مكتبة الجامعة الأردنية

Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE
■ Etats-Unis : la « Nouvelle Economie »
■ Emploi : 10 pages d'annonces classées

55e ANNÉE – N° 16874 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — MARDI 27 AVRIL 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

© LE VIAN JOURNAL-ICONA

Corée du Nord : les survivants racontent l'horreur de la famine

NOTRE envoyé spécial, Philippe Pons, est allé à la rencontre des Coréens du Nord qui, poussés par la famine, fuient leur pays vers la Chine. Il a longé, côté chinois, le fleuve frontière Tumen et témoigne des ravages produits par le dernier des régimes staliniens. Un médecin nord-coréen parle ainsi du chaos des villes de Corée du Nord qu'il a traversées début mars, de l'odeur des corps en décomposition, des exécutions publiques. Beaucoup de jeunes femmes sont « vendues » par les passeurs, comme épouses ou concubines. Certaines finissent sur le marché de la prostitution. En quatre ans, la famine a fait entre 1,5 million et 3 millions de morts, sur une population d'environ 22 millions d'habitants. En 1998, le nombre des immigrants a doublé, pour atteindre plus de 400 000.

Lire pages 14 et 15

OTAN : de la patience et des bombes

● Selon Bill Clinton, la stratégie des frappes « réussira » et réclame de la patience ● L'OTAN s'engage à garantir la stabilité des voisins de la Serbie ● L'Alliance se voit confier la gestion des conflits en Europe

LA RÉUSSITE de l'opération « Force alliée » au Kosovo est une *« obligation morale »*, a déclaré Bill Clinton, dimanche 25 avril, au terme du sommet de l'OTAN réuni à Washington. *« Il n'y aura pas d'enlisement. Nous progressons avec une stratégie qui réussira »*, a ajouté le président des Etats-Unis, qui réclame de la *« patience »*. A Washington, les Alliés ont exprimé leur confiance dans la capacité des seuls bombardements aériens à faire plier Slobodan Milosevic. Ils se sont engagés à assurer la sécurité des sept pays voisins de la Serbie, présents à Washington, et ont mis en garde Belgrade contre toute tentative de déstabilisation du Monténégro, deuxième république de la RFY. Une fois la paix rétablie, ont dit les Alliés, un *« pacte de stabilité »* devra être mis en œuvre dans les Balkans. Le sommet des dix-neuf pays membres de l'OTAN a adopté un *« nouveau concept stratégique »*, qui confie à l'Organisation la gestion des conflits en Europe, outre celle de sa sécurité collective.

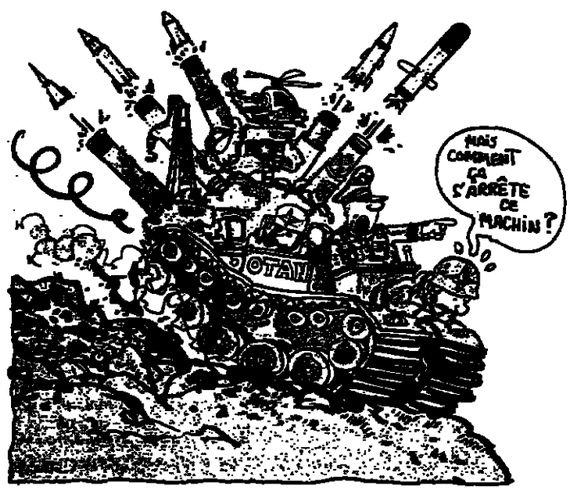

● Les décisions du sommet de l'OTAN à Washington — p. 2 et 3
● Kosovo : témoignages sur de nouvelles atrocités — p. 4
● Rêves d'indépendance au Monténégro — p. 5
● Les points de vue et notre éditorial — p. 17 et 18

Trois droites en campagne

■ François Bayrou et Charles Pasqua se prévalent de leur « clarté » face au « flou » de la liste RPR-DL

■ Les élus UDF approuvent le choix de l'autonomie et l'engagement fédéraliste

■ Nicolas Sarkozy se pose en rassembleur du RPR contre les « clans » et les « écuries »

Lire pages 8 et 16

■ « Ethique » d'entreprise

Plusieurs grandes entreprises s'engagent en faveur de l'environnement et du social. p. 19

Chassé de Pristina, le quotidien « Koha Ditore » renaît en Macédoine

TETOVO (Macédoine)
De notre envoyé spécial

Nuage de fumée de cigarettes et atmosphère électrique : on « boucle » à *Koha Ditore*. Lundi 26 avril, une édition macédonienne du quotidien kosovar albanais a vu le jour. Une renaissance. Le 23 mars, le journal édité à Pristina cesse de paraître. Triste anniversaire pour un quotidien né deux ans plus tôt. L'exode des Albanais du Kosovo disperse l'équipe éditoriale et la rédaction. Le rédacteur en chef, Baton Haxhiu, que l'on disait assassiné par les paramilitaires serbes, arrive à la frontière avec la Macédoine, le 6 avril. Dans le camp sauvage de Blace, sa décision prend corps : rebâtir *Koha Ditore* (le « Temps quotidien »). Trois semaines plus tard, une équipe de vingt-trois journalistes se retrouvent dans un local exigu, au bord de l'artère centrale de Tetovo, la grande ville albanaise de la Macédoine. Onze ordinateurs ont été installés en réseau dans un mouchoir de poche, pas plus de 25 mètres carrés. On travaille fiévreusement, sans filet, au rythme de la *dance music*. Les journalistes sont jeunes, pas encore trentenaires. L'un d'entre eux arbore un tee-shirt inspiré par une marque de chaussures de sport. Le slogan *« Nato air, just do it »* surmonte une imitation de la virgule de l'équipementier Nike, devenue le panache d'un bombardier.

Les journalistes, chassés de Pristina, se sont retrouvés sans emploi à Skopje. Moins d'un mois après son arrivée en Macédoine, le rédacteur en chef a pourtant réussi à relancer la machine, grâce à l'appui de la fondation Soros et des ministères anglais et français des affaires étrangères. *« Nous avons décidé de repartir dans trois directions*, indique Baton Haxhiu : *la relance du journal, l'ouverture d'un site Internet en anglais et la rédaction d'un livre noir des crimes commis au Kosovo par les Serbes. Le site ouvrira en fin de semaine et les travaux du livre commenceront aussi vite que possible, avant que la mémoire des réfugiés ne devienne trop confuse. »*

Le réseau des correspondants de *Koha Ditore* à l'étranger, de Washington à Bruxelles, est intact. Mais le quotidien n'a en revanche aucune nouvelle des trente et un correspondants locaux qu'il avait au Kosovo et dont une partie seraient encore sur place. Imprimés en Allemagne, 25 000 exemplaires ont, dans un premier temps, été distribués en Europe auprès de la diaspora. Les réfugiés de Macédoine constituent la deuxième cible du journal, avant ceux de l'Albanie qui, faute de moyens, devront patienter encore quelque temps. 20 000 exemplaires du journal, achetés par les soutiens financiers de *Koha Ditore*, seront à terme distribués gratuitement en Macédoine et en Albanie. Pour Baton Haxhiu, peu importe si l'argent vient en partie de gouvernements étrangers pourvu que les nouvelles passent. Le rédacteur en chef assure que cette opération est surtout *« humanitaire, car l'information est aussi importante que le pain »*.

Koha Ditore ne doute pas une seule seconde de l'issue de l'affrontement entre l'OTAN et une dictature. Après la victoire, il faudra assurer le retour des réfugiés au Kosovo qui deviendra, assure le journal, un protectorat de l'OTAN ou de l'ONU pour cinq ans, avant l'indépendance. Si les Serbes veulent rester au Kosovo, Baton Haxhiu pense qu'*« il faudra peut-être pardonner, mais ne jamais oublier »*.

Gilles Paris

Policiers de proximité

LE MINISTÈRE de l'intérieur vient d'arrêter la liste de cinquante-neuf sites sur lesquels va être expérimentée la police de proximité, à partir de l'été. *Le Monde* publie en exclusivité la carte de ces villes et quartiers difficiles où les policiers devront être plus présents dans les rues et mieux connaître les habitants afin de recueillir leurs doléances. *« La police de proximité est la dernière chance, pour la police nationale, de se maintenir comme une police d'Etat*, estime Dominique Monjardet, sociologue au CNRS. *Si elle rate ce rendez-vous, si elle se montre incapable de se développer d'une manière crédible comme police de proximité, on verra se développer les polices municipales. »*

Lire page 11

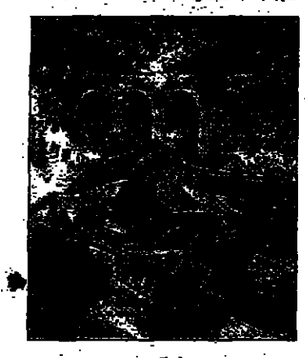

■ Jeune cubisme

L'exposition cubiste de Villeneuve-d'Ascq rend hommage aux premiers collectionneurs. p. 30

■ Deuxième attentat à Londres

Un engin bourré de clous a explosé, samedi, sur un marché bengali dans la banlieue de Londres, faisant une demi-douzaine de blessés. Les similitudes avec l'attentat de Brixton font penser à une campagne raciste. p. 6

■ Inde : nouvelles élections

Le président indien a dissous la Chambre des députés. Cette décision sanctionne l'incapacité de l'opposition à constituer un gouvernement. p. 6

■ La CSG, premier impôt direct

L'impôt sur le revenu n'est plus le premier impôt direct sur les ménages. Il a été supplanté, en 1998, par la contribution sociale généralisée. p. 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 40 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CONT., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (offrest), 2,50 $.

M 0147 - 427 - 7,50 F

ANTONY BEEVOR
STALINGRAD
Le premier récit complet de la bataille qui décida du sort du monde
EN LIBRAIRIE LE 5 MAI
Éditions de Fallois
PARIS

La France économique face à une perfide Allemagne

LES FRANÇAIS avaient pris l'habitude de se méfier de la « Perfide Albion », la Grande-Bretagne ; le mariage projeté entre Deutsche Telekom et Telecom Italia, annoncé la semaine dernière à l'insu de France Télécom, leur apprend que, dans les affaires industrielles au moins, il leur faut aussi prendre garde à leurs amis et partenaires allemands. Après la Bourse et la défense, les télécommunications : pour la troisième fois en moins d'un an, des « industriels » français engagés dans une coopération avec des Allemands, soutenus par les responsables politiques des deux pays, ont vécu une véritable *« trahison »* de la part de leurs alliés germaniques. Perfide Allemagne ?

Ces *« trahisons »* en série révèlent en tout cas à la fois les changements en œuvre dans les milieux d'affaires allemands, convertis avec brutalité, sinon avec succès, à la religion de la *« création de valeur »* et la difficulté des responsables français, au gouvernement comme dans les entreprises, à les appréhender.

Après l'euro, l'œuvre des hommes politiques européens, les financiers continentaux travaillaient, il y a un an encore, à une fusion entre les Bourses de Paris et de Francfort. C'est en débarquant à San Francisco (Etats-Unis), en juillet, alors qu'il allait vanter aux fonds de pension américains les charmes de l'Europe, que Marc Vienot, le président de Paris-Europlace, apprend, avec stupéfaction, la décision de Francfort. Sans avoir averti ni Vienot ni Jean-François Théodore, le PDG de la Société des Bourses françaises (SBF), Rolf Breuer, le patron de la Deutsche Bank et de la Bourse allemande, annonçait... la rupture des discussions entre Paris et Francfort et le rapprochement entre Londres et Francfort. A l'automne, c'était au tour des dirigeants d'Aerospatiale, pourtant engagés, avec Airbus, dans une coopération fructueuse avec leur partenaire allemand Dasa, d'apprendre, par voie de presse cette fois-ci, que Jürgen Schrempp, le patron de Daimler-Benz, la maison mère de Dasa, avait décidé d'engager des négociations avec le britannique British Aerospace.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 18

Voile : fin de course

VIKTOR YAZYKOV

DANS la dernière étape de la course autour du monde en solitaire, les navigateurs sont confrontés à des courants et des vents capricieux qui retardent leur arrivée à Charleston (Etats-Unis). Le Russe Viktor Yazykov réussit son meilleur parcours. En dépit des difficultés, il ne pense qu'à une chose : boucler son premier tour du monde.

Lire page 25

International ..... 2 — Tableau de bord 22
France ..... 8 — Aujourd'hui 25
Société ..... 11 — Immobilier/annonces 26
Carnet ..... 12 — Météorologie, jeux ... 29
Régions ..... 13 — Culture 30
Horizons ..... 14 — Guide culturel 32
Entreprises ..... 19 — Abonnements 12
Communication ..... 21 — Radio-Télévision 33

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

BALKANS Les dix-neuf Etats membres de l'OTAN se sont engagés, dimanche 25 avril à Washington, à assurer la stabilité des pays voisins de la Yougoslavie qui n'appartiennent pas à l'Alliance et de promouvoir des projets d'aide à leur développement économique. ● L'AVIATION de l'OTAN a entièrement détruit, dans la nuit de dimanche à lundi, le dernier pont sur le Danube à Novi Sad. L'Alliance a réaffirmé sa détermination à poursuivre les frappes aériennes jusqu'à ce que ses objectifs soient atteints. ● LA RUSSIE a fait savoir qu'elle ne respecterait pas l'embargo pétrolier contre la Yougoslavie. Selon le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, un éventuel blocus maritime de la République fédérale s'appliquerait aux tankers russes, ce qui mérite selon la France un examen plus attentif du dossier au regard du droit international. *(Lire notre éditorial page 18.)*

L'OTAN s'engage à assurer la sécurité des voisins de la Yougoslavie

Pour les sept pays de la région, les conséquences commerciales et économiques du conflit commencent à se faire sentir et les alliés leur ont promis des compensations, dimanche 25 avril à Washington. Les frappes continuent et le dernier pont sur le Danube à Novi Sad a été détruit

LE SOMMET du cinquantenaire de l'Alliance atlantique, qui s'est terminé, dimanche 25 avril, à Washington, a confirmé la détermination de l'Alliance à continuer sa campagne aérienne contre les forces serbes. La réussite de l'opération « Force alliée » est *« une obligation morale »*, a déclaré le président américain, Bill Clinton.

● **Les dix-neuf se sont engagés à assurer la sécurité des pays voisins** de la Yougoslavie fragilisés par la guerre et à promouvoir parallèlement les projets d'aide à leur développement économique. Au terme d'une réunion – demandée par la France – entre les membres de l'Alliance et les représentants de ces sept pays (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Macédoine, Roumanie et Slovénie), le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana a déclaré que les alliés ne permettraient pas que ces pays *« soient déstabilisés par la purification ethnique à laquelle procède Slobodan Milosevic »* au Kosovo. Jaime Shea, le porte-parole de l'Alliance, a indiqué que les Sept ont *« tous réaffirmé qu'ils voulaient la victoire de l'OTAN »* et qu'ils acceptent les *« inconvénients à court terme »* de l'opération « Force alliée ». *« Ils ont besoin d'aide, nous les aidons et continuerons de le faire »*, a-t-il ajouté. Une fois la paix rétablie, un « pacte de stabilité », proposé par l'Allemagne, sera mis en œuvre pour les Balkans.

● **Si les alliés sont d'accord pour imposer un embargo pétrolier à la Yougoslavie**, la France a continué d'exprimer des réserves quant au projet de blocus maritime. Le président Jacques Chirac a jugé *« tout à fait légitime »* que les alliés veuillent paralyser la machine de guerre serbe en la privant de pétrole, mais il a observé que l'éventuel arraisonnement de navires qui refusent d'être inspectés est, *« en droit international, un acte de guerre »*. *« Il faut être extrêmement prudent dans cette affaire et bien en étudier tous les aspects avant de prendre une décision définitive »*, a-t-il dit. M. Clinton a toutefois noté qu'il y avait quelque chose d'incongru à accepter que les pilotes de l'Alliance risquent leurs vies pour bombarder les systèmes d'approvisionnement en pétrole des forces serbes et de les laisser simultanément se ravitailler par voie maritime. La Russie a déjà annoncé qu'elle ne respecterait ni l'embargo pétrolier ni le blocus maritime.

● **Les alliés sont soucieux de maintenir un contact avec la Russie** qu'ils veulent associer à un règlement futur de paix. Lors d'une longue conversation téléphonique avec M. Clinton dimanche soir, le président Boris Eltsine a insisté sur la nécessité d'une solution diplomatique et son refus de *« se laisser entraîner dans le conflit »*. La Maison Blanche juge qu'une telle attitude est *« très constructive »*. Une rencontre aura lieu dans les prochains jours, à Moscou, entre le secrétaire d'Etat adjoint Strobe Talbott – un des principaux artisans de la politique de dialogue avec la Russie et proche du président Clinton – et le représentant spécial du président russe pour la Yougoslavie, Viktor Tchernomyrdine. Ce dernier a été invité par le chancelier allemand Gerhard Schröder à se rendre lundi à Bonn.

● **Les dix-neuf demeurent convaincus** que la stratégie de bombardements aériens demeure la bonne et commence à faire ses effets. *« Nous gagnons, il* [M. Milosevic] *est en train de perdre et il le sait »*, a déclaré le général Wesley Clark, commandant suprême des forces alliées en Europe. *« Il n'y aura pas d'enlisement. Nous progressons avec une stratégie qui, je le crois fermement, réussira »*, a affirmé M. Clinton. *« Pour gagner nous avons besoin de deux choses : une exécution vigoureuse et de la patience »*, a ajouté le chef de l'exécutif américain. Javier Solana, Tony Blair et Jacques Chirac, pour ne citer qu'eux, sont sur la même longueur d'onde.

● **Sept nouveaux hélicoptères de combat américains Apache** sont arrivés dimanche en Albanie. Ils devraient entrer en action cette semaine contre les blindés et l'artillerie serbes, a indiqué M. Solana. Les Etats-Unis vont porter à 5 300 le nombre de soldats chargés de la protection de ces appareils et envoyer 15 chars lourds M 1 Abrams, ainsi que des pièces d'artillerie. Quelque 4 000 soldats britanniques et allemands sont par ailleurs arrivés en renfort en Macédoine.

● **Le dernier pont sur le Danube, à Novi-Sad**, chef-lieu de la Voïvodine au nord de Belgrade, a été entièrement détruit par des raids alliés lundi, après avoir été bombardé à quatre reprises au cours des derniers jours. Belgrade a été épargnée durant le week-end mais plusieurs autres localités ont été bombardées. Dimanche, la télévision serbe RTS est restée muette une grande partie de la journée après le bombardement par les avions de l'OTAN d'une installation électrique alimentant son principal émetteur. Les émissions ont repris douze heures plus tard par le canal de deux chaînes privées. D'après un bilan non officiel, le pilonnage, vendredi, des locaux de la RTS a fait 15 morts et plusieurs blessés.

Vuk Draskovic dénonce la propagande anti-OTAN

Le vice-premier ministre yougoslave, Vuk Draskovic, qui dirige le Mouvement serbe du renouveau (SPO, droite nationaliste), a exprimé son *« indignation devant l'incroyable déchéance de la propagande, en particulier dans les médias officiels »*, à qui il a reproché de proférer des *« insultes incroyables »* telles que *« bandes déchaînées »* à propos de l'Alliance. Dans un entretien, dimanche soir 25 avril, à la télévision privée Studio B, M. Draskovic s'est offusqué que ces médias utilisent les termes de *« putes »*, *« pédés »* pour désigner les troupes de l'OTAN. *« Récemment, un animateur a déclaré, en regardant la Serbie droit dans les yeux, qu'il faudrait amener (...) les trois soldats américains capturés, allumer un feu et en faire un méchoui »*, s'est exclamé M. Draskovic. Il a accusé la télévision officielle de *« présenter en guise d'opinion mondiale des manifestations de Serbes de la diaspora »* ou de quelques intellectuels occidentaux. *« C'est jeter de la poudre aux yeux (...). L'opinion mondiale est contre nous »*, a-t-il souligné.

L'UE et l'Alliance veulent mettre en œuvre une politique régionale de paix et de développement

WASHINGTON
de nos envoyés spéciaux

Le Sommet du cinquantenaire de l'OTAN aura été dominé par le Kosovo et par des déclarations répétées sur l'unité de l'Alliance atlantique. Il s'est achevé, dimanche 25 avril, par l'affirmation d'un soutien aux pays voisins de la Yougoslavie, et en particulier à l'Albanie et à la Macédoine, menacées de déstabilisation par la guerre et *« la politique d'épuration raciste »* menée au Kosovo, selon l'expression de Jacques Chirac.

Ces sept pays – Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Macédoine, Roumanie et Slovénie (la Hongrie est depuis peu membre de l'OTAN) – ont obtenu la promesse d'une protection militaire en cas d'extension du conflit et d'une aide économique. *« Si Belgrade met ses voisins au défi en raison de la présence de l'OTAN, nous répondrons »*, leur a dit Bill Clinton. *« L'Alliance se tient aux côtés de ces Etats. Nous sommes décidés à préserver leur stabilité »*, a ajouté M. Chirac. Mais ils ne sauraient bénéficier des mêmes garanties de sécurité que les membres de l'OTAN. Il s'agit avant tout d'une mise en garde à M. Milosevic.

Au moins autant que cet appui – qui s'étend au Monténégro, officiellement partie de la Fédération yougoslave –, les pays de l'Alliance ont promis aux pays de la région un Pacte de stabilité et de développement. Ce projet du chancelier Schröder a été avalisé par l'Union européenne. *« Il ne s'agit pas d'une action immédiate. Il faudra d'abord attendre le retour à la paix et une solution politique durable dans la région*, a expliqué le président français, pour qui c'est un devoir de solidarité. Ce travail, les membres de l'OTAN et de l'UE devront le faire *« tous ensemble avec ces pays afin de voir comment mettre en œuvre cette politique de stabilité et de développement »*. Une conférence d'experts est prévue le 27 mai à Bonn pour élaborer le contenu concret du plan.

Les pays riverains ont, pour leur part, exprimé leurs préoccupations. Le président macédonien, Kiro Gligorov a répété que son territoire ne pouvait être utilisé pour une activité militaire contre les pays voisins ; or 12 000 soldats de l'OTAN s'y trouvent, bientôt renforcés par 4 000 Allemands et Britanniques. Le premier ministre roumain, Emil Constantinescu, a estimé qu'il était temps de parler de la paix à venir, qui devrait signifier plus de sécurité et de stabilité dans la région. Il a réclamé que l'UE s'en charge en priorité, en associant les Sept afin que ceux-ci deviennent une partie de la solution et non plus du problème.

En revanche, les pays membres de l'OTAN ne sont pas parvenus à une solution sur la question d'un blocus maritime pétrolier. Tenant compte des objections françaises, ils se sont bornés à charger les militaires d'étudier les implications juridiques, militaires et techniques de la méthode retenue, celle de *« visite et de perquisition »* des pétroliers de pays tiers (notamment russes) suspectés de ravitailler l'effort de guerre yougoslave *(voir ci-contre)*.

AFFIRMATION INCANTATOIRE

Ce Sommet n'était pas celui où l'on allait prendre une décision sur une intervention terrestre. La durée et les difficultés rencontrées par l'intervention aérienne obligent néanmoins à chercher une sortie. Le déploiement – annoncé depuis plus de trois semaines – des hélicoptères d'attaque américains Apache aurait été décidé par Bill Clinton comme un substitut à une action terrestre que les Alliés souhaitent éviter.

Pour des raisons stratégiques comme pour s'assurer le soutien de l'opinion – en France par exemple celui de la gauche « plurielle » – il fallait réaffirmer la cohésion de l'Alliance. Il fallait redire aussi que la Russie doit être associée à la recherche du règlement du conflit. C'est pourquoi Paris souhaiterait réveiller le Groupe de contact ou utiliser la structure du G 8. Bill Clinton s'est de son côté longuement entretenu par téléphone avec Boris Eltsine.

Malgré tout, en coulisses, le sujet des troupes au sol aura continué d'être discuté. En dépit de l'affirmation quasi-incantatoire du succès ultime et inévitable des bombardements aériens, il semble que l'on se trouve désormais face à une course contre la montre : combien de temps pourra-t-on continuer à maintenir ce cap s'il ne produit pas le résultat escompté, c'est-à-dire la déconfiture du régime Milosevic ? On a ainsi entendu des délégations de pays pourtant peu bellicistes supputer les effectifs qu'il faudrait bien envoyer, qui un bataillon, qui une brigade. Car il est difficile d'échapper à la question posée dimanche par le *Washington Post* : *« Dix-neuf démocraties indisciplinées – représentant 60 % de l'économie mondiale et un pourcentage encore plus grand de sa puissance militaire – parviendront-elles à se rassembler dans la volonté collective de défaire une république de la taille du Kentucky, avec un PIB inférieur à la moitié de celui de la Birmanie ? »*

Patrice de Beer et Luc Rosenzweig

Les alliés mettent à l'étude un blocus naval malgré l'opposition de la Russie

LES ÉTATS-MAJORS de l'OTAN ont été autorisés par les ministres de la défense des pays alliés à étudier *« un système de recherche et de visites »* des navires qui se dirigent vers la Yougoslavie. Les dirigeants de l'OTAN sont en effet convenus, vendredi 23 avril, de mettre en place un embargo pétrolier contre Belgrade et d'étudier un blocus naval en Adriatique (*Le Monde* daté 25-26 avril). Selon le porte-parole de l'OTAN, Jamie Shea, il reste au général Wesley Clark, le commandant suprême des forces alliées en Europe, à concevoir le concept opérationnel de telles procédures, ses besoins en forces navales et les règles d'un engagement.

Déjà, entre juin 1993 et octobre 1996, l'OTAN et l'Union de l'Europe occidentale (UEO) avaient conduit l'opération « Sharp guard », qui a eu pour but de contrôler le trafic maritime en Adriatique à destination de la Yougoslavie, soumise à un embargo sur les armes par les Nations unies. Quelque 74 000 navires ont été interpellés, dont 6 000 ont été inspectés en mer et 1 400 autres déroutés pour examiner la cargaison dans un port.

NOUVELLES ORIENTATIONS

Cette fois-ci, les états-majors de l'OTAN devront présenter en urgence au Conseil de l'Atlantique-Nord (les ambassadeurs représentant les Etats) une gamme d'options qui devra tenir compte, suite à des observations de la France et de la Grèce notamment, de certaines réalités. Mais le mandat donné au général Clark vise, en son principe, les *« war materials »*, ce qui recouvre les livraisons de pétrole et de gaz, l'embargo sur les armes relevant déjà de la résolution 1160 adoptée par l'ONU en septembre 1998.

Les nouvelles orientations ont été approuvées par les dix-neuf pays membres de l'OTAN selon la procédure dite *« du silence »* après discussion (à savoir, qui ne dit mot consent). Elles reprennent les grandes lignes de la décision d'embargo édictée par l'Union européenne, qui est devenue désormais une loi interne s'appliquant aux bateaux battant pavillon des pays européens, et elles sont étendues aux Etats membres de l'Alliance.

De telles dispositions pourront être appliquées dès les prochains jours, après que la Grèce ait obtenu que, dans ses plans, l'OTAN n'élargisse pas son champ d'intervention éventuelle à toute la zone de la mer Adriatique où croisent ses pétroliers qui livrent à des pays de l'Union européenne.

Où les difficultés commencent, c'est quand le blocus naval – autrement dit l'inspection des navires et la coercition extrême que représente leur possible arraisonnement de force en vue de les détourner vers un port allié ou neutre – devra concerner des bâtiments dépendants de pays tiers ou affrétés par eux, tels que ceux de la Russie, ou des navires qui livrent des carburants au seul Monténégro. Par la voix de son président, Jacques Chirac, la France a fait valoir, en effet, qu'un arraisonnement en pleine mer peut être interprété comme *« un acte de guerre »*. De son côté, depuis Le Caire où il était en déplacement, le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, a indiqué que *« la Russie suit le droit international et elle ne se sent pas liée par de résolutions de l'OTAN »*.

Les états-majors alliés ont donc pour consigne d'examiner les options qu'ils seront amenés à proposer au Conseil atlantique en regard du droit maritime international, qui impose des contraintes légales à un blocus naval, avec le double souci de tenir compte de tous les aspects liés aux livraisons de pétrole russe à la Serbie et à la nécessité de ménager la situation du Monténégro dont l'activité économique est en dépression.

Il reste à régler le sort du trafic pétrolier – par la route et par voie ferrée – du Monténégro en direction de la Serbie. De ce point de vue, M. Chirac a fait valoir qu'il existait d'autres moyens pour interrompre ces livraisons entre Bar et Belgrade et parvenir au même but, en particulier la destruction des six ou sept ponts qui subsistent entre les deux pays.

Jacques Isnard

La Roumanie perd quelque 300 millions de francs par semaine...

BUCAREST
de notre correspondant

« Nous sommes contents de voir la Roumanie désignée en tête de la liste des candidats devant intégrer l'OTAN », a affirmé le ministre roumain des affaires étrangères, Andrei Plesu, lors du sommet de l'Alliance atlantique à Washington. Et d'ajouter : *« Mais nous sommes déçus qu'une date précise n'ait pas été arrêtée. »*

Les sentiments confus du ministre sont également partagés par la majorité des Roumains, qui espéraient voir se dessiner une perspective plus claire et plus engagée en ce qui concerne l'intégration de leur pays dans l'OTAN. A l'occasion de la conférence des pays voisins de la Yougoslavie, qui s'est tenue dimanche à Washington, le président chrétien-démocrate, Emil Constantinescu a souhaité lui aussi une implication plus active de son pays dans le futur processus de reconstruction des Balkans. *« L'attitude d'aimable indifférence manifestée face aux démocraties du sud-est de l'Europe génère des sentiments de découragement et une déstabilisation qui risquent de renforcer le national-communisme »*, devait-il déclarer.

La fracture qui sépare l'engagement pro-occidental des autorités roumaines et l'opinion publique dans le conflit opposant l'OTAN à la Yougoslavie de Milosevic risque de s'approfondir. Le président Constantinescu aurait certainement souhaité rentrer de Washington avec un message d'engagement ferme de l'OTAN pour l'intégration de la Roumanie, d'autant plus qu'il doit déjà faire face à une chute dramatique de sa cote de popularité depuis le début des frappes aériennes sur la Serbie voisine. Selon un sondage rendu public la semaine dernière – le premier depuis le début des hostilités –, il ne recueillait plus que 22 % d'opinions favorables tandis que l'ex-président Ion Iliescu, un ami de longue date de Milosevic, se voyait crédité de 30 %. Plus des deux tiers des Roumains souhaitent actuellement l'arrêt des frappes aériennes, mais 52 % d'entre eux demeurent favorables à l'intégration dans l'OTAN.

« UNE ILLUSION »

Lundi 26 avril, la presse roumaine était divisée sur les résultats du sommet de Washington et posait davantage de questions qu'elle n'apportait de réponses, s'agissant de la position du pays au sein du camp occidental... *« La Roumanie, première d'une course qui n'a pas commencé »*, titrait l'éditorial du quotidien *Adevarul* (« la vérité »). *« La Roumanie est autorisée à s'entraîner pour son intégration à l'OTAN »* écrivait ironiquement l'éditorialiste du *Cotidianul* (« le quotidien »).

Sur l'échiquier politique, les opinions sont partagées quant à la fracture entre un pouvoir qui se veut pro-occidental et une opposition qui prône la neutralité de la Roumanie dans l'affaire des frappes aériennes. *« J'attendais une invitation concrète d'intégration de la Roumanie à l'OTAN*, souligne le ministre libéral de la justice, Valeriu Stoica. *Néanmoins, il est important de se retrouver en tête de la liste. »* Pour Adrian Nastase, le dauphin de l'ex-président Iliescu à la tête du principal parti d'opposition, *« l'offre de l'Alliance atlantique est une blague »*. *« C'est une illusion*, s'insurge-t-il, *si nous y croyons, il nous faudra vivre de cette illusion. »*

Boudée par les Etats-Unis lors du sommet de l'OTAN de 1996 à Madrid, la Roumanie redoute à nouveau la frilosité de l'Alliance atlantique à son égard. Le plan de stabilisation et de reconstruction des Balkans auquel elle souhaite participer pourrait lui offrir la perspective qu'elle attend depuis longtemps.

Mais l'engagement de respecter l'embargo qui vient d'être décrété contre la Yougoslavie risque de coûter cher au pays qui estime déjà avoir perdu 50 millions de dollars (46,7 millions d'euros) par semaine depuis le début du conflit. La compensation de 150 millions de dollars promise par les Etats-Unis est loin de rassurer une population qui craint de payer trop cher la note du ralliement de son pays à l'OTAN. De retour à Bucarest, la délégation roumaine devra se donner beaucoup de mal pour convaincre son opinion publique des avantages qui peuvent être tirés de sa position pro-occidentale.

Mirel Bran

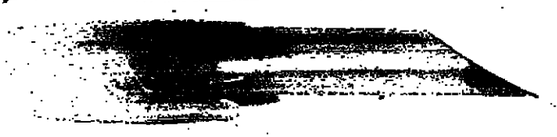

blique fédérale s'appliquerait aux tankers russes, ce qui mérite selon la France un examen plus attentif du dossier au regard du droit international. (Lire notre éditorial page 18.)

a Yougoslavie

e faire sentir et les alliés

Danube à Novi Sad a été détruit

ide un blocus naval

n de la Russie

ar semaine...

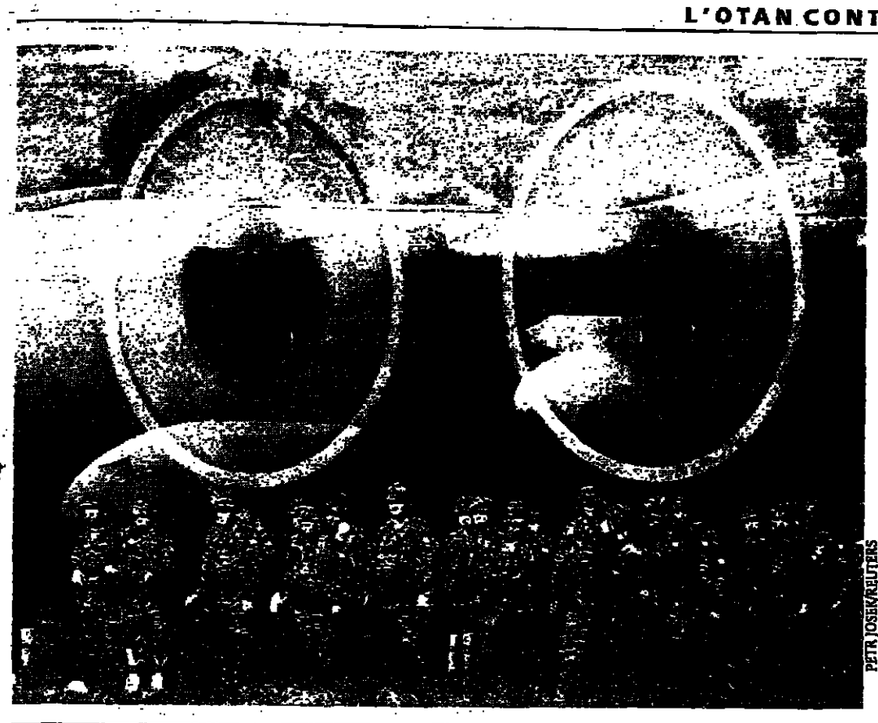

PETR JOSEK/REUTERS

MICHAEL URBAN/REUTERS

■ LES GRANDES MANŒUVRES DE L'ALLIANCE

Tandis que l'OTAN continue de renforcer son dispositif militaire (ci-dessus, des soldats grecs à leur arrivée à Tirana), les membres de l'Alliance ont rencontré à Washington les représentants des pays voisins de la Yougoslavie. Avant la réunion, Bill Clinton accueille le président albanais Rexhep Meidani (à sa droite).

Le nouveau « concept stratégique » de l'organisation atlantique

WASHINGTON
de nos envoyés spéciaux

« Nous sommes passés de la pratique à la théorie », expliquait Javier Solana, le secrétaire général de l'OTAN, en présentant le « nouveau concept stratégique » de l'Alliance, un document de 65 pages, comprenant 65 articles, qui servira désormais de fondement à l'action de cette communauté de dix-neuf Etats pour assurer collectivement leur défense et leur sécurité.

L'élaboration de ce document a été l'objet d'intenses discussions depuis le sommet de Madrid de 1997, qui en avait souligné la nécessité en raison des modifications profondes intervenues depuis sa dernière mise à jour, en 1991. *« Aux dangers de la guerre froide ont succédé des perspectives plus prometteuses, mais aussi porteuses de défis, ainsi que des opportunités et des risques nouveaux »*, est-il affirmé en préambule. *« Une nouvelle Europe à l'intégration accrue se fait jour, et une structure de sécurité euro-atlantique se développe dans laquelle l'OTAN joue un rôle central. »* D'une structure purement défensive, destinée à faire pièce à la menace soviétique sur le continent européen, l'OTAN, dont certains prévoyaient la disparition après la dissolution de son adversaire, le pacte de Varsovie, s'est transformée, au cours de ces dernières années, en une organisation multifonction.

« NOUS NE SOMMES PAS NAÏFS »

Elle fut appelée à la rescousse pour des opérations de maintien de la paix, comme en Bosnie en 1995. Elle s'est chargée d'organiser des *« partenariats de sécurité »* avec la Russie et l'Ukraine, et avec tous les pays de cette « zone euro-atlantique », vaste espace qui s'étend du pourtour méditerranéen jusqu'aux confins de la Chine. Enfin, pour la première fois de son histoire elle a pris la tête d'une opération militaire de grande envergure, la campagne aérienne contre la Yougoslavie, dont l'issue est jugée par tous comme déterminante pour le sort futur d'une Alliance au sein de laquelle l'affirmation de *« la communauté des valeurs partagées »* n'exclut pas l'existence d'intérêts et de points de vues spécifiques, voire contradictoires.

La crise du Kosovo et les difficultés militaires et politiques auxquelles est actuellement confrontée l'opération « Force alliée » ont eu pour conséquence d'exclure de l'expression publique toute manifestation de divergences liées à cette entreprise. Mais les responsables français présents à Washington, Jacques Chirac comme le ministre des affaires étrangères Hubert Védrine, ont bien tenu à souligner que la définition du statut futur de l'OTAN n'était pas une question où la défense de l'intérêt commun interdisait tout débat et contraignait à un alignement derrière la vision américaine d'une Alliance omniprésente et omnipotente, décidant par elle-même de l'opportunité et du bien-fondé de la mise en œuvre des énormes moyens militaires dont elle dispose.

M. Chirac estime avoir obtenu pleine satisfaction (lire ci-contre). Ce triomphalisme était considéré avec un œil amusé par quelques-uns des partenaires européens de la France, comme le chancelier Gerhard Schröder, qui préférait saluer un *« succès de la diplomatie franco-allemande »*. Dans l'entourage du ministre français des affaires étrangères, on se félicitait plus modestement d'avoir évité le pire, c'est-à-dire l'affirmation de la possibilité de l'OTAN de s'auto-saisir, qui avait été pendant toute la dernière période le cheval de bataille de Madeleine Albright. *« Nous ne sommes pas naïfs*, pour-suivait-on dans les mêmes milieux, *et nous savons bien que dans les crises futures, comme dans celle que nous sommes en train de vivre au Kosovo, l'urgence ou les situations particulières amèneront à chaque fois des solutions pragmatiques. Mais ce qui est écrit est écrit, et l'exception n'a pas été instituée comme règle. »*

DURES NÉGOCIATIONS

Le soulagement est d'autant plus grand que les responsables français ont pu mesurer la faiblesse de l'appui des partenaires européens dont certains, comme l'Allemagne, considéraient ces demandes avec sympathie, mais pour lesquels aucun n'aurait été disposé à *« mourir »*, selon l'expression d'un diplomate. Dans un certain sens, le désir de terminer le sommet sans fausse note et *« le syndrome de la maîtresse de maison »*, ont, de l'avis des négociateurs, incité Bill Clinton et Madeleine Albright à passer outre l'obsession anti-onusienne de l'administration et du Congrès américains, en prenant bien garde, toutefois, de « communiquer » sur cet aspect des choses auprès du public aux Etats-Unis.

Un autre point sensible de la discussion sur le concept stratégique, qui a fait l'objet de longues et dures négociations, est celui de l'affirmation de l'identité européenne de sécurité et de défense (IESD) et de la prise en compte, dans le texte, des éléments nouveaux intervenus depuis les sommets de Berlin en 1995 et de Madrid en 1997 sur ce sujet, où la méfiance des Américains est grande, en dépit de leurs affirmations répétées de voir l'Europe prendre plus de responsabilités et de contribuer financièrement de manière plus effective au fardeau de la défense commune.

Dans la ligne de la « déclaration de Saint-Malo », où Jacques Chirac et Tony Blair s'étaient affirmés résolus à faire avancer la dimension de défense et de sécurité au sein de l'Union européenne, le texte du concept stratégique *« soutient la poursuite du développement de l'IESD au sein de l'Alliance, y compris en étant prête à mettre à disposition des moyens et capacités pour des opérations menées sous contrôle stratégique assuré soit par l'UEO, soit de toute autre façon convenue »*.

A la demande des Britanniques, ce point a été précisé dans le communiqué final du sommet. On y lit que le Conseil atlantique *« approuvera la garantie d'accès de l'UE à des capacités de planification de l'OTAN pouvant contribuer à la planification militaire d'opérations dirigées par l'UE »*. Cette formulation, qui présuppose l'intégration de l'UEO au sein de l'UE, a suscité une vive opposition de la Turquie, pays membre de l'UEO mais hors de l'Union européenne. Ankara a finalement accepté de s'associer au communiqué final à la suite de l'adjonction d'une formule alambiquée demandant au Conseil atlantique de *« garder constamment à l'examen ces mesures, en tenant compte des arrangements pertinents au sein de L'UE »*. En clair, de tenir compte, dans le processus à venir, du poids et des intérêts de la Turquie, dont le conflit latent avec un autre membre de l'OTAN et de l'UE, la Grèce, ne doit pas être réveillé.

Patrice de Beer et Luc Rosenzweig

Jacques Chirac célèbre une « vraie victoire de la diplomatie française »

Samedi 24 avril, le président de la République Jacques Chirac avait délibérément dramatisé les différences franco-américaines en déclarant, à la veille de la séance décisive, que *« de fortes divergences »* séparaient encore Paris et Washington sur l'épineuse question de la base légale, en termes de droit international, qui devait être celle des futures actions de l'OTAN dans le domaine de la gestion des crises (interventions dites hors article 5), une tâche qui vient s'ajouter à la cogarantie de sécurité de ses membres face à une agression extérieure (article 5).

Le lendemain, à l'issue d'une intense nuit de négociations entre les diplomates français et américains, Jacques Chirac s'estimait autorisé à célébrer une *« vraie victoire de la diplomatie française »*, qui avait obtenu d'inclure dans le texte du concept stratégique des références explicites à la Charte des Nations unies et au rôle primordial de son Conseil de sécurité, mentions qui se heurtaient jusque-là à l'opposition résolue des Etats-Unis.

« L'Alliance du XXIe siècle prend naissance aujourd'hui »

VOICI les principaux extraits du communiqué final du sommet de l'Organisation atlantique, diffusé samedi 24 avril.

« L'OTAN du XXIe siècle, une OTAN avec les mêmes atouts que par le passé et avec de nouvelles missions, de nouveaux membres et de nouveaux partenariats, prend naissance aujourd'hui (...). »

VERBATIM

■ CONCEPT STRATÉGIQUE

« Dans le cadre de l'adaptation de l'Alliance aux nouveaux défis de sécurité, nous avons actualisé notre concept stratégique pour le rendre pleinement compatible avec le nouvel environnement de sécurité de l'Alliance. Le concept actualisé réaffirme notre attachement à la défense collective et au lien transatlantique, tient compte des défis auxquels l'Alliance est confrontée aujourd'hui, présente une Alliance prête à renforcer la sécurité et la stabilité de la région euro-atlantique et dotée d'une gamme complète de capacités à cette fin (...).

» Pour réaliser son objectif essentiel, en tant qu'alliance des pays engagés par le traité de Washington et la Charte de l'ONU, l'Alliance remplit les tâches de sécurité fondamentales suivantes :

– l'objectif essentiel et immuable de l'Alliance (...) consiste à sauvegarder la liberté et la sécurité de tous ses membres par des moyens politiques et militaires. La réalisation de ce dessein peut être compromise par des crises et des conflits affectant la sécurité de la région euro-atlantique. C'est pourquoi l'Alliance, non seulement veille à la défense de ses membres, mais contribue à la paix et à la stabilité dans cette région ;

– [l'Alliance doit favoriser un] environnement de sécurité euro-atlantique stable ;

– [elle doit servir aux alliés] d'enceinte transatlantique essentielle [pour des consultations] sur toute question affectant leurs intérêts vitaux ;

– [elle doit] exercer une fonction de dissuasion et de défense contre toute menace d'agression visant un pays quelconque de l'OTAN ;

– se tenir prête, au cas par cas, et par consensus, à contribuer à la prévention efficace des conflits et à s'engager activement dans la gestion des crises, y compris des opérations de réponse aux crises ;

– promouvoir de vastes relations de partenariat, de coopération et de dialogue avec d'autres pays de la région euro-atlantique, en vue d'accroître la transparence, la confiance mutuelle et la capacité d'action conjointe avec l'Alliance. »

RÔLE DE L'ONU

« Le Conseil de sécurité des Nations unies assume la principale responsabilité quant au maintien de la paix et de la sécurité internationales et, à ce titre, joue un rôle crucial en contribuant à la sécurité et à la stabilité dans la région euro-atlantique (...).

» L'Alliance continuera à respecter les intérêts de sécurité légitime des autres et à favoriser le règlement pacifique des différends conformément à la Charte des Nations unies. »

■ EUROPE DE LA DÉFENSE

« Nous nous réjouissons du nouvel élan donné au renforcement d'une politique européenne commune de sécurité et de défense par le Traité d'Amsterdam, ainsi que des réflexions engagées depuis lors au sein de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et – suite à la déclaration de Saint-Malo – de l'Union européenne (UE), avec notamment les conclusions du Conseil européen de Vienne (...).

» A cet égard :

– nous prenons acte de la résolution de l'UE à se doter d'une capacité d'action autonome, de manière à pouvoir prendre des décisions et, lorsque l'Alliance en tant que telle n'est pas engagée, approuver des actions militaires ;

– à mesure que ce processus avancera, l'OTAN et l'UE devraient assurer l'établissement entre elles d'une consultation, d'une coopération et d'une transparence effectives, en mettant à profit les mécanismes qui existent déjà entre l'OTAN et l'UEO ;

– nous saluons la détermination des membres de l'UE comme des autres alliés européens à prendre les mesures nécessaires pour renforcer leurs capacités de défense, en particulier pour de nouvelles missions, en évitant les doubles emplois inutiles (...).

– nous sommes résolus à aller plus loin dans le sens des décisions de Berlin de 1996, s'agissant notamment du concept relatif à l'utilisation de moyens et de capacités de l'OTAN séparables mais non séparés pour des opérations dirigées par l'UEO (...). »

■ BALKANS

« La sécurité de la région des Balkans est essentielle pour assurer une stabilité durable dans l'ensemble de la zone euro-atlantique. Notre objectif est de voir les pays de la région intégrer la communauté euro-atlantique. Nous tenons à ce que tous les pays de l'Europe du Sud-Est jouissent de la paix et de la sécurité et établissent entre eux des relations normales, fondées sur le respect des droits de l'homme, la démocratie, les libertés individuelles et la primauté du droit (...). »

■ RUSSIE

« Des relations étroites entre l'OTAN et la Russie sont d'une grande importance pour la stabilité et la sécurité dans la région euro-atlantique. Depuis la conclusion de l'Acte fondateur, en mai 1997, des progrès sensibles et encourageants ont été faits dans l'intensification des consultations et de la coopération avec la Russie (...). »

Le général Clark se plaint des entraves apportées à son action

LE MINISTRE ITALIEN des affaires étrangères, Lamberto Dini, a mis, samedi 24 avril, sur le compte d'une *« réaction émotionnelle »* sa critique du bombardement, par les avions de l'OTAN, de la télévision serbe à Belgrade (*Le Monde* des 25 et 26 avril). *« J'ai fait part*, a-t-il expliqué, *de mes sentiments personnels lorsque j'ai appris la nouvelle inattendue »* du bombardement de la RTS. *« Ma première réaction était émotionnelle. Il n'y a pas de doute que, lorsqu'il s'agit d'objectifs de l'OTAN, le consensus est total. Nous n'allons pas nous désolidariser des décisions de l'OTAN »*, a conclu le ministre italien, qui, la veille, avait *« désapprouvé »* une attaque jugée, par lui, *« désastreuse »* car, selon M. Dini, la télévision serbe *« ne faisait pas partie des plans »*.

Ces propos du ministre italien des affaires étrangères reflètent, en réalité, la difficulté des débats, au sein de l'Alliance, sur le choix de certains objectifs de la phase 2 « prolongée » de la planification. La preuve en est que le général Wesley Clark, commandant suprême des forces alliées en Europe, a expliqué, au Congrès américain, qu'il avait dû demander à Bill Clinton d'intervenir personnellement auprès d'autres dirigeants de pays de l'OTAN, pour pouvoir bombarder certaines cibles. Selon le sénateur démocrate du Delaware, Joseph Biden, le général Clark a fait part de sa *« frustration »* d'avoir à traiter avec quelques nations – qu'il n'a pas identifiées – qui mettaient un veto à certains objectifs.

Dans la pratique, c'est un directoire non officiel – qui est composé des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, et qui n'est pas une structure permanente de l'OTAN – qui débat quasi quotidiennement de la liste des cibles, à partir de propositions du général Clark sur la base d'une planification aménagée au fur et à mesure des résultats des frappes. Le général Clark dispose ainsi d'un éventail d'objectifs et il peut choisir l'un ou l'autre en fonction des conditions météorologiques et des moyens aériens que chaque pays lui a concédés.

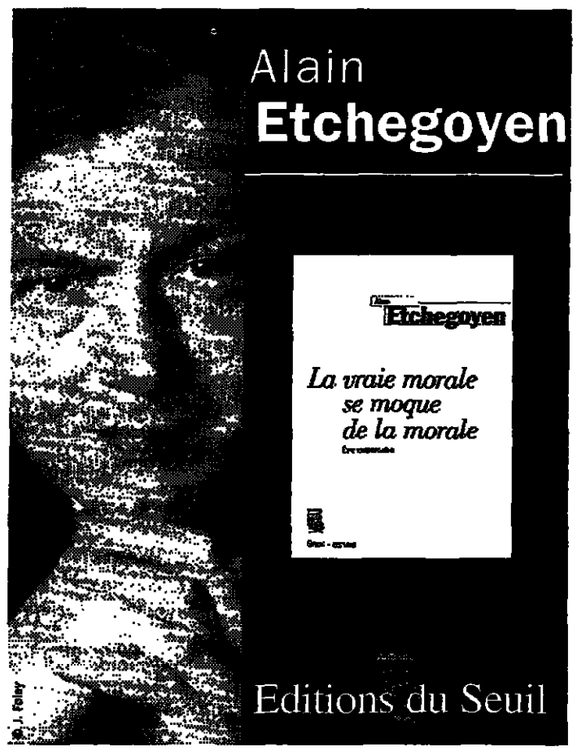

هكذا من الأصل

DÉPÊCHES

PROJET D'INVASION DE LA SERBIE

■ Selon *The Guardian* du lundi 26 avril, des officiels du Pentagone auraient demandé à l'administration américaine de bien vouloir considérer l'éventualité d'une invasion armée de la Serbie avec prise de Belgrade et renversement de Slobodan Milosevic. Le plan, révélé au *Guardian* par un officiel de la Maison Blanche, serait, de loin, la solution la plus extrême dans le débat autour d'une éventuelle intervention terrestre de l'Alliance atlantique. Ce projet, qui supposerait une invasion par le territoire de la Hongrie, nouveau membre de l'OTAN, aurait l'assentiment de Wesley Clark, le commandant suprême des forces atlantiques et aurait été discuté à Downing Street précise le quotidien britannique.

LE DIRECTEUR DU CICR À BELGRADE

■ Le directeur du Comité international de la Croix-rouge (CICR) a rencontré, dimanche 25 avril, les autorités yougoslaves à qui il a réaffirmé que l'organisation était prête à porter secours à tous ceux qui en avaient besoin, rapporte l'agence de presse yougoslave Tanjug. Cornelio Sommaruga a rencontré le vice-ministre de la santé, Maxim Korac, le Commissaire serbe pour les réfugiés, Bratislava Morina et le chef de la Croix-rouge yougoslave, Radovan Mijanovic. M. Sommaruga devait avoir un entretien avec le président yougoslave, Slobodan Milosevic, lundi pour évoquer la situation au Kosovo, a annoncé pour sa part, le CICR.

NOUVEL « HOLOCAUSTE » AU KOSOVO

■ L'unique survivant du commandement de l'insurrection du Ghetto de Varsovie en 1943, Marek Edelman, soixante-dix-sept ans, a comparé dimanche 25 avril le drame des Kosovars à l'Holocauste des Juifs pendant la deuxième guerre mondiale. Selon lui, le président yougoslave Slobodan Milosevic est un *« excellent élève de Staline qui avait fait déplacer des millions de gens de pays en pays, commettant des meurtres massifs »*. *« Si quelqu'un a des doutes sur le fait qu'il faut envoyer des soldats polonais au Kosovo, il oublie qu'au temps où la Pologne avait besoin d'aide elle ne l'a pas reçue »*, a dit M. Edelman lors d'une réunion des responsables du parti Union pour la Liberté (libéral, au pouvoir). – *(AFP.)*

PROCHAINE RENCONTRE TALBOTT-TCHERNOMYRDINE

■ Le secrétaire d'Etat adjoint américain Strobe Talbott rencontrera prochainement à Moscou le représentant spécial du président russe pour la Yougoslavie, Viktor Tchernomyrdine, afin de discuter du Kosovo, ont indiqué des responsables américains, dimanche 25 avril. M. Tchernomyrdine s'était rendu à Belgrade , jeudi 22 avril, pour rencontrer le président yougoslave, Slobodan Milosevic, mais il en avait rapporté des propositions de règlement contredites par Milosevic et jugées insuffisantes par les alliés. – *(AFP.)*

LA MACÉDOINE DÉÇUE PAR LE SOMMET DE L'OTAN

■ La Macédoine a dit regretter, dimanche 25 avril, que les dirigeants de l'OTAN n'aient pas esquissé d'initiative en faveur de son admission dans l'Alliance, alors qu'elle a autorisé le stationnement de troupes alliées sur son territoire et ouvert ses frontières aux réfugiés du Kosovo. *« Je m'attends à ce que cela soit interprété dans l'opinion macédonienne comme le fait que la Macédoine est contournée et reléguée une fois de plus à la dernière place »*, a déclaré le président Kiro Gligorov aux journalistes à l'issue du sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Washington. Quelque 12 000 soldats de l'OTAN sont déployés actuellement en Macédoine, et 4 000 autres y sont attendus en provenance de Grande-Bretagne, de France et d'Allemagne, a souligné M. Gligorov tout en rappelant avoir réitéré aux responsables de l'OTAN que la Macédoine n'autoriserait aucune opération militaire hostile à partir de son territoire. – *(Reuters.)*

Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale

« Il sera de moins en moins possible d'opprimer à l'abri de ses frontières »

Pour le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, l'intervention des Occidentaux en Yougoslavie, en dépit de ses défauts, constitue un pas important vers la reconnaissance du droit d'ingérence. A Athènes, où il se trouvait en fin de semaine dernière, M. Kouchner a rendu hommage à l'action de Médecins du monde-Grèce, seule organisation humanitaire à avoir pu se rendre à Pristina depuis le début des frappes aériennes. Deux convois transportant des vivres et du matériel médical ont pu atteindre Pristina, la capitale du Kosovo.

« Qu'est-il, selon vous, possible de faire pour les Albanais qui sont toujours au Kosovo ?

– La première des protections consisterait bien évidemment à obtenir l'arrêt des exactions, que la pression internationale soit suffisante pour interdire de déporter, de manipuler, de terroriser les Kosovars. Nous savons trop peu de chose sur ce qui se passe réellement au Kosovo, même si tout indique que Slobodan Milosevic et l'armée serbe jouent avec les déplacements de population comme on joue aux échecs, que la matière humaine n'est plus pour eux que de la boue qu'ils modèlent. Je persiste à croire que des corridors humanitaires devraient être envisagés, afin de protéger les déportés. Les résolutions des Nations unies permettent de créer de tels espaces qui visent à sécuriser les réfugiés en amont et non pas en aval, au plus près de chez eux, comme cela avait été fait au Kurdistan. Ainsi pourrait-on partir des frontières, en remontant les colonnes de réfugiés ; cela suppose une présence armée qui pourrait, au mieux, être assurée grâce aux Nations unies. Au risque d'apparaître isolé, je continue de penser que c'est encore l'un des seuls moyens à notre disposition pour secourir les Albanais qui errent au Kosovo.

– Quelle est votre opinion quant aux parachutages de vivres et de matériels du survie ?

– C'est une possibilité. J'ai été de ceux qui ont organisé de tels parachutages, réussis, notamment au Soudan et au Kurdistan. On oppose deux arguments : le premier c'est l'altitude beaucoup trop élevée à laquelle volent les avions de l'OTAN, le second c'est le danger que les denrées tombent aux mains des Serbes. Mais ici on ne parachuterait pas des armes, seulement des vivres, des tentes, des couvertures, des chaussures et, en toute hypothèse, ceci ira pour une bonne part aux Albanais. Ce type d'opération n'est pas une solution miraculeuse mais je crois que l'on devrait au plus vite l'étudier.

BERNARD KOUCHNER

– Existe-t-il, selon vous, d'autres possibilités de soutien ?

– Oui, l'action militaire terrestre, qui est exclue par tout le monde, mais à laquelle tout le monde pense. On peut aussi songer à l'envoi d'organisations véritablement neutres. Pour l'instant, il n'y en a que deux qui seraient susceptibles de pouvoir se rendre au Kosovo : la Croix-Rouge internationale et Médecins du monde-Grèce, dont plusieurs membres se sont déjà courageusement rendus à Pristina (la capitale kosovare), mais ils n'y suffiront bien évidemment pas.

– Combien la France accueillera-t-elle de réfugiés du Kosovo ?

– Au total, vraisemblablement entre quatre mille et six mille. Deux mille cinq cents sont d'ores et déjà enregistrés en Macédoine et en Albanie. Nous accueillerons en priorité, sur la base du volontariat, les personnes malades et celles qui ont de la famille en France. Il faut savoir qu'il y a quatre cent mille résidents kosovars en Allemagne et deux cent mille en Suisse, alors qu'il y en a fort peu en France. C'est pourquoi l'on compte moins de candidats pour la France que pour ces pays. A l'origine, nous proposions un accueil de trois mois. Nous étendrons cet accueil, si nécessaire, à une période d'un an. Ces personnes auront un permis de travail, une aide médicale et nous organiserons la scolarisation des enfants. Il s'agit, le premier ministre l'a souligné, d'un combat pour les droits de l'homme. Ce combat gagné, ces hommes et ces femmes rentreront chez eux.

– Regrettez-vous, comme d'autres, la confusion actuelle entre le militaire et l'humanitaire ?

– Je ne pense pas qu'il y ait la guerre d'un côté et l'humanitaire de l'autre. Ces effrayants déplacements de population sont un des éléments de la guerre dans cette région, tout le monde le sait. Arrêtons de cloisonner les indignations ! A l'époque de la guerre froide, l'action humanitaire s'est développée comme une force neutre, par obligation, et au sens où l'entend le Comité international de la Croix-Rouge, afin de pouvoir agir dans tous les camps. Aujourd'hui, cette neutralité est, selon moi, devenue caduque. Pour les soins, impartialité oui, neutralité non ! Laissons cette neutralité traditionnelle et parfois indispensable au Comité international de la Croix-Rouge qui souhaite la conserver.

« Le droit d'ingérence s'impose enfin »

» Nous observons que c'est désormais le droit d'ingérence, la protection préventive des minorités face à l'agression qui s'imposent enfin. La tragédie actuelle démontre que l'action n'a pas été assez préventive. Nous avons été quelques-uns à dire et à écrire, dès 1992, après la Bosnie, qu'il fallait aller au Kosovo, que tous les ingrédients de la tragédie étaient réunis. Nous sommes certes aujourd'hui en retard mais au moins nous agissons et cette action se situe plus en amont que dans le cas de la Bosnie.

» Au risque de paraître brutal et trop optimiste, je pense que nous vivons un grand tournant, positif, en termes de droit international et de démarche politique. Après Auschwitz, le Cambodge et le Rwanda, il faut considérer comme un succès majeur le fait que les nations démocratiques agissent pour protéger, à l'intérieur d'un pays souverain, une minorité. Il sera de moins en moins possible, demain, d'opprimer à l'abri de ses frontières. C'est un signal terrible donné, par la démocratie, aux dictateurs. Ceci n'excuse en rien notre surprise devant les conséquences inattendues de ce conflit.

» Quant aux problèmes d'accueil des réfugiés, d'organisation des camps, etc., ils dépassent de beaucoup les capacités des organisations non gouvernementales et réclament là le soutien de l'OTAN qui, fort heureusement, l'apporte. Dès que possible, le Haut-Commissariat aux réfugiés reprendra le commandement. Dans un conflit comme celui-ci, on ne peut pas toujours faire la séparation entre l'humanitaire et le militaire. Dans l'opération Life Line Soudan, c'étaient bel et bien des avions militaires qui permettaient de combattre la famine et tout le monde était content qu'ils apportent de la nourriture. Ce fut également le cas en Somalie. Les gens qui meurent de faim voudraient-ils de l'humanitaire et pas des armées ? Ils ont besoin d'aide, voilà l'essentiel.

» Rappelons-nous une seule chose : ce qui compte, ce sont les victimes, pas les spécialistes de la victime. Le problème n'est pas de protéger les organisations humanitaires, mais les victimes. Si l'on fait évoluer de manière positive les Etats, les armées, l'idée même de protection des minorités, nous aurons fait enfin entrer les droits de l'homme dans le droit international. Si on fait évoluer les Etats et les hommes politiques contre le « chacun chez soi », si l'on refuse les exactions d'un fascisme résiduel, cela constitue un grand progrès. Cela s'appelle le droit d'ingérence. Demain l'ONU le codifiera et l'appliquera. Il y aura moins de "Kosovo". Et la réunion de l'OTAN à Washington, malgré ses ambiguïtés, va exactement dans ce sens. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau et Claire Tréan

La télévision albanaise recherche les disparus

TIRANA
de notre envoyé spécial

Elles sont cinq, sagement assises par terre. muettes. Elles regardent s'agiter les techniciens, crier la régie, bouger une fois les caméras. Déjà, les projecteurs donnent toute leur puissance. Arlanda a chaud. *« Trente secondes ! »*, lance une voix. La petite Kosovare de huit ans s'essuie le front. C'est la première fois qu'elle passe à la télévision. Mirela Miloti, ancienne présentatrice du journal de Klan TV, ouvre la soirée. Le jour de l'arrivée des premiers réfugiés à Tirana, elle a quitté son prestigieux fauteuil pour créer « La maison accueillante ». L'objectif était de tout faire pour permettre à des familles éclatées de se retrouver.

Dès les cinq premières minutes, Mirela, debout, tailleur gris clair à jupe courte, introduit son petit monde. Ce soir, ils sont sept. Fatos, un étudiant en littérature de dix-huit ans, sans nouvelles de ses parents depuis deux semaines ; Hakl, professeur d'éducation physique de Malisheva, à la recherche de sa femme ; et les cinq fillettes, qui ont perdu une sœur, un père, des grands-parents. Cette première présentation faite, la journaliste accueille les « invités » du jour : ce soir, le représentant de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), un écrivain, un homme politique de l'opposition...

L'INDICE RASSURANT

Mais l'essentiel demeure l'attente. L'attente de l'indice rassurant, du coup de fil libérateur. Hier, une mère a reconnu sa fille dans l'enfant de quinze mois que Mirela tenait dans ses bras. Elle a appelé et raconté les heures de marche, l'épuisement, le voisin motorisé à qui elle avait confié le bébé, le convoi qui s'éclate... Un Kosovar installé en Allemagne depuis neuf ans et sans nouvelles de sa famille depuis trois semaines est venu dire sa détresse : une heure plus tard, mère et fils se parlaient au téléphone. *« Tous les soirs, il se passe quelque chose »*, dit Mirela. Ce soir, c'est un peu long, et les enfants s'ennuient. Arlinda s'agite, Zoje bâille.

« Bonsoir, j'appelle pour Fatos ! » La tension monte dans le studio. *« Le village de tes parents a été vidé. Ils ont été chassés. D'après ce que m'ont dit des amis, ils n'ont pas encore passé la frontière. »* La présentatrice reprend la parole. *« Alors, Fatos, ta réaction ? »* Le jeune étudiant hésite. Sourit tristement. *« Je suis content, ils ont l'air d'être vivants. »*

L'émission touche à son terme. L'animatrice se penche vers les enfants et présente les dessins réalisés pendant l'émission : les cinq fillettes ont dessiné une maison, leur maison. La première est verte, délicatement tracée. La deuxième est orange, plus chargée. La troisième est noire, avec un grand sigle UCK sur le mur. La quatrième est toute petite. La cinquième est bleue, avec, au centre, une grande traînée rouge. *« C'est quoi, ça ? »*, demande la journaliste. La petite fille la regarde : *« C'est du feu. Ma maison, elle est brûlée. »*

Nathaniel Herzberg

Le G7 tente de définir l'aide économique nécessaire à la région

LE CINQUANTENAIRE de l'OTAN à peine terminé, Washington reçoit pour trois jours, à partir du lundi 26 avril, la plupart des responsables économiques et financiers de la planète à l'occasion des réunions de printemps du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.

En marge de ces manifestations, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays industrialisés (G7) devaient se retrouver lundi après-midi pour faire le point sur l'état de l'économie mondiale. Ils devaient également approfondir la réflexion en cours sur la manière de venir en aide aux pays directement touchés par le conflit au Kosovo. Les initiatives ne manquent pas. Le chancelier allemand, Gerhard Schröder, a invité dimanche ses collègues de l'OTAN à réfléchir à un *« plan Marshall »* pour les Balkans. Mais dans un premier temps, les ministres des finances et les institutions multilatérales s'efforcent d'évaluer les besoins, de définir les étapes de l'aide et de répartir l'effort entre les différents bailleurs de fonds.

ALBANIE ET MACÉDOINE

L'effort est ciblé en priorité sur l'Albanie et la Macédoine, dont l'équilibre économique est fragilisé par les réfugiés. L'aide humanitaire déjà décidée est destinée à ces deux pays, qu'elle provienne des Etats-Unis (50 millions de dollars, soit 47 millions d'euros), de l'Union européenne (150 millions d'euros), de l'Allemagne (58 millions d'euros) et de la France (34 millions d'euros). Même chose pour l'aide économique d'urgence fournie par l'Union européenne ou la Banque mondiale – mais aussi les Etats-Unis, les Pays-Bas, ou la France – et qui s'élève à quelque 2 milliards de francs (305 millions d'euros). L'Albanie et la Macédoine pourraient également, selon une proposition française, voir annulée une partie de leur dette extérieure pendant deux ans.

La réflexion est sur le point d'être élargie au Monténégro et à la Bosnie-Herzégovine, qui voient toutes deux affluer des populations fuyant le Kosovo. Au-delà des pays de la ligne de front, la Bulgarie et la Roumanie – dont l'économie est particulièrement fragile – commencent également à ressentir les effets de la crise en raison du tarissement de leurs échanges commerciaux *(lire page 2)*. Le comportement des institutions financières à leur égard devrait être révisé à l'aune de cette nouvelle situation.

Les grands argentiers commencent, par ailleurs, à s'interroger sur les répercussions que pourrait avoir le conflit des Balkans sur la santé économique mondiale, et singulièrement en Europe. Alors qu'à Paris le discours se veut rassurant, l'Italie s'inquiète. Le ministre du trésor, Carlo Azeglio Ciampi, souligne que *« la situation de l'Italie est pire que celle des autres dans un contexte de détérioration conjoncturelle de l'Europe »*, et que *« la guerre a introduit un élément d'incertitude supplémentaire »*.

Babette Stern

Les réfugiés font état de nombreuses exactions des Serbes

ALORS que de nombreux réfugiés albanais du Kosovo, originaires de l'ouest de la province, trouvaient jusque-là refuge au Monténégro voisin – où 65 700 déplacés se trouvent actuellement –, les récentes incursions de militaires serbes en territoire monténégrin ont, semble-t-il, poussé les réfugiés à trouver refuge en Albanie. Selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), plus de 10 000 Kosovars réfugiés au Monténégro sont passés depuis mardi 20 avril en Albanie et, au total, 33 965 réfugiés sont entrés en Albanie à partir du Monténégro depuis le commencement des frappes de l'OTAN contre la RFY, selon la même source.

Selon les témoignages de réfugiés kosovars, arrivés dimanche 25 avril à la frontière albano-monténégrine, c'est une tuerie serbe au Monténégro qui est à l'origine de ce nouvel exode vers l'Albanie. Selon les récits de divers arrivants, les paramilitaires serbes ont fait une incursion dans les villages surplombant Rozaje au Monténégro tuant six Kosovars dans le village de Husaj et trois autres dans celui de Bukel. Rozaje, qui, en raison de sa forte population albanaise, constituait un point de ralliement des réfugiés kosovars au Montégréno, est toujours tenue par la police monténégrine, mais *« la situation n'y est plus très sûre, en raison de la présence à proximité d'une unité de l'armée fédérale yougoslave »*, ont indiqué des réfugiés.

RECOUPEMENT DES TÉMOIGNAGES

Si le nombre d'Albanais du Kosovo arrivant dans le nord de l'Albanie continue à être limité, le HCR se prépare à l'arrivée d'une nouvelle vague de réfugiés, selon son porte-parole à Kukës (nord), Jacques Franquin. Selon des témoignages recueillis par le HCR auprès des réfugiés arrivant au poste-frontière de Morina, quelque 50 000 personnes seraient en mouvement dans le sud du Kosovo, d'où elles pourraient gagner le nord de l'Albanie dans les prochains jours, selon Jacques Franquin.

Confrontée, ces trois dernières semaines, à un risque de pénurie à cause de l'afflux de 350 000 réfugiés kosovars en Albanie, la ville de Kukës (20 000 résidents en temps normal, plus de 50 000 aujourd'hui), située à 30 kilomètres du poste-frontière de Morina, tente, sans grand succès, d'évacuer ses réfugiés vers le sud.

En Macédoine, où sont concentrés actuellement 135 200 réfugiés, plus de 1 500 réfugiés du Kosovo se sont présentés, dimanche 25 avril, au poste-frontière de Blace. Ils ont décrit de *« nombreuses atrocités et exécutions collectives »* commises il y a une semaine par les Serbes dans trois villages situés au nord de la ville d'Urosevac, selon un porte-parole du HCR, Ron Redmond. Les réfugiés, en provenance de trois villages de la région de Lipljane, ont raconté comment, il y a une dizaine de jours, les paramilitaires serbes y auraient massacré 56 personnes, violant cinq ou six femmes avant de les assassiner. Les massacres se sont déroulés entre le 16 et 18 avril dans les villages de Hallac Ivogel, Ribar Ivogel et Slavi. *« Certains cadavres ont été profanés et les yeux arrachés de leurs orbites »*, a dit le porte-parole du HCR.

Toujours en Macédoine, les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) travaillent, depuis le 20 mars, à établir un bilan des exactions des forces serbes au Kosovo à partir de témoignages. Ceux-ci font état de viols, de viols et d'exécutions sommaires : *« dans certains cas,* précise l'OSCE dans un texte de deux pages publié récemment, *ils ont été capables de donner des détails précis sur les uniformes et les insignes »* portés par les paramilitaires, autant de détails qui seront transmis par l'OSCE au Tribunal pénal international. – *(AFP, AP, Reuters.)*

هكذا من الأصل

L'ancienne capitale du Monténégro affiche ses rêves d'indépendance

Une unité de la police militaire de Belgrade a été « expulsée »

A Cetinje, l'ancienne capitale d'un royaume qui disparut en 1918, les vestiges sont entretenus avec une fervente nostalgie. Symbole d'un passé resté tabou sous Tito, cette étonnante bourgade nichée en altitude, aux élégantes bâtisses fin de siècle, est devenue la place forte du nationaliste monténégrin. Ici et là s'affichent des graffitis favorables au parti autonomiste, ou souhaitant « *longue vie au Monténégro !* ».

CETINJE
de nos envoyées spéciales

A l'entrée de Cetinje, un groupe d'hommes en treillis, portant les insignes des forces spéciales de la police monténégrine, monte la garde. Un peu plus loin, l'hôtel

REPORTAGE

Cetinje est devenue la place forte du nationalisme monténégrin

Grand, vaste structure moderne, a été investi par des réservistes de la police, troupes fidèles aux autorités du Monténégro qui veulent tenir tête à Slobodan Milosevic. L'armée yougoslave n'a pas un seul soldat à Cetinje, place forte du nationalisme monténégrin : elle n'oserait pas, dit-on ici avec bravade. Le 16 avril, des membres d'un mystérieux « *Mouvement de résistance du Monténégro* » ont mis en déroute douze hommes de la police militaire venus arrêter à Cetinje de jeunes Monténégrins qui refusent l'enrôlement dans l'armée.

Cernée par les « *résistants* », l'unité de la police militaire a été expulsée de la ville sans qu'un coup de feu ne soit échangé. Dans le café qu'il possède à Cetinje, décoré de portraits du dernier roi du Monténégro, Nicolas Ier, l'homme qui a piloté cette opération, le « *commandant Bobo* », explique que son groupe, formé de « *simples citoyens* » lutte pour « *un Monténégro libre et indépendant* ». Cette petite troupe, réduite en nombre mais apparemment déterminée, disposerait d'un camp d'entraînement dans les montagnes. Le « commandant » est un ancien entraîneur de l'équipe nationale de Yougoslavie de handball. « *Nous sommes prêts à appuyer la police si cela s'avère nécessaire* » dit-il, c'est-à-dire en cas de coup de force de l'armée yougoslave.

Cetinje est pour les Monténégrins le symbole d'un passé resté tabou sous le régime de Tito, mais que l'on tente aujourd'hui de raviver, à la faveur de la rupture politique avec Belgrade. La mémoire qu'on cultive est celle d'un pays de farouches combattants montagnards, qui, contrairement à la Serbie, échappa pendant des siècles à la domination des Ottomans. Les traditions et légendes sont donc distinctes de celles des Serbes. « *Sous le régime communiste, nos parents ne nous en parlaient jamais* », commente un intellectuel, « *nous avons longtemps été privés de notre histoire* ». Cetinje abritait avant 1918 une douzaine de légations étrangères, dont une ambassade de France. Elles sont, avec le grand monastère, les plus beaux monuments de la ville, abritant désormais musées et administrations. La ville est aussi le centre de l'Eglise monténégrine orthodoxe autocéphale, née en 1766 et éliminée en 1920, qui tente maintenant avec difficulté de se rétablir.

Dans sa maison récente construite en périphérie, où une chapelle a été aménagée au rez-de-chaussée, le métropolite Mihaïlo avoue que son Eglise ne compte « *que quatre prêtres* » et guère de lieux de culte. Les six cent cinquante églises du pays restent aux mains de l'Eglise orthodoxe serbe, qui s'en est emparée après la chute du royaume du Monténégro. Aucune restitution n'a encore eu lieu. Selon une habitante, le pouvoir du président monténégrin Milo Djukanovic, soucieux de ménager ses relations avec les pro-serbes, préfère soigner ses relations avec l'Eglise de Belgrade : « *il faut être proche de ses ennemis* », dit-elle.

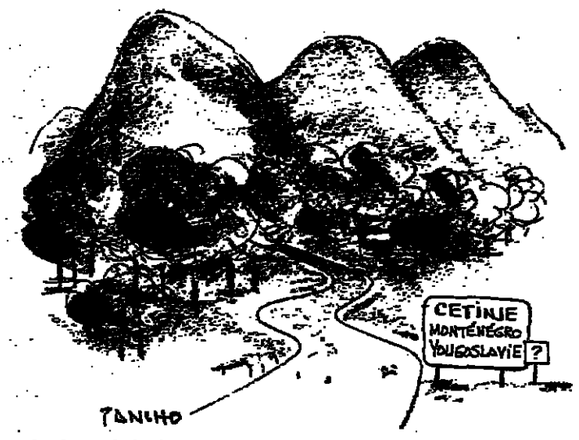

DÉPOUILLES DU ROI

C'est ironiquement Slobodan Milosevic qui donna le coup d'envoi de cette « renaissance » de l'identité monténégrine qu'il récuse, en autorisant en 1989 le retour des dépouilles du dernier roi du Monténégro, Nicolas Ier, et de son épouse Milena. « *Les voitures venues de partout bouchaient la route sur des kilomètres* », soupire un des officiers de police qui tuent le temps en jouant aux cartes à l'hôtel Grand. Le prince héritier, Nicolas Petrovic, arrière-petit-fils du dernier roi, est architecte à Paris. Venu cette année à Cetinje pour la Pâque orthodoxe, il y subit un affront. Un témoin raconte qu'alors que le prince héritier se trouvait dans la petite église de ses ancêtres – une de celles du monastère – un prêtre connu pour son militantisme antimonténégrin, se précipita sur lui et l'équipe de télévision qui l'accompagnait pour les chasser brutalement. Le prince demande désormais des excuses de l'Eglise serbe.

La dynastie des métropolites Petrovic, qui succéda aux Cernojevic au début du XVIIIe siècle, se proclama « *princière* » au milieu du XIXe, avec la protection de la Russie. Lycées, écoles de filles et institutions cultuelles diverses furent développées. Mais pas au dépens des grandes traditions guerrières : en moins d'un siècle, le Monténégro fut quatre fois en guerre contre la Turquie. Il se battit aussi contre la Bulgarie en 1913 et contre l'Autriche-Hongrie en 1914-1918. Le roi Nicolas quitta le pays pour l'Italie en 1916 et son armée dut poser les armes. Une « Grande assemblée nationale », siégeant à Podgorica, la future capitale qui se développait dans la plaine, détrôna le roi en novembre 1918 et proclama l'union du Monténégro et de la Serbie, seize fois plus peuplée.

C'est cette union que l'actuel président monténégrin a entrepris d'atténuer, voire effacer, sans pour autant prononcer publiquement le mot d'indépendance. A plusieurs reprises, il a déclaré vouloir s'appuyer, s'il le fallait, sur « *la police et le peuple* ». Perchée dans ces montagnes, Cetinje est un bastion sur lequel le président peut compter, assure le « *commandant Bobo* ».

Un lieu de repli serait même prévu pour le président à l'hôtel Grand. Ces rumeurs qui courent dans la vieille capitale traduisent à elles seules la fragilité de la renaissance monténégrine et l'isolement politique potentiel de Cetinje, même si le « *commandant Bobo* » revendique des partisans « *dans tout le pays* ».

Sophie Shihab et Natalie Nougayrède

VU A LA TÉLÉVISION SERBE

Un cocktail insolite d'images et de sons

DEPUIS le bombardement, vendredi 23 avril, du principal bâtiment de la télévision serbe, seul parvenait le signal vidéo du programme émis par satellite depuis Belgrade. Après une nouvelle interruption totale due à de nouvelles frappes sur les installations de la télévision dans la nuit de samedi à dimanche, le signal satellite a été rétabli dimanche après-midi, cette fois-ci accompagné du son, lequel est toutefois repris du premier programme de la radio d'Etat de Belgrade. Ce problème technique singulier n'affecte toutefois que le programme à destination de l'étranger. Les habitants de Belgrade peuvent, pour leur part, toujours suivre le programme de la RTS, image et son, par l'intermédiaire d'émetteurs d'autres télévisions locales.

Il en résulte, vu de l'étranger, un insolite mélange, image et son. Entre ses bulletins d'information, la radio de Belgrade semble veiller à ne diffuser que de la musique classique ou douce en évitant rock'n roll et autre musique de variété. Concernant l'image même, les possibilités techniques de la télévison serbe semblent elles aussi fortement limitées. La plupart des informations sont simplement lues par les présentateurs installés dans un studio modestement équipé. Et seules sont accompagnées d'images les informations concernant Belgrade et l'étranger. Cette absence d'images provenant des autres villes de Serbie révèle une importante dégradation du réseau de relais en Serbie, ce que confirme l'AFP qui précise que le programme télé émis de Belgrade ne peut être capté que dans la capitale et ses environs.

A en juger par les seules images et le texte des bulletins d'information de la radio le contenu des informations n'a pas changé. On note même une plus grande virulence à l'égard de l'OTAN. Ainsi l'épithète « *terroriste* » est employé de façon plus systématique pour qualifier les opérations de l'Alliance et ses responsables. Par ailleurs, la RTS a annoncé que le gouvernement fédéral avait demandé au Conseil de sécurité de l'ONU que « *des mesures concrètes soient prises pour mettre, sans délai, un terme à l'agression de l'OTAN* » ; et que Belgrade intentait une action auprès de la Cour internationale de justice à La Haye contre « *les pays membres de l'OTAN participant à l'action contre la Yougoslavie* » pour infraction au droit international.

A ces deux décisions, s'inscrivant dans la guerre de position diplomatique menée par Belgrade, est venu s'ajouter un message du patriarche de Russie, Alexis II, adressé au président Milosevic. Selon la radio, le patriarche de Russie a « *souligné que les idées et approches exprimées au cours de ces entretiens* [entre Slobodan Milosevic et l'émissaire russe Viktor Tchernomyrdine] *représentent une réelle base pour une solution pacifique et politique de la crise au Kosovo* ».

« *Se prononçant pour une cessation immédiate des bombardements de l'OTAN* », Alexis II a « *jugé positives les positions du président Milosevic concernant une interruption des actions au Kosovo, le retour des réfugiés qui ont quitté leurs foyers en raison de l'action du pacte de l'OTAN, et la volonté ouverte d'examiner les possibilités d'une présence d'une mission internationale sous l'égide de l'ONU avec la participation obligatoire de la Russie* ». « *Tout cela,* selon le patriarche russe, *ouvre de nouvelles possibilités pour une solution pacifique.* »

Hector Forest

La crise financière « semble terminée » selon Michel Camdessus

WASHINGTON. La crise financière internationale « *semble terminée* » mais ses conséquences sociales vont mettre du temps à se résorber, a déclaré, dimanche 25 avril, à Washington, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus. Les conséquences sociales de la crise se feront sentir « *en particulier en Asie où le concept de protection sociale était pratiquement virtuel* », a souligné M. Camdessus. Pour la Banque mondiale également, les crises financières ont accru la pauvreté. En Russie, près de 20 % de la population se trouve dans un état d'extrême pauvreté, a indiqué Johannes Linn, vice-président de la Banque mondiale pour l'Europe et l'Asie centrale et les douze prochains mois seront « *très difficiles* ». – *(AFP)*

Paris veut préciser le droit des victimes devant la justice internationale

PARIS. Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, et la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, ouvriront, mardi 27 avril au centre Kléber à Paris, un séminaire rassemblant pendant deux jours une quarantaine d'experts internationaux sur la question de l'accès des victimes à la future Cour pénale internationale (CPI). Le statut de la Cour, adopté en juillet 1998 à Rome, reconnaît des droits aux victimes des crimes les plus graves (droit de saisir le procureur, participation à la procédure, droit à réparations). Ces droits devront être précisés dans le « règlement de procédure et de preuves » de la CPI, en cours de négociation et qui devra être achevé en juin 2000. La rencontre, organisée à l'initiative de la France, veut apporter une contribution à cette négociation sur un sujet considéré comme essentiel à Paris et qui pose de très nombreuses questions, à commencer par celle de la représentation des victimes.

Le Portugal célèbre le 25e anniversaire de la « Révolution des œillets »

LISBONNE. Le vingt-cinquième anniversaire de la « *Révolution des oeillets* », qui mit fin à plus de quarante ans de dictature salazariste au Portugal, a été célébré dimanche 25 avril. Une séance solennelle s'est tenue au Parlement, tandis qu'un défilé militaire avait lieu sur l'avenue de la Liberté à Lisbonne. Le temps d'une journée, les œillets rouges qui ornèrent le canon des fusils et les blindés ont émaillé à nouveau les cérémonies et les nombreuses manifestations populaires dans tout le pays. Fleur rouge à la boutonnière, le président de la République, Jorge Sampaio, a évoqué au Parlement « *le jour de la liberté et de l'espoir* » rendu possible par l'action des jeunes capitaines qui ont tourné la page d'une des plus anciennes dictatures au monde. – *(AFP)*

DÉPÊCHES

■ **GAZA : Le Conseil central de l'OLP a été convoqué à une réunion,** mardi 27 avril à Gaza, pour décider si un Etat palestinien doit être proclamé le 4 mai, à la fin de la période intérimaire d'autonomie convenue en 1993 avec Israël. Plusieurs pays amis de l'Autorité palestinienne ont conseillé un report de cette proclamation unilatérale, qui pourrait favoriser un raidissement israélien et la réélection de Benyamin Nétanyahou au poste de premier ministre de l'Etat hébreu le 17 mai. – *(AFP)*

■ **IRAK : le gouvernement irakien accuse les Etats-Unis et la Grande-Bretagne** de larguer des réservoirs de carburant sur des terres agricoles, dans le sud de l'Irak. Lors de leur survol de l'espace aérien irakien dans la zone d'exclusion aérienne, au sud, des avions américains et britanniques ont largué des réservoirs de carburant « *ce qui a provoqué la mort d'un nombre de citoyens innocents* », a indiqué le chef de la diplomatie, Mohamad Saïd ElSahaf, dans des messages adressés, samedi 24 avril, au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan et au président actuel du Conseil de sécurité, Alain Dejammet. – *(AFP)*

■ **CORÉES : les deux Corées, les Etats-Unis et la Chine** ont tenu, dimanche 25 avril à Genève, leurs premiers pourparlers concrets sur les moyens de réduire la tension dans la péninsule coréenne. « *Nous avons eu des discussions sérieuses* », a brièvement déclaré un officiel sud-coréen. Ces pourparlers ont été lancés en décembre 1997 et la session en cours, la cinquième, doit prendre fin mardi. La précédente avait eu lieu en janvier. Aucun progrès sur le fond n'est attendu. – *(AFP)*

■ **Des affrontements spectaculaires ont eu lieu,** dimanche 25 avril à Séoul, capitale de la Corée du Sud, entre des étudiants d'extrême-gauche et la police anti-émeutes. Les étudiants soutenaient un mouvement de grève dans le métro de Séoul, lancé il y a une semaine contre un plan gouvernemental de restructuration. – *(AFP)*

Les victimes de la catastrophe de Tchernobyl manifestent en Ukraine

KIEV. Plus de 3 000 victimes de l'explosion du réacteur nucléaire de Tchernobyl, accompagnées de représentants des partis d'opposition, ont manifesté, dimanche 25 avril à Kiev, à l'occasion du treizième anniversaire de la catastrophe (qui avait eu lieu le 26 avril 1986). Les manifestants ont appelé le gouvernement à leur verser leurs pensions d'invalidité, impayées depuis plusieurs mois. Plus de 1,5 million d'Ukrainiens (dont 1 millions d'enfants) souffrent de troubles de la santé liés aux retombées nucléaires et reçoivent à ce titre une pension d'invalidité du gouvernement. Mais les autorités doivent aux victimes plus de 800 millions de hryvnias (188 millions d'euros) en pensions impayées. Aujourd'hui, la centrale représente toujours un danger et sa fermeture, prévue en l'an 2000, n'est toujours pas certaine. – *(AFP)*

DUBLIN 880 F 134,16 €
BARCELONE 980 F 149,40 €
SEVILLE 1 200 F 182,94 €
TOZEUR 1 400 F 213,43 €
RHODES 1 500 F 228,67 €
HURGHADA 1 900 F 289,65 €
**LOME 1 990 F 303,38 €
LOS ANGELES 2 395 F 365,12 €
PUNTA CANA 2 990 F 455,82 €
KILIMANDJARO 3 550 F 541,19 €

LES ANTILLES*
2 490 F 379,60 €

VOLS ALLER RETOUR
DEPART DE PARIS
*DEPART DE LYON, MARSEILLE, TOULOUSE, NANTES + 400 F ou 60,98 €
** REDUCTION DE 25 % POUR UNE 2e PERSONNE EN CLASSE HORIZON A CERTAINES DATES
HORS TAXES AERIENNES
200 AGENCES EN FRANCE
3615 NF
1,29F la minute et 0,65F en semaine de 19h à 8h, du samedi 12h au lundi 8h(1,09F la minute

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

La police redoute une série d'attentats racistes après une deuxième explosion à Londres

La présence d'esprit d'un passant a évité une « catastrophe humaine » sur un marché de Brick Lane

L'explosion d'un engin à clous sur un marché bengali n'a fait qu'une demi-douzaine de blessés dans la banlieue est de Londres, un passant ayant placé le sac qui le contenait dans le coffre de sa voiture. La police est persuadée qu'elle a affaire à une campagne raciste depuis l'explosion, une semaine auparavant à Brixton, d'un engin du même type. A Washington, Tony Blair a fermement dénoncé l'attentat.

LONDRES
de notre correspondant

Même méthode, même cible, même revendication. Une semaine, jour pour jour, après l'attentat à la bombe qui avait fait une trentaine de blessés à Brixton, dans un quartier afro-antillais de Londres (*Le Monde* du 21 avril), la police britannique est maintenant certaine qu'elle a affaire à une campagne d'attentats racistes. Un engin similaire à celui de Brixton, déposé cette fois sur un marché dominé par des immigrants bengalis, a en effet explosé, samedi 24 avril à Brick Lane, dans la banlieue est de Londres. Grâce à la présence d'esprit d'un passant qui avait déposé le sac abandonné contenant l'engin dans le coffre de sa voiture pour le porter à la police, la bombe, rudimentaire et remplie de clous comme la précédente, n'a fait qu'une demi-douzaine de blessés légers. L'impact, la destruction immédiate du véhicule et le souffle de la bombe démontrent que *« nous avons échappé à une véritable catastrophe humaine »*, a dit un policier.

Comme la semaine précédente à Brixton, un correspondant anonyme a revendiqué l'attentat en téléphonant à la police au nom du groupuscule néo-nazi « Combat 18 ». Scotland Yard n'écarte officiellement *« aucune piste »* mais plusieurs experts de l'extrême droite britannique, sachant à quel point le groupuscule en question est pénétré et surveillé de près depuis des mois par la brigade antiterroriste, n'écartent pas l'éventualité que le coupable soit un dissident isolé ou un groupe de dissidents néo-nazis. De fait, après « Combat 18 », qui avait fait circuler il y a quelques semaines des tracts ronéotés expliquant la fabrication de bombes artisanales, trois groupuscules racistes, jusque-là inconnus, ont également revendiqué les attentats par téléphone.

Parmi eux figure une certaine organisation nommée « Les Loups Blancs » qui s'était manifestée pour la première fois trois jours avant l'attentat de Brixton en envoyant une lettre de menaces à une députée travailliste de couleur, Oona King. Fréquente et vigoureuse oratrice contre le racisme direct et indirect dans la société britannique, Mme King, dont la circonscription inclut notamment Brick Lane, a remis la lettre à la police et révélé dimanche une partie de son contenu. *« Lorsque retentiront les douze coups de minuit le 31 décembre 1999*, peut-on lire, *les Loups Blancs commenceront à rugir et à se mettre en chasse. Vous êtes prévenue. Hail Britannia ! »*.

RENFORTS DE POLICE

La concomitance relative des attentats avec la récente publication d'un rapport officiel condamnant le *« racisme institutionnel »* en Grande-Bretagne, notamment dans la police (*Le Monde* du 26 février), n'a échappé à personne. Jugé *« extrême »*, y compris dans ses recommandations, par beaucoup de gens et jusque dans les rangs du centre-droit, le rapport McPhearson a pu, selon plusieurs commentateurs, *« exaspérer les fascistes et néo-nazis de ce pays »*. Pour l'heure, la police, dont le chef suprême, Sir Paul Condon, a dit *« craindre fortement »* que d'autres attentats du même type se produisent, a renforcé ses effectifs en uniforme dans les quartiers ethniquement mixtes des grandes villes et continue d'étudier des dizaines d'heures de films enregistrés par ses caméras vidéo de surveillance urbaine. Une prime de 30 000 livres – environ 300 000 francs – a été offerte à toute personne susceptible de mener aux coupables. Jusqu'ici sans résultat.

L'affaire, qui éclate au moment où le Royaume-Uni a pris une position en flèche dans ce que plusieurs ministres ont appelé *« le combat contre la purification ethnique au Kosovo »*, émeut tout le pays et fait la « une » de tous les médias. De Washington, où il a participé au cinquantenaire de l'OTAN, le premier ministre Tony Blair a fait savoir que *« la Grande-Bretagne ne tolérera pas ce genre de chose indigne »* et que *« tous les efforts seront faits pour traduire les coupables en justice »*.

Patrice Claude

Les Vénézuéliens approuvent la convocation d'une Assemblée constituante

Une victoire pour le président Chavez

SAINT-DOMINGUE
de notre envoyé spécial

L'écrasante victoire du « oui » au référendum convoqué, dimanche 25 avril, par le président vénézuélien Hugo Chavez a été tempérée par une forte abstention. 88 % des votants ont approuvé la convocation d'une Assemblée constituante, clé de voûte de la *« révolution pacifique »* que l'ancien lieutenant-colonel parachutiste entend réaliser pour en finir avec *« le régime corrompu et pourri des partis traditionnels »*. Dès la publication des premiers résultats, les représentants de ces partis, au pouvoir durant quarante ans jusqu'à l'élection triomphale de M. Chavez, en décembre 1998, ont insisté sur *« l'impressionnante abstention »*, supérieure à 60 %. Selon le président d'Action démocratique (AD, sociale-démocrate), Carlos Canache, cette apathie des électeurs *« est le fruit de l'incertitude, de la confusion et des tensions politiques »*.

La veille du scrutin, Hugo Chavez avait appelé ses concitoyens à voter massivement en faveur de l'Assemblée constituante pour remplacer *« l'actuelle Constitution moribonde »*. *« C'est une nécessité historique car le système politique vénézuélien a perdu son essence démocratique, sa légitimité... Il est fondamental que nous fassions une transformation radicale de l'État et du système politique »*, a-t-il plaidé lors d'une brève intervention télévisée. Le jour même de son entrée en fonctions, le 2 février, le président Chavez avait signé le décret convoquant le référendum sur l'Assemblée constituante.

Une virulente bataille, politique et légale, a, depuis, opposé le président au Congrès et à la Cour suprême à propos de la composition et des attributions de l'Assemblée constituante. Hugo Chavez soutient que cette assemblée *« issue du peuple souverain »* aura un caractère *« fondateur »* et la capacité de dissoudre tous les pouvoirs de l'Etat, à commencer par le Congrès élu en novembre 1998, où ses partisans ne détiennent qu'un tiers des sièges. Pour le tribunal suprême, l'Assemblée devra s'en tenir à la rédaction d'une nouvelle Constitution, la vingt-sixième depuis l'indépendance. Les constituants, qui prendront leurs fonctions le 5 juillet, auront six mois pour rédiger la nouvelle charte, qui sera soumise à référendum au début de l'année 2000.

« TENDANCES AUTORITAIRES »

Face à l'imposante popularité d'Hugo Chavez, aucun des grands partis traditionnels n'a ouvertement fait campagne pour le « non ». Plusieurs dirigeants de l'opposition, comme l'ancien président Carlos Andrés Perez, ont annoncé leur intention de se faire élire à la Constituante pour se battre contre *« les tendances autoritaires »* qu'ils attribuent à l'ancien officier qui avait pris la tête d'une tentative de putsch en 1992. Hugo Chavez s'est publiquement prononcé pour la réélection présidentielle, actuellement interdite, et l'allongement du mandat présidentiel de cinq à sept ans. Selon ses adversaires, la réforme constitutionnelle a d'abord pour but de garantir son maintien au pouvoir dix ou quatorze ans et d'éliminer les contrepoids que sont le Congrès et la Cour suprême.

D'après un sondage que vient de publier le quotidien *El Nacional*, les trois quarts de la population sont plus préoccupés par la solution de la grave crise économique que traverse le Venezuela que par les joutes politiques. Le Fonds monétaire international, dont une mission est attendue début mai à Caracas, prévoit une contraction de 3,6 % de l'économie cette année et la poursuite de l'inflation à un taux de 26 %. Dans ce pays doté des plus importantes réserves d'hydrocarbures hors du Moyen-Orient, plus de 60 % de la population vit dans la pauvreté. Hugo Chavez a obtenu la semaine dernière le pouvoir de légiférer par décret pour affronter un déficit budgétaire de 9 milliards de dollars (8,5 milliards d'euros), soit 9 % du produit intérieur brut. Si elle se confirme, la hausse des prix du pétrole l'aidera dans cette tâche. Le renchérissement de 3 dollars par baril du pétrole vénézuélien représente des recettes supplémentaires de 2 milliards de dollars (1,9 milliard d'euros) sur l'année. Suivi avec attention en Amérique latine, l'avenir du « chavisme » dépend de cette manne autant que de l'effort de « rédemption » constitutionnelle.

Jean-Michel Caroit

Des élections anticipées vont avoir lieu en Inde

NEW DELHI
de notre correspondante

Après dix jours de crise politique, le verdict coûteux mais inévitable est tombé : les 600 millions d'électeurs indiens vont se rendre aux urnes pour la troisième fois en trois ans. Réuni ce lundi 26 avril, le cabinet intérimaire conduit par les nationalistes hindous du BJP (Parti du peuple indien) a, suivant la Constitution, recommandé la dissolution de la Chambre au président K. R. Narayanan, qui l'a acceptée.

Ces nouvelles élections, dont personne ne voulait, sanctionnent l'incapacité de l'opposition à mettre en place une alternative au gouvernement de coalition conduit depuis treize mois par Atal Bihari Vajpayee et qui est tombé après avoir perdu d'une voix un vote de confiance consécutif à la défection d'un de ses alliés.

Reçue dimanche par le président, Sonia Gandhi, présidente du parti du Congrès, deuxième formation parlementaire après le BJP, avait admis son échec en affirmant : *« J'ai fait de mon mieux pour convaincre nos collègues et amis des autres partis laïques de soutenir un gouvernement Congrès minoritaire mais j'ai échoué »*. Quand on lui a demandé si le Congrès soutiendrait un gouvernement de « troisième front » qui aurait été dirigé par le vieux et respecté leader du Parti communiste marxiste (CPI-M), Jyoti Basu, Mme Gandhi a répondu par la négative : *« Non. Nous ne soutiendrons personne d'autre »*. Puis, en colère, Mme Gandhi a ajouté : *« Malheureusement, j'ai le sentiment que, tandis que de nombreux partis laïques étaient sincères dans leur volonté de soutenir le Congrès, d'autres ont placé leurs intérêts personnels avant ceux du pays »*.

Mme Gandhi visait notamment le parti Samajwadi (socialiste) dirigé par Mulayam Singh Yadav, un ancien ministre de la défense, dont le refus absolu de soutenir le Congrès a empêché celui-ci d'obtenir les 272 sièges requis pour obtenir une majorité. Principalement implanté dans l'État d'Uttar-Pradesh (160 millions d'habitants), qui envoie 85 députés au Parlement, le parti Samajwadi est directement opposé au Congrès dans cet État-clé et craignait de perdre son électorat local en soutenant le Congrès à Delhi. Le CPI-M avait accepté que le premier ministre du Bengale-Occidental, M. Basu, forme un gouvernement de « troisième front » avec un soutien extérieur du Congrès. Il a, depuis, rejeté la responsabilité de l'échec à la fois sur le Congrès et le Samajwadi.

Le BJP, qui a réussi pendant ces dix jours d'incertitude à garder intacte sa coalition mais n'a pas pu obtenir des voix supplémentaires pour réunir de nouveau une majorité, voudrait désormais que les élections interviennent rapidement pour bénéficier de la vague de sympathie qui a suivie sa chute. Les élections doivent intervenir entre 45 jours et 6 mois après l'annonce de la dissolution. En raison de la mousson, période peu propice à un scrutin, les dates avancées sont soit juin soit septembre.

L'ÉCHEC DE SONIA GANDHI

Le BJP pourrait effectivement sortir renforcé de ce nouveau scrutin tant, comme l'écrit l'éditorialiste de *l'Asian Age*, J. Akbar, *« l'absolue confusion parmi les opposants du BJP, emmenés par le Congrès et poussés par la gauche, a fait apparaître la coalition du BJP comme un hâvre de stabilité et de respectabilité »*.

Confrontée à sa première vraie crise politique, Mme Gandhi a échoué. Si le retour de la « dynastie » est encore un argument à l'intérieur du Congrès, il ne suffit pas à convaincre ses alliés potentiels. Une des erreurs de Mme Gandhi, qui pourrait avoir des répercussions au sein de son mouvement, est sans aucun doute de s'être entourée de conseillers coupés des réalités, plus aptes à la flatter qu'à lui donner une juste estimation de la situation. En se montrant au côté de Mme Jayalalitha, ancienne actrice reconvertie en politique et dont le retrait de la coalition gouvernementale a provoqué la crise, Mme Gandhi [illegible] le signal qu'attendait cette dernière sans s'assurer du solide soutien des autres opposants du BJP. En cédant trop vite à l'attrait du pouvoir, Mme Gandhi a prêté le flanc aux critiques de tous ceux qui reprochent à son parti d'être incapable de vivre dans l'opposition. Elle va devoir maintenant affronter une deuxième campagne électorale avec son prestige affaibli et alors que le Congrès est loin d'avoir regagné le terrain perdu dans des États-clés. De plus cette dernière crise va laisser des traces dans l'opposition, rendant plus difficiles les alliances électorales en son sein.

Françoise Chipaux

La manifestation d'une secte d'obédience bouddhiste réunit dix mille personnes à Pékin

PÉKIN
de notre correspondant

Pékin a été le théâtre, dimanche 25 avril, de la plus importante manifestation de rue depuis dix ans dans des conditions de soudaineté qui ont pris de court les autorités. Environ dix mille membres de Falun Gong, une association de *qigong* (adepte des exercices respiratoires) d'obédience bouddhiste, se sont répandus – telle une longue chaîne humaine – sur deux kilomètres de trottoirs autour de Zhongnanhai, le siège du gouvernement. Ils se sont dispersés sans incident dans la soirée après une dizaine d'heures d'occupation des lieux. Le rassemblement visait à réclamer la libération d'animateurs de Falun Gong arrêtés une semaine auparavant à Tianjin – port situé à 150 kilomètres à l'est de Pékin – ainsi qu'un terme aux mesures d'obstruction prises par les autorités à l'encontre des activités de l'association. Hormis ceux originaires de Pékin, les manifestants étaient arrivés, dimanche à l'aube, en bus ou en train de Tianjin et des provinces du Hebei et du Liaoning.

UN DÉFI INÉDIT

Un impressionnant dispositif de forces de l'ordre a aussitôt été déployé dans le quartier. Dans une atmosphère pacifique mais tendue, les adeptes de Falun Gong se dressaient sur les trottoirs, coude à coude, dans l'attente du retour de leur délégation reçue à Zhongnanhai par le premier ministre Zhu Rongji lui-même, selon une information non confirmée. D'autres lisaient ostensiblement l'ouvrage de référence de leur maître, Li Hongzhi, aujourd'hui exilé aux Etats-Unis. Une consigne de mutisme donnait l'impression d'une organisation très efficace.

Impressionnante par sa masse et, surtout, la discipline résolue de ses participants, cette manifestation pose un défi inédit au régime. Alors que le pouvoir est extrêmement nerveux à l'approche du dixième anniversaire de l'écrasement du « printemps de Pékin » (juin 1989), l'activisme des sectes avait visiblement été sous-estimé. L'association Falun Gong (*« Travail de la roue de la loi »*) a été créée en 1992 par Li Hongzhi. Son enseignement mêle, dans un syncrétisme très chinois, les apports du bouddhisme et du taoïsme. Né en 1951 à Jilin (Nord-est) dans une famille d'intellectuels, Li Hongzhi prétend avoir été doté de pouvoirs surnaturels dès huit ans. Son enseignement propose une version vulgarisée des techniques traditionnelles du *qigong* (*« travail du souffle »*).

Affichant un pacifisme de principe et une doctrine de la résignation face aux maux contemporains, Falun Gong n'a guère le profil d'une organisation subversive. Depuis plusieurs années, le pouvoir s'inquiète néanmoins de son impact croissant auprès d'une population orpheline de systèmes de valeurs. La vogue des associations de *qigong* a culminé dans les années 80. Mais Falun Gong présente la particularité de s'organiser en structure parrallèle. Servie par un prosélytisme agressif, elle compterait plus de 70 millions d'adeptes, y compris au sein du PC. Pour le régime, qui sait mieux que quiconque que les sectes millénaristes ont emporté dans le passé bien des dynasties, cette manifestation retentit comme une alarme.

Frédéric Bobin

L'adieu aux victimes du massacre de Littleton (Colorado)

LE VICE-PRÉSIDENT américain Al Gore et des dizaines de milliers de personnes ont participé, dimanche 25 avril à Littleton (Colorado), à une cérémonie en souvenir des victimes du massacre du lycée Columbine, mardi 20 avril (*Le Monde* du 23 avril).

M. Gore et son épouse, ainsi que le gouverneur républicain Bill Owens et l'ancien chef d'état-major des armées, Colin Powell, ont participé à cette cérémonie, organisée sur le parking d'un cinéma près du lycée.

Les enquêteurs sont persuadés qu'Eric Harris et Dylan Klebold, qui se sont suicidés après avoir ouvert le feu et fait exploser au moins trois bombes dans leur lycée, tuant douze élèves et un professeur, ont bénéficié de complicités. Ils étaient en effet trop jeunes pour acheter les cinq armes qu'ils ont utilisées. La logistique du massacre – préparation et transport des bombes au lycée – semble trop importante pour avoir été conçue par deux adolescents. *« Il peut y avoir un troisième (suspect), il peut y en avoir quatre, cinq ou six, il peut y en avoir beaucoup »*, a indiqué le shérif.

Les enquêteurs ont révélé samedi que l'un des deux tueurs avait soigneusement consigné dans son journal intime tous les détails des préparatifs de la tuerie.

Ces préparatifs avaient commencé en avril 1998, alors même que les adolescents étaient placés sous contrôle judiciaire pour un vol. Certaines phrases étaient écrites en allemand. *« Ils voulaient commettre un massacre »*, a précisé le sherif, estimant qu'ils avaient accumulé leurs armes et explosifs *« depuis un bon moment »* et que l'intervention rapide mardi des forces de police avait évité un drame qui aurait pu être bien pire. Le sherif a publiquement critiqué les parents des tueurs, estimant qu'ils *« auraient dû être au courant »* de ce que préparaient leurs fils.

LOIS RESTRICTIVES

Le gouverneur républicain du Colorado, Bill Owens, a estimé possible que les parents des deux meurtriers soient inculpés en relation avec le massacre. *« Au moins une des familles aurait dû savoir »*, a-t-il dit sur la chaîne de télévision CBS dimanche 25 avril. *« S'ils savaient et n'ont rien fait »*, ils pourraient être *« inculpés pour complicité »*, a-t-il ajouté.

Le président américain Bill Clinton a répété au cours du week-end qu'il souhaitait faire adopter par le Congrès des lois plus restrictives sur la vente des armes et permettre aux écoles de mieux lutter contre la violence.

Interrogé sur le massacre de Littleton en marge du sommet de l'OTAN à Washington, le président français Jacques Chirac a estimé que *« la législation très ouverte sur les armes mériterait probablement d'être réexaminée »* aux Etats-Unis tout en assurant ne pas vouloir *« faire d'ingérence dans les affaires américaines »*. – (AFP.)

BAC + 1
RÉORIENTEZ-VOUS VERS UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE
AFIG ISG
L'AFIG
(ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)
VOUS PRÉPARE À INTÉGRER
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
Contactez Francis Pasteur : 45, rue Spontini - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 11 12

REUSSIR
▶ Concours d'avocat
CRFPA 25 juillet - 11 sept. 99
▶ Expert-comptable
DECF août + mi-septembre
DESCF octobre à décembre
▶ Parlement européen
(Administrateur) Fév 2000
IPESUP

Les Vénézuéliens ouvent la convocation Assemblée constituan

victoire pour le président Chavez

(Publicité)

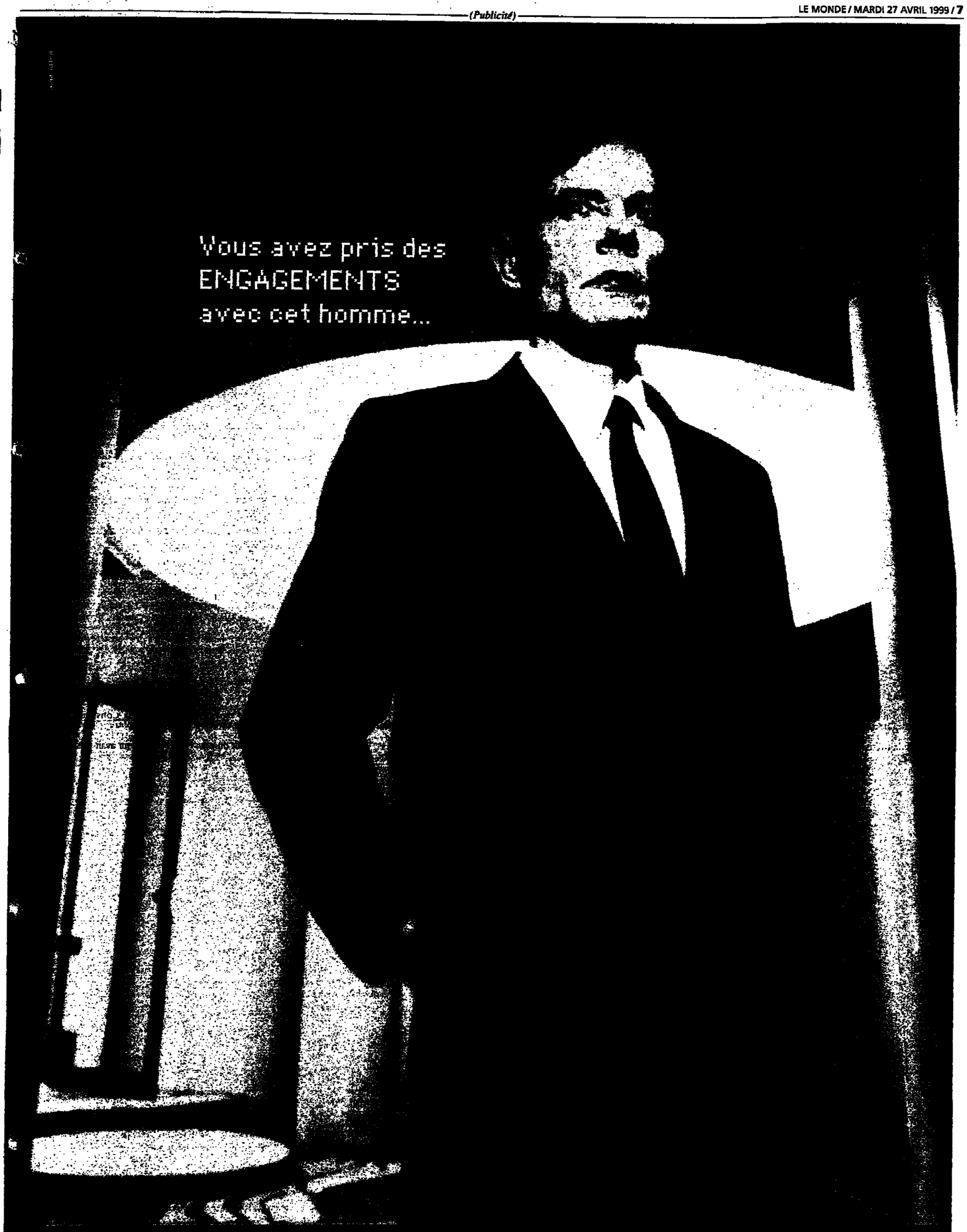

Votre RESEAU informatique les tiendra-t-il ? Acquisitions, fusions, partenariats, compétition : la vie de l'entreprise est faite de mouvements et de souplesse. Plus que jamais, la capacité d'adaptation des réseaux informatiques est vitale pour sa réussite. Que Bull mette tout en œuvre pour faire dialoguer des systèmes d'origines différentes, qu'il engage son savoir-faire sur de grands projets d'intégration, ou prenne en charge la gestion de votre informatique, c'est toujours pour vous garantir que vous tiendrez vos engagements. www.bull.com

NETWORKS OF CONFIDENCE Bull

REUSSIR
▶ Concours d'avocat CRFPA
▶ Expert-comptable DEC DESCF
▶ Parlement européen (Administrateur)
IPESUP

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DROITE Président par intérim du RPR et chef de file, avec Alain Madelin comme numéro deux, de la liste RPR-DL aux élections européennes, Nicolas Sarkozy s'efforce de préserver son espace entre l'UDF de François Bayrou et la liste menée par Charles Pasqua et Philippe de Villiers, en récusant tout débat *« idéologique »* sur l'Europe et en se référant avec insistance à Jacques Chirac. ● L'UDF A APPORTÉ son soutien unanime, dimanche 25 avril, au maintien de la liste autonome conduite par M. Bayrou. Les élus centristes ont été convaincus qu'ils en seront renforcés pour les échéances futures. ● AU RPR, samedi, devant les cadres du parti, M. Sarkozy a tenté de se poser en rassembleur de la famille gaulliste, au moins jusqu'au scrutin européen. Le maire de Neuilly-sur-Seine a récusé avec vigueur les jeux de *« clans »* et d'*« écuries »*, avant de lire un message de M. Chirac.

M. Sarkozy s'efforce de résister à la « tenaille » Bayrou-Pasqua

Pas de débat « idéologique, partisan, dépassé », lance aux centristes le président par intérim du RPR, refusant le fédéralisme que défendait pourtant, il y a peu, son allié Alain Madelin. Le président de l'UDF et le sénateur des Hauts-de-Seine revendiquent leur « clarté »

LA CONFIGURATION des trois listes de l'opposition aux élections européennes enchante François Bayrou. Depuis longtemps, le président de l'UDF est convaincu qu'il n'y a place que pour deux courants dans l'opposition : l'un, anti-européen, national, jacobin, s'incarne selon lui, en Charles Pasqua. Le président de l'UDF se voit assez bien prendre la tête du second, *« réformateur, européen, solidaire »*, comme il l'a qualifié, dimanche 25 avril, devant le conseil national de l'UDF. Entre les deux, M. Bayrou ne conçoit rien. A la lumière de cette analyse, il ne donne pas cher de la pérennité d'un RPR soumis à la double attraction de ces deux pôles.

Fort logiquement, M. Pasqua est, dans cette campagne, un adversaire pour qui M. Bayrou ressent une grande sympathie, que le sénateur des Hauts-de-Seine lui rend volontiers *(lire page 16)*. Les deux hommes ont en effet un objectif commun : « piller » l'électorat de la liste conduite par Nicolas Sarkozy. « Souverainistes » et « fédéralistes » prônent deux visions antagonistes de l'Europe, mais s'entendent d'autant plus comme larrons en foire, dans ce début de campagne, que le tandem RPR-DL a été déstabilisé, ces derniers jours, par le retrait de Philippe Séguin. M. Bayrou ne manque ainsi pas une occasion de souligner la *« cohérence »* des positions défendues par M. Pasqua et Philippe de Villiers sur l'Europe. Quant aux siennes, il vient d'en modifier le slogan de campagne : de *« franchement européens »*, il s'est transformé, dimanche, en *« L'Europe dans la clarté »*. La confusion, elle, est attribuée à la liste RPR-Démocratie libérale.

« DILEMME SIMPLISTE »

M. Bayrou ne s'est ainsi pas privé d'ironiser sur le changement de pied opéré, la semaine dernière, par Nicolas Sarkozy et Alain Madelin. *« Lundi, ils considéraient qu'il n'y avait, entre nos projets, aucune différence*, a expliqué le président de l'UDF. *Mercredi, les choses avaient changé. Nous n'étions devenus rien d'autre que des dangereux, des malfaisants, qui menaçaient l'identité et la survie de la France. »* Pour faire bonne mesure, M. Bayrou a consacré une autre partie de son discours à expliquer que le RPR et DL, en raison de leurs divergences, ont *« écrit leur projet avec une gomme »*. Il a ainsi eu beau jeu d'opposer le rejet, par Alain Juppé, de la notion d'Europe fédérale comme *« contraire aux convictions de toujours »* du RPR et le choix fait par Alain Madelin, à l'occasion d'une convention de Démocratie libérale, le 5 décembre 1998, d'une Europe résolument *« fédérale »* (*Le Monde* 8 décembre). Le président de l'UDF a même mis sur le même plan, en terme de cohérence, l'alliance entre le RPR et DL et celle entre le Parti socialiste et le Mouvement des citoyens.

Dans son discours devant les cadres du RPR, samedi, M. Juppé avait analysé, précisément, la situation dans laquelle se trouvent les gaullistes. *« On tente de nous enfermer, ces temps-ci, dans un dilemme simpliste : souverainisme – c'est-à-dire, ne trichons pas sur les mots, l'hostilité au renforcement de l'Union européenne telle que le président de la République le met en œuvre – ou fédéralisme. Entre les deux, rien. Or, le gaullisme, précisément, a toujours refusé ce tout ou rien*, a affirmé l'ancien premier ministre. *Pour l'Europe, comme pour l'organisation de la société française, il a toujours été à la recherche d'une autre voie, d'une voie originale. »* Comme M. Sarkozy l'avait dit peu auparavant *(lire ci-dessous)*, M. Juppé estime que *« ressortir aujourd'hui le fantasme d'un super-Etat fédéral (...), ce n'est pas rendre service à la cause européenne »*. *« Aucun de nos partenaires n'en veut »*, souligne-t-il.

Bien qu'il ait demandé aux cadres du RPR de faire preuve de *« mesure »*, M. Sarkozy, de son côté, n'y est pas allé de main morte contre les *« tenants de l'ultra-européisme »*. Soucieux de l'avenir, le président par intérim du RPR ne veut pas *« créer les conditions d'un fossé infranchissable avec François Bayrou et, même, Charles Pasqua »*.

RAPPEL CINGLANT

Pris en tenaille, il se réserve tout de même le droit, comme il a commencé à le faire, dimanche, sur TF 1, de critiquer l'action ou plutôt l'inaction, selon lui, de M. Bayrou au ministère de l'éducation. A M. Pasqua, il a réservé ce rappel cinglant : *« Moi, je n'ai jamais dit que j'avais des valeurs communes avec le Front national »*, phrase prononcée par celui qui était alors ministre de l'intérieur entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1988. M. Sarkozy reproche aussi à son voisin des Hauts-de-Seine et à son coéquipier, M. de Villiers, de se lancer éperdument dans une entreprise de démolition systématique de la politique conduite par Jacques Chirac ».

Alors, quelle addition faire, le 13 juin, au soir du scrutin ? *« J'additionnerai les voix de tous ceux qui auront été contre l'Europe fédérale »*, a affirmé M. Pasqua au « Grand Jury-RTL-*Le Monde*-LCI », ce qui reviendrait à ajouter ses voix avec celles des deux Front national, du Parti communiste et des trotskistes de LO-LCR. Au RPR, la question est devenue taboue depuis que l'addition des trois listes de droite, évoquée par Bernard Pons, a été l'un des déclencheurs du départ de M. Séguin. M. Sarkozy se contente de dire que la liste qu'il conduira sera la *« seule à s'opposer aux socialistes »*. L'UDF, elle, n'accepte pas de se voir ainsi exclue de la véritable opposition. Gilles de Robien, son porte-parole, a clairement rappelé que l'UDF soutient sans équivoque le président de la République : *« On ne peut réduire l'audiance, le soutien à Jacques Chirac, au score relativement faible que fera la liste RPR-DL »*, a-t-il déclaré au « Club de la presse d'Europe 1 ».

Aussi, toute la difficulté de cette campagne consistera pour chacun des acteurs à marquer son identité sans compromettre les chances de retrouvailles pour la préparation des échéances suivantes, dans quelque ordre qu'elles se présentent.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

« L'Europe », l'« aventure » et la « secte »

DANS son discours, samedi 24 avril, devant les cadres du RPR, Nicolas Sarkozy, président par intérim, a adressé un message particulier aux centristes.

« Je dirai que leur attachement à l'idée européenne est parfaitement respectable (...). J'ai voté "oui" à Maastricht, "oui" à Amsterdam. Je crois profondément dans cette formidable aventure que représente la construction européenne. Mais pourquoi vouloir en faire un objet de secte ? Pourquoi vouloir réserver cette idée forte aux seuls tenants de l'ultra-européisme, comme il y a un ultra-libéralisme et un ultra-socialisme ? L'Europe mérite mieux que cela ! », *a-t-il déclaré.*

« L'Europe est l'affaire de pragmatiques, *a poursuivi M. Sarkozy*, pas des idéologues ; des passionnés, pas des exaltés. (...) L'ultra-européisme conduit à l'inverse du but recherché. Il écarte de la route de l'Europe tous ceux que nous devons y ramener. L'Europe est l'affaire des constructeurs, des bâtisseurs, sans doute des visionnaires, pas des imprécateurs. L'Europe est l'affaire des gens passionnément raisonnables, et, cela tombe bien, je me sens passionnément raisonnable. »

« Pourquoi, diable, regarder l'Europe avec les lunettes exclusives du passé ?, *a-t-il demandé.* (...) L'Europe fédérale, c'est l'Europe de grand-papa (...). Qui peut encore croire en l'avenir d'une Europe fédérale qui fusionnerait toutes les nations, alors même que nous sommes quinze aujourd'hui, dix-neuf demain et sans doute plus après-demain (...). Oui, l'Europe mérite mieux, pour les gaullistes, qu'un débat idéologique, partisan, dépassé. L'Europe à construire, c'est celle des quarante ans qui viennent, pas celle des années 50. Les gaullistes ne peuvent accepter que l'on fasse de la France une région incertaine de l'Europe des régions. »

VERBATIM

Les dirigeants de l'UDF demandent aux élus de surmonter leur « peur »

LES CENTRISTES se sont pincés et ont constaté qu'ils ne rêvaient pas. Encore tout étourdis de leur audace, les conseillers nationaux de l'UDF, brièvement réunis, dimanche 25 avril, à Paris, ont applaudi sans réserve la décision de la direction de leur mouvement de maintenir, pour les élections européennes, la liste décidée le 7 février, à Bordeaux, malgré le retrait de Philippe Séguin de la tête de la liste concurrente RPR-DL. Même ceux qui penchaient plutôt en faveur de l'union de l'opposition, comme l'ancien ministre Jacques Barrot ou les élus alsaciens, représentés par François Loos, député du Bas-Rhin, ont exprimé leur solidarité avec ce choix. Unie, l'UDF est donc prête à prendre part isolément au scrutin du 13 juin, qui sera, selon la formule de l'un de ses vice-présidents, André Santini, *« une gigantesque lessive »* pour l'opposition.

« OPPOSITION DE PROJET »

Reste, pour l'UDF, à mener campagne. Pour que celle-ci soit réussie, encore faut-il qu'elle bénéficie de relais motivés et actifs, c'est-à-dire que François Bayrou obtienne le concours des élus locaux de son parti. Le président de l'UDF n'ignore pas que le RPR et DL feront tout pour que le « terrain » soit un maillon faible de sa campagne. Le parti gaulliste et son allié libéral tablent, en effet, sur la crainte des scrutins à venir pour dissuader les élus locaux de l'UDF de s'impliquer trop activement. Ces élus, calculent-ils, savent qu'ils auront besoin du RPR et de DL s'ils sont candidats aux élections municipales de 2001 ou aux législatives de 2002 ; ils ne voudront donc pas compromettre leurs chances de demain par trop de zèle aujourd'hui.

Aussi la direction de l'UDF a-t-elle confié à André Rossinot, maire de Nancy, le soin de les réunir le 18 mai, à Paris. Dimanche, l'ancien président du Parti radical les a exhortés à *« ne pas avoir peur des lendemains »*. *« Ne soyez pas inquiets parce que nous engageons ce combat !*, a continué M. Rossinot. *Ce que vous faites aujourd'hui est le meilleur moyen pour être respectés demain. Si nous nous étions couchés devant les oukazes, on nous aurait encore moins respectés dans les autres scrutins. »* Député de Loir-et-Cher, Maurice Leroy a en outre fait valoir que l'éclatement du Front national, en réduisant les risques de « triangulaires », est aussi de nature à apaiser les craintes éventuelles.

Glissant d'un terrain à l'autre, M. Bayrou a lui aussi appelé ses troupes à *« avoir le courage de ne pas se laisser impressionner, aujourd'hui comme hier, par les pressions, les menaces, les tentatives d'exclusion de toutes sortes, y compris celles qui visent l'agenda du président de la République.* [venant d'] *un certain nombre de responsables du RPR désormais chargés, si je comprends bien, de contrôler les rendez-vous de Jacques Chirac »*.

Le président de l'UDF n'a pas été le seul à ironiser sur le souhait, exprimé par Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 23 avril), que le président de la République ne le reçoive plus pendant la durée de la campagne européenne. Tandis que Didier Bariani, président de la fédération UDF de Paris, dénonçait une *« ingérence dans la fonction présidentielle »*, le député européen Jean-Louis Bourlanges suggérait ironiquement au président de l'UDF de *« demander un rendez-vous au président de la République »* en qualité de *« messager de l'unité »*.

« Nul n'a le monopole de la proximité présidentielle », a affirmé pour sa part Hervé de Charette. M. Barrot, qui, lui, en tout cas, a ses entrées à l'Elysée, a peut-être contribué à atténuer les craintes de quelques participants en affirmant que, *« loin de contrarier la présidence de Jacques Chirac »*, l'*« opposition de projet »* entre les différentes listes de droite *« a vocation à soutenir et à enrichir cette présidence »*.

Cé. C.

Le président par intérim du RPR obtient les gages refusés à M. Séguin

PHILIPPE SÉGUIN a triomphé sur toute la ligne. Le président du RPR souhaitait que le président de la République cesse de recevoir régulièrement la tête de liste UDF, François Bayrou, pendant la campagne européenne. Jean-Louis Debré, dont on n'imagine pas qu'il ait pu s'immiscer à ce point dans l'agenda présidentiel sans avoir eu l'aval de l'Elysée, a formé le même vœu (*Le Monde* du 23 avril). Le président du RPR souhaitait par ailleurs que le président de la République adresse un signal à la liste qu'il conduisait aux élections européennes. C'est désormais chose faite. Jacques Chirac a fait parvenir, samedi 24 avril, un long message au RPR dans lequel il exprime son *« affection »* et sa *« confiance »* au mouvement gaulliste. Le président du RPR a donc eu, enfin, gain de cause, sauf qu'entre-temps ce président ne s'appelle plus Philippe Séguin, mais Nicolas Sarkozy.

« FAIRE BLOC »

Il y a un an, presque jour pour jour, le 25 avril 1998, devant les cadres du mouvement, le député des Vosges avait évoqué, pour la première fois publiquement, l'éventualité d'un *« retour à la base »*. Il venait d'être *« humilié »* par un revirement du groupe RPR de l'Assemblée nationale, dû à Alain Juppé, pour le vote d'une résolution sur l'euro. Cette fois encore, en accordant à l'ancien porte-parole d'Edouard Balladur ce qu'il avait refusé au principal animateur de sa propre campagne, il apparaît bel et bien que M. Chirac a voulu pousser dehors le député des Vosges, même si, au passage, il veut *« redire* [son] *amitié à Philippe Séguin et rendre hommage à l'œuvre qu'il a accomplie »*. M. Sarkozy ne conteste d'ailleurs pas ce problème relationnel lorsqu'il confie : *« Chirac, je ne l'inquiète pas, parce que je suis prévisible. Je ne sais pas faire la gueule. »* Lucide, le président intérimaire ne veut pas moins se prémunir d'une pareille mésaventure.

Dans un long discours, écrit de sa main jusqu'à une heure fort avancée de la nuit précédente, M. Sarkozy a appelé, samedi, la famille gaulliste à *« faire bloc »*. *« Rarement comme aujourd'hui, notre famille a eu besoin du sens de la responsabilité de chacun d'entre vous dans l'exercice de l'usage de la liberté de son droit de parole »*, a-t-il affirmé. Puis le député des Hauts-de-Seine a consacré un long développement aux relations entre le président de la République et le RPR, jusqu'ici conflictuelles, au point d'entretenir un *« soupçon permanent qui a tellement empoisonné le travail de reconquête »*. *« Il ne peut, il ne doit y avoir d'opposition ou de différend, en période de cohabitation, entre le RPR et son fondateur*, a déclaré M. Sarkozy. *Et c'est justement parce que ce soupçon sera définitivement écarté que nous pourrons bénéficier de toute l'autonomie qu'exige l'ardeur du militant politique. Et je ne suis en rien gêné d'affirmer que ce n'est pas parce que Jacques Chirac préside le conseil des ministres qu'il nous faut approuver tous les textes qui y sont présentés. »*

Au titre de l'unité, le président du RPR a annoncé la prochaine réintégration des exclus de la dernière période – cela concerne environ 200 personnes – si toutefois ceux-ci sont demandeurs et s'engagent à respecter la ligne du mouvement. Avant quinze jours, tous les problèmes internes aux fédérations devront être tranchés. D'ici à la fin de l'année, les candidats aux élections législatives devront avoir été présélectionnés et un programme de gouvernement, *« fort, identifiable, courageux, moderne »*, devra être prêt. Voilà pour la feuille de route. Quant au style, *« l'opposition a besoin d'un formidable coup de jeune »*.

ÉLOGE DE LA DIVERSITÉ

M. Sarkozy a réussi son examen de passage. Les quelque 1 300 cadres gaullistes lui font une ovation : *« Nicolas ! Nicolas ! »*, *« On est les champions ! »* Mais ce n'est pas fini, M. Sarkozy intervient de nouveau entre chaque orateur. M. Balladur, en renfort, prévient que si la liste RPR-DL obtient un piètre score le 13 juin, ce résultat sera *« collectif »* et qu'il ne faudra pas en imputer la seule responsabilité à son ancien protégé. *« Nous n'avons plus beaucoup d'erreurs à nous permettre »*, ajoute perfidement l'ancien premier ministre.

Puis vient la défense de M. Séguin, par François Fillon : *« Il est à mon sens l'une des plus grandes figures de notre vie publique et il est certainement l'un des meilleurs d'entre nous. »* Même M. Juppé applaudit. Sa décision, explique encore le député de la Sarthe, est *« d'abord une souffrance avant d'être un geste politique »*. Le porte-parole du RPR, qui a renoncé à ces fonctions pour devenir conseiller politique de M. Sarkozy, précise les limites que fixent les séguinistes pour l'avenir. La cohabitation place le chef de l'Etat *« dans la situation de l'interprète »*. Le RPR doit *« soutenir le président de la République sans pour autant s'assoupir »*. Faute d'autonomie, ce serait *« la fusion de l'opposition »*, laquelle *« scelle la fin du mouvement gaulliste »*. *« C'est une option à laquelle* (...) *Philippe Séguin ne se résoudra jamais »*, prévient M. Fillon. Vivement applaudi, notamment par de jeunes séguinistes placés sur la gauche de la tribune, M. Fillon a cité 22 fois le nom de M. Séguin.

M. Sarkozy réplique d'un trait : *« François, j'ai tout entendu. Je ne suis pas à la tête des juppéistes, des balladuriens, des séguinistes, des chiraquiens. Il n'y a d'ailleurs pas de sarkozistes. Il y a une famille gaulliste unie. Je ne suis pas là pour encourager des écuries, des clans. Durant un mois et demi, personne ne m'emprisonnera dans des intérêts autres que celui de la famille gaulliste ! »* Le coup de gueule n'est pas improvisé. M. Sarkozy, qui a observé l'accueil fait à M. Fillon, redoute que celui-ci se transforme en sifflets pour l'orateur suivant, qui n'est autre que M. Juppé. Il veut couper court à toute manifestation d'hostilité vis-à-vis de qui que ce soit. Un peu plus tard, en réponse à Nicole Catala, députée de Paris, qui venait de rendre hommage à l'ancien président, M. Sarkozy ajoutera pareillement : *« Quelle que soit votre affection pour Philippe Séguin, arrêtez d'en parler au passé. Je ne veux plus de convoi mortuaire. Il faut additionner les diversités. »*

Exercice obligé, il ne faut pas se fâcher, du moins pas aujourd'hui. *« La démission de Philippe Séguin nous a tous surpris. Nous la regrettons tous*, affirme M. Juppé. *La question n'est pas de savoir qui a ou qui aurait le soutien du président de la République. La question est de savoir qui apporte son soutien au président de la République. » « Maintenant, il faut foncer*, conclut M. Juppé. *Sans aucun état d'âme. Sans arrière-pensée. »*

J.-L. S.

Jacques Chirac lance un appel à l'unité

Le président Jacques Chirac a assuré le RPR de sa fidélité et réaffirmé son amitié pour Philippe Séguin, samedi 24 avril, dans un message lu par Nicolas Sarkozy devant les cadres du mouvement gaulliste réunis à Paris. *« J'ai avec le mouvement gaulliste un lien particulier, ce lien irremplaçable que l'on a avec sa famille, un lien forgé par les joies et les épreuves vécues ensemble. C'est donc avec affection que je vous dis ma confiance »*, a écrit le chef de l'Etat. *« Pour tout cela*, a-t-il ajouté, *je veux redire aussi mon amitié à Philippe Séguin et rendre hommage à l'œuvre qu'il a accomplie. »*

**Le président de la République a ensuite appelé le mouvement gaulliste à *« affirmer son unité »* et à afficher sa volonté *« de faire passer l'intérêt général, celui de la nation, avant les intérêts catégoriels ou personnels »*. Affirmant que *« l'Union ne peut s'épanouir que si elle rassemble des Etats fidèles à leurs racines, à leur culture, à leur identité »*, M. Chirac a enfin plaidé pour *« une France qui, en Europe, soit toujours pleinement la France »*.

liste, au moins jusqu'au scrutin euro-
péen. Le maire de Neuilly-sur-Seine
refuse avec vigueur les jeux de
« clans » et d'« écuries », avant de
lire un message de M. Chirac

yrou-Pasqua

fédéralisme que défendait pourtant
iquent leur « clarté »

ges refusés à M. Jospin

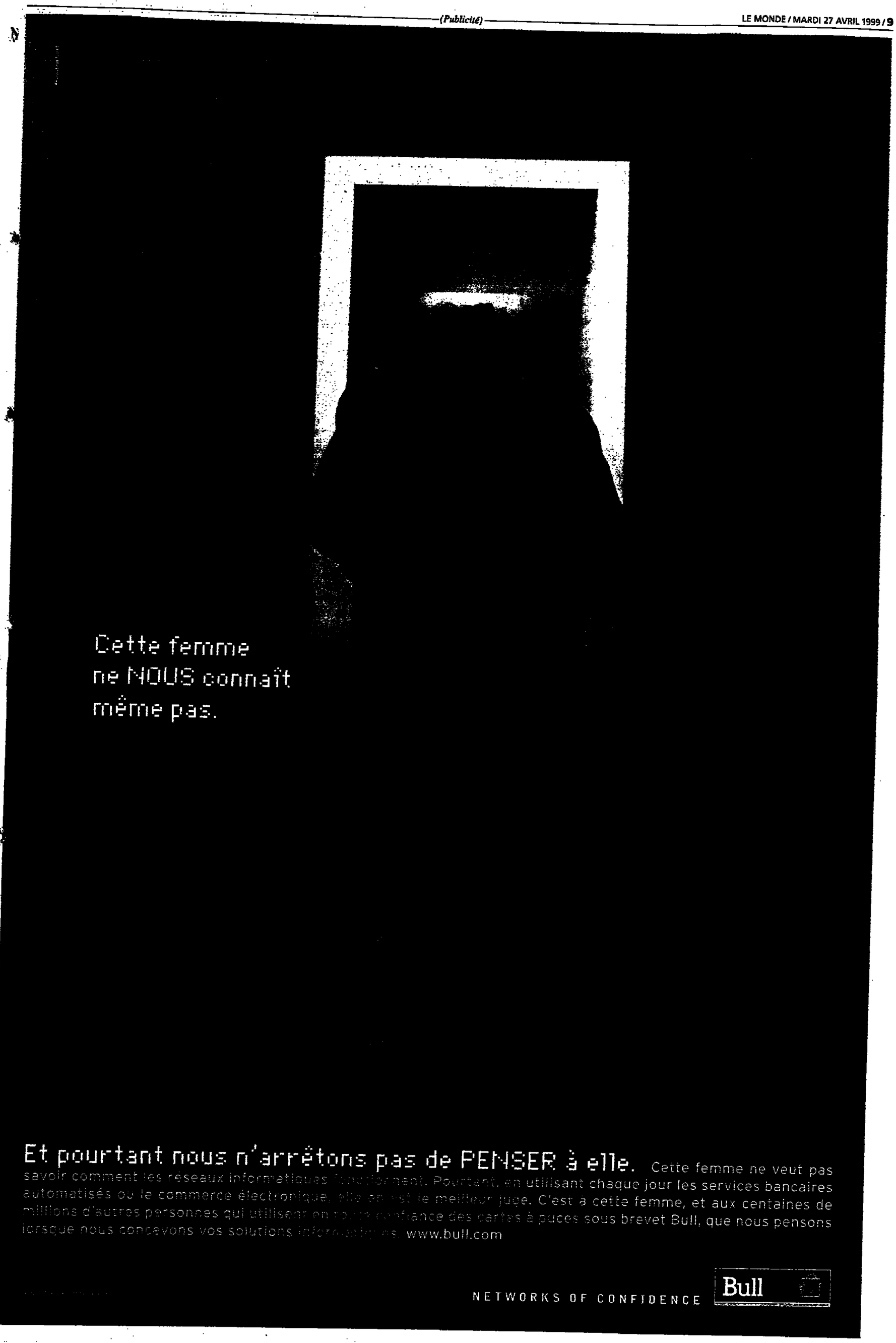

Cette femme
ne NOUS connaît
même pas.

Et pourtant nous n'arrêtons pas de PENSER à elle. Cette femme ne veut pas savoir comment les réseaux informatiques fonctionnent. Pourtant, en utilisant chaque jour les services bancaires automatisés ou le commerce électronique, elle en est le meilleur juge. C'est à cette femme, et aux centaines de millions d'autres personnes qui utilisent en toute confiance des cartes à puces sous brevet Bull, que nous pensons lorsque nous concevons vos solutions informatiques. www.bull.com

NETWORKS OF CONFIDENCE Bull

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

M. Jospin défend les spécificités du socialisme français mais refuse de l'opposer au « blairisme »

Le premier ministre théorise son action dans « La Revue socialiste »

Interrogé dans la nouvelle revue théorique du Parti socialiste, le premier ministre expose les fondements de l'action qu'il mène depuis bientôt deux ans à la tête du gouvernement. Il insiste sur les *« réalités nationales »* dans lesquelles se trouvent chacun des dirigeants socialistes européens. Ce qui le conduit à relativiser l'importance de la *« troisième voie »* prônée, en Angleterre, par Tony Blair.

DANS L'ENTRETIEN qu'il a accordé au premier numéro du nouvel organe théorique du Parti socialiste, *La Revue socialiste*, publiée lundi 26 avril, Lionel Jospin analyse longuement l'expérience française de rénovation de la social-démocratie. Interrogé par Alain Bergounioux et Henri Weber, tous deux secrétaires nationaux du PS, le premier ministre estime qu'en France, la social-démocratie est *« beaucoup plus politique que sociale »*, jugeant, dès lors, que le *« concept de gauche plurielle »* est aujourd'hui *« mieux adapté que le terme exclusif de social-démocratie »*.

Pour appuyer sa démonstration, M. Jospin met en avant le travail de rénovation qu'il a lui-même entrepris depuis 1995, à la tête du Parti socialiste. D'où cette aveu à la modestie toute particulière : *« Naturellement, il n'y a pas de modèle "jospinien", mais j'ai joué mon rôle dans ce moment très français de reconstruction politique de la gauche. »*

Se présentant comme un *« constructeur d'utopies réalistes »*, adepte d'un *« vrai réformisme moderne »*, le responsable socialiste oppose une nouvelle fois sa pratique à la *« troisième voie »* annoncée par Tony Blair. Et on sent bien que, même s'il n'est pas explicitement cité, le *« nouveau centre »* de Gerhard Schröder est également dans la mire du socialiste français. Celui-ci récuse en effet ces tentatives politiques qui cherchent à *« s'intercaler entre la social-démocratie et le libéralisme »*. *« L'entre-deux n'est pas nécessaire »*, tranche-t-il.

Mais, pour la première fois, l'ancien premier secrétaire du PS ne se borne pas à récuser le modèle blairiste. Il lui reconnaît même une forme de légitimité. *« Je crois, en réalité,* avance-t-il, *que la "troisième voie" est la forme nationale qu'a prise, au Royaume-Uni, le travail de refondation théorique et politique entrepris par toutes les forces socialistes ou social-démocrates à travers l'Europe. »* Du coup, il juge que cette vérité londonienne vaut aussi pour l'ensemble des gauches européennes : *« Les réalités nationales, les histoires propres, les références idéologiques, les paysages politiques tels qu'ils sont constitués, doivent absolument être pris en compte et préservés. » « Les spécificités nationales,* martèle-t-il, *doivent toujours être prises en compte par les responsables politiques. »*

Sans le dire explicitement, M. Jospin se félicite, à l'évidence, qu'avec la majorité des socialistes européens, il ait empêché, en 1998, M. Blair de créer une nouvelle Internationale de centre gauche avec les démocrates américains. Le Manifeste du Parti des socialistes européens, élaboré par le Français Henri Nallet et le Britannique Robin Cook pour le scrutin du 13 juin, fait la part belle à nombre d'idées françaises. Ce texte reprend, par exemple, la formule de M. Jospin – *« oui à l'économie de marché, non à la société de marché »* – que M. Blair avait appuyée, en juillet 1998, lorsque son homologue français lui avait rendu visite en Angleterre.

LES DÉFAILLANCES DU MARCHÉ

M. Jospin profite d'ailleurs de son entretien dans *La Revue socialiste* pour expliciter sa pensée. Il équilibre son acceptation d'une économie de marché *« régulée et encadrée »* par un refus de la société de marché, le marché ne produisant *« en soi ni solidarité, ni valeurs, ni projet, ni sens ». « Nous sommes des socialistes »*, répète-t-il, soulignant qu'il s'agit en l'espèce *« d'affirmer (...) un primat du politique sur l'économique »*. D'accord pour *« faire évoluer l'Etat-providence »*, M. Jospin détaille ainsi son évolution sur les privatisations : *« Si la défense de l'intérêt national – notamment dans des industries de pointe ou stratégiques – et la lutte pour l'emploi justifient des alliances industrielles avec des entreprises privées françaises ou étrangères, en particulier européennes, je n'entends pas bloquer ces alliances, justifiées aux plans politique et économique, au nom de l'appropriation collective des moyens de production, c'est à dire de la majorité publique du capital. »*

Ainsi, le clivage entre M. Jospin et M. Blair paraît relativisé, ou atténué. La compétition, cependant, demeure. François Hollande en fait pratiquement l'aveu dans sa préface de *La Revue socialiste*. Jugeant que les socialistes européens doivent *« rompre avec la logique libérale »* et *« domestiquer la compétitivité »*, il justifie, certes, le souci du PS de *« regarder de près »* la troisième voie de M. Blair. Mais, cette concession faite, il ajoute aussitôt : *« Elle ne saurait néanmoins être la seule, et il revient aux socialistes français de la mettre en regard de leurs propres conceptions. »*

Michel Noblecourt

La CSG devient le premier impôt direct sur les ménages

POUR ses quarante ans, l'impôt sur le revenu, tel qu'il a été dessiné au lendemain de la deuxième guerre mondiale, s'est fait supplanter... sans que les contribuables ne s'en rendent vraiment compte. En 1998, il a perdu sa place de premier impôt direct en France : il a rapporté 304 milliards de francs (46,34 milliards d'euros), à comparer aux 316 milliards de la contribution sociale généralisée (CSG). Créée par Michel Rocard en 1990 pour élargir le financement de la Sécurité sociale, la CSG *a fait bien du chemin.*

En 1997, 150 milliards de francs étaient rentrés dans les caisses de la Sécurité sociale grâce à la CSG. Depuis le 1er janvier 1998, son taux a été fortement augmenté, son assiette élargie. Pour mieux asseoir les ressources de la branche maladie sur tous les revenus, la cotisation maladie des salariés, des fonctionnaires, des indépendants, des chômeurs et des retraités a été transférée sur la CSG. En conséquence, celle-ci a été portée de 3,4 à 7,5 % pour les actifs, alors que dans le même temps leur cotisation maladie passait de 5,5 à 0,75 % du salaire brut. Pour les retraités et les chômeurs, l'augmentation de CSG n'a été que de 2,8 points, de façon à ce que cela compense intégralement la suppression de leur cotisation maladie. La CSG s'applique à tous les revenus à l'exception des minima sociaux – comme le RMI – et de l'épargne défiscalisée – comme le livret A. Elle permet ainsi d'alléger les charges qui pèsent sur les revenus du travail *via* les cotisations et pénalisent l'emploi, pour les transférer sur d'autres types de revenus. Et contribue donc au rééquilibrage entre fiscalité du travail et fiscalité du capital.

Aujourd'hui, un point de CSG rapporte près de 50 milliards de francs (34 milliards sur les revenus d'activité, 9 milliards sur les revenus de remplacement comme les retraités ou les allocations de chômage, et 5 milliards sur les revenus du capital).

Quel peut être l'avenir de la CSG, désormais ? Le jeu de bascule entre les cotisations sociales à vocation universelle et la CSG a été intégralement réalisé et la réforme a été conduite jusqu'au bout de sa logique. Certains experts, notamment à droite, continuent toutefois de plaider en faveur d'un transfert d'une partie de l'impôt sur le revenu sur ce prélèvement. *« La CSG fait figure – sous maints aspects et à juste titre – d'impôt sur le revenu modernisé »*, considérait le Conseil des impôts dans son rapport sur la CSG de 1995. Son assiette englobe désormais près de 90 % des revenus des ménages. Elle présente l'avantage d'un mode de recouvrement plus efficace, puisqu'il y a prélèvement à la source. Le contribuable ne peut se voir réclamer une contribution calculée sur des revenus qu'il ne perçoit plus.

« Toute hausse sensible de la CSG entraînera des revendications de plus en plus vives en vue d'une meilleure prise en compte des situations personnelles. Tant que la CSG est bien séparée, dans l'opinion publique, de l'impôt sur le revenu, du fait de son taux et de son affectation, on peut faire admettre qu'elle soit peu personnalisée », indiquait toutefois, dès 1995, la commission d'études, présidée par Bernard Ducamin, sur les prélèvements fiscaux et sociaux pesant sur les ménages. *« La CSG doit demeurer une imposition distincte de l'impôt sur le revenu et son évolution à terme exclusivement liée soit à un allègement corrélatif des cotisations sociales, soit, en cas d'absolue nécessité, à un financement complémentaire au profit de la protection sociale »*, soulignait M. Ducamin.

MANIEMENT DÉLICAT

Une hausse de la CSG, prélèvement proportionnel, en contrepartie d'une baisse de l'impôt sur le revenu, impôt progressif, se traduirait par un transfert de charges des hauts vers les petits revenus. A gauche, une telle réforme est difficilement envisageable. D'autant que la CSG est un prélèvement dynamique : le gouvernement prévoit qu'elle rapportera 352 milliards de francs en 1999, contre 322 milliards pour l'impôt sur le revenu.

Déjà, le caractère purement proportionnel de la CSG fait l'objet de discussions au sein de la majorité « plurielle ». Les Verts ont ainsi regretté, lorsque le gouvernement a décidé d'augmenter la CSG fin 1997, qu'il ne respecte pas l'accord qu'ils avaient passé avec le PS : celui-ci prévoyait un abattement à la base, de 2 000 francs par personne, de façon à rendre la CSG plus progressive en fonction des revenus.

Par ailleurs, aujourd'hui, sur 7,5 points de CSG, 5,1 sont déductibles du revenu imposable, ce qui ne profite qu'aux ménages assujettis à l'impôt sur le revenu. *« A l'avenir, il faudra corriger les effets de la CSG sur des contribuables non imposables disposant de petits revenus mobiliers ou fonciers »*, déclarait François Hollande, premier secrétaire du PS, au *Monde*, le 21 novembre 1998. Ce dossier pourrait être mis à l'étude par le gouvernement.

Quoi qu'il en soit, le maniement de la CSG est délicat. Le Conseil constitutionnel a rappelé dans deux décisions, en 1990 puis en 1993, que la Déclaration des droits de l'homme de 1789 pose le principe d'une répartition de la charge publique *« selon les facultés de chacun »*. Soulignant que la progressivité de l'impôt a, dans certaines limites, valeur constitutionnelle, il s'était interrogé sur le fait de savoir si la montée en puissance de la CSG, prélèvement proportionnel, ne risquait pas à terme d'aller à contre-courant de ce principe. Le Conseil avait notamment invoqué le caractère non déductible de cet impôt pour motiver sa constitutionnalité.

Depuis, les choses ont bien changé : il est essentiellement déductible et il a surpassé l'impôt sur le revenu...

Virginie Malingre

La gauche et la droite font barrage à un mégrétiste en Alsace

STRASBOURG
de notre correspondant

La stratégie de front républicain adoptée par la majorité « plurielle » et la droite classique contre le mégrétiste Christian Chaton au second tour de l'élection cantonale partielle de Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), dimanche 25 avril, a porté ses fruits. Jacques Loëss, radical de gauche, qui avait pris soin de souligner qu'il faisait campagne sans étiquette, triple son score du premier tour (760 voix) et l'emporte sans difficulté.

M. Chaton, qui représentait le Front national-Mouvement national (FN-MN), améliore cependant nettement son résultat du dimanche 18 avril avec plus de 650 voix supplémentaires. L'argument de sa campagne entre les deux tours, selon lequel il s'agissait d'un classique duel droite-gauche, a visiblement porté sur une partie de l'électorat de droite.

Cette cantonale partielle, provoquée par le décès de Raymond Hestin (div. d.), était le premier scrutin en Alsace à voir s'affronter les « frères ennemis » de l'ancien Front national. M. Chaton, mégrétiste, bien implanté dans le canton, a *clairement fait la différence* au premier tour avec Alain Coeurdevey, candidat du Front national pour l'unité française (FN-UF) de Jean-Marie Le Pen, qui a à peine dépassé les 2 %. Arrivé en tête au premier tour, M. Chaton aurait pu tout espérer d'une quadrangulaire, comme en mars 1998, ou même d'une triangulaire. Les désistements en faveur de M. Loëss lui ont barré la route.

La participation a grimpé de sept points par rapport au premier tour. Mais le nombre de bulletins blancs ou nuls a doublé (370, soit 8,44 % des votants). Il est donc difficile d'apprécier s'il s'agit d'électeurs du FN qui n'ont pas voulu reporter leurs suffrages sur un mégrétiste, ou d'électeurs UDF ou RPR qui n'ont pas souhaité voter pour M. Loëss, marqué à gauche.

Dès l'annonce des résultats, dimanche soir, le président du FN-MN, Bruno Mégret, s'est *« félicité »* du *« superbe score réalisé par Christian Chaton au 2e tour des élections cantonales de Sainte-Marie-aux-Mines »*.

Le candidat du FN-MN, déclare-t-il dans un communiqué, a réalisé *« une progression spectaculaire »* et l'élection a *« démontré non seulement que le FN-MN est capable de mobiliser l'électorat frontiste traditionnel, mais qu'il est de surcroît en mesure d'attirer un grand nombre d'électeurs de la droite traditionnelle malgré les consignes contraires des états-majors »*.

Jacques Fortier

HAUT-RHIN
Canton de Sainte-Marie-aux-Mines (second tour)
L., 7 184 ; V., 4 382 ; A., 39,00 % ; E., 4 012.
Jacques Loëss, PRG, c. m., 2 425 (60,44 %)... *ÉLU*
Christian Chaton, FN-MN, 1 587 (39,56 %).

18 avril 1999 : L, 7 184 ; V., 3 885 ; A., 45,92 % ; E., 3 704 ; Christian Chaton, FN-MN, 928 (25,05 %) ; Jacques Loëss, PRG, c. m., 760 (20,52 %) ; Paul Drouillon, div. g., 632 (17,06 %) ; Claude Abel, div. d., adj. m. de Sainte-Marie-aux-Mines, 508 (13,71 %) ; Roland Quincieu, div., 419 (11,31 %) ; Anne-Louise Plantanida, Verts, 293 (7,91 %) ; Alain Coeurdevey, FN-UF, 83 (2,24 %) ; Gérard Zill, div. d., 81 (2,19 %).

15 mars 1998 : L, 7 138 ; V., 4 429 ; A., 37,95 % ; E., 4 305 ; Raymond Hestin, div. d., m., 1 476 (34,29 %) ; Christian Chaton, FN, 1 062 (24,67 %) ; Jacques Loëss, PRG, c. m., 1 000 (23,23 %) ; Patrick Tonon, div. d., 767 (17,82 %).]

Pour M. Hollande, le score de la liste RPR-DL sera celui de M. Chirac

JACQUES CHIRAC devra considérer comme sien le score de la seule liste RPR-DL aux élections européennes du 13 juin, même si les trois listes de la droite défendent la même conception économique libérale, a estimé, dimanche 25 avril, François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, sur Radio J. *« Les trois principales listes de la droite sont conduites par trois anciens membres du gouvernement d'Edouard Balladur : Charles Pasqua, Nicolas Sarkozy et François Bayrou, ceux-là mêmes qui ont joué un rôle important dans son gouvernement et l'ont soutenu à l'élection présidentielle »* de 1995, a déclaré le numéro un du PS. *« J'en conclus qu'il n'y a pas de différence politique majeure entre les trois têtes de liste considérées. »*

« Nous sommes les seuls dans cette campagne à parler de l'Europe et les seuls à pouvoir agir », a ajouté, le même jour, M. Hollande, devant la conférence des élus socialistes européens réunie à Paris. Le PS va mener campagne autour des 21 engagements du Manifeste du Parti des socialistes européens, dont l'un des *« enjeux majeurs »* passe par une Europe sociale.

DÉPÊCHES

■ **INFLATION : la hausse des prix à la consommation a atteint** 0,4 % en mars, selon l'indice définitif publié lundi 26 avril par l'Insee. En glissement, sur un an, l'augmentation est également de 0,4 %. C'est la récente remontée des prix pétroliers qui explique ce résultat mensuel beaucoup plus fort qu'à l'accoutumée. Les prix à la pompe ont progressé de 1 % en mars, alors que, sur un an, ils accusent une baisse de 3,8 %. En glissement annuel, les prix des produits d'alimentation sont en hausse de 1,3 % et ceux des produits manufacturés sont en baisse de 0,5 %.

■ **CMU : le projet de loi sur couverture maladie universelle (CMU), examiné à partir de mardi 27 avril à l'Assemblée nationale, suscite** les critiques de Médecins sans frontières. L'association dénonce un *« dérapage »*, après les amendements adoptés par la commission des affaires sociales, et qualifie désormais le projet d'*« offre de service, déclinée de façon promotionnelle et inégalitaire, dont l'objectif est d'offrir aux organismes complémentaires une clientèle captive »*.

■ **RETRAITES : le rapport du commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, consacré aux retraites, sera remis** à Lionel Jospin non pas le mercredi 28 avril, comme prévu, mais le lendemain. Le premier ministre devrait annoncer la méthode et le calendrier retenus pour réformer les retraites. Après huit mois de travaux techniques, M. Charpin a proposé d'allonger la durée de cotisations, pour tous, à 42,5 ans, provoquant des réactions de rejet.

■ **PARITARISME : Bernard Devy, secrétaire général de la fédération FO de la pharmacie, a été élu,** mardi 20 avril, président du conseil d'administration de la caisse de retraite complémentaire Arrco en remplacement de Georges Bouverot (Medef), qui devient vice-président. Ce changement intervient dans le cadre de l'alternance, tous les deux ans, entre le collège des salariés et celui des employeurs.

■ **SONDAGE : la popularité de Jacques Chirac et de Lionel Jospin** est en très forte hausse par rapport à mars, le président de la République atteignant un niveau record de 63 % de bonnes opinions (+ 7 points), alors que le premier ministre gagne 11 points, à 60 %, selon le baromètre IFOP-*Journal du dimanche* du 25 avril. C'est le plus haut niveau de popularité atteint par M. Chirac dans ce baromètre mensuel depuis son arrivée à l'Elysée en mai 1995. Ce sondage a été réalisé par téléphone, du 16 au 23 avril, auprès d'un échantillon de 1 859 personnes représentatif de la population âgée de dix-huit ans et plus, construit selon la méthode des quotas.

■ **PARTI COMMUNISTE : Robert Hue a regretté,** dimanche 25 avril, que l'adoption du nouveau concept stratégique de l'OTAN *(lire page 3)* se soit faite pour la France sans discussion au Parlement et que *« l'on nous mette devant le fait accompli »*. Invité de l'émission « Polémiques » sur France 2, le secrétaire national du PCF a répété que les communistes avaient *« décidé de participer au gouvernement de la France pour faire entendre notre voix ». « Si on quitte, qu'est-ce qui se passe ? Il n'y a plus de gauche plurielle, donc il faut en tirer les conséquences »*, a-t-il expliqué. *« Je n'ai pas envie de faire ce cadeau à la droite »*, a conclu M. Hue.

■ **EXTRÊME GAUCHE : Arlette Laguiller a affirmé,** dimanche 25 avril, que l'accord intervenu au sein de l'OTAN au sommet de Washington *« est une fumisterie qui ne changera rien et n'empêchera rien »*. La tête de liste LO-LCR aux élections européennes, qui s'exprimait au cours d'une réunion publique à Beauvais (Oise), a estimé à propos du scrutin du 13 juin que la liste conduite par Charles Pasqua et Philippe de Villiers était *« une tentative* soft *de la droite de récupérer l'électorat nationaliste et xénophobe sur des noms plus présentables que Le Pen-Mégret »*. De son côté, François Sabado (LCR), 8e de la liste, qui remplaçait Alain Krivine, souffrant, a jugé *« incompréhensible »* la liste menée par Robert Hue qui *« rassemble des "pour" [l'action de l'OTAN au Kosovo] et des "contre" mélangés à des "ni pour ni contre" »*.

Deux élections cantonales partielles

YONNE
Canton de Toucy (premier tour)
L., 6 831 ; V., 3 198 ; A., 53,18 % ; E., 3 081.
Ball. : Pascal Bourgeois, DL, 711 (23,08 %) ; Serge Breuillé, div., adj. m. de Toucy, 552 (17,92 %).
Elim. : Marc Picot, PS, 448 (14,54 %) ; Hugues Crémaschi, div. g., m. de Toucy, 390 (12,66 %) ; Jean-Philippe Saulnier-Arrighi, RPR, 340 (11,04 %) ; Claude Bailly, PCF, 311 (10,09 %) ; Lionel Gautier de Lahaut, FN-UF, 186 (6,04 %) ; Chantal Doukhar, Verts, 143 (4,64 %).

[Dans ce canton ancré à droite, Pascal Bourgeois (DL) est en ballottage favorable au terme du premier tour de cette élection partielle provoquée par le décès de Simone Goussard (div. d.). Seul à franchir la barre des 10 % *des inscrits*, il affrontera, *dimanche 2 mai*, Serge Breuillé (sans étiquette), arrivé en deuxième position et candidat socialiste battu en 1988 et en 1994 par Simone Goussard. Serge Breuillé soutient la majorité départementale qui regroupe la droite. Ce premier tour a été marqué par une forte abstention et la défaite cinglante de Hugues Crémaschi, maire du chef-lieu de canton.]

20 mars 1994 : L, 6 518 ; V., 4 044 ; A., 37,96 % ; E., 3 807 ; Simone Goussard, UDF-PR, 1 168 (30,68 %) ; Pascal Lorot, UDF-CDS, 994 (26,11 %) ; Serge Breuillé, PS, 951 (24,98 %) ; Claude Bailly, PC, 378 (9,93 %) ; Olivier Ferté, Verts, 316 (8,30 %).]

EURE-ET-LOIR
Canton de Cloyes-sur-le-Loir (second tour)
L., 7 275 ; V., 3 061 ; A., 57,92 % ; E., 2 577.
Claude Térouinard, div. d., m. de Châtillon-en-Dunois, 2 577 (100 %)... *ÉLU*
Jean-Yves Deballon, div. d., m. de Douy, 0.

[Claude Terouinard (div. d.) a remporté, dimanche 25 avril, l'élection cantonale partielle de Cloyes-sur-le-Loir. Seul candidat en lice au second tour, il a obtenu 35,42 % des voix. Cadre à la retraite, âgé de soixante et un ans, il est maire de Châtillon-en-Dunois depuis vingt ans. Proche de Charles Pasqua, il a bénéficié, pendant sa campagne, du soutien de l'UDF. Sa victoire permet à la droite républicaine de conserver la majorité au conseil général, qui ne tient cependant qu'à un seul siège.]

18 avril 1999 : L, 7 275 ; V., 4 014 ; A., 44,82 % ; E., 3 911 ; Claude Térouinard, div. d., m. de Châtillon-en-Dunois, 1 810 (46,28 %) ; Jean-Yves Deballon, div. d., m. de Douy, 635 (16,24 %) ; Serge Langlais, div. g., 532 (13,60 %) ; Madeleine Mathurin, div. d., m. d'Authon, 425 (10,87 %) ; Evelyne Alby, FN-UF, 241 (6,16 %) ; Jean-Pierre Le Touzo, PCF, 164 (4,19 %) ; Jean-Marie Boche-Duval, div., c. m. de Châtillon-en-Dunois, 104 (2,66 %).]

SÉCURITÉ Le ministère de l'intérieur vient d'arrêter la liste des 59 sites d'expérimentation de la police de proximité. Situés, pour la plupart, dans les quartiers difficiles des grandes villes, ils accueilleront des policiers proches du terrain et plus à l'écoute des doléances des plaignants. ● A PARIS, dans le IXe arrondissement, le policier Stéphane Mauchain assure des missions d'îlotier depuis deux ans. Il passe ses journées à rendre des visites aux commerçants et aux associations du quartier. Cette présence régulière *« dissuade les délinquants »*, affirme-t-il. ● POUR LE SOCIOLOGUE Dominique Monjardet, du CNRS, la police de proximité est *« la dernière chance, pour la police nationale, de se maintenir comme une police d'Etat. Si elle rate ce rendez-vous, (...) on verra se développer les polices municipales »*, note-t-il.

La police de proximité va être expérimentée dans 59 villes et quartiers

Sur ces sites, les policiers devront bien connaître les habitants et assurer une présence plus forte dans les rues, notamment en soirée et pendant les fins de semaine. Un premier bilan sera établi au début de l'an 2000. Si les résultats sont positifs, l'expérience sera étendue à l'ensemble du territoire

LES CONTOURS de la future police de proximité se dessinent peu à peu. Le ministère de l'intérieur vient d'arrêter la liste des cinquante-neuf sites d'expérimentation retenus dans trente-trois départements de métropole. Les préfets, les directeurs départementaux de la sécurité publique et les chefs de circonscriptions de police ont jusqu'au 15 juin pour affiner leurs propositions. A cette date, après validation des projets, des expériences seront lancées sur le terrain et un premier bilan sera établi au début de l'an 2 000. Si les résultats donnent satisfaction, la police de proximité pourrait alors être étendue à l'ensemble du territoire national.

Définie lors du colloque de Villepinte, en octobre 1997, par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, la police de proximité est censée être plus proche des citoyens et plus efficace dans la lutte contre l'insécurité au quotidien, voire le sentiment d'insécurité. Au fil des mois, cette ambition est devenue l'un des principaux projets conduits place Beauvau. La désignation, en janvier, de cinq sites pilotes – Nîmes (Gard), Châteauroux (Indre), Beauvais (Oise), Palaiseau (Essonne) et Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) – et l'entrée en vigueur, en avril, d'une réforme de la préfecture de police de Paris créant une direction de la police urbaine de proximité, ont constitué une première étape (*Le Monde* du 24 mars). Sous l'égide de la direction centrale de la sécurité publique, le concept s'est précisé pour aboutir à une expérimentation grandeur nature dans les cinquante-neuf sites pilotes.

Ces villes et ces quartiers ont été choisis sur proposition des préfets et des responsables locaux de la police nationale au sein de trente-trois départements jugés particulièrement sensibles en matière de sécurité. L'objectif est de retenir les quartiers difficiles d'une ville touchée par les violences urbaines, là où les missions traditionnelles remplies par les policiers ne suffisent plus à assurer la sécurité et où l'amertume de la population est la plus forte. Le projet vise plus rarement, comme à Mantes-la-Jolie (Yvelines), Romainville (Seine-Saint-Denis), Hérouville-Saint-Clair (Calvados) ou Pessac (Gironde), une commune entière.

UNE LARGE CONCERTATION

A quoi ressembleront ces laboratoires-tests de la police de proximité ? Une assez large liberté est laissée aux commissaires de police, chef de circonscription, pour mettre au point leur propre projet, même si un comité de pilotage va être mis en place au ministère de l'intérieur. La plupart des responsables départementaux concernés ont déjà transmis à Paris des documents d'étude. Cet appel à l'innovation et à l'initiative comporte cependant des limites : les maîtres d'œuvre ne doivent pas sortir des bornes imposées par le règlement général d'emploi de la police nationale et par le cadre horaire fixé par la loi. Il encourage à une large concertation avec les policiers, mais aussi avec les élus locaux.

59 sites d'expérimentation dans 33 départements

Ce jeudi matin est un jour ordinaire. Accompagné d'un adjoint de sécurité – un emploi-jeune de la police –, Stéphane Mauchain commence par un petit détour chez un commerçant naguère victime d'un vol pour s'assurer que tout va bien avant de se rendre dans un immeuble d'habitation. La concierge se plaint de ne plus pouvoir sortir les poubelles car des deux-roues bloquent régulièrement l'entrée. Les policiers posent quelques questions et promettent de verbaliser au cas où les motards reviendraient. Un petit salut, un serrement de main, et ils s'en vont. *« Ce coin d'arrondissement est relativement tranquille,* note Stéphane Mauchain, qui se sent déjà un policier de proximité. *Il est certain que notre présence régulière sur la voie publique dissuade les délinquants. »*

Pour le commissaire central de l'arrondissement, les policiers du IXe arrondissement doivent être de plus en plus visibles. Jean-Paul Pecquet, qui a été désigné pour mettre en œuvre la police de proximité dans ce quartier, s'y engage, tout comme il promet d'améliorer l'accueil dans les commissariats. Depuis l'entrée en vigueur de la réforme de la préfecture de police, le 18 avril, la police parisienne a été réorganisée. La totalité des effectifs de l'arrondissement est désormais rattachée à un seul responsable, un commissaire central rattaché à la nouvelle direction de la police urbaine de proximité.

DES « STATISTIQUES QUOTIDIENNES »

Dans le IXe arrondissement, 294 policiers et une trentaine d'adjoints de sécurité travaillent sous les ordres de Jean-Paul Pecquet. Outre l'îlotage, ils remplissent les missions traditionnelles de service général auxquelles sont venues s'ajouter le traitement de police judiciaire de la petite et moyenne délinquance du quartier. Le commissaire Pecquet en attend un regain d'efficacité dans la lutte contre les vols à la tire ou à l'étalage, les escroqueries au chèque volé ou les incidents de voie publique liés à la prostitution ou la vie nocturne. *« Nous tentons d'assurer une approche plus fine du territoire,* explique le commissaire central. *C'est pour cela que j'ai mis en place des statistiques quotidiennes de la délinquance. Elles doivent nous permettre de réagir mieux et plus vite à des évolutions que nous mettions parfois plusieurs semaines à repérer. »*

Au commissariat central et dans les quatre unités de police de quartier réparties dans l'arrondissement, une affiche et plusieurs brochures avertissent les habitants du changement en cours. Les trente-deux îlotiers ont pour mission d'en parler à leurs contacts chez les habitants et d'accrocher des affiches chez les commerçants volontaires. De l'aveu même des policiers, il y a, parmi les habitants, des gens qui ont un peu entendu parler de la police de proximité à la télévision, d'autres qui n'ont pas encore bien compris de quoi il retournait, et quelques rares initiés qui en attendent une présence plus fréquente des uniformes dans la rue.

Du gardien de la paix aux commissaires, presque tous vont désormais travailler en uniforme. Seuls les hommes chargés des enquêtes de police judiciaire d'initiative ou d'investigations sur des délinquants et le petit groupe chargé du contrôle administratif des chantiers ou des débits de boisson conserveront la possibilité d'évoluer en civil, comme le faisaient, avant la réforme, tous les effectifs de police judiciaire de l'arrondissement. Après vingt-deux années pendant lesquelles le commandant Richard Labeyrie à circulé en « Monsieur-Tout-le-Monde », il s'est résolu à endosser la tenue. *« Le plus étrange,* dit-il en riant, *c'est de s'habituer à ce que les collègues me saluent, quand je rentre dans le commissariat »*, avant d'ajouter : *« Notre rattachement à l'ancienne sécurité publique est logique, car nous traitons de petites affaires, et nous avons plus à voir avec les gardiens de la paix qu'avec la grande police judiciaire, qui traite les crimes et les délits graves. »*

P. Ce.

sables de la police nationale, n'est pas un énième avatar de l'îlotier. Il ne se limitera pas à un travail de surveillance ou à un contact épisodique et préventif avec les habitants : s'il constate des infractions, il sera en effet habilité à recueillir les plaintes des victimes et à se livrer à de premières investigations.

DIAGNOSTICS APPROFONDIS

Peu contesté dans son principe, le projet soulève des réserves au sein des syndicats de police représentant les gardiens de la paix et les gradés. Ils soulignent notamment le manque d'effectifs et de matériel disponible. Le ministère de l'intérieur a en partie répondu à ces critiques en promettant l'affectation de 1 200 nouveaux policiers dans les vingt-six départements les plus sensibles d'ici à la fin de l'année 1999. Les cinquante-neuf sites d'expérimentation pourront bénéficier de ce renfort. Dans le même délai, ils pourront également compter sur l'apport des forces mobiles : 900 CRS et 750 gendarmes seront sédentarisés dans les quartiers sensibles pour des *« missions de fidélisation »* (*Le Monde* du 20 avril). Ils seront intégrés à part entière dans les dispositifs de proximité.

Le choix de ces sites d'expérimentation complète les deux autres volets de la réforme engagée par Jean-Pierre Chevènement au nom de la proximité : les contrats locaux de sécurité (CLS) et les adjoints de sécurité (ADS). Défini sous l'égide des préfets et des procureurs de la République, les 140 CLS déjà signés ont pour ambition d'établir des diagnostics approfondis sur les situations locales à partir de rencontres avec les policiers, les associations de quartier, les travailleurs sociaux et les élus. Dans le même temps, 8 250 ADS – les emplois-jeunes du ministère de l'intérieur – ont été recrutés afin d'assurer des missions de proximité. Ils seront 20 000 à la fin de l'année 2000.

La réussite de l'expérience des sites d'expérimentation tiendra principalement à la valeur des projets. L'exemple des contrats locaux de sécurité, autre pilier d'une sécurité plus proche des attentes des citoyens, est significatif. Parmi les 140 CLS déjà signés, les documents de qualité côtoient des diagnostics bâtis à la va-vite, qui constituent de simples collectes de statistiques de la délinquance. De la même manière, les premiers résultats enregistrés dans les cinq sites pilotes font déjà ressortir une meilleure adaptation de Beauvais et Garges-lès-Gonesse aux nécessités de la réforme.

Quel délai sera réellement nécessaire pour réaliser une réforme qui requiert une mutation en profondeur de la police nationale ? Vendredi 23 avril, tout en plaidant une nouvelle fois pour que les policiers aillent plus loin *« dans le maillage des quartiers, des îlots »*, Jean-Pierre Chevènement fixait à une échéance de deux à trois ans la mise en place de la police de proximité.

P. Ce.

Un îlotage renforcé au cœur du IXe arrondissement de Paris

A TRENTE ANS, Stéphane Mauchain ferait presque figure d'ancien. Arrivé il y a cinq ans au commissariat du IXe arrondissement, îlotier depuis deux ans, il connaît presque par cœur les rues du quartier. Il n'irait pas jusqu'à dire qu'il a serré la main des 60 000 habitants de ce petit morceau de Paris calé entre la place de Clichy, Barbès-Rochechouart, le faubourg Montmartre et la gare Saint-Lazare, mais il affirme connaître son monde. Commerçants et boutiquiers, membres d'associations de quartier, propriétaires ; il rend à tous des visites régulières. Ici, l'îlotage fonctionne de 7 h 30 à 23 h 30, du lundi au samedi.

REPORTAGE

« Notre présence régulière sur la voie publique dissuade les délinquants »

Dominique Monjardet, sociologue au CNRS

« C'est la dernière chance, pour la police nationale, de se maintenir comme une police d'Etat »

SOCIOLOGUE attaché au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Dominique Monjardet est notamment l'auteur de *Ce que fait la police* (éditions La Découverte). Spécialiste du corps policier et de ses méthodes, il a travaillé aux côtés de Gilles Sanson, le directeur central de la sécurité publique qui a quitté ses fonctions en mars (*Le Monde* du 11 mars 1999). Dans ce cadre, il a été associé à la réflexion sur la mise en place de la police de proximité.

DOMINIQUE MONJARDET

« La mutation vers la police de proximité, annoncée en octobre 1997, lors du colloque de Villepinte (Seine-Saint-Denis) s'apprête à entrer en vigueur. Quel est, selon vous, l'enjeu de cette réforme de la police nationale ?

– La police de proximité n'est pas une lubie de ministre de l'intérieur. C'est la dernière chance, pour la police nationale, de se maintenir comme une police d'Etat. Si elle rate ce rendez-vous, si elle se montre incapable de se déployer d'une manière crédible comme police de proximité, elle finira par éclater car elle ne répondra pas à la demande des Français en matière de sécurité. On verra alors se développer les polices municipales, avec le risque d'un retour à la municipalisation de la police, comme avant 1941.

» Etre plus proche de la population, mieux l'accueillir, s'intéresser à ses problèmes quotidiens, ces thèmes existent depuis plus de vingt ans. Ils figuraient déjà dans le rapport Peyrefitte remis en 1977 ! Aujourd'hui, ils sont présentés sous une forme plus cohérente, mieux articulée, mais l'enjeu est toujours le même : trouver une efficacité à la police locale et redonner confiance en elle aux citoyens.

– Avez-vous le sentiment que l'institution policière a pris conscience de cet enjeu ?

– C'est loin d'être certain. La corporation est un peu saturée de réformes : depuis vingt ans, elles se sont multipliées et beaucoup n'ont pas abouti. Pour beaucoup de policiers, la police de proximité est simplement le nouvel habillage d'une série de recommandations déjà connues : améliorer l'accueil, y ajouter quelques adjoints de sécurité souriants, mieux prendre en charge les victimes et renforcer, par l'îlotage, la présence sur la voie publique. Il faut que les policiers comprennent que la police de proximité n'est pas un gadget, même s'il existe encore des ambiguïtés sur son contenu.

– Quelle est donc votre définition de la police de proximité ?

– Elle oblige à un changement radical de références et de stratégie car il s'agit d'un véritable renversement des priorités. Le poids traditionnel de l'Etat doit être équilibré par une prise en charge de la demande locale de sécurité s'exerçant dans toute sa dimension : prévention, dissuasion, répression.

» Mais cette logique se heurte à des obstacles, notamment la mobilité constante des policiers. La police de proximité exige des hommes et des femmes qui sont présents dans la durée. Il serait donc intéressant d'envisager une régionalisation des recrutements puis de modifier l'évaluation et la sanction du travail. Aujourd'hui, il arrive que l'on retire un bon îlotier de l'îlotage pour le promouvoir parce que l'on n'est pas capable de mesurer un travail préventif réussi. La vraie proximité, c'est d'empêcher le cambriolage plutôt que d'arrêter le cambrioleur.

– La plupart des syndicats de police mettent en avant le manque de moyens mobilisés pour se montrer sceptiques vis-à-vis de la réforme. Qu'en pensez-vous ?

– La police de proximité n'est pas possible à effectifs décroissants, comme c'est actuellement le cas avec l'importance des départs à la retraite et des départs anticipés. Parallèlement, la montée en puissance des adjoints de sécurité – les emplois-jeunes de la police – fait passer auprès de la base le message d'une police au rabais, même si ce n'est pas l'intention des responsables.

» Je pense, en outre, que le ministère de l'intérieur n'a pas la culture du changement, mais celle de l'événement et de l'urgence. Il a l'habitude de parer au plus pressé et d'être performant dans les situations de crise, beaucoup moins sur le long terme. J'ai le sentiment que la leçon de vingt ans d'exubérance réformatrice et d'échec de ces réformes n'a pas été tiré. Il y a sans doute une sous-estimation des moyens requis pour passer à la police de proximité. Pourquoi ne pas imaginer une *"task-force"* capable de mobiliser les préfets et la police nationale sur la réforme ?

– Les cinquante-neuf expériences de police de proximité qui seront lancées par le ministère de l'intérieur d'ici l'été ne marquent-elles pas un pas en avant ?

– Le problème, c'est que l'on ne sait pas vraiment comment faire. Il y a un obstacle cognitif parce que, depuis cinquante ans, la police nationale est fondée sur la lutte contre le crime et le maintien de l'ordre public. Peut-être faudrait-il admettre que nous avons des choses à apprendre dans ce domaine, à la différence du maintien de l'ordre où d'autres viennent apprendre chez nous. L'exemple de la police de Montréal est intéressant. Nous pourrions nous en inspirer tout en sachant qu'il lui a fallu quatre ans pour basculer dans une vraie police de quartier. Et il lui aurait fallu au moins deux ans de plus. »

Propos recueillis par Pascal Ceaux

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Jacques Hassoun

Un homme de parole et d'échange

LE PSYCHANALYSTE Jacques *Hassoun est mort, samedi 24 avril* à Paris, des suites d'une tumeur cérébrale à l'âge de soixante-deux ans.

Né à Alexandrie en 1936 de parents *français, Jacques Hassoun* était issu d'un milieu de commerçants juifs. Après des études à l'école israélite laïque, il s'engagea à l'âge de dix-sept ans dans la lutte politique et fut emprisonné quelque temps pour son adhésion au Parti communiste égyptien. Installé en France en 1954, il poursuivit des études de médecine qui le conduisirent vers la psychanalyse. Parallèlement, il s'orienta vers le trotskisme et adhéra à la Ligue communiste.

Analysé d'abord par Conrad Stein, puis par Jean Clavreul, il participa aux activités de l'Ecole freudienne de Paris (EFP), fondée par Jacques Lacan en 1964, et collabora, comme Radmila Zygouris et bien d'autres encore, à la revue *L'Ordinaire du psychanalyste* (1969-1974), créée par son ami Francis *Hofstein. Accepté tardivement* dans les rangs de l'EFP en 1979, deux ans avant sa dissolution, il fut ensuite, en 1982, l'un des cofondateurs du Cercle freudien.

Freudien de gauche, parlant l'arabe et l'hébreu, et clinicien apprécié de ses patients, Jacques Hassoun était l'auteur de nombreux ouvrages où s'exprimait son ouverture à toutes les interrogations sur l'exil et les liens entre la langue maternelle et l'identité : *Fragments de langue maternelle* (Payot, 1979), *Juifs du Nil* (Le Sycomore, 1981), *Les Passions intraitables* (Aubier, 1989), *La Cruauté mélancolique* (Aubier, 1995).

Cet homme de parole et d'échange, qui voyageait beaucoup et adorait intervenir dans les colloques ou sur les ondes, était devenu, au fil des années, le psychanalyste de référence à France-Culture.

Elisabeth Roudinesco

Lord Killanin

L'ancien président du CIO

LORD KILLANIN, ancien président du Comité international olympique (CIO), est mort dimanche 25 avril à son domicile de Dublin. Il souffrait depuis plusieurs années de la maladie d'Alzheimer.

Ne Michael Morris le 30 juillet 1914, devenu le troisième lord Killanin en 1927, le prédécesseur irlandais de Juan Antonio Samaranch à la tête du CIO effectue ses études au collège d'Eton, en Angleterre, puis à la Sorbonne et à Cambridge, avant de se lancer dans une carrière de journaliste au *Daily Express, puis au Daily Mail,* pour lequel il suit notamment le conflit sino-japonais en 1937-1938.

Il se lance ensuite dans une *carrière de producteur de cinéma.* Grand amateur de sport – il a fait de la boxe, de l'aviron et du rugby –, lord Killanin devient membre du CIO en 1952. Il entre au comité exécutif en 1967, avant d'accéder à la vice-présidence de l'institution de Lausanne de 1968 à 1972, alors que le CIO est dirigé par l'Américain Avery Brundage.

En 1972, il inaugure sa présidence du CIO au lendemain de l'attentat palestinien des Jeux olympiques de Munich. Dans son *autobiographie, My Olympic Years,* lord Killanin regrette amèrement la gestion trop personnelle de cette crise par Avery Brundage. Mais il loue également l'« *entêtement* » de son prédécesseur, qui, en refusant d'interrompre les compétitions, *« a sauvé le mouvement olympique ».*

De 1972 à 1980, sous la présidence de lord Killanin, le CIO rompt progressivement avec le dogme de l'amateurisme des athlètes olympiques. Lord Killanin *est également confronté à de sérieuses crises,* tel le boycott de la majorité des pays africains aux Jeux olympiques de Montréal, en 1976, ou celui des pays occidentaux aux Jeux de Moscou, en 1980.

■ **LE GÉNÉRAL CELSO TORRELIO VILLA,** chef de l'Etat bolivien de septembre 1981 à juillet 1982, est mort d'une crise cardiaque vendredi 23 avril à Buenos Aires. Il était âgé de soixante-cinq ans. Ancien chef de l'armée de terre, il avait été placé à la tête de l'Etat par une junte militaire qui avait contraint à la démission le général Luis Garcia Meza, dictateur au pouvoir depuis le coup d'Etat du 17 juillet 1980. Le général Torrelio avait timidement lancé la transition vers un régime démocratique, avant d'être limogé et *remplacé à la tête de l'Etat par* un militaire plus « dur », le général Guido Vildoso, qui ne resta en place que trois mois avant l'arrivée d'un président civil, Hernan Siles *Zuazo. Depuis, la Bolivie n'a* connu que des gouvernements démocratiques.

Associations communiquez vos

Assemblées générales

tous les jours dans le Carnet

Tarif à la ligne

120 F TTC / 18,29 €

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Elisabeth et Marc GOTTESMAN
ainsi que la petite
Eva
sont très heureux d'annoncer la naissance de leur fille et sœur.

Judith.

le 19 avril 1999, à Paris.

Décès

– Mme Francine Baroin,
M. et Mme Denis Bernard,
ses enfants,
Florian et Nicolas Bernard,
ses petits-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Silvère BERNARD-KOPPE,
architecte (d.p.l.g.),
architecte voyer général honoraire de la Ville de Paris,
président de « La Maison Maternelle », œuvre fondée en 1891 par sa grand-mère, Louise Koppe,
officier des Palmes académiques,
officier du Mérite agricole.

survenu à Paris le 21 avril 1999, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Un hommage lui sera rendu le mardi 27 avril, à 11 h 30, au cimetière du Père-Lachaise (entrée par le boulevard de *Ménilmontant). On se réunira à la* 73e division.

– Mme Jeanne Boucheron,
son épouse
a la tristesse de faire part du décès de

M. Jean BOUCHERON,
avocat général honoraire près la Cour de cassation,

survenu le 18 avril 1999, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Selon ses volontés, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Marie-Louise Dieulangard,
son épouse,
Patrick et Jeanne Dieulangard,
Claude et Sylvie Homareau,
Ronald et Michèle Dieulangard,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Serge DIEULANGARD,
ingénieur ECP.

le 15 avril 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 31, rue Albert-Ier, à Asnières-sur-Seine.

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien, 6, rue du Ménil, Asnières-sur-Seine.

600, rue des Plausses,
45160 Olivet.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

TARIF ABONNÉS :

FORFAIT 5 LIGNES

(26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €

4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 €

100 F TTC / 15.24 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

– Mme Pascale Hassoun,
son épouse,
Anne-Marie, Martine, Judith, David et leurs conjoints,
ses enfants,
Hélène et Delphine,
ses petites-filles,
Rachel et Claudette,
ses sœurs,
Les familles Guez, Joseph, Lestienne,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques HASSOUN,
psychiatre, psychanalyste et écrivain,

survenu à Paris, le 24 avril 1999, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques auront lieu le 28 avril, à 11 h 30, au cimetière du Père-Lachaise (rendez-vous entrée principale).

– Le conseil d'administration du Cercle freudien,
Le Cardo,
Le comité de rédaction de la revue *Che Vuoi ?*
Les membres,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Jacques HASSOUN,
membre fondateur,
premier président de l'association de 1987 à 1990,

survenu le 24 avril 1999, à l'âge de soixante-deux ans, à Paris.

Le Cercle freudien, par la voix de son président, exprime, au nom de tous les membres, sa très vive émotion et adresse à la famille ses condoléances.

(Lire ci-contre.)

– Mme Blandine Kreiss,
son épouse,
Alexis, Marie-Amélie et Hadrien,
ses enfants,
M. et Mme Yvon Kreiss,
ses parents,
M. et Mme *Henry Vailhé,*
ses beaux-parents,
M. Xavier Kreiss,
son frère,
M. Charles Vailhé,
M. et Mme Alain Krief,
ses beaux-frères et belle-sœur,
Ainsi que toute la famille,
Et ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Louis-André KREISS,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien élève de l'ENA,
directeur général de Maison de la France,

survenu à Paris, le 21 avril 1999, à l'âge de quarante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 30 avril, à 15 heures, en l'église anglicane St Michael, 5, rue d'Aguesseau, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

158, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– Madeleine et André Beillard,
sa sœur et son beau-frère,
Pierre Escande,
son frère,
Dominique et Montserrat Escande,
Anne et Michel Dumondel,
Olivier et Micheline Escande,
Thierry et Claire Escande,
Joël et Catherine Escande,
Béatrice Escande,
ses neveux et nièces,
Stéphanie, Gaël, Christophe, Nicolas, Claire, Jérôme, Marie, Sébastien et Fanny,
ses petits-neveux et petites-nièces,
font part du décès de

Geneviève MORALES NIEVA,
née ESCANDE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
administrateur civil honoraire,
ancien secrétaire général du Comité national du CNRS,

survenu à Paris, le 19 avril 1999.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être envoyés à Médecins du *monde pour les réfugiés du Kosovo.*

35, avenue Sainte-Lucie,
92600 Asnières.

– Le président du conseil d'*administration,*
La direction générale du Centre national de la recherche scientifique
profondément attristés par le décès de

Mme Geneviève MORALES NIEVA,
née ESCANDE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 19 avril 1999, dans sa soixante-dix-septième année, s'associent à la peine de sa famille et de ses nombreux amis.

Au CNRS de 1944 à 1987, Mme Nieva a exercé de nombreuses fonctions de responsabilité dans l'administration de la recherche et tout particulièrement comme secrétaire général du Comité national de la recherche scientifique.

Son sens du service public, son dévouement à la science, ses compétences et sa personnalité ont fortement marqué l'organisme.

Selon les souhaits de la famille, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, sans fleurs ni couronnes.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu du

docteur Claude PIOT,
ancien interne du groupe hospitalier *Paul-Brousse/Institut Gustave-Roussy,*
ancien médecin adjoint de l'hôpital L.-Bellan,

survenu le 22 avril 1999.

De la part de
Françoise Piot,
son épouse,
Catherine et Eric Charpentier,
Martine et Bruno Pinchart,
Frédérique et Rémy Liénart,
Emmanuel et Carole Piot,
Bertrand et Dorothée Piot,
Christophe et Anne Piot,
ses enfants.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Chissey (Jura).

Une messe à son intention sera célébrée en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e, le lundi 31 mai, à 18 heures.

24, avenue de Suffren,
75015 Paris.

Anniversaires de décès

– 26 avril 1989.
26 avril 1999.

Lucien COROSI.

Merci de se souvenir.

« La terre, l'air, l'eau et le feu, ces merveilleuses essences dont la constante jouissance représente l'unique extase inaltérable de la vie. »
J. C. Powys.

Il y a dix ans, le 27 avril 1989,

Jacques DELAVIER

nous quittait.

Ses amis et
Jacqueline,
sa sœur,
Guy,
son frère,
se souviennent.

1, avenue du Maréchal-Harispe,
64100 Bayonne.

J.P.

depuis un an.
la Vie et la Presqu'île ne sont plus ce qu'elles étaient.

Ta sœur, A, V, L,
Et tous tes amis.

Joelle Cortada,
20, rue Bellecombe,
69006 Lyon.

Colloques

RAMSES
(Réseau d'actions médico-psychologiques et sociales pour enfants sourds)
organise une journée d'études sur le *thème :* **« Surdité, génétique et généalogie »,** le vendredi 7 mai 1999, au palais du Luxembourg, à Paris, de 9 heures à 18 heures.

Renseignements et inscriptions auprès de Jean-François Havreng, tél. : 06-62-50-35-25, fax : 01-41-14-90-46.

Cours

INSTITUT ALEPH - PARIS-XV
Stages intensifs individuels d'hébreu biblique et moderne ; analyse novatrice de la Bible : initiation à la Kabbale : **01-40-61-06-67.**

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Olivia Custer : **« Quelle exemplarité pour le jugement esthétique chez Kant ? »**

3 et 17 mai, 7, 21 et 28 juin, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses

Journée technique du GARF

EURO et FORMATION
Rendre l'entreprise « EUROpérationnelle »
Un vrai projet de formation
5 mai – FIAP – Paris

Le 1er janvier 1999, l'euro est devenu la monnaie de onze pays de l'Union européenne. Qu'en est-il des actions de formation organisées par les entreprises des secteurs non financiers pour favoriser un démarrage rapide de la circulation de l'euro ?

Par le témoignage d'entreprises et de la CEGOS, il est proposé de comprendre comment construire les bases de la culture euro, d'envisager les impacts sur le citoyen qui sommeille en chaque coopérateur, de développer les compétences euro, d'apprendre à surmonter les difficultés psychologiques induites par le changement de monnaie...

Renseignements – inscription :
GARF : Catherine Puzenat.
Tél. : 01-42-61-34-44.
Fax : 01-42-60-09-90.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », *sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble

Vous ne payez rien d'avance

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro

SPÉCIAL VACANCES :

J'ai bien noté que je pouvais faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.

Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : **0 803 022 021** (0,99 F TTC/mn)

Bulletin d'abonnement Offre à retourner au *Monde* : Service Abonnements, 24 avenue du Général-Leclerc, 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 01 42 17 32 90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi

❑ **OUI,** je désire m'abonner au *Monde* pour *seulement 173 F par mois (26 numéros)* par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle

Prénom

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur celui-ci les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.* Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde.*

Date et signature obligatoires

ORGANISME CRÉANCIER Le Monde

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Clé RIB

Recevez Le Monde chez vous pour seulement

173 F* par mois

En vous abonnant au *Monde,* vous êtes certain de ne manquer aucun rendez-vous avec l'actualité, aucun dossier, reportage, article correspondant à vos centres d'intérêt. Vous recevez bien sûr tous les suppléments et cahiers spéciaux à paraître dans l'année.

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/1999.

L'armée a vendu pour plus de 300 millions de francs de patrimoine immobilier en 1998

Du sémaphore à la base aérienne, en passant par les forts et les terrains de manœuvre, une mission spécialisée est chargée de négocier, de convaincre, mais aussi d'aider les collectivités locales, principaux acquéreurs. La destination finale compte plus que le prix de vente

DES CASERNES, des dépôts, des champs de tir, des camps d'entraînement, des forts, des bases aériennes, des sémaphores, des hôpitaux, des magasins : en 1998 – année du plus important volume d'affaires depuis dix ans –, les armées ont vendu pour 332,6 millions de francs (environ 50,7 millions d'euros) de terrains et de bâtiments. Cet inventaire à la Prévert représente cent soixante-douze dossiers différents. Les acheteurs ? Avant tout des collectivités locales, mais aussi d'autres administrations publiques et, plus rarement, quelques particuliers. L'armée, en effet, liquide, ferme, dissout ou transfère une partie de son patrimoine. C'est la conséquence la plus manifeste, avec la professionnalisation progressive des armées, de la rétraction du dispositif de défense décidée en février 1996.

Tout y passe. On recense des biens de petite taille et de toute nature, comme la villa de fonction d'un chef de corps, un mess isolé, un stand de tir, des forts de la ligne Maginot, des places fortifiées dans les Alpes ou des sémaphores, pour lesquels il existe une vraie clientèle de particuliers, amateurs ou passionnés, ou d'associations désireuses de les réaménager en autant de gîtes-étapes. On trouve aussi des immeubles plus importants, comme des casernes, des quartiers, des hôpitaux ou des dépôts de stockage qu'il aura fallu dépolluer, avant tout projet de cession, de leurs hydrocarbures, de leurs explosifs et de leurs produits chimiques, ou des magasins, parfois en plein centre-ville. On compte encore des champs de manœuvre, des camps, des terrains d'aviation (avec ou sans leur piste) et des alvéoles bétonnées de bases de sous-marins.

PARC TROP VOLUMINEUX

De tous temps, les armées, l'un des plus gros propriétaires fonciers de France, ont acheté et vendu terrains et bâtiments. Aujourd'hui encore, elles possèdent 265 921 hectares (les grands camps constituent 41 % de cette superficie), répartis en 5 433 sites. Mais deux faits ont sensiblement modifié le cours des circonstances : 1987, d'abord, avec la vente de la caserne Dupleix, à Paris, pour 1,2 milliard de francs, soit une transaction exceptionnelle qui illustra le besoin de disposer d'une équipe spécialisée pour la vente d'un bien militaire autre qu'un simple véhicule ; 1996, ensuite, avec la nécessité de rationaliser un parc foncier et immobilier devenu trop volumineux et cher à entretenir, pour des armées condamnées, désormais, à réduire leur train de vie.

Pour aider l'institution militaire, qui n'en a pas la pratique, à se débarrasser de ses biens devenus inutiles, on lui a adjoint une Mission pour la réalisation des actifs immobiliers (MRAI), aujourd'hui dirigée par Alain Villaret, un ingénieur général des Ponts et Chaussées, qui conduit les négociations, et on a dérogé aux règles financières : contrairement aux procédures classiques en vigueur dans les autres administrations, les armées sont autorisées à recevoir l'intégralité du produit des cessions domaniales et à l'intégrer à leur budget annuel.

Depuis lors, au rythme régulier d'un tous les deux ans, le ministre de la défense annonce un plan de restructuration, qui induit une série de dissolutions ou de resserrements des formations militaires.

NÉGOCIATION OU ADJUDICATION

Ces opérations, qui devraient durer jusqu'en 2002, ont pour résultat de libérer des emprises ou de changer leur affectation. Entre 1989 et 1998, la MRAI, qui disparaîtra en 2004-2005 lorsque les stocks seront épuisés, a traité plus d'un millier de dossiers – il lui en reste plus de six cents en portefeuille – et elle a fait rentrer 2,4 milliards de francs dans les caisses des armées, de la gendarmerie, des services et de l'armement.

Ce qui départage les différents lots, sur la base d'une évaluation établie par l'administration nationale des Domaines et par les services fiscaux départementaux, c'est, en réalité, la procédure de leur aliénation. Dans les cas les plus simples, les vendeurs de la MRAI – ils sont sept, venus du génie et l'équipement, sur une équipe de quinze personnes *(lire ci-dessous)* – ont recours à une négociation amiable ou à une adjudication publique si le marché dépasse le million de francs, ou s'il est difficile de trancher entre plusieurs acheteurs, qu'ils soient des collectivités locales ou des particuliers. Ainsi, les enchères du sémaphore de Saint-Gildas de Rhuys (Morbihan) sont montées de 1 à 2,8 millions de francs. Dans le cas d'un changement d'affectation, c'est-à-dire quand un bien militaire intéresse une autre administration, c'est un transfert de l'Etat à l'Etat au prix de l'administration des Domaines : la justice, pour une prison près d'Avignon, ou l'intérieur, pour des écoles de police à Nîmes, à La Rochelle ou au Buc et un hôpital à Lille, y ont fait appel. C'est le cinquième des transactions en 1998.

Les dossiers complexes, en revanche, touchent la destination d'une caserne classique en pleine agglomération. Ils se compliquent quand on a à régler le sort d'une infrastructure dans une commune de petite ou de moyenne importance, elle-même située dans une région déjà économiquement éprouvée par de fortes réorganisations industrielles ou militaires. Quel investisseur privé va oser dire, au travers d'une adjudication publique, qu'il envisage d'acquérir un terrain ou un immeuble militaires déclarés inconstructibles, sauf à imaginer d'obtenir de la commune qu'elle lève les contraintes de son plan d'occupation des sols (POS) ? Quelle collectivité locale est prête à se lancer dans un vaste projet urbain ou à aménager un projet de quartier, sans être assurée de bénéficier de subventions et de l'aide d'un bureau d'études censé lui présenter les solutions idoines ?

« GARANT DE L'INTÉRÊT PUBLIC »

Forte de ces préventions, la MRAI s'est progressivement transformée en un organisme qui encouragera le maire à se jeter à l'eau. « *En quelque sorte*, reconnaît M. Villaret, *nous gommons notre carte de propriétaire foncier, qui cherche à gagner de l'argent, et nous devenons le garant de l'intérêt public soucieux de mettre en route un projet urbain intelligent et prometteur pour la commune.* » La MRAI offrira à la commune le service d'un bureau d'experts spécialisés, « *accoucheur d'idées* » et susceptible de concevoir un projet de reconversion quasiment clés en main. Ce qui importe, cependant, c'est que la MRAI ne soit ni promoteur ni aménageur – ce qui lui est formellement interdit – et que le prix du foncier ne soit pas prohibitif. L'administration des domaines veille, acceptant parfois de baisser le coût du terrain dans le cas de communes économiquement « sinistrées ».

La démarche n'est pas facile. Pour des opérations réussies, comme une caserne de Metz reconvertie en logements et bâtiments universitaires, ou un collège et des services sociaux à la pointe du Roc, près de Granville, combien d'échecs, comme à Chartres, parce que le marché immobilier ne s'y prête pas ou que des élus locaux « *manquent d'appétit* », dit M. Villaret.

Jacques Isnard

La citadelle de Bonifacio restera dans le domaine public

AJACCIO
de notre correspondant

La citadelle de Bonifacio, dont le sort a déjà fait couler beaucoup d'encre, appartient au patrimoine dont l'armée souhaite se séparer. Cet ensemble, idéalement situé, devrait finalement rester dans le domaine public. Deux grandes casernes, l'une dite « génoise » (construite en 1732) et l'autre française (élevée au début du XXe siècle), constituent, avec une vaste emprise et les anciennes batteries face à la Sardaigne, la citadelle de Bonifacio. La mise en place du parc marin international des bouches de Bonifacio permet de penser que la cession de ces 25 000 mètres carrés, dont 16 000 de surfaces bâties, pourrait être prochainement engagée. La convention entre l'Etat, représenté par la direction régionale de l'environnement, et la collectivité de Corse, représentée par son Office de l'environnement, a été signée le 19 janvier. Elle arrête les conditions dans lesquelles sera constitué et géré l'espace protégé international, dont la création avait été décidée le 31 octobre 1992 par le ministre français de l'environnement, alors Ségolène Royal, et son homologue italien. Le projet a été retenu au programme européen. Le protocole des modalités de mise en œuvre a été signé le 19 janvier 1993 entre les deux pays et les deux régions intéressées.

La gestion de l'ensemble du dispositif prévoit une structure de coordination et deux structures opérationnelles de gestion. Il a été décidé, lors de la visite de Dominique Voynet, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, en octobre 1997, que l'organisme chargé de cette mission pour la partie française se verra confier la gestion d'un domaine marin de près de trente milles carrés, bordant le sud de l'île sur une cinquantaine de kilomètres de linéaire côtier : de Roccapina, à l'ouest, à l'entrée du golfe de Porto-Vecchio, à l'est. Le domaine marin sera réglementé en tant que réserve naturelle. Le domaine de protection foncière sera constitué par les 3 000 hectares acquis par le Conservatoire du littoral et le conseil de rivage de la Corse.

La base marine et administrative du parc ne sera pas implantée sur le rivage de l'une des plus belles baies de l'île, entre Porto-Vecchio et Bonifacio, comme cela avait été initialement décidé. Bernard Bonnet, préfet de Corse, a en effet saisi le procureur de la République d'Ajaccio d'une demande de démolition de « *la construction édifiée en complète illégalité dans une zone inconstructible* » à Rondinara. (*Le Monde* des 4 et 13 août 1998). L'affaire est toujours à l'instruction. Elle s'avère juridiquement complexe, au point que l'Etat et l'Office de l'environnement pourraient être condamnés ou se voir délivrer une injonction de démolition.

PROTESTATION GÉNÉRALE

La caserne Montlaur abritera, en tout état de cause, la base du parc marin, même si 1 000 à 1 500 mètres carrés seulement lui sont nécessaires. Il s'agira, de toute façon, d'un premier pas vers la rétrocession du domaine à la communauté corse et/ou à la collectivité bonifacienne. Le 17 juin 1997, les premières enchères avaient été infructueuses. Devant la protestation générale provoquée par l'éventualité de l'aliénation du site à des particuliers, le ministre de la défense avait ouvert une nouvelle réflexion sur la vocation de l'ensemble. Un comité de pilotage avait alors été mis en place en vue de déterminer l'aménagement du site. Il avait ainsi été acquis que les casernes resteraient dans le patrimoine collectif et qu'elles ne seraient pas privatisées.

Initialement, la mise à prix de l'ensemble du site avait été fixée à 8 millions de francs. Mais les travaux de remise ou de mise en état sont considérables. La légion étrangère a quitté Bonifacio en 1983. Le centre d'entraînement des commandos, qui l'avait remplacée avec seulement 350 hommes est parti, lui, en 1989.

Paul Silvani

L'agent immobilier militaire doit tout liquider

RENNES
de notre correspondante régionale

Caserne Lyautey : de 30 à 40 hectares de terrains militaires sont à vendre. Du brouillard matinal émergent des baraquements éventrés, des carcasses tentaculaires de fer rouillé. Le strict ordonnancement de ces ruines témoigne du passé militaire du site : on y fabriquait des munitions. Le district de Rennes est preneur. Caserne Mac-Mahon : les trois bâtisses dépareillées sont encore occupées par l'armée. La préfecture aimerait créer ici une cité administrative pour regrouper ses services. Couvent des jacobins : il a abrité les fiançailles d'Anne de Bretagne en 1491. Aujourd'hui, on y pratique le judo, l'escrime ou la culture physique au sein du club sportif de la garnison de Rennes.

Le représentant de la Mission pour la réalisation des actifs immobiliers (MRAI), adjointe au ministère de la défense, tente de convaincre la municipalité d'acheter ce monument historique. L'attaché-case de Michel Schneider, négociateur immobilier pour la zone ouest au MRAI, renferme une foule d'autres dossiers. Casernes, terrains de manœuvres, fortifications, bunkers, sémaphores, hôpitaux militaires à vendre... « *Le plus facile, ce sont les sémaphores* », constate-t-il. Attachement sentimental, vues imprenables : collectivités ou particuliers se les arrachent. « *En 1996, nous en avons vendu un aux enchères 2,6 millions de francs.* » Les forts peuvent être transformés en relais pédestres. Un terrain de manœuvre a été récemment reconverti en réserve de chasse par un particulier. En revanche, les fortifications en béton armé, qui jalonnent le littoral breton depuis la seconde guerre mondiale, trouvent difficilement preneur. Les terrains ont été bombardés, il faut débarrasser les sous-sols d'éventuels obus. « *Le coût de la dépollution est parfois supérieur au produit de la vente.* »

Bon an mal an, M. Schneider conclut trois à quatre affaires par mois. Cet ancien colonel du génie, versé dans l'art de la négociation, a choisi l'immobilier pour la liberté que lui offre cette fonction. Il continue dans ce rôle à « *défendre les intérêts de l'Etat* », en tirant le meilleur prix de son patrimoine immobilier. Mais l'armée ne vend pas à n'importe qui ni à n'importe quelles conditions. Au début des années 90, quand l'immobilier flambait, les ventes se faisaient au plus offrant. Les directives ministérielles ont changé. La reconversion du patrimoine militaire doit servir l'intérêt public.

« DANS LA PEAU DE L'ACQUÉREUR »

Quand un bien est à vendre, les collectivités sont donc contactées en priorité. C'est uniquement si elles ne se manifestent pas que le bien peut être vendu à un particulier, directement ou aux enchères, selon les prix. Seul un quart du patrimoine de l'armée est acquis par des privés. M. Schneider négocie surtout avec des maires ou des présidents de district. C'est ce qui fait de lui un agent immobilier si particulier. « *La différence, c'est que je me mets dans la peau de l'acquéreur.* » Il ne vend pas sans connaître l'avenir des terrains. Les maires doivent présenter des projets de reconversion, à partir desquels les prix sont fixés. M. Schneider admet qu'il « *pousse les maires à formuler des projets* ». Ici, pourquoi ne pas construire des logements ? ici, des espaces verts ?... Sachant qu'un terrain destiné au logement vaut plus cher.

Les affaires vont lentement : il faut du temps pour informer les collectivités, monter les projets et les budgets. L'argent, en revanche, « *n'est pas l'élément essentiel de la discussion,* affirme le négociateur. *Je préfère vendre un terrain qui doit accueillir une entreprise créatrice d'emplois 5 millions de francs plutôt que de le vendre 10 millions de francs à un promoteur* ». « *En cela, je ne fais qu'appliquer les directives du ministère.* »

Gaëlle Dupont

250 millions de francs pour rénover le pont d'Aquitaine à Bordeaux

LE PRÉFET de la région Aquitaine vient de lancer un appel européen à candidatures « *en procédure d'urgence* », afin de sélectionner les entreprises compétentes pour rénover le pont d'Aquitaine. Cette procédure permet de gagner une quinzaine de jours par rapport aux délais habituels. L'appel d'offres lui-même sera lancé début septembre. En novembre 1998, la direction régionale de l'équipement avait découvert plusieurs fils d'acier rompus sur ce pont suspendu, datant de 1967, qui enjambe la Garonne (*Le Monde* du 12 janvier). Le « *comité technique de suivi* » a confirmé récemment la nécessité de changer tous les câbles, pour un coût proche des 250 millions de francs (37,8 millions d'euros). Parallèlement, pour des raisons de sécurité, la préfecture a décidé d'installer avant l'été un séparateur central provisoire. Il s'agira d'un séparateur mobile qui se déplace en fonction du trafic, dont le coût est estimé à 12 millions de francs. – *(Corresp.)*

Schlumberger

Résultats du premier trimestre 1999

Chiffres clés[1] (en milliers, sauf pour les montants par action)		
Premier trimestre	1999	1998
Chiffre d'affaires d'exploitation	$ 2 306 462	$ 3 023 701
Bénéfice net[2]	$ 89 167	$ 378 327
Bénéfice de base par action[2]	$ 0,16	$ 0,70
Bénéfice dilué par action[2]	$ 0,16	$ 0,67
Nombre moyen d'actions en circulation	546 377	542 728
Ce nombre, compte tenu de la dilution	559 914	563 854

[1] Les chiffres de 1998 sont retraités pour tenir compte de l'acquisition de Camco International Inc.
[2] Les résultats du premier trimestre de 1999 comprennent la charge après impôts de 90 millions de dollars (0,16 dollar par action).

Schlumberger annonce pour le premier trimestre de 1999 un chiffre d'affaires d'exploitation de 2,31 milliards de dollars, en baisse de 24 % par rapport à la même période de l'année dernière. Si l'on exclut la charge du premier trimestre évoquée ci-dessous, le bénéfice net est de 179 millions de dollars et le bénéfice dilué par action de 0,32 dollar, en baisse respectivement de 53 % et de 52 %.

Le chiffre d'affaires des **Services pétroliers** a diminué de 26 %, le nombre d'appareils de forage en activité chutant de 35 %. Le chiffre d'affaires a fléchi dans toutes les zones géographiques et pour l'ensemble des activités des Services pétroliers.

Le chiffre d'affaires de **Resource Management Services** (RMS) a reculé de 4 %, essentiellement en raison de l'incidence de la crise économique en Amérique du Sud.

Le chiffre d'affaires de **Test et Transactions** accuse une baisse de 13 % par rapport au premier trimestre de 1998. La croissance s'est poursuivie dans toutes les activités de Cartes à puce et Terminaux, tandis qu'Équipements de test automatisé (ATE) a subi une diminution de 49 % de son chiffre d'affaires, qui s'explique par la prudence générale des sociétés de semi-conducteurs quant à l'accroissement de leurs dépenses d'investissement. Les commandes ont progressé de 12 % par rapport au quatrième trimestre de 1998.

Une charge après impôts de 90 millions de dollars (0,16 dollar par action) a été comptabilisée au cours du trimestre. Elle couvre essentiellement le coût des indemnités de licenciement des Services pétroliers, coût en partie compensé par un gain sur la cession d'instruments financiers. La réduction des effectifs des Services pétroliers a touché 7 500 personnes depuis juillet dernier. D'ici à la fin juin, 2 500 licenciements supplémentaires sont prévus. Une fois cette compression de personnel achevée, les effectifs des Services pétroliers auront été réduits de 21 % par rapport à leur niveau au 30 juin 1998 ; sur ce pourcentage, près de quatre points sont liés à des gains de productivité résultant de la nouvelle organisation GeoMarket. La charge devrait se traduire par une économie annuelle avant impôts de 300 millions de dollars.

Euan Baird, président-directeur général, a déclaré : "Les premiers signes d'une relance de la demande pétrolière, en particulier en Asie, conjugués à une baisse de la production non-OPEP résultant de la réduction des dépenses d'exploration et de production des compagnies pétrolières, annoncent une vigoureuse reprise de l'activité pétrolière l'année prochaine. Durant cette période de fléchissement de l'activité, Schlumberger a renforcé sa position sur le marché en maintenant son effort de R-D et en créant GeoMarket, nouvelle organisation des Services pétroliers, axée à la fois sur le service au client et sur la rentabilité."

LES RÉSULTATS TRIMESTRIELS DE SCHLUMBERGER ET DES INFORMATIONS SUR LE GROUPE SONT DISPONIBLES SUR NUMÉRO VERT AU 0800 04 17 60, ET, EN ANGLAIS, SUR INTERNET PAR HTTP://WWW.SLB.COM

Colloques
Cours
Séminaires
Communications diverses
Le Monde EN POCHE
LES RÉGIONS
...nde seulement 73F* par mois

هكذا من الأصل

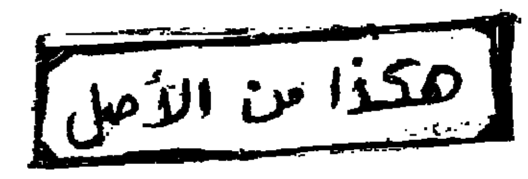

Le long du fleuve de la faim

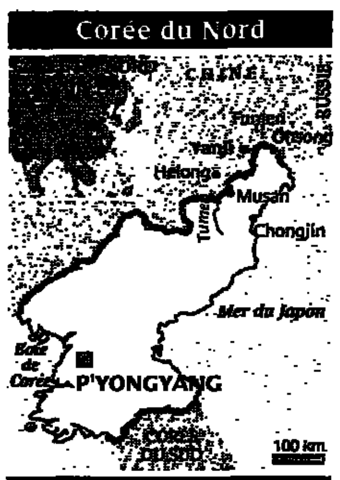

En Corée du Nord, la famine a déjà fait entre 1,5 et 3 millions de morts, sur une population d'environ 22 millions d'habitants. En 1998, elle a poussé plus de 400 000 personnes à fuir vers la Chine. Notre envoyé spécial a longé le fleuve-frontière Tumen, sur près de 300 km, à la rencontre de ces réfugiés de la faim qui témoignent de l'effondrement du dernier régime stalinien

SUR le pas de la porte de la ferme, elle s'est agenouillée pour boutonner la veste de l'enfant et lui a longuement serré la main. Puis la jeune femme s'est relevée et a détourné son visage pour pleurer. La petite fille a pris la main qu'une autre femme lui tendait et elle a commencé à descendre le chemin de terre. Elle ne s'est pas retournée, comme si son inconscient d'enfant lui disait déjà qu'il ne faut jamais regarder en arrière. *« Nous n'avions déjà plus rien »*, a murmuré dans un sanglot la jeune femme : elle venait de dire au revoir à la petite orpheline que son mari et elle avaient emmenée avec eux dix jours auparavant, pour franchir le fleuve Tumen encore gelé, qui sépare la Corée du Nord de la Chine, et fuir la famine.

Hwe-kyong est âgée de cinq ans. Sa mère a disparu lorsqu'elle avait trois ans. Son père est mort l'année suivante. Elle a été ballottée d'une famille de voisins à l'autre, jusqu'au jour où la dernière, ne pouvant plus la nourrir, demanda au mineur et à sa femme qui avaient décidé de se réfugier en Chine de la prendre avec eux. Ils lui ont appris à ne jamais dire son véritable nom, et la petite fille a si bien compris la leçon que, depuis qu'elle est en Chine, la première phrase qu'elle prononce à quiconque lui adresse la parole c'est : *« Je m'appelle Kim Hwe-kyong »*. Kim, patronyme le plus courant en Corée, est devenu son nom de réfugiée.

Hwe-kyong a été recueillie par une famille de Sino-Coréens. Mais d'autres enfants qui, eux aussi, ont fui la famine ont moins de chance. Ils sont sans doute 2 000 à errer dans la région frontalière de Yanbian, la région chinoise où vivent 800 000 Chinois d'origine coréenne, dont une partie est arrivée au début du siècle à la suite de la colonisation de la péninsule par le Japon (1905-1945).

Dans les deux provinces du nord-est de la Chine (Liaoning et Heilongjiang), on compte 2 millions de Sino-Coréens. A Yanbian, les langues chinoise et coréenne sont pratiquées indifféremment et les réfugiés se fondent facilement dans la population. Certains enfants sont passés en Chine avec leurs parents. Mais parfois ceux-ci ont été arrêtés et renvoyés en Corée, ou bien, ne pouvant trouver du travail avec un enfant, ils ont dû l'abandonner. D'autres gosses sans famille ont passé clandestinement la frontière par eux-mêmes, par groupe de deux ou trois.

C'est le cas de cette fillette rencontrée sur le marché de Helong, à une dizaine de kilomètres de la frontière. Epouvantablement sale, hirsute, le cou couvert de boutons purulents et portant aux mains des gerçures ouvertes et sanguinolentes, elle est arrivée en Chine une à deux semaines auparavant. On lui donnerait une dizaine d'années : en réalité, elle a quatorze ans, dit-elle. Apeurée, même lorsqu'on lui tend du chocolat, elle raconte dans un murmure que ses parents sont morts et qu'elle vient de la ville nord-coréenne frontalière de Jucho, près de Musan. Elle a marché *« pendant des jours »*, dit-elle. Depuis quand est-elle à Helong ? Elle ne sait plus.

LA centaine d'orphelins qui traînent comme elle dans le marché sont aisément reconnaissables : crasseux, craintifs, perpétuellement aux aguets, ils circulent furtivement entre les étals, mendient quelque nourriture, passent d'un village à l'autre, d'une ville à l'autre, comme des oiseaux migrateurs. Familles éclatées, parents morts : ces *« petits vagabonds »* (*kotchebi*), qui se sont multipliés en Corée du Nord, sont les enfants de la faim. Ceux qui ont franchi la frontière sont menacés d'être arrêtés et expulsés.

Même les plus chanceux, recueillis par des organisations humanitaires travaillant dans la région frontalière, ne sont pas hors de danger. Dans cet orphelinat d'une banlieue misérable de Yanji (chef-lieu de la région de Yanbian), une modeste maison de briques perdue parmi les autres le long d'une rue fangeuse, il y avait une trentaine d'enfants. Dix d'entre eux âgés de huit à quatorze ans venaient de Corée du Nord.

Le lendemain de notre visite, le couple qui en a la charge nous appela : en pleine nuit, le 26 mars, était venu un homme qu'ils connaissaient depuis plusieurs semaines et se disait réfugié. Pendant que le couple lui parlait au rez-de-chaussée, des acolytes étaient montés au premier étage et avaient enlevé sept enfants du Nord. Avec eux, il y avait deux femmes qui avaient travaillé pour l'orphelinat. Les enfants, qui les connaissaient, n'ont pas senti le danger et ont suivi le groupe. *« Je ne peux rien faire,* dit le responsable de l'orphelinat. *Si je vais à la police, je serai de nouveau arrêté, comme je l'ai été déjà deux fois, pour avoir recueilli des orphelins du Nord. S'ils reviennent pour prendre les enfants qui restent, nous n'avons pas de moyens de nous défendre. »* Selon la rumeur, Pyongyang aurait donné l'ordre de récupérer coûte que coûte ceux que le régime nomme les *« petits pionniers »* qui, en désertant le *« Paradis des travailleurs »*, entament l'image du pays. C'était la première fois que les agents de Pyongyang enlevaient des enfants dans un orphelinat en plein Yanji.

Les enfants vagabonds ne sont qu'une infime proportion de ceux que le régime nord-coréen qualifie de *« fuyards »* : ces réfugiés de la faim, immigrants temporaires pour la plupart, qui passent en Chine en quête de nourriture. A travers leur récit transparaît la lente déliquescence d'un régime qui n'est sans doute pas sur le point de s'effondrer, mais est en train de perdre une partie du contrôle qu'il exerçait sur sa population.

> « Certains meurent aussi d'empoisonnement après avoir mangé des champignons vénéneux, ou d'occlusion intestinale à force d'absorber des bouillies à base d'écorce »

« Regardez-moi. J'ai quarante-neuf ans, plus de dents et je parais un vieillard. Je suis médecin et je dois venir ici pour travailler comme débardeur pour gagner un peu d'argent pour nourrir mes trois enfants. Ce régime ne nous traite pas comme des êtres humains et notre cœur brûle. »

Celui que nous nommerons le « docteur Kim » a aujourd'hui repassé le fleuve Tumen, et il est retourné dans la région du port de Chongjin. Cet homme pauvrement vêtu, éreinté, mais dont le langage dénote un bon niveau d'éducation, est l'une de ces figures de détresse, révélatrice de la faillite du régime nord-coréen, que l'on rencontre désormais dans la région frontalière. Sa femme est morte il y a trois ans, électrocutée alors qu'elle voyageait sur le toit d'un wagon de train avec un groupe de migrants de l'intérieur en quête de nourriture. *« Les gens ne meurent plus en masse comme il y a un ou deux ans. Mais ils continuent à mourir de faim, de froid. Je diagnostique les maladies, mais je ne peux les soigner et je dois dire aux malades d'aller chercher où ils peuvent des herbes médicinales. »*

Typhus, dysenterie, pleurésie et tuberculose sont devenus des maladies endémiques en Corée du Nord, affirme le docteur. *« Certains meurent aussi d'empoisonnement, après avoir mangé des champignons vénéneux, ou d'occlusion intestinale, à force d'absorber des bouillies à base d'écorce. »* Le docteur Kim parle du chaos des villes qu'il a traversées début mars, des gens qui mendient, de l'odeur des corps en décomposition dans les rues que les militaires chargent sur des camions, des animaux errants, des exécutions publiques, des soldats qui gardent les entrepôts de vivres, patrouillent autour des coopératives agricoles et réquisitionnent les récoltes. Le système de distribution alimentaire de l'Etat, l'un des instruments du contrôle social, ne fonctionne plus, et chacun doit se débrouiller pour survivre.

Séquence extraite d'un reportage réalisé sur le marché d'une petite ville côtière de Corée du Nord, en 1998. Anh Chol, un Nord-Coréen réfugié en Chine en 1997 pour échapper à la famine, est retourné dans son pays pour en rapporter ces images, captées à l'aide d'une caméra cachée.

LES quatre ans de pénurie alimentaire, qui se sont traduits par une famine qui a fait entre 1,5 et 3 millions de morts, ont donné aux Coréens du Nord des bribes de liberté dont l'exode le long de la frontière chinoise est une expression. Le flux ne cesse d'augmenter : en 1998, le nombre des immigrants a doublé, pour atteindre plus de 400 000. Un tiers passent légalement la frontière comme commerçants. Les autres clandestinement. Seulement une partie de ces derniers reste en Chine (on estime à 100 000 le nombre des réfugiés qui se trouvent clandestinement dans les trois provinces frontalières). La plupart retournent au pays avec des vivres. La famine est en train d'entamer ainsi un autre verrou du système : le mur d'ignorance du monde extérieur, qui, avec la répression, a été l'un des plus efficaces moyens de contrôle.

Les migrants passent surtout dans la partie nord-est de la frontière de 1 300 kilomètres qui sépare la Chine de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) : en amont, la Tumen, qui prend sa source sur les contreforts du mont Paekdu, ne mesure guère par endroits qu'une quinzaine de mètres de largeur et elle est gelée pendant cinq mois.

La vingtaine de réfugiés rencontrés sur les 300 kilomètres que nous avons parcourus le long de la Tumen du côté chinois de la frontière, entre les villes de Hunchun, à l'est, et de Xiatianping, à l'ouest, montraient la diversité des catégories sociales qui désormais sont en contact avec la réalité extérieure. Tous nos interlocuteurs savaient que *« l'on vit mieux en Chine »* : soit parce qu'ils avaient vu des images de la télévision chinoise captées clandestinement, soit parce qu'ils avaient entendu des rumeurs. Parties des régions frontalières, celles-ci se diffusent à travers le pays, transportées par une population en migration, la faim au ventre, dont le régime a renoncé à contrôler les mouvements.

Il y a, parmi ces réfugiés, des militaires, comme ce jeune sous-officier membre du Parti des travailleurs qui a trouvé refuge dans une ferme des environs de Yanji. Sa fiancée a été arrêtée lorsqu'ils franchissaient la Tumen gelée en janvier. Lui, mieux entraîné, a pu s'enfuir. Il ne peut aller la rechercher : s'il est pris, il sera exécuté. Il confirme que l'armée bénéficie de rations bien supérieures à celle des civils : 1,2 kg de riz pour les membres d'unités stationnées le long de la zone démilitarisée qui sépare les deux Corées à la hauteur du 38e parallèle. Tendu, il esquive les questions sur l'avenir du régime : *« Les gens ont encore espoir »*, dit-il laconiquement, froissant dans sa main le billet que notre intermédiaire avait demandé de lui remettre.

Cette jeune femme âgée de vingt-trois ans, rencontrée dans un petit bourg frontalier en amont de la Tumen, n'entretient, elle, aucune illusion sur le régime. Elle était également militaire, tireuse d'élite et spécialiste de taekwando. Il y a un an, elle a fui la RPDC revêtue de son uniforme. Mariée à un Sino-Coréen et enceinte de sept mois, elle a été découverte par la police chinoise et expulsée. Après dix jours de prison en RPDC, elle a repassé la Tumen pour donner naissance à son enfant en Chine. Elle risque à nouveau d'être expulsée. Près de la moitié des réfugiés expulsés (10 000 en 1998 pour la région de Yanji) récidivent.

> « Une femme a plus de chance qu'un homme. Si elle est prise, elle fera deux mois de travaux forcés, avec comme ration une cuillère de soupe le matin et une autre le soir »

Il y a parmi les réfugiés beaucoup de jeunes femmes. Elles passent en Chine *« pour vivre mieux »*, dit Kim Ok-ja (nom d'emprunt). Agée de vingt-six ans, maquillée et les cheveux noués en queue de cheval, cette diplômée universitaire a marché plus de 60 kilomètres pour atteindre la frontière. Arrivée en janvier avec simplement en poche un numéro de téléphone, elle vit avec un Sino-Coréen. Certaines sont « vendues » par les passeurs, comme épouse ou comme concubine, à des hommes âgés ou à des jeunes de campagnes désertées par les femmes. Les plus malchanceuses finissent sur le marché de la prostitution de Yanji. Les organisations humanitaires internationales estiment à 30 000 le nombre des Nord-Coréennes « vendues » en Chine depuis janvier 1997, au prix de 1 000 à 3 000 yuans chinois (soit 115 à 345 euros).

Kim Ok-ja se souvient *« des visages livides et émaciés des habitants de sa ville, le port de Changjin »*. Elle

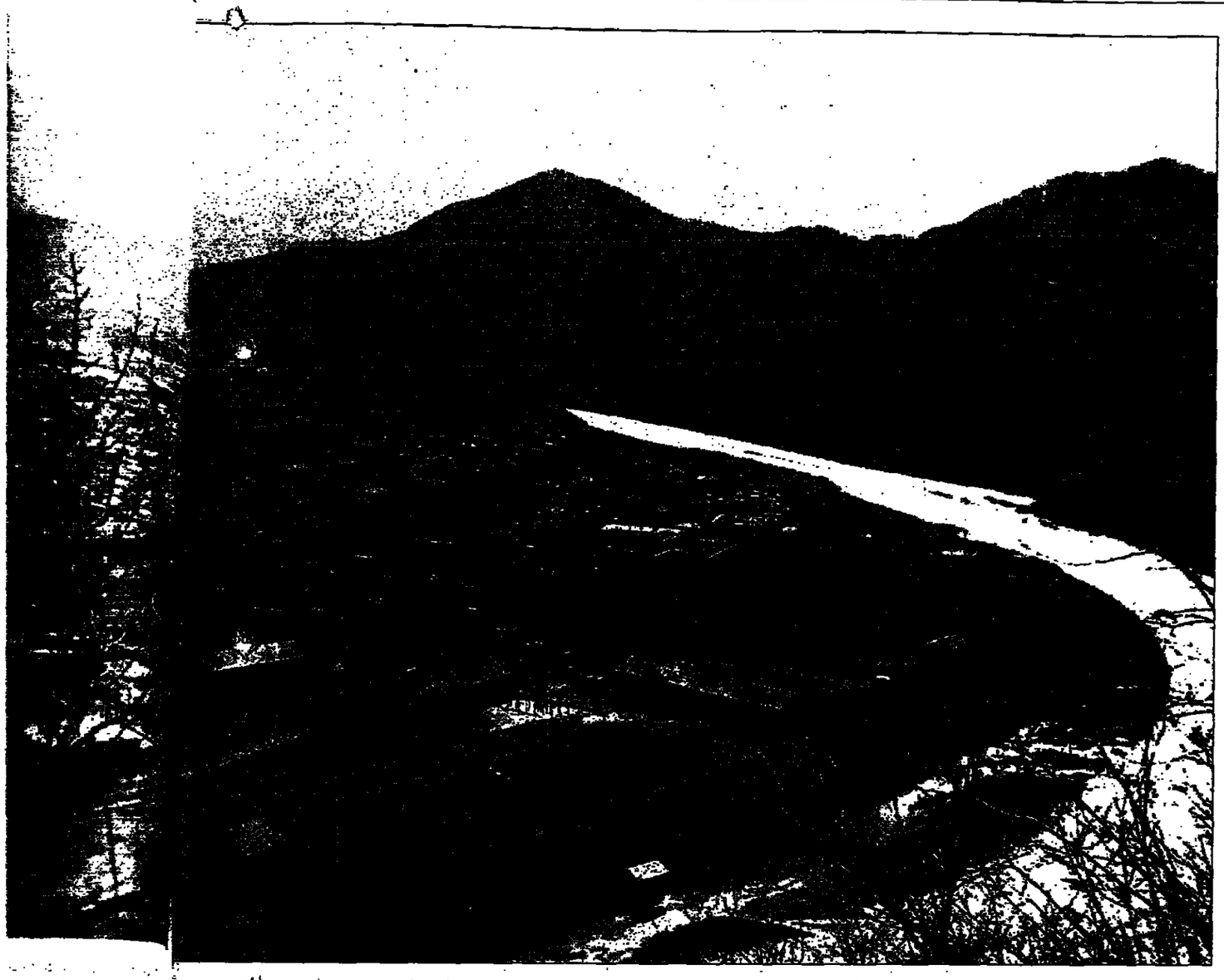

Une vue générale de la frontière sino-coréenne près de la ville minière de Musan. A gauche du fleuve Tumen, Musan, en Corée du Nord ; à droite, la rive chinoise.

A Musan, l'hiver est rigoureux et le fleuve Tumen, gelé cinq mois par an, n'est plus un obstacle, mais une voie de passage entre les deux pays.

évoque la traversée de villages « fantômes », désertés par la population. Sa famille, qu'elle a pu contacter par des intermédiaires, n'est pas inquiétée par la police en dépit de sa disparition, dit-elle : *« Il y a tellement de gens qui disparaissent que les policiers ne font plus attention. »* Beaucoup de ces réfugiés sont des petites gens. C'est le cas de ce mineur aux yeux battus et aux épaules soumises. Agé de cinquante-quatre ans, il est arrivé en février de la province du Hamgyong du Nord. Il fait partie d'un groupe de neuf réfugiés qui se cachent dans une ferme isolée que l'on atteint par un sentier de montagne aux environs de la ville de Tumen. Sa femme était repartie la nuit précédente pour tenter d'aller chercher leur fille de dix-huit ans, tuberculeuse, laissée derrière eux. *« Une femme a plus de chance qu'un homme. Si elle est prise, elle fera deux mois de travaux forcés, avec comme ration une cuillère de soupe le matin et une autre le soir. Si elle réchappe du camp, elle reviendra ici »*, dit-il, résigné.

LES gardes-frontières préfèrent souvent tirer partie des migrants et les laissent passer en échange de nourriture ou d'argent. Le mineur connaît l'existence de cinq camps de prisonniers politiques dans le Hamgyong du Nord, où seraient emprisonnés 25 000 personnes. *« Nous sommes partis parce que nous ne pouvons plus vivre : un kilo de riz coûte 25 wons. Il faut deux kilos par jour pour une famille de quatre personnes, soit 50 wons. Mon salaire mensuel était de 70 wons, et je n'ai pas été payé depuis trois ans. Nous avons vendu tout ce que nous avions »*, poursuit-il. Dans le village frontalier de Luguo, une habitante raconte que, chaque nuit, des réfugiés (parfois jusqu'à une dizaine) viennent frapper à sa porte : *« Ils sont comme des vagabonds, sales et sentant mauvais. Certains ont des maladies de peau. Ils sont en manque de tout : nourriture, vêtements, médicaments... »*

Plus on remonte la Tumen vers l'amont en suivant la route de terre qui longe le fleuve et plus celui-ci se rétrécit. Du côté chinois, on traverse des villages qui rappellent ceux que l'on pouvait voir, il y a vingt-cinq ans, en Corée du Sud : maisons aux toits de chaume avec, à l'entrée, les grandes jarres pour le choux fermenté.

De l'autre côté du fleuve aux rives parsemées de bosquets et de

« Il faut 2 kilos de riz par jour pour une famille de quatre personnes, soit 50 wons. Mon salaire mensuel était de 70 wons et je n'ai pas été payé depuis trois ans »

rochers, les petites montagnes ont encore de la neige à leur sommet. Ni d'un côté ni de l'autre il n'y a de grillages ou de protection. Aux postes-frontières, à l'extrémité des cinq ou six ponts qui enjambent la Tumen, on ne note aucune tension. Deux ou trois camions attendent de passer ; d'autres, chargés de bois, arrivent de RPDC. De temps à autre, on voit du côté coréen du fleuve un village aux maisons basses, grises. On n'aperçoit pas âme qui vive. Aucune fumée ne s'échappe des cheminées. Tous les deux ou trois kilomètres, il y a des postes de garde et quelques soldats qui fument ou bavardent.

Sur la rive chinoise du fleuve, on voit par endroits de petits monticules de terre fraîchement retournée : ce sont les tombes anonymes de réfugiés qui se sont noyés en traversant la Tumen. Les Coréens du Nord qui passent clandestinement en Chine risquent d'être emprisonnés, dépouillés de leur « butin » de vivres par les gardes-frontières, mais ils risquent aussi de se noyer. Le fleuve n'est pas large, mais, en été, le courant est fort et les plus faibles perdent pied. On retrouve leurs corps en aval dans une boucle du fleuve.

Au début du printemps, la glace cède parfois sous les pas des réfugiés, chacun chargé de sacs de vivres d'une vingtaine de kilos. C'était le cas le jour de notre passage à Liangshui, à l'extrême nord-est de la frontière, en face de la ville minière nord-coréenne de Onsong, où, selon des réfugiés, 10 % de la population (130 000 habitants) seraient morts à cause de la famine. En cet endroit, le fleuve est beaucoup plus large, mais les migrants traversent quand même. La nuit précédente, la glace s'était rompue et cinq hommes s'étaient noyés. On dénombre une cinquantaine de tombes le long du fleuve de la faim. La RPDC, que l'on voit de l'autre côté de la Tumen, paraît un pays quasiment à l'arrêt. Sur une colline du côté nord-coréen du fleuve, entre les villages chinois de Nanping et de Luguo, s'étale en énormes caractères le slogan : *« Longue vie au fils du XXIe siècle »*, c'est-à-dire Kim Jong-il, fils et héritier de Kim Il-sung, qui, selon la propagande du régime, serait la réincarnation du « Grand Leader ». Puis, un peu plus avant, un autre slogan appelle à une *« guerre foudroyante »*.

CES mots d'ordre prennent un caractère pathétique lorsque, quelques kilomètres plus loin, apparaît, depuis une hauteur en territoire chinois, la ville minière nord-coréenne de Musan. Alignant ses corons de maisons basses, grises, aux toits de tuiles par endroits réparés avec de la paille, cette ville de 300 000 âmes semble désertée. Des grues immobiles rouillent au soleil le long de la voie ferrée et, à la jumelle, on n'aperçoit que quelques rares passants dans les rues de terre battue. Le silence qui pèse sur la ville morte est soudain rompu par une marche militaire marquant le milieu de la journée. Puis le silence retombe. Des voix résonnent dans le lointain.

Au sud de la ville fantôme, venant du côté chinois, deux hommes traversent sans se presser la Tumen gelée. Ils parlementent sur la rive nord-coréenne, puis repartent : ce sont des passeurs ou des contrebandiers qui ont fixé un rendez-vous pour le soir. Les usines, qui ne tournent plus qu'à un quart ou un tiers de leur capacité, sont pillées de leurs équipements, revendus en pièces détachées en Chine : c'est le cas, par exemple, des fils de cuivre que l'on trouve sur le marché de Helong.

A quelques kilomètres de Musan, un train poussif suit la voie qui longe la Tumen du côté coréen. Un train d'exode transportant sur le toit de ses cinq wagons plusieurs dizaines de voyageurs et leurs baluchons, tandis que d'autres s'agrippent aux poignées des portières des marchepieds. Saisissant raccourci de l'état de déliquescence de la Corée du Nord. *« Cela ne peut plus durer. Notre vie est pire que celle des porcs en Chine »*, dit un

« Cela ne peut plus durer, notre vie est pire que celle des porcs en Chine »

jeune réfugié, ouvrier dans une usine chimique de la région de Hamhung, l'une des plus affectées par la famine. Son salaire n'a pas été payé depuis quatre ans...

Mais, pour l'instant, en dépit de l'effondrement de l'économie et de la famine, le dernier régime stalinien de la planète semble tenir encore en main le pays grâce à l'armée (1 million d'hommes sur une population d'environ 23 millions), seul appareil d'Etat qui fonctionne encore. La cassure s'accentue néanmoins entre la population et un système qui a de moins en moins de prise sur la vie quotidienne des gens.

Non seulement le régime ne contrôle plus les mouvements de population, et notamment à la frontière, mais encore il perd progressivement celui des esprits : de plus en plus de Coréens du Nord prennent conscience de la réalité extérieure (celle de la Chine). Incapable de nourrir sa population, le régime est contraint à l'abandonner à elle-même et à la laisser inventer des modes de survie « capitaliste », tels que les marchés agricoles libres (*jangmadang*). Autrefois, ceux-ci étaient autorisés trois fois par mois. Désormais, ils sont quotidiens. On y vend, ou y échange n'importe quoi selon la plus sauvage loi de l'offre et de la demande.

Sous l'effet de la banqueroute économique, la population découvre dans la pénurie qu'elle peut ne pas dépendre du système de distribution alimentaire étatique qui l'arrimait au régime. Enfin, à la frontière chinoise, les migrants entament lentement l'isolement dans lequel était tenu le pays. Ils forcent une ouverture plus rapide que ne le voudrait Pyongyang : affamée, la population n'a pas le temps d'attendre des réformes au compte-gouttes et elle frappe à la porte de l'intérieur.

En l'espace de trois ans, la situation à la frontière a profondément changé. Les réfugiés sont plus nombreux, plus faciles à rencontrer, quoique traqués par la police chinoise et les agents nord-coréens. Ils sont aussi plus loquaces et plus critiques vis-à-vis du régime. Ils sont l'avant-garde d'une population qui n'a qu'une préoccupation : survivre. Il est clair, à les entendre, qu'ils ont perdu confiance dans le régime sans savoir pour autant comment s'en défaire. Ils émergent, hébétés, de cinquante ans d'endoctrinement et d'ignorance du monde extérieur.

Certains voudraient organiser une dissidence : c'est le cas de Rhee Sang-nam (nom d'emprunt), ex-cadre du parti de la région de Pyongyang, âgé de trente-neuf ans, qui se dit le porte-parole des réfugiés du Yanbian. Habilité par ses fonctions à voyager à travers le pays, il a commencé *« à douter d'un système qui pouvait conduire à une telle tragédie humaine »*. Il a décidé l'année dernière d'aller *« voir comment la Chine se débrouillait. Quand je suis arrivé, j'ai été estomaqué. Nous pensions que le reste du monde aussi était affamé. Quant à l'aide étrangère, on nous disait qu'elle était achetée et nous n'en connaissions jamais l'origine »*.

M. Rhee pense que le processus de prise de conscience sera lent et que le régime *« peut se maintenir encore de trois à cinq ans s'il réussit à tenir la tête hors de l'eau une population qui n'a jamais connu mieux que deux repas par jour. De plus en plus de gens pensent du mal d'un système qui est incapable de les nourrir. Mais on ne peut rien dire au risque d'être emprisonné et, là, c'est pire, car, en prison, il n'y a rien à manger et les gens meurent par dizaines. La délation fait parti du quotidien : en dénonçant quelqu'un, on espère un peu de nourriture pour sa famille. Le régime perd aussi de sa légitimité, car, désormais, les injustices sont criantes : ceux qui s'en sortent sont les membres du parti et ceux qui ont de la famille au Japon »*.

Organiser les réfugiés en Chine et créer des réseaux à l'intérieur du pays avec ceux qui retournent en Corée du Nord est une tâche difficile. Les agents nord-coréens, n'ayant pas besoin de visa pour se rendre en Chine, vont et viennent librement dans la région frontalière, infiltrent les réseaux de réfugiés pour les dénoncer à la police chinoise, qui les expulse comme des immigrants illégaux.

Nous avons vraisemblablement rencontré l'un de ces agents. Il nous avait été présenté par un intermédiaire qui, par la suite, reconnut ne l'avoir vu qu'une fois. Blouson fermé jusqu'au col, cheveux en brosse, il parlait à voix basse, hachant ses phrases de soupirs. Dans un flot ininterrompu, il racontait la misère et dénonçait le régime : un discours convaincant, trop bien « ficelé » pour le petit cadre du parti qu'il disait avoir été. Surtout, après sa diatribe, il passa aux questions sur les personnes que nous avions rencontrées, sur les difficultés que nous pouvions avoir à entrer en contact avec les réfugiés...

LES autorités chinoises de la région Yanbian savent ce qui se passe le long de la frontière et laissent faire jusqu'à un certain point. Elles sévissent à la suite des dénonciations des agents nord-coréens ou lorsque la presse étrangère est trop précise dans la localisation des réfugiés rencontrés : quelques jours plus tard, une rafle a immanquablement lieu dans le quartier ou le village mentionné.

Le régime de Pyongyang commence à prendre conscience des risques de cet entrebâillement non contrôlé du pays le long de la frontière chinoise et du lent travail de sape de la famine sur l'ordre stalinien. La réaffirmation par l'Assemblée suprême du peuple, le 9 avril, des principes de l'économie planifiée et le rejet de la loi du marché, ainsi que la récente suppression, sur ordre de Kim Jong-il, de l'adjectif « libre » sur les panneaux indiquant la « zone d'économie libre » de Rajin-Sobong – où la RPDC espère attirer des investissements étrangers – sont symptomatiques d'un raidissement.

L'armée serait en outre en train de déplacer 2 millions de personnes (soit 8 % de la population) pour les envoyer aux champs. On estime à 200 000 le nombre des paysans qui ont déserté les campagnes en quête de nourriture et affluent vers les villes.

De plus, le régime cherche à enrayer l'effet pernicieux des contacts avec la Chine par une répression dirigée contre ceux qu'il accuse de propager la foi chrétienne : les églises du côté chinois de la frontière sont, en effet, des lieux où les migrants savent qu'ils peuvent demander de la nourriture fournie par les organisations humanitaires. Commencent ainsi à se constituer des réseaux chrétiens à l'intérieur de la RPDC. Une des jeunes femmes réfugiées que nous avons rencontrées en faisait partie : les yeux rougis, elle raconte qu'elle a fui lorsqu'elle a appris qu'une autre chrétienne de son réseau avait été arrêtée et exécutée. Il y a quelques mois, deux missionnaires sino-coréennes entrées en RPDC ont été découvertes et exécutées, poursuit-elle.

Les migrants qui passent en Chine ne représentent qu'une infime minorité de la population nord-coréenne. Pour la plupart, ce ne sont pas des opposants, mais de pauvres gens affamés, résignés le plus souvent, dont l'unique préoccupation est la survie de leur famille. Mais, à les entendre, il est clair que les bases idéologiques du régime sont entamées.

Si la Corée du Nord doit s'ouvrir un jour, c'est à la frontière chinoise que cette ouverture se produira. Pour l'instant, la porte n'est encore qu'entrebâillée.

Philippe Pons

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR

Ronald Dworkin, philosophe du droit

« La presse, en raison de son influence, doit être responsable »

Ce professeur américain, tirant les leçons de l'affaire Lewinsky, s'inquiète de l'évolution des médias et des dérives du débat politique. Il regrette l'absence de réflexion sur le retour des nationalismes et constate que la disparition de l'Etat-nation est « un vœu pieux »

« L'une des questions soulevées par l'affaire Lewinsky, aux Etats-Unis, a été celle du pouvoir des médias. Ceux-ci pourraient-ils devenir une menace pour la démocratie ?

– Je défends ardemment la liberté de la presse. Ni les gouvernements ni les intérêts économiques n'ont le droit de restreindre cette liberté. Mais il ne faut pas confondre liberté et licence. Par liberté, j'entends l'indépendance par rapport à des contraintes extérieures ; par licence, le refus de toute contrainte interne. La presse, en raison de son influence, doit être responsable. Dans le passé, beaucoup de journalistes auraient été de cet avis. La télévision, en introduisant un fort esprit de compétition, a changé tout cela. Il est difficile d'être responsable, c'est-à-dire de ne publier que les informations que l'on juge importantes, quand les autres publient ce que le public demande. Des directeurs de journaux disent que, s'il y avait un accord général, ils ne publieraient pas certains articles. Ils s'en porteraient mieux, et le public aussi. Mais puisqu'il se trouvera quelqu'un pour les publier, pourquoi pas eux ?

» Oui, il y a danger pour la démocratie. Le premier risque est que, du fait de cette évolution dans la nature des journaux, des pressions ne finissent par s'exercer en faveur d'une réglementation publique, d'une censure. Cette menace peut paraître lointaine aux Etats-Unis. Elle ne l'est pas en Grande-Bretagne où de tels appels ne sont pas rares. Si le ton du débat public ne change pas, ils pourraient devenir plus fréquents.

» Le deuxième danger concerne le débat public lui-même. La démocratie, pour moi, ne se définit pas seulement par le pouvoir de la majorité. Elle implique un partenariat entre personnes qui se considèrent libres et égales, même si certaines votent contre le gouvernement. Il ne s'agit pas d'une guerre, avec un vainqueur et un vaincu, mais d'une discussion dans laquelle chacun doit s'efforcer de convaincre l'autre. Quand cette discussion ne repose plus sur des arguments, mais sur des petites phrases, des insinuations, des gesticulations morales, la démocratie est atteinte. Les citoyens éprouvent un sentiment d'aliénation. Mon seul motif d'espoir, c'est que de plus en plus de gens se disent insatisfaits de la manière dont sont conduites les campagnes électorales, à coup de publicités commerciales. On retrouve le même paradoxe qu'avec les médias : ça marche, et en même temps, le public est écœuré.

– Autre mutation révélée par l'affaire Lewinsky : serait-on en train d'assister à un déplacement des frontières entre vie publique et vie privée ?

– C'est une question complexe et qui va très loin. Il y a, par exemple, aux Etats-Unis, un débat sur la façon dont l'Etat-providence porte atteinte à la vie privée, puisque ses bénéficiaires doivent fournir sur eux-mêmes toutes sortes de renseignements personnels. Les libéraux acceptent cette violation de la vie privée, dès le moment où c'est le prix à payer pour un système efficace. Les conservateurs, eux, veulent bien violer la vie privée quand il s'agit de morale sexuelle. Beaucoup considèrent encore l'homosexualité comme un péché. Le harcèlement sexuel soulève le même genre de problèmes. On ne peut pas à la fois dire que l'Etat n'a pas à s'immiscer dans la vie sexuelle des gens, et soutenir que le harcèlement est un crime. La question se pose également, et se posera de plus en plus, à propos de l'usage du corps humain à des fins de recherche. Le respect de la vie privée risque d'entraver la recherche médicale. Donc, on ne peut plus être simplement "pour" ou "contre" le respect de la vie privée. Les choses sont devenues trop compliquées pour qu'on s'en tienne à des positions aussi tranchées.

– Internet est de plus en plus souvent utilisé pour diffuser des messages d'incitation à la haine religieuse ou raciale. Faut-il punir ces pratiques ?

– Je m'oppose à toute restriction de la liberté de parole, à toute forme de censure contre un discours, même raciste ou sexiste. Je ne ferai qu'une exception : si vous arrivez au milieu d'une foule en colère, une corde à la main, et si vous désignez un Noir en criant : "Pendez-le !", alors vous méritez d'être poursuivi. L'incitation au crime doit être punie, mais non la simple incitation à la haine ou au mépris. Je sais que vous, Européens, vous n'êtes pas d'accord. En France, il y a la loi Gayssot ; en Allemagne, on risque la prison si on dit que la Shoah n'a pas eu lieu. Je comprends les raisons pour lesquelles on a fait ces lois. Et peut-être que moi-même, si les nazis étaient au coin de la rue, je raisonnerais autrement. Mais tant que ce n'est pas le cas, je trouve ces lois

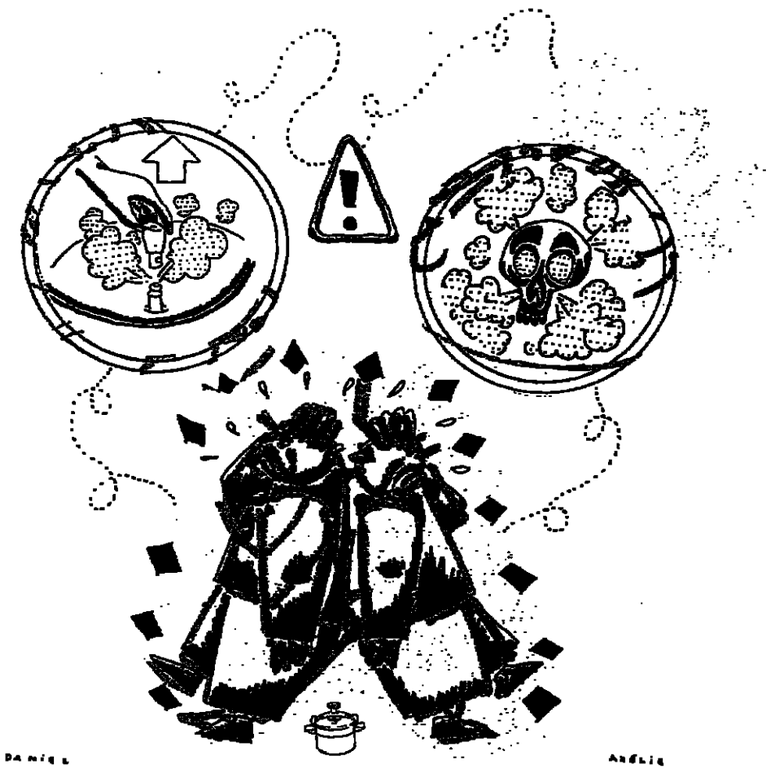

antidémocratiques. La démocratie, j'y insiste, n'est pas un système dans lequel la majorité pourrait imposer sa volonté aux autres sans se soucier de ce qu'ils pensent. C'est un partenariat, dont nul ne doit être exclu sous prétexte que ses opinions sont stupides ou haïssables.

– La communauté internationale doit-elle poursuivre les anciens dictateurs coupables, comme Pinochet, de crimes contre l'humanité ?

– Oui. Et la meilleure solution serait de les déférer devant un tribunal pénal international. Mais si l'on s'engage dans cette voie, il faut être conscient qu'on s'expose à un double danger. Le premier est de barrer la voie aux nations qui s'efforcent d'évoluer pacifiquement de la dictature vers la démocratie. Au Chili, Pinochet avait accepté d'abandonner le pouvoir en échange de l'immunité, et beaucoup de Chiliens pensent que cet accord fut bénéfique pour leur pays. Si les dictateurs savent que, désormais, ce genre d'accord risque d'être violé, ils seront moins enclins à quitter le pouvoir... Et le second danger, moins immédiat mais réel, est que quelqu'un comme Henry Kissinger, par exemple, s'il était arrêté à l'étranger et extradé au Cambodge pour y être jugé, se trouverait dans une position pour le moins difficile !

» Cela dit, malgré ces deux réserves, il est clair que nous ne pouvons plus refuser d'admettre que certains crimes, particulièrement monstrueux, concernent l'humanité dans son ensemble. L'homme a des droits fondamentaux, dont la protection n'est pas seulement l'affaire de tel ou tel système juridique, mais celle de la conscience universelle. Nous devons donc faire avancer l'idée d'une moralité "globale", aussi bien que celle d'un tribunal pénal international.

– Pourquoi la peine de mort n'a-t-elle pas encore été abolie dans l'ensemble des Etats-Unis ?

– La peine de mort possède-t-elle une quelconque valeur dissuasive ? Contribue-t-elle à sauver, potentiellement, des vies ? Rien ne prouve que ce soit le cas. Et même les partisans de la peine de mort, dans ce pays, ne prétendent rien de semblable. Ils se contentent de crier vengeance, ce qui n'est pas un argument. Malheureusement, la peine de mort est si ancrée dans la culture américaine que je ne me fais guère d'illusions. Un politicien qui prendrait le risque de s'y opposer se condamnerait lui-même à mort. Rappelez-vous comment Clinton, en pleine campagne présidentielle, retourna en Arkansas pour s'assurer qu'un handicapé mental serait bien exécuté... La seule opposition sérieuse, dans ce pays, est venue d'un secteur de l'Eglise catholique, conduit par Mgr Bernardin, cardinal de Chicago. Mais son raisonnement reposait sur deux prémisses – la peine de mort est un crime analogue à l'IVG, et tous deux sont des crimes parce que toute vie est sacrée – qui me semblent, l'une et l'autre, erronées. La peine de mort est un crime bien plus grave que l'IVG. Et elle ne peut jamais être justifiée, tandis que l'IVG peut l'être dans de nombreux cas.

– Que pensez-vous du nationalisme qui, partout dans le monde, alimente la spirale de la violence ?

– Au début de notre siècle, certains intellectuels prophétisaient que le nationalisme connaîtrait le même sort que les maladies infectieuses : on finirait par l'éradiquer. Force est de constater, hélas, que les maladies infectieuses sont de retour, et que le nationalisme est devenu notre plus gros problème. Curieusement, la philosophie politique n'a, sur ce sujet, rien à dire. Il y a là un grand défi pour le siècle à venir : nous sommes tous en faveur de la démocratie, mais nous ne savons pas ce que devrait être l'"unité" idéale de gouvernement politique. Invoquer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'est d'aucun secours, puisque, dans chaque peuple, il y a toujours une fraction en désaccord avec la majorité. Il faut donc que les philosophes fassent l'effort de se poser cette question négligée : quels sont les hommes qui devraient vivre ensemble dans une communauté politique, et quels sont ceux qui ne devraient pas y être forcés ? Nous avons besoin d'une réponse de principe, car le droit, à mon sens, suit la philosophie. Sans réponse de ce genre, comment construire un cadre juridique ? Et tant que nous ne l'aurons pas découverte, nous resterons prisonniers, sur ce sujet, de considérations purement contingentes, qui nous feront traiter les Kosovars, un jour, d'une certaine façon, et les Kurdes, le lendemain, d'une autre...

– Le XXIe siècle verra-t-il la fin de l'Etat-nation ?

– L'Etat-nation doit être surmonté. C'est une déclaration morale. Peut-il l'être ? C'est une tout autre histoire. Voyez l'Europe : vous avez des institutions communautaires depuis près de cinquante ans, et maintenant, vous avez l'euro, mais l'union économique ne semble toujours pas près d'entraîner l'union politique. Pour ne rien dire de l'Afrique ou de l'Asie, où l'idée de dépasser l'Etat-nation relève encore du vœu pieux. Et, pourtant, nous devrons le dépasser, car le nationalisme est bien la cause des pires formes d'injustice et de souffrance que notre monde connaisse. »

Propos recueillis par Christian Delacampagne et Thomas Ferenczi

Un avocat de formation

RONALD DWORKIN

RONALD DWORKIN est né à Worcester (Massachusetts) en 1931. Après des études de droit à Harvard, il travaille pendant plusieurs années dans un cabinet d'avocats avant de se tourner vers l'enseignement. Professeur de droit à Yale (1962-69), puis de jurisprudence à Oxford (1969-1998) et à Londres (depuis l'année dernière), il partage son temps, depuis 1975, entre l'Angleterre, d'une part, et New York University, d'autre part, où il enseigne à la fois à la faculté de droit et au département de philosophie. La philosophie du droit est, en fait, son véritable domaine, celui dans lequel il est reconnu, à travers le monde anglo-saxon, comme l'un des plus grands spécialistes vivants. Deux de ses nombreux livres ont été traduits en français : *Prendre les droits au sérieux* (PUF, 1995) et *L'Empire de la loi* (PUF, 1993). Un troisième ouvrage, *Life's Dominion* (1993), devrait bientôt sortir aux PUF. Mais sa double formation de philosophe et de juriste n'empêche pas M. Dworkin, bien au contraire, d'être un intervenant actif dans le débat politique américain. Ses sympathies démocrates, son engagement inconditionnel en faveur du « libéralisme » (terme qui, aux Etats-Unis, est beaucoup plus connoté « à gauche » qu'en Europe), et son combat au service de toutes les causes « généreuses », qu'il s'agisse du droit à l'avortement et à l'euthanasie ou de la politique de discrimination positive en faveur des minorités ethniques, sont bien connus, en particulier, des lecteurs de la *New York Review of Books*, à laquelle M. Dworkin n'a cessé de donner, depuis plus de vingt ans, des articles qui, pour la plupart, ont fait date.

Ch. D. et T. F.

Charles Pasqua, sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« M. Bayrou et moi, nous sommes un peu aux antipodes, mais nous disons ce que nous voulons »

« Jacques Chirac a adressé au RPR un message dans lequel il demande au mouvement gaulliste d'affirmer son unité. Vous sentez-vous concerné ?

– Pas particulièrement, non. J'ai trouvé un peu étonnant que le président de la République adresse un message au RPR ; mais, après tout, c'est son droit.

– Comment interprétez-vous sa démarche ?

– Comme un soutien qu'il apporte à la direction nouvelle du RPR, qui ressemble à l'ancienne, moins une personne et plus une autre. Quant à l'unité du mouvement gaulliste, elle est souhaitable, mais, si j'en juge par ceux qui manquent, elle n'est pas réalisée.

– Il appartient peut-être à ceux qui manquent de revenir dans la famille ?

– Le problème, c'est qu'il ne s'agit pas de revenir dans la famille pour le plaisir d'être ensemble. Le mouvement gaulliste a été créé avec un but bien précis. Si certains s'en sont écartés, c'est bien parce qu'il leur semblait que, par rapport aux objectifs initiaux, il y avait une dérive.

» Dans son message au RPR, le président de la République a rappelé ce qu'est, d'après lui, le gaullisme. Il a expliqué que ce n'est pas une doctrine figée, qu'il faut vivre avec son temps. Il a tout à fait raison. En somme, il soutient une idée que j'ai déjà entendue, à savoir que le gaullisme, c'est une sorte de pragmatisme. Certes ! Mais c'est le pragmatisme au service d'une idée, et cette idée, c'est l'indépendance de la France. Si l'idée disparaît, le pragmatisme devient de l'opportunisme. Si l'idée a disparu et qu'on n'a plus qu'une seule préoccupation, celle de s'adapter aux circonstances, alors, c'est de l'opportunisme.

– Et le président de la République s'adapte aux circonstances ?

– Il a dit lui-même qu'il s'agit pour la France, dans le monde tel qu'il est, de s'adapter aux circonstances.

– Vous êtes toujours membre du RPR...

– Je suis en congé.

– Vous n'avez pas quitté ce parti ?

– On peut dire ça comme ça. On peut dire, aussi, que je n'y suis plus. Ça dépend comment on regarde les choses...

– Nicolas Sarkozy, nouveau président du RPR, incarne-t-il le gaullisme ?

– Un président de parti s'en est allé, un autre président est arrivé. Il est, à la fois, président par intérim et tête de liste aux élections européennes. Comme dit Bug's Bunny : *"Et quoi de neuf, docteur ?"* Je ne me situe pas du tout dans ce contexte.

– Le RPR n'est pas un parti qui vous est étranger, quand même !

– Ce n'est pas un parti étranger à mon cœur. Voilà. Je pense beaucoup aux militants du RPR et je pense qu'il faut qu'ils apprennent à se déterminer par eux-mêmes lorsque l'essentiel est en cause. L'essentiel, c'est la pérennité de l'existence de la France en tant que nation souveraine. Voilà de quoi il est question. Le reste est tout à fait secondaire. C'est justement parce que j'avais le sentiment que nous retombions dans le régime des partis et que nous étions condamnés à une certaine dérive que j'ai décidé de quitter la direction de ce mouvement et d'être candidat aux élections européennes.

– François Bayrou a-t-il raison de dire que, lui et vous, vous êtes les seuls, dans l'opposition, à dire vraiment ce que vous pensez au sujet de l'Europe ?

– François Bayrou a, effectivement, le mérite d'annoncer clairement les choses : il est pour une Europe fédérale. Moi, je n'y suis pas favorable. Nous sommes un peu aux antipodes, mais nous disons ce que nous voulons. Les autres, je ne sais pas trop où ils en sont. Le RPR entend défendre une certaine forme d'Europe des Etats – il faudra qu'on nous explique ce que c'est – mais, dans le même temps, il a bien une alliance avec Alain Madelin, qui a écrit : *"L'ennemi absolu, c'est l'Etat souverain."* Alors, sur quoi sont-ils d'accord ? Il faut dire clairement la vision que l'on a des choses et ce que l'on propose. Il faut sortir du flou.

– Diriez-vous à Philippe Séguin ce que Philippe de Villiers vous disait naguère : *"Reviens quand tu veux, il y aura toujours une soupe pour toi à la maison"* ?

– Philippe Séguin est un ami. Je l'ai donc eu au téléphone pour lui manifester mon amitié, en lui disant que sa décision ne m'étonnait pas, que je regrettais seulement qu'elle n'ait pas été prise plus tôt. Je crois qu'il a décidé de se mettre en réserve de la République. Très honnêtement, compte tenu du score possible de la liste qu'il conduisait, je crois qu'il a bien fait.

– Pourrait-il rejoindre votre liste ?

– S'il veut venir, il sera bien accueilli... J'ai vu que certains de ses amis s'interrogent sur la création d'un courant. Je rappelle que Philippe Séguin est toujours président-fondateur, comme moi, de Demain la France. S'il n'a pas de bureau, je peux lui en prêter un, il n'y a aucun problème !

– La campagne contre le traité de Maastricht, la création de Demain la France : vous avez fait beaucoup de choses ensemble...

– Oui, et puis, à un certain moment, nos chemins se sont séparés.

– Après sa démission, pourraient-ils se rejoindre ?

– La démission n'efface pas tout et ne justifie pas tout !

– L'un des motifs de cette démission a été la déclaration de Bernard Pons selon laquelle le score de votre liste devrait être additionné, au soir du 13 juin, avec ceux des listes RPR-DL et UDF...

– C'est une très mauvaise idée d'utiliser les élections européennes comme une séance d'échauffement en prévision de la présidentielle. Il peut se passer tellement de choses d'ici là ! »

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

La nécessaire recomposition *par Max Gallo*

CHIRAC ET JOSPIN : la guerre en Serbie et au Kosovo achève d'aligner ce qu'on appelle la droite et la gauche. Les petits chefs engagés dans la compétition électorale ont beau se défier afin de faire croire à leurs différences, comment ne pas sourire devant ces compères qui partagent les mêmes choix fondamentaux – ceux qui détermineront vraiment le destin du pays – : les traités de Maastricht et d'Amsterdam, donc l'euro et le pacte de stabilité, hier la guerre du Golfe et aujourd'hui l'engagement dans la croisade de l'OTAN ?

Certes, nos lutteurs ont besoin pour le spectacle de s'opposer. Et sur tel ou tel point on peut croire à l'antagonisme réel de leurs sensibilités. Mais surtout le partage du pouvoir exige qu'il y ait un vaincu et un vainqueur, et quelques dizaines de milliers d'élus et d'aspirants élus – l'essentiel des adhérents des partis politiques gouvernementaux – s'évertuent à reproduire localement le grand spectacle national.

Sur l'étroite scène délimitée par les choix européens et internationaux, on se livre donc aux figures imposées, débat du PACS et de la parité, ou de la sécurité routière ou de la corruption des uns et des autres. Demain on se battra à propos de la légalisation des drogues douces. Mais sur l'essentiel on s'accorde tout en jonglant avec les mots : celui-ci dit privatisation, tel autre ouverture du capital. Celui-là choisit les 35 heures pour mieux masquer la précarisation du travail et la flexibilité. Et tous dessinent un budget conforme aux exigences de la Banque centrale européenne et du pacte de stabilité. Et tous communient dans la même liturgie avant de partir écraser le nouvel Hitler, celui de Bagdad ou de Belgrade.

Nous ne doutons pas cependant de la qualité du spectacle qui nous sera offert à l'occasion de la prochaine élection présidentielle. Le temps d'un scrutin, l'alignement sera rompu. On dira droite et gauche ; on ne craindra même pas le ridicule ; on emploiera les mots gaullisme et socialisme.

On essaiera ainsi de faire oublier – pour des raisons électorales – qu'un nouveau dispositif politique se met en place depuis trente ans, (De Gaulle démissionne le 28 avril 1969). Il réunit, au-delà des postures, autour des choix européens et atlantistes, une « Grande Coalition ». Elle se divise à chaque échéance électorale. Elle se rassemble et s'aligne dès que les questions centrales – Europe, politique économique et monétaire, choix internationaux – lui sont posées.

Cette Grande Coalition trouve son expression politique dans la cohabitation. Mais elle n'a pas encore osé – comme ce fut le cas en Allemagne – s'unir dans un gouvernement. Les inerties idéologiques sont plus contraignantes en France, on s'emploie d'ailleurs à les entretenir, mais la tâche va être plus difficile. L'extrême droite, qui a longtemps été un levier commode, vient de se briser. Quant au Parti communiste il n'est plus qu'un syndicat d'intérêts électoraux et de nostalgiques, qui se donne des allures mondaines pour tenter de se faire admettre dans les salons. Une extrême gauche se cherche en remuant les cendres des illusions passées. Elle ne pèse guère. La Grande Coalition digère donc tout : PCF, Verts, « socialistes », « gaullistes », centristes, droite, gauche. Les mots ont perdu leur sens. Les politiciens qui se chamaillent sur le perron se partagent une maison. Le pouvoir est ailleurs.

En fait, s'il y a de moins en moins de prise du politique sur la réalité et une disparition de la créativité politique, c'est que les vrais et nouveaux clivages n'ont pas encore trouvé leur traduction formelle. Les intérêts électoraux, la pusillanimité, les choix de carrière – dissumulés souvent en choix stratégiques –, la pression d'une couche médiatique tout entière rivée aux petites guerres d'estrade entre gauche et droite, et faisant partie elle aussi de la Grande Coalition, ont empêché le débat décisif d'émerger.

Et pourtant, depuis dix ans, dans toutes les occasions majeures on a vu un conglomérat hétéroclite « souverainiste » tenter de naître et de se manifester contre la Grande Coalition.

La présence d'une extrême droite – délibérément entretenue – n'a pas facilité la clarification du débat. La Grande Coalition avait tout intérêt à faire du patriotisme et de la revendication souverainiste la caractéristique de l'extrême droite, exerçant ainsi un chantage de fait sur les patriotes républicains.

Mais les choses changent, non pas seulement parce que l'extrême droite s'est brisée, ou que le parti dit gaulliste a désormais le visage européiste et libéral de M. Sarkozy, mais parce que la réalité fait découvrir – notamment dans de nouvelles générations intellectuelles – l'importance de la question de la souveraineté. Si bien qu'on entend les adeptes de la Grande Coalition entonner la chanson de la nation, eux qui depuis trente ans en réduisaient systématiquement les pouvoirs et alors que l'Europe qu'ils ont construite est déjà une structure fédérale conduisant à l'émiettement des nations en petites unités – ethniques, religieuses, régionales. Un empire et des principautés impuissantes, voilà la logique en œuvre en Europe et dans le monde.

Peut-on l'accepter ou bien relever le défi et affirmer qu'une France souveraine peut seule aider à la constitution d'une Europe européenne ?

La violence que suscite chez les idéologues de la Grande Coalition une telle problématique dit à soi seule que là est le nouveau clivage.

Peut-être est-il trop tard pour renverser la donne. Mais faut-il renoncer ? Ce pôle n'a pas pu naître – dans toute ses facettes – pour un scrutin européen. Il serait bon qu'après le 13 juin on tente de rassembler ceux qui pensent que la comédie politique qu'on nous joue depuis vingt ans a assez duré. Nombreux sont ceux qui y ont tenu un rôle, acteurs plus ou moins lucides de ces jeux de théâtre.

Mais en un quart de siècle les choses changent. Comment juger raisonnable un homme qui, en 1936, se référerait aux catégories politiques de 1910 ? Or les événements survenus depuis vingt-cinq ans sont aussi fondamentaux que ceux qui se sont produits entre 1910 et 1935. Qu'on songe seulement à la disparition de l'URSS. On ne peut plus penser comme en 1975 ou 1980 : pourquoi ne pas prendre acte des changements ?

Pourquoi ne pas élaborer une charte nationale républicaine, assez précise pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté ni sur l'engagement souverainiste, ni sur la volonté de construire une Europe européenne, ni sur la défense des valeurs d'une République citoyenne. CNR : par référence bien sûr à la Résistance, à Jean Moulin, parce que nous avons la conviction que, comme alors, c'est du destin de la France et de la République qu'il s'agit.

Pourquoi ne pas élaborer une charte nationale républicaine, assez précise pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté ni sur l'engagement souverainiste, ni sur la volonté de construire une Europe européenne, ni sur la défense des valeurs d'une République citoyenne

***Max Gallo** est écrivain et historien*

Une intervention au sol. Vite ! *par Besnik Mustafaj*

DEPUIS des semaines l'OTAN poursuit ses bombardements en Yougoslavie. L'opinion publique mondiale sait par qui, pourquoi, quand et comment ils sont faits, et connaît toutes leurs conséquences. Mais la question de savoir s'il faut ou non ces bombardements s'est aussi répétée pendant tout ce temps. A mon avis, la meilleure chose dans ce débat, c'est qu'il s'est ouvert après le début des bombardements. Autrement dit, ce n'était plus facile de les interrompre.

En Albanie, et partout où se parle l'albanais, les frappes de l'OTAN n'ont été que saluées. Pas une voix ne s'est élevée contre. Et cela a une explication qu'on ne peut pas simplement baser sur le besoin des Albanais d'obtenir l'appui de l'Alliance atlantique dans cet instant particulièrement difficile de leur histoire nationale. Dans ce cas, la compréhension des Albanais émane de leur profonde aspiration à être rangés du côté de la communauté occidentale. Ce n'est pas la première fois qu'ils démontrent que leur demi-siècle d'isolement communiste n'a pas tué cette aspiration. La reconnaissance de la République ex-yougoslave de Macédoine est un exemple à mentionner. L'Albanie est le premier pays balkanique qui a établi des relations diplomatiques avec ce jeune Etat, bien qu'elle ait de plus fortes raisons d'hésiter que ses voisins. Plus d'un tiers de la population de Macédoine est albanaise et ne jouit pas encore de tous ses droits. Mais l'Albanie n'a pas considéré cette réalité comme un obstacle insurmontable à sa volonté de suivre l'exemple de ces pays, membres de l'OTAN, qui ont maintenant envoyé leurs avions militaires dans le ciel yougoslave.

A Paris ou Rome, Bonn ou Londres, certains émettent une autre opinion. Selon eux, la solution du problème ne doit pas être prise en main par l'OTAN, mais par l'Organisation des Nations unies. Si ces gens sont sincères, on doit dire, avec regret, qu'ils ne sont pas informés. Pendant les dix dernières années, depuis que Milosevic a commencé le massacre du Kosovo, les différentes instances de l'ONU se sont exprimées sans cesse et avec une vigueur croissante contre le régime de Belgrade. Mais tous ces efforts ont échoué. Les résolutions répétées n'ont eu aucune incidence, L'OTAN a été appelée à l'aide avec les moyens de sa force une fois que le dialogue diplomatique a été totalement épuisé aussi au siège des nations à New York. Mais l'opinion informée connaît sans doute de tels faits. Il y a lieu de croire que ce n'est qu'une manière rusée des amis fidèles de Milosevic de lui apporter légalement l'appui de la Russie, qui, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la démocratie, ne permettrait jamais à la communauté internationale d'aller au bout de ses intentions. Ces voix ne doivent pas être écoutées.

Il faut donc les bombardements. Et, jusqu'à maintenant, ils ont été utiles pour affaiblir la puissance militaire de Milosevic. Mais ils n'ont pas servi à empêcher le nettoyage ethnique des Albanais

Il faut donc les bombardements. Et, jusqu'à maintenant, ils ont été utiles pour affaiblir la puissance militaire de Milosevic. Mais ils n'ont pas servi, comme l'a vu le monde entier, à empêcher le nettoyage ethnique des Albanais. Le Kosovo est à présent devenu une ruine où n'habite presque plus personne. Les Albanais, d'où qu'ils soient, lancent des cris désespérés à l'OTAN pour qu'elle intervienne au sol. C'est leur dernier espoir. Mais ils ne reçoivent aucune réponse claire. Et le pire, c'est que les dirigeants de l'OTAN, comme ceux des pays qui prennent part aux opérations militaires, disent et répètent qu'ils étaient au courant du plan de nettoyage ethnique de Milosevic bien avant. C'est une affirmation qui, chez nous, laisse l'occasion à de dangereux doutes. Alors pourquoi ne pas avoir choisi tout de suite la manière et les moyens adéquats pour répondre à ce plan criminel ? Et maintenant pourquoi continuer à perdre du temps ? Chaque heure qui passe augmente la souffrance de centaines de milliers de gens innocents et le nombre des morts. Ce sont ces morts-là qui déchirent les portes de l'entendement, pour y laisser s'engouffrer les vents glacés de la haine.

De loin, et saisis comme nous le sommes par l'angoisse du drame humain et national que nous vivons, nous avons de la difficulté à mesurer exactement l'influence des manifestations anti-OTAN sur la politique de l'Alliance. Mais nous voyons que ce sont les communistes, qui en Italie et en France font partie de la coalition gouvernementale, qui sont à la tête de ces manifestations. Leur attitude ne suscite pas la moindre surprise chez les Albanais. Mais elle rappelle beaucoup de souvenirs amers. L'expérience historique nous a appris que les communistes savent se montrer plus déterminés dans leurs buts que les démocrates et ont entre eux un sentiment de solidarité plus solide. Ils visent sans doute non seulement à épargner Milosevic, mais aussi à l'asseoir à la table des grands, comme un homme de la paix. Cette issue doit être évitée à tout prix. Elle ne marquerait que le début de la vraie guerre, une longue guerre dont personne ne sortirait gagnant.

***Besnik Mustafaj** est écrivain albanais.*
(Traduit de l'albanais par Elisabeth Chabuel)

La banque sans boussole, l'emploi à la dérive *par Pascal Ughetto*

L'ANNONCE par la BNP de son projet de fusion avec la Société Générale et Paribas a plongé les commentateurs financiers dans un embarras qui contraste avec l'enthousiasme qui avait suivi la déclaration de mariage de ces deux dernières. Quelle mouche (d'orgueil) a piqué Michel Pébereau ? Au-delà de la rupture du tabou causée par l'OPE inamicale, l'embarras, on le sent bien, est suscité par le problème de l'emploi.

SG-Paribas allait devenir une grande banque sur le plan mondial sans trop de risques pour l'emploi, dans la mesure où les deux établissements étaient parfaitement complémentaires, et l'on pouvait donc savourer sans crainte cette réussite française. Qui peut croire, en revanche et en dépit des promesses, que la Société générale et la BNP pourraient fusionner sans, à plus ou mois longue échéance, fermetures d'agences et suppressions d'effectifs ? Il y a donc des motifs légitimes à former des inquiétudes sur le thème de l'emploi.

Dans les années 80, où s'affirmaient des propos optimistes sur la valeur des ressources humaines, on aurait répondu à ces inquiétudes en alertant les auteurs de la fusion sur les risques encourus : une fusion est une opération difficile à réussir, aussi faut-il se garder de la faire échouer par la démobilisation de troupes menacées par l'épée de Damoclès de futures vagues de restructurations. Mais les années 90 ont perdu une partie de la foi de la décennie précédente et personne n'osera opposer cet angélisme à des dirigeants qui ont éventuellement prétention à vouloir combiner une méga-fusion, un objectif un peu différé de réduction de l'emploi et un appel aux salariés pour qu'ils s'impliquent pleinement dans la réussite de « leur » nouvel ensemble.

En revanche, on peut essayer de sonder la logique profonde des deux fusions, de leur conception du développement de l'activité bancaire et des implications quant à l'emploi. Car il ne faut pas s'y tromper. Si l'un des deux projets se révélait plutôt favorable à l'emploi, tandis que l'autre se montre potentiellement destructeur, cela ne résulte que d'approches différentes quant à la gestion sociale de la nécessité de la fusion : dans un cas, on a privilégié l'accord permettant, compte tenu de la spécialisation des deux établissements, d'éviter les redondances d'effectifs, dans l'autre, on a considéré que l'impératif industriel l'emportait sur les conséquences sociales. Mais le consensus existe sur l'obligation de réaliser des groupes d'échelle mondiale.

Dans les deux projets, on trouve exprimée l'idée qu'il est devenu impératif, dans le secteur, de « créer de la valeur ». Qu'est-ce à dire ? L'expression signifie ici qu'il faut se mettre en position de vendre des produits pour des valeurs suffisamment supérieures aux dépenses engagées pour les produire. Il faut dégager des marges suffisantes pour continuer de financer le développement de produits qui nécessitent d'engager des coûts de plus en plus élevés. Cela débouche naturellement, selon les dirigeants du secteur, sur l'obligation de constituer des groupes de taille mondiale : la concentration apparaît – sans doute à juste titre – comme une modalité incomparable de réaliser les économies de moyens les plus drastiques.

L'ennui est que ces dirigeants procèdent là à un certain détournement de vocabulaire. Les théories actuelles en gestion ont fait apparaître le terme de valeur – ou réapparaître, car une part importante des idées se trouve déjà présente dans la théorie économique de Marx – afin d'établir un contraste entre deux conceptions du contrôle de gestion : l'une entièrement axée vers l'objectif de réduire les coûts inutiles ; l'autre prenant conscience de ce que cet objectif peut manquer de pertinence s'il conduit à détruire des possibilités de créations de « valeur ». La valeur n'est rien d'autre que ce que le client est prêt à payer pour acquérir un produit représentant pour lui un faisceau d'utilités. Si je peux faire payer à mon client un produit très élaboré, c'est-à-dire s'il se montre disposé à valider par le paiement d'un prix élevé des dépenses importantes requises pour la conception et la fabrication de ce produit, pourquoi devrais-je me focaliser sur l'objectif de réduction des dépenses ?

Réduire les coûts ne peut être un objectif en soi, l'objectif le plus pertinent est le pilotage de la performance, c'est-à-dire du meilleur rapport entre valeur créée et coûts consentis pour accéder à cette valeur. A priori, la création de valeur recouvre donc plutôt l'idée de « tirer vers haut » la valeur que celle, inverse, que nous présentent les dirigeants du secteur bancaire et qui consiste à tirer les coûts vers le bas.

La création de valeur nécessite le développement de la relation de service avec le consommateur et le développement des relations entre différentes catégories d'intervenants dans la chaîne de prestation de service. Mettre le client au centre de la stratégie d'offre, ce n'est pas mettre l'accent sur la commercialisation, c'est faire en sorte que le personnel en contact avec le client puisse organiser des remontées d'information pour que se constituent des produits adaptés à des besoins. Créer de la valeur nécessite d'apprendre à dépenser du temps pour vendre des produits élaborés et dégageant de fortes marges. C'est ainsi que l'activité bancaire pourrait être amenée à s'enrichir en emplois.

A leur décharge, les dirigeants du secteur peuvent arguer de la pression de la concurrence. Celle-ci est telle que la survie des établissements exige que l'on concentre les ressources, les attentes et la pression sur le commercial. Mais alors il faut réviser les interprétations que l'on se fait habituellement du phénomène de mondialisation : le besoin impératif d'acquisition de la taille mondiale, pour une certaine part, n'est que le signe de l'enfermement des anticipations des dirigeants d'entreprises dans le cercle vicieux de la réduction des coûts et de l'incapacité à se diriger vers le modèle de la performance et de la création de valeur.

Le secteur bancaire le montre, les entreprises peuvent être prises dans une incapacité à réorienter leurs stratégies dans le sens de la création de valeur et du développement de l'emploi. En fait, nous sommes dans la même situation que celle que décrivait Keynes dans les années 30, une situation ou les entreprises sont prises dans des anticipations qui enchaînent l'économie à un équilibre de sous-emploi dont elles ne peuvent la sortir spontanément. Dans ces situations, l'intervention d'un acteur extérieur à ces antipations est indispensable, et cet acteur n'est autre que l'Etat.

Dans l'immédiat, on en vient à espérer, pour ce qui est de l'emploi, qu'un « chevalier blanc » européen va venir contrer l'offre de la BNP. Mais, à plus long terme, il faut s'attaquer aux racines du risque de réduction de l'emploi dans le secteur bancaire. La politique macro-économique a ici une responsabilité déterminante. Elle doit créer le contexte permettant aux entreprises de se sortir de leurs anticipations destructrices pour l'emploi et de se réorienter vers de réelles stratégies de création de valeur. Elles ont besoin, pour ce faire, d'anticiper l'existence d'un pouvoir d'achat suffisant et croissant, sans lequel elles ne peuvent espérer faire valider des stratégies de création de valeur par la vente de services élaborés payés par des prix élevés.

Plus que jamais, c'est d'une politique de demande dont nos économies ont besoin. Elle constitue la meilleure réponse aux craintes que suscite la mondialisation, car elle s'attaque à une racine majeure du problème. Elle est économiquement envisageable dans le cadre européen. La question est de savoir si, politiquement, les dirigeants européens souhaitent l'imposer. Cela aurait été plus facile lorsque Oskar Lafontaine était encore présent. Mais il appartient à la social-démocratie européenne de savoir si elle souhaite céder aux sirènes de ceux qui, pris dans les anticipations récessives et qui entraînent nos économies toujours plus loin dans le sous-emploi, lui disent que le keynésianisme est un archaïsme.

Le besoin impératif d'acquisition de la taille mondiale, pour une certaine part, n'est que le signe de l'enfermement des anticipations des dirigeants d'entreprise dans le cercle vicieux de la réduction des coûts et de l'incapacité à se diriger vers le modèle de la performance et de la création de valeur

***Pascal Ughetto** est économiste et enseigne à l'université Paris-IX-Dauphine.*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La nouvelle OTAN

UNE nouvelle OTAN est née dimanche 25 avril à Washington. Elle est le fruit, d'abord, d'un désir commun aux Etats-Unis et aux Européens. Elle est le résultat, ensuite, d'un compromis incertain sur les tropismes divergents de la puissance américaine et de certains de ses alliés. C'est dire que c'est une affaire compliquée et grosse de divergences, en dépit des incantatoires proclamations d'unité auxquelles donna lieu un sommet réuni en pleine guerre du Kosovo.

Le désir commun est celui des Etats-Unis et des Européens de rester unis dans un pacte de défense créé en avril 1949 pour faire face à l'URSS. Il n'y a plus de menace soviétique. Le pacte adverse, celui dit de Varsovie, a été dissous en 1991. Mais, de part et d'autre de l'Atlantique, on souhaite demeurer ensemble, dans une alliance militaire et politique, entre pays attachés à l'économie de marché et aux valeurs de la démocratie. Les Américains veulent la survie de l'OTAN parce qu'ils entendent rester, comme le dit un éditorialiste du *New York Times*, une *« puissance européenne »*. Les Européens veulent la survie de l'OTAN parce qu'ils trouvent profondément rassurante cette garantie de sécurité partagée avec des Etats-Unis qui consacrent à la défense un effort très supérieur au leur, et parce que, dans leur majorité, ils ne trouvent, la plupart du temps, rien à redire à la prépondérance américaine qui en résulte.

Pour fonder sa nouvelle raison d'être, l'OTAN s'est dotée d'un *« nouveau concept stratégique »*. Il entérine son ouverture à l'Est. Il enregistre et approuve les efforts des pays du Vieux Continent pour forger une identité européenne de défense au sein et en dehors de l'OTAN. Surtout, il confie à l'OTAN une nouvelle mission : la gestion des conflits en Europe. Dans l'esprit des Etats-Unis, il s'agissait de transformer l'OTAN en organisation omnipotente, habilitée à s'auto-saisir pour traiter de sujets aussi vastes que la lutte contre le grand banditisme ou la prolifération nucléaire : bref, sous domination américaine, une machine destinée à « gendarmer » hors de son secteur autant qu'à défendre ses membres.

Dans une remarquable et glorieuse solitude, la France s'y est opposée, avec raison. Elle a obtenu que le domaine d'intervention de l'OTAN reste la *« région euro-atlantique »*. Elle maintient que l'expression de la légalité internationale doit rester le monopole de l'ONU et notamment de son Conseil de sécurité. Elle voulait que *« le nouveau concept stratégique »* mentionne expressément que l'OTAN opérerait *« sous l'autorité du Conseil de sécurité »*. En dépit de ses cris de victoire, elle n'a pas obtenu gain de cause : le document fait bien référence à l'ONU, mais de façon vague et floue.

On peut comprendre que l'OTAN ne veuille pas dépendre d'un éventuel veto russe ou chinois pour agir en situation d'urgence. Mais elle donne désormais l'impression de vouloir incarner sur la planète un « camp occidental » qui se situe hors normes, hors légalité internationale. C'est dommage et sans doute dangereux.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La paix soit avec vous

JAMAIS sans doute comme à présent on n'a parlé de la paix, milité pour la paix, revendiqué la paix avec tant d'aigreur, de méfiance, d'hostilité, de rivalités et de disputes. Entre ses défenseurs, la paix déchirée, écartelée, risque de rendre l'âme. C'est une fureur de paix ; une guerre sainte de la paix ; chacun pour sa paix est prêt à souffrir la mort et la passion – des autres. Car c'est, bien entendu, sa paix que chacun entend faire triompher.

Dans ces débats fanatiques – il n'est pas de bonne volonté que ne corrompent la passion et plus encore les arrière-pensées –, la paix, la simple paix, la paix de tout le monde est rudement malmenée, jusqu'à ce que les plus forts ou les plus nombreux, ayant imposé silence aux autres tenants qu'ils toléraient si impatiemment, se saisissent enfin de cette paix disputée, la garrottent, lui mettent leur carcan et leur masque, et la présentent au peuple revêtue de leurs couleurs.

Nous nous réjouirions de voir éclater partout ce grand zèle s'il était plus pacifique et si nous pouvions y croire partout où nous le voyons. Ce doute n'est ni sentimental, ni mystique, ni philosophique ; il ne fait que résulter d'une évidence du matérialisme historique. Il est difficile de croire qu'ils puissent désirer sincèrement la paix, ceux-là qui n'ont jamais remporté, grande ou petite, une seule victoire, qui ne peuvent espérer remporter une seule victoire, qui ne soit le fruit de la violence. C'est même cette alliance fatale avec la violence qui les condamne en esprit aux yeux des pacifiques.

Yves Florenne
(27 avril 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Abdallah II de Jordanie, l'état de grâce

COMME Hosni Moubarak après le meurtre d'Anouar El Sadate, Abdallah II de Jordanie jouit d'un état de grâce à l'échelle régionale, dont son père, le roi Hussein, ne pouvait se prévaloir avant sa mort. Comme si, alors qu'à l'image d'Hosni Moubarak, Abdallah II n'a rien renié de l'héritage de son prédécesseur, l'ensemble des pays de la région tentaient de saisir l'occasion de son accession au trône pour assainir des relations bilatérales et une situation régionale pour le moins tendues. Le jeune monarque et ses pairs arabes font assaut d'amabilités réciproques et se promettent des liens sereins et une coopération plus grande.

Le deuil officiel de la Jordanie et de la famille royale hachémite était à peine terminé que le roi Abdallah a entrepris une tournée régionale qui, jusqu'à maintenant, s'est passée sous les meilleurs auspices. La visite qu'il a achevée, jeudi 22 avril en Syrie, est à cet égard la plus éloquente, dans la mesure où le président Hafez El Assad tenait la Jordanie dans la plus grande suspicion et le roi Hussein pour un « faux frère ». Hussein était accusé d'avoir brisé la solidarité arabe en concluant, en 1994, un traité de paix séparé avec Israël, de s'être fait complice de la nouvelle alliance israélo-turque – dont Damas est convaincu qu'elle est dirigée contre la Syrie – et de ne pas hésiter à manipuler les Frères musulmans syriens contre Damas, quand il le jugeait nécessaire.

RAPPROCHEMENT AVEC LA SYRIE

La visite d'Abdallah à Damas s'est soldée par des échanges de déclarations amènes et la promesse réciproque de relancer la coopération dans les domaines commercial, financier et politique. On aura surtout retenu le fait que la Syrie considère que le traité de paix israélo-jordanien n'est pas dirigé contre elle, ni ne peut entraver les relations entre Amman et Damas. L'Egypte, par parenthèses, s'était retrouvée dans le même cas de figure, lors de la transition de l'ère Sadate à celle du président Moubarak. Pour avoir signé un traité de paix avec l'Etat hébreu en 1979, l'Egypte de Sadate s'était retrouvée au ban de la Ligue arabe, et Sadate avait été mis à l'index par ses pairs. Nul n'en tint rigueur à son successeur, qui, en tant que numéro deux du régime, avait pourtant cautionné le traité.

Un autre signe encourageant pour l'avenir des relations entre les deux pays est le projet de libération de citoyens jordaniens détenus en Syrie ; prisonniers de droit commun, affirment les Syriens, détenus politiques, rétorquent les Jordaniens. Plus sybillin, fut ce commentaire du quotidien gouvernemental *Techrine*, pour qui la relation entre la Jordanie et la Syrie, se distingue par des *« traits particuliers, à l'image de celle qui existe entre Damas et Beyrouth »*. Ce qui n'est pas très rassurant pour le royaume hachémite.

Ces bonnes dispositions réciproques, auxquelles le président syrien Hafez El Assad a donné le ton en se rendant aux obsèques du roi Hussein à Amman, ont été indirectement encouragées par le comportement d'Israël. Les déclarations sanglantes du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, peu après la prise de fonction d'Abdallah, selon lesquelles Amman pourrait s'allier à Bagdad contre l'Etat hébreu ont été très mal perçues au palais royal jordanien. M. Nétanyahou a eu beau essayer de rectifier le tir, de dire qu'il n'avait pas dit ce qu'il avait bel et bien dit, Amman fit savoir qu'il décidait en toute souveraineté de ce qu'il avait à faire. Une annonce plus récente par Israël qu'il ne serait pas en mesure de fournir à la Jordanie les quelque 50 millions de mètres cubes d'eau auquel le royaume a droit, en vertu du traité de paix, n'a fait qu'accroître les tensions israélo-jordaniennes. Le problème de la sécheresse est certes général à l'ensemble de la région cette année, mais Amman n'entend pas être pénalisé pour autant.

Le rapprochement jordano-syrien doit encore toutefois être vérifié dans les faits. Le pouvoir syrien se laisse rarement aller à des postures sentimentales et sait rester aux aguets. Peu de temps avant la visite du monarque hachémite en Syrie, Damas continuait de brouiller les émissions de la télévision jordanienne, et les ressortissants jordaniens qui se rendaient en Syrie ou transitaient par son territoire étaient toujours victimes de tracasseries.

Avant de se rendre en Syrie, le jeune monarque avait fait le tour de quatre pays : l'Arabie saoudite, le sultanat d'Oman, les Emirats arabes unis et la Libye. *« Nos relations avec chacun des pays arabes ne se feront aux dépens d'aucun autre »*, avait-il déclaré au quotidien *el Qods el Arabi*, à son retour de Ryad. *« Nos liens avec les autres se fonderont sur les intérêts mutuels »*. La Jordanie *« ne se laissera entraîner dans aucune ingérence politique ou militaire en Irak »*, avait-il ajouté.

Cela signifie, d'une part, que ses hôtes saoudiens n'ont exercé aucun chantage pour qu'il rompe ses liens plus ou moins distendus avec Bagdad et, aussi, qu'il n'a pas lui-même l'intention de se laisser prendre dans les rêts de la politique de son défunt père. Comme pour se faire pardonner d'avoir soutenu l'Irak après l'invasion du Koweït, Hussein de Jordanie n'avait pas hésité à se convertir en militant du renversement du régime irakien... Depuis l'avènement d'Abdallah, les relations jordano-irakiennes, réduites depuis quelques années à des échanges commerciaux, n'ont pas connu de soubresauts. Amman cherche à réduire sa dépendance pétrolière vis-à-vis de l'Irak, mais les deux pays ont reconduit leur protocole commercial.

« UNE NOUVELLE PAGE »

C'est que la priorité d'Abdallah II, comme il l'a dit à *el Qods el Arabi*, est de mettre de l'ordre dans la maison jordanienne, de tenter de résoudre la sévère crise économique qu'elle traverse et non de s'ériger en pôle régional, ou de jouer certains Etats contre d'autres. Les quelque 200 millions de dollars que les Emirats arabes unis ont déposé dans ses banques, peu après le décès d'Hussein, ont permis une stabilisation du dinar. L'Arabie saoudite s'est déclarée disposée à participer au financement de projets de développement jordaniens.

Mais à côté des maux structurels dont souffre son économie, de la corruption, du manque d'investissements productifs, le royaume est tributaire, pour sa prospérité, d'une conjoncture politique assainie. C'est peut-être cela qui a dicté, au moins en partie, la détermination d'Abdallah à ouvrir *« une nouvelle page »* dans les relations avec ses voisins. L'avenir dira si son pari est gagnant.

Mouna Naïm

Concurrence *par Martial Leiter*

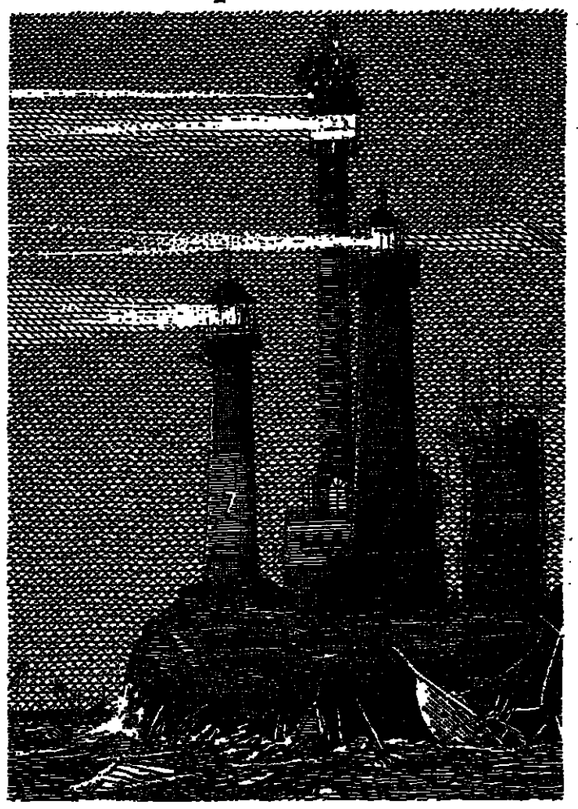

La France économique face à une perfide Allemagne

Suite de la première page

Plus récemment enfin, dimanche 18 avril, c'est par un simple coup de téléphone que Michel Bon, le PDG de France Télécom, a été informé par son collègue Ron Sommer, celui de Deutsche Telekom, qu'après dix ans de concubinage avec France Telecom Deutsche Telekom préférait aller convoler avec Telecom Italia ! Ces trois *« trahisons »* sont certes bien différentes. Si, dans la forme, elles ont, à chaque fois, choqué les Français, sur le fond, elles n'ont pas véritablement profité, jusqu'à présent, aux Allemands ! L'alliance des marchés boursiers de Francfort et de Londres n'a pas encore vraiment convaincu. La négociation entre Daimler et British Aerospace n'a pas débouché. Dans les télécommunications, le mariage annoncé entre les deux ex-monopoles publics, l'allemand et l'italien, alimente l'ironie des observateurs anglo-saxons : le magazine américain *Business Week* (daté du 3 mai) tout autant que le *Financial Times* (daté du 23 avril) en font leurs choux gras. Le projet laisse sceptiques bien des experts : à l'instar de l'économiste Elie Cohen, ils soulignent l'ampleur des obstacles encore à franchir (il y faudra la bénédiction du gouvernement italien, l'accord des autorités de Bruxelles et le soutien des actionnaires des deux groupes) et le peu de pertinence industrielle d'un rapprochement entre les deux principaux malades du secteur. En rompant avec brutalité leurs mariages avec des industriels français, des alliances très politiques dans chaque cas, les chefs d'entreprise allemands n'ont fait que traduire le profond changement de comportement en cours dans les milieux d'affaires outre-Rhin. La nouvelle génération de grands patrons allemands – parfaitement représentée par les trois personnalités que sont MM. Breuer (Deutsche Bank), Schrempp (Daimler Benz) et Sommer (Deutsche Telekom) – est, plus encore que son équivalent en France, sous le charme du modèle américain de l'entreprise. La « création de valeur » y est devenue la loi unique : toute l'activité de l'entreprise doit être subordonnée à ce seul objectif, l'augmentation de « la valeur » que l'actionnaire retire de l'entreprise.

M. Schrempp aime à raconter le petit test auquel il avait procédé lorsqu'il était arrivé à la présidence de Daimler Benz. Il avait demandé aux vingt principaux cadres dirigeants du groupe la valeur en Bourse de l'action Daimler. Aucun n'avait été capable de lui répondre ! Aujourd'hui, le cours du titre est omniprésent, dans les ascenseurs comme dans les têtes, et pas seulement dans celles des cadres dirigeants. La valeur de l'action est l'objectif commun et unique de l'ensemble de la société. Pour l'anecdote, le patron de Daimler ajoute même maintenant, dans un entretien publié par *Bild Zeitung* (daté du 23 avril), que, pour réussir le mariage de Daimler avec Chrysler, il renonce à... sa femme !

NOUVELLE FAMILLE

Pour cette nouvelle famille de dirigeants, les éléments sociaux (l'emploi), stratégiques (la défense européenne) ou politiques (l'alliance franco-allemande) qui peuvent intervenir dans la vie d'une entreprise et dont leurs pères faisaient encore grand cas ne sont plus des objectifs ; ils sont tout au plus des contraintes. Intervenant dans des secteurs où la compétition mondiale est vive et les mutations technologiques très rapides, ils estiment n'avoir pas à prendre en considération des éléments autres que ceux liés à l'intérêt financier immédiat de leurs actionnaires. Convertis depuis peu à cette nouvelle religion, ces patrons « new look », que l'on retrouve dans le privé comme dans le public, chez DaimlerChrysler comme à Deutsche Telekom, ont naturellement l'enthousiasme... et la naïveté des néophytes. Issus du monde de l'entreprise, ayant souvent fait un séjour au « royaume de la valeur » (aux Etats-Unis), ils sont prêts à tout pour en créer. Surtout, ils ne se considèrent pas comme comptables des engagements politiques et des alliances historiques dont ils sont parfois les héritiers.

PERSPECTIVE EUROPÉENNE

Une même conversion est en cours dans le capitalisme français, mais elle est moins avancée. Issus encore pour la plupart de l'administration et de ses grands corps (Inspection des finances, corps des Mines, etc.), les « nouveaux » patrons français – les Jean-François Théodore (SBF), Yves Michot (Aerospatiale) et Michel Bon (France Télécom) – n'ont pas renoncé, au nom de la « valeur », à toutes leurs valeurs. S'inscrivant dans une perspective européenne, ils continuent, par exemple, à juger souhaitable la recherche prioritaire d'alliances avec des partenaires allemands ; ils y sont incités par les politiques. La difficulté de parvenir à de tels rapprochements oblige les élites françaises à repenser leurs stratégies.

A trop privilégier l'Allemagne, les chefs d'entreprise français se sont peut-être mis parfois dans une position de faiblesse. Ils sont désormais avertis. D'autres mariages, européens, sont possibles. Le divorce n'est pas toujours dommageable. Handicapé pendant des années par un partenaire allemand en mal de mutation, France Télécom est désormais libre et va enfin pouvoir développer, quoi qu'il arrive du mariage entre Deutsche Telekom et Telecom Italia, une stratégie internationale offensive en se rapprochant d'un espagnol, d'un britannique ou d'un autre allemand, tous plus compétitifs que Deutsche Telekom.

L'Etat français, quant à lui, n'est pas hors du jeu. Dans chacun des secteurs en cause – la Bourse, les industries de défense ou les télécommunications – il dispose encore de moyens d'influence importants. Actionnaire (de France Télécom ou d'Aerospatiale), régulateur (des marchés financiers) ou client (de la défense), le gouvernement aurait sans doute pu agir plus habilement pour éviter ces ruptures.

Ses hésitations à l'égard du développement du marché boursier parisien comme sur les privatisations ont joué un rôle dans ce désamour entre les industriels allemands et la France. Celui-ci n'est pas définitif. Mais il nécessite sans doute, de la part des Français, une meilleure perception des changements en cours outre-Rhin.

Erik Izraelewicz

RECTIFICATIF

IBM

Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre édition datée des 25 et 26 avril dans l'article consacré à un plan social chez IBM-Corbeil, les cadres ne partent pas en préretraite à 49 ans mais à 50 ans. Ce sont les non-cadres qui partent dès 49 ans (et non 50 ans comme indiqué).

STRATÉGIES Unilever, Deutsche Bank, 3 M... des entreprises affirment vouloir respecter l'environnement et adopter une attitude responsable dans l'exploitation des ressources mondiales. ● SHELL détaille désormais dans son rapport annuel ses engagements environnementaux et sociaux. Le groupe pétrolier s'engage en faveur des énergies renouvelables. ● LE DÉVELOPPEMENT durable de la planète est au cœur de cette nouvelle approche stratégique des entreprises, souvent encouragée par la dégradation de leur image. ● POUR CONVAINCRE les actionnaires du bien-fondé économique d'une telle démarche, certaines d'entre elles, réunies au sein d'un consortium, ont réalisé et présenté une étude européenne. ● LE CONTRÔLE du respect de ces engagements est un point qui pose problème. Il doit être indépendant pour assurer la crédibilité de cette démarche.

Des entreprises plaident pour une « éthique » compatible avec le profit

Volvo, Unilever ou Monsanto ont pris des engagements dans le domaine social et celui de l'environnement. Ces groupes européens et américains estiment que ces actions peuvent avoir un impact positif sur leur activité et leur réputation

STOCKHOLM
de notre correspondant

Les consommateurs sont censés attendre des entreprises qu'elles respectent l'environnement et qu'elles aient une attitude responsable dans l'exploitation des ressources mondiales. Mais qu'en pensent les actionnaires, dont l'attrait pour les bénéfices tourne parfois à l'obsession ? Est-il de leur intérêt de favoriser une telle évolution, perçue le plus souvent comme coûteuse ?

Oui, répondent des grandes firmes européennes et américaines, une nouvelle étude à l'appui. Une politique de développement durable (« sustainability », en anglais) *« se traduit par une plus grande valeur pour l'actionnaire »*, à condition d'éviter certains *« pièges »*, assure ce groupe baptisé le Consortium, qui comprend la Deutsche Bank, Electrolux, Gerling Group of Insurance Companies, ICI, Monsanto, Unilever et Volvo.

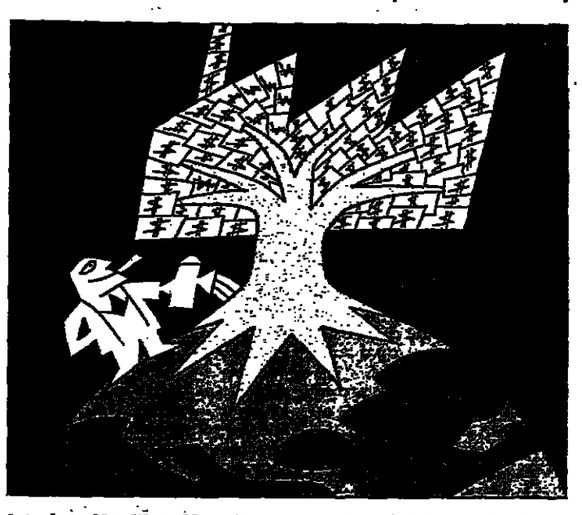

NOUVELLES VALEURS

Pendant deux ans, des hauts dirigeants de ces entreprises ont rendu visite à d'autres sociétés réputées être actives en matière de développement durable (ABB, Body Shop, British Petroleum, Daimler Benz, Dow Chemical, Interface, Nat West, Novo Nordisk, Swiss Bank Corporation, Xerox et 3M). Objectif : étudier leurs stratégies en la matière et en mesurer l'impact sur la rentabilité. Ils ont aussi interrogé de nombreux représentants de la communauté financière. De ce *« voyage »*, les membres du Consortium sont revenus avec une série de conclusions qu'ils ont présentées mercredi 21 avril à Stockholm. Comment allier au mieux profit et développement durable ?

La recette tiendrait en cinq points : le PDG et la direction générale doivent *« jouer un rôle unique dans le développement et la diffusion »* de ces nouvelles valeurs ; *« la transparence »* et *« le dialogue »* sont impératifs pour susciter la confiance des différents acteurs économiques et sociaux ; il faut pouvoir *« répondre de ses actes »* à tous les stades de la production ; la définition d'objectifs précis est importante pour stimuler *« l'innovation »*.

Outre l'impact positif sur *« la réputation »* de l'entreprise, le respect de ces critères permet, selon l'étude, de réduire les coûts de production. *« Il est difficile de définir, pour un produit, quel est le pourcentage du bénéfice dégagé par l'environnement »*, admet Bart Sangster, chef de la division sécurité et assurance environnementale à Unilever. *« Il faut arriver*, ajoute-t-il, *à faire de cette composante une partie intégrante des affaires. Il n'y aurait alors plus besoin d'expliquer quelle est sa rentabilité. »*

« LES FACTEURS RISQUE »

On n'en est pas là. Les membres du Consortium reconnaissent que la communauté financière a encore tendance à se concentrer sur *« les facteurs risque »* d'une stratégie de développement durable. Rares sont les analystes qui prennent le temps d'étudier les rapports environnementaux publiés par de plus en plus de compagnies. *« Il y a deux façons de voir les choses : soit on dit qu'ils sont très peu nombreux, soit que leur nombre augmente très vite depuis un ou deux ans »*, plaide Leif Johansson, le PDG de Volvo, qui a présidé l'étude du Consortium. *« Nous devons trouver le langage adéquat pour leur parler. Nous avions commencé par ne pas leur donner assez d'informations, puis trop : il faut trouver un équilibre. »*

Les firmes du Consortium vont désormais digérer les conclusions de cette enquête et les appliquer selon leurs spécificités et leurs besoins respectifs. Elles ont également l'intention de *« dialoguer »* sur ce thème avec les autorités, tant en Europe qu'aux Etats-Unis et en Chine. *« Il ne s'agit pas de jouer le rôle traditionnel de lobbying, mais de voir ce qu'il est possible de faire »*, précise M. Johansson. *« Les législateurs commencent à attendre cela de la part de l'industrie. C'est une bonne chose : cela montre que nous ne faisons pas si mal... »*

Antoine Jacob

Dialogue avec les ONG

Les relations entre organisations non gouvernementales (ONG) et entreprises sont souvent orageuses ou marquées du sceau de l'incompréhension. Les unes passent pour des empêcheuses de produire en rond, les autres pour des pollueuses invétérées. Cette perception est en train de changer, à en croire les entreprises regroupées au sein du Consortium. Pour le PDG de Volvo, Leif Johansson, *« beaucoup d'ONG deviennent plus mûres et comprennent que l'économie de marché est celle qui peut le mieux répondre aux défis environnementaux de la planète »*.

***« Elles évoluent dans leur façon de voir les choses, passant de préoccupations écologiques bien précises à un point de vue plus large, incluant notamment les conséquences sociales »*, ajoute Vanja Markovic, de la firme chimique britannique ICI. Chez l'américaine Monsanto, contestée récemment pour ses organismes génétiquement modifiés, on réfléchit de manière interne à comment *« développer une stratégie pour dialoguer avec les ONG »*, indique Martina Bianchini, directrice du développement durable.**

TROIS QUESTIONS À...

JOHN ELKINGTON

1 Vous êtes le dirigeant de SustainAbility, un cabinet anglais spécialisé dans le « développement durable » qui conseille, entre autres, l'entreprise Shell. Volvo, Electrolux, Monsanto s'engagent publiquement pour l'environnement. Est-ce une prise de conscience ?

Nous sommes à un tournant. Le concept de « sustainability » est apparu en 1987 dans le « rapport Brundtland » *[du nom de son auteur, actuelle directrice générale de l'OMS et ancien premier ministre norvégien, NDLR]*. Dès cette époque, ce concept évoquait la nécessité, pour une entreprise, d'intégrer dans sa stratégie des préoccupations environnementales et sociales. En 1991, la chambre internationale de commerce a créé une charte pour pousser les entreprises à s'engager. En 1992, le sommet de Rio des Nations unies a défendu cette idée. En 1999, les entreprises commencent réellement à s'y intéresser.

2 Certaines entreprises ont besoin de restaurer leur image. Comment faire la différence entre un engagement véritable et une habile communication d'entreprise ?

Adopter une telle politique constitue un bouleversement pour une entreprise, et il est assez naturel qu'elle en parle en interne et en externe pour créer réellement un changement de mentalité. C'est une première étape qui doit être suivie de faits. C'est plutôt satisfaisant que certaines entreprises tentent de s'approprier ce concept. Le problème est ensuite de voir ce qu'elles en font. Les exemples de Shell – qui se tourne vers les énergies renouvelables – ou d'Electrolux – qui veut bannir dans sa production l'utilisation de produits toxiques – sont des engagements qui cadrent avec l'esprit du développement durable. Le positionnement de Monsanto, qui s'engage en prônant l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés, est plus problématique.

3 Comment contrôler les engagements de ces entreprises ?

Je ne crois pas à la création à court terme d'une agence mondiale capable d'un réel contrôle. Pour l'instant, chaque entreprise trouve une solution. Unilever, qui cherche à ne pas épuiser la faune maritime tout en utilisant comme matière première les poissons, a mis en place un accord de contrôle avec le Fonds mondial de protection de la nature (WWF). Je pense que les concurrents des entreprises qui s'engagent vont constituer un bon contrôle, car ils n'hésiteront pas à souligner les écarts. Les marchés financiers peuvent également, à moyen terme, jouer un rôle. Je sais que la banque d'affaires Salomon Smith Barney, entre autres, sensibilise actuellement ses analystes à ce sujet.

Propos recueillis par Laure Belot

Shell s'engage contre la corruption et pour les énergies propres

COMME il s'y était engagé, le groupe pétrolier anglo-néerlandais Shell, dans son rapport annuel 1998, met sur le même plan ses performances commerciales et ses engagements éthiques. Aux côtés des résultats financiers, pour la deuxième année consécutive, ce document dresse un bilan du respect des principes de conduite du groupe et les sanctions prises en cas de manquement. Il privilégie aussi les objectifs en matière de développement durable, que les dirigeants de Shell définissent comme *« une approche qui répond aux besoins du présent sans mettre en péril la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins »*.

Le récent souci des groupes d'intégrer l'éthique dans l'économique n'est pas spontané. Shell a joué les précurseurs après avoir brutalement pris conscience de la dégradation de son image. La vision traditionnelle de l'industriel certain de son bon droit a dû être brutalement reconsidérée pour prendre en compte l'opinion des consommateurs et le sentiment des collectivités.

MENACÉ DE BOYCOTT

Le choc remonte à 1995. Cette année-là, le groupe anglo-néerlandais est menacé de boycott par Greenpeace, qui critique le démantèlement de la plate-forme pétrolière Brent Spar en mer du Nord. Puis ce sont les organisations de défense des droits de l'homme qui s'en prennent à Shell après l'exécution par les pouvoirs publics nigérians de neufs opposants de la communauté ogonie, dans le delta du Niger, hostiles à l'exploitation de leur territoire par le pétrolier. *« Dans les deux cas, nous avons eu beau expliquer notre attitude, nous n'étions pas compris de l'opinion publique*, se souvient Hugues du Rouret, président de Shell France. *Nous étions comme le premier de la classe qui a fait un bon devoir et qui se retrouve avec une mauvaise note. »*

Des consultations sont alors organisées en interne et hors du groupe. Une question revient fréquemment : *« Vous êtes préoccupés par la valeur de l'action, vous avez un personnel bien payé, vous proposez des produits compétitifs et de qualité, mais que faites-vous de l'environnement ? »* En mars 1997, le groupe élabore ses *« principes de conduite »*. Cette charte en neuf points évoque les principes économiques, l'éthique d'entreprise, la non-ingérence dans les situations politiques, le refus de financement des partis, la santé, la sécurité et l'environnement. Elle reconnaît la responsabilité du groupe non seulement envers les actionnaires, les clients et le personnel, mais aussi envers les sous-traitants et la collectivité.

Ce document sert désormais de base pour les bilans annuels. Pour leur donner plus de crédibilité, le premier pétrolier mondial affirme que *« les objectifs de performance et les vérifications des données par des organismes indépendants sont plus nombreux cette année »*. Trois employés ont été renvoyés en 1998 pour corruption, contre vingt-sept l'année précédente, et trois autres sont en attente d'une décision. Au moins 69 contrats ont été résiliés pour manquements aux principes éthiques du groupe, contre 95 l'année précédente. Aucune de ces sanctions ne concerne la France.

« Nous veillons en permanence à ce que nos sous-traitants soient respectueux de nos principes. Nous étudions régulièrement les conditions de travail des salariés des sociétés que nous employons, comme la maintenance des usines ou le nettoyage, affirme le PDG de Shell France. *Quant à la corruption, il n'y en a pas. Nous devons déclarer à notre hiérarchie tout cadeau supérieur à 500 francs, et nous distribuons à nos équipes la caisse de vin que nous envoie à Noël un fournisseur. »*

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le groupe concentre ses efforts sur le développement durable. Dans son rapport annuel, Shell annonce avoir réduit de 5 % ses émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveau de 1990, et décrit la façon dont il compte parvenir à les réduire d'encore 5 % d'ici à 2002. L'un des moyens consiste à développer les énergies renouvelables comme le vent, le solaire et la biomasse. *« Elles devraient permettre de couvrir 10 % des besoins mondiaux en 2010, voire 50 % de ses besoins d'ici à 2050. Shell compte être un acteur majeur de ce secteur en conquérant 10 % à 20 % des parts de marchés »*, prédit M. du Rouret.

Les projets passent *« du stade du laboratoire à la dimension industrielle »*. Le groupe possède une usine de panneaux solaires aux Pays-Bas et en construit une autre en Allemagne. Concernant la biomasse, Shell développe, dans ses 136 000 hectares de forêts, des programmes de mise au point d'une essence d'arbres poussant très rapidement, en quatre ans. Dans l'automobile, le pétrolier étudie, en coopération avec le constructeur allemand Mercedes, un moteur à hydrogène. La filiale française a de son côté conçu un projet d'éolienne, installé en mer au large de Dunkerque, à la demande de Michel Delebarre, maire de la ville et président du conseil régional du Nord – Pas-de-Calais. Bouygues offshore et Jeumont pourraient y être associés.

« Le développement durable ne consiste pas seulement à lutter contre l'effet de serre mais aussi à favoriser l'implantation de PME-PMI autour de nos sites industriels pour créer un environnement économique plus favorable », ajoute M. du Rouret. Pour attirer les investisseurs autour de l'étang de Berre, et permettre à la raffinerie de Shell d'avoir de nouveaux débouchés, une société de capital-risque « Investir en Provence » a été créée voici un an. L'enjeu étant stratégique – il vise à éviter une fermeture de ce site à terme –, la firme a mis les moyens. *« Nous l'avons dotée d'un capital de 100 millions de francs. Ce chiffre est à comparer aux 600 millions de francs que le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, a mis au même moment dans la constitution d'un fonds public de capital-risque »*. Une jeune entreprise informatique, Cartaix, a bénéficié de cette aide et cinq projets à base de pétrochimie sont à l'étude, dont trois devraient aboutir prochainement.

Dominique Gallois

La loyauté des cadres n'implique pas leur soutien à leur direction

DANS LA BATAILLE qui les oppose, les dirigeants de la BNP, comme ceux de Paribas et de la Société générale tentent de mobiliser leurs troupes, en particulier l'encadrement. A la Société générale, une « association contre le raid de la BNP » a été constituée le 2 avril par des cadres supérieurs. Son objectif est de *« mener toutes actions contre le raid de la BNP et plus précisément contre toutes procédures boursières engagées par cette banque afin de prendre le contrôle de la Société générale et/ou de Paribas »*. Selon plusieurs témoignages, l'appel de cette association a été transmis aux responsables des différentes directions, à charge pour eux de le diffuser à leurs collaborateurs.

EXPERTISE

Ces pressions exercées sur les salariés par une partie de l'encadrement supérieur posent une question rarement résolue par les juristes : jusqu'où une entreprise peut-elle demander à ses salariés de s'impliquer pour défendre la stratégie de ses dirigeants ?

FIDÉLITÉ RÉCIPROQUE

Le devoir de fidélité du salarié à l'égard de son entreprise, notamment l'obligation de non-concurrence, provient de l'article 1134 alinéa 3 du code civil, qui dispose que *« les conventions doivent être exécutées de bonne foi »*. Mais, comme le faisait remarquer Pierre Cabanes, conseiller d'Etat, dans un ancien numéro de la revue *Droit social* (mai 1991) consacré à ce sujet, la fidélité du salarié à l'entreprise est *« légitimée par l'existence d'un devoir réciproque de fidélité de l'employeur vis-à-vis de ses salariés »*.

La loyauté du salarié à l'égard de son entreprise apparaît indispensable. Elle intègre un devoir de réserve. *« Un salarié reste libre de penser ce qu'il veut et même d'exprimer, dans un cadre privé, sa position sur le sujet : on conçoit mal qu'il milite officiellement, hors des heures de travail, pour un but contraire à celui pour lequel il s'active pendant ses heures de travail »*, écrit Philippe Waquet, conseiller doyen à la chambre sociale de la Cour de cassation, dans la *Gazette du Palais* (22 novembre 1996). La loyauté se prolonge même au-delà du contrat de travail – un salarié ne peut dénigrer son ancien employeur – mais elle n'oblige pas le salarié à exécuter n'importe quel ordre. *« La subordination du salarié n'est pas la soumission »*, rappelle le professeur Jean-Emmanuel Ray, dans le numéro de *Droit social*.

Selon l'avocat Gilles Bélier, dans le cas présent, ne pas manifester un soutien explicite à sa direction ne saurait être considéré comme un acte justifiant des sanctions. Contrairement à une pratique répandue dans les années 80, la *« perte de confiance »* ne constitue plus, pour la jurisprudence, un motif de licenciement.

DANS L'INTÉRÊT DE L'ENTREPRISE

L'intérêt de l'entreprise ne se confond pas forcément avec celui de son PDG. *« D'un strict point de vue capitaliste, l'actionnaire majoritaire est davantage représentatif de l'intérêt de l'entreprise que le PDG. Or, à la BNP, nul ne sait ce que décideront les actionnaires »*, fait remarquer l'avocat Rachid Brihi. En défendant l'équipe de direction contre la fusion, le cadre ne sert pas forcément l'intérêt de son entreprise.

Par ailleurs, lier le cadre à sa direction générale pourrait inciter le premier à réclamer des indemnités en cas de changement de direction, même si l'actionnaire demeure le même ! Comme le rappelle le rapport Auroux, *« citoyen dans la cité, le salarié l'est également dans l'entreprise »*. Nul ne peut donc contraindre un salarié à adhérer à une association créée par des cadres de la direction.

La jurisprudence est plus nuancée, dans le domaine que les juristes désignent par le terme d'*« entreprises de tendance »* : les associations, syndicats, partis politiques, Eglises... Elle admet au cas par cas certaines restrictions aux libertés individuelles. Certaines entreprises, en élaborant des *« chartes »* ou en publiant leurs *« valeurs »*, finissent pas promouvoir une idéologie qui peut les rapprocher des *« entreprises de tendance »*. Mais, même dans ce cas, la jurisprudence privilégie la liberté du salarié à sa loyauté.

Frédéric Lemaître

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Serge Dassault resterait à la tête de son groupe encore plusieurs années

Les actionnaires auraient accepté de lever la limite d'âge

M. Dassault prépare la succession de son empire familial, présent dans l'aéronautique, l'électronique, l'immobilier et la presse, en répartissant les postes de commandement entre ses fils. Mais il se refuse pour le moment à promouvoir l'un de ses enfants à la tête du joyau du groupe, Dassault Aviation, dont il souhaite conserver la présidence. La privatisation d'Aerospatiale-Matra, son nouvel actionnaire, le réjouit.

SERGE DASSAULT a l'intention de rester encore quelques temps aux commandes de son groupe, présent dans l'aéronautique, l'électronique, l'immobilier et la presse. D'autant qu'après le procès Agusta en Belgique et les menaces d'absorption de Dassault Aviation par Aerospatiale, les nuages s'éloignent. M. Dassault a évité que le fleuron de son groupe, fabricant des avions de combat Mirage et Rafale et des avions d'affaires Falcon, ne lui échappe. L'Etat, à commencer par le président de la République, a vainement tenté de le contraindre à échanger Dassault Aviation contre une entrée dans le capital d'Aerospatiale. Le gouvernement a dû se contenter de transférer les parts de l'Etat, acquises au moment du sauvetage de l'avionneur privé en 1979 et de la vague de nationalisations de 1982, au groupe aéronautique public Aerospatiale, prochainement privatisé. Conséquence, selon M. Dassault, le nouveau conseil d'administration de Dassault Aviation est « *dans une meilleure situation qu'avant* ».

Les représentants de l'administration, remplacés par des dirigeants d'Aerospatiale-Matra, ont quitté son conseil. « *L'Etat n'était pas un bon actionnaire* », affirme aujourd'hui M. Dassault. Le conseil d'administration ne sera plus le théâtre d'affrontement des intérêts de l'Etat-actionnaire, qui revendiquait une meilleure rentabilité, et de l'Etat-client, qui réclamait des avions de combat moins chers. La prochaine privatisation d'Aerospatiale-Matra achèvera de transformer les administrateurs en « *véritables industriels* ». Et M. Dassault a obtenu que son nouvel actionnaire renonce aux droits de vote doubles qui lui auraient permis, en théorie, de détenir la majorité des voix.

En contrepartie, il a dû concéder la mise en place d'un comité stratégique entre Dassault Aviation et l'Aerospatiale, qui devra rechercher les synergies entre les deux avionneurs. M. Dassault, qui estime qu'une fusion n'aurait rien apporté à la rentabilité des deux groupes, croit davantage à l'intégration à terme de ses activités dans un ensemble européen plus vaste. Il juge notamment inévitable le rapprochement avec British Aerospace pour construire le futur avion de combat européen, dans vingt ou trente ans, après l'inévitable affrontement entre le Rafale et l'Eurofighter.

Pour préparer ces rapprochements, Dassault Aviation va donc être séparé en deux entités, Dassault Falcon pour la gamme d'avions d'affaire et Dassault Défense pour les avions de combat Mirage et Rafale. Le schéma de cette intégration européenne devra toutefois servir d'abord les intérêts d'Aerospatiale-Matra, son principal actionnaire. C'est le futur groupe privatisé qui négociera, dans les prochaines années, sa propre intégration au sein d'une société européenne aéronautique. Il ne manquera pas de se servir de sa nouvelle position dans les avions de combat pour valoriser ses apports lors des discussions avec ses partenaires.

RESTRUCTURATIONS

D'autres secteurs de Dassault ont fait l'objet de restructurations ces derniers mois. Le groupe a participé à la privatisation de Thomson-CSF, en lui apportant Dassault Electronique. Il est devenu son second actionnaire privé, derrière Alcatel, avec 5,8 % du capital. En revanche, le groupe a choisi de garder la haute main sur la « success-story » de Dassault Systèmes. Son logiciel Catia, de conception et de fabrication assistée sur ordinateur équipe les plus grandes entreprises aéronautiques, d'Airbus à Boeing, mais aussi des groupes industriels comme Chrysler. A l'occasion des modifications de l'actionnariat de Dassault Aviation, la holding familiale a pris le contrôle direct de plus de la moitié du capital de cette société, valorisée à quatre milliards de francs en Bourse.

M. Dassault n'en prépare pas moins la succession de son empire familial, en répartissant les postes de commandement entre ses trois fils. Laurent Dassault a été chargé de gérer les opérations *offset*, qui permettent d'offrir des contreparties industrielles aux gouvernements qui lui achètent des avions de combat. Thierry Dassault a pris en charge les activités multimédia du groupe. Olivier Dassault gère le secteur presse, qui comprend notamment le groupe Valmonde (*Valeurs Actuelles, le Journal des Finances, Spectacle du Monde*) et nourrirait des ambitions pour la reprise du *Figaro*.

Mais M. Dassault se refuse pour le moment à promouvoir l'un de ses enfants à la tête du joyau du groupe. Les statuts de Dassault Aviation prévoient que le PDG soit issu des rangs des actionnaires de la holding familiale, la Financière immobilière Marcel Dassault (FIMD). Charles Edelstenne, vice-président de Dassault Aviation et également actionnaire de la FIMD, semble aujourd'hui le mieux placé pour l'emporter.

M. Dassault n'est guère pressé. Alors qu'il doit selon les statuts renoncer à la présidence de Dassault Aviation en avril 2000, à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire, il aurait obtenu de ses actionnaires, notamment le groupe Aerospatiale-Matra (45,9 % des voix), la promesse d'une levée de la limite d'âge, rendue possible par la création d'une société à conseil de surveillance et directoire.

Christophe Jakubyszyn

British Telecom et AT&T entrent sur le marché nippon

Japan Telecom leur ouvre son capital

TOKYO
correspondance

Japan Telecom a confirmé, dimanche 25 avril à Tokyo, avoir conclu une alliance avec British Telecom et AT&T (*Le Monde* du 23 avril). Les opérateurs anglais et américain, dont c'est la première opération commune depuis l'annonce de leur association à l'international en juillet 1998, investiront un total de 220 milliards de yens (11 milliards de francs, 1,67 milliard d'euros) dans la société japonaise.

C'est le premier investissement étranger de cette taille dans le secteur des télécommunications au Japon, jusqu'ici très cloisonné, mais en plein bouleversement. Chacun des deux partenaires prendra 15 % du capital de Japan Telecom, dont East Japan Railways restera le premier actionnaire, et pourra nommer un dirigeant à son état-major. Japan Telecom, qui absorbera les filiales que ses deux nouveaux actionnaires avaient commencé à installer dans l'archipel, deviendra l'unique distributeur au Japon des services globaux offerts par l'alliance BT-AT&T.

Japan Telecom est l'un des trois nouveaux opérateurs « longue distance » nés de la déréglementation de 1985. Il possède une activité internationale depuis sa fusion, en octobre 1997, avec ITJ, alors deuxième opérateur international nippon. Troisième opérateur du pays, Japan Telecom a attiré 17 millions de clients dans la téléphonie fixe et 6 millions dans la téléphonie mobile. Il possède un réseau de fibres optiques de 100 000 kilomètres posé le long des lignes de chemin de fer d'East Japan Railways. Et le groupe est bien placé pour la téléphonie mobile de nouvelle génération, puisqu'il vient de créer une société commune avec l'américain Air Touch Communication (premier opérateur mondial de radiotéléphone), dans laquelle British Telecom prendra 20 %. « *Avec BT et AT&T derrière lui, Japan Telecom se positionne comme le challenger numéro un de NTT* », a estimé dimanche Alfred Mockett, président de BT Worldwide.

L'entrée du tandem anglo-saxon va-t-il provoquer des réactions en chaîne ? Le géant britannique, pour entrer sur le marché japonais, avait commencé par courtiser NTT, l'ancien détenteur du monopole, qui ne fait toujours partie d'aucune grande alliance. Plusieurs de ses concurrents (notamment DDI) sont dans le même cas et cherchent des partenaires. Début avril, Cable & Wireless a donné le coup d'envoi en lançant une offre publique d'achat (OPA) sur l'opérateur international IDC, dont il détenait déjà 17 %. Quelques jours plus tard, le groupe britannique se faisait évincer par NTT, qui proposait une offre supérieure et obtenait la préférence d'IDC.

Clairement appuyé par le gouvernement britannique, qui a lancé un avertissement aux autorités nippones, Cable & Wireless a déposé, samedi 24 avril, une contre-offre. Le groupe a même menacé de porter l'affaire devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), estimant que sa position d'actionnaire minoritaire lui donne un droit de préemption sur les autres actions d'IDC, alors que NTT n'a aucune participation dans l'opérateur international.

UN BOULEVERSEMENT ANNONCÉ

Les télécommunications japonaises s'apprêtent à connaître une importante reconfiguration, avec le démantèlement de NTT prévu au mois de juillet. L'opérateur semi-public, qui occupe aujourd'hui la première place mondiale, devra être scindé en trois entités : la première exploitera le réseau international et longue distance, les deux autres offriront des services régionaux, l'une à l'est et l'autre à l'ouest.

Les trois seront réunies sous un même holding. NTT, qui d'ici à cette date ne peut pas exploiter de réseau international, est résolu à entrer dès qu'il le pourra sur ce marché, ce qui explique ses visées sur IDC.

En prévision de ce bouleversement, prévu depuis 1997, plusieurs regroupements ont eu lieu au Japon. Japan Telecom a fusionné avec ITJ, tandis que l'opérateur international KDD a fusionné avec l'opérateur longue distance Teleway en décembre 1998. Faisant pour l'instant cavalier seul, DDI a conclu un accord pour la téléphonie mobile de nouvelle génération avec IDO, que contrôle Toyota. La presse nippone estime que cette alliance pourrait connaître d'autres développements. Le « démantèlement » de NTT a tout lieu de renforcer la compétitivité du premier opérateur mondial et de ses filiales, estiment les analystes, augmentant encore la pression pour les opérateurs indépendants qui n'auront pas l'appui d'un grand groupe.

Brice Pedroletti

Luxe et bois exotiques pour les Falcon de Little Rock

LITTLE ROCK (Arkansas)
de notre envoyé spécial

En quelques années, Little Rock est devenue la première usine du groupe Dassault, avec environ 1 500 salariés à la fin de cette année. Sans être un site industriel de haute technologie, Little Rock assure l'aménagement de tous les avions d'affaires Falcon construits, à Bordeaux, par l'avionneur français. L'emplacement de cette filiale de Dassault s'explique par la forte américanisation de ce marché des avions d'affaires (774 des 1 300 Falcon en service dans le monde).

REPORTAGE

L'usine américaine de Dassault aménage les avions d'affaires. Rien n'est trop beau pour sa clientèle de « happy few »

Bois exotiques, des dizaines de tons d'argent et d'or, équipement informatique et multimédia embarqué, rien n'est trop beau pour la clientèle de « happy few » qui peut s'offrir des petits avions de moins de dix places, à 20 millions ou 30 millions de dollars. Pour ce prix, les Falcon offrent aussi des équipements technologiques de navigation au moins aussi sophistiqués que ceux qui équipent les avions de ligne.

La forte croissance du marché, porté par plus de huit ans de croissance ininterrompue de l'économie américaine, a fait passer les effectifs de l'usine de Little Rock de 892 personnes en 1996 à 1 444 aujourd'hui. Les 173 commandes reçues en 1997 et 1998 obligent à monter rapidement la cadence. Avec un chômage compris entre 2 % et 3 % dans l'Arkansas, il est difficile de trouver les ingénieurs et ouvriers qualifiés requis. D'autant que la forte mobilité des employés américains se traduit par une trentaine de départs par mois... La filiale américaine multiplie donc les campagnes de recrutement à travers les Etats-Unis. Les récentes difficultés de Boeing, qui se sont traduites par des licenciements massifs, lui ont quelque peu facilité la tâche.

Dassault Falcon a choisi de se concentrer sur le haut de gamme. Dans l'aviation d'affaires, il revendique la moitié des parts de marché sur ce segment (avions transcontinentaux et intercontinentaux). Ces avions biréacteurs ou triréacteurs, qui permettent de transporter sans escale une dizaine de passagers à l'échelle d'un continent ou d'un continent à l'autre, représentent environ 40 % du marché de l'aviation d'affaires en volume, mais environ deux tiers en valeur. Au total, avec 2 milliards de dollars de commande l'an dernier, Dassault Falcon s'est ainsi arrogé environ le quart du marché de l'aviation d'affaires.

MILLIARDAIRES ET ENTREPRISES

Si la clientèle de milliardaires existe toujours, c'est d'abord une clientèle d'entreprises qui constitue le principal fonds de commerce de Falcon et de ses concurrents, le canadien Bombardier et les américains Gulfstream, Raytheon ou Cessna. Phénomène nouveau, une partie de cette clientèle, qui n'a pas besoin d'un appareil à plein temps, se tourne vers des sociétés spécialisées dans la vente « fractionnée ». L'achat d'un huitième ou d'un quart d'un appareil permet d'utiliser l'appareil au prorata de l'investissement, tout en étant déchargé de la gestion opérationnelle de l'avion (équipage, entretien). La société Executive Jet, leader sur ce marché, avec une flotte de 150 appareils, a permis à Dassault d'entrer sur ce marché depuis un an, avec une commande de 39 Falcon 2000.

C. J.

Le gouvernement norvégien décapite le pétrolier Statoil

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Le gouvernement norvégien nommera, mardi 27 avril, un nouveau conseil d'administration à la tête de Statoil, une compagnie pétrolière publique qui est aussi la première entreprise du pays. Il s'agit de remplacer les sept membres renvoyés avec fracas, vendredi, par Anne Enger Lahnstein, la ministre du pétrole de l'un des premiers exportateurs mondiaux de brut. Motif : le considérable dépassement des coûts (30 %) enregistré dans la construction d'un nouveau site offshore d'exploitation pétrolière et gazière en mer du Nord, le champ d'Aasgard.

L'opération a déjà coûté 17 milliards de couronnes (2 milliards d'euros) de plus que prévu, alors même que la production n'a pas débuté. L'ardoise pourrait être encore plus lourde que les 64 milliards de couronnes (7,7 milliards d'euros) déjà dépensés.

La direction de Statoil s'est défendue d'avoir perdu le contrôle du projet. Pour elle, un tel dépassement n'est pas exceptionnel dans ce secteur, d'autant que les installations concernées font appel à une technologie nouvelle et « très complexe ». Situé à 200 kilomètres au large du royaume, le champ d'Aasgard comprend notamment un navire de production pétrolière et une plate-forme gazière flottante. « *C'est un projet géant, qui sera perçu plus tard comme l'un des plus avancés technologiquement* », a plaidé Harald Norvik, le PDG du groupe. La production de brut doit commencer dans quelques semaines et celle de gaz en 2000. Aasgard – dont Total détient près de 8 % – pourra extraire jusqu'à 227 000 barils par jour. Un projet qui s'avérera « *très rentable* », selon M. Norvik.

Ces arguments n'ont pas convaincu le gouvernement de centre-droite, au pouvoir depuis octobre 1997. Après onze années passées à la tête de Statoil, M. Norvik, dont les sympathies travaillistes ne sont pas un secret, devra sans doute en faire les frais. Il paraît peu probable que le nouveau conseil lui renouvelle sa confiance. Il a d'ailleurs pris les devants en annonçant, avec son bras droit, qu'ils offriraient leurs démissions mardi.

En décapitant le conseil d'administration de Statoil, Mme Lahnstein pourrait avoir eu des arrière-pensées politiques, bien qu'elle s'en défende. Parmi les sept partants figurent des poids lourds travaillistes, nommés par les précédents gouvernements : notamment Yngve Haagensen, le patron de LO, la puissante centrale syndicale, et Tormod Hermansen, le chef de la compagnie publique de télécommunications Telenor. Le renvoi de ce dernier pourrait causer un cas de conscience au gouvernement, puisqu'il est censé diriger le géant des télécoms nordique qui est en train de naître de la fusion entre les groupes publics norvégien Telenor et suédois Telia.

Antoine Jacob

La grève d'Air France à Nice est entrée dans son douzième jour

AUCUNE AVANCÉE notoire n'était constatée, lundi 26 avril, à l'aéroport de Nice-Côte d'Azur dans le conflit opposant la direction d'Air France aux personnels au sol. Toutefois, la direction de la compagnie notait une relative amélioration sur la desserte Orly/Nice avec douze vols prévus sur dix-sept pour la journée de lundi et aucune perturbation sur Roissy/Nice. En revanche, les liaisons Nice/province et Nice/Europe n'étaient assurées qu'à 61 %. La veille, la tension est montée en fin de journée avec le placement en observation à l'hôpital de Nice d'un gréviste blessé aux vertèbres cervicales lors d'un incident aux circonstances mal définies qui implique un cadre d'Air France.

Le mouvement, qui réunit des catégories aussi diverses que les techniciens de piste, les hôtesses, les employés au nettoiement ou le personnel affecté au tri des bagages, s'oppose notamment au projet de la compagnie de confier à Nice l'entretien des pistes et le tri des bagages à la sous-traitance. L'Intersyndicale CGT-CFDT-FO-UGICT-CFE/CGC fait un préalable à toute véritable négociation de la levée des projets de sous-traitance, assurant que la plate-forme niçoise sert en l'espèce « *d'escale-pilote* ».

Le Monde INTERACTIF
http://www.lemonde.fr
« La **Bourse** au quotidien : l'actualité des entreprises, les cotations en direct, les informations financières. »

Multithématiques menace d'expatrier ses activités en Allemagne ou en Italie

Michel Thoulouze, directeur général de Canal Plus et PDG de Multithématiques, défend la survie de Planète. La chaîne thématique, évincée des réseaux de France Télécom Câble à Biarritz, Anglet, Bayonne, Angers, Tours, Dunkerque et Rennes, pourrait perdre 20 % de son chiffre d'affaires

« Pourquoi Planète a-t-elle des conflits récurrents avec les câblo-opérateurs ?

– Aujourd'hui Planète n'a aucun problème avec l'ensemble des câblo-opérateurs, y compris avec deux présents au capital de TPS. Le seul conflit est avec France Télécom Câble (FTC). C'est un câblo-opérateur qui ne respecte pas la loi, car il n'a pas le droit d'enlever une chaîne du plan de service sans l'accord de la municipalité. En l'occurrence, le maire de Biarritz, Didier Borotra, n'a pas donné son accord. La démarche de FTC n'est pas liée au prix de Planète, ni même à la concurrence entre CanalSatellite et TPS. C'est une stratégie propre à France Télécom. On la retrouve partout en Europe. Après avoir perdu le monopole du téléphone, les compagnies de télécommunications essaient désormais de prendre le contrôle de toutes les informations qui entrent dans le foyer. L'objectif de FTC est de poser des prises chez les gens. Cette stratégie a échoué partout où elle a été mise en œuvre. Le souhait des abonnés est de souscrire à un service de base fort dans lequel figure Planète.

MICHEL THOULOUZE

– Après avoir perdu beaucoup d'argent dans le câble, France Télécom Câble n'est-il pas en droit de chercher à réduire ses pertes ?

– Tout d'abord FTC ne répercute pas les baisses de tarifs des chaînes sur le prix des abonnements. On n'a jamais vu un câblo-opérateur le faire. Pour vendre certains de ses réseaux câblés, France Télécom Câble diminue artificiellement ses pertes en reportant cette économie sur les éditeurs de chaînes. Plus grave, en voulant prendre les programmes les moins chers possible, FTC fait, au bout du compte, le jeu des chaînes américaines. Aujourd'hui, Multithématiques est la seule société qui fournit des chaînes – une vingtaine – aux autres plates-formes européennes. C'est la seule alternative européenne face aux Américains. Outre la France, nous diffusons des chaînes en Italie, en Allemagne, en Espagne, en Pologne, en Afrique, en Suisse et en Belgique. Nous prévoyons d'en lancer en Scandinavie et en Amérique latine. Pour l'instant, Planète est rentable dans deux pays : la France et la Pologne.

– Votre combat culturel ne semble pas émouvoir la classe politique française ?

– Les seuls secours reçus par Canal Plus sont venus d'Allemagne ou d'Italie, mais jamais de France. Dans la bataille en Italie contre Rupert Murdoch, qui voulait y lancer une plate-forme concurrente de Telepiù, Canal Plus a obtenu le soutien de tous les grands patrons de l'audiovisuel européen. Leo Kirch, la RAI et Silvio Berlusconi nous ont soutenus. Nous avons reçu des messages politiques en Allemagne et en Italie. Dans cette bataille, nous nous sommes sentis les champions de l'Europe continentale. Tout le monde nous le faisait sentir car il fallait défendre la forteresse européenne. En France, personne ne bouge. Les hommes politiques ne sont jamais là dans les batailles fondamentales. Le seul homme politique français qui a bien compris le problème, c'est Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères. Dans le conflit autour de Planète, c'est la même chose. Pourtant, Multithématiques est en danger. Si ces attaques continuent, nous installerons la société ailleurs en Europe. En Allemagne ou en Italie par exemple. Mais nous ne continuerons pas à produire en France.

– Pourquoi ne pas baisser vos tarifs ?

– Il n'y a pas eu une seule négociation avec les câblo-opérateurs à l'issue de laquelle nous n'avons pas baissé nos tarifs. Planète est une chaîne pionnière du câble et du satellite ; nous sommes avec eux dans le même bateau depuis dix ans. Si je baisse mon prix de façon drastique, la conséquence est l'arrêt de la production de programmes et de la promotion. A titre d'exemple, le budget de promotion annuel de Planète est de 15 millions de francs. Cela compte énormément pour les câblo-opérateurs. Toutes les chaînes historiques comme Planète, Canal J, Canal Jimmy ou Eurosport, qui ont démarré lorsque le câble avait 1 500 abonnés, ont perdu énormément d'argent pendant longtemps. Dès qu'elles avaient des revenus supplémentaires, elles les investissaient en production ou en promotion. Cela a créé une fraternité entre tous ceux qui ont aidé au développement du câble.

Faire une chaîne aux tarifs que souhaite FTC, c'est facile. Il suffit de racheter de vieux documentaires à l'encan et de les diffuser bout à bout pour faire une chaîne à 20 millions de francs de budget annuel. Je peux faire un Planète spécial pour FTC à 1,40 franc par mois et par abonné et je gagnerai même de l'argent. Si FTC est satisfait avec une telle chaîne, ce ne sera pas le cas des abonnés, ni de Multithématiques. »

Propos recueillis par Guy Dutheil

Vingt-trois chaînes

Multithématiques est présidée par Michel Thoulouze, directeur général de Canal Plus, chargé de l'international.

● **Tour de table :** Canal Plus (30,3 %), Tinta, filiale de Tele-Communications Inc. (30,3 %), Havas Images (30,3 %) et Part Com, filiale de la Caisse des dépôts et consignations (9,5 %).

● **Chiffre d'affaires :** 600 millions de francs en 1998 (91,46 millions d'euros) ; pertes : 200 millions de francs (30,48 millions d'euros).

● **Chaînes :** Multithématiques édite 23 chaînes, dont 6 en France : Planète, Canal Jimmy, Ciné-Cinémas, Ciné-Classics, Seasons et Forum Planète. Tous ses programmes sont aussi diffusés en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Pologne, en Belgique, en Suisse et en Afrique. Multithématiques détient 100 % du capital des versions françaises et européennes de Canal Jimmy, Ciné-Cinémas, Ciné-Classics, Seasons et Forum Planète. Seule Ciné-Classics Espagne est détenue à 50/50 avec Canal Plus.

France Télécom Câble veut obliger les chaînes à baisser leurs tarifs

OPINIÂTRE. France Télécom Câble (FTC) poursuit son travail d'assainissement financier de ses réseaux. Planète, chaîne documentaire, en est, pour l'heure, la principale victime. Sortie du programme de base de Bayonne-Anglet-Biarritz (*Le Monde* du 15 octobre 1998), la pionnière des thématiques vient d'être évincée des sites d'Angers, Tours, Dunkerque et Rennes. Au total, Planète y perd plus de 40 000 abonnés au câble et un cinquième de ses 100 millions de francs de chiffre d'affaires annuel.

A chaque fois le motif invoqué par FTC est le même : facturée près de 5 francs par mois et par abonné, la chaîne documentaire est au sommet de la grille tarifaire des réseaux câblés. Mais la compétition féroce entre CanalSatellite et Télévision par satellite (TPS) a fait naître des programmes concurrents. *« Aujourd'hui nous pouvons des chaînes qui sont aussi appréciées que Planète ou Canal J et qui coûtent moins cher »*, remarque Philippe Besnier, PDG de FTC. L'Audicabsat a montré que ces nouvelles chaînes étaient parfois aussi appréciées que les anciennes.

L'œil rivé sur les résultats du dernier sondage Audicabsat, publié par Médiamétrie (*Le Monde* du 30 mars), tous les câblo-opérateurs attendent l'issue de l'affrontement entre FTC et Planète. Pour faire, à leur tour, jouer la concurrence entre les chaînes.

CANAL J ÉGALEMENT VISÉ

Multithématiques, éditeur de Planète, ne veut pas céder et aligner ses tarifs sur ceux d'Odyssée, chaîne concurrente éditée par TF1. Toute baisse des prix de Planète sur les réseaux de FTC serait automatiquement revendiquée par les autres câblo-opérateurs au titre de la clause de *« la nation la mieux favorisée »*. Un scénario catastrophe pour Multithématiques et les producteurs. Faute de revenus Planète devra diminuer ses productions et coproductions de documentaires.

Multithématiques ne ménage pas ses efforts pour contrer FTC. Trop, au goût de Philippe Besnier. *« Planète achète des pleines pages dans les journaux alors qu'ils n'ont jamais fait de promotion avec nous »*, se plaint le PDG de FTC. Très remonté, il prépare sa réplique. *« C'est peut-être nous qui allons les attaquer en justice »*, menace-t-il. Selon lui, les manœuvres de Multithématiques sont *« un refus de la concurrence. Les chaînes historiques n'ont pas un droit perpétuel à figurer dans les services de base des câblo-opérateurs. C'est de l'aveuglement »*.

Outre Planète, Canal J aussi est dans le collimateur de FTC. *« Leur contrat arrive à échéance au 31 décembre et l'Audicabsat a été dramatique pour eux »*, prévient M. Besnier. Avant cette date, il invite *« Canal J à faire de bonnes propositions. Les tarifs de la chaîne doivent s'approcher des prix des programmes concurrents »*.

En cas de refus, Canal J pourrait connaître le sort de Planète. Sortie du service de base analogique, auquel souscrivent la majorité des abonnés, la chaîne pour la jeunesse pourrait être déplacée vers les services en numérique, aujourd'hui beaucoup plus confidentiels.

Le mouvement en faveur d'une baisse importante du prix des chaînes historiques, lancé par FTC, pourrait être relayé par les autres câblo-opérateurs. *« Nous serons peut-être amenés à faire un exemple avec une autre chaîne »*, annonce un concurrent de FTC. Le même songe à remanier son dispositif *« pour offrir plus de chaînes avec moins d'argent »*. Cette démarche a pour but *« d'accroître la pénétration du câble »*. Mais, selon lui, la démarche de FTC *« n'a pas prouvé qu'il y avait une croissance du nombre des abonnés »*.

G. D.

Decaux acquiert l'affichage d'Havas

LE GROUPE DECAUX a appris, vendredi 23 avril en fin de journée, qu'Havas retenait son offre de 6,05 milliards de francs (922 millions d'euros) pour acquérir les sociétés Avenir, Claude Publicité, Sky Sites, AP Systèmes, Pearl & Dean et RCL. La négociation a été conclue ce week-end et l'offre de rachat, acceptée par Eric Licoys, PDG d'Havas, devait être soumise lundi 26 avril aux comités d'entreprise des sociétés Avenir et AP Systèmes. Decaux, jusqu'ici spécialisé dans le mobilier urbain, cherche à se développer dans tous les formats de panneaux. Dans cette perspective, *« la société Avenir est la plateforme idéale »*, estime Jean-François Decaux, le fils du fondateur, qui dirige le développement international du groupe. Les sociétés devraient continuer à opérer sous leur marque propre afin d'éviter les contestations pour abus de position dominante. Decaux possède désormais 37 % du marché français de l'affichage.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 27 AVRIL

■ **ETATS-UNIS :** réunion des ministres des finances du G 10 ; Fonds monétaire international : discours d'Alan Greenspan (Fed) et de Wim Duisenberg (BCE).
■ **FRANCE :** statistiques de la construction neuve (mars) ; chiffres Insee de consommation des ménages en produits manufacturés (mars).
■ **ALLEMAGNE :** rapport des six principaux instituts de conjoncture.

MERCREDI 28 AVRIL

■ **BANQUE MONDIALE :** conférence de presse du président James Wolfensohn.
■ **FMI :** discours de Dominique Strauss-Kahn.
■ **JAPON :** résultats annuels de Sony.
■ **BRUXELLES :** décision de la *Commission européenne sur la fusion* Matra-Aerospatiale.

JEUDI 29 AVRIL

■ **UNION EUROPÉENNE :** réunion des ministres de l'industrie.
■ **JAPON :** marchés fermés (jour férié).
■ **FRANCE :** chiffres Insee de la conjoncture dans l'industrie (avril).
■ ***BRUXELLES : avis de la*** Commission sur l'achat par Vivendi de US Filter.
■ **RÉSULTATS ANNUELS :** La Poste, MAAF Assurances, Teisseire, Sidel.

VENDREDI 30 AVRIL

■ **OMC :** fin du mandat du directeur général Renato Ruggiero.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **NISSAN : le ministre japonais du commerce international** et de l'industrie (MITI), Kaoru Yosano, a promis au PDG de Renault, Louis Schweitzer, d'aider le groupe français dans la restructuration du constructeur automobile nippon Nissan Motor.

● **ECIA : la fusion de l'équipementier du groupe PSA avec Bertrand Faure** sera proposée le 1er *juin aux* actionnaires des deux groupes sur la base de 9 actions Bertrand Faure pour 4 actions ECIA. Le nouvel ensemble s'appellera Faurecia.

● **MITSUBISHI ELECTRIC : le groupe électronique japonais** va arrêter la fabrication des *magnétoscopes en Europe.* **L'usine** écossaise de Livingston sera fermée en décembre, entrainant 240 suppressions d'emplois.

● **NIPPON MITSUBISHI OIL : le nouveau numéro un japonais** de la distribution de produits pétroliers, né le 1er avril de la fusion de Nippon Oil et de Mitsubishi Oil, a annoncé, lundi, la suppression d'un millier d'emplois, soit 20 % de ses effectifs, dans les cinq ans.

SERVICES

● **GENSET : le numéro un français des biotechnologies** a annoncé, *lundi 26 avril*, la découverte, en collaboration avec l'Inserm, d'un premier gène impliqué dans l'apparition de l'obésité, une maladie dont le marché mondial potentiel est estimé entre 10 et 15 milliards de dollars. *Ces premiers travaux* menés en collaboration avec l'Inserm ont abouti au dépôt de brevets conjoints.

● **KOREAN AIR : le président et 29 cadres dirigeants** de la compagnie aérienne sud-coréenne, impliquée dans une série d'accidents, ont démissionné, et l'américaine Delta Airlines a *rompu ses accords commerciaux* avec KAL.

● **DANZAS : le transporteur suisse,** récemment racheté par Deutsche Post, a lancé une offre publique d'achat (OPA) sur le suédois ASG.

● **PAN FISH : le groupe norvégien Pan Fish,** l'un des *leaders mondiaux de la production* de saumon avec 1 milliard de francs de chiffre d'affaires, a racheté, le 24 avril, *via* sa filiale Pan Fish France, la société bretonne P. Chevance.

FINANCE

● **CRÉDIT LYONNAIS : le conseil d'administration** de la Caisse nationale du Crédit agricole, *réuni* vendredi 23 avril, a pris, à l'unanimité, *« une décision de principe favorable au dépôt d'une offre de participation au groupe d'actionnaires partenaires du Crédit Lyonnais ».* Selon *Les Echos* du 26 avril, quatorze groupes devraient déposer un dossier de candidature mercredi 28 avril.

● ***ALLIANZ/UNICREDITO* : l'assureur allemand et la banque italienne** sont seuls en lice pour racheter à l'Etat polonais 52,1 % de la banque Pekao.

EUROPE

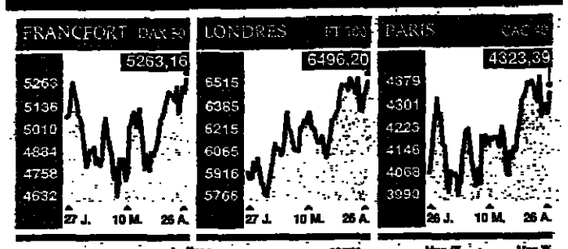

Europe 12h30	Indices sélection	cours 26/04	Var. % 26/04	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3894,00	0,87	10,52
EUROPE	STOXX 50	3694,75	1,16	17,28
EUROPE	EURO STOXX 324	318,31	0,68	8,68
EUROPE	STOXX 653	308,10	0,83	10,35
PARIS	CAC 40	4323,39	1,43	9,86
PARIS	MIDCAC	1714,41	1	4,05
PARIS	SBF 120	2915,73	1,44	9,76
PARIS	SBF 250	2714,93	0,52	8,60
PARIS	SECOND MARCHÉ	1870,04	0,52	-6,57
AMSTERDAM	AEX	588,23	1,44	5,75
BRUXELLES	BEL 20	3285,52	0,99	-7,08
FRANCFORT	DAX 30	5263,16	1,30	5,21
LONDRES	FTSE 100	6496,20	1,08	10,43
MADRID	STOCK EXCHANGE	9919,00	0,18	0,84
MILAN	MIBTEL 30	36886,00	0,20	-4,06
ZURICH	SPI	7254,80	1,53	1,31

AMÉRIQUES

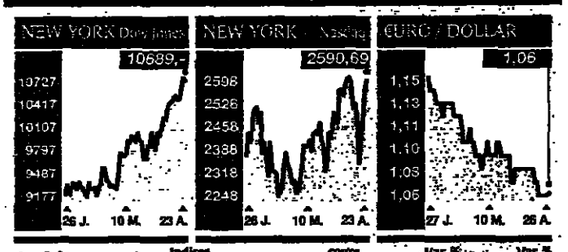

Amérique 10h15	Indices sélection	cours 23/04	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10689,67	-0,35	16,43
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1356,85	-0,14	10,36
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2590,69	1,14	16,15
TORONTO	TSE INDEX	7028,49	-0,18	6,37
SAO PAULO	BOVESPA	11032,00	-0,47	62,62
MEXICO	BOLSA	318,02	0,10	57,22
BUENOS AIRES	MERVAL	506,44	-1,48	18,28
SANTIAGO	IPSA GENERAL	127,46	2,48	57,74
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6275,53	3,46	30,17

ASIE - PACIFIQUE

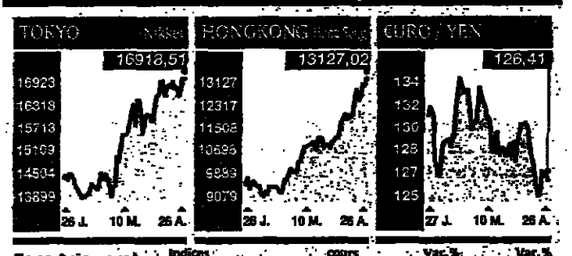

Zone Asie 10h15	Indices sélection	cours 26/04	Var. % 23/04	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16918,51	-0,03	22,22
HONGKONG	HANG SENG	13127,02	1,72	30,64
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	...	33,87
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	91,15	3,50	40,36
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3128,70	0,26	11,24
BANGKOK	SET	30,78	2,29	19,38
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3291,87	-4,25	6,76
WELLINGTON	NZSE-40	2238,91	0,23	8,29

ÉCONOMIE

Pour M. Camdessus, la crise financière « semble terminée »

LA CRISE financière internationale *« semble terminée »*, a déclaré, dimanche 25 avril, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, à Washington. Il a toutefois souligné que les conséquences sociales de la crise qui a secoué le monde depuis l'été 1997 seront ressenties pendant un temps encore, en particulier dans les pays asiatiques, auxquels le concept de protection sociale est encore étranger.
Le directeur général du FMI s'est par *ailleurs montré confiant* dimanche dans l'approbation rapide, par les instances du Fonds, d'un nouveau mécanisme financier pour prévenir les effets de contagion des crises financières.
Interrogé sur l'adoption par le FMI d'un nouvel instrument de lignes de crédit de prévention, M. Camdessus a répondu : *« Vous aurez bientôt de bonnes nouvelles dans ce domaine. »*

Possible reprise des flux de capitaux vers les pays émergents

LES FLUX de capitaux privés vers les pays émergents seront encore modestes cette année, deux ans après le début de la crise asiatique, mais une reprise pourrait se manifester au cours de l'année, prévoit l'Institut de finance internationale (IIF) dans un rapport publié dimanche.
Le flux de capitaux privés vers 29 *économies émergentes devraient* s'élever à 141 milliards de dollars (131 milliards d'euros) contre 143,3 milliards en 1998 et 328 milliards en 1996, avant la crise.
« Toutefois une reprise apparaît possible dans le cours de l'année si les économies poursuivent sur la voie du redressement » et si la confiance s'améliore, a indiqué Charles Dallara, directeur général de l'IIF.

■ **Stanley Fischer, directeur général adjoint du FMI,** a estimé, dimanche, que les systèmes de taux de change fixe étaient davantage exposés à des attaques par les marchés financiers. *« Les crises en Thaïlande, Indonésie, Corée, Russie et Brésil étaient toutes associées à des taux de change plus ou moins fixes. » « Cela démontre clairement que de tels systèmes sont sujets à des crises »*, a-t-il indiqué.
■ **Les « effets corrosifs » de la corruption sur les économies d'Asie** et du Pacifique ont *« contribué à la crise financière asiatique en jouant un rôle central dans l'affaiblissement des institutions »*, souligne le rapport annuel de la BAD, publié dans la nuit de dimanche à lundi.

■ **CHINE : une dévaluation de la monnaie est très peu probable** en Chine, a estimé, dimanche, le vice-*président de la Banque mondiale* chargé de la région Asie-Pacifique, Jean-Michel Severino.

■ **CORÉE DU SUD : le PIB de la Corée du Sud** devrait enregistrer une croissance de 4,3 % sur l'année – après une chute brutale de 5,8 % l'an dernier – tirée par un rétablissement modeste de la consommation et de l'investissement, prévoit le *centre d'études public Korea Development Institute*, en avertissant que le taux de chômage avoisinera 7,4 %.

■ **JAPON : les onze constructeurs automobiles japonais** ont assemblé, en mars, 1,01 million de véhicules dans leurs usines de l'archipel, soit 3,8 % de plus que lors du même mois de 1998, a annoncé, lundi, l'*association des constructeurs automobiles japonais (JAMA)* dans un communiqué.

■ **BRÉSIL : la Banque mondiale est en train d'essayer de mettre sur pied un système** qui permettrait aux entreprises brésiliennes de lever de l'argent sur les marchés privés des capitaux, a-t-on appris dimanche à Washington.

■ **ARGENTINE : la récession se confirme en Argentine,** avec une chute de la production industrielle de 11,5 % au cours de mois de mars, comparé à la même période l'an dernier, selon les chiffres publiés *vendredi par le ministère de* l'économie.
■ **L'ancien ministre argentin de l'économie,** Domingo Cavallo, a soutenu, samedi, la nécessité pour les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay, plus Chili et Bolivie comme associés) de se doter d'*« un système monétaire commun »* débouchant sur *« une monnaie unique »*.

■ **ÉTATS-UNIS : le secrétaire adjoint au Trésor américain,** Larry Summers, a affirmé, dimanche, que les pays industrialisés, particulièrement l'Europe et l'Asie, devaient partager les responsabilités pour générer davantage de croissance.

■ **ALLEMAGNE : le gouvernement allemand a révisé à la baisse ses prévisions de croissance** pour l'année, à 1,5 % environ, alors que l'objectif était précédemment autour de 2,5 %, a indiqué, samedi, un porte-parole du ministère des finances.

VALEUR DU JOUR

Hewlett-Packard fait du commerce électronique

HEWLETT-PACKARD, le deuxième constructeur informatique mondial, devait annoncer, lundi 26 avril, un investissement de 35 millions de dollars (33 millions d'euros) destiné à nouer une alliance avec BroadVision Inc., le leader mondial de l'édition de logiciels pour le commerce électronique. *Vendredi 23 avril à New* York, l'action Hewlett-Packard n'a progressé que de 0,65 %, à 77,12 dollars. Mais, depuis une semaine, le titre a fait un bond de plus de 8,5 %. Le marché a apprécié le fait que Lew Platt, le président de Hewlett-Packard, ait affirmé que le groupe s'impliquerait davantage dans le commerce électronique.
Alors que ses grands concurrents se sont pleinement impliqués (Sun Microsystem est l'inventeur du langage java largement utilisé sur le réseau des réseaux, IBM devrait réaliser près de 15 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans le *« e-business »* et Compaq a acquis un moteur de recherche Internet Alta Vista), Helwett-Packard avait jusqu'à présent brillé par son absence. En réaction, Hewlett-Packard a annoncé le lancement, le 13 avril, d'un serveur baptisé « N Class Plus » *spécialement conçu* pour les fournisseurs de services sur Internet.
Pour l'instant, le président d'Hewlett-Packard a précisé qu'il préfère nouer des alliances que de se lancer dans de coûteuses acquisitions. L'alliance avec BroadVision permettra donc d'ajouter aux ventes de serveurs celles du logiciel de *commerce électronique* de BroadVision. Ce logiciel baptisé « One-to-one Enterprise 4i » est une solution de commerce électronique facilement déployable, adaptable en plusieurs langues et capable de traiter plusieurs devises. BroadVi*sion a déjà séduit deux cents* clients parmi les grandes entreprises américaines et européennes. Au cours du premier trimestre 1999, cette jeune société a engrangé 18,5 millions de dollars de vente (en hausse de 83 % sur un an) et *son bénéfice net s'est élevé à* 2,9 millions de dollars, contre une perte de 0,5 million en 1998 à la même époque.

Enguérand Renault

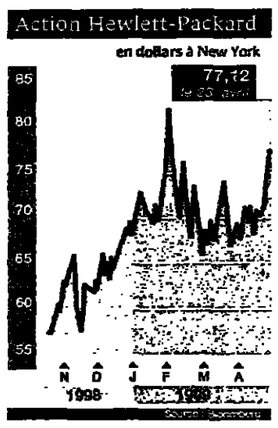

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE poursuivait sa hausse, lundi 26 avril en milieu de séance, l'indice CAC 40 progressant de 1,14 %, à 4 310,96 points. Vendredi, dernière séance du mois boursier, l'indice CAC 40 avait cédé 0,69 %, à 4 262,43 points. Le mois boursier d'avril s'est toutefois achevé sur une hausse de 5 %.

FRANCFORT

LA BOURSE accentuait ses gains en milieu de journée, lundi *26 avril, l'indice DAX gagnant* 1,09 %, à 5 244,43 points. Vendredi, la Bourse de Francfort avait perdu 0,74 %, l'indice vedette DAX s'établissant à 5 187,89 points.

LONDRES

FREINÉE dans sa hausse par le mauvais début de séance à Wall Street et par la publication d'estimations d'une croissance très faible pour le premier trimestre, la Bourse de Londres a clôturé en légère progression, vendredi 23 avril. L'indice Footsie 100 gagnait 0,2 %, à 6 428 points.

TOKYO

LA BOURSE DE TOKYO, lundi 26 avril, s'est montrée incapable de se maintenir au-dessus de la barre des 17 000 points, franchie en matinée, et a terminé quasiment stable. *L'indice Nikkei* a cédé 0,03 %, à 16 918,51 points. Le principal indicateur de la Bourse de Tokyo n'a plus dépassé les 17 000 points depuis le 13 mars 1998.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a clôturé, vendredi 23 avril, en baisse de 0,35 %, à 10 689,67 points, sous l'effet de prises de bénéfice qui ont suivi la hausse du marché la veille. Sur les 37,51 points perdus par le Dow Jones vendredi, 29 points sont à mettre sur le compte du recul de l'un de ses titres, celui de AT & T. L'indice Standard & Poor's 500 a également perdu du terrain, chutant de 0,14 %, à 1 356,85 points, tandis que *l'indice composite Nasdaq* a gagné 1,13 %, à 2 590,69 points. Sur l'ensemble du marché des actions américaines, les échanges ont été relativement importants, avec 746 millions d'actions traitées.

TAUX

LES MARCHÉS OBLIGATAIRES *européens étaient en légère baisse* en début de matinée, lundi 26 avril. Les taux de rendement des emprunts d'Etat français et allemands à 10 ans, qui évoluent à l'inverse du prix, gagnaient 0,01 %. Le taux de l'OAT s'établissait à 3,957 % *et celui des titres allemands* à 3,865 %.

MONNAIES

LE DOLLAR FAIBLISSAIT face au yen, lundi en début de matinée, se négociant à 118,82 yens. Les investisseurs redoublaient de prudence dans l'attente de la réunion à Washington des pays du G 7. L'euro se repliait légèrement contre le billet vert, se traitant à 1,0609 dollar.

Taux de change fixe zone euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	*1,93627*	*LIRE ITAL. (1000)*	*3,38774*
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	*2,20371*	*FLORIN NÉERLANDAIS*	*2,97680*
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone euro

Euro contre	23/04
COURONNE DANOISE	7,4325
COUR. NORVÉGIENNE	8,1285
COUR. SUÉDOISE	8,8945
COURONNE TCHÈQUE	37,838
DOLLAR AUSTRALIEN.	1,8257
DOLLAR CANADIEN	1,5725
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9305
DRACHME GRECQUE	*326,26*
FLORINT HONGROIS	251,60
ZLOTY POLONAIS	4,2808

Cours de change croisés

26/04 12h30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	....	0,83995	1,06190	0,16193	1,61750	0,68291
YEN	119,05500	....	126,41500	19,27500	192,39000	81,31500
EURO	0,94171	0,79105	....	0,15245	1,52185	0,62410
FRANC	6,17550	5,18995	6,55957	....	9,98135	4,09360
LIVRE	0,61824	0,51985	0,65715	0,10015	....	0,41020
FRANC SUISSE	1,50850	1,26725	1,60205	0,24425	2,43775	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 23/04	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,75	2,48	3,95	4,85
ALLEMAGNE	2,44	2,56	3,95	4,82
GDE-BRETAG.	5	5,06	4,52	4,47
ITALIE	*3,03*	*2,80*	*4,12*	*5,07*
JAPON	0,05	0,07	1,54	....
ÉTATS-UNIS	4,69	4,44	5,25	5,60
SUISSE	0,33	0,85	2,43	3,78
PAYS-BAS	2,80	2,54	3,99	4,88

Matif

Cours 12h30	Volume 26/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 99	8324	96,04	99,30
Euribor 3 mois			
JUIN 99	1423	97,41	97,41

Matières premières

En dollars	Cours 23/04	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1542,5	-0,48
ALUMINIUM 3 MOIS	1309	-0,53
PLOMB 3 MOIS	532	-0,56
ETAIN 3 MOIS	5480	-0,38
ZINC 3 MOIS	1053,5	-0,94
NICKEL 3 MOIS	5220	-0,38
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,17	....
PLATINE A TERME	80542,18	-0,43
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	253,75	-0,49
MAÏS (CHICAGO)	218,75	-0,68
SOJA TOURTEAU (CHG.)	190	-0,78
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	880	-0,81
CAFÉ (LONDRES)	*1443*	....
SUCRE BLANC (PARIS)	168	....

Pétrole

En dollars	Cours 23/04	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	15,88	....
WTI (NEW YORK)	....	....
LIGHT SWEET CRUDE	17,96	-0,17

Or

En euros	Cours 23/04	Var. % 22/04
OR FIN KILO BARRE	8680	-0,35
OR FIN LINGOT	8610	-0,12
ONCE D'OR (LQ) $	283,90	-0,6
PIÈCE FRANCE 20 F	48,60	+0,6
PIÈCE SUISSE 20 F	82	+1,3
PIÈCE UNION LAT. 20 F	50	-0,35
PIÈCE 10 DOLLARS US	284	-0,27
PIÈCE 20 DOLLARS US	465	-0,6
PIÈCE 50 PESOS MEX	330	-0,6

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Banca di Roma** a perdu, vendredi 23 avril, 4,16 %, à 1,519 euro après que le conseil d'administration de la banque eut rejeté l'offre publique d'échange lancée par San Paolo-Emi.

● Après que son rival suisse Novartis eut annoncé des prévisions de résultats en baisse, le titre **BASF** a perdu, vendredi, 3,6 %, à 40,01 euros.

● L'action **British Steel** a terminé vendredi en baisse de 5,56 %, à 140,25 pence. Les investisseurs sont inquiets des hausses récentes du titre alors que la conjoncture économique reste incertaine.

● Vendredi, le titre **MobilCom** a grimpé de 17,5 %, à 218,50 euros, après que le numéro deux allemand des communications longue distance eut indiqué qu'il souhaitait développer ses affaires sur internet.

● Le titre **Trelleborg** a cédé, vendredi, 6,98 %, à 80 couronnes suédoises. Boliden, une compagnie minière canadienne dont le groupe suédois est le principal actionnaire, a annoncé une perte plus importante que prévu au premier trimestre.

● Vendredi, l'action **Trinity** a bondi de 4,8 %, à 588,5 pence. Hollinger International pourrait lancer une offre publique d'achat sur le premier éditeur britannique de journaux régionaux.

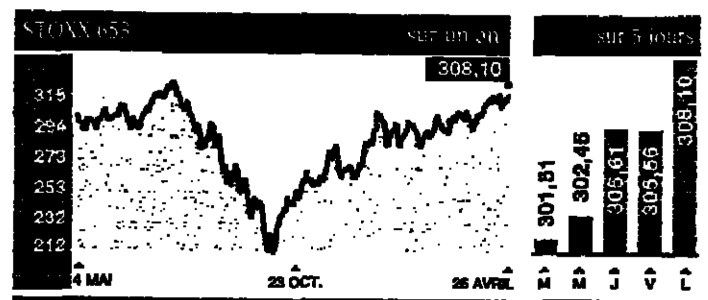

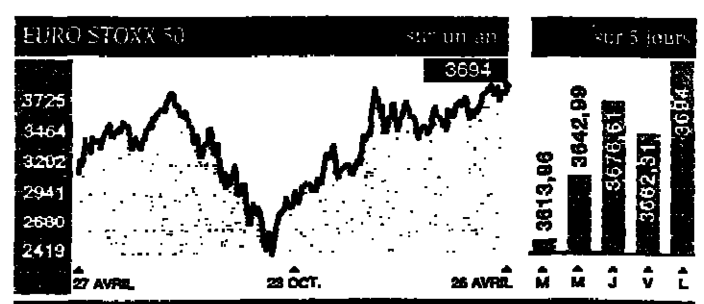

26/04 12 h 35

AUTOMOBILE

26/04 12 h 35	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	32,32	-0,69
BASF AG	DE*	40,8	+1,75
BMW	DE*	673	-0,15
CONTINENTAL AG	DE*	29,9	+2,58
DAIMLERCHRYSLER	DE*	94	+1,40
FIAT	IT*	3,24	-1,82
FIAT PRIV.	IT*	1,67	+0,60
LUCAS VARITY	GB	4,38	....
MICHELIN-B- /RM	FR*	45,29	+1,78
PEUGEOT /RM	FR*	150,2	-0,19
PIRELLI	IT*	2,9	-0,34
RENAULT	FR*	38,3	+2,18
VALEO /RM	FR*	64,8	+0,59
VOLKSWAGEN	DE*	71	+0,71
VOLVO -A-	SE	24,57	+0,69
VOLVO -B-	SE	25,13	+1,13
▶ DJ E STOXX AUTO P		288,98	+1,56

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	20,98	+0,15
ABN AMRO HOLDIN	NL*	22,8	+2,76
ALLIED IRISH BA	GB	14,92	-1,50
ALPHA CREDIT BA	GR	59,47	....
ARGENTARIA R	ES*	22,38	-0,40
B PINTO MAYOR R	PT*	16,1	....
BANCO ESSI R	PT*	10,4	....
BANK AUSTRIA AG	AT*	58,2	+1,88
BANK OF IRELAND	GB	19,19	+0,56
BANK OF PIRAEUS	GR	24,52	....
BANKINTER R	ES*	39,25	+2,88
BARCLAYS PLC	GB	28,41	+1,78
BAYR.HYPO-U.VER	DE*	61,6	+1,99
BCA FIDEURAM	IT*	5,44	....
BCA INTESA	IT*	5,42	....
BCA ROMA	IT*	1,56	+2,95
BCO BILBAO VIZC	ES*	14,3	....
BCO POPULAR ESP	ES*	86,45	+0,88
BCO SANTANDER C	ES*	20,54	+0,05
BCP R	PT*	28,87	....
BNP /RM	FR*	72,5	+0,97
CCF /RM	FR*	61,2	-0,55
CHRISTIANIA BK	NO	3,84	+0,95
COMIT	IT*	7,37	-0,67
COMM.BANK OF GR	GR	155,49	....
COMMERZBANK	DE*	38,5	+0,48
DEN DANSKE BK	DK	98,20	+1,19
DEN NORSKE BANK	NO	3,62	+1,01
DEUTSCHE BANK A	DE*	61,75	-1,05
DEXIA CC	BE*	148,7	+0,75
DEXIA FCE RM	FR*	129	+0,18
DRESDNER BANK	DE*	40	+1,79
ERGO BANK	GR	77,25	....
FIRST AUSTRIAN	AT*	575	....
FOERENINGSSB A	SE	24,17	....
FOKUS BK	NO	8,91	-1,81
HALIFAX	GB	13,60	....
HSBC HOLDS	GB	34,35	-0,04
IONIAN BK REG.S	GR	53,03	....
JYSKE BANK REG	DK	74,67	....
KAPITAL HOLDING	DK	34,30	+1,19
KBC BANCASSURAN	BE*	55	+0,73
LLOYDS TSB	GB	14,78	+0,72
MERITA	FI*	5,28	+0,19
NAT BANK GREECE	GR	59,47	....
NATEXIS	FR*	63	+2
NATL WESTM BK	GB	22,18	-0,41
NORDBANKEN HOLD	SE	5,98	-0,99
ROLO BANCA 1473	IT*	22,8	-0,22
ROYAL BK SCOTL	GB	21,83	+0,50
S-E-BANKEN -A-	SE	11,92	....
STE GENERAL-A-/	FR*	189	+0,57
SV HANDBK -A-	SE	35,58	+2,26
UBS REG	CH	325,35	+0,39
UNICREDITO ITAL	IT*	5	+1,01
UNIDANMARK -A-	DK	58,52	+2,35
XIOSBANK	GR	28,38	....
▶ DJ E STOXX BANK P		284,51	+0,57

PRODUITS DE BASE

ALUMINIUM GREEC	GR	70,82	....
ARJO WIGGINS AP	GB	2,83	-0,57
ASSIDOMAEN AB	SE	19,90	-1,12
AVESTA	SE	3,94	....
BEKAERT	BE*	465	+1,11
BILTON	GB	4,80	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	54,5	-0,71
BRITISH STEEL	GB	2,08	-2,34
BUHRMANN NV	NL*	18	+2,28
BUNZL PLC	GB	4,21	-2,81
CART.BURGO	IT*	6,5	-0,46
ELKEM ASA, OSLO	NO	15,63	....
ELVAL	GR	10,94	....
INPARSA	PT*	16,61	....
JOHNSON MATTHEY	GB	8,40	....
MAYR-MELNHOF KA	AT*	45,48	-0,15
METSAE-SERLA A	FI*	7,9	....
MODO B FR	SE	24,17	-1,15
NORSKE SKOGIND-	NO	33,23	....
OUTOKUMPU OY -A	FI*	10,67	+0,66
PECHINEY-A-	FR*	38,2	....
PORTUCEL INDUST	PT*	5,6	....
RAUTARUUKKI K	FI*	6,8	-0,87
RIO TINTO	GB	15,49	+0,10
SIDENOR	GR	23,24	....
SILVER & BARYTE	GR	27,90	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,37	-1,27
SONAE INDUSTRIA	PT*	8,98	....
SOPORCEL	PT*	8,9	....
SSAB SW ST A FR	SE	11,07	-4,83
STORA ENSO -A-	FI*	10,6	-0,47
STORA ENSO -R-	FI*	10,75	-0,92
SVENSKA CELLULO	SE	23,78	+1,58
THYSSEN	DE*	174	....
TRELLEBORG B	SE	9,05	+0,63
UNION MINIERE	BE*	33,81	+1,65
UPM-KYMMENE COR	FI*	27,4	-0,72
USINOR	FR*	14,25	-0,28
VIOHALCO	GR	28,20	....
VOEST-ALPINE ST	AT*	30,65	+0,89
▶ DJ E STOXX BASI P		178,45	+0,22

CHIMIE

AGA -A-	SE	12,54	+0,90
AGA -B-	SE	12,54	+1,36
AIR LIQUIDE /RM	FR*	151,6	+0,66
AKZO NOBEL	NL*	....	....
BASF AG	DE*	40,8	+1,75
BAYER AG	DE*	38,75	+1,40
BOC GROUP PLC	GB	16,18	+2,40
CIBA SPEC CHEM	CH	77,70	+2,06
CLARIANT N	CH	484,93	+1,44
DEGUSSA-HUELS	DE*	40,6	+2,14
DYNO INDUSTRIER	NO	17,04	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4612,12	+1,23
HENKEL KGAA VZ	DE*	89,5	....
ICI	GB	9,98	+3,46
KEMIRA	FI*	6,15	+0,82
LAPORTE	GB	11,28	-0,94
PERSTORP -B-	SE	11,24	-2,44
SNIA	IT*	1,21	-0,82
SOLVAY	BE*	64,65	+0,08
TESSENDERLO CHE	BE*	48,85	-0,32
▶ DJ E STOXX CHEM P		343,44	-1,32

CONGLOMÉRATS

AKER RGI -A-	NO	12,81	+0,47
CGIP /RM	FR*	47,25	+2,01
CIR	IT*	1,05	....
D'IETEREN SA	BE*	433	+0,23
GAZ ET EAUX /RM	FR*	42,2	+1,44
GBL	BE*	172	+0,29
GENL ELECTR CO	GB	8,83	+0,69
GEVAERT	BE*	86,5	+0,81
HAGEMEYER NV	NL*	33,5	+1,81
INCHCAPE PLC	GB	2,32	....
INVESTOR -A-	SE	42,16	+1,35
INVESTOR -B-	SE	42,29	+1,19
KVAERNER -A-	NO	18,61	-0,65
LVMH /RM	FR*	245	+1,24
MYTILINEOS HOLD	GR	12,54	....
NORSK HYDRO	NO	40,38	-1,18
OERLIKON-BUEHRL	CH	140,42	+1,12
ORKLA -A-	NO	16,46	+1,87
ORKLA -B-	NO	14,50	+2,13
SONAE INVESTIME	PT*	34,2	....
VEBA AG	DE*	48,9	....
▶ DJ E STOXX CONG P		280,26	+0,73

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BRITISH TELECOM	GB	15,83	+4,62
CABLE & WIRELES	GB	13,44	+4,88
DEUTSCHE TELEKO	DE*	38	+1,89
EUROPOLITAN HLD	SE	59,26	-1,26
FRANCE TELECOM	FR*	76,95	+1,05
HELLENIC TELE (	GR	20,86	....
KONINKLIJKE KPN	NL*	43,4	+2,12
CANDEN NATIONAL	GR	....	....
PORTUGAL TELECO	PT*	41,4	....
SWISSCOM N	CH	347,60	+1,64
TELE DANMARK	DK	95,03	-0,22
TELECEL	PT*	146,65	....
TELECOM ITALIA	IT*	9,85	-1,50
TELECOM ITALIA	IT*	4,67	-2,71
TELEFONICA	ES*	43,06	-0,74
TIM	IT*	5,68	....
VODAFONE GROUP	GB	17,50	-1,20
▶ DJ E STOXX TCOM P		652,26	-0,30

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	46,55	+0,11
ACESA REG	ES*	12,12	+1,08
AKTOR SA	GR	14,67	....
ASKO OY	FI*	15	-1,84
AUMAR R	ES*	21,15	+0,14
AUTOSTRADE	IT*	8,03	+0,43
BCA INTESA	IT*	5,42	....
BICC PLC	GB	1,67	+2,80
BLUE CIRCLE IND	GB	6,17	+0,50
BOUYGUES /RM	FR*	228	+0,13
BPB	GB	4,83	+0,95
CARADON	GB	2,17	-2,06
CBR	BE*	88,35	+2,14
CHARTER	GB	5,81	+1,84
CIMPOR SGPS R	PT*	26	....
COLAS /RM	FR*	177,9	+3,97
CRH PLC	GB	18,11	-0,08
CRISTALERIA ESP	ES*	50,4	+1,61
DRACADOS CONSTR	ES*	32,55	....
FOM CON CONTRAT	ES*	37,15	+1,96
GROUPE GTM	FR*	89,5	+1,47
HANSON PLC	GB	9,08	+2,06
HEIDELBERGER ZE	DE*	63,5	-0,31
HELL.TECHNODO.R	GR	10,84	....
HERACLES GENL R	GR	22,60	....
HOCHTIEF ESSEN	DE*	35,9	+1,70
HOLDERBANK FINA	CH	259	-2,35
HOLDERBANK FINA	CH	1138,89	+0,65
IMETAL /RM	FR*	117,1	+0,09
ITALCEMENTI	IT*	10,4	-0,48
ITALCEMENTI RNC	IT*	4,38	+0,46
LAFARGE /RM	FR*	94,35	+0,16
MICHANIKI REG.	GR	8,11	....
PARTEK	FI*	10,5	-1,41
PHILIPP HOLZMAN	DE*	140	-1,08
PILKINGTON PLC	GB	1,20	+1,28
RMC GROUP PLC	GB	13,37	-2,44
RUGBY GRP	GB	1,73	-1,72
SAINT GOBAIN /R	FR*	166,6	+1,52
SEMAPA	PT*	16,25	....
SKANSKA -B-	SE	35,75	+0,63
SUPERFOS	DK	11,84	....
TARMAC	GB	1,73	+1,79
TAYLOR WOODROW	GB	2,96	+2,03
TECHNIP /RM	FR*	102	+0,79
TITAN CEMENT RE	GR	57,14	....
UNICEM	IT*	10,05	+1,52
URALITA	ES*	8,89	+0,68
VALENCIANA CEM	ES*	9,28	-0,22
WIENERB BAUSTOF	AT*	177,5	+2,60
WILLIAMS	GB	6,43	+2,17
▶ DJ E STOXX CNST P		200,88	+0,98

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR*	233,6	+1,46
ADIDAS-SALOMON	DE*	87,8	+2,69
ALITALIA	IT*	3,03	+1
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	31,6	-1,25
BANG & OLUFSEN	DK	63,23	-0,21
BARRATT DEV PLC	GB	5,32	-0,57
BEAZER GROUP	GB	3,37	-0,89
BENETTON GROUP	IT*	1,89	-0,89
BERKELEY GROUP	GB	10,98	+0,14
BRITISH AIRWAYS	GB	7,78	....
BRYANT GROUP PL	GB	2,22	+2,10
CHARGEURS RM	FR*	52	+0,78
CLUB MED. /RM	FR*	88	+2,09
COATS VIYELLA	GB	0,71	....
COMPASS GRP	GB	10,61	+2,67
COURTAULDS TEXT	GB	2,31	....
DT.LUFTHANSA N	DE*	22,2	-3,06
ELECTROLUX -B-	SE	19,80	....
EMI GROUP	GB	7,40	-0,41
EURO DISNEY /RM	FR*	1,2	+0,84
FINNAIR	FI*	5,4	....
G WIMPEY PLC	GB	2,35	+0,65
GRANADA GROUP P	GB	20,98	....
HERMES INTL	FR*	73,75	-1,67
HPI	IT*	0,61	-1,61
HUNTER DOUGLAS	NL*	35,3	+2,92
KLM	NL*	27,95	+3,14
LADBROKE GRP	GB	4,81	+3,86
MOULINEX /RM	FR*	10,3	+1,98
NCL HLDG	NO	2,61	+1,49
PATHE /RM	FR*	224,1	+0,95
PENTLAND GRP	GB	1,64	-0,92
PERSIMMON PLC	GB	3,83	+4,13
PREUSSAG AG	DE*	47,2	+1,29
RANK GROUP	GB	3,67	+0,39
SAIRGROUP N	CH	215	+1,92
SAS DANMARK A/S	DK	9,82	-1,35
SEB /RM	FR*	68,6	+3,94
THE SWATCH GRP	CH	830,34	+3,48
THE SWATCH GRP	CH	136,99	+2,81
WILLIAM BAIRD	GB	1,91	....
WILSON BOWDEN	GB	12,08	+1,27
WOLFORD AG	AT*	44,8	+0,02
WWW/UK UNITS	GB	1,03	+0,25
▶ DJ E STOXX CYC GO P		163,96	+0,14

PHARMACIE

ASTRA -A-	SE	20,12	....
ASTRA -B-	SE	19,11	....
ELAN CORP	GB	58,04	....
GLAXO WELLCOME	GB	29,14	+2,24
HOECHST AG	DE*	42	+0,96
NOVARTIS N	CH	1405,49	+2,18
NOVO NORDISK B	DK	106,46	+13,06
ORION A	FI*	19,2	-0,52
ORION B	FI*	18,9	-1,05
RHONE POUL/RM	FR*	43,83	-0,18
ROCHE HOLDING	CH	16725,96	-0,74
ROCHE HOLDING G	CH	11043,50	+3,36
SANOFI /RM	FR*	148,1	+0,75
SCHERING AG	DE*	105,6	+2,13
SMITHKLINE BEEC	GB	12,81	....
ZENECA GROUP	GB	....	....
▶ DJ E STOXX PHAR P		373,55	-0,26

ÉNERGIE

AKER MARITIME	NO	10,27	-1,73
BG	GB	5,47	+1,41
BP AMOCO	GB	16,85	+1,93
BURMAH CASTROL	GB	16,71	-0,30
CESPA	ES*	31,38	-0,06
ELECTRAFINA	BE*	113,6	+0,09
ELF AQUITAINE /	FR*	138,3	+4,05
ENI	IT*	5,84	+0,50
ENTERPRISE OIL	GB	6,33	+0,24
F.OLSEN ENERGY	NO	8,70	....
LASMO	GB	2,20	+0,69
OMV AG	AT*	90,3	+1,18
PETROFINA SA BR	BE*	534	+1,62
PETROLEUM GEO-S	NO	15,34	+0,79
PRIMAGAZ /RM	FR*	68	+1,49
PROSAFE	NO	7,13	-3,28
REPSOL	ES*	45,3	....
ROYAL DUTCH CO	NL*	52,8	+0,36
SAGA PETROLEUM	NO	10,21	-0,59
SAIPEM	IT*	3,94	-0,25
SHELL TRANSP &	GB	6,64	+0,23
SMEDVIG -A-	NO	12,81	+0,95
TOTAL /RM	FR*	119,8	+1,87
▶ DJ E STOXX ENGY P		293,41	+1,31

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	10,53	-0,86
ALMANIJ	BE*	62,3	+1,05
ALPHA FINANCE	GR	30,04	....
AMVESCAP	GB	9,90	+0,31
BAIL INVEST /RM	FR*	126,5	+1,77
BPI-SGPS R	PT*	24,89	....
BRITISH LAND CO	GB	8,64	+0,18
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,85	+1,65
COBEPA	BE*	64,8	+0,62
CORP FIN ALBA	ES*	140,15	-7,09
CPR /RM	FR*	48,84	+8,51
CS GROUP N	CH	162,56	+0,69
EURAFRANCE /RM	FR*	478	+1,66
FONCIERE LYONNA	FR*	122	-1,61
GECINA /RM	FR*	103,6	+0,78
HAMMERSON	GB	7,11	....
KAPITAL HOLDING	DK	34,30	+1,19
LAND SECURITIES	GB	12,82	-0,12
LIBERTY INT.HDG	GB	6,68	-0,68
MEDIOBANCA	IT*	11,7	....
MEDIOLANUM	IT*	6,25	+0,48
MEPC PLC	GB	6,91	+0,44
METROVACESA	ES*	20,8	-0,95
MEDIOLANUM	NL*	6,25	+0,48
PARIBAS	FR*	96,2	+1,48
PROVIDENT FIN	GB	15,62	+0,09
RODAMCO NV	NL*	22,85	....
SCHRODERS PLC	GB	21,72	+1,27
SEFIMEG N /RM	FR*	62,5	+1,13
SIMCO N /RM	FR*	82	+0,37
SLOUGH ESTATES	GB	5,04	-0,90
UNIBAIL /RM	FR*	121,9	-2,64
UNIM	IT*	0,81	....
VALLEHERMOSO	ES*	9,81	+0,10
WOOLWICH PLC	GB	6,38	+1,45
▶ DJ E STOXX FINS P		259,56	-1,05

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	7,93	....
ASSOCIATE BRIT	GB	8,59	+1,17
BASS	GB	14,19	-0,64
BBAG OE BRAU-BE	AT*	41	-0,58
BONGRAIN /RM	FR*	363,7	+1,09
BRAU-UNION	AT*	48,15	-0,06
CADBURY SCHWEPP	GB	13,64	+0,90
CARLSBERG -B-	DK	39,42	+0,34
CARLSBERG AS -A	DK	39,01	....
CHR. HANSEN HLD	DK	95,17	....
CULTOR -1-	FI*	17,5	-0,51
DANISCO	DK	41,66	-0,10
DANONE /RM	FR*	243,3	+1,63
DELTA DAIRY	GR	13,85	....
DIAGEO	GB	10,41	-0,87
ELAIS OLEAGINOU	GR	18,84	....
ERID.BEGH.SAY /	FR*	135	+3,05
GREENCORE GROUP	GB	3,87	+0,79
HEINEKEN	NL*	46,5	+1,64
HELLENIC BOTTLI	GR	24,25	....
HELLENIC SUGAR	GR	7,36	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI*	33,95	+1,34
KERRY GRP-A-	GB	12,53	....
MONTEDISON	IT*	0,91	....
NESTLE N	CH	1738,25	+1,20
PARMALAT	IT*	1,4	-0,71
PERNOD RICARD /	FR*	63	+2,94
RAISIO GRP V	FI*	8,7	+0,12
RIEBER & SON -B	NO	6,34	+0,96
TATE & LYLE	GB	6,38	....
UNICER R	PT*	21,05	....
UNIGATE PLC	GB	6,36	+0,24
UNILEVER	NL*	65,35	+1,71
UNILEVER	GB	8,66	+0,35
▶ DJ E STOXX F & BV P		238,93	-1,35

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB AB -A-	SE	12,82	+1,79
ABB AB -B-	SE	12,93	+2,68
ABB BADEN	CH	1340,57	+1,37
ADECCO CHESEREX	CH	471,82	+0,67
ALSTOM	FR*	29,76	-0,47
ALUSUISSE LON G	CH	1114,02	+1,25
ASSOC BR PORTS	GB	4,21	-1,07
ATLAS COPCO -A-	SE	24,51	-0,48
ATLAS COPCO -B-	SE	24,17	....
ATTICA ENTR SA	GR	7,98	....
BAA	GB	9,81	+1,73
BBA GROUP PLC	GB	7,35	-0,41
BERGESEN	NO	14,50	+0,84
BONHEUR	NO	27,79	+4,55
CMB	BE*	39,87	+1,19
CMG	GB	22,87	-1,62
COOKSON GROUP P	GB	2,43	-1,84
DAMPSKIBS -A-	DK	7342,44	....
DAMPSKIBS -B-	DK	7802,62	-1,40
DAMSKIBS SVEND	DK	11165,87	....
DELTA PLC	GB	2,54	-1,18
DET SONDENFJ NO	NO	7,81	-2,33
ELECTROCOMPONEN	GB	7,73	-1,74
EQUANT NV	DE*	80	....
FINNLINES	FI*	26,9	....
FKI	GB	2,63	-0,57
FLS IND.B	DK	21,79	....
FLUGHAFEN WIEN	AT*	38,01	-0,34
GKN	GB	16,12	-0,19
GLYNWED INTL PL	GB	3,14	-0,48
HALKOR	GR	8,26	....
HAYS	GB	10,41	-0,44
HEIDELBERGER DR	DE*	54	-0,92
HELLAS CAN SA P	GR	22,91	....
IFIL	IT*	3,63	....
IMI PLC	GB	4,68	+0,33
ISS INTL SERV-B	DK	55,16	+1,23
KOEBENHAVN LUFT	DK	98,20	....
KON.NEDLLOYD	NL*	24,35	-0,20
KONE B	FI*	99	....
LAHMEYER	DE*	45,6	+0,66
LEGRAND /RM	FR*	225	....
LEIF HOEGH	NO	12,20	....
LINDE AG	DE*	563	+2,24
MAN AG	DE*	31	+2,31
MANNESMANN AG	DE*	118	+2,39
METALLGESELLSCH	DE*	18,35	+0,82
METRA A	FI*	21	+2,44
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,19	-1,43
NFC	GB	2,23	-0,68
NKT HOLDING	DK	72,64	+0,67
OCEAN GROUP	GB	14,61	+0,32
PENINS.ORIENT.S	GB	14,42	+2,15
PREMIER FARNELL	GB	3,72	-0,81
RAILTRACK	GB	19,44	+3,73
RANDSTAD HOLDIN	NL*	44,5	-0,78
RATIN -A-	DK	147,98	....
RATIN -B-	DK	154,71	....
RAUMA OY	FI*	12,55	+0,80
RENTOKIL INITIA	GB	5,36	....
REXAM	GB	3,81	-1,18
REXEL /RM	FR*	75,4	+2,03
RHI AG	AT*	28	+0,39
RIETER HLDG N	CH	551,71	-0,11
SANDVIK -A-	SE	20,97	+0,54
SANDVIK -B-	SE	21,02	+0,27
SAURER ARBON N	CH	526,12	-0,47
SCANIA AB -A-	SE	24,40	+0,23
SCANIA AB -B-	SE	24,45	....
SCHINDLER HOLD	CH	1408,60	+0,58
SCHINDLER HOLD	CH	1515,95	+1
SCHNEIDER /RM	FR*	58	+1,63
SEAT-PAGINE GIA	IT*	1,12	-1,75
SECURICOR	GB	8,89	+2,09
SECURITAS -B-	SE	14,58	+0,39
SGS GENEVA BR	CH	869,38	-0,36
SHANKS & MCEWAN	GB	3,45	-1,73
SIDEL /RM	FR*	83,8	+1,95
INVENSYS	GB	5,30	-0,29
SITA /RM	FR*	200	+2,56
SKF -A-	SE	15,62	-2,13
SKF -B-	SE	16,30	-1,36
SOPHUS BEREND	DK	27,17	+0,60
STORK NV	NL*	29,4	-1,92
SULZER FRAT.SA1	CH	600,39	-0,10
SVEDALA	SE	16,82	....
SVENDBORG -A-	DK	10471,25	....
T.I.GROUP PLC	GB	6,97	+1,77
TOMRA SYSTEMS	NO	39,27	+0,15
VA TECHNOLOGIE	AT*	83,9	-0,12
VALMET	FI*	11,55	+0,43
▶ DJ E STOXX IND GO P		364,08	-1,65

(Publicité)

http://www.lemonde.fr

La Bourse au quotidien :
l'actualité des entreprises
les cotations en direct
les informations financières...

ASSURANCES

AGF /RM	FR*	48,35	+1,04
ALLEANZA ASS	IT*	10,6	+0,47
ALLIANZ AG	DE*	294	+1,20
ALLIED ZURICH	GB	12,41	+3,68
ASPIS PRONIA GE	GR	14,82	....
AXA /RM	FR*	118,3	+1,37
CGU	GB	14,34	+1,29
CNP ASSURANCES	FR*	23,72	+2,64
CORP.MAPFRE R	ES*	19,14	+0,74
ERGO VERSICHERU	DE*	109,5	....
ETHNIKI GEN INS	GR	40,19	....
FONDIARIA ASS	IT*	4,95	-1
FORSIKRING CODA	DK	92,16	+0,01
FORTIS AMEV NV	NL*	....	....
GENERALI ASS	IT*	38,4	+0,97
GENERALI HLD VI	AT*	192	+0,52
INA	IT*	2,51	-1,57
IRISH LIFE	GB	8,84	....
LEGAL & GENERAL	GB	10,60	....
MUENCH RUECKVER	DE*	180	....
NORWICH UNION	GB	6,78	+1,13
POHJOLA YHTYMAE	FI*	43,92	+1,20
PRUDENTIAL CORP	GB	12,81	+3,44
RAS	IT*	9,88	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,70	+0,20
SAMPO -A-	FI*	27,7	+2,78
SWISS RE N	CH	2045,19	+0,52
SEGUROS MUNDIAL	PT*	26,38	....
SKANDIA INSURAN	SE	17,43	-0,64
STOREBRAND	NO	7,13	....
SWISS LIFE BR	CH	629,10	+1,82
TOPDANMARK AS	DK	158,58	-1,77
TRYG-BALTICA	DK	21,52	+1,27
ZURICH ALLIED N	CH	591,03	+1,39
▶ DJ E STOXX INSU P		305,32	+1,23

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	8,68	+2,52
CANAL PLUS /RM	FR*	281	-3,17
CARLTON COMMUNI	GB	9,63	+2,26
ELSEVIER	NL*	13,5	....
HAVAS ADVERTISI	FR*	189,5	+3,72
INDEPENDENT NEW	IR*	4,7	....
LAGARDERE SCA N	FR*	33,5	+1,52
MEDIASET	IT*	7,99	+0,63
PEARSON	GB	20,08	-0,45
REED INTERNATIO	GB	8,08	+1,14
REUTERS GROUP	GB	13,03	+0,12
SCHIBSTED	NO	13,05	-1,82
TELEWEST COMM.	GB	4,48	+4,24
TF1	FR*	181	-1,04
UNITED NEWS & M	GB	9,24	-0,33
WOLTERS KLUWER	NL*	170,7	+0,38
WPP GROUP	GB	8,58	-2,42
▶ DJ E STOXX MEDIA P		315,73	....

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL*	34,9	-0,43
ASDA GROUP PLC	GB	2,95	+1,04
ATHENS MEDICAL	GR	17,01	....
AUSTRIA TABAK A	AT*	59	+0,08
BEIERSDORF AG	DE*	67,3	+1,97
BIC /RM	FR*	47,8	+1,16
BRIT AMER TOBAC	GB	7,64	+0,80
CASINO GP /RM	FR*	93,1	-0,53
CFR UNITS -A-	CH	1438,66	+0,26
CPT MODERNES /R	FR*	584	....
DELHAIZE	BE*	82,3	+0,73
ESSILOR INTL /R	FR*	295,5	+3,68
ETS COLRUYT	BE*	672,5	+0,45
FYFFES	GB	2,20	....
GIB	BE*	38	+0,28
GOODYS	GR	22,52	....
IMPERIAL TOBACC	GB	8,75	-4
KESKO OY	FI*	13,9	-0,36
L'OREAL /RM	FR*	605	+2,11
MODELO CONTINEN	PT*	18,86	....
PAPASTRATOS CIG	GR	13,93	....
PROMODES /RM	FR*	598,5	+0,84
RECKITT & COLMA	GB	10,94	-0,69
SAFEWAY	GB	4,15	+0,74
SAINSBURY J. PL	GB	6,21	+0,74
SEITA /RM	FR*	55,9	+5,67
SMITH & NEPHEW	GB	2,48	....
STAGECOACH HLDG	GB	3,33	....
TABACALERA REG	ES*	18,61	+1,42
TAMRO	FI*	4,2	+0,72
TESCO PLC	GB	2,93	....
TNT POST GROEP	NL*	26,3	+5,41
▶ DJ E STOXX N CY G P		486,03	-1,37

COMMERCE DISTRIBUTION

ARCADIA GRP	GB	3,46	-6,94
BOOTS CO PLC	GB	12,91	....
CARREFOUR /RM	FR*	741	+0,82
CASTO.DUBOIS /R	FR*	217,3	+0,60
CENTROS COMER P	ES*	18,37	+2,06
CONTINENTE	ES*	23,3	+1,28
DIXONS GROUP PL	GB	21,42	+3,45
GEHE AG	DE*	45,5	-2,57
GREAT UNIV STOR	GB	11,17	-0,27
GUILBERT /RM	FR*	129,8	+0,54
HENNES & MAURIT	SE	84,32	....
JERONIMO MARTIN	PT*	31,09	....
KARSTADT AG	DE*	406	+3,05
KINGFISHER	GB	12,59	+0,85
MARKS & SPENCER	GB	6,79	+1,59
METRO	DE*	64	....
NEXT PLC	GB	12,08	+1,40
PINAULT PRINT./	FR*	147	-1,01
RINASCENTE	IT*	7,62	+2,01
STOCKMANN A	FI*	18	....
VALORA HLDG N	CH	227,17	+3,26
W.H SMITH GRP	GB	11,74	+4,18
WOLSELEY PLC	GB	7,86	-0,39
▶ DJ E STOXX RETL P		357,93	[illegible]

HAUTE TECHNOLOGIE

ALCATEL /RM	FR*	117,1	+1,39
ALTEC SA REG.	GR	12,42	....
BAAN COMPANY	NL*	8,55	+4,27
BARCO	BE*	170	+0,08
BRITISH AEROSPA	GB	6,73	+1,84
CAP GEMINI /RM	FR*	140,4	+8,04
COLOPLAST B	DK	92,49	....
COLT TELECOM NE	GB	17,08	+2,09
DASSAULT SYST./	FR*	37,45	+2,60
FINMECCANICA	IT*	0,91	....
FRESENIUS MED C	DE*	50,9	+1,80
GAMBRO -A-	SE	10,06	+4,07
GETRONICS	NL*	38,1	+2,28
GN GREAT NORDIC	DK	32,98	+0,41
INTRACOM N	GR	53,34	....
KON. PHILIPS EL	NL*	85,3	+3,08
MERKANTILDATA	NO	9,08	+1,35
MISYS	GB	9,01	+2,24
NERA ASA	NO	2,01	+0,61
NETCOM ASA	NO	29	+0,42
NOKIA	FI*	74,8	+1,08
NOKIA -K-	FI*	157,5	....
NYCOMED AMERSHA	GB	7,73	-0,97
OCE	NL*	27	+1,69
OLIVETTI	IT*	3,26	+2,52
ROLLS ROYCE	GB	4,25	-1,75
SAGEM	FR*	499,9	-0,02
SAP AG	DE*	295	+4,61
SAP VZ	DE*	336	+3,24
SEMA GROUP	GB	9,46	-0,64
SIEMENS AG	DE*	70,5	+0,71
SMITHS IND PLC	GB	14,45	-1,04
STMICROELEC SIC	FR*	104,6	+0,97
TANDBERG DATA A	NO	4,77	....
THOMSON CSF /RM	FR*	28,4	+4,99
WILLIAM DEMANT	DK	61,82	-0,93
▶ DJ E STOXX TECH P		420,05	+2,13

SERVICES COLLECTIFS

ANGLIAN WATER	GB	10,57	+0,14
BRITISH ENERGY	GB	8,42	....
CENTRICA	GB	1,82	+2,56
EDISON	IT*	8,65	-0,57
ELECTRABEL	BE*	317	+0,99
ELECTRIC PORTUG	PT*	17,53	....
ENDESA	ES*	21,22	+1,58
EVN	AT*	126,7	+1,60
GAS NATURAL SDG	ES*	74,15	+0,82
HAFSLUND -A-	NO	5,92	....
HAFSLUND -B-	NO	3,88	+1,67
IBERDROLA	ES*	13,28	-0,08
ITALGAS	IT*	4,18	+1,95
NATIONAL GRID G	GB	6,58	+2,38
NATIONAL POWER	GB	7,40	....
OESTERR ELEKTR	AT*	148,5	....
POWERGEN	GB	11	+0,56
SCOT POWER	GB	8,02	....
SEVERN TRENT	GB	12,32	+0,37
SUEZ LYON EAUX/	FR*	158,5	+0,69
SYDKRAFT -A-	SE	24,96	-0,45
SYDKRAFT -C-	SE	17,43	....
THAMES WATER	GB	13,52	+0,23
TRACTEBEL	BE*	140,8	-1,54
UNION EL.-FENOS	ES*	12,74	+0,55
UNITED UTILITIE	GB	10,91	+2,28
VIAG	DE*	482	+0,43
VIVENDI/RM	FR*	222,2	+1
▶ DJ E STOXX PO SUP P		295,37	+0,55

EURO NOUVEAU MARCHÉ

AMSTERDAM

26/04 12 h 35	Cours en Euros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	24,9	+0,40
ANTONOV	0,63	-3,08
C/TAC	13,35	+4,71
CARDIO CONTROL	8,6	....
CSS	13	+2,36
HITT NV	6,4	....
INNOCONCEPTS NV	19,8	-1,01
NEDGRAPHICS HOLD	17	....
POLYDOC	2,3	+2,22
PROLION HOLDING	87,3	+3,31
RING ROSA	8,4	....
RING ROSA WT	0,8	....
UCC HOLDING NV	13,2	-0,38

BRUXELLES

ENVIPCO HLD CT	2,2	....
FARDEM BELGIUM ABC	24,29	....
INTERNOC HLD	3,85	....
INTL BRACHYTHER B	13,9	....
LINK SOFTWARE B	13	....
PAYTON PLANAR	2,32	....
SYNERGIA	8,39	....

FRANCFORT

1 & 1 AG & CO.KGAA	127	+1,20
AIXTRON	218,5	+1,16
AUGUSTA BETEILIGUN	59	-2,64
BB BIOTECH ZT-D	31,2	-0,64
BB MEDTECH ZT-D	18,5	....
BERTRANDT AG	65,5	-2,96
BETA SYSTEMS SOFTW	15	+1,69
CE COMPUTER EQUIPM	175,5	....
CE CONSUMER ELECTR	410	-1,68
CENIT SYSTEMHAUS	203	-3,33
DRILLISCH	124	....
EDEL MUSIC E 98	335	....
ELSA	56	+8,74
EM.TV & MERCHANDI	880	+3,53
EUROMICRON	26	+5,69
GRAPHISOFT NV	17,2	+1,18
HOEFT & WESSEL	151	-3,21
HUNZINGER INFORMAT	105	+5
INFOMATEC	244	-4,72
INTERSHOP COMMUNIC	217	-1,36
KINOWELT MEDIEN	193,5	+1,84
LHS GROUP	31,9	+2,90
LINTEC COMPUTER	133	....
LOESCH UMWELTSCHUT	5,4	....
MENSCH UND MASCHIN	34,2	+0,59
MOBILCOM	219,01	+0,23
MUEHL PRODUCT & SE	18,6	+1,36
MUEHLBAUER HOLDING	63,2	-2,77
PFEIFFER VACU TECH	38	-1,37
PLENUM	115,5	-2,12
PSI	66	-1,05
QIAGEN NV	67,3	+1,20
REFUGIUM HOLDING A	30	+1,01
SACHSENRING AUTO	14,2	+5,19
SALTUS TECHNOLOGY	30,85	-0,48
SCM MICROSYSTEMS	63	+3,28
SER SYSTEME	358	-0,56
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	130	+3,17
SOFTM SOFTWARE BER	68,1	+7,48
TDS	90,54	-3,68
TECHNOTRANS	53	-1,85
TELDAFAX	39	+4
TELES AG	200	+3,09
TIPTEL	7,75	-0,64
TRANSTEC	51,8	....
W.E.T. AUTOMOTIVE	46,5	....

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

هكذا من الأصل

VALEURS FRANÇAISES

● L'action **BNP** s'échangeait, lundi 26 avril, en hausse de 0,97 %, à 72,5 euros, le titre **SG** en baisse de 0,06 %, à 158 euros et **Paribas** en hausse de 0,79 %, à 95,55 euro. A ces cours, les parités proposées par la BNP dans le cadre de sa double OPE valorisent l'action SG à 155,35 euros et l'action Paribas à 99,68 euros. L'OPE de SG sur Paribas valorise, elle, le titre Paribas à 98,75 euros.

● Le certificat d'investissement **Crédit lyonnais** s'inscrivait en hausse de 1,60 %, à 38 euros, lundi matin. Le conseil d'administration de la Caisse nationale du Crédit agricole s'est officiellement prononcé, vendredi 23 avril, en faveur d'une candidature au groupe d'actionnaires partenaires (GAP) du Crédit lyonnais.

● L'action **Vivendi** prenait 0,63 %, à 221,4 euros, lundi à l'ouverture. Vivendi et Havas ont annoncé, avant l'ouverture de la Bourse, la cession du pôle de publicité extérieure de Havas à Jean-Claude Decaux pour 5,75 milliards de francs.

● Le titre **Unibail** cédait 0,15 %, à 125 euros, lundi, lors des premiers échanges. La société foncière a annoncé le lancement d'une émission de 1,8 million d'actions, assortie d'un bon à option d'acquisition ou de souscription. Cette opération d'environ 1,5 milliard de francs est destinée à financer en partie l'acquisition d'un portefeuille d'actifs immobiliers appartenant au groupe Vivendi.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 26 AVRIL — **Cours relevés à 12h30**

Liquidation : 21 mai

France ▶	Précédent en francs	Cours en francs	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	149,50	—	—	—	– 1,86
CR.LYONNAIS(TP)	144,90	142	931,46	– 2,05	+ 1,79
RENAULT (T.P.)	409	418	2689,42	+ 0,24	– 1,70
SAINT GOBAIN(T.P	182	183,15	1201,39	+ 0,63	– 0,29
THOMSON S.A (T.P	146	—	—	—	+ 1,88
ACCOR	230,20	233,80	1533,63	+ 1,56	+ 26,72
AGF	47,85	48,27	316,63	+ 0,87	– 5,16
AIR FRANCE GPE N	16,40	16,32	107,07	– 0,60	+ 16,76
AIR LIQUIDE	150,50	151,40	993,12	+ 0,59	– 3,13
ALCATEL	115,50	117,80	772,61	+ 1,81	+ 12,76
ALSTOM	29,90	29,80	195,48	– 0,33	+ 49,22
ALTRAN TECHNO. #	232,90	234	1534,94	+ 0,47	+ 13,85
ATOS CA	75	79,85	521,81	+ 6,06	– 21,89
AXA	116,70	118,55	777,31	+ 1,54	– 4,04
BAIL INVESTIS	124,20	126,80	825,85	+ 1,28	+ 1,45
BAZAR HOT. VILLE	108,50	111	728,11	+ 2,30	– 6,64
BERTRAND FAURE	54,30	53,50	350,94	– 1,47	– 7,87
BIC	47,25	47,86	313,88	+ 1,28	+ 1,24
BIS	85	—	—	—	+ 7,25
B.N.P.	71,80	72,50	475,57	+ 0,97	+ 3,34
BOLLORE	179,10	181,90	1193,19	+ 1,56	+ 4,80
BONGRAIN	360	368,70	2386,72	+ 1,02	– 4,56
BOUYGUES	225,70	227,90	1480,96	+ 0,70	+ 29,44
BOUYGUES OFFS.	30,90	31,10	204	+ 0,64	+ 58,28
BULL#	8,48	8,48	42,51	—	+ 1,40
CANAL+	290,20	280	1836,69	– 8,51	+ 20,43
CAP GEMINI	132,40	142 <	931,46	+ 7,25	+ 3,87
CARBONE LORRAINE	49,95	51,75	339,46	+ 3,60	+ 28,09
CARREFOUR	735	739	4847,82	+ 0,54	+ 14,98
CASINO GUICHARD	93,60	93,20	611,35	– 0,42	+ 5,01
CASINO GUICH.ADP	58,50	57,70	374,55	– 2,39	+ 4,29
CASTORAMA DUB.(I	216	217,60	1427,36	+ 0,74	+ 11,93
C.C.F.	91,70	91,15	597,90	– 0,59	+ 15,23
CEGID (LY)	138	139,20	913,75	+ 0,94	– 10,30
CERUS	6,82	6,82	44,74	—	+ 1,03
CGIP	46,32	47,30	310,27	+ 2,11	+ 0,74
CHARGEURS	51,80	52	341,10	+ 0,77	+ 10,37
CHRISTIAN DALLOZ	43,50	45,50	298,48	+ 4,59	– 34,81
CHRISTIAN DIOR	122	122	800,27	—	+ 29,51
CIC -ACTIONS A	79,10	80,50	528,05	+ 1,76	+ 13,30
CIMENTS FRANCAIS	53,50	53,50	350,94	—	+ 12,48
CLARINS	84,80	86	564,12	+ 1,41	+ 40,86
CLUB MEDITERRANE	86,20	90	577,24	+ 2,06	+ 14,95
CNP ASSURANCES	23,11	23,80	156,77	+ 3,41	– 7,58
COFLEXIP	80,10	79,75	523,13	– 0,43	+ 37,97
COLAS	171,10	177	1161,04	+ 3,44	– 1,28
COMPTOIR ENTREP.	2,22	2,26	14,83	+ 0,90	+ 15,48
CPR	45,01	48,10	322,07	+ 9,08	+ 24,84
CRED.FON.FRANCE	15,04	15,03	98,59	– 0,06	+ 19,51
CFF.(FERRAILLES)	34,25	35,60	229,58	+ 2,36	– 3,17
CREDIT LYONNAIS	37,40	38	249,26	+ 1,60	+ 18,12
CS SIGNAUX(CSEE)	54,70	56	367,34	+ 2,37	– 10,40
DAMART	68,10	68,80	451,34	– 0,47	– 13,97
DANONE	239,40	248,90	1633,35	+ 1,57	—
DASSAULT-AVIATIO	135,10	138	905,22	+ 2,14	– 20,59
DASSAULT SYSTEME	36,50	37,25	244,34	+ 2,05	– 6,89
DE DIETRICH	46,15	46,50	304,70	+ 0,71	+ 10,07
DEVEAUX(LY)#	71,85	70	459,27	+ 4,38	– 35,51
DEV.R.N-P.CAL.LI	10,95	10,85	71,17	– 0,91	+ 4,62
DEXIA FRANCE	128,80	128,20	841,10	– 0,46	– 1,59
DMC (DOLLFUS MI)	5,99	6,09	39,95	+ 1,50	– 38,70
DYNACTION	27,70	28,20	184,98	+ 1,80	+ 15,76
ECIA	113,20	117,80	772,72	+ 4,06	+ 3,15
EIFFAGE	62,35	64,60	423,86	+ 3,44	– 4,51
ELF AQUITAINE	131	129,20	847,41	+ 3,98	+ 38,27
ERAMET	37	36,80	241,38	– 1,08	+ 42,96
ERIDANIA BEGHIN	131	135	885,54	+ 3,05	– 8,41
ESSILOR INTL	285	295,80	1940,32	+ 3,78	– 11,80
ESSILOR INTL.ADP	306,70	299,20	1962,24	– 5,34	– 2,35
ESSO	79	81,90	537,23	+ 3,67	+ 13,35
EURAFRANCE	470,20	476,50	3125,64	+ 1,33	– 15,51
EURO DISNEY	1,19	1,20	7,87	+ 0,84	+ 9,09
EUROPE 1	287,60	288,70	1893,75	+ 0,38	+ 45,14
EUROTUNNEL	1,45	1,50	9,84	+ 3,44	+ 38,88
FIMALAC SA	98	98,30	644,81	+ 0,30	– 3,15
FINEXTEL	19,10	18,35	120,37	– 3,92	+ 2,85
FIVES-LILLE	71,90	72,80	477,54	+ 1,25	+ 4,07
FRANCE TELECOM	76,15	78,80	516,77	+ 0,85	+ 13,44
FROMAGERIES BEL	675,50	670	4393,95	+ 0,51	– 0,80
GALERIES LAFAYET	1140	1097	7195,86	– 3,77	+ 19,35
GASCOGNE	78,90	81,80	536,23	+ 3,80	+ 15,27
GAUMONT #	64,80	63,80	417,19	– 1,85	+ 9,74
GAZ ET EAUX	41,60	42,20	276,81	+ 1,44	– 8,80
GECINA	103	103,90	680,88	+ 0,77	+ 2,36
GEOPHYSIQUE	46,40	46,03	301,94	– 0,78	– 7,29
GRANDVISION	24,70	25,50	167,27	+ 3,23	+ 19,48
GROUPE ANDRE S.A	120	118,80	777,97	– 1,16	+ 12,73
GR.ZANNIER (LY)	19,40	19,80	129,88	+ 2,06	– 4,48
GROUPE GTM	88,20	91	596,92	+ 3,17	+ 2,94
GPE VALFOND ACT.	44,90	45,80	300,46	+ 1,33	– 7,59
GROUPE PARTOUCHE	62,75	64,30	421,76	+ 2,47	– 2,35
GUILBERT	128,10	129	846,18	– 0,07	+ 12,86
GUYENNE GASCOGNE	392,10	402	2636,95	+ 2,52	+ 5,23
HACHETTE FILLME	213,50	213,15	1397,84	– 0,16	+ 5,91
HAVAS ADVERTISIN	182,70	186,30	1241,73	+ 3,61	+ 32,84
IMETAL	117	117,10	768,13	+ 0,08	+ 37,19
IMMEUBLES DE FCE	16	16,25	111,38	+ 6,12	– 10,81
INFOGRAMES ENTER	68,45	69,45	455,56	+ 1,46	+ 23,13
INGENICO	20,34	20,80	137,10	+ 2,75	– 15,41
INTERBAIL	22,10	22,40	146,93	+ 1,35	+ 0,90
INTERTECHNIQUE	316	318	2082,80	+ 0,94	+ 16,97
ISIS	66,20	66,45	435,28	+ 4,83	+ 14,05
JEAN LEFEBVRE	87,15	86,10	564,78	– 1,20	+ 7,75
KLEPIERRE	82,70	84	551	+ 1,57	– 3,33
LABINAL	217,50	224	1469,34	+ 2,98	+ 23,14
LAFARGE	94,20	94,65	620,86	+ 0,47	+ 16,92
LAGARDERE	33	33,50	219,75	+ 1,51	– 7,48
LAPEYRE	67	70	459,17	+ 4,47	+ 15,03
LEBON (CIE)	41,80	—	—	—	+ 12,24
LEGRAND	225	224,60	1473,28	– 0,17	– 0,53
LEGRAND ADP	125,30	125	819,95	– 0,23	– 7,88
LEGRIS INDUST.	41	41,20	270,35	+ 2,19	+ 0,33
LOCINDUS	118,80	118,20	775,15	– 0,08	– 2,44
L'OREAL	592,50	605	3968,54	+ 2,10	– 1,78
LVMH MOET HEN.	242	245	1607,09	+ 1,23	+ 45,31
MARINE WENDEL	156,60	159,80	1027,23	—	– 6,61
METALEUROP	5,35	5,80	38,05	+ 8,41	+ 84,77
MICHELIN	44,50	45,07	295,64	+ 1,28	+ 32,28
MONTUPET SA	32,32	33,45	219,42	+ 3,49	– 4,59
MOULINEX	10,10	10,30	67,56	+ 1,98	– 21,43
NATEXIS	50	51	334,54	+ 2	– 7,10
NEOPOST	17,70	17,80	116,76	+ 0,56	—
NORBERT DENTRES.	28,61	29,40	188,29	+ 5,93	– 5,88
NORD-EST	26,25	26,40	173,17	+ 0,57	+ 15,45
NORDON (NY)	69,45	69,85	458,24	+ 0,14	– 4,58
NRJ #	181	184,60	1212,26	+ 2,15	+ 21,32
OLIPAR	6,01	6	39,36	– 0,12	+ 7,38
PARIBAS	94,80	96,15	630,70	+ 1,42	+ 29,84
PATHE	222	226,10	1470	+ 0,94	– 5,76
PECHINEY ACT ORD	38,20	38,25	250,90	+ 0,13	+ 37,49
PERNOD-RICARD	61,20	63,30	415,22	+ 3,43	+ 14,36
PEUGEOT	160,50	159,80	1048,22	– 0,43	+ 21,15
PINAULT-PRINT.RE	148,50	148,50	972,13	– 0,20	– 8,96
PLASTIC OMN.(LY)	78,20	80,40	527,39	+ 2,81	– 1,41
PRIMAGAZ	67	66	446,06	+ 1,49	– 15,76
PROMODES	593,50	600	3935,74	+ 1,09	– 3,14
PUBLICIS #	180	184	1075,77	+ 2,50	+ 7,61
REMY COINTREAU	15,01	15,13	99,25	+ 0,79	– 10,20
RENAULT	37,50	38,45	252,22	+ 2,53	+ 0,49
REXEL	73,90	75,40	494,59	+ 2,02	– 6,85
RHODIA	16,85	16,89	110,79	+ 0,23	+ 30,32
RHONE POULENC A	43,40	43,34	284,25	– 0,13	– 1,14
ROCHEFORTAISE CO	101	100,80	659,24	– 0,48	– 3,73
ROCHETTE (LA)	2,83	2,70	17,71	+ 2,66	+ 8,87
ROYAL CANIN	50,65	51	334,54	+ 0,69	– 4,40
RUE IMPERIALE (L	1050	1050	6887,56	—	+ 8,97
SADE (NY)	37,50	37,82	248,12	+ 0,05	+ 7,47
SAGEM SA	500	498,80	3279,13	– 0,02	– 11,36
SAINT-GOBAIN	184	187,40	1098,07	+ 2,07	+ 35,15
SALVEPAR (NY)	72,70	73	478,85	+ 0,41	+ 2,52
SANOFI	147	148,30	972,78	+ 0,88	+ 5,70
SAUPIQUET (NS)	46,50	46,15	302,40	+ 5,99	– 17,11
SCHNEIDER SA	55,10	55,15	358,32	+ 1,90	+ 8,88
SCOR	46,20	46,10	302,39	– 0,02	– 18,03
S.E.B.	68	68,80	449,99	+ 3,93	– 3,24
SEFIMEG CA	61,80	62,20	408,01	+ 0,64	+ 3,32
SEITA	52,90	53,30	349,65	+ 5,67	+ 4,77
SELECTIBANQUE	10,15	10,21	67,03	+ 1,47	– 6,10
SFIM	37	38,20	250,58	+ 3,24	– 48,65
SGE	38,95	40	262,36	+ 0,72	+ 0,15
SIDEL	82	83,05	544,77	+ 1,28	+ 14,84
SILIC CA	154	155	1016,73	+ 0,64	– 2,14
SIMCO	81,70	82	537,88	+ 0,36	+ 6,08
S.I.T.A	195	199,80	1310,50	+ 2,43	+ 6,57
SKIS ROSSIGNOL	12,04	12,40	81,36	+ 3,00	– 11,43
SOCIETE GENERALE	158,10	159,50	1046,25	+ 0,88	+ 11,87
SOC.FONC.LYON.#	124	122	800,27	– 1,61	– 1,61
SODEXHO ALLIANCE	157	158,80	1041,54	+ 1,15	+ 6,08
SOGEPARC (FIN)	70	69,90	458,51	– 0,14	– 0,14
SOMMER-ALLIBERT	26	27,20	178,42	+ 4,61	+ 4,61
SOPHIA	38,73	38,75	254,13	+ 0,05	+ 0,05
SPIR COMMUNIC. #	57	58	380,46	+ 1,72	+ 1,72
STRAFOR FACOM	81,50	81,40	533,95	– 0,12	– 0,12
SUEZ LYON.DES EA	158,40	159,80	1048,91	+ 0,88	+ 0,88
SYNTHELABO	188,70	191	1252,88	+ 1,22	+ 1,22
TECHNIP	101,20	102	669,08	+ 0,79	+ 0,79
THOMSON-CSF	27,05	26,47	186,75	– 2,15	– 2,15
TOTAL	117,60	120,90	793,12	+ 2,81	+ 2,81
UNIBAIL	125,20	125	806,83	– 0,16	– 0,16
UNION ASSUR.FDAL	109,50	110,50	724,83	+ 0,91	+ 0,91
USINOR	14,40	14,38	94,13	– 0,14	– 0,14
VALEO	84,30	84,95	556,58	+ 0,77	+ 0,77
VALLOUREC	36,89	36,65	240,41	– 0,65	– 0,65
VIA BANQUE	27,60	27,80	182,36	+ 0,72	+ 0,72
VIVENDI	220	228,50	1498,50	+ 3,86	+ 3,86
WORMS (ELSOMEAL	13,05	13	85,27	– 0,38	– 0,38
ZODIAC EX.DT DIV	216	210	1377,51	– 2,77	– 2,77

International ▶	Précédent en francs	Cours en francs	Cours en francs	% Var. veille
AMERICAN EXPRESS	128	128	839,62	—
A.T.T. #	75	77	505,09	+ 2,66
BARRICK GOLD #	17,83	17,85	117,14	+ 0,67
CROWN CORK ORD.#	30,13	28,77	195,28	– 4,19
DE BEERS #	21,65	22,40	146,93	+ 3,47
DU PONT NEMOURS	61,25	62,40	409,32	+ 1,84
ERICSSON #	23,70	24,90	163,33	+ 5,06
FORD MOTOR #	58,95	59,75	391,93	+ 1,35
GENERAL ELECT. #	107	103,80	681	– 3,12
GENERAL MOTORS #	82,45	85,50	560,84	+ 3,69
HITACHI #	6,67	6,87	45,72	+ 3,45
I.B.M #	133,50	138,50	1236,48	+ 3,75
ITO YOKADO #	60,55	61,80	404,97	+ 2,06
MATSUSHITA #	18,60	18,77	123,12	+ 0,91
MC DONALD'S #	41,30	42,17	276,62	+ 2,10
MERCK AND CO #	72	71,85	471,31	– 0,20
MITSUBISHI CORP.	6,45	6,57	43,10	+ 1,86
MOBIL CORPORAT.#	94	93,80	615,18	– 0,21
MORGAN J.P. #	133,30	131,80	864,58	– 1,12
NIPP. MEATPACKER	13,30	14,20	93,15	+ 6,76
PHILIP MORRIS #	33,49	33,16	217,52	– 0,99
PROCTER GAMBLE	89,50	85,30	559,09	– 4,69
SEGA ENTERPRISES	18,10	19,26	126,27	+ 6,35
SCHLUMBERGER #	58,50	57,25	375,54	– 2,13
SONY CORP. #	90,20	91,45	599,87	+ 1,38

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; NS = Nan...

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; c = certificat d = demandé ; † offre réduite ; ‡ demande réduite ; ♦ cours précédent

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros ; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 26 AVRIL

Une sélection. **Cours relevés à 12h30**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADLPARTNER #	21	137,75	+ 2,32
AB SOFT	16	104,95	+ 1,84
ALPHAMEDIA	23	150,87	– 3,36
ALPHA MOS	4,60	30,17	—
ALTAMIR & CI	140	918,34	—
APPLIGENE ON	2	13,12	– 0,49
ASTRA	0,88	5,77	—
ATN ♦	10	65,60	—
AVENIR TELEC	47,50	311,58	+ 5,55
BELVEDERE	79,50	521,49	– 0,31
BIODOME #	14	91,83	—
BVRP EX DT S	45	295,18	– 1,61
CAC SYSTEMES ♦	6,30	41,33	—
CEREP	7,60	49,85	– 2,56
CHEMUNEX #	0,97	6,36	+ 6,59
COIL	47	308,30	– 3,09
CRYO INTERAC	25,65	124,96	+ 0,31
CYBER PRES.P	43	282,08	+ 2,38
CYRANO #	10,25	67,50	+ 2,90
DESK #	25	163,99	—
DESK BS 98	2,35	15,41	—
DMS #	7,08	46,51	– 0,28
DURAND ALLIZ	8,70	43,95	—
DURAN DUBOI	88	577,24	+ 3,52
EFFIK # ♦	19	124,63	—
ESKER	21	137,75	+ 2,94
EUROFINS SCI	41	268,94	– 1,20
EURO.CARGO S ♦	11,40	74,78	—
EUROPSTAT #	14,24	290,20	– 1,88
FABMASTER # ♦	13	85,27	—
FI SYSTEM #	25,61	168,06	+ 1,80
FLOREANE MED	7,88	50,44	– 0,64
GENERIX #	50	327,96	– 2,15
GENESYS #	13,79	33,90	+ 8,14
GENSET	46,85	324,70	+ 2,91
GROUPE D #	22,35	146,61	– 2,82
GUILLEMOT #	53	347,66	—
GUYANOR ACTI	0,48	3,15	+ 17,07
HF COMPANY	80	524,77	—
HIGH CO.	50,30	329,95	– 1,37
HOLOGRAM IND	43,60	279,44	– 11,25
IGE + XAO	3,85	25,25	—
ILOG #	5,18	33,45	+ 2
IMECOM GROUP	2,15	14,10	—
INFONIE	17	111,51	– 3,95
INFOTEL #	23,90	156,15	+ 2,17
LEXIBOOK #	18,50	121,35	+ 2,77
JOLIEZ-REGOL	7,25	47,56	+ 2,11
JOLIEZ-REGOL	0,30	1,97	—
LACIE GROUP	8,88	58,41	– 1,37
MEDIDEP #	10	104,95	+ 1,26
MILLE AMIS # ♦	5,49	36,01	—
MONDIAL PECH	7	45,92	+ 0,14
NATUREX	8,14	53,39	—
OLITEC	61	400,13	+ 1,66
OMNICOM ♦	184,50	1210,24	—
OXIS INTL RG	1,35	8,86	– 3,57
PERFECT TECH	19,98	131,13	– 0,05
PHONE SYS.NE	10,50	68,88	– 1,86
PICOGIGA	11,25	73,80	+ 0,26
PROSODIE	72	472,29	– 1,23
PROLOGUE SOF	23,97	157,23	+ 4,21
QUANTEL	3,95	25,91	+ 14,49
R2I SANTE	38,01	249,33	+ 0,02
RADOUX INTL	30,20	198,10	—
RECIF #	11,70	76,76	+ 4,93
REPONSE #	17	111,51	—
REGINA RUBEN	5	32,80	—
SAVEURS DE F	25,68	168,52	– 0,19
SILICOMP #	12,20	80,03	+ 1,49
SERP RECYCLA	138	905,22	+ 1,47
SOI TEC SILI	25,99	170,48	– 0,08
STACI # ♦	22	144,31	—
STELAX	0,79	5,18	+ 2,59
SYNELEC #	24	157,43	– 2,04
LA TETE D.L	1,90	12,46	+ 1,06
THERMATECH I	27	177,11	+ 3,44
TITUS INTERA	90	590,36	+ 1,35
TITUS INTER. ♦	100,80	659,80	—
TRANSGENE #	33,80	219,75	– 4,80
TR SERVICES	10,20	70,18	– 0,46
VALORIUM # ♦	1,52	9,97	—
V CON TELEC	4,80	31,49	– 0,82
WESTERN TELE	4,82	31,62	+ 2,55

SECOND MARCHÉ

LUNDI 26 AVRIL

Une sélection. **Cours relevés à 12h30**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	66	432,93	—
AIGLE #	78,50	521,49	– 2,39
ALGECO #	69,50	456,09	+ 0,72
APRIL S.A.#	74	485,41	– 0,26
ARKOPHARMA #	62,80	412,50	+ 4,83
ASSUR.BQ.POP	97	636,25	—
ASSYSTEM #	16,97	111,32	—
BENETEAU CA#	166	1042,97	+ 0,95
BISC. GARDEI	5,99	39,29	—
BOIRON (LY)#	57,25	375,54	+ 0,61
BOISSET (LY)	31,50	206,63	+ 5
BOIZEL CHANO	79,90	524,11	+ 2,43
BONDUELLE	16,77	110	—
BOURGEOIS (L	5,09	33,95	—
BRICE	42,50	278,78	—
BRICORAMA #	48,98	307,64	+ 3,76
BRIOCHE PASQ	91,55	600,53	– 0,65
BUT S.A.	44,10	289,25	—
SOLERI	49	321,42	—
CDA-CIE DES	28,50	193,51	+ 1,66
CEGEDIM #	35,50	232,88	+ 1,42
CERG-FINANCE	92	603,48	+ 0,76
CGBI	30,70	201,35	+ 0,65
CLAYEUX (LY) ♦	7,82	49,98	—
CNIM CA#	39,60	259,70	– 0,35
COFITEM-COFI	85,55	384,33	—
CIE FIN.ST-H	64,45	422,76	+ 0,70
C.A. PARIS I	149,20	961,97	—
C.A.ILLE & V	48,94	321,03	– 0,12
C.A.LOIRE AT	48,75	319,98	– 3,40
C.A.MORBIHAN	48,98	321,35	—
C.A.DU NORD#	72,25	473,60	+ 0,13
C.A. OISE CC	66	393,57	+ 0,33
C.A.PAS DE C	90,19	591,82	—
C.A.TOULOUSE	80	524,77	– 1,23
CRCAM CCI NV ♦	42	275,50	—
CROAM TOUR.P	56,70	371,53	—
CROMETAL	44	288,62	—
DAPTA-MALLIN	—	—	—
GROUPE J.C.D	56,95	373,57	—
DAUPHIN OTA	70	481,97	+ 0,67
DECAN GROUPE	38,50	261,07	—
DU PAREIL AU	57,50	376,98	– 1,20
ENTRELEC CB	36,80	242,05	—
L ENTREPRISE	107,50	705,15	+ 13,15
ETAM DEVELOP	33,20	217,78	– 1,62
EUROPEENNE C	54	351	– 1,17
EUROP.EXTINC	42	275,50	—
EXEL INDUSTR	40,95	268,61	+ 5
EXPAND S.A.	32,25	215,09	+ 1,20
FACTOREM	148,80	962,94	—
FACTOREM NV ♦	128,70	831,10	—
FAIVELEY #	20,20	132,50	– 1,41
FINACOR ♦	4,11	26,96	—
FINATIS(EX.L	72,95	478,52	– 0,06
FININFO	154	1010,17	—
FLO (GROUPE)	38,50	252,54	+ 4,33
FOCAL (GROUP	43,70	286,65	+ 1,86
FRAIKIN 2#	47,90	313,55	– 0,20
GAUTIER FRAN	49,50	305,02	+ 0,21
GEL 2000 ♦	1,73	11,35	—
GENERALE LOC	34,90	163,33	– 0,40
GEODIS #	66,90	438,84	+ 2,68
G.E.P PASQUI ♦	3,46	22,83	—
GFI INDUSTRI	32,30	211,87	+ 1,70
GFI INFORMAT	113	741,23	– 2,33
GO SPORT	65,60	430,65	+ 0,76
FINANCIERE G ♦	10	65,60	—
GRAND MARNIE	4065	32669,46	—
GROUPE BOURB	49	321,42	– 1,20
GUERBET S.A.	17	111,51	– 2,85
GUY DEGRENNE	38,64	260,02	+ 2,95
GUYOMARC H N	45	295,18	– 2,19
HERMES INTL	73,75	483,77	– 1,66
HYPARLO #(LY	108	668,75	+ 0,09
I.C.C.#	38,20	184,38	—
IMMOB.BATIBA	52	341,10	+ 4
IMS(INT.META	10,98	68,84	+ 1,90
INFO REALITE	36	236,14	+ 1,83
INT. COMPUTE	5,49	36,01	– 3,85
JET MULTIMED	34,30	615,57	+ 4,54
LATECOERE #	31,60	599,54	+ 0,43
LDC	188,80	718,93	+ 4,88
LECTRA SYST	7,02	46,05	– 1,81
LEON BRUXELL	47,50	311,53	+ 2,04
LOUIS DREYFU	18,60	122,00	– 0,05
LVL MEDICAL	14,60	94,46	+ 1,40
M6-METROPOLE	170,90	1124,31	+ 0,84
MEDASYS DIGI	1,92	12,92	– 2,95
MANITOU #	120,50	847,80	+ 0,93
MANUTAN INTE	45,80	306,99	– 0,42
MARC ORIAN	24	616,80	+ 4,15
MARIONNAUD P	47,89	311,38	—
MECATHERM #	26,01	170,61	– 0,91
MGI COUTIER	38,20	238,85	+ 2,88
MICHEL THIER	101	662,30	+ 1,78
NAF-NAF #	8,88	61,14	– 1,89
PENAUILLE PO	237	1554,82	– 0,04
PHYTO-LIERAC	32,71	148,97	– 1,26
POCHET ♦	71,80	489,01	—
RADIALL #	68,15	388,32	+ 0,34
RALLYE/CATHI	68,30	382,42	+ 0,34
REYNOLDS	27	242,70	+ 1,36
RUBIS #	23,10	151,53	+ 0,43
SABATE SA #	120	787,15	+ 4,07
SEGUIN MOREA	62,80	410,83	– 0,47
SIDERGIE	100	655,96	—
SIPAREX (LY)	23,60	154,15	—
SOCAMEL-RESC	18,06	124,96	—
SOPRA #	58	387,34	+ 3,70
SPORT ELEC S ♦	3,78	24,80	—
STALLERGENES	13,40	87,90	– 2,04
STEF-TFE #	36,98	235,49	– 3,75
SUPERVOX (B) ♦	2,96	15,45	—
SYLEA	57	373,90	—
TFI	181	1187,28	– 1,03
TOUPARGEL (L	16,55	69,20	– 4,95
TRANSICIEL #	108,90	696,63	– 1,64
TRIGANO	28,97	190,03	– 0,10
UBI SOFT ENT	122	800,27	– 0,40
UNILOG	442,90	2905,23	+ 0,43
VIEL ET CIE	21,25	139,38	– 0,42
VILMOR

SPORTS Le navigateur italien Giovanni Soldini est en tête de la quatrième et dernière étape de l'Around Alone, la course autour du monde à la voile en solitaire avec escales, entre Punta del Este (Uruguay) et Charleston (Etats-Unis). Le skipper, déjà vainqueur de deux étapes, devançait, lundi 26 avril, son unique concurrent en classes I, le Français Marc Thiercelin *(Somewhere)*, de près de 200 milles. ● LA COURSE des classes II est menée par le Britannique Mike Garside *(Magellan-Alpha)*, qui voit revenir sur lui le Français Jean-Pierre Mouligné *(Cray-Valley)*. ● CETTE ULTIME ÉTAPE de l'épreuve a été marquée par des conditions très changeantes qui ont surpris les marins. Dans une flotte pressée d'en finir, le Russe Viktor Yazykov *(Wind-of-Change)* réalise un dernier parcours rapide après avoir passé une bonne partie de la course loin derrière les meilleurs.

La météo n'accorde aucun répit aux navigateurs de l'Around Alone

Les courants et des vents capricieux mettent à rude épreuve les nerfs des marins encore en course dans le tour du monde à la voile en solitaire avec escales. Giovanni Soldini est en tête de la dernière étape et, en classes II, la lutte entre Mike Garside et Jean-Pierre Mouligné est relancée

L'OCÉAN fait ce qu'il veut. Et ce printemps, au large des côtes américaines, il a choisi de se montrer particulièrement capricieux. Les concurrents de l'Around Alone, la course autour du monde à la voile en solitaire avec escales, en ont fait les frais. Depuis le départ de Punta del Este (Uruguay), le 10 avril, pour la quatrième et dernière étape de l'épreuve, ils ont subi quinze jours épouvantables passés à lutter contre des courants contraires et à conjuguer avec des vents fantasques, tantôt violents, souvent absents.

Tous étaient partis l'esprit presque tranquille, prêts à filer sur les flots à des vitesses records, et les meilleurs pensaient arriver à Charleston (Caroline du Sud) entre le 1er et le 3 mai. Ils ont pris au moins une bonne semaine de retard, tantôt secoués comme des pruniers, tantôt encalminés sur une mer d'huile. Souvent ils ont été comme ébahis par la virulence des flots, eux qui étaient pourtant passés dans les déserts maritimes des mers du Sud du côté des 40es rugissants : *« Je peux dire que cette semaine passée à été la plus pénible depuis le début de toute la course »*, écrit ainsi Jean-Pierre Mouligné, le Français vainqueur des trois premières étapes en classes II sur *Cray-Valley*, dans l'un de ses derniers messages.

JOHN SEPTON/REUTERS

Le Britannique Mike Garside domine pour l'instant l'étape dans la catégorie des classes II, devant Jean-Pierre Mouligné.

Les tracas avaient commencé très vite. Le 16 avril, un immense orage qui a frappé l'Uruguay et l'Argentine s'abat sur les concurrents déjà ralentis par des vents contraires. Le mât du bateau de Brad Van Liew ne tient pas le choc. Le skipper américain fait demi-tour vers Punta del Este pour réparer. Sur l'océan Atlantique, ses confrères des classes II ne sont pas très rassurés par ces conditions météorologiques. Il en est de même pour Giovanni Soldini (*Fila*) et Marc Thiercelin (*Somewhere*) sur les deux classes I qui restent en course. Plus une minute ou presque pour dormir, il faut veiller à tout. Malgré le mois d'escale en Uruguay, la fatigue d'une course débutée en septembre se fait sentir. Le ton des humeurs vire souvent au mauvais et les nerfs s'épuisent.

Jean-Pierre Mouligné semble être parti trop à l'est et s'est fait distancer par Mike Garside (*Magellan-Alpha*). Comme à son habitude, le navigateur français se bat pour revenir. Distancé de quelque 200 milles, vendredi 23 avril, il a manœuvré sans relâche pour revenir à moins de 150 milles lundi. Il compte une centaine de milles d'avance sur le Russe Viktor Yazykov (*Wind-of-Change*), qui a choisi une option plus au nord, et démontre par cette position les énormes progrès réalisés au fil de la course.

A l'avant de la flotte, sur les deux classes I rescapés, Giovanni Soldini et Marc Thiercelin ont enfin été libérés des extravagances de ce début d'étape. Près de six mois après avoir quitté l'hémisphère Nord, Giovanni Soldini et *Fila* l'ont retrouvé vendredi. Une fois de plus, l'Italien y a mis la manière : il est le premier de l'armada. Lundi, il comptait près de 200 milles d'avance sur Marc Thiercelin.

LA PEUR DU POT AU NOIR

Le skipper italien va bien. Il a souffert comme les autres concurrents dans la première partie de la course, mais il est resté calme : *« J'ai préféré ménager le bateau, et je n'ai rien cassé »*, écrit-il dans l'un de ses courts et rares e-mails avec la terre. Battu de justesse dans la première étape et victime d'un démâtage dans la troisième alors qu'il était en tête, Marc Thiercelin ne désespère pas de gagner une étape de l'Around Alone. Pour lui aussi, tout va pour le mieux. Son nouveau mât installé à Punta del Este après les incidents qu'il avait connus dans la précédente étape lui donne toutes satisfactions.

Le salut, pourtant, ne vient pas de l'équateur. Sur son passage, tous les marins appréhendent maintenant d'être happés par le fameux pot au noir, cette bulle de vide qui se balade dans la zone de division et que les marins souhaitent encore moins connaître que la tempête. *« Il a l'air énorme »*, confie Giovanni Soldini. Jean-Pierre Mouligné, lui, peste. Sa grand-voile est un peu déchirée et il est déjà empanné au passage de la pointe du Brésil quand il lui faudrait au contraire accélérer pour éviter le piège qui s'annonce. *« C'est dur d'être calme*, écrit-il. *Je me force à être patient, mais j'ai envie de hurler. »*

TRANQUILLE PARMI LES BALEINES

Dans cette fin de course, un homme veut être heureux et y parvient à merveille : Brad Van Liew. Après son démâtage, le skipper américain a trouvé de nombreux confrères pour l'aider à repartir de Punta del Este, cela lui a fait chaud au cœur. *« Je voulais tellement finir la course »*, a-t-il expliqué entre mille remerciements avant de reprendre la mer le 19 avril. Epargné par le stress de la compétition puisque trop loin des places promises à la victoire, il profite de toute sa navigation, repense à cette course pour mieux s'en souvenir.

Et puis, vendredi, Brad a passé l'après-midi avec un troupeau de baleines. Son e-mail quotidien reflète l'émotion qu'il a ressentie. *« Tout à coup, j'ai aperçu un jet d'eau sur l'horizon, et, une seconde plus tard, j'ai vu arriver plein de baleines vers moi*, écrit-il. *J'ai pris des photos le plus rapidement possible. Les cétacés sont restés en se glissant dans mon sillage comme des dauphins. C'était magnifique et très intimidant, c'était comme si elles essayaient de faire ami-ami avec mon bateau. Ces drôles de bestioles au ventre noir, j'espérais qu'elles ne seraient pas vexées de ne pas avoir de réponse de sa part. »*

Bénédicte Mathieu

Pour le Russe Viktor Yazykov, le temps n'a plus d'importance

« JE ME RENDS COMPTE combien je suis épuisé d'avoir perdu tous ces milles et d'avoir pris trop de soleil à Tchernobyl » : le message du navigateur Russe Viktor Yazykov est semblable à ceux qu'il envoie depuis quelque temps, plein d'ironie et d'humour grinçant. Depuis le début de la course, la connaissance de la langue anglaise du skipper s'est considérablement améliorée, ce qui lui permet d'envoyer des e-mails tantôt hilarants, tantôt énigmatiques.

Souvent, dans ses messages, il semble impressionné d'entrevoir l'arrivée de cette course en marin sain et sauf. Son expérience de la mer et son entêtement devraient lui permettre de boucler son premier tour du monde. Au classement général, il a un mois de retard sur le leader, Giovanni Soldini, et trois semaines sur le premier de sa catégorie, la classe II, Jean-Pierre Mouligné. Le temps n'a pas grande importance dans ce genre d'épreuve. Ce qui compte bien plus, c'est d'être présent à l'arrivée, de pouvoir revendiquer un tour du monde complet.

Embarqué sur le modeste *Wind-of-Change*, un monocoque de 40 pieds, Viktor Yazykov s'était fait remarquer dès le départ de la première étape de l'Around Alone, en octobre 1998. Ce Russe de cinquante ans était parti cinq jours après les autres, le temps d'achever son épreuve de qualification.

Son tour du monde avait bien mal commencé : il s'était ébouillanté, puis cassé une dent en mangeant une orange. Ensuite... ce fut pire : Viktor s'est empoisonné avec un sachet d'absorbant d'humidité qu'il avait pris pour des épices et n'a pu manger pendant deux jours. Mais faisant fi de tous ses malheurs, il avait décidé de continuer.

DES PROGRÈS CONSTANTS

Même un abcès qui était apparu à l'endroit d'une vieille blessure n'avait pu l'arrêter. Obligé de s'opérer tout seul et ne comprenant que très peu l'anglais, il avait provoqué une hémorragie, effectué en urgence un garrot, puis l'avait défait alors que son bras devenait insensible. D'état de choc en analgésiques, soutenu par du vin rouge et du chocolat, il s'était tiré d'affaire. Il était devenu un héros. Résultat : à l'arrivée de la première étape, au Cap, il avait trouvé un nouveau sponsor.

Ainsi a-t-il continué, traînant sa réputation de vieux boy-scout un peu cinglé. Mais Viktor n'était pas si fou que ses mésaventures pouvaient le laisser croire. D'étape en étape, il a appris à connaître son bateau et la mer encore mieux. Arrivé en retard mais toujours dans les temps, il a tenu bon et avec lui son monocoque de poche qui a résisté aux mers du Sud.

Mieux, dans le début insensé de cette quatrième étape, il s'est frayé un bon chemin, comme si, au bout de ses mésaventures, il s'était accoutumé à la navigation. Il a choisi une option nord. *« Cela ne pourra pas être pire »*, assure-t-il en réalisant son meilleur parcours depuis le début de l'épreuve. Lundi 26 avril, il s'était encore rapproché de Jean-Pierre Mouligné.

En route pour Charleston, Viktor a eu des problème de pilote automatique, mais il s'en moque presque. Il passe des heures à la barre et contemple l'océan. Récemment, il a signé un de ses messages *« de l'océan de beauté, amicalement. Viktor »*.

B. M.

A Monaco, Gustavo Kuerten prend date pour la saison de terre battue

MONACO
de notre envoyée spéciale

En une heure de jeu à peine, Gustavo Kuerten s'est imposé, dimanche 25 avril, en finale du Tournoi de tennis de Monte-Carlo. Alors que le Brésilien menait 6-4, 2-1, son adversaire, Marcelo Rios, a abandonné. Le Chilien souffre d'une élongation à la cuisse droite contractée la veille lors de son long match contre Jérôme Golmard. Ainsi s'est achevé, en queue de poisson, le premier grand rendez-vous de la saison de terre battue. Avant cette finale tronquée, le Tournoi de Monte-Carlo avait été d'une haute tenue, riche en bons matches promettant une saison de terre battue ouverte.

TENNIS

Si de nombreux joueurs estiment que le fossé entre la terre battue, surface de résistance, et les surfaces rapides, lieux de célérité, s'est comblé ces dernières années, permettant à des serveurs-volleyeurs d'espérer réussir sur la brique pilée, l'édition 1999 du Tournoi de Monte-Carlo a apporté un cinglant démenti. En témoignent l'élimination, dès le premier tour, du Britannique Tim Henman par le Brésilien Fernando Meligeni ou le cri du cœur d'un autre Britannique, Greg Rusedski : *« Celui qui m'annonce que je gagnerai un tournoi sur terre, je le descends. »* L'absence remarquée en Principauté de Patrick Rafter – demi-finaliste à Roland-Garros en 1997 – et le forfait du n° 1 mondial, Pete Sampras, blessé au dos, n'ont fait que confirmer cette tendance.

Tantôt sèche, donc rapide, souvent humide, et donc plus lente, la terre battue de Monte-Carlo a toujours semblé réservée à des spécialistes, jusqu'à cette finale, entièrement sud-américaine – la première – entre le Brésilien Kuerten, vainqueur des Internationaux de France de Roland-Garros 1997, et le Chilien Rios, vainqueur à Monte-Carlo la même année. En demi-finales, le premier avait battu un Espagnol, Felix Mantilla, récent vainqueur du Tournoi d'Estoril (Portugal), et le second avait dominé Jérôme Golmard. Avec l'Australien Mark Philippoussis, quart-de-finaliste plus que surprenant finalement battu par Rios, le gaucher français semble faire l'exception dans ce tournoi en se révélant comme un bon et surprenant joueur de terre battue, lui dont le jeu d'escrimeur lui avait permis de s'épanouir cette saison sur des surfaces rapides. Mais, plus que de confort, Jérôme Golmard a parlé de confiance, de plaisir et d'un physique plus costaud (*Le Monde* daté 25-26 avril) : *« Je sais qu'à Roland-Garros tous les matches se jouent en cinq sets »*, a-t-il tenu à préciser, samedi, après sa défaite contre Marcelo Rios.

Quel favori pour le grand rendez-vous parisien ? Sans nul doute le plus en forme des spécialistes. Finaliste solide puisque champion retrouvé, Gustavo Kuerten s'est imposé, dimanche, comme un sérieux prétendant, car il ne s'est pas échiné pour sa victoire. Epargné par une finale, par les blessures, encore jeune et donc assez frais pour supporter une préparation âpre, le Brésilien peut espérer beaucoup à Paris.

Blessé au coude gauche puis au dos et dimanche à la cuisse, Marcelo Rios va partir en convalescence afin d'essayer de retrouver une fraîcheur indispensable pour faire bonne figure à Roland-Garros. Le tournoi devrait se passer d'Alex Corretja. L'Espagnol, finaliste en 1998, souffre d'une mononucléose et devrait être en convalescence pendant quelques mois. Andre Agassi, lui, a déclaré forfait à Monte-Carlo, victime d'une blessure récurrente à l'épaule. Agé de vingt-neuf ans, le joueur américain, douzième mondial, s'est juré de récupérer pour bien figurer à Paris. En 1998, il s'était effacé dès le premier tour, face à Marat Safin.

B. M.

■ **DAMES : la Française Sarah Pitkowski** (vingt-trois ans) a enlevé, dimanche 25 avril, son premier tournoi WTA en battant en finale du Tournoi de Budapest l'Espagnole Cristina Torrens-Valero en deux sets (6-2, 6-2).

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS *littéraires*

Les écrivains engagés du XIXe siècle

De Charles Fourier à Eugène Sue, de Jules Vallès à Emile Zola, comment des intellectuels se sont battus pour la justice, l'égalité et la liberté : une leçon de civisme pour aujourd'hui.

Et aussi :
Victor Hugo, la légende d'un siècle

UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

هكذا من الأصل

Les Girondins de Bordeaux passent sous le contrôle de la chaîne de télévision M 6

La société britannique ENIC a été écartée

LE PARIS-SAINT-GERMAIN, propriété de Canal Plus depuis mai 1991, n'est plus le seul club français à appartenir à une chaîne de télévision. Les Girondins de Bordeaux ont décidé de passer sous la coupe d'une société contrôlée par M 6 à 66 % et par le groupe de communication allemand UFA-Sports à 34 %. Dimanche 25 avril, au lendemain de la défaite (0-2) des hommes d'Elie Baup à Sochaux, le conseil d'administration du club aquitain a mis un terme au « concours » organisé par les deux coprésidents, Jean-Didier Lange et Jean-Louis Triaud (*Le Monde* du 14 avril). « *M 6 est une grande entreprise française. Elle ne peut pas se permettre de ne pas bien figurer dans le championnat de France. C'était un de ses atouts* », a commenté Jean-Didier Lange.

Le choix final n'était plus qu'une formalité. Autre finaliste et premier candidat déclaré à la reprise des Girondins de Bordeaux voilà près de deux ans, la société britannique English National Investment Company (ENIC) a été recalée, très certainement victime du litige qui l'oppose actuellement à l'Union européenne de football (UEFA). Actionnaire majoritaire dans quatre clubs européens – Slavia Prague (54 %), AEK Athènes (70 %), Vicence (75 %), FC Bâle (55 %) –, ENIC aurait entraîné les Girondins avec elle dans le problème de la multipropriété des clubs de football, sujet actuellement débattu au Tribunal arbitral du sport de Lausanne.

Rien ne dit, pour autant, que les Girondins ne seront pas confrontés, un jour ou l'autre, à la question de la multipropriété. Depuis plusieurs mois, UFA-Sport – filiale du groupe germano-luxembourgeois CLT-UFA – multiplie les investissements dans les clubs de football allemands. Après avoir injecté 25 millions de marks (12,7 millions d'euros) dans Hertha Berlin, autant dans Hambourg SV et 15 millions de marks (7,6 millions d'euros) dans le FC Nuremberg, la société installée à Hambourg vient de doter le budget du Borussia Dortmund d'une somme de 50 millions de marks (25,4 millions d'euros). Si tous ces placements financiers ont été effectués sans aucune prise d'action dans quelque club que ce soit, la Fédération allemande de football (DFB) a fait savoir, samedi 10 avril, que cette pratique d'investissement tous azimuts était une atteinte à ce principe fondamental du sport qu'est l'incertitude des résultats.

HAUSSE DU BUDGET

L'offre de M 6 et UFA-Sport se résume, dans un premier temps, à un apport de capital de l'ordre de 120 millions de francs (18 millions d'euros). A cela s'ajoutera la prise en charge, pendant au moins sept ans, d'un train de vie revu à la hausse. Les Girondins de Bordeaux, qui ont la quasi-certitude de disputer la Ligue des champions la saison prochaine, devraient donc voir s'envoler leur budget, situé aujourd'hui au-delà de la barre des 150 millions de francs (22,8 millions d'euros).

Alors que la prise effective du club n'interviendra que le 31 mai, les repreneurs du club bordelais devraient rapidement rentrer dans le vif du sujet. Leur première tâche consistera à convaincre Johan Micoud de rester en Aquitaine.

Frédéric Potet

Grâce au CS Sedan, les Ardennes retrouvent leur passion pour le football

Héritier d'un glorieux passé, le club reçoit Le Mans en demi-finales de la Coupe de France

Le Cercle sportif Sedan-Ardennes accueille, mardi 27 avril, Le Mans en demi-finales de la Coupe de France, une épreuve qu'il enleva à deux reprises à sa grande époque (1956 et 1961). Parallèlement, le club ardennais est sur le point de remonter en division 1 après vingt-quatre années d'absence au plus haut niveau. Malgré ses moyens financiers limités, Sedan entend renouer avec son glorieux passé.

SEDAN
de notre envoyé spécial

Où l'on reparle de « Dudule ». Dudule à la fière hure, pur sanglier des Ardennes et mascotte de Sedan cette année 1956. Cent vingt kilos au bout d'une laisse : l'animal fit son effet, le 27 mai sur la pelouse de Colombes, lors de la finale de la Coupe de France. Ce jour-là, Sedan s'imposait (3-1) devant Troyes et le pays découvrait une équipe inconnue d'ouvriers footballeurs, au jeu aussi rugueux que le poil de leur fétiche.

Le 7 mai 1961, ce fut « Dora », une laie d'un semblable tonnage, qui effectua le voyage à Colombes et baguenauda sur la prestigieuse pelouse. Sedan remportait sa deuxième Coupe de France, sur le même score, face à Nîmes. Entre-temps, la sous-préfecture des Ardennes était devenue une place forte du football national. Elle le restera jusqu'en 1975, année où l'équipe quitta la D1. La crise économique et les malheurs des Draperies sedanaises, l'entreprise textile qui soutenait financièrement le club, ne furent pas étrangers à ce déclin sportif.

Mais, aujourd'hui, le football sedanais repointe son groin au plus haut niveau. Le club disputera, mardi 27 avril, une demi-finale de Coupe de France sur son terrain, face au Mans (D2), et rêve tout haut d'une quatrième finale (elle en a aussi perdu une en 1965). Deuxième du championnat de D2, il est également bien parti pour retrouver la saison prochaine la D1. Et le vieux stade Emile-Albeau vibre à nouveau comme aux plus belles heures, avec plus de 6 000 spectateurs de moyenne.

Vendredi 23 avril, la vente des 12 000 billets pour la demi-finale s'est effectuée en moins de cinq heures. L'après-midi, une escouade de police gardait l'entrée du club où des supporters, ulcérés de n'avoir pu trouver une place, s'en prenaient vertement aux dirigeants. Une frénésie s'est emparée de la cité endormie et de ses 20 000 habitants. « *Il y a une passion exceptionnelle* », assure Michel Bérard, le président du club.

PRÉSIDENT SALARIÉ

Il n'y a nul chauvinisme dans les propos de ce Méridional, ancien président de Martigues, arrivé dans les Ardennes en juin 1998. Les Sedanais ne sont pas rancuniers : en 1996, alors qu'il était en poste à la direction nationale de contrôle et de gestion (DNCG) de la Ligue, cet homme avait voté le retrait du statut professionnel à la formation qui était en National, la division 3.

Malgré le soutien populaire, la situation financière du club sportif Sedan Ardennes (CSSA) était alors critique. Au début de cette saison encore, la DNCG avait chipoté l'accession à la division 2, tant le bilan comptable restait fragile. Mais l'argent injecté par un homme d'affaires local, Pascal Urano, a permis d'arracher l'autorisation. Celui-ci a appointé M. Bérard, devenu le premier président salarié du football français, afin qu'il renforce la structure économique du club.

Les résultats sportifs ont précipité la mutation. Quand elle visait simplement le maintien pour ses retrouvailles avec la D2, l'équipe de Sedan s'est retrouvée en tête du classement à l'issue d'une inédite série (neuf victoires consécutives et deux nuls). Avec en sus la perspective d'une finale de Coupe au Stade de France. « *Nous, nous n'avons fait que créer les conditions favorables à l'épanouissement sportif*, explique M. Bérard. *Les joueurs et l'entraîneur ont fait le reste : les uns avaient du talent, et l'autre a su en tirer la substantifique moelle.* »

Patrick Rémy, le responsable sportif, reste impassible sous l'éloge. « *En football, il convient de rester humble : il y a des choses qu'on ne peut expliquer et il faut respecter cette part d'ombre* », affirme-t-il. A quarante-quatre ans, l'ancien professionnel messin et auxerrois sait mieux que quiconque la relativité de la réussite dans ce sport. Promu entraîneur des Sedanais au début de cette saison, l'homme a recruté neuf nouveaux joueurs, qui avaient à cœur de prouver qu'ils avaient encore un avenir. « *Le recrutement était cohérent, équilibré. Nous avons ensuite beaucoup travaillé, et une dynamique s'est instaurée* », explique Patrick Rémy.

Les dirigeants préparent l'accession à la division 1, tout en sachant que le club n'est pas tout à fait armé économiquement pour se colleter avec l'élite. Le budget, qui devrait se situer entre 50 millions et 60 millions de francs, n'autorisera guère de fantaisies. « *Nous ne voulons pas nous engager sur une voie de non-retour* », assure M. Bérard. Les travaux d'un nouveau stade, de 12 000 ou 17 000 places, financé par les collectivités locales, devraient cependant débuter à la fin de cette année, l'actuelle enceinte n'étant plus en conformité avec la réglementation.

Au Sporting Bar, le café des supporteurs, qui jouxte le stade, sont suspendues au mur les photos des équipes de 1956 et 1961. De l'autre côté de la porte d'entrée, figure l'actuelle promotion, qui rêve de rester accrochée à son tour dans la mémoire locale. Les tenanciers sont jeunes, mais l'estaminet a gardé le charme suranné de la grande époque des Vert et Rouge. Au bout d'une longue patience, les Ardennes espèrent renouer avec ces années fastes. M. Bérard insiste : « *Cette région ouvrière a toujours été une terre de football.* »

Benoît Hopquin

Marseille, Bordeaux et Lyon unis dans la défaite

TOUT ARRIVE : il aura fallu attendre la 30e journée de championnat pour que les trois équipes de tête du championnat de France de division 1 s'inclinent dans un même mouvement. L'Olympique de Marseille s'est lourdement incliné (0-4), samedi 24 avril, sur le terrain du RC Lens, qui restait, pourtant, sur deux défaites successives. Mis à part le premier quart d'heure de la seconde mi-temps, l'OM a fait preuve d'une coupable passivité. Deux doublés de Tony Vairelles (43e et 70e minutes) et de Daniel Moreira (67e et 76e) ont scellé le quatrième revers de la saison des Marseillais, le plus cinglant.

« *Nous avons pris une gifle, c'est un avertissement sans frais* », a commenté l'attaquant de l'OM Christophe Dugarry alors que Rolland Courbis a préféré ironiser : « *Puisque je traverse, semble-t-il, une crise de paranoïa, je dirai que tout va bien, que l'arbitrage a été très bon et que nous ramenons deux blessés.* » L'entraîneur marseillais, qui s'est permis de traiter d'« *abruti* » l'arbitre allemand Markus Merk à l'issue de la demi-finale de Coupe de l'UEFA contre Bologne, mardi 20 avril, a préféré ne pas évoquer l'erreur d'arbitrage précédant le deuxième but lensois. Compte tenu des insuffisances de l'OM, la remarque aurait été déplacée.

Profil bas également dans les rangs bordelais après l'avatar (0-2) subi à Sochaux. La lanterne rouge s'était déjà singularisée en contraignant les Girondins au match nul (0-0) lors du match aller. Curieusement, les Sochaliens, qui n'ont plus guère d'espoirs de maintien, ont paru plus motivés. Stéphane Dallet (27e) et Bernard Bouger (74e) ont signé la quatrième victoire de la saison des Doubistes. « *Il va falloir très vite se remettre en question* », a indiqué le défenseur central de Bordeaux, Hervé Alicarte. Pour compléter le tableau, Lyon a laissé échapper l'occasion de se rapprocher des deux premiers en cédant (1-2), dimanche 25 avril, pour la première fois devant son public depuis dix-huit mois, face à Rennes. Du coup, les Bretons confortent leur quatrième rang aux dépens de Monaco, tenu en échec par Bastia (1-1), qui menait jusqu'à l'ultime minute.

Dans la lutte pour le maintien, le Paris-Saint-Germain a dominé largement Le Havre (3-0) grâce à un doublé de Mickaël Madar et un but de Christian Wörns. Bonne opération aussi pour le RC Strasbourg, qui l'a emporté (1-0, but de David Zitelli) à Lorient. En revanche, la situation s'est dégradée un peu plus pour Toulouse, qui a été défait (0-2) à Nancy. La venue en cours de saison d'Alain Giresse au poste d'entraîneur risque donc de se révéler insuffisante pour éviter la relégation.

Le championnat de France de football de D1

[illegible]	
Lens-Marseille	4-0
Sochaux-Bordeaux	2-0
Lyon-Rennes	1-2
Monaco-Bastia	1-1
Nantes-Metz	0-0
Auxerre-Montpellier	2-2
Lorient-Strasbourg	0-1
Nancy-Toulouse	2-0
Paris-SG-Le Havre	3-0

CLASSEMENT

	Points	J	G	N	P	Diff.	Chgts	Séries
1 Marseille	64	30	19	7	4	+27	=	NGGGP
2 Bordeaux	63	30	19	6	5	+34	=	GGGNP
3 Lyon	56	30	16	8	6	+19	=	GPGGP
4 Rennes	53	30	15	8	7	+8	=	NGGGG
5 Monaco	50	30	14	8	8	+16	=	NGPGN
6 Lens	44	30	13	5	12	+3	▲	GGPPG
7 Nantes	42	30	10	12	8	+6	▼	NPNPN
8 Montpellier	38	30	10	8	12	+1	=	PNGPN
9 Paris-SG	36	30	9	9	12	+1	=	NGPNG
10 Strasbourg	36	30	8	12	10	−4	=	GPNGG
11 Bastia	34	30	9	7	14	−6	=	NPPNN
12 Nancy	34	30	9	7	14	−11	▲	GNGPG
13 Auxerre	33	30	8	9	13	−4	▼	PPNPN
14 Metz	32	30	7	11	12	−11	=	PPPNN
15 Le Havre	32	29	8	8	13	−13	▼	NGGGP
16 Lorient	29	30	6	11	13	−19	=	NPGNP
17 Toulouse	26	30	5	11	14	−24	=	NPPPP
18 Sochaux	25	29	4	13	12	−23	=	NPPNG

[illegible]	Rouges	Jaunes
1 Auxerre	6	51
2 Nantes	1	37
3 Rennes	1	57
16 Lens	6	58
17 Paris-SG	6	59
18 Bastia	12	85

[illegible] 1 Bordeaux 58 buts • 2 Marseille 53 buts • 3 Montpellier 45 buts.

[illegible] 1 Bordeaux 24 buts • 2 Marseille 26 buts • 3 Lyon et Paris-SG 27 buts.

[illegible] 1 Wiltord (Bordeaux) 19 buts • 2 Laslandes (Bordeaux) et Caveglia (Lyon) 15 buts.

31e JOURNÉE : Vendredi 30 avril : Marseille-Lyon, Bordeaux-Monaco, Toulouse-Lorient. Samedi 1er mai : Rennes-Paris-SG, Montpellier-Nantes, Bastia-Lens, Strasbourg-Sochaux, Metz-Auxerre, Le Havre-Nancy.

Rugby : déjà quatre qualifiés pour les quarts de finale

APRÈS CINQ JOURNÉES, le Top 16 a livré le nom des quatre premiers clubs qualifiés pour les quarts de finale du championnat de France de rugby. Dans la poule 1, le Stade toulousain, vainqueur à Agen (24-10), et Bourgoin-Jallieu, tombeur de Biarritz (36-16), sont déjà assurés de continuer la compétition. Dans la poule 2, seul Colomiers, dernier qualifié pour le Top 16, a gagné son ticket pour les quarts de finale, en écartant Pau (22-16). Malgré sa victoire à Narbonne (35-24), le Stade français n'a pas encore acquis sa qualification. Dans la poule 3, Dax est éliminé après sa défaite face à Perpignan (22-27). Castres, qui a battu Bègles-Bordeaux (47-23), est désormais à égalité avec les Béglais et les Catalans. Dans la poule 4, l'AS Montferrand a écrasé Brive (60-31) pour décrocher sa place en quarts de finale, alors que Grenoble l'a emporté à Toulon (24-14).

DÉPÊCHES

■ **BOXE : l'Américain Keith Holmes a repris le titre mondial WBC des poids moyens** en battant le Français Hacine Cherifi par arrêt de l'arbitre à la 7e reprise, samedi 24 avril à Washington.

■ **CYCLISME : le Néerlandais Michael Boogerd a enlevé l'Amstel Gold Race,** samedi 24 avril à Maastricht. Le coureur de l'équipe Rabobank a devancé de justesse l'Américain Lance Armstrong (US Postal), auteur d'un retour étonnant trois ans après avoir lutté contre un cancer.

■ **FOOTBALL : David Ginola a été élu meilleur joueur de l'année** par ses pairs du championnat d'Angleterre. L'attaquant français de Tottenham a devancé Dwight Yorke (Manchester United) et le milieu de terrain d'Arsenal Emmanuel Petit. Nicolas Anelka (Arsenal) a été préféré au prodige anglais Michael Owen (Liverpool) pour le titre de meilleur jeune joueur.

■ **Arsenal, impressionnant vainqueur à Middlesbrough** (6-1) grâce notamment à un doublé de Nicolas Anelka, samedi 24 avril, lors de la 35e journée du championnat d'Angleterre, a pris la tête du classement. Manchester United, qui a dû se contenter d'un match nul (1-1) à Leeds, est second à un point, avec un match en moins.

■ **En Italie, la Lazio Rome et le Milan AC** restent au coude à coude en tête du Calcio, grâce à leurs victoires respectives à la Sampdoria de Gênes (1-0) et à Vicence (2-0), lors de la 30e journée de championnat, dimanche 25 avril.

■ **En Espagne, le FC Barcelone** a conforté sa première place en tête du championnat en obtenant le match nul (1-1) à l'Atletico Madrid, samedi 24 avril. Les Catalans conservent neuf points d'avance sur le Celta Vigo, Real Majorque et La Corogne.

■ **L'AS Saint-Etienne a dû se satisfaire d'un match nul à Laval** (1-1), samedi 24 avril, lors de la 34e journée du championnat de France de deuxième division. En raison de la victoire de Lille à Ajaccio (0-2), les Verts ne sont pas complètement assurés de monter en D 1. Sedan, qui a partagé les points face à Nîmes (1-1), a ravi la deuxième place à Troyes, battu vendredi à Guingamp (0-2).

LOTO

Résultats des tirages n° 33 effectués samedi 24 avril. Premier tirage : 12, 15, 16, 21, 30, 31 ; numéro complémentaire : 3. Rapports pour 6 numéros : 3 498 215 F (533 299,43 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 72 875 F (11 109,72 €) ; 5 numéros : 6 930 F (1 056,47 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 288 F (43,90 €) ; 4 numéros : 143 F (21,80 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €). Second tirage : 3, 9, 13, 16, 32, 46 ; numéro complémentaire : 14. Rapports pour 6 numéros : 7 517 975 F (1 146 107,90 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 177 260 F (27 023,11 €) ; 5 numéros : 5 025 F (766,05 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 234 F (35,67 €) ; 4 numéros : 117 F (17,83 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 24 F (3,65 €) ; 3 numéros : 12 F (1,82 €).

Les basketteurs du PSG-Racing font douter Pau-Orthez

IL Y A bien des manières, pour un sportif yougoslave en exil, de manifester son trouble depuis le début des bombardements de l'Otan sur la Serbie. Alors que ses collègues footballeurs enfilent souvent, sous leur maillot de club, un T-shirt sur lequel est floqué un message en faveur de la paix, Neno Asceric, basketteur yougo-autrichien du PSG-Racing, avait choisi un signe plus discret avant d'affronter Pau-Orthez pour le match retour de la demi-finale du championnat de France de basket, samedi 24 avril au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris. Le deuxième arrière du PSG-Racing avait accroché un simple ruban noir à la bretelle de son maillot blanc : un emblème en parfait contraste avec la pâleur de son teint, mais en complète harmonie avec la détermination accrochée à son regard de braise au moment du coup d'envoi.

Neno Asceric, comme tous ses coéquipiers parisiens, savait qu'il y avait un formidable « coup » à jouer face aux champions de France en titre. Cela tombait à pic : l'« autre PSG » du président Charles Biétry adore se retrouver en situation de jouer des coups. Depuis deux ans, c'est dans ces moments où s'impose une prise de risques permanente que cette formation se révèle à son avantage. « *C'est une équipe de play-off*, admet Laurent Sciarra, le meneur du PSG-Racing, remarquable d'adresse dans ses tirs à 3 points (4 sur 5) contre Pau. *On est vaillants après avoir passé dix mois sur le pont. On joue avec notre cœur, avec nos tripes.* » « *C'est lorsque nous nous retrouvons dans cette situation de "marche ou crève" que nous donnons le maximum* », ajoute Cyril Julian, coéquipier de Laurent Sciarra en équipe de France.

SCÉNARIO DÉJÀ ÉCRIT

Voilà deux ans, à la même époque, après avoir terminé à la cinquième place de la saison régulière (comme cette année), les Parisiens avaient déjà créé la surprise en écartant Pau-Orthez au même stade de la compétition, avant de s'imposer en finale devant l'Asvel-Lyon-Villeurbanne. Le PSG-Racing disposait alors du plus confortable budget de la Pro A de basket et d'un des meilleurs Américains jamais vus en France, « JR » Reid. Deux ans après ce sacre inattendu, le budget du club est revenu à un niveau plus modeste – du moins en deçà de ceux affichés par Pau et Villeurbanne –, et JR Reid a retrouvé un poste à la mesure de son talent, en NBA.

Le fonds de jeu de l'équipe des « Métropolitain's » ne s'est pas délité pour autant : avec Laurent Sciarra, Stéphane Risacher et Cyril Julian, le cinq majeur aligné par l'entraîneur Didier Dobbels au début de cette demi-finale retour comptait trois internationaux, trois membres du groupe France qui vient de battre la Yougoslavie (championne du monde) à trois reprises.

En face, Claude Bergeaud, l'entraîneur palois, avait dû, lui, se priver de ses deux internationaux : Thierry Gadou, blessé, est indisponible jusqu'à la fin de la saison, et Laurent Foirest, mal remis d'une gastro-entérite, n'a pas quitté le banc des remplaçants. Il y avait un coup à jouer, donc. Les Parisiens l'ont joué à fond, ne cédant rien, flambant quand Pau semblait se contenter d'assurer une courte victoire, rendant coup pour coup, un panier à 3 points pour un panier à 3 points, deux lancers francs pour deux lancers francs. En dépit d'une période de surrégime imposée par le basket sérieux des Palois, les Parisiens se sont accrochés jusqu'au bout. Stéphane Risacher, étonnant de maîtrise, a aligné 7 points dans les derniers instants pour ramener son équipe à égalité (74-74) au « buzz » final.

Restait une prolongation de cinq minutes : « *Il fallait bien négocier le début*, explique Didier Dobbels. *Après, c'est une affaire de psychologie.* » A ce jeu-là, Stéphane Risacher était encore le plus impressionnant : il a posément envoyé au panier ses deux ultimes lancers francs et le PSG-Racing s'est imposé (84-81). Le coup est passé près, mais il est bien passé, et les Parisiens voient déjà défiler devant leurs yeux un scénario déjà réalisé. Mercredi 28 avril, ils iront chercher à Pau un billet pour disputer une nouvelle finale, face à Villeurbanne, vainqueur une seconde fois du Mans (65-63) dans l'autre demi-finale. Ils rêvent tous, avec Cyril Julian, de voir « *l'histoire se répéter* ».

Eric Collier

هكذا من الأصل

La simulation sur ordinateur rend la montagne moins meurtrière

Après les avalanches de l'hiver, la fonte des neiges est à l'origine de nombreuses chutes de rochers. Un programme scientifique européen vise à les modéliser afin d'accroître l'efficacité des dispositifs de sécurité

Crues torrentielles, glissements de terrain, séismes, avalanches, chutes de rochers, les catastrophes naturelles qui menacent en montagne sont nombreuses. Samedi 24 avril, un éboulement important a coupé une route entre Albertville et Beaufort (Savoie), heureusement sans faire de victime. Pour mieux comprendre ces phénomènes, les scientifiques ont recours à des simulations numériques. Mais leurs modèles sont encore loin de rendre compte de processus physiques souvent très complexes. Des expérimentations en vraie grandeur, sur le terrain, permettent de les améliorer. Cette méthode est appliquée pour la mise au point d'une modélisation en trois dimensions des chutes de blocs qui devrait aider à concevoir des dispositifs de sécurité plus efficaces. Chercheurs et professionnels viennent de faire le point de leurs travaux dans ces domaines, lors d'une conférence internationale réunie à Grenoble.

GRENOBLE
de notre envoyé spécial

Les avalanches ont déjà fait, cette année, quarante et une victimes en France. Ce bilan dramatique n'est cependant pas exceptionnel. Cinq fois déjà, au cours des trente dernières années, ce chiffre a été atteint ou dépassé, la moyenne annuelle s'établissant à trente morts. Et la courbe des accidents d'avalanche, en dents de scie, ne présente pas d'infléchissement sensible.

Est-ce à dire que les efforts de prévention demeurent vains ? Les quelque deux cent cinquante chercheurs et professionnels, réunis récemment à Grenoble pour une conférence internationale sur les risques naturels en montagne, sont persuadés du contraire. Il faut tenir compte de l'explosion de la fréquentation des massifs et du développement de nouvelles pratiques sportives, observe François Rapin, du Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (Cemagref). *« Il y a trente ans, deux tiers des accidents mortels étaient dus à l'impact des avalanches dans des zones habitées. Aujourd'hui, les victimes sont principalement des randonneurs et des skieurs hors piste. »* Le zonage définissant des secteurs constructibles ou non, en fonction du risque avalancheux, ainsi que les ouvrages de protection des habitations sont donc jugés globalement efficaces. Même si la catastrophe survenue le 9 février dans la vallée de Chamonix, où douze personnes ont péri sous une coulée qui a ravagé des chalets théoriquement non exposés, montre que ce dispositif est loin d'être infaillible.

Face aux multiples dangers naturels qui menacent les hautes terres – inondations, crues éclairs, laves torrentielles (torrents de boue), glissements de terrain et autres séismes –, chercheurs et gestionnaires de l'espace sont pourtant souvent démunis. La prévention repose, d'abord, sur un patient travail de cartographie, permettant de déterminer – par des observations sur le terrain, des photographies aériennes ou des images satellitaires – la « localisation probable » des avalanches, l'érodabilité des sols, les risques de mouvements de terrain. Les scientifiques ont recours, ensuite, à des simulations de ces phénomènes en laboratoire. Le Cemagref de Grenoble étudie ainsi les transports de neige par le vent dans une soufflerie, ou les crues torrentielles, à l'aide de canaux hydrauliques à inclinaison variable. Ils tentent, surtout, de mettre au point des modèles numériques, seuls susceptibles de rendre compte de ces processus très complexes. Mais, en dépit de la sophistication de certains de ces modèles – comme ceux développés par le Centre d'études de la neige de Météo-France pour décrire l'évolution interne du manteau neigeux –, d'immenses progrès restent à accomplir.

« UN BILLARD »

L'unité de recherche sur les écosystèmes et les paysages montagnards du Cemagref s'est ainsi associée à des équipes autrichienne, espagnole, grecque et suisse pour un programme européen d'étude des interactions entre la forêt et les chutes de rochers, baptisé « Rocfor ». Même si les éboulements tuent beaucoup moins que les avalanches, ils peuvent causer des dommages importants aux habitations et aux voiries. L'alternance gel-dégel et les fontes printanières sont propices au détachement de pierres dont le comportement aléatoire – départ de blocs, rebonds, chocs contre des arbres, heurts entre rochers – est extrêmement difficile à analyser. Il dépend, en effet, de la géologie du site et de son relief, mais aussi du peuplement forestier.

Les chercheurs utilisaient jusqu'à présent des modèles à deux dimensions, sans prendre en compte les déplacements latéraux provoqués par le couvert sylvestre. Or *« la forêt est un billard,* schématise Frédéric Berger, l'un des animateurs du projet. *Plus les chocs avec les arbres sont nombreux, plus la dissipation d'énergie est importante, et donc le risque final réduit ».* De même, les études antérieures sur le rôle protecteur de la forêt se fondaient sur des tests de résistance au cisaillement des fibres de bois, effectués en laboratoire. *« Les essais réalisés sur le terrain nous ont conduit à multiplier par un facteur 1 000 ou parfois 10 000 les seuils de résistance jusqu'alors admis,* indique le chercheur. *La structure de la plantation, les essences, le diamètre des troncs, la forme des houppiers et le type de système racinaire sont autant de paramètres qui entrent en ligne de compte. »*

Une expérimentation en grandeur nature – quatorze blocs de 500 kilos à 2 tonnes ont été lâchés sur des versants boisés en Haute-Savoie et leur trajectoire filmée – a montré que, sur une pente de 25 à 35 degrés, une forêt peut arrêter 80 % des blocs pesant jusqu'à 15 tonnes.

Une seconde campagne de mesures, prévue au printemps 2000 sur le site de Vaujany, en Isère, doit permettre d'engranger de nouveaux résultats : cent rochers seront cette fois lancés, en zone arborée et sur terrain découvert, afin de calculer, par comparaison, la capacité d'absorption d'énergie des arbres.

Les données collectées, croisées avec un relevé topographique complet et avec les caractéristiques de chacun des arbres, alimenteront un modèle de propagation des chutes de pierres à trois dimensions. Celui-ci, espère Frédéric Berger, aidera les aménageurs à rationaliser la pose des ouvrages de protection, filets, gabions (grillages) et bermes (talus). Il devrait aussi contribuer à définir les structures forestières les plus efficaces contre ce risque. Le même modèle pourrait être appliqué à des études sur les écoulements de neige ou de laves torrentielles.

Cette recherche, parmi d'autres, permet aux experts d'afficher un optimisme mesuré. *« Les catastrophes naturelles ne sont pas inévitables,* est convaincu Philippe Boullé, de l'Organisation des Nations unies. *Mais les risques ne sont pas immuables et il serait dangereux de laisser croire que, en matière de prévention, il existe des certitudes. »*

Pierre Le Hir

Dix-sept mille communes menacées

L'Institut français de l'environnement souligne, dans une étude qu'il vient de publier, que 17 693 communes, soit près d'une sur deux, sont menacées par des dangers naturels, alors que 1 692 d'entre elles, soit moins de 10 %, disposent d'un plan de prévention des risques (*Le Monde* du 15 avril). Les inondations constituent le fléau le plus répandu (11 604 communes exposées), devant les mouvements de terrain (5 932), les séismes (5 100), les feux de forêt (3 905) et les avalanches (355).

Les compagnies d'assurances évaluent le coût annuel moyen des dommages à près de 3 milliards de francs (460 millions d'euros), dont 1,5 milliard de francs (230 millions d'euros) pour les inondations et environ le tiers de ce montant pour les torrents de boue et les chutes de pierres.

L'hérédité est un facteur de risque pour la mort subite de l'adulte

UN IMPORTANT facteur de risque, l'hérédité, vient d'être mis au jour, pour la première fois, dans une étude sur la mort subite de l'adulte, un arrêt cardiaque brutal et irréversible. Cette étude française, parue le 20 avril dans la revue *Circulation* de l'Association américaine de cardiologie (AHA), a été réalisée par l'unité 258 d'épidémiologie cardiovasculaire de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), à Villejuif (dirigée par Pierre Ducimetière). Elle porte sur 7 746 agents de la Ville de Paris ; des hommes de 47 à 52 ans en bonne santé et sans maladie cardiovasculaire antérieure, qui ont été suivis pendant vingt-trois ans.

Sur 2 083 décès survenus au cours de cette période, 118 ont été subits, c'est-à-dire qu'ils sont survenus dans l'heure suivant l'apparition des premiers symptômes de crise cardiaque. La découverte majeure de cette étude est que cet accident frappe deux fois plus que les autres les hommes qui ont un père ou une mère décédés de mort subite et que le risque est multiplié par neuf si les deux parents sont morts de cette manière. Plus surprenant encore : la mort subite apparaît au même âge chez les parents et les enfants (le plus souvent entre 50 et 60 ans).

Ces travaux ont aussi confirmé l'existence d'autres facteurs de risque que sont le diabète, l'obésité, la consommation de tabac, la présence d'une hypertension artérielle et d'une concentration sanguine élevée de cholestérol. *« Mais, connaissant maintenant l'importance du facteur héréditaire, on pourra sans doute prévenir la mort subite en montrant aux patients qu'ils sont, certes, menacés mais qu'un changement de comportement visant à diminuer leurs facteurs de risque non spécifiques tels que la consommation de tabac ou l'absence d'exercice physique peut les protéger d'une fin prématurée »,* explique le docteur Xavier Jouven, premier auteur de l'étude et cardiologue à l'hôpital Boucicaut à Paris.

INFARCTUS DU MYOCARDE

Ces résultats laissent espérer, pour cette manifestation pathologique qui tue environ 50 000 personnes par an, des progrès thérapeutiques comme cela a été le cas pour l'infarctus du myocarde. Très souvent mortel il y a quelques années, l'infarctus du myocarde aujourd'hui est évité grâce au suivi des malades et aux interventions préventives permettant la restauration de la circulation coronaire. *« Il est aussi beaucoup mieux traité lorsqu'il survient, si bien que la fréquence relative de la mort subite augmente par rapport à celle de la mort par infarctus du myocarde... A moins,* ajoute le docteur Jouven, *que les médecins ne fouillent comme il convient les précédents familiaux de mort subite et qu'alors on agisse pour prévenir cette dernière. »*

Elisabeth Bursaux

DÉPÊCHES

■ **CANCER : le cigare et la pipe sont aussi nocifs que la cigarette** et provoquent autant de cancers et de décès prématurés, révèle une étude du Centre international de recherche sur le cancer de Lyon. A consommation de tabac égale, affirme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Genève, en commentaire de cette étude, les risques de cancer pulmonaire, de cancer de la bouche et de la gorge, ainsi que ceux liés aux maladies cardio-vasculaires et aux maladies bronchiques sont les mêmes quelle que soit la forme sous laquelle le tabac est fumé.

■ **CLIMAT : les émissions de gaz carbonique (CO_2) de la France ont augmenté de 4,7 % en 1998,** atteignant 108 millions de tonnes, selon le secrétariat d'Etat à l'industrie. Elles dépassent le niveau de 1990 (105 millions de tonnes) que la France s'est engagée à ne pas dépasser à l'échéance de 2010. Cette hausse est due à la consommation de carburants dans les transports (3,5 %) et à une augmentation de la consommation de charbon et de pétrole pour la production d'électricité afin de compenser la baisse de production nucléaire et hydraulique. – *(AFP)*

■ **ESPACE : l'une des expériences de la mission russo-française Perseus,** à bord de la station orbitale Mir, est en partie compromise après la mort d'une partie des batraciens sur lesquels elles étaient prévues, a annoncé le CNES. Sur les huit pleurodèles (petits batraciens « cousins » des salamandres) arrivés le 4 avril à bord d'un vaisseau automatique de transport de fret, seules les quatre femelles ont survécu et *« se portent bien ». – (AFP)*

LE BARBIER DE SIBÉRIE

Le Barbier de Sibérie est une grande fresque romanesque qui se déroule à la fin du siècle dernier. Elle raconte avec humour les aventures de **JANE**, une jeune américaine qui doit ... sie un savant fou, inventeur ... révolutionnaire.

LE TEMPS RETROUVÉ

Cloîtré dans sa chambre de malade, l'ar... même de sa mort, **MARCEL PROUST**, fa... de dicter à **CÉLESTE**, plonge dans ses s... nir qui mêlent le petit garçon, le jeune ho... l'adulte qu'il a été...

A MORT LA MORT !

En mai 68, ils n'avaient pas 20 ans et ... laient « tout et tout de suite », grâce à la ... lution, bien sûr, mais surtout au plaisi... allaient changer la face du monde.
Tr... ...s tard, ils ont vieilli, ma... ...magination...

POLA X

Alors que le jeune, beau, riche et ins... **PIERRE VALOMBREUSE** s'apprête à ... Lucie, il découvre brutalement que sa... aujourdhui mort, a eu une fille ... née d'une relation adultère...

L'AUTRE

Tout sépare la jeune et belle **HANANE** ... séduisant **ADAM**. Fils d'une mère amér... et d'un riche homme d'affaires Egyptien, ... **ADAM** poursuit en dilettante ses études ... dans une université américaine...

Tout sur ma mère

A la mort accidentelle de son jeune fils ... **ESTEBAN**, **MANUELA** quitte Madrid pou... Barcelone où elle espère retrouver le père d... son enfant devenu travesti, elle va rencontr... un ami d'enfance également travesti...

Croire aux belles histoires mène à Cannes

6 films sélectionnés au Festival :

Le barbier de Sibérie de Nikita MIKHALKOV Hors compétition - ouverture
Pola X de Leos CARAX Compétition officielle
Le temps retrouvé de Raoul RUIZ Compétition officielle
Tout sur ma mère de Pedro ALMODOVAR Compétition officielle
L'autre de Youssef CHAHINE Un certain regard
A mort la mort ! de Romain GOUPIL Quinzaine des réalisateurs

2 France cinéma — 2/3 France Télévision — France 3 cinéma

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

IMMOBILIER

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

Comparatifs des volumes des appartements neufs et anciens, libres entre 1991 et 1998.

1991	Appartements libres et neufs	Appartements anciens et libres	Total appartements (dont occupés)	Part du neuf par rapport au total
Paris	1 427	27 000	30 899	4,62%
Hauts de Seine	2 655	10 499	14 205	18,69%
Seine-Saint-Denis	2 310	6 210	9 050	25,52%
Val de Marne	2 414	7 964	11 078	21,79%
Les 4 départements	8 806	51 673	65 232	13,5%

1998	Appartements libres et neufs	Appartements anciens et libres	Total appartements (dont occupés)	Part du neuf par rapport au total
Paris	2 518	37 603	43 120	5,84%
Hauts de Seine	7 285	15 046	23 610	30,86%
Seine-Saint-Denis	1463	7 201	9 066	16,14%
Val de Marne	2095	9 316	11 952	17,53%
Les 4 départements	13 361	69 166	87 748	15,23%

La structure du marché dans les Hauts de Seine a sensiblement été modifiée ces deux dernières années, puisque le neuf représente aujourd'hui 30% des ventes d'appartements. Les dispositions fiscales notamment, très largement incitatives sur ce segment de marché, ont particulièrement portées leurs fruits dans ce département.
Elles ont été beaucoup moins déterminantes sur les autres département de Petite Couronne et sur Paris.

En 1995, au plus bas du marché, le volume du neuf sur Paris représentait 4,82% du volume total des appartements.
Il est probable que le dispositif " Besson " plus adapté à la Seine Saint Denis et au Val de Marne, permettra une croissance des volumes dans ces 2 départements sur le neuf, notamment.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01 44 82 24 00

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

VENTES

FONDS DE COMMERCE

ÉTRANGER

Alger centre, affaire a saisir, vend commerce en activité, libre de suite angle de rue, surf. : 100 m² cave 60 m², s/pente 30 m² contact : M. Chemih. Tél. : 00-213-292-14-90

APPARTEMENTS

PARIS 5e

CENSIER 4/5 P.
4e ascenseur, pierre de t.
Qualité. 01-43-36-17-36

Proche Luxembourg p. d. t., 4e sans asc. 3/4 p., 86 m² + studio 20 m², av. terrasse 12 m² à rénov. 01-43-35-18-36

PARIS 6e

R. Madame bel imm. charm. 2/3 p. 65 m², 1 850 000 LITTRE. 01-45-44-44-45

Rennes/Cassette
Bel imm. 3 P. 90 m², 3e ét. asc. soleil,
LITTRE 01-45-44-44-45

PARIS 7e

Métro Duroc, Paris 7e vd appart. 59 m², 2 p., rdc ét. neuf, const. ancien, séj. Sud, cuis. équip. prix : 1,250 MF. Tél. : 06-83-52-10-70

PARIS 8e

● ENCHÈRE ●
Notaire 01-53-93-30-60
110, rue La Boétie, 2e ét.
4 p. 120 m² + 2 p. de serv.
MAP 1 648 000 F.
251 235,98 €.
Visites les 30/4 et 7/5 de 13 heures à 15 heures

● ENCHÈRE ●
Notaire 01-45-61-55-70
22, rue du Colisée
2 p. 22 m², dernier étage
MAP 245 000 F. 37 350 €.
Visites 30/4 et 7/5 de 10 heures à 12 heures. 12/5 de 13 heures à 15 heures

PARIS 9e

OPÉRA MADELEINE
bel appt 4 p. 95 m² parfait état, 2 e étg., asc. s/cour
2 290 000 F. 01-44-94-04-40

Charmante
VILLA
(Triple-récept. 4 chbres)
SUR JARDINS

SAINT-GEORGES

Bel appt. Napoléon III 200 m² (galerie dble-récept. 3 chbres), sur rue calme et cour pavée et arborée

Lofts et ateliers (surfaces diverses)
ABVL
01-53-20-08-70

PARIS 12e

BERCY Beau 3/ P. 93 m² + gd balcon. 9e ét. VUE. Soleil, park. dble 1 780 000 F – 01-44-94-04-40

PARIS 13e

Le Nouveau Monde
– 69, rue Dunois.
– 3 p. à partir de 1 100 000 F
– 4 p. à partir de 1 120 000 F.
Bureau de vte s/place
26 ét. le mercredi de 11 heures/12 h 30 et de 15 heures/18 heures
Vendredi de 15 heures à 18 heures.
GERER 01-53-61-29-90 ou 06-07-62-63-00

FACE AUX 55 HECTARES du parc de La Villette, neuf Livraison été 99, dernier ét. Vue parc et Paris
Un 3 p. de 72 m² + 60 m² terrasse
Un 4 p. de 95 m² + 60 m² terrasse
Un 4-5 p. de 92 m² + 26 m² terrasse.
De 2 130 000 à 2 840 000 F, avec un parking.
Tél. : 01-42-45-17-57

PARIS 14e

Edgar-Quinet stand s/jardin 2/3 p. 60 m² balcon calme soleil park. 01-43-35-18-36

PARIS 15e

Sèvres-Lecourbe imm. 30. P. d. t. asc. 2/3 p. 88 m², Hsp 5 m, s/2 nivx style atel. tr. bon ét. 01-43-35-18-36

PARIS 16e

H. Martin Faisanderie
3 p. 96 m² + balc. 15 m² dble expo. Clair, calme, park pos.
2 500 000 F. 01-44-94-04-40

SQUARE D'ALBONI
6 PCES 270 M²
Beau pierre de t. stand belle vue sud/square, 3 chb. serv. park. 6 400 000
VALMONT. 01-44-94-04-40

PARIS 18e

DUPLEX 95 m², 5e et 6e étag. 5/6 p. triple expo. Parquet, moulures. Très calme. Etat impeccable. Idéal artistes musiciens. 1 270 000 F
Tél. : 01-42-51-64-20

PARIS 19e

6 MAISONS DE VILLE EXCEPT.
en bordure du parc La Villette 125 m² hab., séj., av. gde haut. Possibilité cheminée, 4 chbres 60 m² terrasses et jard. Grand s.-s. privatif av. dépend. Chauffage individuel au gaz. Accès dans allées piét. privées.
De 2 650 000 à 2 850 000 F
Tél. : 01-47-42-13-93

92 HAUTS-DE-SEINE

Boulogne. Proche métro et commerces. Récent studio 27 m², cave, park. 450 000 F. GERER Mme Michaut 06-07-74-89-62 ou 01-42-65-03-03

MONTROUGE
Av. P.-Brossolette, local ccial 661 m² s/rue, s/2 nivx 2 park. inclus. 2 600 000 F. GERER Mme Michaut. 06-07-74-89-62 ou 01-42-65-03-03

PROVINCE

Béziers (34) à vendre F4 120 m², gar. 28 m², cuis. équip., 12 m², séj. 30 m² av. chem. inser. chbre (1) 13 m², chbre (2) 15 m², chbre (3) 18 m², chauf. cent. gaz, prix : 465 000 F. Tél. : 04-67-28-36-50

MAISONS

Château Jonchère comme une maison 200 m² luxe + 100 m² terrasse calme verdure gar. 3 800 000 F. 01-43-59-12-96

Près pte Châtillon (5 min) demeure Napoléon III, 400 m² + maison gard. garage, parc 6 000 m² dépend. 01-45-62-04-99

PROVINCE

Sigean (11) 5' mer part vd mais. d'archit. 180 m² habit, 6 p. + stud. ind., 3 s. d. b., 3 wc, chauf. cent. gaz, volumes gar., patio, dossier, demande, 1,310 MF. T. : 04-68-48-39-40

Vd à St-Rémy-de-Provence 13 vx mas provençal rest. 440 m² 3 chem. dép. 170 m² sur 2 hect. Tranq. Prix 3,5 MF. Tél. : 00-33-490-954-437.(s)

Auvergne-Sancy 45 mn Clermt. Château XVI très agréable 20 mn Ussel - Le Mont-Dore ch. hôtes. Lic. IV. Px 1,7 MF. 04-73-23-29-47 18 h/20 h

PROPRIÉTÉS

OUTRE-MER

Guadeloupe villas de ht stand, av. pisc., terrain, et vue sur mer 2,9 MF, 2,6 MF, 4,2 MF, 3,1 MF. Tél./F. : 05-90-25-23-60/68

PÉNICHES

Région parisienne

Péniche logement (40 m x 5 m) 200 m², 2 logements intér. à Conflans-Ste-Honorine rive gche rendez-vous M. Verlay. Tél. : 02-32-53-39-77 (hdb)

ACHATS

APPARTEMENTS

Ach. 100 à 120 m² Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e. 01-48-73-48-07 même soir

Ach. studio à prix intéressant Quartier latin. M. Marchetti : Tél. : 00-390-532-247-586. Fax : 00-390-532-248-044

PROPRIÉTÉS

RECHERCHE URGENT
Pour acheteurs Natio & Inter. Châtx., villas, appart. stand N2I International : 04-70-41-00-07 http://www.n2i.fr

LOCATIONS

OFFRES VIDES

8e avenue Montaigne très beau pierre de taille Duplex, 6e et 7e étage, réception 3 chbres, 3 bs, terrasse, état nf. (duplex vide). Prix 34 500 F cc Loncharnp : 01-49-24-15-88

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau, 75116
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HOTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

Propose à psychanalyste ou psychologue location de cabinet à mi-temps Paris 1e Tél. : 01-42-77-76-98

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

12e arrondissement

Villa Hadrien
rue du Hameau
75015 Paris
Métro : Porte de Versailles

Réalisation
GROUPE BOUYGUES IMMOBILIER
150, route de la Reine
92100 Boulogne
http://www.bouygues-immobilier.com

PRIX DE LANCEMENT
Choisissez le charme et l'intimité d'une petite résidence.
Venez découvrir une nouvelle résidence de 20 appartements, du studio au 5 pièces, à proximité immédiate des services et des transports. 13 appartements sont disponibles. Leur conception et leurs prestations ont été étudiées dans les moindres détails pour vous assurer espace, confort, sécurité et bien-être au quotidien.
Pour bénéficier du meilleur choix et des prix de lancement téléphonez dès maintenant au : 01 55 38 25 38 du lundi au vendredi de 9 h à 19 h

Bouygues Immobilier

20e arrondissement

Les allées Cantates
Parc des Musiciens
Rue Adolphe Mille
75019 PARIS
A 200 m du metro Porte de Pantin
LANCEMENT

Réalisation : SOFERIM
Commercialisation :
ASTEAM CONSEIL
Tel : 01 42 45 17 57

DU STUDIO AU 5 PIÈCES - A PARTIR DE 17 500 F/M2 HORS PARKING. AMORTISSEMENT PERISSOL
Au cœur du Parc des Musiciens, la nouvelle résidence des Allées Cantates s'insert dans un environnement privilégié : entre Parc et jardins. L'architecture parisienne, en pierre, briques et zinc, les jardins privatifs entourés de grilles, les larges balcons orientés au sud, concourent à la qualité de cette réalisation.
48 appartements disponibles.
Prestations de standing : parquet chêne dans les séjours et entrées, chauffage norme Vivrelec. Chape flottante, digicodes, vidéophones, portes blindées, label Qualitel.
Bureau de vente sur place : rue Adolphe Mille - 75019 Paris, ouvert tous les jours de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h.

SOFERIM

Les Allées Buissonnières
Parc des Musiciens
rue Adolphe Mille - 75019 Paris

Réalisation : SOFERIM
Commercialisation
ASTEAM CONSEIL

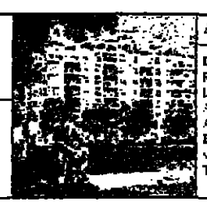

A 200 m du métro Porte de Pantin
LIVRAISON IMMEDIATE.
Reste quelques appartements exceptionnels avec terrasse sur Parc de la Villette et Paris.
Appartement décoré.
Aménagement Perissol : nous consulter.
Bureau de vente sur place ouvert 7 jours sur 7 de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h. Rue Adolphe Mille, 75019 Paris.
Tél. 01 42 45 17 59 ou n° vert 0 800 524 524.

SOFERIM

20e arrondissement

Les Hauts de Saint-Fargeau
75020 PARIS

Réalisation :
RIVP
3, Place Saint-Thomas d'Aquin.
75341 Paris Cedex 07

NOUVEAU PROGRAMME au cœur du quartier de Saint-Fargeau (Métro St-Fargeau ou Porte de Bagnolet), dans un environnement calme et résidentiel. 112 logements du studio au 5 pièces à des prix exceptionnels. Prestation de qualité, label QUALITEL ou VIVRELEC demandés.
Livraison à partir du 2e semestre 2000.
Premier prix à partir de 13 000 F/m² habitable.
Investissement Perissol.

Renseignements relatifs aux prestations et aux plans, appelez au 01 40 51 27 93

RIVP

RÉGION PARISIENNE

78 Carrières sur Seine

Résidence "La Vallière"
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine

Réalisation :
Groupe FRANIM

Livraison immédiate. Superbes appartements du 2 P au 4 P. A partir de 14 000F/m².
Construction traditionnelle - prestations de qualité exceptionnelle. Calme total dans un cadre de verdure en bord de Seine. 6 km de la Défense - Labels QUALITEL et PROMOTELEC PAS et prêt à taux 0%
APPARTEMENT MODÈLE sur place, du jeudi au dimanche de 15 h à 19 h (autres jours sur rendez-vous)
Tél. 01 39 57 26 10

FRANIM

92 Châtillon

Les Métropolitaines
future rue Saint-Exupéry
92 Châtillon

Des appartements, des services en plus.

Réalisation :
SERGIM
30, Boulevard de Bellerive
92500 Rueil-Malmaison

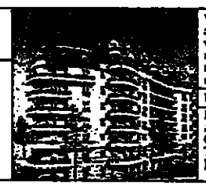

Venez découvrir une nouvelle résidence très particulière de 110 appartements où tous les services résidentiels vous feront aimer la vie au Métropolitaines... Une architecture moderne et élégante, des appartements du studio au 4/5 pièces, vastes et lumineux, des prestations de qualité et des finitions soignées pour un confort de vie optimum.
Prix : nous consulter
Espace de vente :
angle rue de Paris / rue des Combattants d'Afrique du Nord à Châtillon. Ouvert tous les jours de 14h30 à 19h.
Tél : 01 41 806 810
Minitel : 3615 CAPRI (2,23 F la minute)

SERGIM

92 Courbevoie

Les Métropolitaines
92 Courbevoie

Des appartements, des services en plus

Réalisation :
CAPRI résidences
6, place Abel Gance
92652 Boulogne

UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE
Au cœur d'un quartier en pleine expansion, le Faubourg de l'Arche à Courbevoie / La Défense. Une nouvelle résidence très particulière, du 2 pièces au 5/6 pièces avec « les services résidentiels » propres aux Métropolitaines de CAPRI Résidences.
Une architecture moderne et élégante, des appartements vastes et lumineux, des prestations de qualité et des finitions soignées pour un confort de vie optimum.
Prix : à partir de 594 000 F parking, sous-sol inclus.
Espace de vente : rue A. Séon (ex rue de Brest) à Courbevoie
Ouvert tous les jours de 14h30 à 19h.
Tél : 0.141.888.700
Minitel : 3615 CAPRI (2,23F/mn).

CAPRI

L'Orée du Mail
rue Jules Ferry - 92 Courbevoie
Sur mail piétonnier

Réalisation :
CAPRI résidences
6, place Abel Gance
92652 Boulogne

Une architecture authentique soulignée de balcons et de terrasses, dans un environnement privilégié. A quelques minutes du boulevard périphérique, non loin des quais, à proximité des commerces, des transports et des écoles, la résidence comprend 46 appartements du studio au 4 pièces, bénéficie de prestations très soignées et du label Qualitel.

Prix : à partir de 14 200 F le m² hors parking.

Renseignements : 0.141.888.700, tous les jours de 10 h à 19 h.
Minitel : 3615 CAPRI (2,23F/mn).

CAPRI

REPRODUCTION INTERDITE

Soleil au Nord, pluies au Sud

MARDI. L'anticyclone se positionne sur les îles britanniques, tandis que la zone de temps dépressionnaire et perturbé est repoussée de l'Espagne à la Méditerranée. Le temps sera ensoleillé et doux au nord. Le ciel sera nuageux avec de la pluie au sud.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Journée ventée. Le vent de nord-est pourra atteindre 70 à 80 km/h en soirée près de la Manche. Le ciel sera partagée entre passages nuageux et trouées ensoleillées. Il fera de 18 à 20 degrés dans les terres, mais pas plus de 14 à 16 degrés près de la Manche.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Au nord de la Seine, le soleil l'emporte. Ailleurs, quelques passages nuageux. Il fera de 18 à 21 degrés. Le vent de nord-est soufflera près des côtes.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Temps souvent agréable, relativement ensoleillé et doux. De la Bourgogne à la Franche-Comté, les nuages seront plus nombreux qu'au nord. Ils pourront donner quelques ondées çà et là. Il fera de 18 à 21 degrés et pas plus de 16 à 19 degrés en Franche-Comté.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages dominent. Ils donneront des ondées qui pourront tourner localement à l'orage. En Midi-Pyrénées, le vent d'Autan, porteur de pluies, atteindra 60 à 70 km/h. En Poitou-Charentes, le soleil sera plus généreux, on y atteindra 18 à 20 degrés, tandis qu'il ne fera plus de 15 à 16 degrés ailleurs.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel sera souvent chargé, même si le soleil réssit localement quelques apparitions. Il fera de 15 à 18 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Temps pluvieux toute la journée. Sur les versants exposés à l'est des Pyrénées orientale et de l'Aude, elles pourront être très fortes. Le vent d'est atteindra 60 à 70 km/h du Golfe du Lion à la pointe varoise. Il fera de 15 à 16 degrés.

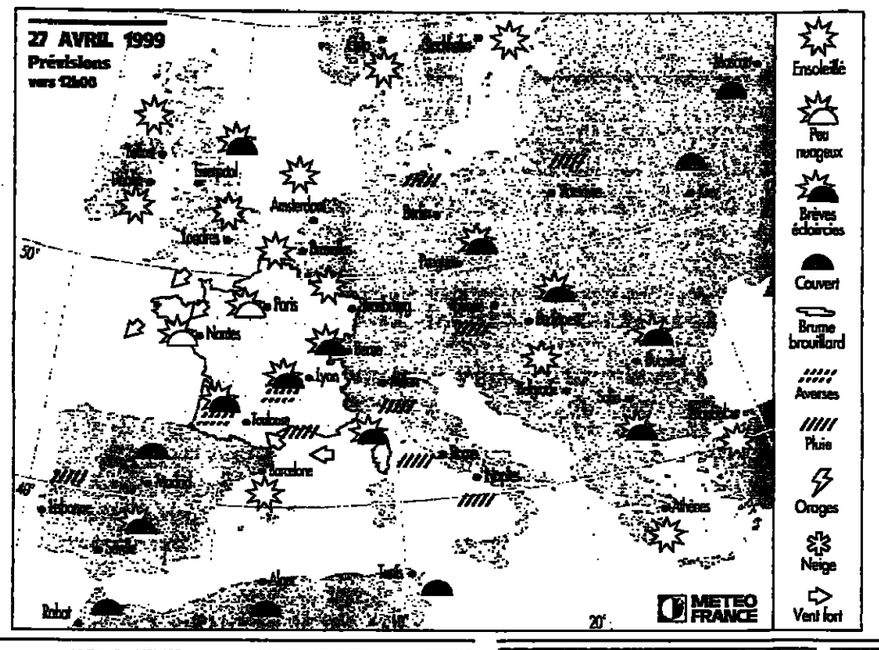

PRÉVISIONS POUR LE 27 AVRIL 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	9/19 S	ATHENES	14/21 S	BARCELONE	12/17 S	MILAN	11/16 P	CHICAGO	8/13 C
AJACCIO	9/18 N	NANTES	9/18 N	BARCELONE	12/17 S	BELFAST	6/16 S	MOSCOU	9/22 C	LIMA	17/22 N
BIARRITZ	9/15 N	NICE	11/15 P	BELGRADE	9/20 S	BERLIN	8/14 P	MUNICH	6/16 N	LOS ANGELES	12/18 C
BORDEAUX	10/18 N	PARIS	10/20 S	BERNE	4/15 C	BRUXELLES	9/17 S	NAPLES	12/17 P	MEXICO	14/25 P
BOURGES	8/19 S	PAU	6/14 N	BRUXELLES	9/17 S	BUCAREST	10/16 N	OSLO	1/14 S	MONTREAL	4/13 S
BREST	8/14 S	PERPIGNAN	12/14 P	BUCAREST	10/16 N	BUDAPEST	11/17 N	PALMA DE M.	10/19 N	NEW YORK	8/14 S
CAEN	11/15 S	RENNES	10/18 S	BUDAPEST	11/17 N	COPENHAGUE	6/15 S	PRAGUE	8/16 N	SAN FRANCS.	8/13 S
CHERBOURG	9/13 S	ST-ETIENNE	7/16 N	COPENHAGUE	6/15 S	DUBLIN	6/15 S	ROME	11/16 P	SANTIAGO/CHI	3/21 S
CLERMONT-F.	7/18 N	STRASBOURG	8/20 S	DUBLIN	6/15 S	FRANCFORT	8/18 S	SEVILLE	12/20 N	TORONTO	4/12 S
DIJON	6/20 S	TOULOUSE	11/15 N	FRANCFORT	8/18 S	GENEVE	6/12 P	SOFIA	7/17 N	WASHINGTON	8/17 S
GRENOBLE	6/16 N	TOURS	9/19 S	GENEVE	6/12 P	HELSINKI	5/13 S	ST-PETERSB.	10/15 P	**AFRIQUE**	
LILLE	9/16 S	**FRANCE outre-mer**		HELSINKI	5/13 S	ISTANBUL	13/19 S	STOCKHOLM	4/15 S	ALGER	14/20 C
LIMOGES	8/18 N	CAYENNE	24/30 N	ISTANBUL	13/19 S	VARSOVIE	9/14 P	TENERIFE	14/20 N	DAKAR	18/22 N
LYON	8/18 N	FORT-DE-FR.	25/29 C	VARSOVIE	9/14 P			KINSHASA	22/30 N	TOKYO	17/22 C
MARSEILLE	11/17 P	NOUMEA	22/26 S								

PAPEETE	25/31 N	KIEV	10/21 C	VENISE	11/15 P	LE CAIRE	18/30 S				
POINTE-A-PIT.	24/31 C	LISBONNE	12/15 P	VIENNE	12/17 P	MARRAKECH	11/20 N				
ST-DENIS-RÉ.	22/28 C	LIVERPOOL	7/17 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/25 N				
EUROPE		LONDRES	8/16 S	BRASILIA	17/29 S	PRETORIA	15/21 N				
AMSTERDAM	8/16 S	LUXEMBOURG	7/17 S	BUENOS AIR.	16/18 P	RABAT	11/17 C				
ATHENES	14/21 S	MADRID	7/14 C	CARACAS	23/30 S	TUNIS	15/27 C				
BARCELONE	12/17 S	MILAN	11/16 P	CHICAGO	8/13 C	**ASIE-OCÉANIE**					
BELFAST	6/16 S	MOSCOU	9/22 C	LIMA	17/22 N	BANGKOK	26/29 P				
BELGRADE	9/20 S	MUNICH	6/16 N	LOS ANGELES	12/18 C	BOMBAY	24/29 S				
BERLIN	8/14 P	NAPLES	12/17 P	MEXICO	14/25 P	DJAKARTA	26/31 C				
BERNE	4/15 C	OSLO	1/14 S	MONTREAL	4/13 S	DUBAI	26/36 S				
BRUXELLES	9/17 S	PALMA DE M.	10/19 N	NEW YORK	8/14 S	HANOI	23/25 C				
BUCAREST	10/16 N	PRAGUE	8/16 N	SAN FRANCS.	8/13 S	HONGKONG	23/25 C				
BUDAPEST	11/17 N	ROME	11/16 P	SANTIAGO/CHI	3/21 S	JERUSALEM	15/27 S				
COPENHAGUE	6/15 S	SEVILLE	12/20 N	TORONTO	4/12 S	NEW DEHLI	23/42 S				
DUBLIN	6/15 S	SOFIA	7/17 N	WASHINGTON	8/17 S	PEKIN	7/18 N				
FRANCFORT	8/18 S	ST-PETERSB.	10/15 P	**AFRIQUE**		SEOUL	16/24 N				
GENEVE	6/12 P	STOCKHOLM	4/15 S	ALGER	14/20 C	SINGAPOUR	27/31 C				
HELSINKI	5/13 S	TENERIFE	14/20 N	DAKAR	18/22 N	SYDNEY	11/18 P				
ISTANBUL	13/19 S	VARSOVIE	9/14 P	KINSHASA	22/30 N	TOKYO	17/22 C				

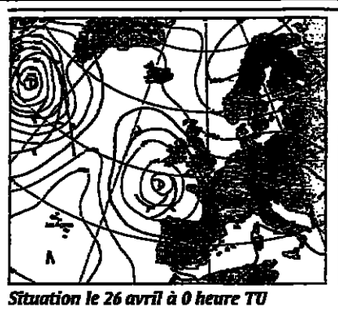
Situation le 26 avril à 0 heure TU

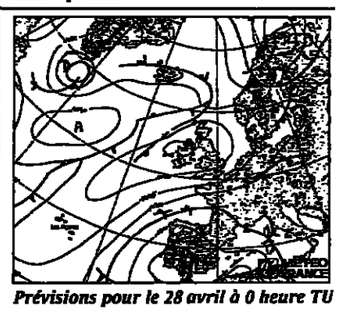
Prévisions pour le 28 avril à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PAYS-BAS.** La compagnie Régional Airlines assure désormais deux fréquences supplémentaires hebdomadaires au départ de Nantes, *via* Le Havre, pour Amsterdam. Ces trois villes sont chaque semaine reliées, les lundi, vendredi, samedi et dimanche. Les vols opèrent avec des avions de plus grande capacité (50 sièges, au lieu de 35). Comme sur les lignes desservant Clermont-Ferrand, Marseille et Strasbourg, au départ d'Amsterdam, les passagers bénéficient du partage de codes entre Regional Airlines et KLM.

■ **THAÏLANDE.** Les passagers en transit à Bangkok, pour plusieurs heures, peuvent désormais sortir en ville sans avoir à payer la taxe d'aéroport de 500 baths. A condition toutefois de remplir une demande d'exemption alors qu'ils sont encore sous douane et avant, donc, de passer les formalités de police.

ASTRONOMIE

Comment on se nomme au firmament

QUELLE n'a pas été la surprise de l'astronome américaine Ann Harch d'apprendre que son patronyme avait été donné, début avril, à l'un des nombreux astéroïdes gravitant entre Mars et Jupiter. Il faut préciser que, pour mériter cet honneur, la scientifique de l'université Cornell (Etat de New York) avait, il y a quelques mois, sauvé par son ingéniosité la mission spatiale NEAR qui avait coûté la coquette somme de 150 millions de dollars (140 millions d'euros). Partie pour survoler de près l'astéroïde Eros, la sonde avait brusquement été « perdue » le 20 décembre 1998, quelques jours seulement avant de rencontrer sa cible. Grâce aux efforts d'Ann Harch, le contact avait pu être rétabli et la mission reprogrammée. Cela valait bien une petite récompense céleste...

Il n'est cependant pas si simple de voir son nom gravé au firmament. Nombre d'aigrefins ont par le passé fait cette proposition à ceux qui voulaient bien se laisser prendre. Tant était grand votre désir de monter au ciel, vous pouviez, moyennant finances, acquérir un diplôme spécifiant que tel astéroïde portait votre nom pour l'éternité. Mais cela n'avait bien sûr aucune valeur, car seule l'Union astronomique internationale (UAI) est habilitée à nommer les objets découverts par les astronomes. Depuis 1919, l'UAI régente ce monde si loin de nous et cependant rendu si « terrestre », si proche, si humain, par les noms qu'on lui a attribués.

RÈGLES DE TERMINOLOGIE

Si, par respect pour une longue tradition, les étoiles les plus brillantes sont encore désignées sous leur appellation romaine (Sirius, Regulus) ou arabe (Aldébaran, Bételgeuse), les astronomes se sont vite aperçus que, rapidement, une dénomination classique ne suffirait pas à qualifier les quelque cent milliards d'étoiles de la Voie lactée. Devant une telle multitude, un tel foisonnement, la seule solution était d'avoir recours à des combinaisons de chiffres et de lettres, à des plaques minéralogiques pour soleils.

La poésie a donc quitté les étoiles, mais elle tient bon pour quasiment tout le reste. Si l'on excepte les comètes qui, la plupart du temps, portent le nom de celui ou ceux qui les ont détectées en premier, tous les autres corps prennent un nom sans rapport avec leur découvreur. Pour gérer la multitude, l'UAI a mis en place des règles précises de terminologie. Ainsi, les cratères de Vénus doivent-ils recevoir des noms de femmes célèbres s'ils mesurent plus de 20 kilomètres. En dessous de ce diamètre, des prénoms usuels suffisent... Par ailleurs, tous les reliefs de cette planète exclusivement féminine – pas de parité là-haut... – ont reçu des noms de déesses. Les hommes se rattrapent ailleurs car on ne compte pas les scientifiques et les artistes, pour la plupart masculins, qui peuplent les cratères de la Lune ou ceux de Mars.

Les dieux ou les héros de diverses mythologies se sont arrogé les satellites de Jupiter. Les personnages de l'Odyssée d'Homère se partagent Téthys, une des lunes de Saturne, et ceux de l'Enéide de Virgile, son homologue Dioné. Les satellites d'Uranus font référence aux héros de Shakespeare ou du poète anglais Alexander Pope, tandis que ceux de Neptune – dieu des océans – se sont réservé tous les noms reliés au monde aquatique... Evidemment, Pluton et son satellite Charon, perdus dans leur enfer gelé aux confins du système solaire, n'attirent que des divinités souterraines ou lugubres. Pour en revenir aux astéroïdes, ils font feu de tout bois. En plus de Harch et d'Eros, Celsius y côtoie Fahrenheit, Debussy compose avec Beethoven, Descartes cogite avec Becquerel, Archimède cherche Eurêka et Brel chante avec Brassens. Par un caprice inexplicable, on retrouve la Castafiore dans cet inventaire à la Prévert – lequel en est absent –, mais sans Tintin ni le capitaine Haddock. Il y a peu, le nom du mensuel français d'astronomie *Ciel et Espace* a été attribué à l'astéroïde 7 192. *Le Monde* est un peu jaloux...

Pierre Barthélémy

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 30 avril 1999 (à Paris) •

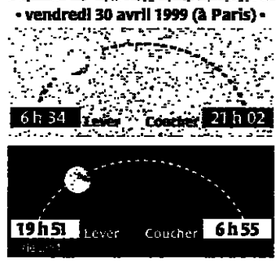

Passer à l'an 2000 en regardant les étoiles du désert tunisien

2000. Le nombre est symbolique. Même si, contrairement à bien des idées reçues, le passage à l'an 2000 ne constituera l'entrée ni dans le XXIe siècle ni dans le troisième millénaire de l'ère chrétienne – il faudra pour cela attendre le 1er janvier 2001 –, nul doute que la nuit du 31 décembre au 1er janvier prochains sera l'occasion d'une gigantesque fête. Le spécialiste des spectacles pyrotechniques qu'est Lacroix-Ruggieri assure déjà qu'il écrira le nombre fatidique dans le ciel au cours d'un feu d'artifice mémorable.

Mais on pourra, en regardant là aussi la voûte céleste, passer à l'an 2000 autrement, en apprenant l'Univers sous les étoiles du désert tunisien. Le voyagiste Couleurs locales propose une semaine à Tozeur, du 27 décembre 1999 au 3 janvier 2000, aux côtés d'astrophysiciens de renom comme André Brahic, un des découvreurs des anneaux de Neptune, Agnès Acker, Isabelle Grenier, Michel Marcellin et Sylvie Vauclair. Pour mieux comprendre comment s'est formée la galaxie dans laquelle nous vivons, comment elle évolue, pour s'interroger sur la présence d'autres formes de vie ailleurs, pour revivre les voyages des sondes interplanétaires lancées par l'homme, pouvoir poser des questions parfois très simples et cependant essentielles à de véritables scientifiques habitués à s'adresser au public. Des débats quotidiens mais aussi un espace de projection, deux planétariums, une dizaine de télescopes et des jumelles, qui permettront de scruter la Voie lactée et ses dizaines de milliards d'étoiles. La nuit du 31 décembre au 1er janvier se passera dans un campement bédouin dans le désert.

Le prix de ce séjour s'élève à 26 900 F (4 100 €) par personne et comprend le vol Paris-Tozeur A/R, 7 nuits, la pension complète et les transferts. Couleurs locales propose deux autres programmes plus courts axés autour du même thème : du 30 décembre au 3 janvier pour 16 000 F (2 440 €) et du 31 décembre au 1er janvier pour 9 000 F (1 370 €).

★ **Renseignements : 08-03-80-38-88.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99099

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

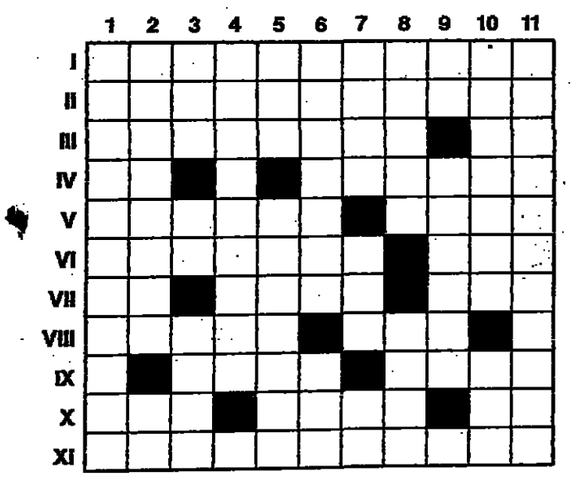

HORIZONTALEMENT

I. Très proche, mais attention à la bousculade. – II. Très proche, mais plus tard. – III. Un bureau dans la chambre. A l'entrée de l'édifice. – IV. Habitudes. Sans importance. – V. Qui laissera des traces. Diane y attendait Henri. – VI. Travaille la terre. Point de départ. – VII. Article renversé. Fit tort. Se fait entendre dans les bois. – VIII. Diriger les affaires. Transport de plus en plus européen. – IX. Même brisés ils apportent leur soutien. Ne le brisons pas, il permet de s'évader. – X. Refus. Parure académique. Etait dans le coup. – XI. Prêt à céder du terrain.

VERTICALEMENT

1. Propos de basse-cour. – 2. Tient peu de place sur le rayon. Le prix pour se taire. – 3. A cessé de ruminer. Participe. Chère à Emile. – 4. Pratiquer l'ouverture. – 5. D'un auxiliaire. Petites annonces. – 6. Mises au-dessus de tout. Gonflé en mer. – 7. Offre de belles gorges à l'Auvergne. Ne se laisse pas facilement prendre au piège. Prises au piège. – 8. Fin de série. Prêt à prendre la mer. – 9. Voyelles. Bien remonté. – 10. Elle est dans les nuages. A sa part de vérité. – 11. Fait un trou dans le budget.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99098

HORIZONTALEMENT

I. Impeachment. – II. Doigté. Unie. – III. Ergotage. Ar. – IV. OPE. Etc. – V. GI. Frontons. – VI. Roulante. II. – VII. Antan. NBC. – VIII. Enclave. – IX. Marée. Niolo. – X. Elus. Peiner. – XI. Ses. Assiste.

VERTICALEMENT

1. Idéogrammes. – 2. Morpion. Ale. – 3. Pige. Utérus. – 4. Ego. Flânes. – 5. Attirance. – 6. CEA. On. PS. – 7. Gentianes. – 8. Muette. VIII. – 9. En. Co. Néons. – 10. Nia. Nib. Let. – 11. Terpsichore.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 118

Encore des mains à serrer !

1 999 PERSONNES assistent à un congrès. Chacune serre la main de 1 600 personnes.

Existe-t-il forcément un groupe de six congressistes dont chacun a serré la main de chacun des cinq autres ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen

© POLE 1999

Solution dans *Le Monde* du 4 mai.

Solution du n° 117 paru dans *Le Monde* du 20 avril.

4 solutions :

$$\frac{16666666}{66666664}=\frac{1}{4},\ \frac{49999999}{99999998}=\frac{4}{8}$$

$$\frac{19999999}{99999995}=\frac{1}{5}\ \text{et}\ \frac{26666666}{66666665}=\frac{2}{5}$$

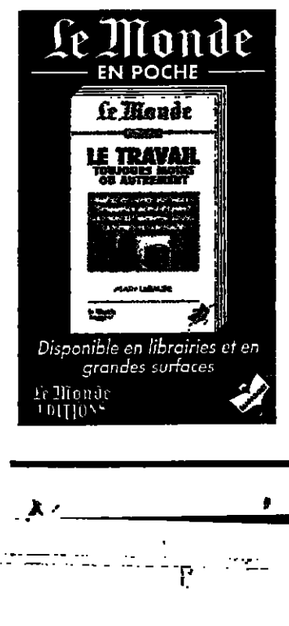

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ART Le cubisme n'avait pas eu les honneurs d'une exposition depuis vingt-cinq ans en France. Villeneuve-d'Ascq répare cet oubli en présentant les collections de son Musée d'art moderne et celles du Centre Georges-Pompidou jusqu'au 18 juillet. ● EN 150 ŒUVRES, le parcours préfère saluer les premiers collectionneurs plutôt que d'opérer une sélection d'historien de l'art. Cette approche met en évidence l'hétérogénéité du mouvement, ses contradictions. ● UN FONDS de premier ordre, la collection de Roger Dutilleul, premier collectionneur français de tableaux cubistes (dont des Braque et des Picasso), est abrité dans le Musée de Villeneuve-d'Ascq. ● L'EXPOSITION se fait très discrète sur les acquisitions successives de ces *toiles, qui rejoignent* l'histoire des spoliations nazies. ● LE MUSÉE de Villeneuve-d'Ascq va s'agrandir et pourra recevoir la collection de l'Aracine, des œuvres d'art brut.

Le jeune cubisme dans l'œil de ses premiers collectionneurs

Le Musée d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq présente jusqu'au 18 juillet les collections cubistes du Centre Georges-Pompidou et du Musée de Lille-Métropole, œuvres de la période où Picasso, Braque ou Gris poussaient leurs recherches, affichant leur diversité et leurs contradictions

LES ANNÉES CUBISTES. Musée d'art moderne de Lille-Métropole, 1, allée du Musée, 59650 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68-68. Tous les jours, de *10 heures à 18 heures*. Fermé le mardi. Jusqu'au 18 juillet. Catalogue (MNAM/MAMLM) : 152 p., 190 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
de notre envoyée spéciale

Cela faisait vingt-cinq ans qu'il n'y avait pas eu, en France, une exposition consacrée au cubisme. Pendant toutes ces années, il a pu être évoqué ici et là, mais à propos d'artistes qui l'ont fait ou en ont fait, pour montrer comment ils s'en échappaient plutôt que ce qui les y rattachait. C'était là une façon de réduire la portée du mouvement, pour finir par ne plus le reconnaître qu'à travers Braque et Picasso depuis la formidable exposition new-yorkaise de 1989 qui confrontait les recherches des deux artistes entre *1907 et la guerre de 1914-1918*. Cette perte d'attrait pour le cubisme est fatalement liée à la *mise en doute et en examen* des formes de la modernité, mais aussi au besoin de coups de projecteur sur d'autres mouvements du début du siècle qui avaient été négligés, le futurisme italien par exemple, justement parce qu'on avait tendance à trop faire découler tout l'art moderne du cubisme et de son père spirituel : Cézanne.

SORTIE DE PURGATOIRE

Aujourd'hui, on n'en est plus là. On connaît mieux l'imbroglio des avant-gardes du début du siècle. Il paraît d'autant plus intéressant de sortir le mouvement français *de son purgatoire, pour voir*. Surtout si la façon de le faire est bonne. C'est le cas de ces « *Années cubistes* » *proposées à Villeneuve-d'Ascq*. Ce n'est pas une très grande exposition au sens où on l'entend habituellement. Elle n'est pas faite que d'œuvres majeures qu'on serait allé chercher à l'autre bout du monde. S'il y en a, elles ne viennent pas de très loin : de Paris ou tout simplement du musée nordiste. Le musée de Villeneuve-d'Ascq, le sait-on ailleurs ?, conserve un fonds cubiste de tout premier ordre : la collection constituée par Roger Dutilleul – excellent client de la jeune galerie Kahnweiler où il eut son premier coup de foudre pour *Braque en 1908* –, *puis renforcée* par son neveu, Jean Masurel. Soit une trentaine de tableaux et d'œuvres *sur papier* : des Braque, des Picasso, des Léger, des Laurens, un La Fresnaye...

L'exposition les rapproche intelligemment d'œuvres conservées au Centre Georges-Pompidou, dont la plupart proviennent aussi de donations d'amateurs passionnés de cubisme. Ainsi d'André Lefèvre ou de Raoul La Roche, qui ont acheté plus, plus gros, avec un peu plus de recul, dans les ventes Kahnweiler de 1921-1923. Au fond, c'est un parcours du cubisme à travers l'œil de ses premiers collectionneurs qui est proposé, plutôt que celle d'historiens d'art et de gens de musées soucieux après coup de faire la part des maîtres et des petits maîtres, des œuvres instauratrices et des productions secondaires.

MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE / CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Georges Braque, « Le Viaduc à l'Estaque » (juin-juillet 1908). Huile sur toile (72,5 x 59 cm).

Les œuvres rassemblées permettent cependant de suivre l'évolution du cubisme de ses débuts, quand Braque et Picasso mettaient effectivement paysages et natures mortes en cubes, ce qui n'a pas duré longtemps, jusqu'à son dernier souffle, vers 1920, quand Juan Gris peignait des *Arlequins* plats, Jean Metzinger sa *Tricoteuse* bêtement sage et Léopold Survage des paysages urbains fin prêts pour décorer une scène de théâtre.

Entre ces premiers et derniers pas, beaucoup d'œuvres choisies au moment où le cubisme était en train de s'inventer, ou tout juste inventé, nous introduisent dans le vif des recherches, dans leur diversité, leurs contradictions. Celles-ci étaient particulièrement fortes en 1912. Sur les hauteurs très fréquentées de Puteaux, on ne voyait pas alors les choses de la même façon que sur les hauteurs de Montmartre où Braque et Picasso opéraient. Ceux-ci étaient en train d'introduire des signes de reconnaissance et des morceaux de réalité sous forme de bouts de papier dans leurs échafaudages de plans fondus-emboîtés. Quand, à Puteaux, avec le frère Duchamp, le couple Delaunay et Léger, tous plus ou moins titillés par les avancées futuristes, on parlait du mouvement, de la couleur, de contrastes simultanés. Orphistes, tubistes, *peintres, sculpteurs et poètes* voulaient du mouvement, *« mobiliser l'immobile et non immobiliser le mobile »* et mettaient en œuvre la dynamique des contrastes simultanés, de formes, de lignes, de couleurs. Léger y a excellé.

MOBILITÉ ET HÉTÉROGÉNÉITÉ

En 150 pièces, dont beaucoup ne sont pas souvent exposées, ni à Beaubourg ni à Villeneuve-d'Ascq, le parcours rend évidentes cette mobilité, cette hétérogénéité du cubisme, son absence de règles préétablies, notamment à travers un fort *contingent de dessins, de collages*, de constructions, de petites sculptures. Henri Gaudier-Brzeska, *capable de ramasser dans ses* pierres taillées directement toute l'animalité du monde ; Jacques Lipchitz, monumental et inspiré tout à la fois par le gothique et les gratte-ciel de New-York (il le dira plus tard) ; Raymond Duchamp-Villon, sculpteur majeur par son cheval-locomotive roulant des mécaniques un peu comme du Boccioni ; Henri Laurens donnant à ses coupes de bouteille et verre l'allure de couples enlacés et à sa tête la solidité d'un heaume de chevalier doublé d'un profil de pharaon...

On oublie décidément trop *souvent de regarder la sculpture* des années cubistes.

On ne s'ennuie pas dans cette traversée décapante du cubisme, qui montre très justement ce qu'il a été : un mouvement ouvert à l'expérimentation, à tous les possibles, la première entreprise délibérée, mais non méthodique, de déconstruction, avant que l'appareil théorique ne vienne la bétonner. Soit en un temps où la géométrisation des formes était perçue comme un moyen de rompre avec le langage du passé, et non comme une fin, un style, et pouvait relever du jeu, sans obligation.

Geneviève Breerette

Roger Dutilleul, précurseur avisé

Conseiller à la Cour des comptes, célibataire, Roger Dutilleul (1873-1956) a placé sa fortune dans sa collection de tableaux. Il avait chez lui des Delacroix, Corot, Courbet, Renoir, Van Gogh, Sisley..., mais n'a pas hésité à s'en dessaisir à partir de 1908 pour acheter des œuvres du XXe siècle, en particulier les cubistes. *« J'aimais beaucoup Cézanne, mais déjà, en 1907, les prix atteints chez Bernheim étaient inaccessibles pour moi. A défaut, tout ce qui lui ressemblait m'aguichait beaucoup. »*

C'est ainsi que Dutilleul est devenu *le premier collectionneur* français de tableaux cubistes, et l'un des fidèles clients de la galerie Kahnweiler, où *il choisissait* de préférence des œuvres de l'année. Ainsi de quatre des cinq Braque de sa collection, qui sont datés de 1908, 1909 et 1910, d'une nature morte de Picasso de 1912, et de plusieurs gouaches de Léger acquises à la galerie de l'Effort moderne en 1920.

Sous la notice, l'énigme

SI ELLE RACONTE assez clairement l'histoire du cubisme, l'exposition de Villeneuve-d'Ascq raconte aussi plus discrètement l'histoire des collectionneurs français du cubisme, qui, désormais, est aussi celle des spoliations nazies et de leurs conséquences actuelles. L'exposition présente deux des plus illustres tableaux « à problèmes » actuellement dans les collections nationales. Elle les présente d'ailleurs d'une façon si économe de précisions qu'elle pourrait en paraître, à son tour, problématique.

De *L'Homme à la guitare*, de Braque, le catalogue signale qu'il appartint à Gustave Kann, puis à André Lefèvre, au marchand Heinz Berggruen et, aujourd'hui, au Musée national d'art moderne. Mais comment passa-t-il de Kann à Lefèvre ? Volé par les nazis de l'ERR à l'automne 1940 dans l'hôtel particulier de Kann à Saint-Germain-en-Laye, pris dans le trafic des échanges qu'ils organisaient au Jeu de paume (*Le Monde* des 27 janvier, 2 décembre 1998 et 16 mars 1999) avec la complicité de plusieurs galeries parisiennes, il réapparaît après la guerre chez Lefèvre, éminent collectionneur auquel le catalogue rend un hommage appuyé. Il deviendrait un hommage imprudent s'il était démontré que ce grand amateur, *« personnage secret et sûrement complexe »*, nous dit-on, ne fut pas toujours très curieux de l'origine des œuvres qu'il achetait. Les héritiers de Kann ont déposé une plainte pour recel visant le MNAM dont l'instruction est en cours. Elle doit déterminer le sort ultérieur de *L'Homme à la guitare*.

Le cas *La Femme en rouge et vert* de Léger n'est pas plus simple. Le MNAM admet qu'il a été pris par les nazis en 1941 chez Paul Rosenberg et en propose la restitution à ses héritiers (*Le Monde* du 16 mars). Mais ceux-ci demeurent dubitatifs et ne réclament pas la toile, qui aurait pu appartenir au frère de Paul, Léonce. La fille de ce dernier, âgée, malade, sous tutelle de l'Assistance publique, ne peut intervenir dans cette affaire singulière. Toujours très pudique, le catalogue se borne à indiquer que la toile a été attribuée en 1949 au MNAM par l'Office des biens privés. Les initiés comprendront...

A eux de mesurer l'intérêt de certains détails. *Le Tourangeau* de Gris appartenait à Lefèvre *« dès 1938 »* ? Tant mieux pour le MNAM, auquel il *en fit don en* 1962, parce que ses ayants droit recherchent plusieurs Gris volés à *Kann en 1940 et qu'il se pourrait* que le musée en ait dans ses réserves, tableaux eux aussi donnés par Lefèvre. Tel serait le cas du *Pierrot à la grappe* de 1923, lequel ne figure pas dans l'exposition. Un hasard probablement. Il n'est pas moins intéressant de savoir que *Le Petit Eclaireur*, grand et beau papier collé de Braque, passa par la galerie parisienne Kleinmann *avant* d'être acquis par Jean Masurel en décembre 1945, date qui n'est pas tout à fait anodine. Aussi *la lecture de pedigrees plus limpides* est-elle un soulagement, quand elle rappelle l'engagement artistique et la générosité sans arrière-pensée d'un Roger Dutilleul, d'un Raoul La Roche ou d'un Henri Laugier – ces défenseurs authentiques du cubisme.

Philippe Dagen

Une nouvelle aile accueillera la collection d'art brut de l'Aracine

LE MUSÉE de Villeneuve-d'Ascq est l'un des tous premiers musées, sinon le premier, qui a été spécialement construit en région pour accueillir l'art du XXe siècle. Il y avait d'excellentes raisons pour le faire. En 1979, l'industriel Jean Masurel et sa femme Geneviève faisaient don de 119 œuvres de la première moitié du siècle à la communauté urbaine de Lille, *à condition que, dans* les cinq ans, un musée soit construit pour les recevoir. Parmi *les fleurons de cette collection, il* y avait notamment les Braque, les Picasso, les Léger que Roger Dutilleul, l'oncle des donateurs, avait acquis.

Le musée a été très correctement construit dans un parc de la ville nouvelle de l'Est lillois, et inauguré à temps fin 1983. Son architecte Roland Simounet, qui était déjà l'auteur du Musée archéologique de Nemours et des aménagements de l'hôtel Salé pour recevoir la dation Picasso, y a adapté son style post-*cubiste à l'environnement de la ville* nouvelle. Le bâtiment, aux volumes développés de plain-pied, conjugue la brique et le verre, que l'on voit peu de l'extérieur. Les verrières amenant une lumière zénithale dans les salles, l'imbrication de celles-ci, les ouvertures inattendues *sur l'extérieur (une spécialité de Si*mounet) en ont fait un musée agréable à fréquenter. Le hic, c'est qu'il a été calculé pour la donation Masurel et un peu plus, mais pas tellement plus. Aujourd'hui, la *sculpture surdimensionnée de l'An*glais Richard Deacon qui lui fait front sur la pelouse le fait plus que *sentir. Les espaces d'expositions* sont insuffisants pour présenter à la fois la collection d'art moderne, les *acquisitions d'art contemporain et* des expositions temporaires.

HORIZON 2007

Mais, c'est décidé, le musée va s'agrandir. Il pourra ainsi recevoir la collection de l'Aracine, une association franco-belge d'amis de l'art brut créée en 1982 avec l'idée forte de poursuivre le travail de réflexion et de collecte de Jean Dubuffet. Cette collection *n'a plus de foyer* stable depuis la fermeture, il y a quelques années, du pavillon de *Neuilly-sur-Marne*. *Pourquoi* diable, se demandera-t-on, amener à Villeneuve-d'Ascq ces fous, ces *marginaux, ces gueux de la pein*ture et de la sculpture ? La réponse va presque de soi si l'on connaît tous les aspects de la collection Dutilleul-Masurel.

Dutilleul était comme Wilhelm Uhde et quelques autres grands collectionneurs du début du siècle *qui ont rompu avec les valeurs du* passé. Il s'intéressait aux modes d'expression non encore légitimés. *Après le cubisme, il a aimé la spon*tanéité de Miro, mais aussi le « primitivisme », ou la « naïveté » d'un *Vivin et d'un Bauchant. Son neveu*, aussi, sinon plus, à l'époque où l'Allemagne nazie inventait l'« art dégénéré ». *La présence à Villeneuve*-d'Ascq des imagiers et bricoleurs hors normes de l'Aracine, de l'« art à ses racines », ne va donc pas dénaturer l'esprit du lieu.

Le principe du dépôt de la collection, qui à terme pourrait devenir une donation, a été accepté il y a un peu plus d'un mois. Celui de l'extension du musée sur l'arrière du bâtiment aussi. Elle donnera aussi *plus d'espace aux expositions tem*poraires et à la Bibliothèque Dominique-Bozo. Le coût du projet est estimé à 40 ou 50 millions de francs (6,1 à 7,6 millions d'euros). Roland Simounet étant mort, son auteur sera choisi à l'issue d'un concours européen d'architecture. Joëlle Pijaudier, la directrice du musée, espère disposer d'une partie des nouveaux espaces en 2004 – année où *Lille* sera capitale européenne de la culture – et que les travaux seront terminés en 2007.

G. B.

Le maestro Enrique Morente, flamenco de la « rénovation »

Le chanteur, accompagné du guitariste Pepe Habichuela, donne un récital le 28 avril à la Cité de la musique à Paris

DE QUOI sera faite la première partie, maestro ? *« Très classique, juste la guitare de Pepe Habichuela et moi, le répertoire classique, les fondamentaux du cante, la base. »* A Grenade, où est né Enrique Morente en 1942, dans le quartier d'Albaicín, ces trois indications suffisent. A Jerez de la Frontera aussi, à Séville, à Madrid, bien sûr. Souvent, le « flamenco » n'y est même pas annoncé par voie d'affiche. On le sait. La plupart du temps, il arrive dans les fêtes, au creux de l'intimité, au hasard de la nuit, en famille. Curro Romero, le torero de Séville, chante, mais personne en dehors des fêtes privées ne l'a entendu. Ailleurs, partout où est célèbre Enrique Morente, de New York à Tokyo, il vaut mieux détailler. Cela fait assez drôle de voir annoncé un spectacle de flamenco à 20 heures pile.

LA RICHESSE DES MÉLANGES

Enrique Morente vient de recevoir le Grand Prix national du ministère de la culture espagnol, premier flamenco à l'obtenir après une clique de musiciens classiques. La salle de la Cité de la musique, à Paris, l'impressionne. En 1973, il a joué au Lincoln Center. Il va à New York depuis 1964 : *« Je ne savais rien de la ville. Ce fut un voyage plein de chance et de bonheurs. J'y suis resté un mois et demi. Un accueil formidable. La nuit, j'allais dans les clubs de jazz. »*

Au Japon, il y a une *afición* extraordinaire, personne ne sait pourquoi, des guitaristes, des danseuses et des « palmeros » de premier ordre. *« Pour les chanteurs, c'est plus difficile, mais ils ont le compás. »*

Pepe Habichuela, immense guitariste devant l'Eternel, et deux chaises, c'est juste ce qu'il faut. Le flamenco, c'est deux chaises de paille, une bouteille de fino et un guitariste. Le 13 juillet, à Montreux, en coda d'une inoubliable pantalonnade de Joaquín Cortes, le Candeloro du *baile* torse nu (avec les poils) – public international en état de lévitation transcendantale ! –, Enrique Morente a interprété deux chants. Deux chants seulement, en renfort de sa fille Estrella. D'un coup, le rideau s'est déchiré. On a su ce qu'était *« cantar »*.

« En seconde partie, à la Cité de la musique, nous serons rejoints par un deuxième guitariste et trois percussions. » Les percussions sont dans le vent. A en juger par *Lorca*, son dernier disque, inspiré, les majors ne lésinent pas sur les tambours. *« En art, on peut tout tenter, mais il y a danger à ne le faire que par mode. Il ne faut pas se tromper pour être à tout prix dans l'extrême actualité. Mais les mélanges de musiques sont comme ceux du sang, une richesse de plus. Le flamenco est une musique de métissage où les Gitans jouent un rôle décisif. Je n'ai jamais eu la moindre difficulté avec leur communauté. La rénovation est le mouvement naturel du genre. En cours de route, évidemment, on perd pas mal de traits importants. Mais c'est la règle. Aujourd'hui, cela change plus vite qu'avant. »*

MISE EN ONDE DES POÈTES

Artiste affiché de la « rénovation », du changement, Morente a commencé avec Pepe de la Matrona, Bernardo de los Lobitos. Il a tout essayé, des messes flamencas, la mise en onde des poètes, les frères Machado, García Lorca, Miguel Hernández, des oratorios avec orchestre symphonique (à Madrid en 1986).

« L'époque franquiste a voulu faire du flamenco un drapeau, l'immobiliser, le folkloriser. La situation politique et sociale était toute différente. Le flamenco était plus pur mais plus froid. Les dentistes travaillaient nettement moins qu'aujourd'hui. Mais la nuit, après les spectacles, on se retrouvait dans dix tablaos très importants, Gitans et payos, ce furent des moments d'importance capitale dans la création. »

Par quoi commence-t-on un récital ? *« Cela dépend de la salle, de l'état de la salle au moment de chanter. La salle inspire beaucoup pour la composition d'un programme. Et le tablao, le club, d'une façon très différente. En Andalousie, les voix poussent comme des plantes. Ma voix vient de ma mère. Dans la famille, je suis le premier professionnel. Ma fille Estrella ira plus loin que moi, beaucoup plus loin, je parle en professionnel, pas en père. »*

Francis Marmande

RENÉ ROBERT

Enrique Morente : « En art, on peut tout tenter, mais il y a danger à ne le faire que par mode. »

★ **Cité de la musique, salle des concerts, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Mercredi 28 avril, 20 heures. Tél : 01-44-84-44-84. 120 francs (18,30 euros).**

★ ***Lorca*, d'Enrique Morente, 1 CD Virgin 847030-2.**

DÉPÊCHES

■ **CHANSON :** ***Yougoslavie*, chanson récemment écrite par les Roumains Cornel et Mirela Fugaru, a été interdite de diffusion par la radio publique roumaine, a annoncé le vendredi 23 avril à Bucarest son directeur, Viorel Popescu.** *« Maintenant que les bébés sont chassés des hôpitaux au nom d'une justice coupable/... je t'appelle, mon frère bien-aimé »*, **écrivent les auteurs, qui adoptent la cause des** *« frères serbes crucifiés par l'OTAN »*. **C'est le premier cas d'interdiction d'une chanson sur les ondes roumaines depuis la chute du régime communiste en 1989.**

■ **SOLIDARITÉ : une vingtaine de musiciens classiques et de jazz, dont la soprano Natalie Dessay, les barytons Laurent Naouri, François Leroux, Jean-Philippe Lafont, les violonistes Olivier Charlier, Fabio Biondi, les jazzmen Martial Solal et Didier Lockwood, participeront le 5 mai, salle Favart à Paris, à un concert au profit de l'action de Médecins sans frontières (MSF) au Kosovo.**

■ **THÉÂTRE : pour fêter ses dix ans d'existence, la Convention théâtrale européenne (CTE), qui réunit trente théâtres de seize pays d'Europe, lance une opération en faveur du public. Les abonnés de ces théâtres – soit 300 000 personnes – pourront désormais assister gracieusement aux spectacles des institutions du réseau, hors de leur pays d'origine. Le coup d'envoi de ce projet « Public des théâtres uropéens » sera donné le jeudi 29 avril, au Parlement européen de Bruxelles. La liste des théâtres affiliés à la CTE est disponible au Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e arrondissement. Tél. : 01-53-65-31-28.**

Dans un Capodimonte rénové, un défilé de chefs-d'œuvre liés à Naples

L'ouverture de la Galerie napolitaine est le dernier acte de la renaissance des musées italiens

NAPLES
correspondance

Le château royal des Bourbons est un majestueux palais de briques rouges entouré par les arbres d'un immense parc où les rois aimaient organiser des parties de chasse extrêmement prisées, tandis que les artisans cuisaient dans le feu des fours royaux les « biscuits », précieuses et raffinées statues de porcelaine obtenues grâce aux recettes rapportées à Naples par la reine Marie-Amélie de Saxe, épouse de Charles de Bourbon. C'est aujourd'hui une véritable fête à l'ombre du Vésuve qui est offerte aux amoureux de l'art et les surprises ne se comptent pas dans les cinquante salles du musée à peine inaugurées.

On passe de l'exposition temporaire dédiée à Mattia Preti (1613-1699), le « Caravage de la Calabre », aux trois cents tableaux de la collection permanente, véritable parade de chefs-d'œuvre pour documenter la grandeur de l'art napolitain du XIVe au XVIIIe siècle. *« L'idée de consacrer une partie du palais à l'art napolitain remonte au début du siècle passé*, explique Nicola Spinosa, surintendant pour les Biens artistiques de Naples et responsable du Musée de Capodimonte. *C'est Joseph Murat qui en projeta l'installation, qui fut ensuite finalisée par le roi Ferdinand IV. Après 1860 cependant, la Galerie napolitaine a été pratiquement démontée pour n'être reconstruite dans toute sa splendeur qu'aujourd'hui seulement. »*

Cette nouvelle exposition ne regroupe pas seulement des Napolitains, mais aussi des artistes qui avaient des liens avec la cité. Le résultat est extraordinaire : dans les salles défilent des peintures d'une valeur inestimable, qui témoignent de l'importance de la production artistique qui s'est épanouie dans la « capitale de la Méditerranée ».

Pour rappeler les fastes de la Naples gouvernée par les Angevins, il suffit de regarder un tableau comme le *Saint Ludovic de Toulouse* (1317), chef-d'œuvre du peintre siennois Simone Martini, qui a retracé avec son fin pinceau le saint en train de couronner Robert d'Anjou, souverain illuminé qui a laissé dans la capitale de son royaume de superbes monuments comme l'église Sainte-Claire et le « Maschio Angioino », le château des Angevins.

En 1443, la dynastie angevine est défaite par les Aragons et le roi Alfonse entre triomphalement à Naples. Dans sa cour, plus cosmopolite encore que celle de la Florence des Medicis, travaille Colantonio, le maître d'Antonello de Messine – un peintre mystérieux capable d'unir le réalisme flamand avec la vigueur formelle de la Renaissance toscane. Un talent à découvrir, présent à Capodimonte avec plusieurs œuvres parmi lesquelles émerge le *Saint Jérôme dans son atelier* (1445), où l'artiste a dépeint avec une grande finesse des livres, des manuscrits et même une paire de lunettes posées sur des étagères dans la cellule du saint avec une précision presque photographique, digne des grands maîtres flamands.

Le XVIe siècle est représenté par de nombreuses peintures maniéristes, réalisées par des artistes de talent comme Polidore de Caravage, Giorgio Vasari ou Marco Pino : un kaléidoscope de couleurs électriques pour animer les autels des églises et des scènes mythologiques de grande qualité. Mais la peinture napolitaine explose avec les dramatiques clairs-obscurs de Michelangelo Merisi da Caravaggio, dit le Caravage, qui arrive à Naples en 1606 après avoir fui Rome, où pesait sur sa tête l'accusation d'homicide.

C'est aussi l'occasion du retour à Capodimonte, après des années d'absence, d'un chef-d'œuvre du « peintre maudit », la *Flagellation du Christ* (1610), ainsi que de nombreuses autres toiles signées par ses disciples, comme Battistello Caracciolo, bien représenté dans les salles du musée. Un chapitre à part doit être consacré à Jusepe de Ribera, dit « le petit Espagnol », qui transforme le réalisme du Caravage en une vision de « cauchemar peint » avec son *Silène ivre* (1626) : les visages grotesques et les corps flasques et obèses des satyres aux oreilles pointues anticipent les hallucinantes « peintures noires » de Francisco Goya.

> Pour rappeler les fastes de la cité gouvernée par les Angevins, il suffit de regarder un tableau comme le « Saint Ludovic de Toulouse »

Mais la « Galerie napolitaine » réserve au visiteur bien d'autres surprises. A la fin de juin, quand l'exposition de Mattia Preti sera achevée, on pourra, après de nombreuses années, voir les tableaux du XVIIIe siècle napolitain, qui permettront de redécouvrir la splendeur des natures mortes de poissons et crustacés provenant des célèbres ateliers des Giuseppe Recco ou Francesco Ruoppolo, jadis exposés dans les somptueux salons de la noblesse napolitaine.

Témoignage de la théâtralité de la peinture sacrée, les tableaux d'autel de Francesco Solimena montrent bien que la leçon baroque de mouvement et de couleurs de son maître Mattia Preti n'est pas restée lettre morte. Et pour conclure ce défilé de chefs-d'œuvre apparaissent les fameux paysages napolitains de l'école de Posillipo, dirigée par Giacinto Gigante, qui nous montre l'image d'une capitale où l'art et la vie se reflètent l'une dans l'autre avec des résultats étonnants.

Ludovico Pratesi

★ **Mattia Preti, Tra Roma, Napoli e Malta. Musée de Capodimonte, Via Capodimonte, 80800 Naples. Tél. : 00-39-08-17-44-13-07. Jusqu'au 6 juin.**

Mattia Preti, chevalier de Calabre

On l'avait surnommé « Le chevalier de Calabre » pour souligner la prééminence de sa position et de sa renommée dans la région. Pour la première fois, une grande exposition reconstruit la carrière artistique de Mattia Preti (1613-1699), figure de premier plan dans l'histoire de l'art italien du XVIIe siècle.

Cent œuvres arrivées du monde entier occupent les salles centrales de Capodimonte jusqu'au 13 juin. Placées au milieu du parcours de la nouvelle « Galerie napolitaine », les tableaux de l'artiste sont installés juste après les chefs-d'œuvre du Caravage, qui ont profondément inspiré la peinture sombre et dramatique du jeune Preti, qui venait d'abandonner le village calabrais de Taverna pour aller rejoindre son frère Gregoire à Rome. Mais la vraie chance de sa vie fut Naples, où il arriva en 1653, trois ans après la terrible épidémie de peste qui avait décimé la ville entière et fait des ravages parmi les plus importants artistes. Après la tragédie, Preti resta seul à représenter la peinture baroque et reçut ainsi les commandes les plus prestigieuses, avant de partir pour Malte où il demeura jusqu'à sa mort.

L'île Seguin de Boulogne à la question

LANCÉ par un article de l'architecte Jean Nouvel dans *Le Monde* du 6 mars, un débat public existe autour de l'île Seguin, l'un des sites des usines Renault à Boulogne, dans les Hauts-de-Seine (*Le Monde* du 13 avril). Comment donner une forme architecturale à ce symbole de la mémoire ouvrière et du patrimoine industriel ? Faut-il raser les ateliers qui recouvrent cette île artificielle de onze hectares ? Quelle urbanisation admettre dans cet endroit déjà très dense et traversé par des axes importants de circulation ? Ces questions étaient au centre de la rencontre organisée, le vendredi 23 avril, par l'Institut français d'architecture (IFA) au palais de Chaillot à Paris. Elle a réuni 300 participants – professionnels, élus locaux et membres de l'Association pour la mutation de l'île Seguin (AMIS, 10, cité d'Angoulême, Paris 11e) créée autour de Jean Nouvel.

Dans son article intitulé « Renault assassine Billancourt », ce dernier comparaît la valeur de l'île Seguin au krak des Chevaliers et appelait à sauver ce *« krak des ouvriers »*. Si certains ont pu le soupçonner de vouloir en faire plutôt le *« krak des branchés »*, la plupart des intervenants l'ont remercié d'avoir attiré l'attention sur un dossier trop confidentiel.

Dernier en date des projets étudiés depuis dix ans et qui n'avaient pas été présentés au public, celui de l'architecte-urbaniste Bruno Fortier a été retenu par les six communes du Val-de-Seine concernées. Il a défendu son option d'un quartier urbain équilibré et vert (*Le Monde* du 10 mars). L'IFA se propose de présenter l'ensemble de ces études et François Barré, directeur de l'architecture et du patrimoine au ministère de la culture, a noté qu'il manquait *« un programme qui soit à la hauteur du symbole de l'île Seguin »*.

Michèle Champenois

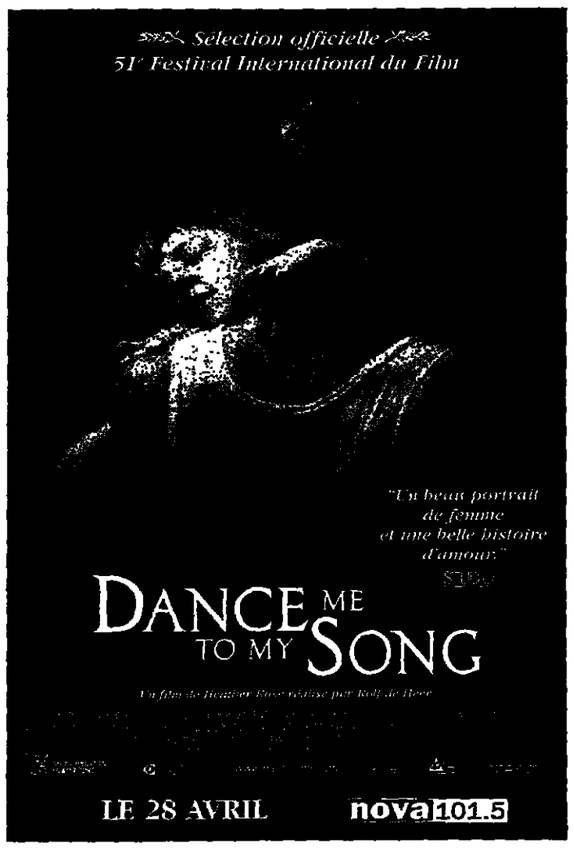

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Matthias Goerne et Alfred Brendel embarquent à New York pour « Le Voyage d'hiver »

Le baryton allemand a fait ses débuts au Carnegie Hall dans une œuvre un peu trop grande pour lui

Magnifique dans le *Hollywood Songbook* de Hanns Eisler, le baryton allemand Matthias Goerne a fait ses débuts sur la scène new-yorkaise du Carnegie Hall, le 22 avril, accompagné par un hôte renommé, le pianiste autrichien Alfred Brendel. Très attendu, son *Voyage d'hiver* a déçu, tant le chanteur a paru manquer d'expérience face à une œuvre schubertienne qui exige un discours intime.

LE VOYAGE D'HIVER, de Franz Schubert. Matthias Goerne (baryton), Alfred Brendel (piano), Carnegie Hall, New York, le 22 avril.

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Le mythique Carnegie Hall de New York est une salle claire de teintes et de décors, très sonnante, où, nous avait-on prévenu, tout sonne sinon bien, du moins facilement. Les brouhahas du public laissent entendre une acoustique large et réverbérée. Matthias Goerne entre sur cette scène pour la première fois de sa carrière. Veste trois quarts, démarche massive, presque pataude : il est talonné d'un *guest* accompagnant qui n'est pas des moindres : Alfred Brendel, en habit, est nerveux, pressé non d'en finir, mais d'en commencer. Il sera, le concert durant, dans la très visible nécessité d'enchaîner, d'aller de l'avant.

On comprend tout de suite qu'il ne considère pas le *Voyage d'hiver*, de Franz Schubert, comme une somme philosophico-musicale à traiter dans un temps suspendu, d'un autre monde. A l'entendre accompagner Goerne tout au long de ces soixante-quinze minutes de musique, on réalise qu'il entend le cycle comme un condensé de cette vie terrestre : un parcours trop rapide pour qu'on ait pris le temps d'en comprendre la finalité. Le cimetière *(Das Wirtshaus)* puis le son désolé et absurde (ou trop signifiant) de l'ultime Lied *(Der Leiermann)* apparaissent comme un générique de fin anticipé. L'œuvre s'achève sans crier gare ; encore une fois, on n'a rien compris. Ce sera pour la prochaine fois. Brendel est impatient : à l'accord final de certains des Lieder, il fait souvent tourner la page de sa partition en avance, afin de pouvoir enchaîner plus vite. Mais les toux et le bruit des pages du programme tournées en même temps (preuve que le public suit le texte) bloquent les deux artistes, contraints d'attendre que le silence se fasse. On pense alors au récent recueil de poèmes que vient de faire paraître Brendel *(One Finger Too Many*, Random House, 1999) : le pianiste, doté d'un doigt supplémentaire, pointe les tousseurs importuns, dans le meilleur des cas leur désigne le retour d'un thème. Ce soir, le doigt virtuellement accusateur du pianiste autrichien ne suffit pas : la salle, très éructante, ne laisse aucun loisir aux musiciens d'enchaîner les Lieder selon des temps de repos et de silence calculés, préservant la nature propre à cette architecture au lieu de la réduire à une suite de tableaux.

UN NON-ÉVÉNEMENT

Matthias Goerne nous a récemment bouleversé au disque dans le *Hollywood Songbook*, de Hanns Eisler, et lors de son dernier récital Schumann, avec Eric Schneider *(Decca)*. Prise de près, la voix révèle des splendeurs de raffinement, le souffle fait entendre sa saine et robuste nature. A Carnegie Hall, le timbre velouté de Goerne manque de noirceur, d'accroche. Il ne perce pas l'ampleur cotonneuse et floue de la salle de la 57e Rue. Dans l'unique son fortissimo et aigu de la partition, à la fin de *Die Krähe* (*La Corneille*), la voix dénonce sa faiblesse à projeter et à timbrer en avant. En revanche, dans les nuances pianissimo, elle parvient souvent à séduire sans pour autant que la demi-teinte soit véritablement portée à l'oreille de l'auditeur, comme savait le faire le maître – son maître –, Dietrich Fischer Dieskau. On aurait tant aimé entendre ce discours intime dans une salle de proportions et d'acoustique plus courtes...

Que manque-t-il à Matthias Goerne pour être un grand concertiste ? *Le Voyage d'hiver* n'est pas une expérience gérontologique, mais il lui faut un minimum de vécu, physique, physiologique, sonore que le jeune interprète ne maîtrise pas encore, du moins en ces lieux et en cette occasion événementielle – il est vrai surexposée, essentiellement en raison de la présence de Brendel. L'événement (malgré l'ovation debout d'une partie du public) n'en est pas un : le baryton juxtapose au lieu de composer, convoque les mêmes couleurs, les mêmes attitudes corporelles et dramatiques au lieu d'inventer la physionomie renouvelée de chaque maillon. Surtout, il lui manque cette qualité spéciale qui rend à un tel parcours son caractère initiatique et hallucinatoire. Ce *Voyage d'hiver* tant attendu s'est révélé d'un insidieux ennui. On n'en veut pas à Goerne, un grand cru en devenir.

Renaud Machart

Un grand Riccardo Muti mène l'Orchestre national de France au triomphe

MER CALME ET HEUREUX VOYAGE, de Félix MENDELSSOHN. LES PRÉLUDES, de Franz LISZT. SYMPHONIE N° 1, d'Alexandre SCRIABINE. Larissa Diadkova (mezzo-soprano), Endrik Wottrich (ténor), Chœur de Radio France, Orchestre national de France, Riccardo Muti (direction). Théâtre des Champs-Elysées, le 23 avril.

Il est 22 heures et le public du Théâtre des Champs-Elysées ovationne longuement Riccardo Muti à l'issue d'un concert mémorable, retransmis en direct sur France-Musique. L'un des premiers violons de l'Orchestre national de France (ONF) pleure à chaudes larmes, le maestro venant de le gratifier d'une émouvante accolade. Bernard Pudleitner ne pouvait rêver plus beau départ à la retraite. Muti témoigne ainsi de l'attention qu'il accorde aux individus dans la fonction de meneur d'hommes qui est la sienne.

L'Ouverture *Mer calme et heureux voyage*, de Mendelssohn, s'apparente à une sorte de R.A.S. de la musique à programme du début du XIXe siècle. Riccardo Muti donne l'impression de passer en revue un équipage de trois-mâts fringant qui, de la flûte-vigie au timbalier-barreur, se prépare à une arrivée remarquée. Les violoncelles gonflent la grand'voile de l'apparat mendelssohnien tandis que le chef guide leur crescendo avec l'élégance d'un capitaine au long cours. A bord du vaisseau ONF ne montent ensuite qu'une poignée d'hommes supplémentaires (trois percussionnistes, deux cornistes, trois trombonistes, un tubiste) et pourtant *Les Préludes* de Franz Liszt s'imposent avec une puissance dix fois supérieure à celle de l'Ouverture de Mendelssohn. De la goélette, on est passé au paquebot et Muti apparaît en commandant de bord du... *France*. Il contrôle chaque palier de son batiment avec une extrême rigueur et anime idéalement la croisière lisztienne, monumentale et luxueuse.

TOUR DU MONDE EN SOLITAIRE

Conclue sur un épisode vocal à la gloire de l'art, la *Symphonie n° 1*, de Scriabine, vaut au directeur musical de La Scala de Milan un tour du monde en solitaire sur les océans agités de l'âme mystique. Cette épopée en six mouvements exige du chef un total investissement personnel pour habiter une matière orchestrale qui n'est plus embarcation à conduire mais étendue à parcourir, tantôt avec passion, tantôt avec discernement.

Muti plie les genoux et renverse la tête en arrière afin de distiller l'exacte sensation produite par l'hédonisme des mouvements lents. Il façonne les volets dramatiques avec l'expérience d'un musicien rompu à l'opéra. Libre ou conventionnelle, sa gestique invite chaque membre de l'orchestre à dépasser les limites de l'exécution sans sortir de celles d'une œuvre qui verserait aisément, sinon, dans le pathos (l'effusion de plus en plus vibrante des cordes) et dans le kitsch (l'artifice d'une fugue à quatre voix censée sacraliser l'apothéose chorale). Fidèle au parti d'élévation adopté par Scriabine tout en demeurant parfaitement naturel, Riccardo Muti se révèle grand avec simplicité. Ce que plus d'un membre de l'Orchestre national de France, auteur d'une prestation exemplaire, gardera assurément en mémoire.

Pierre Gervasoni

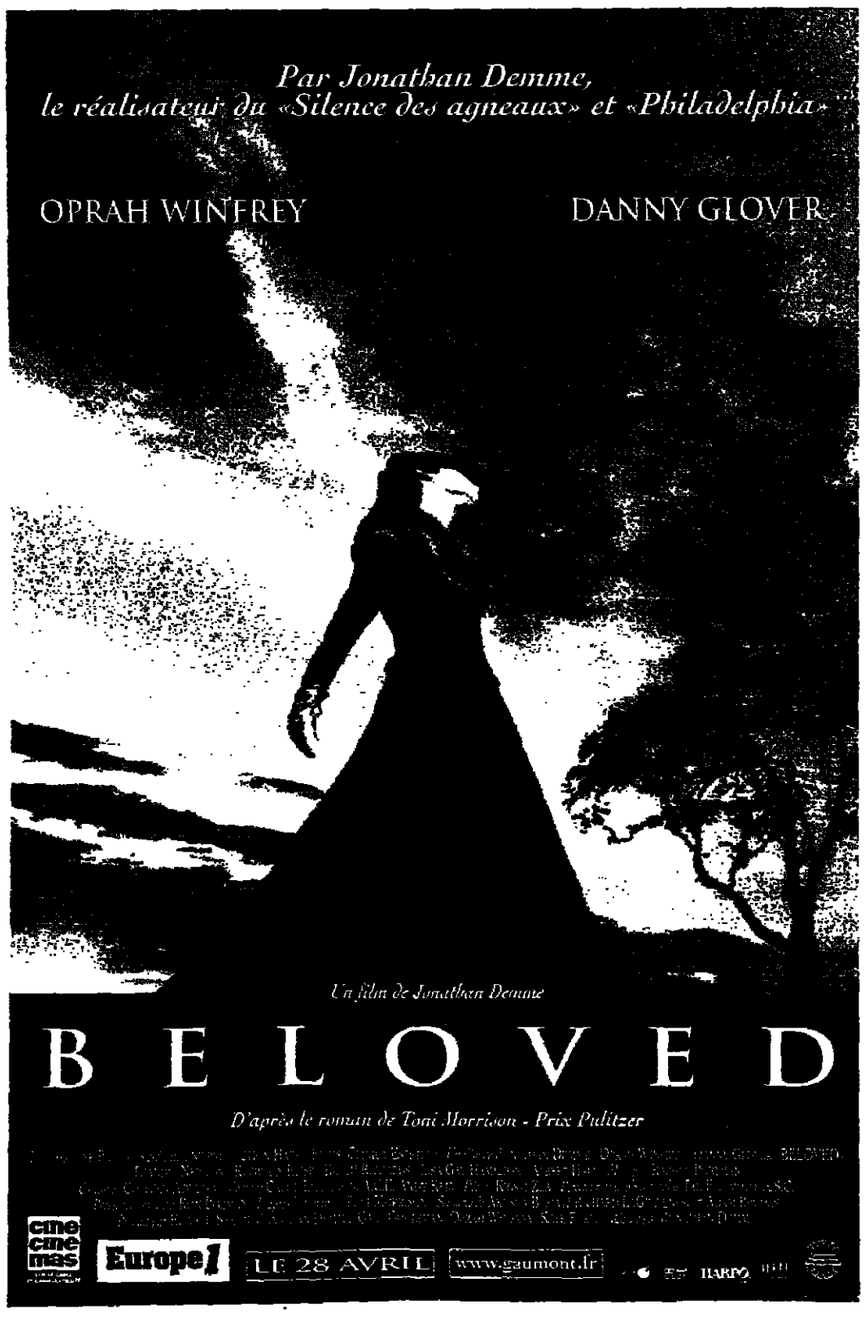

SORTIR

NANCY ET LORRAINE

Passages
Quatrième édition du bien nommé *Passages* – un festival qui jette des ponts entre la Lorraine et le Grand Est, en choisissant de préférence des régions ou des troupes qui ne font pas partie des circuits de spectacles convenus en Europe. Le plaisir est grand d'aller à Nancy à cause de l'ambiance, qui n'est pas contaminée – espérons pour longtemps encore – par le stress rassembleur de nombreux festivals. On va d'une salle à l'autre, découvrant des spectacles qui ont le mérite très appréciable de ne pas être frelatés. Les rendez-vous de cette année suivent une ligne qui va de Gardrzienice, en Pologne, à Komsomolsk-sur-Amour, en passant par Moscou, Saint-Pétersbourg et Oulan-Bator, en Mongolie, d'où vient le rituel bouddhiste tibétain tsam (*Le Monde* du 26 décembre 1998).
Théâtre de la Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54000 Nancy. Du 27 avril au 7 mai. Tél. : 03-83-37-42-42. 50 F.

STRASBOURG

« La Vie rêvée d'Aimé », de Mark Tompkins
Après Hervé Diasnas, Mark Tompkins est le nouveau chorégraphe en résidence à Strasbourg, invité à l'initiative conjointe des deux seuls lieux actifs en danse contemporaine, Pôle Sud (Alain Py) et Le Maillon (Nadia Derrar), avec le soutien de l'Opéra national du Rhin. Autant dire qu'on a déroulé le tapis rouge pour l'Américain, qui présente sa première création « made in Alsace » : *La Vie rêvée d'Aimé*. Tout rapprochement avec *La Vie rêvée des anges* d'Erick Zonca n'est pas interdit, car cette danse, créée avec des jeunes de la ville, parle des difficultés que rencontrent les adolescents. Avec Tompkins, le « socio-cul » artistique risque d'en prendre un coup ! Tant mieux.
Pôle Sud, 1, rue de Bourgogne, 67000 Strasbourg. Du 27 au 30 avril, à 20 h 30. Tél. : 03-88-79-30-03. De 35 F à 100 F.

ANGERS

Avant-premières 99
Chaque année, des chorégraphes sont invités à créer pour les élèves du Centre national de danse contemporaine d'Angers (CDNC) qui achèvent leurs études. Ces pièces sont des rites d'initiation à la vie professionnelle. Patrick Le Doaré, le Quimpérois dont on parle, a imaginé un énigmatique *Klimsbeu* ; Carmen Werner, espagnole, tenante d'une danse théâtrale, a composé *Veneno* (poison), et Joëlle Bouvier, directrice du CNDC, avec Régis Obadia, en collaboration avec Lila Baur, a laissé son imagination débusquer les *« secrets douloureux des dieux et des rois »*. Ces « avant-premières » voyageront ensuite en région, avec un séjour à Lisbonne.
Théâtre Beaurepaire, 12, boulevard Gaston-Dumesnil, 49000 Angers. Le 27 avril, à 20 h 30 ; les 28 et 29, à 19 h 30. Tél. : 02-41-88-99-22. De 85 F à 110 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Le Complexe de Toulon
de Jean-Claude Biette. Français, 1995 (1 h 21).
Le République, 11e. Tél. : 01-48-05-51-33.
Docteur Folamour
de Stanley Kubrick. Britannique, 1963, noir et blanc (1 h 33).
Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e. Tél. : 01-43-54-51-60.
Vidéodrome
de David Cronenberg. Canadien, 1982 (1 h 28).
MK2 Beaubourg, 3e. Tél. : 08-36-68-14-07 (2,23 F/min).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Le Décameron
d'après Boccace, mise en scène de Jean Boillot. Quatre spectacles : *Epopées de femmes, La Vallée au dame..., La Passion d'Alatiel, Les Nocturnes.*
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, 14e. RER Cité-Universitaire. Du 26 avril au 22 mai, en alternance. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F ; intégrale : 150 F et 250 F.
La Dame blanche
de Boïeldieu. Jaël Azzaretti, Raphaëlle Farman (Anna), Gregory Kunde (Brown), Steven Cole (Dickson), Sandra Zeltzer (Jenny), Christian Tréguier (Gaveston), Karine Ohanyan (Marguerite), Chœur de l'Opéra-Comique, Orchestre Pasdeloup, Claire Gibault (direction), Jean-Louis Pichon (mise en scène), Bernard Pisani (chorégraphie).
Opéra-Comique, salle Favart, 5, rue Favart, 2e. Mo Richelieu-Drouot. Le 26, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 500 F. Jusqu'au 30 avril.
Dany Doriz Orchestra
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, 3e. Mo Saint-Michel. Le 26, à 21 h 30. Tél. : 01-43-26-65-05. De 60 F à 70 F.
Celea-Liebman-Reisinger
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1er. Mo Châtelet. Les 26 et 27, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Karim Kacel
Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-la-Villette, 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-40-36-55-65. 120 F. Jusqu'au 1er mai.
Orlando Poleo
y la Orquestra Chaworo
Sunset, 60, rue des Lombards, 1er. Mo Châtelet. Le 26, à 22 h 30. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

RÉSERVATIONS

Moi... Pas moi
Désir et permis de conduire et *Je veux rester à la surface*, d'Elfriede Jelinek (mise en scène de Matthias Fontheim) ; *La Sainte femme*, de Jean-Claude Carrière (mise en scène Margarethe Von Trotta), avec Hanna Schygulla.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. Du 4 au 22 mai. De 55 F à 140 F.
Pièces de guerre
d'Edward Bond, mise en scène de Jean-Pierre Vincent.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. Du 8 mai au 13 juin. De 55 F à 140 F.
François René Duchable (piano)
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Mo Alma-Marceau. Le 9 mai, à 11 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. 60 F et 120 F.
Beastie Boys
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, 9e. Le 11 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-44-68-44-68. 198 F.

DERNIERS JOURS

29 avril :
Patrick Corillon, Eric Duyckaerts, Michel François, Yvan Salomone
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, 4e. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Entrée libre.
30 avril :
Imprécation 36
de Michel Deutsch, mise en scène de l'auteur.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.
Ce soir on improvise
de Luigi Pirandello, mise en scène de Claude Stratz.
Athénée - Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Tél. : 01-53-05-19-19. De 40 F à 160 F.
2 mai :
Philippe Avron :
« Je suis un saumon »
Théâtre Rive-Gauche, 6, rue de la Gaîté 14e. Tél. : 01-43-35-32-31. De 50 F à 160 F.
Ger Lataster
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, 7e. Tél. : 01-53-59-12-40. Fermé lundi. 20 F.
Jean Le Gac
Maison des arts, 105, avenue du 12-Février-1934, 92 Malakoff. Tél. : 01-47-35-96-94. Entrée libre.

CONCERTS
cité de la musique
musée, concerts, centre d'information
concert à deux orchestres
ensemble INTERCONTEMPORAIN
Orchestre de Paris
Esa-Pekka Salonen
Fedele, Donatoni
Lindberg, Hindemith
6 mai < 20h
Imogen Cooper
Solistes du Berliner Philharmoniker
Franz Schubert
Trio, D581
Quintette, D667, "La Truite"
9 mai < 16h30
Porte de Pantin
01 44 84 44 84

LUNDI 26 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Les Sans-papiers. Forum Planète
23.20 Faut-il avoir peur des météorites ? Forum Planète

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Claude Brasseur ; Marcel Bluwal ; Ian McEwan. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-Vous. Présenté par Anita Hausser. François Fillon. LCI
20.00 20 h Paris Première. Francis Lalanne. Paris Première
21.05 Le Point. L'imposteur. Oublier sa vie. TV 5
22.35 Célébrités. Avec Christophe Lambert ; Sheila ; Jean Benguigui. TF 1
22.35 D'un monde à l'autre. Stérilité : Nouveaux apprentis sorciers. France 2
22.40 Le Journal de l'économie. Invités : Marc Blondel. LCI
0.35 Le Cercle. France 2

DOCUMENTAIRES

19.00 Nature. Les Parcs nationaux : Berchtesgaden. Arte
19.00 Global Family. Des acrobates sans filet. Odyssée
19.35 Garbo, la divine. Ciné Classics
20.15 Reportage. Ecosse, enfin seuls ! Arte
20.35 Avions de ligne. [3/13]. Planète
20.45 New York vu par Steve Reich. Mezzo
21.20 Un été nordique. Odyssée
21.50 Une histoire de l'orgue. [3/4]. L'apogée. Mezzo
22.00 L'Histoire de l'Italie au XXe siècle. [30/42]. L'Italie dans l'ombre du fascisme. Planète
22.15 Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle. [2/3]. De pôle en pôle. Odyssée
23.35 Le Cinéma britannique aujourd'hui. Arte
23.40 Pinochet ou l'espoir dans un dé à coudre. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

19.00 Rugby à XIII. Championnat de France. Quart de finale : Catalan - Toulouse. Eurosport

MUSIQUE

19.25 Les Chieftains en concert. Festival de Lorient. Mezzo
21.00 Madame Butterfly. Opéra de Puccini. Par l'Orchestre des Arènes de Vérone, dir. Maurizio Arena. Muzzik
22.45 Haydn. *Les Symphonies nos 94, 97, 100 et 103.* Mezzo
23.50 Nice Jazz Festival 1998. Avec Laurent de Wilde ; Jacky Terrasson ; Prysm ; Michel Petrucciani. Muzzik
0.15 Little Richard. Keep on Rocking. Canal Jimmy
0.35 Jazz 6. Les cent ans de Duke Ellington. M 6

THÉÂTRE

20.55 Une folie. Pièce. Sacha Guitry. TMC

TÉLÉFILMS

20.30 Le Dernier Civil. L. Heynemann [1 et 2/2]. Festival
20.40 Parfaite harmonie. Will MacKenzie. Disney Channel
20.55 Premier de cordée. Edouard Niermans et Pierre-A. Hiroz [2/2]. France 2
22.55 45e en enfer. Dave Payne. O. M 6

COURTS MÉTRAGES

0.35 Court-circuit spécial. Les 45e Journées internationales du court métrage d'Oberhausen. Arte
1.55 Histoires courtes. Jacinthe, tu as un cul de feu ! Philippe Lubliner. France 2

SÉRIES

18.30 Deux flics à Miami. La filière asiatique. RTL 9
19.30 Molière pour rire et pour pleurer. [2/6]. Festival
20.15 Ellen. [2/2]. The Puppy Episode. RTL 9
20.45 Les Colonnes du ciel. [4/5]. Histoire
20.50 Un homme en colère. Mort d'un juge. TF 1

Le Monde TÉLÉVISION

FRANCE-MUSIQUE

14.00 Mozart et Salieri

Une légende a tenté d'accréditer l'idée que Mozart serait mort empoisonné par Antonio Salieri. La vérité serait plutôt que la richesse foisonnante de la musique de Mozart n'a pas tardé à tuer le sage ordonnancement de celle de Salieri. A l'occasion de la Mozartfest de Würzburg 1998, on pourra découvrir des symphonies, des concertos, des airs de l'un et de l'autre. Suite mardi, jeudi et vendredi.

ARTE

22.20 Blame it on the Bellboy ■■

La surprise de ce cycle du cinéma britannique est *Blame it on the Bellboy* (1992), le premier long métrage d'un certain Mark Herman, qui n'était pas encore l'auteur fêté des *Virtuoses*. Herman se livre ici à un jeu de massacre des apparences sociales. Cette bouffonnerie est une farce grinçante, d'un ton tout à fait nouveau, et remarquablement interprétée. En v.o.

ARTE

23.35 Le Cinéma britannique aujourd'hui

Pendant un demi-siècle, un phénomène d'éclipses a singularisé le cinéma d'outre-Manche. Cette alternance de morts et de résurrections semble trompée depuis une décennie, marquée par un véritable vivier de créateurs et de nouvelles donnes économiques. Le documentaire d'Hubert Niogret et N.T. Binh dresse un état des lieux de la profession.

FILMS

20.30 Portrait de femme ■■ Jane Campion (Grande-Bretagne, 1996) O. Ciné Cinéma 2
20.45 Sammy et Rosie s'envolent en l'air ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1987, v.o., 95 min) O. Arte
21.55 Tempo di Roma ■■ Denys de La Patellière (France - Italie, 1962, N., 85 min) O. Ciné Classics
22.10 L'Homme le plus dangereux du monde ■■ Jack Lee-Thompson (Etats-Unis, 1969, v.o., 95 min) O. Ciné Cinéma 1

22.20 Blame It on the Bellboy ■■ Mark Herman. Avec Dudley Moore, Bryan Brown (Grande-Bretagne, 1991, v.o., 75 min) O. Arte
22.30 Gadjo dilo ■■ Tony Gatlif (France, 1997, 100 min) O. Canal +
22.50 La Comédie de Dieu ■■ Joao Cesar Monteiro (France - Portugal, 1995, v.o.) O. Ciné Cinéma 2
23.00 Napoléon ■■ Sacha Guitry [1/2] (France, 1954, 120 min) O. Histoire
23.15 Croix de fer ■■ Sam Peckinpah (Grande-Bretagne, 1977, 125 min) O. France 3
23.15 La Femme libre ■■ Paul Mazursky (Etats-Unis, 1978, 110 min) O. Téva
23.20 Les Feux de la rampe ■■ Charlie Chaplin (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 140 min) O. Ciné Classics
1.10 L'Odyssée du sous-marin Nerka ■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1958, N., v.o., 90 min) O. Cinétoile
1.20 Les Grandes Familles ■■ Denys de La Patellière (France, 1958, N., 95 min) O. Arte
2.25 La Double Vie de Véronique ■■■ Krzysztof Kieslowski (Fr. - Pol., 1991, 95 min) O. Ciné Cinéma 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.50 Clic & Net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Un homme en colère. Mort d'un juge. O.
22.35 Célébrités.
0.00 Histoires naturelles. Show lapin.
0.50 Chapeau melon et bottes de cuir. Le long sommeil. O.
1.45 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Les Z'amours de l'an 2000.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Premier de cordée. Téléfilm. Edouard Niermans et Pierre-Antoine Hiroz [2/2]. O.
22.35 D'un monde à l'autre.
0.20 Journal, Météo.
0.40 Le Cercle.
2.05 Histoires courtes. *Jacinthe, tu as un cul de feu !* Philippe Lubliner. O.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La nouveau.
20.35 Tout le sport.
20.55 Double détente ■ Film. Walter Hill. O.
22.40 Météo, Soir 3, L'Euro.
23.15 Croix de fer ■■ Film. Sam Peckinpah. O.
1.20 Aléas.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40
18.30 Best of Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite.
20.40 Les Ailes de l'enfer ■ Film. Simon West. O.
22.28 Les Sales Blagues de l'*Echo*. Quand on aime, on ne compte pas. O.
22.30 Gadjo dilo ■■ Film. Tony Gatlif. O.
0.10 L'Eté des tziganes.
1.00 Surprises.
1.15 Boxe hebdo.
2.15 Football. Championnat d'Italie.

ARTE

19.00 Nature. Les Parcs nationaux.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Ecosse, enfin seuls !
20.45 Sammy et Rosie s'envolent en l'air ■■ Film. Stephen Frears (v.o.). O.
22.20 Blame It on the Bellboy ■■ Film. Mark Herman (v.o.). O.
23.35 Le Cinéma britannique aujourd'hui.
0.35 Court-circuit spécial. Les 45e Journées internationales du court métrage d'Oberhausen.
1.20 Les Grandes Familles ■■ Film. Denys de La Patellière. O.

M 6

19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, Les Produits stars.
20.50 Tequila Sunrise. Film. R. Towne. O.
22.55 45e en enfer. Téléfilm. Dave Payne. O.
0.35 Jazz 6. Les cent ans de Duke Ellington.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Jean Duvignaud.
21.00 Fiction. *L'Enchanteur*, de Vladimir Nabokov. 22.10 *Besame mucho*, d'Annie Cohen.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

19.40 Portrait d'un musicien en concert. Concert (no 2). Christian Ivaldi, interprète mélomane. Christian Ivaldi et Emmanuel Strosser, pianos, Romain Guyot, clarinette, Gérard Caussé, alto, Eric-Maria Couturier, violoncelle, etc.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Silvestrov, Fort.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Œuvres de Paris, Scelsi, Romitelli, Verrières.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Brahms, Dvorak, Belohlavek. 20.40 Enrique Granados, compositeur. Œuvres de Chopin, Granados, etc.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Moreno, Albero, Soler, etc.

MARDI 27 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.25 Bruay en Artois, un crime impuni. Invités : Jean-Pierre Boucher ; Bernard Bouloc ; Roger Colombani ; Jean Ker ; Charles Libman ; madame Dewèvre. Forum Planète
23.25 Les Compagnons du devoir. Invités : Laurent Bastard ; Bernard de Castera ; Thérèse Marchand ; Marin Robinson ; Thierry Pointillard. Forum Planète

MAGAZINES

10.40 Droit d'auteurs. Invités : James Knowlson ; Philippe Caubère. La Cinquième
13.05 Argent public. Bouchage de l'autoroute A 86. Portrait de Jacques Michel, expert de l'eau. Les nouvelles techniques de contrôle fiscal. Invités : Marc Jolivet ; Christian Sautter. TV 5
13.20 On s'occupe de vous. Paloma Picasso. France 3
14.00 20 h Paris Première. Francis Lalanne. Paris Première
14.30 La Cinquième rencontre... Santé, science. Avec Bernard Tramier. La Cinquième
14.58 Questions au gouvernement. Déclaration de Lionel Jospin, sur le Kosovo. France 3
15.45 1 an de +. Canal +
16.55 Zapping Zone. Disney Channel
18.30 Nulle part ailleurs. Invitée : Asia Argento. Canal +
19.00 Archimède. Sur les toits de la forêt. La machine humaine. Défenses naturelles. Bientôt la fin des étoiles ? Portrait de Stanislaw Lem. Arte
19.10 Le Rendez-vous. LCI
20.00 20 h Paris Première. Sylvie Joly. Paris Première
20.50 Pourquoi ça marche ? Spécial maison : toutes les nouveautés et tous les bons plans. M 6
21.00 Le Gai Savoir. Des mots pour rire. Invités : Guy Bedos ; Laurent Gerra ; Fellag ; Jamel Debbouze. Paris Première
22.05 Temps présent. De la graine au joint. Cannabis, permis de fumer. TV 5
23.10 La Vie à l'endroit. L'animal en vedette. France 2
23.25 Comment ça va ? Spécial handicap. France 3
0.30 Zone interdite. Au cœur de la haine. M 6
1.40 Saga-Cités. Rap'parité. France 3

DOCUMENTAIRES

17.05 Cinq colonnes à la une. Planète
17.35 Rome secrète. [1/10]. Piazza del Popolo. Odyssée
17.55 *Le Futur en marche.* [4/21]. La Cinquième
18.05 Rapa Nui, l'île de Pâques. Odyssée
18.30 Le Monde des animaux. Les chasses du dauphin roi. La Cinquième
20.05 Les Tribus indiennes. [18/20]. Les Aztèques. Planète
20.10 Vatican. Jean-Paul Ier et la mort. Odyssée
20.15 Reportage. Spécial Kosovo : OTAN, la guerre des mots. Arte
20.35 L'Autre Algérie. Quotidiens d'Algérie. Planète
20.45 La Vie en face. Les Dockers de Liverpool. Arte
20.45 Les Descendants. [12/13]. Graham Bell. Histoire
21.25 Samuel Beckett. [1/2]. Planète
21.30 Thema. Un diable en paradis : Tomi Ungerer. Arte
22.55 Histoire de l'eau. [4/4]. Source de conflits. Odyssée
23.00 Lieux mythiques. [1 et 2/20]. Chichen Itza et Teotihuacan. Histoire
0.00 Conférences de presse. 9 septembre 1968 [2/3]. Histoire
0.45 Dans les coulisses de... Notre ambassade à Cotonou. France 3

SPORTS EN DIRECT

17.00 Football. Championnat d'Europe des moins de 16 ans : Angleterre - Suède. Eurosport
21.00 Boxe. Poids moyens. Adrian Dodson (GB) - Orlando Wiet (PB). Eurosport

MUSIQUE

18.30 Elvin Jones. Stuttgart, 1991. Muzzik
19.30 Carl Philipp Emmanuel Bach. *Concerto pour violoncelle et Concerto pour flûte.* Avec David Adorján, violoncelle ; Andras Adorján, flûte. Par le Bach Collegium de Munich, dir. Christopher Hogwood. Mezzo
20.00 Best of Brazil. Montreux 1993. Muzzik
22.35 Zarzuela : La Dolorosa. Par les Chœurs du Théâtre Calderon, dir. Tulio Gagliardo. Muzzik
22.45 La Périchole. Opéra d'Offenbach. Mise en scène de Jérôme Savary. Par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Marc Soustrot. Mezzo
23.50 The Nat «King» Cole Show 13. Septembre 1957. Muzzik

TÉLÉFILMS

17.50 Rhapsodie en jaune. Gérard Marx. Festival
18.30 Un assassin irrésistible. Marvin Chomsky [2/2]. Téva
20.30 Une femme explosive. Jacques Deray. Festival
20.40 Famille à l'essai. Fred Gerber. O. Canal +
21.20 Les Steenfort, maîtres de l'orge. Jean-Daniel Verhaeghe [1/3]. RTBF 1
22.10 L'Affaire Seznec. Yves Boisset [1 et 2/2]. Festival
22.45 Suspicion. Harry Longstreet. M 6

COURTS MÉTRAGES

22.40 Animation. *Les Trois Brigands.* 23.30 *Le Chapeau Volant.* 0.30 *Jean de la Lune.* Morton Schindel. Arte

SÉRIES

17.00 Au nom de la loi. Jusqu'à la victoire. La Cinquième
17.00 Drôles de dames. La vengeance de ces dames. RTBF 1
17.05 Cannon. Le parfait alibi. Série Club
17.55 Département S. Le projet Trojan Tanker. Série Club
18.20 Les Rues de San Francisco. Trahie. TMC
18.30 Deux flics à Miami. Tous les coups sont permis. RTL 9
18.30 Magnum. Sur le pont tous les malfaiteurs. 13ème Rue
19.20 L'Homme de fer. En souvenir d'une crème glacée. 13ème Rue
19.30 Molière pour rire et pour pleurer. Marcel Camus [3/6]. Festival
20.40 The Practice. [1 et 2/2]. Risque de précipitations. Série Club
20.55 La Vie à cinq. Nuits songeuses. Téva
21.45 Ally McBeal. In Dreams (v.o.). Téva
22.15 Les Moissons de l'océan. François Luciani [2/4]. TV 5
22.40 High Secret City, la ville du grand secret. Une sombre histoire de viol. Etat d'ivresse. O. TF 1
23.05 Star Trek, la nouvelle génération. Heures sombres (v.o.). Canal Jimmy
23.55 Star Trek, Deep Space Nine. Démons intérieurs (vo). Canal Jimmy
0.15 Au-delà du réel. Du fond de l'enfer. 13ème Rue
1.20 Friends. The One With the Cop (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde TÉLÉVISION

FRANCE-CULTURE

13.40 Vladimir Nabokov

France-Culture consacre cette semaine à Vladimir Nabokov (1899-1977), à l'occasion du centenaire de sa naissance. Du lundi au vendredi, des invités parleront de l'homme, écrivain en trois langues, poète mais aussi traducteur exigeant, de sa vie d'exilé, de sa nostalgie des matins d'été dans la Russie de son enfance. Mercredi, à 22.10, lecture de deux nouvelles : *Ici on parle russe* et *La Sonnette*.

LA CINQUIÈME

14.00 Les temps changent, chronique des 35 heures

La série documentaire conçue par Jean-Yves Davril (8 × 26 minutes, tous les mardis jusqu'au 15 juin) se propose de montrer concrètement comment les choses se sont passées dans huit entreprises qui appliquent déjà les 35 heures. Salariés et dirigeants expliquent les moyens retenus et décrivent leurs répercussions sur la vie professionnelle et personnelle.

CINÉ CLASSICS

20.30 Tempo di Roma ■■

Cette adaptation du beau roman (paru en 1957 et prix Sainte-Beuve) de l'écrivain belge Alexis Curver, qui fut massacrée par la critique à sa sortie, mérite qu'on lui accorde une nouvelle chance. Le charme poético-réaliste du film réalisé par Denys de La Patellière resurgit grâce aux décors et à l'interprétation de Charles Aznavour, qui ressemble encore ici à un personnage de Truffaut.

FILMS

16.35 Broadway Danny Rose ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1983, N., 80 min) O. Cinétoile
17.05 Le Miraculé ■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1987, 80 min) O. Ciné Cinéma 2
18.30 Napoléon ■■ Sacha Guitry [1/2] (France, 1954, 120 min) O. Histoire

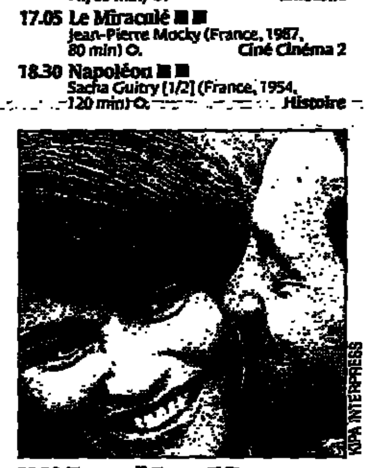

KIPA INTERPRESS

20.30 Tempo di Roma ■■ Denys de La Patellière. Avec Charles Aznavour, Arletty, Marisa Merlini (France - Italie, 1962, N., 85 min) O. Ciné Classics
20.30 La Comédie de Dieu ■■ Joao Cesar Monteiro (Fr. - Port., 1995, v.o., 165 min) O. Ciné Cinéma 1
20.30 Hope and Glory ■■■ John Boorman (Etats-Unis, 1986, 110 min) O. Cinéstar 1
20.30 La Double Vie de Véronique ■■■ Krzysztof Kieslowski (Fr. - Pol., 1991, 95 min) O. Ciné Cinéma 3
20.55 Davey des grands chemins ■■ John Huston (Etats-Unis, 1969, 95 min) O. TMC
21.55 Body and Soul ■■ Muet d'Oscar Micheaux (Etats-Unis, 1925, N., 105 min) O. Ciné Classics
22.05 L'Homme le plus dangereux du monde ■■ Jack Lee-Thompson (Etats-Unis, 1969, v.o., 100 min) O. Ciné Cinéma 3
22.20 Dead Man ■■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1995, N., 120 min) O. Cinéstar 1
22.40 Dick Tracy ■■ Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, v.o., 105 min) O. Cinéstar 2
23.05 La Nuit du chasseur ■■■ Charles Laughton (Etats-Unis, 1955, N., v.o., 95 min) O. Cinétoile
23.15 Portrait de femme ■■ Jane Campion (Grande-Bretagne, 1996, v.o., 145 min) O. Ciné Cinéma 1
23.40 Alphaville ■■ Jean-Luc Godard (France, 1965, N., 95 min) O. Ciné Classics

1.00 Sammy et Rosie s'envolent en l'air ■■ Stephen Frears. Avec Shashi Kapoor, Claire Bloom (GB, 1987, v.o., 95 min) O. Arte
1.15 Gilda ■■■ Charles Vidor (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 110 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.50 Sunset Beach. O.
17.35 Melrose Place. O.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.50 Clic & Net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Fallait pas ! Film. Gérard Jugnot. O.
22.40 High Secret City, la ville du grand secret. Une sombre histoire de viol. O. Etat d'ivresse. O.
0.25 Minuit sport. Spécial Surf.
1.05 Nautisme. Invité : Alain Gautier.
1.25 TF 1 nuit, Météo.
1.40 Reportages. Les papas du dimanche.

FRANCE 2

16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 et 23.00 Un livre, des livres.
17.20 Cap des Pins. O.
17.50 Hartley, cœurs à vif. O.
18.45 Les Z'amours de l'an 2000.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 La Vache et le Prisonnier. Film. Henri Verneuil. O.
23.05 Bouche à oreille.
23.10 La Vie à l'endroit. L'animal en vedette.
0.40 L'Euro, Journal, Météo.
1.10 Le Cercle.

FRANCE 3

16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.18 L'Euro, mode d'emploi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La nouveau.
20.35 Tout le sport.
20.55 Questions pour un champion. Spéciale grandes écoles.
22.50 Météo, Soir 3.
23.25 Comment ça va ? Spécial handicap.
0.20 Magazine olympique.
0.45 Dans les coulisses de... *Notre ambassade à Cotonou.*
1.40 Saga-Cités. Rap'parité.

CANAL +

16.40 La Belle Vie ■ Film. David Trueba. O.
► En clair jusqu'à 20.40
18.30 Best of Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Famille à l'essai. Téléfilm. Fred Gerber. O.
22.03 Les Sales Blagues de l'*Echo*. Les aventures de Jack et Kerouac. O.
22.05 Football. Sedan - Le Mans.
23.45 Artiss. Comment gagner même quand c'est perdu d'avance. O.
0.05 La Belle et la Bête ■ Film. Juraj Herz (v.o.). O.
1.35 Tous les mêmes ?

LA CINQUIÈME/ARTE

16.30 Les Dessous de la Terre.
17.00 Au nom de la loi. O.
17.30 100 % question.
17.55 Le Futur en marche.
18.20 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Kosovo : Otan, la guerre des mots.
20.45 La Vie en face. Les Dockers de Liverpool.
21.30 Thema. Un diable en paradis : Tomi Ungerer. 21.35 et 22.35, 22.45, 23.40, 0.25, 0.40 L'Homme sur son île. 22.10 Port d'attache. 22.40 Les Trois Brigands. O. 23.30 Le Chapeau Volant. O. 0.10 Tomi à ressort. 0.30 Jean de la Lune. O.
1.00 Sammy et Rosie s'envolent en l'air ■■ Film. Stephen Frears (v.o.). O.
2.35 Court-circuit. *Fausses alertes.* Sarah Lévy. O.

M 6

16.15 Boulevard des clips.
17.35 Agence Acapulco. O.
18.25 Loïs et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, E = M6 découverte.
20.50 Pourquoi ça marche ? Spécial maison : toutes les nouveautés et tous les bons plans.
22.45 Suspicion. Téléfilm. Harry Longstreet. O.
0.30 Zone interdite. Au cœur de la haine.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. [2/5].
20.30 Agora. *Stéphane Heuet à propos de A la recherche du temps perdu*, de Marcel Proust.
21.00 Poésie studio. Les poétiques.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.40 Prélude.
20.00 Concert de jazz. Par le Belmondo Quintet, avec Stéphane Belmondo, trompette et bugle, Lionel Belmondo, saxophone, Laurent Fickelson, piano, Clovis Nicolas, contrebasse, etc.
22.30 Musique pluriel. Festival Présences 99. Œuvres de Ducol.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Beethoven. 20.40 Pierre Boulez, compositeur et chef d'orchestre. Œuvres de Ravel, Bartok, Mahler.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Dukas, Debussy, Stravinsky, Boulez.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Deux gendarmes placés en garde à vue après l'incendie suspect d'un restaurant près d'Ajaccio

Ils font partie du groupe de pelotons de sécurité chargé d'enquêter sur la criminalité en Corse

UNE INSPECTION technique de la gendarmerie a été ordonnée par la direction générale de la gendarmerie nationale afin de déterminer les conditions dans lesquelles un capitaine du groupe de pelotons de sécurité (GPS), corps d'élite chargé des enquêtes sensibles en Corse, a été blessé dans l'incendie qui a ravagé un restaurant sur une plage de la rive sud du golfe d'Ajaccio (Corse-du-Sud). Le parquet d'Ajaccio a diligenté une enquête préliminaire sur cette même affaire.

Les faits remontent à la nuit du lundi 19 au mardi 20 avril. Un incendie criminel détruit alors la quasi totalité du restaurant *« Chez Francis »*, construit sur la plage d'Acqua Doria, à Coti-Chiavari, sur l'un des sites les plus prestigieux du golfe d'Ajaccio. Arrivés rapidement sur les lieux, les gendarmes de la brigade locale de Pietrosella constatent les dégâts et trouvent sur place un tract portant la seule mention : *« Balance des flics »*. A qui s'adresse le message ? Dans un premier temps, les enquêteurs pensent qu'il pourrait viser le propriétaire des lieux, dont le bateau avait déjà été détruit dans un attentat il y a quatre ans.

Le soir de l'incendie, les enquêteurs de la brigade de Pietrosella font cependant sur place une autre découverte matérielle, qu'ils tiennent secrète. Outre le tract dénonciateur, les gendarmes mettent la main sur une cagoule tâchée de sang et un poste émetteur-récepteur abandonné sur place. L'analyse scientifique de la cagoule et du talkie-walkie révèle rapidement qu'il s'agit d'un équipement spécialisé utilisé par les hommes du Groupe de pelotons de sécurité.

> « Il ne faut pas imaginer que les gendarmes étaient là pour on ne sait quel coup tordu », dit leur commandant

Dotés d'un effectif de 80 hommes, affectés en Corse depuis leur création le 27 juillet 1998, ces gendarmes ont succédé à l'escadron de gendarmerie mobile d'Ajaccio qui a été dissous. Ils sont notamment mobilisés à des missions d'enquête sur la criminalité organisée dans l'île. La surprise est rapidement confirmée. Un capitaine du GPS a été hospitalisé quelques heures après l'incendie, souffrant de brûlures à la face et aux mains. Il aurait été transféré depuis à Toulouse (Haute-Garonne).

Selon le colonel Henri Mazères, commandant la gendarmerie en Corse, les trois officiers du GPS étaient en *« mission de surveillance dans la nuit du 20 au 21 avril »*, à proximité du restaurant de plage *« Chez Francis »*. Interrogé, le capitaine victime de brûlures a déclaré qu'il patrouillait dans la zone en compagnie de deux autres collègues. Selon sa version, ils auraient alors repéré des agissements suspects autour de la paillotte. S'approchant des lieux, les trois membres du GPS auraient été surpris par une explosion suivie d'un incendie. Convaincus d'être pris dans une embuscade, affolés par les brûlures consécutives au violent incendie, ils auraient alors choisi de s'enfuir, abandonnant sur place une partie de leurs équipements.

Ces explications confuses ne répondent cependant pas à toutes les interrogations soulevées par cette affaire. Pourquoi des officiers du GPS étaient-ils en planque devant cette paillote ? Pourquoi se sont-ils enfuis, en abandonnant leur matériel, sans même prévenir les pompiers, qui ont été alertés par un pêcheur ?

Selon les gendarmes, l'incendie serait lié à la convoitise des concurrents de l'établissement. Le propriétaire de *« Chez Francis »* remporte en effet un large succès grâce à la fréquentation de son restaurant par une clientèle aisée de plaisanciers et de personnalités de passage. Il faut noter aussi que les exploitants de restaurants de plage, communément appelés *« paillottes »*, gèrent des établissements construits en infraction avec la loi littorale. Le préfet de région, Bernard Bonnet avait décidé, il y a quelques semaines, de faire détruire par le génie militaire les installations faisant l'objet d'une décision de démolition rendue par la justice. Mais après l'intervention des élus de l'assemblée de Corse, la préfecture a décidé de surseoir à exécution jusqu'à la fin de la saison touristique.

Dans le cas du restaurant *« Chez Francis »*, la préfecture de police précise qu'un engagement écrit avait été pris le 10 avril par le propriétaire, qui avait promis de démolir son restaurant avant le 30 octobre 1999, se mettant ainsi en conformité avec la décision de justice rendue le 4 mai 1995.

L'inspection technique, décidée par la direction nationale de la gendarmerie, et l'enquête préliminaire diligentée par un magistrat du parquet d'Ajaccio tentera de répondre aux questions posées par cette affaire. Le commandement de la gendarmerie en Corse précise qu'il *« ne s'agissait que d'une mission légère de surveillance qui a échoué, car elle n'était pas destinée à intervenir »*.

« Il ne faut pas imaginer que les gendarmes étaient là pour on ne sait quel coup tordu », ajoute-t-il. Les deux gendarmes qui accompagnaient la capitaine blessé ont été placés en garde à vue, dimanche 25 avril dans le cadre de l'enquête, qui a été confiée aux gendarmes de la section de recherche d'Ajaccio. L'affaire a cas provoqué la plus vive émotion au ministère de la défense. Le procureur général de la cour d'appel de Bastia, Bernard Legras, a été convoqué à la chancellerie à Paris.

Pascal Ceaux et Michel Codaccioni (à Bastia)

A Pékin, le premier procès d'un fonctionnaire dissident s'est ouvert sous haute protection

LE PROCÈS de Fang Jue, auteur d'un appel en faveur de réformes démocratiques, s'est ouvert, lundi 26 avril à Pékin, devant la cour intermédiaire numéro 2 et sous haute protection. Fang Jue est le premier fonctionnaire chinois à être l'objet de poursuites en justice pour un motif politique. Jusqu'à présent, notamment lors des procès des dirigeants du parti démocrate (interdit) en décembre 1998, les membres des milieux dissidents traduits devant un tribunal pour y être condamnés à de lourdes de peines de prison étaient soit des universitaires de rang inférieur, soit des ouvriers ou des déclassés sans rang social bien défini.

Il est significatif que Fang Jue ne soit pas formellement inculpé pour délit d'opinion, mais plutôt pour des malversations supposées : le gouvernement lui reproche d'avoir perçu des pots-de-vin alors qu'il appartenait à la commission de planification économique de la province du Fujian (Est) et au ministère des ressources hydrauliques. Il lui reproche aussi – de manière peut-être plus révélatrice encore – d'avoir créé à Hongkong une société qui échappait aux contrôles administratifs prévalant sur le continent.

S'agissant d'un membre de l'appareil d'Etat, Pékin préfère ne pas avoir à admettre publiquement qu'il entretenait des *« pensées incorrectes »* : ce qui serait à la rigueur compréhensible de la part de non-gradés du système est totalement inacceptable de la part d'un membre de la caste dirigeante. Fang Jue, âgé de 44 ans, avait rédigé et publié à l'étranger, début 1998, un texte proposant des réformes démocratiques auxquelles, selon lui, le gouvernement devait procéder pour que se poursuive sans trop d'encombres le décollage socio-économique de la Chine.

Dans un article publié le 24 avril par le quotidien parisien *Libération*, le plus célèbre opposant chinois, Wei Jingsheng (exilé), et Vladimir Boukovsky, ancien dissident de l'défunte Union soviétique, soulignent que la véritable raison de l'arrestation de Fang Jue, en juillet 1998, réside probablement dans le fait que *« des dizaines de hauts fonctionnaires au sein du parti »* communiste, ayant eu connaissance des vues de cet opposant *modéré*, s'y étaient ralliés. Depuis New York, une des figures en vue de l'opposition en exil, Liu Qing, estime que le véritable grief fait à Fang Jue est d'avoir refusé de révéler aux autorités les noms des responsables communistes qui avaient exprimé leur soutien à ses vues.

RÉACTION AMÉRICAINE

Les circonstances de la mise en détention de Fang Jue confirment le caractère politique de l'affaire : interpellé en juillet, il n'a été formellement mis en état d'arrestation qu'en mars, après huit mois d'une mise au secret techniquement illégale. Les autorités ont ensuite différé son procès afin qu'il ne coïncide ni avec la visite du premier ministre Zhu Rongji aux Etats-Unis, à la mi-avril, ni avec la discussion du dossier chinois devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies, laquelle a épargné la Chine de toute condamnation le 23 avril.

L'ambassade américaine à Pékin a estimé, lundi que *« Fang Jue devrait être libéré et ne doit pas être jugé »*. Son porte-parole a ajouté que des représentations avaient été faites auprès du gouvernement chinois. Liu Jing, la sœur de Fang Jue, qui redoutait de ne pouvoir assister au procès, a été autorisée lundi à pénétrer dans la salle d'audience.

Francis Deron

Colloque houleux sur le Kosovo dans la salle du Bon Conseil

TOUT LE MONDE avait en tête le célèbre dessin de Caran D'Ache pendant l'affaire Dreyfus : en parler ou pas ? Le cercle Condorcet, Démocraties et les Ateliers de mai, des clubs de réflexion proches de la gauche, avaient programmé depuis six mois un débat consacré au Kosovo, sans imaginer que l'actualité donnerait à leur sujet un caractère explosif.

Premier rebondissement : la Sorbonne, où devait se tenir initialement le colloque, se récuse quinze jours avant, ayant soudain *« découvert »* que l'université était fermée à cette date, pour cause de vacances scolaires... Deuxième péripétie : les intervenants serbes et albanais se récusent les uns après les autres. Miodrag Peresic, député à l'assemblée yougoslave, ne viendra pas, malgré le visa accordé par les autorités françaises ; Muhammaddin Kullashi, universitaire albanais vivant en France, refuse de venir au dernier moment ; Slobodan Despot, secrétaire de l'Institut serbe de Lausanne, accepte finalement l'invitation au cours de la nuit précédente, après de longues tractations.

Le colloque a bien lieu, samedi 24 mars, dans la salle dite du « Bon Conseil » (dans le 7e arrondissement de Paris), où la devise évangélique, gravée sur les murs, accueille les participants : *« Aimez-vous les uns les autres »*... Les invitations au colloque, photocopiées, ont largement circulé dans la communauté serbe de Paris, en particulier dans les milieux proches des éditions L'Age d'homme. Si bien que sur les 400 spectateurs, une bruyante majorité est acquise à la cause de Belgrade. Les cibles en papier *« target ? »* fleurissent ça et là.

M. Despot commence son intervention par une mise au point : *« Votre pays est en guerre contre le nôtre »*. Jean Stavrevitch, censé représenter *« l'opposition démocratique »* de Belgrade, assène : *« Les François se sont otanisés et ont satanisé le peuple serbe. »* Applaudissements dans la salle... Les différents spécialistes des Balkans appelés à la rescousse essaient en vain de calmer le débat. L'un d'entre eux, qui est roumain, est aussitôt pris à parti comme *« l'Albanais »*, parce qu'il a osé parler du sort des Kosovars... *« Les identités ont été chauffées à blanc »*, constate l'universitaire François Thual, avant de jeter l'éponge et de quitter le débat.

La tension atteint son comble quand André Glucksmann monte à la tribune pour condamner *« la solution brun-rouge »* mise en œuvre par Milosevic et soutenir les frappes de l'OTAN, bien que *« très tard et trop peu »*. Dans la salle, la partie serbe se déchaîne : *« Occupe-toi de la Palestine ! »* Les arguments volent très bas : *« Les Albanais ont-ils des harems pour être si prolifiques ? »*, *« Que diriez-vous si une alliance islamique intervenaient en France pour imposer l'infibulation ? »*

LES GÉNÉRAUX RAMÈNENT LE CALME

M. Glucksmann ne peut plus placer un mot, ses interventions sont aussitôt couvertes par des huées. Les organisateurs sont débordés. Dans l'assistance, les insultes fusent et on en vient presque aux mains : *« racistes ! »*, *« fascistes ! »*.

Deux généraux français en retraite ramènent finalement le calme en condamnant la *« stratégie inadaptée »* de l'OTAN et *« l'inhibition des Européens »*. La salle applaudit à ce discours anti-américain, pourtant très « va-t-en-guerre ». Il est 18 heures. Le président conclut les débats. Des Serbes distribuent à la sortie *« le vrai compte rendu des événements »*. La salle se vide sans heurts. Ils en ont parlé.

Xavier Ternisien

DÉPÊCHE

■ **INFORMATIQUE : un virus dénommé Tchernobyl** risque de causer de sérieux dégâts aux programmes des micro-ordinateurs dotés du système d'exploitation Windows 95 et 98 de Microsoft (sauf le NT), en effaçant tout le contenu de leur disque dur, annoncent des experts américains. Il devait frapper lundi 26 avril, anniversaire de la catastrophe nucléaire en Ukraine, mais d'autres versions seraient programmées pour agir le 26 de chaque mois. – *(AFP, AP, Bloomberg.)*

CHEMISES
SUR MESURE 450 F
LEGRAND
Tailleur sur mesure
Depuis 1894
Hommes et Dames
Très grand choix
de tissus et de prix
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

Les supporteurs du Feyenoord Rotterdam s'opposent violemment à la police

DE TRÈS VIOLENTS incidents ont éclaté, dimanche 25 avril à Rotterdam, entre des policiers néerlandais et des hooligans de Feyenoord, à l'issue d'une fête organisée pour célébrer le 14e titre de champion des Pays-Bas décroché par le club. Au moins quatre personnes – trois hooligans et un policier – ont été blessées.

Les émeutes ont débuté vers 20 h 30 autour de la place de l'hôtel de ville de Rotterdam. Bombardées de bouteilles, de pavés et autres projectiles, les forces de l'ordre ont chargé un groupe d'environ 150 hooligans qui refusaient de quitter la place et le boulevard lui faisant face. Les émeutiers se sont ensuite éparpillés par petits groupes dans tout le centre-ville, brisant les vitres des voitures, des bus, des trams, des devantures de magasins et dévalisant les étalages de ces derniers. Les hooligans de Feyenoord sont réputés parmi les plus violents des Pays-Bas, avec ceux de l'Ajax Amsterdam. On peut craindre que ces dernières ne fassent aussi bientôt parler d'eux. L'Ajax, distancé dans le classement du championnat néerlandais, doit absolument s'imposer en finale de la coupe des Pays-Bas – face au Fortuna Sittard –, pour participer à une Coupe d'europe la saison prochaine.

■ **BANLIEUE : environ 300 habitants de la cité des Cosmonautes de Saint-Denis** (Seine-Saint-Denis) ont manifesté en silence, dimanche 25 avril, devant la mairie de la ville, en hommage à Karim Fadiga, un homme âgé de vingt-six ans, décédé le 21 avril. Il avait été mortellement blessé de deux coups de couteau dans le ventre alors qu'il tentait de s'opposer à une vente de drogue.

Tirage du *Monde* daté dimanche 25-lundi 26 avril 1999 : 596 635 exemplaires. 1

SCIENCES ET AVENIR
La France des dinosaures
DÉFENSE
Les Américains relancent la Guerre des étoiles
FÉCONDATION *IN VITRO*
L'homme « enceinte » pour demain
NOTRE TEST
Les meilleurs appareils photo numériques
Sciences et Avenir sur AOL ou sur le Web à : http://www.sciences-et-avenir.com

n. le premier procès
nctionnaire dissident
rt sous haute protection

Le Monde
ECONOMIE
MARDI 27 AVRIL 1999

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

EUROPE
Les Quinze finiront-ils par adopter le principe d'une « charte des services d'intérêt économique général » ? C'est ce que souhaite Claude Désama, le « M. Services publics » au Parlement européen
(page IV)

FOCUS
Les ministres des finances de la Francophonie revendiquent

un rôle économique pour cette institution qui se veut le pendant du Commonwealth
(page VI)

HISTOIRE
Le discours sur les vertus du libre-échange ne date pas d'aujourd'hui. C'est un petit ouvrage anonyme publié en 1701 qui fournit l'essentiel de l'argumentaire
(page VI)

1701

CONCURRENCE
France Télécom et La Poste ont décidé d'optimiser la gestion de leur restauration collective en faisant appel au privé. L'enjeu : 300 restaurants, 30 millions de repas par an et l'emploi de 1 500 fonctionnaires
(page VIII)

30 MILLIONS

OFFRES D'EMPLOIS
De la page IX à la page XVIII

Forte croissance, plein emploi, inflation maîtrisée, apogée de la high-tech. Autant de facteurs qui font des « huit glorieuses » un modèle susceptible de devenir théorie

Les Etats-Unis, prototype d'une « Nouvelle Economie » ?

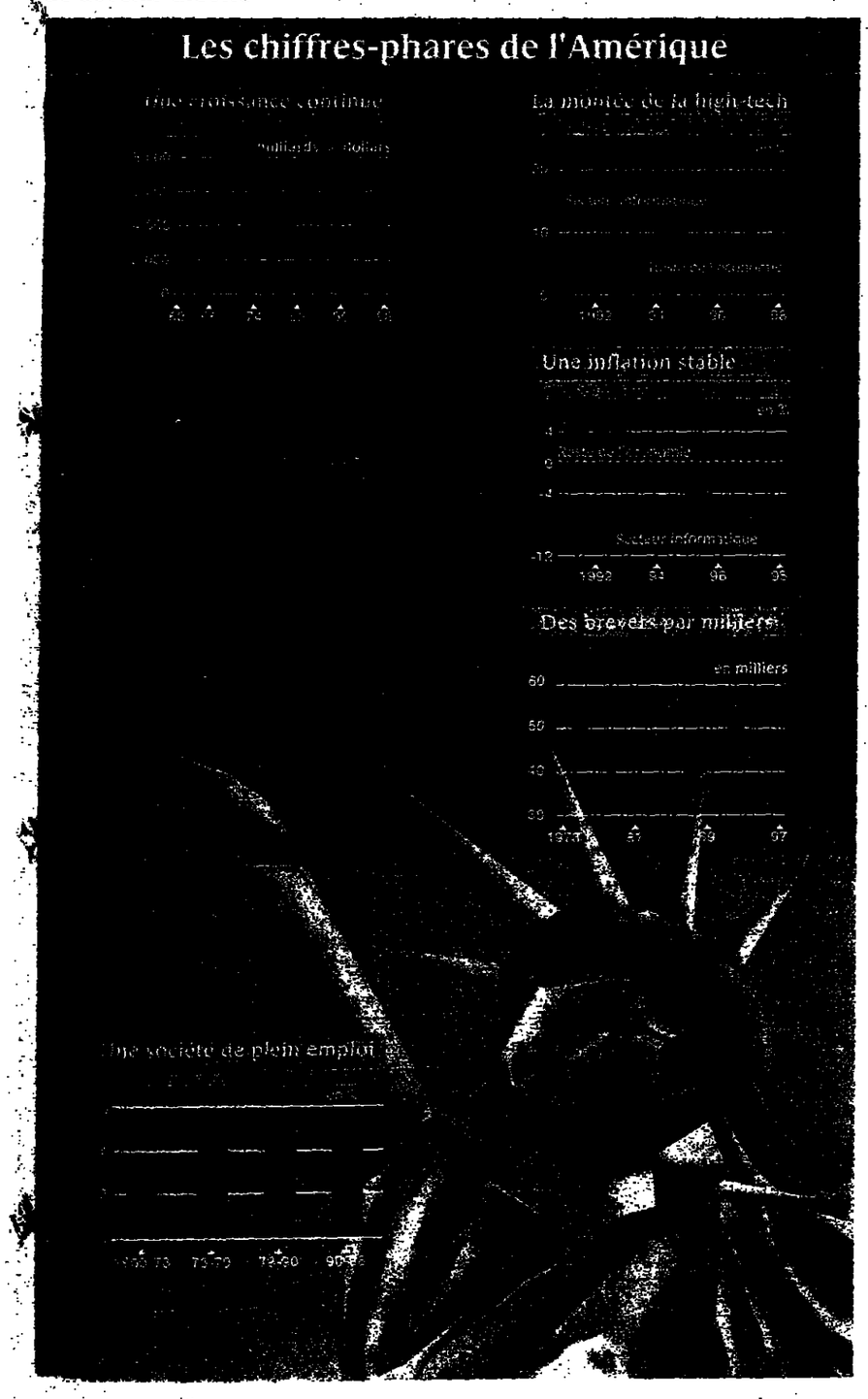

Les technologies de l'information et leur diffusion massive à tous les niveaux de la société (de la famille à l'industrie en passant par l'administration et les services) obligent-elles à repenser la théorie économique de fond en comble ? Une « Nouvelle Economie », stimulée par la high-tech se développe-t-elle ? Le débat, né aux Etats-Unis, prend de l'ampleur, opposant deux camps. D'un côté, celui qui regroupe des économistes d'entreprises, des théoriciens de marchés, des hommes politiques, des journalistes spécialisés (notamment autour de *Business Week* et de *Wired*) et quelques professeurs toujours à l'affût de la dernière nouveauté. De l'autre, les tenants de la recherche académique qui supportent mal de voir les « fondamentaux » de la théorie remis en cause. Quel est le fond de ce débat, proprement américain pour l'instant, mais que Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie, des finances et (aussi) de l'industrie, aimerait faire nôtre ? Il repose sur trois changements majeurs intervenus dans le cadre de la mondialisation. Le premier concerne l'ouverture des économies. *« Pour les Etats-Unis, cela signifie que le commerce international et l'investissement jouent désormais un rôle plus important qu'avant. Il y a vingt ans, l'ensemble export-import ne comptait que pour 17 % du PIB. Aujourd'hui, il représente 25 % »*, expliquait Stephen Shepard, rédacteur en chef de *Business Week*, le 17 novembre 1997.

La deuxième raison de croire à la Nouvelle Economie tient à la coexistence, aux Etats-Unis, d'un faible taux de chômage avec un taux d'inflation très bas lui aussi. Jusqu'à il y a encore deux ou trois ans, l'ensemble du monde académique estimait qu'en dessous de 5,5 %-6 % de taux de chômage, l'inflation repartirait dans ce pays. Or si l'on considère que le taux de chômage aux Etats-Unis est de 4 % à peine, que la croissance est proche de 4 % l'an et que l'inflation demeure toujours en dessous de 2 %, alors il faut en conclure que la fameuse courbe de Phillips, qui gravait dans le marbre le lien entre chômage, inflation et salaires, est fausse. Ou bien que le cadre qui lui servait de référence a changé.

Enfin, le troisième changement – le plus important – tient aux technologies de l'information. Celles-ci seraient en train de faire basculer le vieux monde de la production industrielle dans un espace nouveau où le travail intellectuel aurait pris définitivement le pas sur le travail manuel, où l'innovation serait plus importante que la production de masse, et où les nouveaux concepts donneraient à ceux qui les élaborent et les mettent en œuvre un avantage compétitif décisif.

Cette idée d'une mutation en profondeur a longtemps achoppé sur le problème de la productivité. Les tenants de la Nouvelle Economie ont, en effet, toujours proclamé qu'il fallait prêter attention au discours des chefs d'entreprise quand ceux-ci indiquaient qu'ils pouvaient produire toujours plus à des coûts toujours plus serrés. A cela, les économistes orthodoxes ont rétorqué que, malgré les dizaines de milliards de dollars investis dans les nouvelles technologies, la productivité n'a guère varié : 1 % de gain annuel ces vingt dernières années contre 2 % entre 1950 et 1970. Toujours audacieux, les tenants de la Nouvelle Economie ont alors soutenu que les statistiques étaient fausses. Les critères de mesure de la productivité industrielle ne pouvaient, selon eux, s'appliquer à une économie nouvelle dominée par les services et la haute technologie. Après avoir longtemps été figé, le débat a fini par scinder les économistes eux-mêmes. D'autant que la productivité a fini par doubler ces deux dernières années pour atteindre 2 % par an. C'est la preuve que nous avions raison, triomphent les « nouveaux économistes ».

Peut-être faut-il revoir nos critères, reconnaissent aujourd'hui, quelque peu troublés, certains économistes de la Réserve fédérale, sachant que c'est la politique monétaire de la FED qui est visée. Si l'inflation stagne, que la productivité progresse et que le chômage est faible, il n'y a pas de raison de brider la croissance avec des taux de crédit qui, en termes réels, restent élevés.

Yves Mamou

Lire la suite du dossier pages II et III

THE FOX SCHOOL of Business and Management
TEMPLE UNIVERSITY
IGS

Ingénieurs, juristes, scientifiques, littéraires, ...

Complétez votre formation initiale par l'acquisition des connaissances fondamentales en économie, marketing, finance, management, stratégie et gestion.

La Fox School of Business & Management de Temple University (Philadelphie) et l'IGS (Paris) vous proposent le

CERTIFICATE PROGRAM IN FOUNDATIONS OF BUSINESS MANAGEMENT

Programme intensif de 10 semaines, du 17 mai au 23 juillet 1999, sur le Campus de l'IGS à Paris. Cours à temps complet enseignés en anglais par des professeurs de la Fox School of Business & Management.

■ Date limite d'inscription : 30 avril 1999

Documentation/contact :
Donald Minday, IGS International, 12 rue Alexandre Parodi, 75010 Paris.
Tél. 01 40 03 15 28. Fax : 01 40 03 15 05, e-mail : minday@groupe-igs.org

NOM Prénom
Adresse
Code Postal Ville
Tél. e-mail
Diplôme
LM1301

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

HIGH-TECH

Verbatim

Nouvelles technologies et inflation

« Non seulement la technologie a joué un rôle dans le ralentissement de l'inflation, mais elle a aussi fait sentir ses effets sur la productivité et les coûts aux Etats-Unis. Au plan international, les derniers développements techniques ont jeté à bas les obstacles au commerce transfrontière. Le renforcement de la concurrence sur le commerce des marchandises a permis que les surcapacités, auparavant cantonnées dans un seul pays, viennent augmenter l'offre mondiale tout en continuant à peser sur les prix de tous les marchés de la planète. La discipline des prix qui en a résulté a pesé sur les salaires dans toutes les industries exposées à la concurrence internationale. Et comme bon nombre de salariés ont tenté de s'orienter vers d'autres secteurs, ce mouvement a également permis de peser sur la hausse des salaires nominaux et des prix dans les industries de biens non commercialisables.

» Cette stabilisation des prix est devenue aujourd'hui un processus qui s'auto-entretient. Une inflation plus basse depuis quelques années a réduit les espérances. Les salariés ne croient plus qu'une hausse des salaires nominaux est devenue la condition d'une hausse des salaires réels et la crainte encore durable aujourd'hui du chômage entretient la désinflation. » (**Alan Greenspan**, président de la Réserve fédérale. 23 février 1999. Discours prononcé devant le Sénat des Etats-Unis).

Nouvelles technologies et productivité

« Je prendrais en considération deux hypothèses. La première est celle qui était avancée par l'économiste Paul David de la diffusion lente des nouvelles technologies dans l'appareil économique. (...) David expliquait par exemple que les principales découvertes qui ont rendu possible une utilisation commerciale de l'électricité ont eu lieu entre 1856 et 1880. Mais, ajoutait-il, il fallut plusieurs décennies avant que l'électricité se diffuse dans l'économie et que des gains de productivité puissent être enregistrés. Les effets mesurables récents de la contribution des ordinateurs à la croissance représentent-ils ce tournant que David nous conseillait d'attendre ? La seconde hypothèse est que l'impact des nouvelles technologies sur la croissance est la conséquence d'un ensemble de facteurs transitoires [NDLR : baisse continue du prix des ordinateurs et anticipation par les entreprises de gains sur leurs investissements informatiques] plutôt que d'une rupture fondamentale avec le passé.

» Laquelle de ces deux hypothèses est juste ? Il est trop tôt pour le dire. A l'époque où j'écrivais mon livre (*La Révolution informatique*, une perspective économique, 1997, Brookings), l'évidence montrait que l'impact de l'informatisation des entreprises sur la croissance avait été faible tout au long des années 90. Une rupture fondamentale avec le passé relevait au mieux d'une hypothèse pour le futur. Aujourd'hui, de nouvelles évidences [les gains de productivité liés à l'informatique] remettent l'hypothèse de Paul David en avant. A condition que les gains enregistrés ces dernières années ne soient pas une réponse conjoncturelle au déclin rapide des prix et à une croissance économique particulièrement robuste. » (**Daniel Sichel**. « Computers and aggregate economic growth : an update ». *Business Economics*. Avril 1999).

Nouvelle Economie et productivité

« Quand on parle de productivité de l'économie américaine, on parle du PIB réel par salarié employé aux Etats-Unis, rien de plus, rien de moins. Supposons que la productivité – soit le PIB réel par salarié – ait augmenté de 2,5 % depuis 1990. Cela signifie-t-il qu'au lieu de viser une croissance de 2 %, étouffant ainsi le potentiel de l'économie américaine, la Fed aurait dû viser une croissance de 3,5 % ? Pas du tout. Après tout, si la productivité se définit comme égale au PIB réel par salarié – et comme personne n'affirme que les chiffres de l'emploi sont faux – dire que la productivité a été supérieure de 1,5 % à ce que révèlent les statistiques, cela revient à dire que le taux de croissance du PIB a crû exactement du même montant. On ne peut par conséquent affirmer que la Fed a échoué à permettre une croissance de 3,5 %. On devrait au contraire la féliciter d'avoir visé juste.

» Si la Fed avait anticipé un taux de croissance de 3,5 %, cela implique qu'elle aurait dû chercher à atteindre un taux de croissance de 5 %, bien au-dessus du potentiel de l'économie. Et sur la période 1990, cela signifie que le taux de chômage aurait dû descendre bien au-dessous de 2 %. Peu de gens pensent que cela soit possible. » (**Paul Krugman**. « How fast can the US economy grow ? » *Harvard Business Review*. Juillet-août 1997).

La France et les nouvelles technologies

« J'ai la conviction profonde que la France est en train d'entrer, plus vite que ses voisins dans un nouveau régime de croissance, plus durable car porté par les nouvelles technologies, comme cela s'est passé aux Etats-Unis il y a plus de six ans (...). Certes, nous sommes en retard par rapport à ce pays – seulement 15 % de notre croissance provient aujourd'hui des nouvelles technologies (...) mais nous sommes en train d'inventer, à notre tour, la nouvelle croissance du XXIe siècle. » (**Dominique Strauss-Kahn**, ministre de l'économie et des finances. Entretien au *Monde* le 27 février 1999).

Plein emploi et inflation : un faux couple ?

Le NAIRU a-t-il été définitivement *expulsé hors de* la théorie par ce qu'on appelle Nouvelle Economie ? Ce sigle très laid *(non-accelerating inflation rate of unemployement)*, issu des travaux de l'économiste néo-zélandais A. W. Phillips (et de sa fameuse courbe chômage-salaires-prix) et de ceux de l'Américain Milton Friedman, est un concept-clé de la macroéconomie moderne. Il formalise l'idée qu'il existe un lien fixe entre taux de chômage et taux d'inflation. « *La plupart des économistes croient que l'inflation commence à accélérer quand le chômage tombe en dessous de ce qu'ils appellent le NAIRU* », expliquait l'économiste américain Paul Krugman dans un de ses premiers articles sur la Nouvelle Economie, publié par le *New York Times Magazine* du 4 février 1996. Et il ajoutait : « *La théorie du NAIRU a été très efficace pour expliquer l'inflation au cours de ces vingt dernières années.* »

Deux clans de théoriciens s'affrontent sur les effets trop mécaniques existant entre taux de chômage et hausse des prix

PETITS SECRETS

Selon Alan Blinder, ancien vice-président de la Fed, le NAIRu serait même « *le petit secret propre de la macroéconomie* ». Le NAIRU suppose que, pour chaque société donnée, il existe un taux de chômage « naturel ». Le schéma pur est le suivant : le taux de chômage tombe en dessous du NAIRU parce que le PIB est en croissance, que les entreprises ont un carnet de commandes garni et qu'elles embauchent.

Conséquence logique, les salariés reprennent confiance, réclament des augmentations de salaire, les obtiennent, ce qui fait monter les prix. A l'inverse, quand le chômage s'exacerbe au-dessus du NAIRU, la croissance est faible, les salariés ont peur pour leur emploi et modèrent leurs revendications salariales. L'inflation décroît alors naturellement. Le débat qui a agité les Etats-Unis ces dernières années tient au fait que le taux de chômage « naturel », qui était fixé à 6 %, s'est révélé faux. Comme l'expliquait Laura d'Andrea Tyson, ancienne conseillère économique de Bill Clinton, dans *Business Week* du 1er juin 1998, « *le taux de chômage a été de 5,5 % pendant plus d'un an et demi et l'inflation a continué de chuter au lieu de redémarrer* ». Le taux de chômage ne dépasse pas aujourd'hui les 4,25 %, et l'inflation ne repart toujours pas.

Bien entendu, le NAIRU n'a rien d'intangible. Il peut varier d'un cycle à l'autre. Sur la durée, il apparaît que le taux de chômage moyen était de 4,4 % dans les années 60, de 6,2 % dans les années 70, de 7,2 % dans les années 80 et de 6,2 % dans les années 90. Mais, si le NAIRU peut varier, il ne change pas non plus toutes les semaines. Sur le cycle qui est aujourd'hui celui des Etats-Unis, la plupart des économistes, à commencer par l'un des plus célèbres d'entre eux, Paul Krugman, soutiennent que le taux de chômage « naturel » demeure à 5,5 %. Les tenants de la Nouvelle Economie ont alors beau jeu de faire remarquer que le taux de chômage réel (4,2 %) étant tombé largement en dessous du taux de chômage naturel (5,5 %), l'inflation aurait dû repartir de plus belle. Comme il n'en a rien été, deux camps de théoriciens s'affrontent.

Les premiers, tenants de la Nouvelle Economie, affirment que l'économie américaine a enregistré des changements structurels qui ont fait tomber le NAIRU aux environs de 5 % et peut-être même en dessous. Et tous de reprocher à la Réserve fédérale de continuer à pratiquer une politique monétaire restrictive dans le but de lutter contre une inflation qui n'existe nulle part.

CONTRADICTIONS

Les seconds, partisans de la validité du NAIRU, ne nient pas l'apparente contradiction entre taux de chômage réel et taux de chômage naturel. Mais une série d'éléments exogènes auraient, selon eux, empêché le NAIRU de fonctionner. Le premier de ces éléments est la baisse des prix du pétrole. « *La chute marquée des prix des produits énergétiques a contribué à maintenir l'indice des prix à la consommation à un niveau inhabituellement bas – moins de 1 % – au cours de l'année 1998* », expliquait Alan Greenspan, président de la Fed, le 23 février dernier devant le Sénat américain.

Dans la foulée, le patron de la Réserve fédérale ajoute que « *l'appréciation du dollar* » a permis de réduire le coût des importations (matières premières et produits de consommation), gênant ainsi une importation de l'inflation. La peur du chômage, persistante chez les salariés américains, a aussi longtemps contribué à réduire les revendications salariales. Même si ces craintes semblent aujourd'hui s'être sérieusement estompées, les employeurs, en revanche, soucieux de défendre leurs parts de marché face à une concurrence très vive, se montrent toujours aussi réticents à augmenter les salaires. En attendant, la Réserve fédérale n'a pas encore tranché sur la mutation – réelle ou supposée – de l'économie américaine.

Yves Mamou

Bercy, nouveau converti

Le ministère de l'économie et des finances vient de mettre au point ce qu'il appelle un « indicateur de l'innovation » censé mesurer l'apport des nouvelles technologies à la croissance de l'économie française, à l'instar de ce qui se pratique aux Etats-Unis. Ce tableau de bord des technologies de l'information est composé de dix-huit cadrans et sera publié deux fois par an, en mars et en septembre. Ces indicateurs sont divisés en quatre rubriques : nouveaux capitaux, levés par les fonds de haute technologie ; nouveaux entrepreneurs et nouveaux emplois ; nouvelles technologies ; nouveaux usages (nombre d'usagers du téléphone portable, d'internautes). Bercy a également mis en place un indicateur d'ensemble mesurant l'activité des entreprises de haute technologie. A titre d'exemple, les technologies de l'information ont affiché, l'an dernier, une progression de 30 % à 70 % de leur chiffre d'affaires et ce en dépit de la forte baisse des prix de vente des matériels dans ce secteur. Cette croissance s'accompagne d'un quadruplement des fonds levés sur le second marché boursier, lesquels ont atteint, sur le second semestre 1998, la somme de 289,7 millions d'euros.

Quand DSK rêve de Nouvelle Economie

APRÈS les Etats-Unis, l'Hexagone ? Le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, ne craint pas de l'affirmer : « *La France est en train d'entrer dans un nouveau régime de croissance, plus durable car porté par les nouvelles technologies comme cela s'est passé aux Etats-Unis* » (*Le Monde* du 27 février). Quitte à laisser pantois la plupart des économistes, moins enclins à tant de prophéties et tout occupés, alors, à réviser à la baisse leurs prévisions de croissance pour 1999.

« *Il me semble prématuré de parler d'un nouveau régime de croissance* », estime ainsi Marie-Pierre Ripert, économiste à la Caisse des dépôts et consignations. « *Ce discours relève d'une croyance plus que de tout autre chose* », renchérit de son côté Régis Khaber, directeur des études économiques de la société de Bourse Aurel.

Alors, sur quel diagnostic se fonde Dominique Strauss-Kahn pour parler sur un nouvel âge d'or de l'économie française ? A première vue, la France ne réunit pas encore tous les ingrédients de la recette du succès « *made in USA* » qui, depuis huit ans, fait tourner à plein régime l'économie de ce pays. Cette « recette » repose sur trois éléments essentiels : un bon *policy-mix* (mélange de politique budgétaire et de politique monétaire), un marché du travail très réactif et un formidable boum des investissements lié à la révolution des nouvelles technologies.

Qu'en est-il de la France ? Premièrement, le *policy-mix*. Sur ce point, Dominique Strauss-Kahn a raison. Les Européens, comme les Américains, privilégient désormais une politique monétaire expansionniste (via une politique de baisse des taux d'intérêt) et une politique budgétaire restrictive. La dernière baisse des taux d'intérêt de la Banque centrale européenne, début avril, ramenant le loyer de l'argent à 2,5 %, le confirme.

Deuxièmement : la flexibilité du marché du travail. Elle s'est installée sans trop le dire. Mais les faits sont là. Les 400 000 emplois créés en 1998 sont, en grande majorité, des contrats à durée déterminée, l'intérim bat des records et le salaire d'embauche des jeunes diplômés a baissé de près de 30 % en quelques années. Les 35 heures permettront aux entreprises d'aller encore plus loin. La flexibilité accrue est en effet la contrepartie tacite accordée par le gouvernement en échange de la réduction du temps de travail. Preuve que la France a fait sa mutation, la très libérale OCDE ne réclame plus de réforme du marché du travail.

Enfin, dernier chapitre : l'investissement. C'est ici que l'argumentaire de M. Strauss-Kahn peut être jugé un peu court. L'investissement des entreprises a progressé de 6,4 % l'an dernier, mais, depuis l'été, les enquêtes d'opinion de l'Insee auprès des chefs d'entreprise marquent un retournement, laissant augurer une nouvelle phase d'attentisme. Comme en 1994, le fort rebond de l'activité l'an dernier n'a pas enclenché de reprise durable de l'investissement. A l'inverse des Etats-Unis, c'est une des faiblesses de la France, qui « *ne sait pas soutenir l'innovation, ni la création d'entreprise* », estime Reza Lahidji, chargé de mission au commissariat au Plan. S'agissant des hautes technologies, la France vient à peine de prendre le train en marche. Alors que le high-tech aurait contribué pour un tiers (voire de moitié, assurent certains) à la croissance américaine l'an dernier, il n'y aurait participé qu'à hauteur de 15 % dans l'Hexagone.

Enfin, le miracle de la Nouvelle Economie « *made in USA* », c'est aussi d'avoir réussi à faire fondre le chômage à son plus bas niveau depuis 1970. Une performance à laquelle l'économie française est encore loin de pouvoir prétendre.

Laurence Caramel

Les « huit glorieuses » de l'économie américaine

Du (presque) jamais vu dans l'histoire moderne de ce pays ! Au *dernier trimestre 1998*, la croissance des Etats-Unis était sur un rythme de 6 %, l'an. Au mois de février, l'économie américaine a fêté sa huitième année d'expansion forte et surtout ininterrompue. A l'encontre de toutes les prévisions, le PIB a crû, ces trois dernières années, de 4 % l'an. Bien que le record de longévité de la croissance soit actuellement detenu par l'administration Kennedy-Johnson (1961-1969) – la guerre du Vietnam et une politique keynésienne avaient propulsé le PIB au-delà de toutes les prévisions pendant plus de huit ans –, l'année 1999 pourrait bien être celle d'un nouveau record.

Le record de longévité de la croissance a été enregistré entre 1961 et 1969. L'année 1999 pourrait bien être celle d'un nouveau trophée, même si certains s'inquiètent de déséquilibres structurels

PÉRIODE EXCEPTIONNELLE

Quels ont été les principaux signes de cette période exceptionnelle de prospérité ? Tout d'abord *un taux exceptionnel de créations* d'emplois. Près de 20 millions d'emplois nouveaux ont été créés en huit ans. Soit, selon l'économiste américain Mark Zandi, « *un chiffre égal à la totalité des emplois actuellement existant en Californie et en Illinois* », deux des Etats les plus peuplés de l'Union.

Second trait caractéristique de la période : un taux de chômage uniformément bas (4,2 % en mars, soit le taux le plus bas depuis 1970). De la côte Est à la côte Ouest, les centres urbains où le taux de chômage dépasse 4 % sont plutôt rares.

Troisième indice notable : une *inflation endormie*. L'indice des prix à la consommation se situe en dessous de 2 % et, si l'on exclut l'énergie et la nourriture, dont les prix sont souvent volatils, l'indice dépasse à peine 2 %. Mieux encore, *les prévisions n'anticipent aucun* regain de hausse des prix pour les mois à venir. Si des hausses de salaires commencent à se produire dans l'industrie, elles se font au détriment de la marge des entreprises, celles-ci étant contraintes par la concurrence à ne pas augmenter leurs prix.

Quatrième point fort : le déficit du budget fédéral américain appartient au passé. A impôt égal, le gouvernement va créer cette année un excedent de 69 milliards de dollars qu'il pourra affecter à sa guise aux dépenses militaires (ce qu'il a commencé à faire) ou au financement des retraites.

La croissance américaine est-elle aussi saine que ce qui précède le laisse croire ? Il est des économistes comme Patrick Artus, directeur des études à la Caisse des dépôts et consignations, pour s'inquiéter des « *déséquilibres* » financiers de cet Eldorado. A commencer par le déficit des paiements courants, qui a atteint 233,4 milliards de dollars en 1998, et la hausse du Dow Jones – sa valeur a été multipliée par quatre en moins de dix ans –, qui semble déconnectée de la courbe des profits des entreprises cotées. « *Depuis 1997, la hausse de la Bourse résulte exclusivement de l'anticipation d'une hausse très forte des profits futurs* », explique Patrick Artus.

ENDETTEMENTS

En clair, il s'agit là d'un pur mouvement spéculatif. Parallèlement à cette inflation de l'indice, le taux d'endettement des ménages a crû lui aussi considérablement : les ménages américains se sont endettés (1 dollar de dette pour 1 dollar de revenu) pour investir en Bourse et ils tablent régulièrement sur leurs revenus mobiliers pour financer leur consommation. Un seul problème : les crédits immobiliers sont *souvent garantis par les placements* financiers des ménages. Si bien qu'en cas de retournement de conjoncture certains boursicoteurs américains auront du mal à financer leurs dettes.

Quant aux entreprises, soumises à une contrainte très forte de rentabilité par leurs actionnaires, elles sont tentées aujourd'hui de s'endetter pour améliorer le ratio profits sur fonds propres.

Dans le même temps, elles rachètent leurs actions pour profiter de la valorisation des cours de Bourse. Si bien qu'en cas de retournement de conjoncture brutal (mauvaise nouvelle sur les profits futurs des entreprises, ou hausse des taux longs pour assurer le financement du déficit extérieur) on risque d'assister à une destruction brutale de valeur. Pour la Caisse des dépôts, « *un ralentissement économique aggraverait considérablement la situation des agents les plus endettés, qui devraient réduire leurs dépenses* ». Or, ajoute son service des études économiques, « *un ralentissement économique ne peut pas être modéré dans une économie ou les agents privés sont surendettés, puisqu'il les désolvabilise* ».

Y. M.

Bibliographie

- *L'Economie américaine, un nouvel âge*, d'Anton Brender et Florence Pisany, Editions Economica (à paraître le 15 mai).
- *Innovation et croissance*, de Robert Boyer et Michel Didier, Conseil d'analyse économique, 1998, La Documentation française, 45 F, 6,8 €.
- *Etats-Unis*, Etudes économiques de l'OCDE, rapport 1998.
- *Has the surge in computer spending fundamentally changed the economy ?* de J. H. Haimowitz, Federal Reserve Bank of Kansas City. *Economic Review*, 2e trimestre 1998.
- *Requiem for the New Economy*, de Paul Krugman, *Fortune*, novembre 1997.
- L'essentiel de l'information sur la Nouvelle Economie est américaine. On trouvera le fond du débat et une collection de textes (plutôt critiques) sur le site Internet de Nouriel Roubini : www.stern.nyu.edu/nroubini/neweconomy.html
- Sur Internet toujours, consulter tous les discours d'Alan Greenspan sur le site de la Réserve fédérale américaine.
- Pour des interventions en faveur de la Nouvelle Economie, lire *Business Week*, notamment le numéro du 31 août 1998, et le magazine *Wired*, notamment celui de juillet 1997.

faux couple ?

CONTRADICTIONS

nomie

Bibliographie

Michèle Debonneuil, chef de service, et Reza Lahidji, chargé de mission, Commissariat du Plan

« Une société de plus en plus clivée »

« Le débat américain sur la Nouvelle Economie met en question la notion de cycle économique. Y a-t-il une mutation du cycle de l'économie américaine ?

– Reza Lahidji. L'économie américaine est caractérisée par une croissance robuste, mais aussi un endettement important des ménages qui encourage une inflation des actifs financiers. Ce n'est pas sans rapport avec ce qui s'est passé à la fin des années 80. Les ménages et les entreprises s'endettent. Les premiers se créent ainsi un patrimoine financier qui s'apprécie fortement tous les jours. Les seconds s'endettent pour produire un effet de levier qui valorisera leurs fonds propres. L'insuffisance d'épargne et le surendettement, faiblesses chroniques de l'économie américaine, sont donc cachés par le niveau élevé de la Bourse.

Michèle Debonneuil. L'économie n'en est que plus exposée à un risque de krach. La fin de cette spirale de dettes coïncidera vraisemblablement avec la fin du cycle de croissance, avec le risque d'une récession.

– Vous ne croyez donc pas à la notion de Nouvelle Economie ?

– Michèle Debonneuil. Bien sûr qu'il y a une Nouvelle Economie. Elle repose sur deux facteurs : les nouvelles technologies et une nouvelle relation entre actionnaire et dirigeant d'entreprise. Les nouvelles technologies portent l'innovation et ouvrent de nouveaux marchés. Parallèlement, l'actionnaire – propriétaire ou gérant de fonds de pension – pèse de tout son poids sur le dirigeant d'entreprise pour qu'il crée toujours plus de profit. Le cycle des fusions et acquisitions a pour but de réduire les coûts en permanence. Dès qu'une entreprise est cotée en Bourse et qu'elle se retrouve dans l'indice, son fonctionnement est profondément modifié : rachats d'actions en Bourse pour doper le rendement, réduction de la masse salariale, etc. Il en résulte un décalage entre des entreprises considérées comme porteuses de valeur par les fonds de pension et les autres qui, cotées ou non, sont délaissées par les investisseurs.

– Pourriez-vous être plus explicite ?

– Reza Lahidji. Il faut revenir aux origines et parler de productivité en partant du paradoxe de Solow : on voit des ordinateurs partout, sauf dans les statistiques de productivité (*voir ci-dessous*). En clair, depuis les années 70, la société américaine est à la pointe de la mutation technologique et organisationnelle. Les entreprises industrielles et de services sont la proie d'un double mouvement : primo, elles investissent massivement dans les nouvelles technologies et, secundo, elles fusionnent, nouent des alliances, externalisent pour mieux se concentrer sur leur activité principale...

Michèle Debonneuil : ... résultat, on devrait voir une fabuleuse augmentation de productivité ! Or au niveau macro-économique, rien ne se produit.

– Mais, dans l'industrie, la productivité augmente régulièrement.

– Michèle Debonneuil. Elle augmente et on peut mesurer la corrélation entre l'investissement et les gains de productivité. Mais dans les services, la productivité ne bouge pas. Certains en rejettent la faute sur les instruments. Le thermomètre capable de distinguer le volume du prix n'existerait pas dans les services. Il est vrai qu'en finance on ne sait pas calculer le surcroît de production offert par un distributeur automatique de billets de banques.

– Si on ne sait pas mesurer la productivité des services, cela signifie-t-il que la croissance du PIB est largement supérieure dans la réalité ?

– Reza Lahidji. C'est pourquoi l'explication par les seules erreurs de l'instrument de mesure est un peu courte. Si les services croissaient de 2 % par an sans qu'on le sache, cela voudrait dire qu'en cumulé, au bout de plusieurs années, on aurait raté complètement la mesure du PIB. Et personne ne s'en serait rendu compte ? Difficile à croire.

Michèle Debonneuil. Il y a aussi les partisans de l'école historique. Une innovation n'aurait pas d'effet immédiat. Les gains de productivité émergeraient progressivement, lorsque l'ensemble des structures de production aurait pris le même tournant technologique. Au bout de vingt ou trente ans, on déboucherait alors sur une vague longue de croissance et de gains de productivité.

– Quelle est la bonne interprétation de tous ces éléments ?

– Reza Lahidji. Nous croyons qu'à toutes ces analyses, il manque un élément important. L'industrie et les services investissent dans les nouvelles technologies, mais quand on dit services, on pense banques, compagnies aériennes, sociétés de conseil... qui toutes ont fortement recours aux technologies de l'information. Mais ce faisant, on oublie des pans entiers de l'économie : services aux entreprises (nettoyage...), services aux particuliers (aides ménagères...), commerce de gros, commerce de détail... secteurs qui, aux Etats-Unis, sont riches en main-d'œuvre et pauvres en gains de productivité.

» Ces secteurs utilisent peu de capital, les salaires y sont comprimés depuis longtemps et la productivité stagne. Quand on met tous ces éléments côte à côte, on réalise que l'économie américaine est parfaitement duale. D'un côté un secteur moderne, adapté aux innovations technologiques, avec une concurrence élevée et une productivité importante. Et de l'autre, un secteur largement archaïque, peu sensible aux variations technologiques et qui sert de structure d'accueil aux personnes éjectées par le premier compartiment. Il y a donc dichotomie de l'économie. D'un côté des secteurs où la productivité croît de 4 % l'an et de l'autre ceux qui restent à zéro. La moyenne des deux, c'est une croissance à 2 % ou 2,5 %. C'est ça la Nouvelle Economie !

Michèle Debonneuil. Cette division de l'économie a des effets redoutables. Le premier compartiment est entièrement axé sur le binôme innover-vendre. Et tous les jours, les entreprises vont trier leurs salariés sur ce critère. Ceux qui entrent dans le cycle restent et sont bien payés, les autres sont éjectés. Alors que la croissance, pendant les Trente Glorieuses, était porteuse de cohésion sociale, la Nouvelle Economie accompagne la croissance de dispersion sociale. Cela ne se voit pas car il y a un second marché du travail qui récupère les exclus du système. Derrière la baisse du NAIRU aux Etats-Unis se dissimulent deux marchés du travail parfaitement distincts. Ils fonctionnent en symbiose, d'où un chômage faible. Au-delà d'une conjonction favorable entre croissance forte et inflation faible, il faut comprendre que les Etats-Unis deviennent une société de plus en plus clivée. »

Propos recueillis par Y. M.

Michèle Debonneuil
● Elle a été chef de la division de la conjoncture à l'Insee, conseiller économique du directeur du Trésor, directeur du service des études économiques et financières d'Indosuez.
● Elle est aujourd'hui chef du service économique, financier et international du Commissariat général du Plan.

Reza Lahidji
● Il a été responsable du pôle conjoncture au service des études économiques et financières d'Indosuez, économiste à l'unité consultative auprès du Secrétaire général de l'OCDE.
● Il est aujourd'hui chargé de mission au service économique, financier et international du Commissariat général du Plan.

La technologie, moteur de la productivité

Aux Etats-Unis, la contribution des nouvelles technologies à la croissance était jusqu'à présent un sujet de controverse. Pour les économistes du département du commerce américain, cette contribution a augmenté de façon spectaculaire depuis le milieu des années 90, avec le développement d'Internet. Les seules technologies de l'information ont été responsables de plus de 40 % de la croissance du revenu intérieur brut (*gross domestic income*) en 1995, estiment-ils. Depuis, ce taux a décliné pour atteindre un peu plus de 25 % en 1997 *« en raison de la très bonne tenue du reste de l'économie »*, peut-on lire dans *The Emerging Digital Economy*, leur ouvrage de référence sur le sujet. Dans l'absolu, la valeur ajoutée des entreprises du secteur a poursuivi sa croissance, pour atteindre 680 milliards de dollars (618 milliards d'euros) en 1998, soit le double du chiffre atteint en 1990.

Mais quelques économistes de renom, comme Robert Solow, étaient très sceptiques quant à la productivité de tels investissements au niveau macroéconomique. *« On voit les ordinateurs partout, sauf dans les statistiques de productivité »*, avait ainsi écrit ce lauréat du prix Nobel dans le *New York Times*, en juillet 1987. Cette divergence de vues pourrait être arrivée à son terme et la contribution positive des technologies à la croissance faire désormais l'unanimité. Que ce soit au niveau des entreprises, des secteurs d'activité ou des pays.

La publication dans le numéro d'avril de *Business Economics* d'un article de Daniel Sichel, un pilier du clan des sceptiques, marque un revirement. Sous le titre laconique « Ordinateurs et croissance économique : une mise à jour », il reconnaît, chiffres et équations à l'appui, qu'aux Etats-Unis la contribution des ordinateurs à la croissance ne fait désormais plus de doute. Il émet deux hypothèses expliquant cette apparition tardive dans les statistiques. La première est celle formulée au début de la décennie par un autre économiste américain, Paul David : un certain laps de temps est nécessaire pour transformer une nouvelle technologie en produits et services réellement productifs. N'a-t-il pas fallu plusieurs dizaines d'années pour que l'invention de l'électricité soit mise à profit dans l'industrie ? *« Des technologies radicalement nouvelles se diffusent graduellement, parce qu'il faut un certain temps pour que les entreprises apprennent à se servir efficacement de ces nouvelles ressources. »* La seconde est plus conjoncturelle, elle est liée à la concomitance de deux phénomènes : l'accélération de la baisse des prix des ordinateurs, d'une part, et la croissance économique globale, d'autre part.

La thèse de la contribution positive des technologies à l'amélioration de la croissance divise moins les économistes

Le président des Etats-Unis, Bill Clinton, n'avait pas attendu ces explications théoriques pour prôner avec vigueur les « autoroutes de l'information ». Mais ces nouvelles constatations ne pourront que renforcer l'impulsion donnée en France par Lionel Jospin pour accélérer l'entrée du pays dans *« la société de l'information »*. Car si, comme l'explique Marc Giget, fondateur de Euroconsult, *« pendant les "trente glorieuses", la croissance n'était pas ou peu liée à la technologie »*, il n'en est plus de même aujourd'hui, quand l'essentiel des besoins de base des consommateurs sont satisfaits. La croissance doit se trouver ailleurs, dans l'offre de nouveaux biens et services.

Pour l'instant, les technologies de l'information (ordinateurs, téléphones portables et services informatiques et de télécommunications, essentiellement) ne contribuent, en France, que pour environ 15 % à la croissance du produit intérieur brut (PIB). *« La marge de manœuvre est encore considérable »*, déclarait ainsi le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, le 15 avril, lors de la présentation à la presse de son premier Tableau de bord de l'innovation. La France n'est toutefois pas tout à fait en queue du peloton. Dans son ouvrage *Technologie, productivité et création d'emplois*, l'OCDE estime que globalement *« les industries de haute technologie, dans le secteur manufacturier comme dans les services, ont été directement à l'origine d'un quart à un tiers de la croissance totale de la production des entreprises entre 1980 et 1995. Pour les pays du G7, leur contribution a été la plus élevée au Japon, puis au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis ; l'Italie arrivant en dernière position »*. Une comparaison internationale qui conforte le diagnostic national !

Annie Kahn

▼ Contribution à la croissance des "industries du savoir" 1980-1995

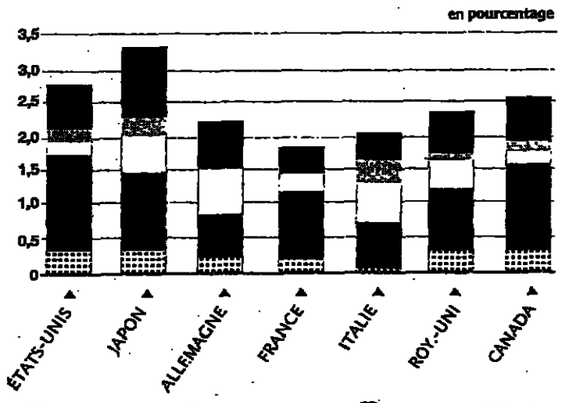

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Le juridisme et les 35 heures

Peut-on considérer que l'application des 35 heures, dans une entreprise, entraîne la modification substantielle du contrat de travail ? Le sujet plonge dans la perplexité ceux qui l'abordent. A les entendre, il s'agirait de l'une des surprises que réserverait encore la réduction du temps de travail.

Tout devrait dépendre, sur ce point aussi, de l'attitude qu'adoptera Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. En fonction du contenu qui sera donné à la deuxième loi, programmée pour être discutée avant le 1er janvier 2000, la question conservera ou non un semblant de pertinence. Si elle en a une.

En jouant à se faire peur, le scénario donne à réfléchir. Dans certaines conditions, la modification substantielle du contrat de travail s'interprète comme une cause de rupture des relations, si le salarié la refuse. En droit, elle peut alors se traduire en licenciement, avec les indemnités afférentes, et même être qualifiée de licenciement économique. Un cas qui peut se présenter, entre autres, si la transformation du contrat intervient après la dénonciation d'une convention ou d'un accord collectif, mais également si disparaissent des avantages *« prévus »*. De toute manière, il est indiqué que, *« quand un usage en vigueur constitue un avantage acquis pour chaque salarié, qui s'incorpore au contrat individuel de travail, l'employeur ne peut (...) se dispenser de prévenir individuellement les salariés »*. Lesquels disposent d'un délai pour accepter la nouvelle situation, quand bien même celle-ci serait issue d'un accord dûment signé.

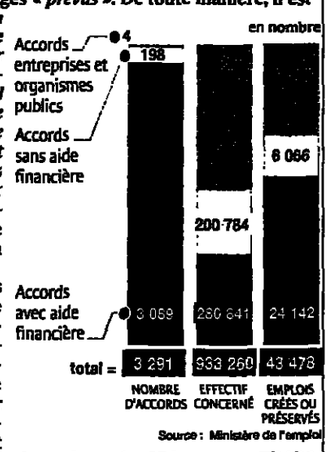

Accords sur les 35 heures au 7/04/99

Dans l'état actuel des textes, il y a peu de chances pour que les modifications dues aux 35 heures puissent être appréciées ainsi. Mais un doute subsiste. Notamment pour les branches professionnelles qui voudraient dénoncer leur convention collective. Ou pour les entreprises qui, à la faveur d'un accord, entendent revenir sur des pratiques reconnues telles que les pauses, les jours de congé exceptionnel, voire la gestion des heures supplémentaires. Sans parler de celles, encore rares actuellement, qui voudraient baisser les salaires.

Avec la crainte du chômage, il est peu probable que les salariés soient tentés de vérifier s'ils peuvent invoquer ces raisons pour quitter leur entreprise. Cependant, les cadres se retrouvent une fois de plus en première ligne, dans cette affaire indécise. On l'a bien vu depuis le début des discussions sur les 35 heures, ce sont eux qui risquent d'avoir à connaître les plus grandes perturbations dans la mise en place des nouveaux horaires. Soit que leur temps de travail devienne soumis à un contrôle strict pour respecter la loi, soit, éventualité la plus fréquente, que la définition d'un forfait ait pour objectif de les priver, totalement ou partiellement, de la réduction du temps de travail.

Cela explique la tentative de la CFE-CGC, qui s'est engouffrée dans la brèche pour proposer *« l'adoption d'une troisième loi Aubry votée dans le courant de l'année 2000 »*. Pour conforter une position juridiquement incertaine, la centrale syndicale des cadres voudrait en effet que, sans ambiguïté, *« les licenciements prononcés (pour désaccord individuel), à la suite de la mise en place d'une réduction du temps de travail dans l'entreprise, soient qualifiés de licenciements pour motif économique »*. Avec un code du travail plus précis, ajoute-t-elle, le salarié disposerait d'un mois *« pour refuser les nouvelles conditions de l'accord collectif »*.

Si la CFE-CGC obtenait gain de cause, le débat théorique se transformerait en une bien réelle épreuve de vérité pour tous.

Agir en homme de pensée,
Penser en homme d'action.

DESS en formation continue
pour l'acquisition d'une double compétence

Management des Hommes et des Équipes

Objectifs :
- Adjoindre des compétences humaines à une compétence technique
- Acquérir les réflexes qualité et les propager dans l'organisation
- Développer des savoir-faire dans la gestion de projets
- Concevoir et articuler les dispositifs humains pour accompagner les projets de changement dans l'organisation.

Public concerné : techniciens supérieurs, promotion cadre, cadres et assimilés, ...
Durée: 12 mois à compter du 1er octobre 1999
Financement : C.I.F., Plan de formation, contrat de qualification, A.F.R.,...

Validation possible des acquis professionnels à partir de Bac + 2
Formation agréée en 99 par le Conseil Régional d'Ile de France
Programme Ingénieurs et Cadres Supérieurs (PICS)

UNIVERSITÉ D'ÉVRY VAL D'ESSONNE

bd François Mitterrand - 91025 Évry cedex
Tél. 01 69 47 75 07 - Fax. 01 69 47 75 11

هكذا من الأصل

LES COULISSES DE L'EUROPE

par Nicolas-Jean Brehon

Budget : le pouvoir accru du Parlement

Les parlementaires français n'aiment pas qu'on les compare aux eurodéputés, certes élus au suffrage universel, mais dans des conditions telles qu'ils en perdraient toute légitimité. Un député qui ne connaît après son élection que des lobbies et aucun électeur peut-il être un « vrai » parlementaire ? Mais dans le domaine budgétaire, les comparaisons ne tournent pas toujours à l'avantage de celui qu'on croit.

Il existe un lien historique, indissociable entre démocratie et consentement à l'impôt. Les Etats généraux en 1789 ont d'ailleurs formalisé ce rapport à l'article XIV de la Déclaration des droits de l'homme. Et les parlementaires, extrêmement sourcilleux sur ce point, se sont toujours opposés à toute intrusion de l'exécutif. En 1958, le pouvoir fiscal du Parlement fut même le seul que le général de Gaulle n'ait pas modifié. Aux termes de la Constitution, « *la loi fixe les règles concernant l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des impositions de toute nature* ». Certes, dans les faits, l'initiative repose quasi exclusivement sur le gouvernement et l'article 40 interdit tout amendement « *qui aurait pour conséquence une diminution des ressources publiques* ». Mais, malgré ces limitations, le pouvoir du Parlement est réel. Il peut bloquer l'instauration d'un nouvel impôt (même si l'article 49.3 donne au gouvernement les moyens de faire adopter un texte sans vote, comme ce fut le cas en 1990 lors de l'introduction de la contribution sociale généralisée). Par la suite, ce pouvoir demeure non négligeable puisque le Parlement peut toujours créer un nouvel impôt (taxe sur les journaux gratuits), réduire ou modifier une recette existante sous réserve de compenser – « gager » – la perte fiscale par la majoration d'un autre impôt. Même si la compensation est souvent formelle. La discussion des articles fiscaux est d'ailleurs le temps fort du débat budgétaire. Plusieurs centaines d'amendements sont alors débattus dans chacune des deux assemblées.

A l'inverse, le pouvoir fiscal du Parlement européen (PE) est quasi inexistant. Pour la simple raison qu'il n'existe pas d'impôt européen. Le budget de l'Europe est financé par des ressources propres qui ne sont pas des impôts, à l'exception des droits de douane, mais dont les taux sont fixés par le Conseil. Le prélèvement, calculé sur une assiette reconstituée de TVA, n'est pas un véritable impôt puisque les taux d'appel varient pour chaque Etat et que la ressource assise sur le PNB est un simple produit à percevoir, calculé par différence entre les dépenses à financer et les autres ressources. En effet, l'une des singularités du budget communautaire est que les recettes s'ajustent aux dépenses (et non pas le contraire) dans la limite d'un plafond fixé par les Etats membres. Le PE n'intervient sur les recettes qu'à titre indirect puisque, en arrêtant le montant des dépenses, il détermine automatiquement le montant de la ressource PNB qui sera prélevée sur les Etats.

Ainsi, en matière fiscale, le pouvoir du Parlement français, sans être ce qu'il était, demeure important. A l'inverse, le pouvoir du Parlement européen est quasi nul et, pour les raisons indiquées au début. D'ailleurs, toute tentative visant à encourager ce pouvoir de Strasbourg suscite immédiatement une opposition des parlementaires nationaux.

L'une des singularités du budget communautaire est que les recettes s'ajustent aux dépenses (et non pas le contraire) dans la limite d'un plafond fixé par les Etats membres

Mais, s'agissant des dépenses, le rapport s'inverse car, selon l'expression de Jean-Louis Bourlanges, député européen, il faut alors comparer « *le pouvoir quasi illimité mais virtuel du Parlement français au pouvoir limité mais bien réel du Parlement européen* ». En France, les charges de l'Etat sont fixées chaque année par la loi de finances votée par le Parlement. Mais si la loi autorise une dépense, elle n'y oblige pas, ce qui explique que, sitôt votés, les crédits sont parfois amputés par le gouvernement. D'autre part, l'initiative revient exclusivement au gouvernement. Le Parlement est ligoté par l'article 40 qui interdit tout amendement « *qui aurait pour conséquence la création ou l'aggravation d'une charge publique* ». Aucune compensation n'est d'ailleurs possible, le Parlement ne pouvant gager une nouvelle dépense par une nouvelle recette, ou par une économie sur un autre poste. Son seul droit est de diminuer les dépenses. Ce qu'il fait parfois, mais de façon très exceptionnelle et toujours avec l'accord du gouvernement (comme pour le budget de 1996). Concernant la répartition et le montant des dépenses, le Parlement ne peut redéployer et majorer des crédits que par le biais d'artifices de procédure.

La marge de manœuvre porte finalement sur moins de 0,4 % du total, sur un budget de 1 600 milliards de francs (243 milliards d'euros). La situation du Parlement européen est tout autre. Le montant du budget est bien inférieur (96 milliards d'euros) et le pouvoir du Parlement est apparemment moins important puisque le vote est partagé par moitié entre le Conseil, qui vote les dépenses obligatoires (DO), et les députés européens qui votent les dépenses non obligatoires (DNO). Même si chaque branche de l'autorité budgétaire peut intervenir dans le domaine de l'autre, les règles de majorité sont telles que le Parlement européen a plus de pouvoir sur les DO que le Conseil n'en a sur les DNO. De fait, le Parlement de Strasbourg a la quasi-maîtrise des DNO et sa faculté d'amendement est totale. Il peut réduire, modifier l'affectation et augmenter une dépense. Il peut même créer une dépense nouvelle en l'absence de base juridique. Les « dépenses sans base légale » ont ainsi permis au Parlement d'initier quantité d'actions parfois secondaires, voire inutiles, quand elles ne servent à financer que des études, parfois importantes. Telles que l'initiative Konver de reconversion des industries d'armement, ou l'instrument financier pour l'environnement « Life » dont le « L » n'est autre que l'initiale de son initiateur, Alain Lamassoure, alors président de la commission des budgets.

Ces initiatives, contestées par la Cour de Justice, ont été cependant consacrées par un accord interinstitutionnel en juillet 1998, qui fixe les montants autorisés chaque année pour ces actions. Toutes ces mesures donnent au Parlement européen une faculté d'initiative sans égal par rapport aux prérogatives de l'Assemblée nationale. Ainsi tandis que cette dernière enregistre plus qu'elle n'intervient vraiment dans le budget national, le Parlement européen décide, lui, de l'affectation d'une bonne moitié du budget communautaire. Tout contribue à ce que ce mouvement se poursuive. Contrairement aux idées reçues, le Parlement européen est peut-être le seul Parlement au monde qui voie ses pouvoirs augmenter...

Elargissement de l'Union : tous gagnants !

Un rapport du Commissariat du Plan souligne le caractère politique inéductable de l'ouverture du club Europe, mais reste l'aspect économique...

Il faut se presser, mais lentement. Telle pourrait être la morale du rapport que, sous l'égide de son patron Jean-Michel Charpin, le Commissariat général du Plan vient de consacrer à *L'élargissement de l'Union européenne à l'est de l'Europe* (1). Ce travail entérine tout d'abord l'idée qu'au plan politique, l'ouverture des portes du club Europe est inéluctable. Un refus entérinerait inexplicablement les frontières de la guerre froide, même après la fin de ladite guerre. Des négociations sont donc déjà en cours avec l'Estonie, la Pologne, la République tchèque, la Hongrie et la Slovénie sans oublier Chypre en vue de leur intégration à terme. Parallèlement, des « conférences européennes » ont lieu régulièrement avec les candidats de second rang comme la Bulgarie, la Roumanie, la Slovaquie, la Lituanie, la Lettonie et cet autre éternel candidat qu'est la Turquie. Malte a également demandé sa candidature.

Mais si l'élargissement est une évidence politique, au plan économique, l'arrivée de nouveaux membres n'a rien de simple, compte tenu des niveaux très inégaux de développement des nombreux candidats. D'où la question à laquelle s'est attelée le Plan : quels vont être les effets de cet élargissement ? Pour y répondre ses experts ont dépouillé l'énorme littérature parue sur le sujet. Ils ont lu tout ce qui existait à Bruxelles, mais aussi à Bonn, à Vienne ou à Londres. La synthèse de presque quatre cents pages qui est issue de cette consultation est elle-même le résumé d'un document plus épais encore.

Tout d'abord, l'état des lieux. L'intégration des dix pays d'Europe centrale et orientale (PECO) est d'abord un défi quantitatif. Ils regroupent cent cinq millions de personnes qui accroîtraient le potentiel démographique de l'Union d'environ 28 %. La zone Europe aurait alors une population de quatre cent quatre-vingt-dix millions d'habitants sur une superficie plus grande de 34 %. Au plan économique toutefois, le PIB ne serait augmenté que de 4 % à 5 % compte tenu du poids économique modeste des nouveaux candidats. Rapporté par habitant, le PIB des PECO représente environ 15 % de celui des pays de l'Ouest européen.

Premier constat : élargir l'Europe, revient à la rendre plus hétérogène encore. Les élargissements de 1981 et 1986 à la Grèce d'abord, puis à l'Espagne et au Portugal, avaient déjà été source de sérieuses difficultés. Les fonds structurels ont même été créés pour accélérer la mise à niveau des pays méditerranéens. Le démantèlement des barrières douanières et non douanières, l'intégration des directives dans les législations nationales, l'harmonisation des politiques économiques avec celles des grands pays de l'Union ne pouvaient avoir de sens sans contreparties financières. Il apparaît que cette politique d'aide doit toutefois être réformée tant les résultats en termes de croissance semblent mitigés dans les pays qui en ont le plus bénéficié comme le Portugal.

Concernant les pays d'Europe centrale, tous les experts s'accordent sur le fait que si des aides financières sont concentrées sur des investissements productifs, elles « *se traduiront par des importations en provenance des pays de l'Ouest* ». Ces déséquilibres macro-économiques de zone à zone auraient pu inciter l'Union européenne a privilégier une formule transitoire d'« *association* ». Mais des simulations ont fait apparaître qu'une intégration, avec ce qu'elle suppose de réforme de l'environnement institutionnel et de sécurisation des investissements privés, engendre des gains douze fois supérieurs aux bénéfices éventuels d'un simple association. « *On estime qu'une intégration complète accompagnée des réformes structurelles qui la sous-tendent permettrait des rythmes de croissance annuelle de 5 % à 6,5 %.* » Les travaux de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) aboutissent à des résultats similaires.

L'intégration s'imposerait d'autant plus que les ex-pays de l'Est ne partent pas de zéro. Dix ans après la chute du mur de Berlin, les PECO se sont largement intégrés au commerce intra-européen. Au point que leur intégration institutionnelle peut même sembler en retard par rapport à leur intégration commerciale. Les entreprises allemandes, notamment celles du textile et de l'équipement électrique, ont ainsi largement délocalisé leur production à l'Est et sont responsables aux deux tiers de cette coopération commerciale, devant l'Italie, les Pays-Bas et la France.

Les pays scandinaves ont développé des relations identiques avec les pays baltes tandis que l'Italie et la Grèce ont fait de même avec les Balkans. Les investissements directs qui ont eu lieu depuis dix ans ont également joué un rôle moteur pour pallier la déficience des systèmes financiers locaux dans la sélection de projets, pour la mise à niveau technologique et l'amélioration des capacités de gestion. Loin de devenir de simples « ateliers », les pays de l'Est sont aussi devenus des marchés pour des secteurs comme l'automobile ou le téléphone.

Concernant l'agriculture, les études sur les conséquences à l'Ouest sont plus contrastées. Certains experts pointent la sous-productivité et la faiblesse de la qualité sanitaire des agricultures d'Europe centrale tandis que d'autres mettent en avant la faiblesse des coûts de production comme avantage compétitif. A moyen terme, tous semblent cependant s'accorder sur la mise à niveau rapide tant en terme de compétitivité que de prix.

Compte tenu du poids de la Politique agricole commune (PAC) dans le budget de l'Union (50 % environ), la question du coût pour les finances communautaires d'un élargissement à l'Est se pose inévitablement. Dans l'Agenda 2000 présenté en juillet 1997, la Commission a proposé un cadre financier qui a été revu à la baisse en mars 1999 à l'occasion du sommet de Berlin. Il a ainsi été décidé que les aides de la PAC ne seraient que très partiellement attribuées aux agriculteurs d'Europe centrale et que l'intégration se ferait graduellement. Ces deux mesures ont pour but de maintenir le financement de l'élargissement dans la limite d'un plafond de ressources limité à 1,27 % du PIB des Quinze.

Compte tenu du fait que l'élargissement est supposé créer un surcroît de richesses à l'Ouest de 1 % de PIB, le coût global pour les pays membres serait donc à peu près nul. Et cela, même si un ralentissement économique survenait à l'Ouest. Bien que les coûts d'intégration apparaissent maîtrisés, rien toutefois ne permet d'anticiper une adhésion rapide tant que la question de « l'acquis communautaire » n'aura pas reçu un début de réponse adéquat. « *Un marché intégré ne peut bien fonctionner, et les PECO ne pourront en bénéficier pleinement, que si les règles sont les mêmes pour tous et partout. Aussi le nécessaire rapprochement des législations doit-il être accompagné par la mise en place d'une capacité de mise en œuvre adéquate comme les conclusions du Conseil européen de Vienne des 11 et 12 décembre 1998 le soulignent* », rappelent les auteurs du rapport. Les futurs entrants devront donc en tenir compte. Leurs efforts seront cruciaux. Quelle période de transition et quelles dérogations leur seront néanmoins accordées ? La question reste entière.

Yves Mamou

(1) La Documentation française. 382 p., 1999, 140 F (21,34 €).

Claude Desama, l'avocat des services publics au Parlement

Cet universitaire belge rêve de retrouver la commission de l'énergie et de la recherche

STRASBOURG (Communautés européennes)
de notre correspondant

Monsieur Services publics » au Parlement européen, Claude Desama a bien l'intention de le rester après le scrutin du 13 juin. Entré par la petite porte à l'Assemblée de Strasbourg en 1988 – en bénéficiant du départ d'une collègue du Parti des socialistes wallons –, cet homme de cinquante-six ans s'est très vite imposé. Dès son élection aux européennes de l'année suivante, l'élu du PSB (Parti socialiste belge) a l'occasion de s'illustrer lors de la question de la réunification allemande.

Nommé coordinateur du groupe socialiste, « *pour arranger les bidons* », comme on en dit en Belgique, il parvient à concilier les positions en présence, notamment celles des anciens ministres des affaires étrangères français et espagnol, Claude Cheysson et Fernando Moran.

« CODÉCISION »

Sa réputation est faite. A l'occasion du renouvellement des présidences de commissions parlementaires, en 1992, il obtient celle de l'énergie et de la recherche. Le traité de Maastricht est entré en vigueur le 1er janvier 1993 et l'hémicycle européen a gagné ses galons de colégislateur. Au titre de la « codécision », il a le pouvoir de jouer sur le volume des crédits consacrés à la recherche dans l'Union.

Après plus d'un an de négociations difficiles avec les gouvernements membres, Claude Desama obtient une augmentation annuelle de 3 % pour le quatrième programme-cadre sur une période de quatre années, soit une enveloppe globale de 13 milliards d'euros.

Mais il acquiert sa véritable notoriété avec la directive sur la libéralisation du marché du gaz et de l'électricité. La Commission de Bruxelles présente un projet ultralibéral, inspiré par l'expérience britannique. Son appartenance politique et sa formation universitaire – il enseigne l'histoire économique de l'Europe à l'université de Liège – le conduisent à reprendre le dossier de zéro. « *La proposition de la Commission ne parlait pas de missions de service public, ni du rôle des pouvoirs publics, ni même de systèmes de régulation* », se souvient-il.

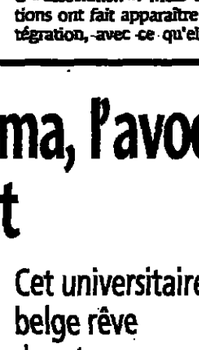

Claude Desama

● Originaire de Verviers (Wallonie), il milite au Parti socialiste belge (PSB) dès le début des années 60. Il devient, en 1982, conseiller communal d'opposition dans sa ville natale. Depuis 1988, il est membre de la majorité municipale. Cette même année, il entre au Parlement européen, où son mandat est renouvelé deux fois, en 1989 et 1994.

● Licencié d'histoire et d'économie et docteur en philosophie et lettres, l'eurodéputé belge est titulaire, depuis 1984, d'une chaire à l'université de Liège, où il enseigne l'histoire économique européenne.

Un an et demi pour rédiger son rapport, et l'Assemblée le vote en novembre 1993, demandant ainsi au conseil des ministres de l'énergie de prévoir des dispositions pour assurer « *l'universalité et la continuité du service et la sécurité d'approvisionnement* ».

Malgré d'âpres discussions entre les Quinze, la balance penche du côté du Parlement. Bruxelles retire son projet initial et formule une nouvelle version qui colle mieux au rapport Desama. La directive arrêtée en juin 1996 est celle qui est appliquée depuis février. Les eurodéputés ont bien assumé leur mission de colégislateurs, et leur rapporteur n'est pas peu fier du rôle qu'il a joué : « *Le conseil des ministres a retenu 80 % de mes suggestions.* »

« CUISINE »

Entre-temps, Claude Desama aura été la victime de la « cuisine » parlementaire. Les élections de 1994 consacrent la reconquête électorale des travaillistes au Royaume-Uni. Ils deviennent les plus nombreux au sein du groupe socialiste et, avec l'appui des sociaux-démocrates allemands, ils imposent leur stratégie. Ils ne s'intéressent pas à la présidence de la commission de l'énergie et de la recherche.

Au titre des règles en vigueur, selon lesquelles les présidences sont attribuées au *prorata* du nombre d'élus (règle D'Hondt), « sa » commission est destinée à un berlusconien. En dépit de la tradition, il se présente et sort vainqueur à l'issue d'un vote à bulletins secrets. Klaus Hänsch (SPD), alors titulaire du perchoir, joue de sa position et lui demande de se retirer. Membre de la « petite » délégation belge au sein de la formation socialiste, l'eurodéputé wallon ne peut que s'exécuter. En compensation, il obtient la présidence de la délégation chargée des relations avec le Parlement hongrois.

« CHARTE »

Ce maigre lot de consolation ne suffit pas, bien évidemment, à son bonheur. Fort heureusement, il retrouve ses chers services publics par le biais d'un rapport qui lui est confié par le Parti des socialistes européens. Ses conclusions trouvent une première application dans le traité d'Amsterdam, dont l'article 7D dit : « (...) *eu égard* (...) *au rôle que* [les services d'intérêt économique général] *jouent dans la promotion de la cohésion sociale et territoriale de l'Union, la Communauté et ses Etats membres veillent à ce que ces services fonctionnent sur la base de principes et dans des conditions qui leur permettent de conduire leurs missions.* »

Il espère que les Quinze voudront aller plus loin en ajoutant aux traités existants une « charte des services publics » qui poserait, une bonne fois pour toutes, les éléments constitutifs d'un service public : universalité, transparence, efficacité économique et sociale, protection de l'environnement.

Placé en deuxième position sur la liste du PSB, Claude Desama est certain de revenir siéger en juillet prochain à Strasbourg. Il pense toujours à sa chère commission, qui va, de surcroît, accroître son champ d'activité à l'industrie et au commerce extérieur. Il ne se fait guère d'illusion face à l'appétit des délégations socialistes des « grands » pays. « *Sait-on jamais ?* », finit-il par dire avec un sourire. Simple espérance ou chances réelles ?

Marcel Scotto

هكذا من الأصل

EUROPE

▼ Léger frémissement sur les salaires

TAUX D'ÉVOLUTION DES SALAIRES ET DES COÛTS SALARIAUX

en glissement annuel CVS

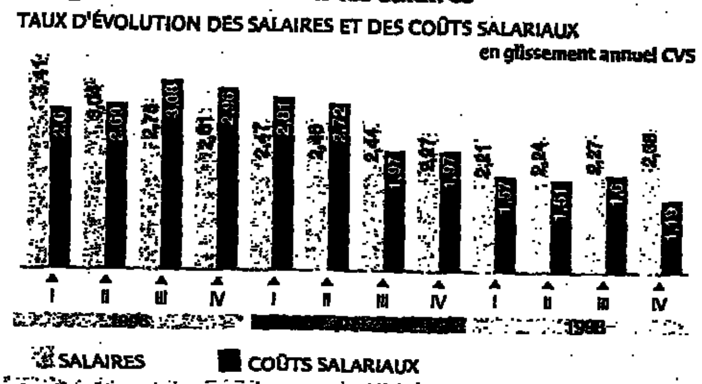

Source : Eurostat

■ **LA PROGRESSION DES SALAIRES MENSUELS DE BASE** de la zone euro (hors secteur public) atteint en moyenne 2,4 % au quatrième trimestre 1998 par rapport au quatrième trimestre 1997. Des taux-planchers semblent avoir été atteints au début 1998 (2,2 % au premier et deuxième trimestre en glissement annuel).
■ **EN SUÈDE, EN FINLANDE ET AUX PAYS-BAS,** la progression annuelle des salaires en 1998 est assez soutenue (respectivement 4,7 %, 3,5 % et 3,4 %). En Allemagne, en Italie et en Autriche, elle est proche de la moyenne de la zone euro. En Espagne, en France et en Belgique, elle est inférieure à 2 % par an.
■ **L'ÉVOLUTION DES COÛTS SALARIAUX** totaux par heures travaillées – de 1,20 % en moyenne sur la zone euro en 1998 – est, d'un pays à l'autre, plus contrastée que celle des salaires de base.

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	EURO 11	UE 15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	2,0 (janv.)	– 6,0 (janv.)	– 1,1 (fév.)	0,6 (janv.)	4,6 (janv.)	2,9 (janv.)	0,3 (janv.)	2,1 (janv.)	– 0,3 (janv.)	1,7 (janv.)	1,3 (janv.)
Sur trois mois	0,2 (janv.)	– 0,9 (janv.)	– 0,7 (fév.)	0,1 (janv.)	0,7 (janv.)	0,5 (janv.)	– 0,9 (janv.)	– (janv.)	– 0,2 (janv.)	– 0,4 (janv.)	– 0,4 (janv.)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1999	4,3 (janv.)	4,3 (sept. 98)	9,1 (janv.)	8,4 (janv.)	17,8 (janv.)	11,6 (janv.)	12,3 (oct. 98)	3,6 (nov. 98)	6,2 (oct. 98)	10,6 (janv.)	9,6 (janv.)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	1,7 (janv.)	– 0,1 (juil.)	0,2 (fév.)	1,0 (fév.)	1,8 (fév.)	0,3 (fév.)	1,4 (fév.)	2,0 (fév.)	1,5 (fév.)	0,8 (fév.)	1,0 (fév.)
Sur un mois	0,2	– 0,6	0,1	0,2	0,1	0,3	0,2	0,7	0,2	0,3	0,3
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)	*4e trimestre 1998*	*4e trimestre 1998*	*4e trimestre 1998*	*3e trimestre 1998*	*4e trimestre 1998*	*4e trimestre 1998*	*3e trimestre 1998*	*4e trimestre 1998*	*4e trimestre 1998*	*4e trim. 1998*	*4e trim. 1998*
Sur un an	4,3	– 3,0	2,6	2,2	3,6	2,8	1,2	3,3	1,1	2,3	2,2
Sur trois mois	1,5	– 0,8	0,4	0,3	0,7	0,7	0,5	1,2	0,1	0,2	0,2
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	– 3,3	– 2,7	– 2,1	– 2,6	– 3	– 2,7	– 1,4	– 1,9	– 2,5	– 2,3
1998*	1,4	– 5,5	– 2,1	– 1,3	– 1,8	– 2,9	– 2,7	– 0,9	– 0,6	– 2,1	– 1,5
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
BALANCE COURANTE** (en % du PIB annuel)	*1er trimestre*	*2e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trim.*	*3e trim.*
Solde trimestriel 1997	– 0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
Solde trimestriel 1998	– 0,49	0,7	– 0,19	1,13	0,21	0,72	0,91	0,74	0,23	0,39	0,36

* prévisions Commission européenne
** y compris les flux intrazones pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg.

Source : Eurostat. Pour plus d'informations : http://europa.eu.int/eurostat.html

FRANCE

▼ Hausse modérée des prix des services publics

INDICES DES PRIX base 100 en 1980

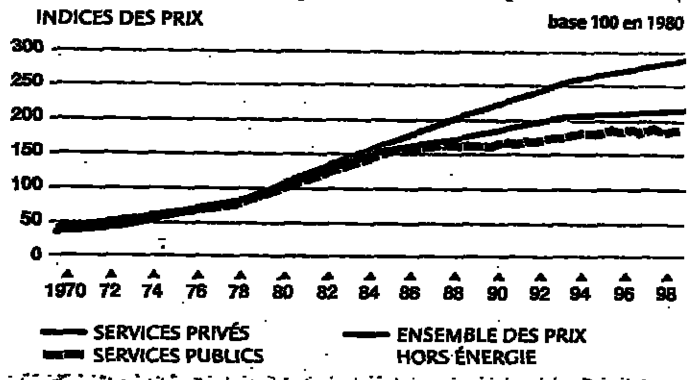

Source : Insee

■ **DEPUIS 1985,** les prix des services publics ont moins augmenté que l'ensemble des prix hors énergie. Ils ont même baissé en 1988 et en 1997 (– 0,5 % et – 0,2 %). En 1993 seulement, la hausse des services publics a été supérieure, de 0,4 point, à celle de l'ensemble.
■ **L'ÉCART D'INFLATION** est encore plus marqué avec les services privés. Amorcé au début des années 80, il s'est creusé plus fortement depuis 1987 : entre 1987 et 1997, les prix des services publics ont augmenté de 14 %, contre 48 % pour les services privés.
■ **CETTE MODÉRATION** est générale. Les hausses du train et de l'avion ont été plus faibles que celles des transports urbains. La chute des prix du téléphone s'est accentuée avec l'ouverture du marché. Les hausses des prix du gaz et de l'électricité ont été inférieures à l'inflation pendant la décennie 90.

Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	– 3,4 % (fév.)	+ 4,6 %
TAUX D'ÉPARGNE	14,2 % (3e trim. 98)	– 5,9 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 0,5 % (3e trim. 98)	2,6 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER	+ 0,3 % (4e trim. 98)	+ 1,2 %
INVESTISSEMENT	+ 1,4 % (4e trim. 98)	+ 0,4 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros) (solde cumulé sur 12 mois)	+ 9,477 MdF / + 1,4 milliard d'euros (jan.) + 151,850 MdF / + 23,2 milliards d'euros (98/99)	– 16,7 % – 7,4 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES	– 7 (mars)	– 16**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales	– 22 (mars)	+ 22**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (– de 25 ans)	17,3 % (fév.)	– 4,6 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL	38,3 % (fév.)	+ 0,4 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND	1 054 900 (fév.)	– 0,87 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND	383 428 (fév.)	– 9,1 %
INTÉRIM	532 098	+ 28,8 %

* solde des opinions négatives et positives, données CVS **solde net douze mois auparavant

Source : Insee, Dares, Douanes et Unedic

EGYPTE

▼ L'économie se redresse

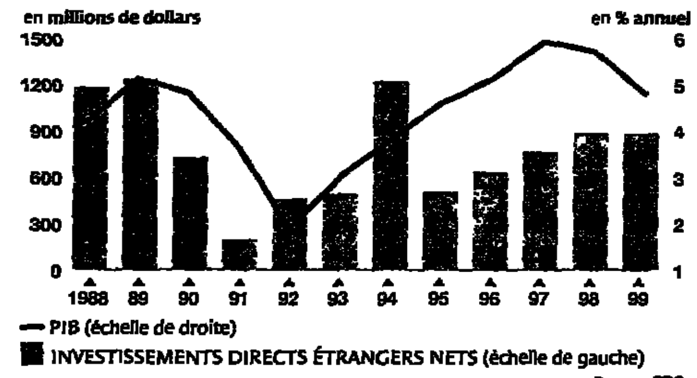

Source : CDC

■ **LE PAYS A RÉUSSI À ROMPRE** avec les déséquilibres économiques et financiers, et à traverser sans trop de dégâts les crises récentes des pays émergents. Ces bons résultats s'appuient sur une croissance soutenue, supérieure à 5 % en moyenne depuis 1995.
■ **L'AIDE FINANCIÈRE INTERNATIONALE** a considérablement diminué à partir de 1996. Cette évolution traduit les résultats des réformes entreprises, les progrès économiques réalisés et une certaine stabilisation financière.
■ **AVEC LE DÉVELOPPEMENT** des investissements privés, le maintien de l'activité réelle à un bon niveau doit se poursuivre. Les investissements directs étrangers pourraient s'accélérer *(Caisse des dépôts et consignations, risque-pays).*

Le rôle fiscal des systèmes bancaires dans le monde turco-persan

Alors que les principales banques centrales des grands pays industrialisés nous annoncent des risques de redémarrage de l'inflation si celle-ci approche 2,5 %, les économies du monde turco-persan fonctionnent avec des rythmes de hausse des prix qui feraient frémir les autorités monétaires occidentales. En Turquie, l'inflation a ralenti ces derniers mois, mais elle se situait, en janvier dernier, à 66 % en glissement annuel (contre plus de 100 % un an auparavant). En Iran, le rythme de hausse des prix s'est accéléré depuis l'automne 1997 et se situait à 22 % au troisième trimestre de 1998 (en glissement annuel). En Asie centrale, le Kazakhstan et le Kirghizstan ont réussi à faire reculer leurs rythmes d'inflation respectifs à 9 % et 12 % en 1998 en moyenne annuelle. Toutefois, la hausse des prix a atteint respectivement 28 % et 33 % au Turkménistan et en Ouzbékistan l'année dernière.

Il est intéressant de constater que ces évolutions nominales ont toutes, en partie, pour origine des déséquilibres des finances publiques. Ce problème est véritablement chronique en Turquie depuis quelques années. Il reflète le sous-développement du système fiscal et le poids excessif d'un secteur public inefficace. Toutefois, un programme de stabilisation mis en oeuvre depuis 1998 a permis de légèrement réduire le déficit budgétaire, de 7,8 % à 7,2 %, du PIB de 1997 à 1998.

Les déséquilibres budgétaires sont également importants en Iran, où l'Etat, se reposant trop sur les recettes pétrolières, n'a jamais fait l'effort de mettre en place une véritable politique fiscale. Sous l'impact de la chute des recettes pétrolières (liée à l'effondrement du prix du pétrole depuis l'automne 1997), le déficit budgétaire est passé d'une situation de quasi-équilibre en 1996 à un déficit de 1,2 % du PIB en 1997, et sans doute proche de 3 % du PIB en 1998. La situation au Kazakhstan se rapproche de celle de son voisin perse. Même si l'économie kazakh est, pour l'instant, moins dépendante des recettes pétrolières que dans le cas de l'Iran, la baisse du

> Les déséquilibres budgétaires demeurent préoccupants malgré les politiques prudentielles mises en place par les gouvernements de ces pays

cours des hydrocarbures y a conduit à une baisse des recettes budgétaires et à une aggravation des déséquilibres des finances publiques : le déficit budgétaire est passé de 3,1 % du PIB en 1996 à 5,5 % du PIB en 1998.

On peut constater, toutefois, que dans la plupart de ces pays le taux d'inflation ou la croissance de la masse monétaire sont nettement supérieurs à ce que laisserait supposer l'état des finances publiques. Ainsi, au Turkménistan, l'agrégat monétaire a progressé de 82 % en 1997 alors que les finances publiques étaient en équilibre. Une des explications de ces décalages vient de ce que l'on appelle les activités quasi fiscales du système financier. Elles consistent en des actions menées par la banque centrale ou le système bancaire pour le compte du gouvernement avec comme unique objectif la création de recettes budgétaires supplémentaires. La plus classique de ces fonctions consiste à financer le déficit budgétaire par la création de liquidités par la banque centrale. Or cette création de liquidités conduit à une accélération de l'inflation.

Mais il existe de nombreuses autres fonctions fiscales. Ainsi le système bancaire est souvent utilisé dans ce sens, les banques pouvant être obligées de financer gratuitement ou d'accorder des crédits à des taux bonifiés au gouvernement ou aux entreprises du secteur public. C'est notamment le cas en Iran, où le système bancaire nationalisé à la révolution a peu d'autonomie par rapport au gouvernement.

La situation est similaire en Asie centrale, où le secteur public continue d'être détenteur d'une large part du capital du secteur bancaire (45 % au Kazakhstan, 68,3 % au Turkménistan, 71 % en Ouzbékistan). Dans d'autres cas, les activités quasi fiscales vont être pratiquées sous couvert de politique prudentielle. Ainsi, en Iran, la loi oblige les banques à détenir une partie de leur actif en obligations gouvernementales. Or, ces obligations assurant un rendement nettement inférieur à l'inflation, cette législation permet à l'Etat d'obtenir des financements bon marché.

Enfin, le gouvernement peut également utiliser la banque centrale à travers sa politique de change. Ainsi, en Ouzbékistan, la gestion d'un système de change à taux multiples par la banque centrale permet au gouvernement de décupler ses activités quasi fiscales : les bénéfices que fait la banque centrale en gérant ce système vont généralement dans les caisses de l'Etat ou de ceux qui lui sont proches. Certains économistes vont même plus loin et considèrent que toutes les mesures de politique économique qui préservent un système financier où se développent ces activités quasi fiscales peuvent elles-mêmes être considérées comme des activités quasi fiscales.

Si l'on suit ce raisonnement, on peut considérer que la politique monétaire turque, qui vise à concilier la libre convertibilité de sa monnaie (indispensable pour le dynamisme de son secteur privé) et le financement monétaire des déficits publics grâce à des taux d'intérêt extrêmement élevés (avec un taux d'intérêt interbancaire à près de 80 % à la fin de 1998), participe au développement de ces activités quasi fiscales.

De même, en Iran, l'absence de mesures visant à développer les marchés de capitaux peut être considérée comme une politique quasi fiscale, cette politique ayant permis le maintien d'une structure du système financier qui a joué le rôle de pompe à finances pour le gouvernement. Toutefois, il est à noter que les gouvernements ne peuvent accroître sans limites ce type d'actions. Le développement excessif des activités quasi fiscales contribue à générer un situation d'hyperinflation, sape la santé du système bancaire et contribue même à éroder la base fiscale. Le gouvernement doit donc savoir jusqu'où ne pas aller trop loin dans ce domaine.

> Le système bancaire est l'endroit où vont se rencontrer intérêts publics et privés dans la plus grande opacité. En effet, l'intérêt de ces activités quasi fiscales par rapport à la mise en place d'un système d'imposition normal est qu'elles sont indécelables par le public

Il est intéressant de constater que le système bancaire est finalement le lieu où se développent ces activités quasi fiscales. Le système bancaire est l'endroit où vont se rencontrer intérêts publics et privés dans la plus grande opacité. En effet, l'intérêt de ces activités quasi fiscales par rapport à la mise en place d'un système d'imposition normal est qu'elles sont indécelables par le public. Autant ce dernier perçoit relativement rapidement toute hausse d'impôt, autant il est moins sensible au développement de ces fonctions. Pourtant, le résultat est le même puisque, par exemple, les déficits des banques publiques (liées au développement de ces fonctions) sont souvent financées par la création monétaire et par une accélération de l'inflation qui pèse sur le pouvoir d'achat des ménages.

Dans ces conditions, on peut faire deux remarques. On voit bien tout d'abord à quel point cette utilisation du système bancaire sans la moindre transparence traduit de nombreux dysfonctionnements du système politique et social. Plutôt que face à une politique budgétaire relativement transparente et contrôlée démocratiquement, on est devant un système où l'Etat utilise le système financier pour bâtir des relations de soutien mutuel avec des lobbies. Ce n'est donc pas un hasard si, dans tous les pays concernés, se pose d'une façon ou d'une autre le problème du respect de l'Etat de droit. On distingue donc à quel point les questions de contrôle bancaire ont une dimension politique. On peut ainsi rappeler le fait que la banque centrale d'Iran a cherché, dans les années 80, à contrôler l'activité des institutions financières islamiques. Ces institutions fonctionnaient comme un système financier parallèle au système bancaire officiel, appliquaient, en théorie, les règles de la finance islamique et promettaient aux déposants des taux de rendement très élevés. Il est clair que la volonté de contrôle de ces organisations par l'institut d'émission officiel traduisait clairement la volonté de l'Etat d'affirmer sa légitimité.

On peut noter à ce sujet qu'en Iran, par exemple, la banque centrale a mis en œuvre, depuis la révolution, un système de contrôle des banques relativement efficace en dépit d'un environnement difficile marqué par de nombreux types de pressions. De même, ce n'est pas un hasard si le FMI demande à la Turquie de mettre en place une institution publique indépendante pour contrôler le système bancaire, et notamment « dépolitiser » les méthodes de supervision.

Ces remarques démontrent que les réformes des systèmes bancaires sont à la fois essentielles à mettre en place pour stabiliser l'environnement macro-économique et très difficiles à réaliser à cause de leurs implications fiscales et politiques. De plus, la crise financière asiatique a mis l'accent sur le caractère pragmatique que doivent garder de telles mesures et sur la nécessité d'accompagner la libéralisation du système financier par la création d'instruments de contrôle adaptés (politique prudentielle). S'il apparaît donc nécessaire dans le cas de l'Iran et des pays d'Asie centrale de libéraliser les systèmes financiers et de développer les marchés de capitaux, il semble important de ne pas brûler les étapes. Le problème se pose dans des termes similaires pour la Turquie, même si le système financier de ce pays a atteint un stade de développement plus avancé.

Thierry Coville
(économiste au CEO de la CCIP)

FORMATION CONTINUE
DESS
EVALUATION DE PROJETS INDUSTRIELS AGRICOLES SOCIAUX ET D'ENVIRONNEMENT
Contact
Eliane ANDRÉ
Tél. 02 99 84 39 50
Eliane.Andre@univ-rennes1.fr
36-15 INFOREN1
1,01 F la mn
http://www.univ-rennes1.fr/sep/
UNIVERSITE DE RENNES 1

هكذا من الأصل

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

Par Bernard Kapp

Le père inconnu du libre-échange

En 1701 fut publié, à Londres, un petit ouvrage anonyme qui n'eut guère de retentissement immédiat mais qui s'avère, avec le recul, avoir marqué un tournant essentiel dans l'histoire de la pensée économique. Car l'auteur inconnu de cet opuscule oublié, sobrement intitulé *Considérations sur le commerce des Indes orientales*, formule une première ébauche de la théorie de la division internationale du travail et fournit l'essentiel de l'argumentaire qui sera utilisé au XIXe siècle – et jusqu'à nos jours – par tous les apôtres du libre-échange...

La publication du livre s'inscrivait dans le cadre d'une vive polémique qui s'était développée au fil des années 1690 autour des activités et des privilèges de la Compagnie des Indes orientales. Créée au tout début du XVIIe siècle pour faire concurrence aux marchands hollandais, cette organisation protégée par la Couronne avait parfaitement rempli sa mission. Elle avait, en effet, réussi à capter au profit du port de Londres une part appréciable des arrivages de produits orientaux (poivre et épices, fils de soie, etc.), dont la majeure partie repartait à bon prix vers les marchés de l'Europe continentale.

Mais l'« honorable Compagnie » avait peu à peu modifié la nature de ses opérations en développant à un rythme soutenu les importations de soieries et de cotonnades indiennes destinées au marché national, ce qui avait, évidemment, fini par déclencher les protestations des fabricants anglais de tissus de laine. Une forte augmentation des droits de douane sur ces textiles bon marché n'ayant pas suffi à rééquilibrer le marché, une vaste campagne de lobbying avait été engagée à partir de 1696 pour que le Parlement de Londres bannisse totalement ce type d'importations. Ce qui avait débouché sur le vote, en 1700, d'une loi interdisant catégoriquement à quiconque d'utiliser ou de porter à l'intérieur du royaume des tissus de soie ou de coton *« tissés, colorés, imprimés ou peints en Perse, en Chine ou dans les Indes orientales »*.

Un petit ouvrage anonyme, publié en 1701, fournit l'essentiel de l'argumentaire utilisé jusqu'à nos jours par tous les apôtres du libre-échange

Sur un tout autre plan, la Compagnie des Indes orientales était, dans le même temps, la cible d'une offensive musclée de la part des grandes maisons de commerce indépendantes du port de Londres. Ces dernières, mécontentes de ne pas pouvoir prendre part à un trafic de plus en plus lucratif, réclamaient en effet le droit de commercer en Asie et concentraient leurs attaques sur le principe même du monopole territorial accordé par la Couronne à la Compagnie un siècle plus tôt.

Alors que de nombreux auteurs stipendiés multiplient les essais pour défendre les intérêts catégoriels des uns et des autres, le mystérieux rédacteur des *Considérations sur le commerce des Indes orientales* fait preuve d'originalité en prenant de la hauteur et en envisageant le commerce extérieur dans une nouvelle perspective. Tournant le dos aux conceptions mercantilistes en vigueur, selon lesquelles les transactions internationales doivent avoir pour objectif d'enrichir la nation en augmentant ses stocks d'or et d'argent, il recentre l'analyse sur les avantages procurés aux consommateurs. L'intérêt général, explique-t-il, veut que chacun puisse satisfaire ses besoins au meilleur prix. Et profiter des faibles coûts de production qui ont éventuellement cours dans d'autres pays. En vertu de quoi il faut non seulement renoncer aux barrières douanières, mais encourager délibérément la concurrence entre les intermédiaires commerciaux. Ce qui suppose, en bonne logique, de supprimer toute forme de monopole.

Les effets de cette libéralisation radicale se feront vite sentir, poursuit l'ancêtre intellectuel de Smith et de Ricardo. Les tisserands indiens profiteront de la concurrence entre les négociants européens pour vendre leurs produits plus cher. Les consommateurs européens, de leur côté, feront pression pour que les prix de détail baissent. Quant aux maisons de commerce, elles subiront une réduction importante de leurs marges et deviendront beaucoup moins attractives pour les investisseurs. Ces derniers auront, dès lors, tendance à diversifier leurs placements et à mettre leurs capitaux dans l'industrie anglaise, dont l'avenir reste assuré pour peu qu'elle sache répondre aux défis du marché.

Car l'auteur des *Considérations* introduit le progrès technique – ce qui est également très nouveau – dans son tableau du paradis libéral. En nous apportant des articles fabriqués à plus bas prix que les nôtres, explique-t-il, le commerce des Indes orientales aura vraisemblablement pour effet de nous obliger à inventer des procédés et des machines qui nous permettront de produire avec moins de main-d'œuvre et moins de frais, et d'abaisser ainsi le prix des objets manufacturés. Résultat : les spécialités anglaises – et notamment ses traditionnels tissus de laine – retrouveront très vite de nouveaux débouchés, sur le marché local comme à l'export, et pourront se développer sur des bases économiques saines.

Certaines manufactures devront certes disparaître. Mais il ne s'agira que de celles qui sont inutiles et ne font pas de profits. Et que l'on ne s'inquiète pas pour la main-d'œuvre qu'elles employaient : elle sera très vite absorbée par l'essor des entreprises rentables qui auront eu l'intelligence de se spécialiser sur des créneaux porteurs...

Ce schéma de développement idéal est aujourd'hui très familier. Il imprègne en effet le discours ambiant sur les mérites de la mondialisation. Mais il était évidemment beaucoup plus difficile à accepter au tout début du XVIIIe siècle, dans une période où la pensée mercantiliste régnait encore sans partage. Les idées nouvelles contenues dans les *Considérations* avaient en outre le désavantage de heurter frontalement tous les intérêts en présence. Elles s'opposaient aux mesures protectionnistes exigées par les industriels anglais. Elles remettaient en cause le fort lucratif monopole de la Compagnie des Indes orientales. Et elles ne servaient même pas la cause des maisons de commerce indépendantes, dans la mesure où ces dernières ne réclamaient pas la liberté du commerce mais, plus prudemment, le droit de partager les privilèges de la Compagnie.

Toutes ces raisons expliquent que ce texte précurseur soit passé inaperçu à son époque. Et qu'aucun de ses contemporains n'ait apparemment cherché à savoir quel en était l'auteur...

La Francophonie veut son exception économique

MONACO
de notre envoyée spéciale

L'économie est entrée par la petite porte dans le monde de la francophonie. Entre le sommet de Maurice, où fut lancée l'idée d'une coopération économique francophone, et celui de Monaco qui a réuni, pour la première fois, les 14 et 15 avril, les ministres de l'économie de la zone, il aura fallu attendre six ans. Autant dire que la rencontre de Monaco avait valeur de test pour les institutions de la Francophonie en quête d'un second souffle. Et pour son secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali qui, depuis sa nomination, très contestée en 1997 (après avoir achevé son mandat de secrétaire-général de l'ONU), s'est fixé pour objectif de transformer ce club, jusqu'alors replié sur la défense de la langue française, en une véritable organisation internationale capable de faire entendre sa différence, notamment auprès du FMI (Fonds monétaire international) ou de l'OMC (Organisation mondiale du commerce).

Les cinquante-deux pays membres veulent imposer une vision solidaire de la mondialisation auprès des principales instances internationales

L'espace francophone compte, à travers la France et le Canada, deux poids lourds de l'économie mondiale, deux pays présents au G-7, le groupe des sept-pays les plus riches du monde, à travers lesquels ils espèrent pousser leurs intérêts. *« Pour nous, la Francophonie, ouvre un nouveau champ de coopération avec deux partenaires puissants*, explique, sans détours, Abdoulaye Bio-Tchane, le ministre des finances du Bénin. *« Nous sommes tiraillés entre deux logiques, celle de l'ouverture et celles des regroupements qui se multiplient*, souligne pour sa part Tertius Zongo, son homologue du Burkina Faso. *Appartenir à un de ces groupements, c'est tout simplement être plus fort face au reste du monde. Et nous en avons besoin notamment à l'OMC où quoi qu'on en dise c'est bien la loi du plus fort qui s'applique. Un pays comme le Burkina n'a pas les moyens de suivre tous les sujets ni de se préparer à armes égales aux négociations. »*

Deux dossiers vont très vite mettre à l'épreuve la volonté des pays du Nord à promouvoir une vision plus solidaire de l'économie mondiale : la dette et les négociations commerciales qui s'ouvriront à Seattle (Etats-Unis) en novembre prochain. La France et le Canada ont profité du sommet de Monaco pour renouveler leurs propositions en faveur d'un allègement supplémentaire des créances des pays les plus pauvres. Leur capacité à persuader leurs partenaires sera jugée lors du sommet de Cologne, en juin prochain. Les pays du Sud espèrent aussi que ce geste en faveur de la dette ne sera pas prétexte à réduire encore un peu plus l'aide au développement.

L'aide publique au développement est tombée à 32,7 milliards de dollars (30,5 milliards d'euros) en 1997, ce qui représente un effort équivalent à 0,22 % du PIB de l'ensemble des pays donateurs, soit son plus bas niveau depuis dix-huit ans. Or l'aide officielle constitue pour certains pays de la zone francophone une part importante de leurs ressources, 15 % en moyenne pour les vingt-six pays à faible revenu. *« Contrairement à ce que pensent les Etats-Unis, on ne fait pas du développement avec du commerce, il faut d'abord investir pour avoir un minimum d'infrastructures*, explique Roger Melingui, ministre du budget du Cameroun. *Et pour cela nous avons besoin de cette forme d'aide. »*

MOBILISATION

« Il existe une sensibilité francophone face à la mondialisation, a expliqué M. Boutros-Ghali au cours de cette réunion. *Parmi nos cinquante-deux pays, vingt-six appartiennent aux plus pauvres de la planète, il faut réduire le coût social des plans d'ajustement structurel que suivent la plupart d'entre eux en menant des politiques de lutte contre la pauvreté. Il faut aussi permettre à ces pays, qui n'ont, jusqu'à présent, pas suffisamment profité de la croissance du commerce mondial, de mieux s'y intégrer. »* Si tout reste à faire pour atteindre ce but, le bilan de ces deux jours de discussions entre les quarante-quatre ministres des finances qui s'étaient déplacés à Monaco pour parler *« commerce et investissement »* permet déjà de dire que le projet ne manque pas de cohérence et qu'il suscite, en tout cas, une mobilisation incontestable de la part des pays concernés.

De façon pragmatique, les pays du Sud y voient un intérêt évident.

DIVERSITÉ

Le second objectif que s'est fixé la Francophonie, à Monaco, est d'arriver aux prochaines négociations commerciales de Seattle en affichant des positions communes. Deux dossiers brûlants de l'OMC feront l'objet d'une attention particulière : la réglementation des investissements étrangers et l'exception culturelle. Présente à Monaco, la Cnuced, l'organisation qui s'occupe de commerce et de développement pour le compte des Nations unies, soutient l'initiative des francophones. *« Il ne faut pas que les pays les plus démunis arrivent désarmés dans les grandes négociations internationales comme cela a été jusqu'à présent le cas*, insiste Bruno Lanvin de la Cnuced. *Les pays riches peuvent jouer un rôle utile de formation et de conseil dans des organisations comme la Francophonie. Nous voyons dans ces organisations horizontales une façon plus équilibrée d'aborder les grands enjeux de l'économie mondiale. En sortant de la traditionnelle logique de blocs, pays riches contre pays pauvres. Et puis la diversité culturelle doit être préservée, car elle est source de créativité. La matière grise et le capital humain seront les premiers atouts des nations dans l'économie du futur. »*

L'avenir de l'espace francophone dépendra aussi de la capacité des cinquante-deux pays de la zone à renforcer leurs liens économiques. Lucides, les ministres présents à Monaco n'ont pas cédé aux discours angéliques. Les considérables écarts de développement et la faiblesse des revenus d'une grande partie des pays de la zone sont encore une réalité. Pour autant, des projets existent. Ainsi, le Canada entend-il clairement profiter de l'avantage de son bilinguisme pour s'imposer sur le marché de l'Internet, et du commerce électronique en particulier. *« Nous sommes souvent les premiers à traduire en français les textes qui circulent sur Internet »*, a expliqué Marcel Massé, président du conseil du Trésor.

De même, Maurice, désormais à l'étroit sur son espace insulaire, est à la recherche de nouveaux terrains pour se développer. Après avoir conclu un accord avec le Mozambique, ce pays est, aujourd'hui, en négociation avec Madagascar pour obtenir un territoire sur lequel exporter les recettes de son succès en délocalisant son industrie textile, qui cède la place à l'industrie de la high-tech. Autre exemple : le Vietnam qui exporte en Afrique son savoir-faire dans le domaine agricole.

A Monaco, les ministres des finances ont cependant décidé de ne pas pérenniser ce rendez-vous économique, préférant jouer sur des structures de concertation plus légères. Dommage, cela aurait été l'occasion d'envoyer un signal fort à intervalles réguliers. Pour faire entendre sa « petite musique » sur les questions économiques, le Commonwealth organise chaque année, et ce depuis vingt ans une rencontre très attendue. A l'automne, juste avant les réunions de la Banque mondiale et du FMI à Washington. Un calendrier bien ciblé.

Laurence Caramel

Le Commonwealth s'intéresse à la dette et à la mondialisation des échanges

MONACO
de notre envoyée spéciale

Echange d'invitations. Nick Hare avait fait le déplacement de Londres à Monaco pour assister à la première rencontre des ministres de l'économie de la Francophonie, à la demande du secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali. Cet homme discret, originaire du Canada et francophone, est sous-secrétaire du Commonwealth, chargé de la coopération économique. Si les responsables de la Francophonie se défendent de vouloir prendre modèle sur l'organisation de sa Très Gracieuse Majesté, ils ont néanmoins pris le temps d'étudier ses méthodes en envoyant des observateurs dans les réunions économiques du Commonwealth. Et en particulier la plus célèbre d'entre elles, celle qui réunit chaque automne les cinquante-trois ministres des finances de la zone, juste avant les grandes réunions du FMI (Fonds monétaire international) et de la Banque mondiale.

Les anglophones ont vingt ans d'avance sur les francophones

« C'est ici que nous arrêtons les positions que nous défendrons auprès du FMI », explique Nick Hare. La cérémonie est rodée. A la fin des débats, les membres désignent cinq représentants, un pour chaque continent, chargés de porter le message à Washington. Une conférence de presse est prévue pour mobiliser l'opinion publique. Parmi les derniers combats figure une initiative pour réduire la dette des pays les plus pauvres. *« Nous avons été les premiers à demander l'annulation de la dette multilatérale pour les pays les plus pauvres »*, rappelle Roman Faruqi, directeur des affaires économiques à Londres. La réforme du système monétaire international est le prochain sujet sur lequel ils comptent s'exprimer.

La coopération économique fait depuis longtemps partie des préoccupations du Commonwealth, qui a déjà réfléchi à la plupart des questions que se posent aujourd'hui les francophones. Fardeau de la dette, conséquence de la mondialisation sur les petits Etats, rôle de l'investissement privé, aide au développement... Un fonds de 250 millions de francs (38,1 millions d'euros) finance ainsi des projets de coopération, soit un montant six fois supérieur au budget débloqué par l'Agence de la francophonie. Plusieurs fonds d'investissements régionaux ont été créés pour encourager la création d'entreprises privées dans les pays membres en voie de développement. Le plus important, centré sur l'Asie du Sud, atteint 650 millions de francs.

Le Commonwealth suit aussi de très près tout ce qui se passe à l'OMC (Organisation mondiale du commerce). L'organisation y bénéficie d'ailleurs d'un statut d'observateur, et elle a détaché à Genève un de ses experts pour épauler les pays membres dans leurs différends commerciaux avec les autres Etats et pour les informer sur les enjeux de toutes les négociations. Le Commonwealth veut aussi attirer l'attention de l'OMC sur le sort des petits Etats dans le processus de mondialisation des échanges. Dans cet esprit, des études ont été lancées pour évaluer l'impact qu'aurait sur eux une adhésion à l'OMC.

Les francophones s'inspireront-ils du Commonwealth pour concrétiser leur projet ? Il y aurait en tout cas une bonne raison pour jouer la carte de la coopération. Six pays dont le Canada appartiennent en effet aux deux institutions.

L. C.

Quelques chiffres

Les cinquante-deux pays membres de la Francophonie représentent un peu moins de 10 % de la population mondiale et un poids comparable dans l'économie (10,5 % du PIB mondial). Mais ce chiffre masque une réalité très hétérogène. Les cinq pays industrialisés (Belgique, Canada, France, Luxembourg et Suisse) contribuent à hauteur de 87 % à la richesse de l'ensemble des pays francophones, alors que leur population ne représente que 19 % du total. Le revenu moyen varie ainsi de 1 à 20 entre pays riches et pauvres de cet ensemble. Vingt-six Etats, dont vingt en Afrique, appartiennent aux pays à faible revenu (moins de 786 dollars par an par habitant). Ils n'ont pas bénéficié jusqu'à présent des flux de capitaux en direction des pays en développement. Entre 1990 et 1997, l'Afrique subsaharienne n'a ainsi reçu que 23 milliards de dollars sous forme d'investissements directs étrangers, soit moins de 5 % du total des capitaux en jeu. Les échanges commerciaux entre les pays francophones montrent l'existence de liens privilégiés entre, d'une part, les pays d'Europe et les pays africains, et, d'autre part, les pays africains entre eux. Au-delà, l'appartenance à la Francophonie n'entraîne pas, par elle-même, de relations commerciales renforcées.

▼ **La Francophonie pèse plus que le Commonwealth**

COMPARAISON ENTRE LA FRANCOPHONIE ET LE COMMONWEALTH

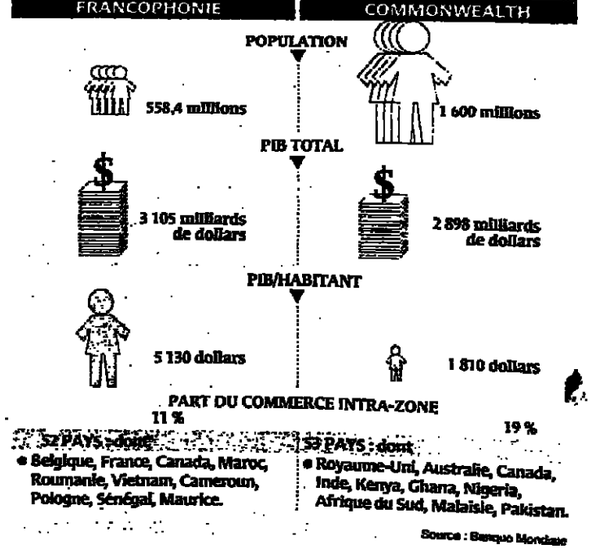

Source : Banque Mondiale

L'avenir est aux changes flottants

La crise des pays émergents est sortie de sa phase aiguë. Les infirmiers doivent céder la place aux architectes. Il s'agit de bâtir un système financier international plus sûr et plus robuste, propre à prévenir le retour de turbulences semblables à celles que nous avons connues au cours de cette périlleuse année 1998.

En France, plus qu'ailleurs, les regards se tournent naturellement vers des solutions tendant à mobiliser les ressources de l'intervention publique. Soit que l'on souhaite encadrer l'évolution des taux de change à l'intérieur de zones-cibles (cas des grandes devises : dollar, yen, euro), soit que l'on recommande l'arrimage des taux de change à un panier de monnaies, ou, à un plus haut niveau d'exigence, que l'on se fasse le défenseur des expériences de *currency board*, qui proportionnent strictement l'émission monétaire au volume des réserves en devises. On voudrait enfin magnifier, sinon codifier, le rôle de prêteur en dernier ressort joué par le FMI.

Je voudrais soutenir ici la thèse que toutes ces solutions souffrent d'un double défaut : primo, un tropisme européen qui tend à projeter sur le reste du monde les choix faits pour notre continent ; secundo, une assimilation abusive du système des financements internationaux – où les souverainetés monétaires s'ébattent face à des institutions aux pouvoirs limités – à un système financier domestique piloté par une banque centrale toute puissante.

TRIANGLE FATAL

A un terme plus ou moins éloigné, le « triangle des incompatibilités » finit toujours par imposer sa loi d'airain. Nous savons, en effet, qu'il est impossible de concilier durablement la fixité du taux de change, la liberté des mouvements de capitaux et l'autonomie des politiques monétaires. L'Europe a choisi de renoncer au troisième côté du triangle, en « communautarisant » sa politique de change et de taux d'intérêt par le moyen le plus radical qui soit, la création d'une monnaie unique ; et ce pour des raisons davantage géopolitiques qu'économiques. Il serait donc contre-productif de donner comme horizon indépassable à l'ensemble des pays de la planète le ralliement à l'une ou l'autre des trois devises directrices. La dollarisation de l'Amérique latine comme l'adoption de l'euro par les pays de l'est et du sud de l'Europe sont des utopies dangereuses. Elles supposent ou bien des abandons de souveraineté difficilement compatibles avec le jeu démocratique, ou bien une grande flexibilité des prix et des salaires nominaux, du type de celle qui avait assuré la pérennité de l'étalon-or au siècle passé.

Le modèle à suivre serait donc plutôt celui de pays parvenus à un degré suffisant de maturité politique et sociale pour être capables de nouer avec leurs homologues des relations financières exigeant, par nature, continuité et sécurité des contrats. A cela, la fixité du taux de change n'est pas nécessaire. En cas de besoin, sa dépréciation permet une baisse presque indolore du prix des facteurs de production domestiques, non par la déflation de leur valeur nominale, mais par un glissement vers le haut de l'échelle des prix internationaux. Plus généralement, les fluctuations du change sont un moyen de régulation utile de la conjoncture et une réponse adaptée (bien qu'incomplète) à un changement brutal des conditions de l'offre.

Ce sont précisément ces principes qui inspirent les relations entre les grandes économies, Etats-Unis, Japon et Euroland. D'autres économies plus petites, soucieuses de conserver leur liberté de manœuvre, s'y conforment aussi. Que l'on songe au Canada, à l'Australie, à l'Afrique du Sud, à la Suisse et, pour quelques années encore, au Royaume-Uni. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi demain de plusieurs économies qualifiées aujourd'hui d'émergentes ?

RESPONSABILITÉS POLITIQUES

Le chemin qui mène à ce statut de « moyenne » puissance monétaire est, nous dira-t-on, semé d'embûches. Le marché des changes souffrirait d'un « excès de volatilité » pénalisant les relations commerciales. Les fluctuations du change iraient au-delà de ce qu'une juste appréciation des fondamentaux justifierait. Il faudrait donc s'en protéger en adoptant un régime de change moins pur que le flottement.

Deux voies ont été expérimentées récemment : soit le rattachement au dollar américain, rattachement formel (*via* un *currency board*) ou informel (*peg*) ; soit le maintien ou l'introduction de formes plus ou moins intelligentes de contrôle des changes.

Force est de constater que les pays qui ont le mieux traversé la crise sont ceux qui avaient fait le

Les fluctuations du change répondent aux besoins de la régulation conjoncturelle

choix du flottement, Singapour et Taïwan par exemple ; que ceux qui ont défendu une parité irréaliste ont chuté (cas des nouveaux pays industrialisés d'Asie et du Brésil) ; et que ceux qui persistent à le faire paient un prix élevé en termes de taux d'intérêt, donc de croissance et d'emploi (cas de l'Argentine et de Hongkong). Le contrôle des changes met à l'abri de chocs financiers trop brutaux (cas de l'Inde et de la Chine), mais voit ses effets s'éroder rapidement. La Malaisie, qui a avancé le plus loin dans cette voie, vient de faire machine arrière.

A y regarder de près, l'« exubérance irrationnelle des marchés » n'a joué qu'un rôle modeste dans la genèse des difficultés que traversent les économies émergentes. En réalité, les conditions objectives d'un échec étaient en germe dans les politiques publiques menées par ces pays : expansion excessive du crédit, déficit extérieur, extrême vulnérabilité des banques, incompatibles avec le maintien d'une parité fixe.

Je soutiendrai que les grandes monnaies ne sont pas davantage victimes d'un « excès de volatilité ». Certes le pic de 1985, à 11 francs le dollar, est encore dans toutes les mémoires. A l'époque les politiques économiques des deux côtés de l'Atlantique étaient d'inspirations radicalement différentes (Reagan avait relancé massivement par le budget).

Depuis le début de la décennie 90, les *policy mix* sont similaires. Les marchés ne peuvent plus s'appuyer sur de telles contradictions pour prendre leur envol. La parité dollar/deutschemark a d'ailleurs évolué dans un intervalle de 15 % de part et d'autre de sa valeur moyenne (précisément celui du SME après août 1993). J'en tire la conclusion qu'en l'espèce l'adoption de zones-cibles est superflue. Les fluctuations du change répondent aux besoins de la régulation conjoncturelle. Le dollar monte lorsque le différentiel de conjoncture s'élargit à l'avantage des Etats-Unis et inversement, différentiel lui-même reflété dans l'écart de taux d'intérêt à long terme. A contrario, la forte volatilité du dollar/yen est le résultat de situations conjoncturelles et de politiques économiques trop contrastées.

RECENTRER LE RÔLE DU FMI

Pour sécuriser les régimes de changes fixes volontaristes des années 90, le FMI s'est épuisé dans un rôle de prêteur en dernier ressort auquel il n'était pas préparé. Trop lent à réagir, trop peu attentif au contexte politique et social, il a encouragé, cependant, par son action répétée une prise de risque accrue de la part des prêteurs et des emprunteurs.

Dans un contexte de changes flottants, le FMI pourra mieux se consacrer au financement de programmes clairs de stabilisation macro-économiques. Il lui sera alors loisible d'imaginer des arrangements institutionnels propres à favoriser non la quantité, mais la qualité des financements allant vers les pays en développement : investissements directs plutôt que capitaux à court terme, financements de marché plutôt que financements bancaires, etc. Comme on le voit, le flottement des monnaies est une idée d'avenir...

Gérard Maarek
(directeur des études économiques et bancaires à la Caisse nationale de Crédit agricole)

LIVRE

par Yves Mamou

Le krach ? Nous voici prévenus !

LA CRISE MONDIALE D'AUJOURD'HUI. Pour de profondes réformes des institutions financières et monétaires,
de Maurice Allais.
Editions Clément Juglar, 237 p., 150 F (22,87 €).

« *Ce qui doit arriver, arrive.* » Pour Maurice Allais, Prix Nobel d'économie, toutes les conditions d'une conflagration financière mondiale sont désormais réunies. Nul – et nos gouvernants, moins que d'autres – ne pourra dire qu'il n'était pas prévenu. *La Crise mondiale d'aujourd'hui*, son dernier ouvrage, dresse un parallèle entre la crise de 1929 et celle qui ne manquera pas d'éclater un jour prochain. Les deux événements ont une cause commune, « *l'expansion déraisonnable des crédits bancaires* » qui a permis d'étayer une « *montée extravagante des cours de Bourse* ». A cette raison de fond, s'ajoutent une série de causes secondaires : « *le financement d'investissements à long terme avec des fonds empruntés à court terme ; le développement d'un endettement gigantesque ; une spéculation massive sur les actions, les obligations et les monnaies ; un système monétaire et financier fondamentalement instable* ».

Toutes ces conditions qui ont été les fondements des crises économiques du XIXe siècle et de la plus grande crise du XXe, celle de 1929, sont aujourd'hui réunies pour produire un nouvel effondrement, estime l'auteur. Mondialisation oblige, la prochaine catastrophe ne sera pas limitée aux Etats-Unis et à l'Europe, mais à l'ensemble de la planète. Pour Maurice Allais, les crises asiatique puis russe n'étaient que des avant-goûts : « *La doctrine régnante avait méconnu une donnée essentielle, une libéralisation totale des échanges et des mouvements de capitaux n'est possible, elle n'est souhaitable, que dans le cadre d'ensembles régionaux groupant des pays économiquement et politiquement associés et de développement économique et social comparables.* » Ces conditions n'étant pas réunies, les chocs asiatique puis russe devaient avoir lieu. Ce qui doit arriver, arrive.

Pour éviter l'inévitable, il faudrait une réforme que nul aujourd'hui n'a envie de lancer : l'abandon des changes flottants et le retour aux taux fixes, l'abandon du dollar comme étalon international pour le change et les échanges, la fusion de l'OMC et du FMI, l'interdiction faite aux banques de spéculer pour leur propre compte sur les changes, les obligations et les produits dérivés. Au plan boursier, c'est le crédit comme moteur de la spéculation qui doit être interdit. La cotation doit avoir lieu une fois par jour et la spéculation sur les produits dérivés doit être interdite. Enfin étant donné que toute opération de crédit est une création de monnaie, seul l'Etat doit en avoir le privilège. Ou plutôt la banque centrale, indépendante bien entendu. Laquelle doit donc reprendre ce pouvoir aux banques et le conserver.

La réforme financière qui serait nécessaire imposerait de faire des banques de simples consignes chargées de conserver l'argent des particuliers et des entreprises, ces derniers rémunérant alors le service rendu. Quant aux prêts, ils relèveront d'organismes spécialisés qui se financeront eux-mêmes par emprunt à terme donné dans le but de reprêter à terme plus court. Règle d'airain du système : « *Le montant global des prêts* » ne devra jamais « *excéder le montant global des fonds empruntés* ».

Ce programme qui fait de l'Etat un père (sévère) chargé de réprimer toute prodigalité apparaît, tout à la fois, rétro et quelque peu dogmatique. Mais jusqu'à ce que se produise la catastrophe annoncée, les Cassandre provoquent toujours le sourire.

PARUTION

C'EST LA CRISE FINALE d'Oncle Bernard et Luz

C'est tout un art que de pouvoir allier satire et didactisme. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce qu'Oncle Bernard et Luz aient choisi le huitième (art) pour nous expliquer *Le Monde terrifiant de l'économie en bande dessinée*. Sachant que derrière le pseudo d'Oncle Bernard se cache à peine un des spécialistes les plus politiquement incorrects, Bernard Maris, prix du Meilleur Economiste en 1995 (coauteur avec Philippe Labarde de *Ah Dieu ! Que la guerre économique est jolie !* chez Albin Michel), cette BD s'adresse autant aux allergiques à cette forme d'expression qu'à ceux que la science économique pourrait rebuter. (Hors-série de *Charlie Hebdo*, mars, 25 F, 3,81 €).

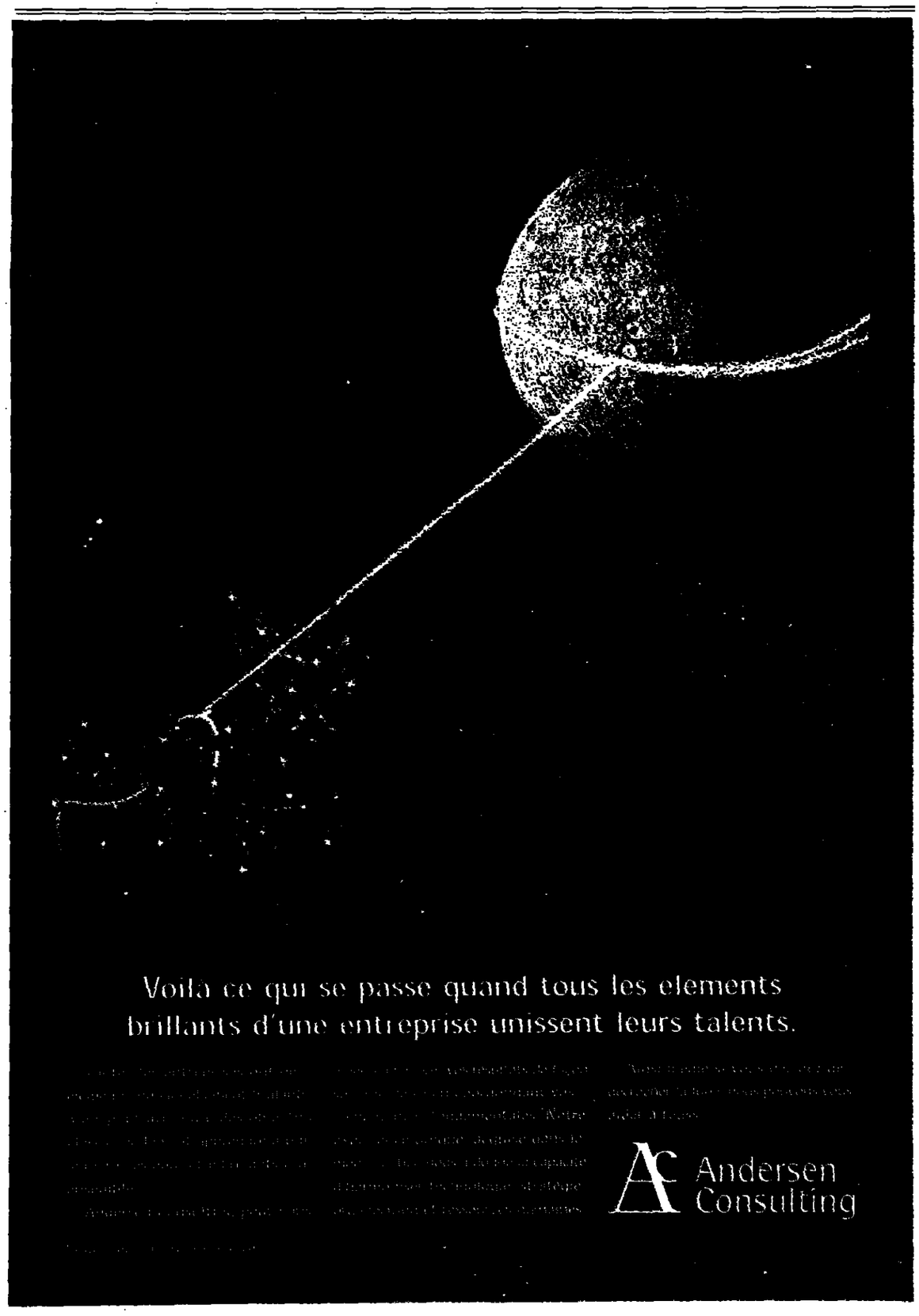

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DÉPÊCHES

● **FORMATION CONTINUE.** Le thésaurus des domaines de formation que publie le Centre Inffo est désormais disponible sur CD-ROM. Cet outil d'indexation permet de trouver une formation adaptée, de mesurer précisément par domaines l'investissement formation de l'entreprise, de réaliser un état financier et un bilan pédagogique dans ce domaine.
Renseignements : 01-41-25-22-22 ; www.centre-info.fr

● **MÉTIERS.** *La région Nord - Pas-de-Calais organise les 4, 5, 6 et 7 mai,* en partenariat avec le Comité français des olympiades des métiers (Cofom), les finales nationales des 35e olympiades des métiers. *400 jeunes lauréats issus des concours régionaux prendront part aux* épreuves. 38 métiers différents seront en compétition. Les 38 lauréats gagnants défendront les couleurs de la France à Montréal du 11 au 14 novembre. Depuis 1989, 44 % des jeunes de l'équipe de France des métiers sont devenus chefs d'entreprise.
Renseignements : 01-44-54-36-31 ; cofom@wanadoo.fr

● **EMPLOI DES CADRES.** En 1998, selon le panel Entreprises France réalisé par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), 64 000 emplois cadres ont été créés. Avec un taux de croissance de l'effectif cadres supérieur à 3 %, *1998 se révèle l'année la plus positive pour l'emploi des* cadres depuis dix ans. Si le nombre de départs (licenciements, démissions, retraites, etc.) s'est accru (138 000 au lieu de 130 000 en 1997), les *volumes atteints en termes de postes pourvus (202 000 dont 160 000 re*cutements externes et 42 000 promotions) dépassent les niveaux de 1989 et 1990, années fastes pour l'emploi des cadres. Le nombre de jeunes diplômés recrutés directement au statut cadre a fortement progressé (+ 31 %) et atteint un volume pratiquement deux fois plus élevé qu'il y a dix ans (56 500 au lieu de 32 900). Bien qu'à un rythme un peu moins soutenu, l'emploi des cadres devrait encore progresser en 1999.

AGENDA

● **RECTIFICATIF.** Comme nous l'indiquions dans le supplément du 20 avril, l'Association internationale des investisseurs dans l'économie sociale (Inaise) organise les 3 et 4 juin prochain un forum. Une erreur s'est glissée dans les coordonnées téléphoniques mentionnées. Pour tout renseignement, il convient d'appeler le 00-32-2-234-57-97.

● **FORMATION PROFESSIONNELLE.** A la suite de la parution, en mars, du Livre blanc sur la formation professionnelle, le club Stratégies organise le 20 mai une journée de débat animée par Yvon Minvielle, conseil en management des compétences, sur les enjeux de la future réforme que le gouvernement souhaite engager dans ce domaine. Des experts et des représentants des syndicats et du patronat prendront part aux échanges, et la synthèse des débats se fera en présence de Nicole Péry, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle.
Renseignements : 01-47-34-26-36 ; www.leclub.org

● **INFORMATIQUE.** Le prochain salon « Les Jeudis de l'informatique & des télécoms », consacré au recrutement des professionnels de l'informatique, se tiendra le 6 mai prochain à l'espace Eiffel, quai Branly, à Paris. Des start-up innovantes en matière de nouvelles technologies seront présentées sur un nouvel espace Tendances, destiné aux entreprises faisant l'actualité du marché. Des débats seront organisés sur la gestion de carrière et l'évolution des salaires, notamment.
Renseignements : 01-46-70-20-38 ; www.lesjeudis.com

INTERNET

● **FINANCE.** Le site de l'hebdomadaire économique et financier, *le Revenu Français*, a noué un partenariat avec le site Business-angels.com pour mettre en relation créateurs d'entreprises et apporteurs de capitaux. Les pages consacrées à la Bourse permettent de constituer son portefeuille personnel et d'être alerté sur des cours, des variations ou des volumes de transactions de titres.
www.lerevenu.com

● **DROIT.** Une ébauche de système expert pour connaître ses droits quand on est confronté à des règlements impayés. Une bonne idée, mais le contenu est assez succinct et comporte de nombreux bogues.
www.idp-online.com

● **JEUNES.** *L'AFIJ* (Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur) a ouvert son site Internet. Il permet d'accéder à la base de données d'offres d'emploi. Mais, pour l'instant, *celle-ci étant peu étoffée, les propositions de poste n'ont souvent qu'un rap*port lointain avec le profil indiqué.
www.afij.org

● **ÉCRIVEZ-NOUS**
Les adresses électroniques des journalistes de la rédaction du supplément Economie sont :
marti@lemonde.fr ; baudet@lemonde.fr ; aizicovici@lemonde.fr ; caramel@lemonde.fr ; faujas@lemonde.fr ; kahn@lemonde.fr ; laronche@lemonde.fr ; marnou@lemonde.fr ; reverchon@lemonde.fr ; vaneeckhout@lemonde.fr

Retrouvez nos opportunités en pages XII et XIII

EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE
SIEMENS
COGNEX Vision for Industry
Dalkia

23 rue Boissière 75116 Paris
web : www.mpfrance.com
e-mail : taxlegal@michaelpage.com

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL

France Télécom et La Poste ouvrent à la concurrence leurs plateaux-repas

Cotée en Bourse et désormais convertie à la religion de la concurrence, France Télécom a décidé *d'optimiser la gestion de la restauration* collective de ses agents, assurée depuis des décennies par 157 associations de personnels. Celle-ci vont donc être *« mises en concurrence »* avec des groupes privés de restauration collective, l'objectif étant, pour France Télécom, d'économiser *« 250 à 300 millions de francs »* par an sur les 680 millions de francs de subvention versés par l'opérateur à ces associations. Les conditions *des appels d'offres sont telles que* seules devraient réussir à se maintenir *« un faible nombre d'associations »*, reconnaît, sans états d'âme, Philippe Robin, directeur à France Télécom.

300 associations et 30 millions de repas sont concernés par la volonté de ces institutions d'optimiser la gestion de leur restauration collective, quitte à recourir au privé

A La Poste, qui verse à peu près la même subvention à ses 141 associations de personnels, l'amélioration de la gestion figure aussi à l'ordre du jour. Mais la direction souhaite, elle, *« privilégier les associations chaque fois que cela sera possible*, indique Georges Lefebvre, directeur des ressources humaines et des relations sociales à *La Poste. Elles constituent une valeur culturelle forte de l'entreprise »*. Mais, si elles veulent conserver leur marché, elles devront faire elles aussi des efforts, voire des sacrifices.

Le personnel de l'ensemble de ces quelque 300 restaurants, qui servent près de 30 millions de repas par an, est composé de 1 500 fonctionnaires mis à disposition – un tiers sont de France Télécom, deux tiers viennent de La Poste – et de 3 300 salariés de droit privé, embauchés directement par les associations.

Ces projets de réforme ont provoqué une forte opposition syndicale, notamment à France Télécom, où les décisions ont été prises *« sans concertation »*, dénoncent les syndicats. Combat d'arrière-garde ? Pour les syndicats, en tout cas, il s'agit de défendre un héritage du passé. Et si certains sont prêts à discuter d'éventuelles améliorations de la gestion, tous tiennent à ce statut associatif. Pour eux, la restauration du personnel n'est pas une activité commerciale. Elle doit *« garder un caractère d'utilité sociale et non se référer à une logique de rentabilité financière »*, affirme l'intersyndicale des fédérations PTT de la CGT, de la CFDT et de SUD, ainsi que la Fédération nationale des restaurants (FNR) PTT, qui regroupe l'ensemble de ces associations. Les subventions, qui représentent, dans chaque entreprise, la moitié du budget des activités sociales, *sont une forme de « salaire différé, que nous souhaitons gérer »*, ajoute Robert Lesaffre, président (CGT) de la FNR.

Les conseils d'administration sont, dans chaque restaurant, élus tous les deux ans sur des listes généralement syndicales, par les agents qui s'y restaurent. Chaque association est épaulée par une commission de surveillance réunissant des représentants des agents-usagers et des entreprises.

Les directions, qui reprochent aux associations d'être devenues trop coûteuses, ont-elles elles-mêmes correctement joué leur propre rôle ? En fait, quand venait le moment, pour chaque restaurant, de négocier sa subvention annuelle avec France Télécom, par exemple, celle-ci était *« en général reconduite »*, reconnaît Philippe Robin. Et cela même si l'activité du *restaurant avait diminué...* Des restaurants ont eu de gros déficits. *« Certains ont perdu une grande part de leur activité, en raison de baisses d'effectifs dans les entreprises, mais n'ont pas voulu sacrifier l'emploi*, précise Robert Lesaffre. *Ce n'est pas au personnel de faire les frais des restructurations. »* Des restaurants ont dû fermer après le départ des agents délocalisés sur d'autres sites. A chaque fois, France Télécom ou La Poste ont épongé les déficits. *« Les associations et l'entreprise étant très proches, par le biais des commissions de surveillance, la jurisprudence a, dans différents cas, conduit l'entreprise à endosser la responsabilité »* des déficits, reconnaît Georges Lefebvre, de La Poste.

Patrick Brillet, secrétaire fédéral de FO-PTT, souligne l'ambiguïté de la situation, accusant *« la CGT d'avoir entériné le déficit comme système de gestion »*, mais *« sans exonérer les directions de leurs responsabilités »* pour autant. Lui-même avoue cependant que, si, dans le cadre de la réforme, des associations sont contraintes par les directions de licencier pour conserver leur marché, *« FO n'entrera pas dans ce système »*. La position de syndicaliste-patron n'est pas toujours facile à tenir... En tout cas, les deux entreprises publiques ont décidé de supprimer les commissions de surveillance dans la nouvelle organisation.

Les syndicats redoutent, avec cette externalisation annoncée, des problèmes d'emploi. Aujourd'hui, France Télécom estime que parmi l'encadrement, généralement assuré par des fonctionnaires mis à disposition, la moitié du personnel est en sureffectif. Et parmi les autres salariés des restaurants, un quart serait de trop. En cas de diminution d'effectifs, les fonctionnaires mis à disposition pourront être réintégrés à France Télécom. Mais leur reconversion risque de ne pas être facile. Quant aux autres salariés, le code du travail impose aux prestataires qui reprennent une activité de reprendre aussi le personnel. *Mais « combien de temps le garderont-ils ? »*, s'inquiète René Ollier, secrétaire fédéral de SUD-PTT, qui *craint un recul des conditions de* travail.

Que feront France Télécom et La Poste des économies réalisées ? *« C'est à négocier »*, répondent les directions. Les syndicats estiment que l'argent doit être reversé dans le budget des activités sociales.

Chez France Télécom, les appels d'offres, lancés par les directions régionales, sont en cours. Cet été, *« le dispositif devrait être en place »*, indique Philipe Robin. La Poste, quant à elle, a décidé de *« ne pas se précipiter »*. Un chef de projet a été nommé, qui va travailler durant trois mois *« en lien avec les partenaires sociaux pour élaborer un cahier des charges »*. La mise *en place est prévue pour l'an 2000.*

Francine Aizicovici

Repères

● En 1990, la loi Quilès, transformant l'administration des PTT en deux entreprises publiques, prévoit la création d'un GIP (groupement d'intérêt public) commun pour gérer les activités sociales des deux entités, dont la restauration collective.
● La transformation, en 1996, de France Télécom en société anonyme fait éclater ce schéma. Chacune des deux entreprises crée alors un comité d'orientation et de gestion des activités sociales (Cogas). Ceux-ci concluent des conventions avec les associations de restauration du personnel, qui sont arrivées à échéance fin 1998. Une bonne occasion, pour les *deux entreprises, de remettre en* question le mode de gestion des restaurants associatifs.

Une nouvelle démarche pour améliorer la qualification des intérimaires

Travaillant en intérim depuis un an, Nathalie, vingt-sept ans, titulaire d'un BEP de comptabilité, voulait reprendre des études par correspondance pour passer un bac pro et se donner ainsi plus de chances d'obtenir des missions intéressantes. Finalement, c'est un BTS qu'elle va préparer. Nathalie a en effet revu ses ambitions à la hausse lorsqu'elle a appris par son agence Adecco qu'elle pouvait faire valider les compétences acquises au cours de ses sept premières années d'expérience professionnelle afin de s'inscrire directement à un BTS, voire même, peut-être, être dispensée de certaines épreuves.

Adecco expérimente la validation des acquis professionnels pour permettre la valorisation du passage par l'intérim

Depuis septembre 1992, Adecco, l'un des leaders mondiaux de l'intérim, s'est engagé, en partenariat avec l'éducation nationale, dans une expérimentation de validation des acquis professionnels (VAP). *« Nombre d'intérimaires*, avance Philippe Marcel, PDG du groupe, *sont peu, si ce n'est pas, diplômés mais ont acquis au fil de leurs missions des compétences dont ni eux ni leur environnement ne sont conscients. La VAP leur offre l'opportunité de les faire reconnaître. »* Cette démarche vise en effet à faire valider ses acquis professionnels issus de l'expérience pour pouvoir justifier d'une partie des connaissances et des aptitudes d'un diplôme et obtenir ainsi celui-ci plus facilement.

MOBILITÉ ET SÉCURITÉ

Le diplôme rassure les employeurs. *« Favoriser le développement d'une telle démarche auprès de nos intérimaires nous permettra de mieux répondre aux besoins des entreprises, mais*, insiste Philippe Marcel, *nous cherchons avant tout à développer leur employabilité. L'un des enjeux, aujourd'hui, est d'arriver à marier mobilité et sécurité. En acquérant, à travers l'obtention d'un diplôme national, une reconnaissance de l'extérieur, les personnes gagnent une plus grande confiance en elles-mêmes et accroissent leurs chances d'être embauchées. »*

Pour Valérie Joie, responsable de l'agence Adecco de Paris-La Défense, *« la VAP, s'appuyant sur la pratique, est particulièrement intéressante pour des personnes peu qualifiées qui peuvent se montrer réticentes à l'idée de reprendre un cursus scolaire »*. La démarche, qui repose sur la présentation d'un dossier décrivant les emplois tenus, n'en représente pas moins un investissement important, surtout pour des intérimaires dont le parcours est plus éclaté que celui d'un salarié traditionnel. Adecco a donc tenu à mettre l'accent sur l'accompagnement des personnes. Outre une première réunion d'information sur la démarche, chaque candidat a bénéficié d'un entretien individuel avec un conseiller de l'éducation nationale afin de définir le diplôme visé. Puis, au cours de quatre ateliers de groupe d'une matinée chacun, les personnes ont été préparées à la constitution de leur dossier afin qu'elles sachent décrire et formaliser leur activité professionnelle en termes de compétences.

Les responsables des agences ont également été impliqués. *« Nous pouvons*, explique Valérie Joie, *aider les candidats à prendre du recul par rapport à leur expérience, à faire ressortir des missions qu'ils ont assurées les points les plus intéressants. Et, nous pouvons leur faire part des retours que nous avons eus de la part des entreprises. » « Il ne s'agit pas d'assister les personnes*, précise Françoise Bondon, en charge de la coordination de cette expérimentation. *C'est à elles de réaliser le travail de description de leur expérience. »*

ACCOMPAGNEMENT

Pour Nathalie, cet accompagnement est vraiment précieux. *« Je n'aurais pas pensé*, dit-elle, *à souligner par exemple que j'ai été amenée à former des personnes, que telle ou telle de mes idées a été reprise par l'entreprise. Le travail qu'on nous demande de faire est beaucoup plus compliqué qu'on ne se l'imagine au départ »*, avoue-t-elle. Consacrant actuellement plusieurs heures de son temps libre dans la semaine à la réalisation de son dossier, elle assure : *« Il faut vraiment en vouloir pour s'engager dans une telle démarche, tout en étant en mission. »*

Repères

● Instaurée par la loi du 20 juillet 1992, la validation des acquis professionnels (VAP) permet de faire valider ses acquis en vue d'obtenir une partie de diplôme.
● Ce droit est ouvert à toute personne pouvant justifier de cinq ans d'expérience professionnelle, en continu ou non, en rapport avec le diplôme envisagé.
● L'ensemble des diplômes professionnels et technologiques de l'éducation nationale (du CAP au BTS) ainsi que les diplômes universitaires sont concernés.
● Le candidat peut être dispensé d'une ou plusieurs épreuves. Il ne peut toutefois pas obtenir par la VAP la totalité d'un diplôme. Les unités ou épreuves dont il a été dispensé lui sont acquises pour cinq ans.

L'enjeu en vaut néanmoins la chandelle. Non seulement la VAP va permettre à Nathalie de gagner du temps sur son cursus de formation, mais *« surtout*, souligne-t-elle, *cela permet de faire un bilan sur soi-même. Je sais mieux aujourd'hui ce dont je suis capable ou non »*. Elle demandera d'ailleurs moins de dispenses d'épreuves qu'elle ne le pensait au départ, ayant pris conscience de ses points faibles nécessitant un complément de formation.

Sur les 80 collaborateurs auxquels Adecco a proposé la VAP, seuls une quarantaine se sont engagés dans la démarche. *« Ce sont en majorité des femmes entre vingt-cinq et quarante ans, ayant plus de 10 ans d'expérience dans des métiers tels que le secrétariat, la comptabilité*, souligne Françoise Bondon. *Le dispositif VAP de l'éducation nationale n'est pas adapté à tous les publics, car cela exige une certaine aisance d'expression et d'écriture. »*

HOMOLOGATION

Souhaitant promouvoir ce type de démarche de validation des acquis professionnels, le Syndicat des entreprises de travail temporaire (SETT) travaille actuellement, avec la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) et l'Association professionnelle pour la formation des adultes (AFPA), à l'élaboration d'un dispositif plus adapté au public intérimaire qui dans sa majorité a un niveau V (CAP-BEP) et occupe des emplois industriels. *« La validation se fera à partir d'une observation en situation de travail reconstituée*, explique Catherine Beudon, directeur des affaires sociales, de l'emploi et de la formation professionnelle au sein du syndicat. *Elle débouchera sur des certificats de compétences professionnelles qui pourront permettre aux personnes d'obtenir des titres homologués par l'AFPA. »*

Laetitia Van Eeckhout

CAMIF

Notre métier : la Vente par Correspondance.
Nos moyens : des Catalogues, des Magasins, des Filiales.
Notre dimension : 2 000 salariés pour un C.A. de 6 milliards.

Recherche :

RESPONSABLE FINANCES ET PLANIFICATION

Rattaché au Directeur Général des Finances du Groupe, vous vous verrez confier la planification à court et moyen termes des grands équilibres financiers des pôles du Groupe.

Vous organiserez le suivi de ce pilotage et la réponse à leurs besoins financiers de développement, en relation avec les banques et autres partenaires, en proposant les montages et financements les plus appropriés.

Vous prendrez en charge, aidé d'une petite équipe, la coordination des opérations de trésorerie et de placements des différentes sociétés du Groupe, les prévisions et les budgets à court et moyen termes, assurerez les risques de change et de taux et optimiserez les disponibilités dans le respect de la politique financière et des seuils de risques définis.

Vous êtes âgé de 35 ans minimum, de formation supérieure (ESC, financière, ou de gestion) ; votre culture double, gestion et finances, provient d'une expérience de 5 à 10 ans exercée dans les secteurs bancaire ou financier.

Vous êtes homme de réflexion, et de jugement et disposez d'une bonne capacité relationnelle.

Le poste est basé à NIORT.

Adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous référence LME au :
Groupe CAMIF,
Direction des Ressources Humaines,
Trévins de Chauray,
79045 NIORT Cedex 09.

Le choix du vrai
GROUPE CAMIF

Economiste Risque - Pays
Direction des Etudes Economiques

Nous ne sommes pas là pour vous parler de la BNP d'aujourd'hui mais de celle de demain.

BNP PARLONS D'AVENIR

Envie de Liberté... Sunbeam

NOUVEAU SIEGE EUROPEEN BASE A LYON - Le groupe SUNBEAM (18 milliards de Francs de CA), leader mondial et européen sur la plupart de ses métiers, conçoit, produit et commercialise des biens de consommation haut de gamme (camping plein air, sécurité domestique, etc.). Nos marques (COLEMAN, EASTPAK, CAMPINGAZ, FIRST ALERT) sont mondialement connues. Dans le cadre de sa nouvelle stratégie européenne, SUNBEAM crée un siège social européen à Lyon (69) d'où sera piloté l'ensemble de la politique R&D, marketing, logistique, financière, informatique et juridique pour l'Europe, le Moyen Orient et l'Afrique (1,5 milliard de Francs de CA, 850 personnes). Afin de renforcer nos équipes, nous recherchons des professionnels expérimentés ayant une forte ouverture internationale. En nous rejoignant, vous intégrerez un environnement qui vous offrira des moyens importants, une forte responsabilisation et une dimension multiculturelle dynamique. Pour l'ensemble de ces postes, une pratique courante de l'anglais est nécessaire.

Sous la responsabilité directe du Vice-Président Finance et MIS, vous aurez en charge l'analyse et la consolidation des données commerciales pour les plans annuels et les prévisionnels de vente en vue du reporting et des présentations internes. Vous analyserez les données liées aux coûts de production, en particulier au niveau des investissements sur les nouveaux produits. A 28-35 ans, vous avez une formation Bac+4/5 et de 3 à 5 ans d'expérience dans une fonction d'analyse financière. Vous maîtrisez l'outil informatique. Votre pratique du français et de l'anglais est courante, la connaissance d'une troisième langue (espagnol, allemand) un plus. Voiture de fonction. Réf. 1072LM/AF

Sous la responsabilité du Responsable Européen du Contrôle Financier, vous aurez en charge le contrôle et l'analyse des dépenses du siège de Sunbeam. Vous réaliserez la consolidation et les prévisionnels de cash flow, ainsi que l'analyse et la consolidation des liquidités hebdomadaires. Vous participerez également au reporting mensuel. A 28-35 ans, vous avez une formation Bac+4/5 et au moins 5 ans d'expérience dans une fonction similaire, en cabinet ou au sein d'une entreprise de préférence internationale. Vous maîtrisez l'outil informatique. Votre pratique du français et de l'anglais est courante, la connaissance d'une troisième langue (espagnol, allemand) un plus. Voiture de fonction. Réf. 1073LM/CF

Juriste

Sous la responsabilité directe du Vice-Président Juridique, vous participerez au suivi opérationnel des dossiers juridiques du groupe. Vous gérerez les formalités juridiques des entités (assemblées générales, préavis, etc.). Vous travaillerez aussi bien sur des dossiers de responsabilité civile des produits que sur des actions de contrat avec des concessions et des agences. Vous ferez partie d'une équipe juridique internationale qui intervient très en amont sur les problématiques du groupe. A 25-28 ans, vous avez une formation juridique supérieure et 2 ans d'expérience dans la partie juridique d'un cabinet d'audit. Vous maîtrisez les principes de droits commun et civil. Votre pratique du français et de l'anglais est courante, la connaissance de l'allemand un plus. Réf. 1075LM/LA

Assistante de Direction

Sous la responsabilité directe d'un Vice-Président du groupe, vous l'assisterez dans toute l'organisation et la gestion de son département (organisation de réunions de groupe, suivi des dossiers, etc.) et gérerez son organisation personnelle (déplacements, agenda, correspondance, etc.). A 30-35 ans, BTS assistante de direction, vous avez une expérience d'au moins 5 ans dans l'assistanat d'un directeur de département. Vous êtes dynamique, disponible et savez prendre des initiatives. Parfaitement bilingue français et anglais, la pratique d'une troisième langue européenne est un plus. Réf. 1076LM/AD

Pour rejoindre nos équipes, adressez votre candidature (lettre de motivation, CV & photo), en précisant impérativement la référence de votre choix sur l'enveloppe et la lettre et votre niveau de rémunération actuel à PA Consulting Group 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 Neuilly-sur-Seine cedex. Les entretiens auront lieu à Paris ou à Lyon.

Coleman EASTPAK First Alert CAMPINGAZ PA Consulting Group

Au cœur de l'économie auprès de chaque client
Paris Ile-de-France

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France confirme son implantation en région parisienne : 275 agences, 3 100 collaborateurs et recherche pour son Service des Opérations Financières un

RESPONSABLE GESTION FINANCIÈRE h/f

Au sein de la Direction Financière, vous assurez le suivi de la rentabilité des capitaux propres de la banque (7 milliards de francs). Chargé d'élaborer une stratégie de placement des excédents, votre excellente approche des opportunités vous permet de gérer au quotidien un portefeuille de 3 milliards de francs. Véritable force de proposition, vous analysez les projets d'investissement au regard de la structure mais aussi de la nature des capitaux propres et de leurs emplois.

De formation supérieure, vous avez acquis de solides connaissances en matière de finance, de comptabilité et de fiscalité. L'aisance relationnelle, le pragmatisme et la force de conviction sont les qualités déjà démontrées lors d'une première expérience réussie de 2 à 3 ans dans un cabinet d'audit, une banque ou une entreprise d'investissement.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV, Photo et prétentions) sous la référence RGF/99 au Crédit Agricole d'Ile-de-France, Service du Recrutement, 26 quai de la Rapée, 75012 Paris.

L'Imagination dans le bon sens

NC Communication

Retrouvez toutes les annonces du Monde :
CADRES ON LINE
INTERNET • http:/www.cadresonline • http:/www.lemonde.fr/emploi
MINITEL • 3615 cadresonline (2,23 F/mn) • 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

l'automobile par plaisir HONDA par passion

Dans le cadre de sa stratégie de développement, HONDA France renforce sa Direction Commerciale Automobile, crée de nouveaux postes, et recherche pour son siège basé à Marne-La-Vallée (77) :

2 Conseillers de gestion

Rattaché au département Développement Réseau, vous assurez sur votre région les prospections, élaborez les dossiers de nomination couvrant les aspects commerciaux, financiers et juridiques, menez à bien les cessions d'affaires.

Vous avez un rôle de conseil, de formation et de contrôle dans l'élaboration des tableaux de bord de gestion. Vous veillez au respect des normes HONDA, analysez et surveillez la situation financière des concessionnaires, établissez les plans d'actions.

Vous suivez enfin l'identification et l'informatisation du Réseau.

A 25/28 ans, diplômé ESC option finance ou équivalent, vous avez une première expérience de la fonction dans le secteur automobile. Vous êtes un utilisateur averti de l'outil informatique et votre pratique de l'anglais est un atout pour votre intégration. Ce poste implique de nombreux déplacements.

Si vous aimez le monde de l'automobile, l'univers HONDA vous passionnera.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature, sous référence EX/41.G, à notre Conseil : TANJS 16 rue Félicien David, 75016 Paris.

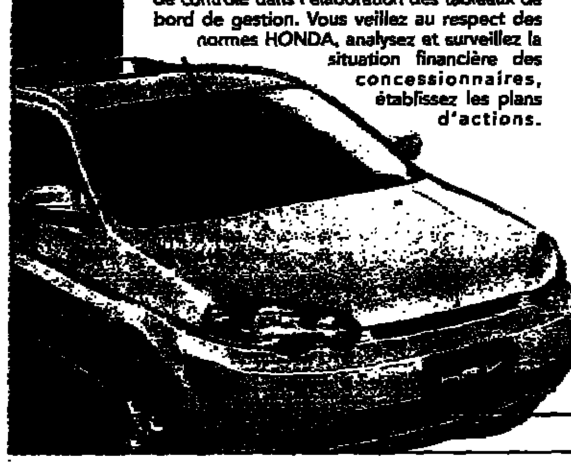

HONDA

SDDP CORPORATE

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Conseil - Audit

Le secteur de l'Assurance connaît aujourd'hui de profondes mutations.
En réponse à l'impact de ces changements sur le Métier et les systèmes d'information, le Conseil prend un rôle prédominant dans le développement de CAP GEMINI Assurance.
Pour accompagner nos clients aussi bien en France qu'à l'étranger (Europe : Belgique, Suisse, Italie, Espagne / USA / Asie, ...), nous recherchons des :

Consultants/Seniors/Managers
Systèmes d'information Assurance

Interlocuteur privilégié des Directions Générales, Opérationnelles et Informatiques, vous piloterez des missions à forte valeur ajoutée et porterez nos offres internationales Assurance :

- « **HEAD OFFICE TRANSFORMATION** » : introduction des nouvelles technologies dans l'outil informatique, refonte et remise en forme du patrimoine applicatif, ...
- « **CUSTOMER RELATIONSHIP MANAGEMENT** » : vision centrée client, marketing, refonte des portefeuilles, réseaux de distribution, nouveaux produits, nouveaux services....
- **FUSIONS - ACQUISITIONS** : évaluation des systèmes d'information, transformation des architectures, accompagnement du changement, formation, intégration des nouvelles solutions....
- **OFFRES SPECIFIQUES** : santé, fonds de retraite, plans de secours An 2000, ERP, Euro, etc.

Vous participerez à la définition et au développement de nouvelles offres. En fonction de votre expérience, vous pourrez être amenés à encadrer des équipes de consultants.

Vous êtes un professionnel des métiers de l'Assurance, de leurs organisations et de leurs problématiques. De formation école d'ingénieur ou de commerce, vous avez participé à des projets de conduite du changement et/ou de transformation de systèmes d'information dans un cabinet de conseil, une SSII ou une compagnie d'assurance.
Votre expérience de 5 à 15 ans, alliée à votre double culture informatique/métier Assurance, vous conférera une crédibilité auprès de nos clients.
Votre bonne connaissance de l'anglais vous permettra d'intervenir dans un contexte international.

SECTEUR ASSURANCE

- Assistance Maîtrise d'Ouvrage
- Organisation de services opérationnels
- Accompagnement du changement
- Refonte de portefeuilles
- Impact des nouvelles technologies sur le Métier
- Architecture des systèmes d'information
- Intégration d'ERP...

CAP GEMINI
Ideas People Technology

Merci d'adresser votre candidature à CAP GEMINI France, Division Finance, Chantal Barbier, DRH, 20 rue Hamelin, 75116 Paris cedex, sous la référence LM 990201/2.
Fax : 01 47 54 84 14. E-mail : fin-recr@capgemini.fr

Des Idées, des Hommes, des Technologies — www.capgemini.fr

Etablissement bancaire réputé pour son savoir faire dans le domaine des opérations de haut de bilan et de la gestion de portefeuille, en France et à l'étranger, recherche pour renforcer son département un

AUDITEUR SENIOR
ADJOINT AU RESPONSABLE DE L'AUDIT INTERNE
PARIS

Directement rattaché au Responsable de l'Audit interne, vous participerez :

- aux contrôles courants
- à la conduite des missions d'audit sur les différentes activités de la société
- aux projets de développement du service.

Agé(e) d'environ 30 ans, de formation supérieure de niveau Bac + 4/5 avec une dominante finance et/ou comptabilité, vous justifiez d'une expérience de 2/3 ans dans un Cabinet d'audit (secteur banque) ou dans une Institution Financière dans des fonctions de type contrôle, inspection, audit interne. Vous avez une connaissance générale des métiers bancaires et des aspects réglementaires, votre anglais est courant.

Merci d'adresser votre candidature *(sous réf. 9923)* à :
LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard
BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05, qui transmettra.

Société internationale spécialisée dans le management de l'information, le conseil et la formation pour les constructeurs automobiles, nous avons bâti notre réputation en proposant des solutions adaptées et professionnelles destinées à améliorer les performances des réseaux de distributeurs automobiles. Partenaire de 30 constructeurs dans 28 pays, employant plus de 350 collaborateurs dans le monde, notre croissance en France et en Europe nous amène à renforcer notre équipe.
Nous recherchons :

2 Consultants seniors (réf. CS9906)

Dans le cadre de projets stratégiques, votre mission est de participer au développement d'outils et de systèmes de pilotage commerciaux, d'animer les équipes opérationnelles de nos clients, et d'apporter un conseil à forte valeur ajoutée.
A 30 ans environ, vous avez acquis une excellente connaissance de l'industrie/la distribution automobiles chez un constructeur ou dans le métier du conseil. De formation supérieure Ecole de Commerce ou équivalent, bilingue anglais, vous êtes naturellement attiré par les technologies de l'information et avez développé des qualités indispensables telles que la rigueur, une grande capacité d'adaptation et le goût pour le travail au sein d'une équipe projet.

2 Consultants business management (réf. CBM9907)

Dans le cadre de projets internationaux, votre mission est de participer au développement d'outils de reporting de gestion pour nos clients européens.
A 25 /30 ans environ, vous justifiez d'une expérience réussie dans la distribution automobile, acquise chez un constructeur ou dans un cabinet de conseil au poste de contrôleur ou de conseiller de gestion. Soutien au quotidien pour nos clients en matière de Business Management, vos qualités d'autonomie, d'esprit d'équipe et votre connaissance des méthodes de gestion dans le monde de la distribution automobile sont des atouts indispensables pour ce poste. De formation Ecole de Commerce complétée par un cycle de gestion, ou de formation comptable et financière (DESCF, MSTCF, DUT GEA), vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. choisie à : Alison Associates - Dorothée Jacquet - 54, route de Sartrouville - Le Toronto 4, Parc du St Laurent - 78 232 Le Pecq cedex.

www.alisonassociates.com

ALISON ASSOCIATES
Inspirer le monde de l'automobile

Vous souhaitez intégrer l'**équipe professorale** d'une **Ecole Supérieure de Commerce** dans les domaines

- **Marketing,**
- **Stratégie,**
- **Finance**
- **Ressources Humaines**

Vous avez une expérience en entreprise et/ou en enseignement supérieur - Vous êtes titulaire d'un doctorat en gestion (français ou étranger) - Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise. Vous avez un intérêt marqué pour la recherche et la pédagogie.
Le département « enseignement » de SICO Ressources Humaines est à votre disposition pour vous conseiller dans l'évolution de votre carrière et évoquer les opportunités qui peuvent être les vôtres.

Pour une **analyse gratuite de votre projet**, adressez votre demande avec CV sous réf. 809 :

SICO RESSOURCES HUMAINES 23 rue du Départ - 75014 PARIS ou 22 rue de la Chalotais - BP 6027 - 35060 RENNES Cedex.

Notre Mouvement Associatif National crée un pôle Conseil et Développement orienté vers les Associations adhérentes et recherche un

Responsable Conseil et Développement aux Associations H/F

Rattaché au Délégué Général, il vous appartient de mettre en place les outils de pilotage de notre Fédération en matière d'Organisation, d'Economie d'Entreprise et de Conseil Juridique vis-à-vis de structures associatives gestionnaires. Relais de la politique fédérale, à l'écoute permanente du terrain, le succès de vos actions valorise nos orientations.
Agé d'environ 40 ans, diplômé d'Etudes Supérieures en Organisation ou Economie d'Entreprise, compétent en Droit Social, vous pouvez justifier d'une expérience approfondie et réussie de conduite de projet, de maîtrise d'œuvre ou d'ingénierie sociale.
Possédant une solide expérience du milieu associatif, prospectif dans la veille sociale, vous savez mobiliser des compétences et créer des synergies. Pratique courante de l'outil informatique. Poste basé à Paris.

BERNARD JULHIET

Merci d'adresser votre dossier sous la Réf. 3/678 à BERNARD JULHIET
• 11/15 Quai de Dion Bouton
92806 PUTEAUX Cedex • E-mail:gbj@gbj.net.

Consultants Junior, Senior et Chefs de Projet

Nous sommes un intervenant majeur dans le monde du Conseil en Management. Nous opérons dans 12 pays avec 450 professionnels. Reconnus comme des spécialistes du management du changement, notre objectif est l'amélioration de la performance des entreprises. Nos méthodes sont fondées sur un véritable partenariat avec nos clients et une approche très pragmatique du conseil.

Notre action très participative dans le développement de solutions adaptées aux problèmes de nos clients, associée au fait que nous mettons en place nos recommandations, assure une forte croissance de nos activités en Europe.

Nous souhaitons aujourd'hui renforcer nos équipes opérationnelles en France, en Allemagne et au Portugal et recherchons à cet effet des Consultants Junior, Senior et des Chefs de Projet.

Au sein de nos équipes, vous interviendrez dans le cadre des missions confiées par nos clients. Vous développerez et mettrez en place les changements nécessaires à l'amélioration de ces organisations. Vous possédez de fortes capacités d'analyse, de travail et d'adaptabilité. Vous êtes mobile, vous avez le sens du travail en équipe et savez mettre en place des actions concrètes débouchant sur des améliorations de la performance.

→ **Consultants Junior**
Agé de plus de 24 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Ecoles de Commerce ou d'Ingénieurs/Universités).

→ **Consultants Senior et Chefs de Projet**
Agé de 26 à 35 ans, vous justifiez d'une expérience réussie de plus de deux ans en milieu industriel ou commercial, ou de plus d'un an dans le domaine du Conseil.

Outre une maîtrise de l'anglais, la pratique de l'allemand, de l'espagnol ou du portugais est un atout supplémentaire.

Merci de nous adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite et photo obligatoire) en précisant la référence CCS/02 à :
IMR - Service du Recrutement
34, avenue de Messine - 75008 Paris.

IMR
INSTITUTE OF MANAGEMENT RESOURCES
Los Angeles · Mexico · Toronto · Manchester · Paris · Milan · Francfort · Madrid

Communication implicite

REPRODUCTION INTERDITE

Le monde des cadres

GROUPE D'ÉDITEURS

RECHERCHE POUR UNE DE SES FILIALES

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL/DIRECTEUR FINANCIER

DIRECTEMENT RATTACHÉ AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FILIALE, IL SERA CHARGÉ :

- *DE LA DIRECTION FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE POUR UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT, DU CONTRÔLE DE GESTION ET DU REPORTING GROUPE,*
- *DU SUIVI ET DE L'ANIMATION DES RESSOURCES HUMAINES EN LIAISON AVEC LA DRH DU GROUPE.*

UN BONNE SENSIBILITÉ AUX PRODUITS D'ÉDITION, UN SENS DES RAPPORTS HUMAINS ET UNE EXPÉRIENCE RÉUSSITE DE PLUSIEURS ANNÉES À UN POSTE DE DIRECTION FINANCIÈRE SONT INDISPENSABLES.

RÉF. S.913

UN ÉDITEUR CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT

CRÉATIF, LE CANDIDAT A UNE TRÈS BONNE CONNAISSANCE DES AUTEURS ET DE LA PRODUCTION JEUNESSE (PRESSE, LIVRE). UNE EXPÉRIENCE RÉUSSITE DE PLUSIEURS ANNÉES DANS UN POSTE DE RESPONSABLE ÉDITORIAL EST INDISPENSABLE.

RÉF. D.913

UN ÉDITEUR MIXTE - ÉDITION LIVRES ET MULTIMÉDIA

FORTE CRÉATIVITÉ ET EXPÉRIENCE RÉUSSITE DE PLUSIEURS ANNÉES DANS UN POSTE DE RESPONSABLE ÉDITORIAL JEUNESSE SONT INDISPENSABLES. UNE BONNE CONNAISSANCE DES PRODUCTIONS MULTIMÉDIA EST SOUHAITÉE.

RÉF. M.913

ENVOYER CV ET LETTRE MANUSCRITE (sous référence 9921), *À :*

LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard BP 218 - 75226 PARIS CEDEX 05, *QUI TRANSMETTRA.*

L'information sur EURONEWS, c'est 20 heures de programmes par jour diffusés simultanément en cinq langues dans 94 millions de foyers (plus de 40 pays). Des actualités mondiales à la vie économique, sociale, sportive..., nous traitons l'information d'un regard neuf, celui d'une rédaction pluriculturelle. Nous recherchons des

Journalistes-Rédacteurs

sous contrat permanent ou de pigiste

Sous la direction du chef d'édition, vous rédigez et mixez vos textes, en conformité avec la ligne éditoriale impartiale de la chaîne. Votre expérience « micro on air » vous permet d'intervenir en direct à l'antenne.
Nous vous offrons l'occasion d'évoluer dans un environnement professionnel multiculturel en vous appuyant sur votre excellente culture générale et votre solide expérience dans le milieu audiovisuel (TV ou radio).
Journaliste de formation, vous dominez les sujets de politique internationale et les questions européennes. Vos connaissances dans les domaines sportif et économique seront particulièrement appréciées. Outre votre langue maternelle française, vous maîtrisez l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions et certificats) en précisant la référence JRF, à EURONEWS, Service des Ressources Humaines, BP 161, 69131 Lyon-Ecully Cedex.

News EuroNews EuroNews EuroNews EuroNews Euro

---

membre de SYNTEC

Directeur

Ecole d'Ingénieurs rattachée à un grand Groupe Industriel situé dans le Nord de la France et travaillant en étroit partenariat avec une école de commerce, recherche son

NORD DE LA FRANCE

A 40 ans environ, diplômé d'une école d'ingénieurs, vous avez enrichi votre expérience de patron de PME ou de chef de secteur dans une grande entreprise, de préférence industrielle, par une orientation axée sur la formation (responsable de formation d'un grand groupe, participation à la gestion d'une école d'enseignement supérieur).

Totalement autonome dans la gestion de votre budget de fonctionnement, vous supervisez, en véritable chef d'entreprise, le fonctionnement de cet établissement, aidé dans votre mission par une équipe de 30 permanents.

Votre esprit de synthèse, votre sens de l'organisation, votre ouverture d'esprit et votre sens pédagogique vous permettront de développer cette école et d'en faire un lieu d'accueil pour les entreprises régionales et internationales.
Les conditions offertes seront fonction de l'expérience des candidats.

Merci d'adresser votre dossier complet, avec photo et rémunération actuelle sous la référence LMM/566A à PEREIRE CONSEIL 229, rue Solférino - 59000 Lille.
E-mail : lille@pereireconseil.fr

PEREIRE CONSEIL
RESSOURCES HUMAINES

SOCIÉTÉ INTERVENANT DANS LE SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT, RECHERCHE POUR POSTE AUPRÈS DE SON DIRECTEUR GÉNÉRAL :

RESPONSABLE CROISSANCES EXTERNES

Missions principales :
- ✓ Repérage de cibles, formalisation d'analyses stratégiques et économiques.
- ✓ Préparation de dossiers d'investissements en coordonnant diverses compétences.
- ✓ Mise en œuvre et suivi des acquisitions décidées.

Expérience souhaitée et infos générales :
- ✓ Pratique réussie de plusieurs années dans un Cabinet d'Audit.
- ✓ Expérience industrielle, si possible dans l'environnement.
- ✓ Capacité d'analyse et de bon sens.
- ✓ Diplôme économie / gestion H.E.C. ou Grandes Ecoles 35 ans minimum (H/F).

Adresser lettre manuscrite et C.V. *(sous réf. 9924)* à :
LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05, qui transmettra.

PRODUCTION DE MAGAZINES

Directeur de Fabrication

Notre client : basé à Paris est un des leaders de la presse en France avec plus de 40 magazines. En pleine expansion, ce groupe recherche son Directeur de Fabrication. Ce dernier aura comme fonction principale d'établir et de coordonner les plans de production entre les imprimeurs et les rédactions. Profil recherché : Bac+2/3, une parfaite maîtrise de la langue anglaise est indispensable. Une expérience dans les domaines de l'imprimerie ou de la presse ainsi qu'une mobilité à l'échelle européenne et de bonnes connaissances informatiques seraient un avantage certain. Les entretiens auront lieu à Paris, cependant les curriculum vitæ et les lettres de candidature rédigés en anglais devront être envoyés à l'adresse ci-dessous. Les candidats souhaitant des informations complémentaires peuvent contacter l'associé **M. Jackson au + 44 860 44 1936,** dans la journée, le soir et le week-end.

Ducheyne Executive, The International Ressource Group
Runnymede Malt House, Egham, Surrey TW20 9BD, Angleterre
Fax : + 44 1344 845390 - E-mail : mrjatvw@talk21.com
www.ducheyne.co.uk

Entreprise de documentation technique recrute pour région de Rouen

⇨ CHEF DE PROJETS

Pour création et localisation de modes d'emploi
Parfaitement bilingue de langue maternelle anglaise ou française, vous serez chargé d'un client et de l'animation d'une équipe. Vous assurerez également une part de réalisation des travaux (rédaction, révision). Travail dans un environnement international. Formation de traducteur ou rédacteur + expérience d'un poste d'encadrement exigées. Autonomie et sens des responsabilités indispensables.

⇨ DEUX TRADUCTEURS-REVISEURS

Pour un poste anglais/français, un poste français/anglais
De langue maternelle française ou anglaise, vous serez responsable de la sous-traitance de travaux ainsi que de la révision et la traduction de documents techniques. Expérience de deux ans minimum exigée en traduction technique ou révision dans le domaine informatique ou télécom.
Expérience de la localisation de logiciels appréciée.

Envoyez vos CV à ART - BP 15 - 27340 CRIQUEBEUF-SUR-SEINE - FRANCE
Email : art_fr@compuserve.com
Contrats CDI proposés. Lieu de travail : 20 km sud de Rouen, 100 km de Paris.

Option Finance

HEBDOMADAIRE FINANCIER recherche

JEUNES FINANCIERS

souhaitant devenir

JOURNALISTES

Diplômés de l'enseignement supérieur
Bonne connaissance de la finance d'entreprise ou de la Bourse
Un à deux ans d'expérience professionnelle dans la finance ou l'audit

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite sous réf. LM J 0199 à OPTION FINANCE Mme Turmel LM - 1, rue du Colonel Pierre Avia - 75503 Paris Cedex 15.

Centre de Formations initiale, continue et supérieure de travailleurs sociaux en Ile-de-France recherche :

● UN(E) RESPONSABLE DE CENTRE D'ACTIVITES
POUR SES FORMATIONS INITIALES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX (400 étudiants/an)

POSTE A TEMPS PLEIN
Il(elle) a la responsabilité de l'organisation, de la mise en œuvre et du suivi des formations initiales.
Il(elle) assure le suivi de la scolarité des étudiants.
Il(elle) est chargé(e) des relations avec les milieux professionnels.
Il(elle) assure la coordination de l'équipe pédagogique, Il(elle) supervise les secrétariats concernées.

Profil : ✓ Diplôme en travail social et diplôme Bac+5,
✓ 5 ans d'expérience dans une fonction similaire,
✓ 35 ans minimum,
✓ sensibilité aux questions sociales, socio-éducatives et à la place de la formation des travailleurs sociaux dans les contextes actuels,
✓ capacité à mettre en actes des choix pédagogiques, et à animer une équipe,
✓ Bonne connaissance des secteurs : social, socio-éducatif et médico-social.
Il(elle) a le sens de l'organisation et des contacts - Rémunération : 182 à 245 KF/an (convention collective).

● UN(E) RESPONSABLE DE CENTRE D'ACTIVITES
POUR SES FORMATIONS CONTINUES ET SUPÉRIEURES

Poste à mi-temps pouvant évoluer vers un temps plein.
Il(elle) a la responsabilité de l'organisation, de la mise en œuvre, du suivi, de l'évaluation et des comptes rendus d'exécution :
- des formations continues et supérieures diplômantes (100 étudiants/an)
- des stages, des journées techniques, et des colloques élaborés à la demande des milieux professionnels ou proposés par le centre de formation (100 à 150 jours/an).

Il(elle) assure le suivi des étudiants et des stagiaires.
Il(elle) participe au développement des activités de formation continue et à leur promotion.
Il(elle) supervise son secrétariat.

Profil : ✓ Diplôme Bac+5,
✓ 5 ans minimum d'expérience dans une fonction similaire,
✓ 35 ans minimum,
✓ sensibilité aux questions sociales et à la place de la formation dans les contextes actuels,
✓ capacité à : - analyser une demande, traduire des objectifs en dispositifs, élaborer et rédiger des projets de formation, animer un réseau d'intervenants
- travailler en équipe.
✓ Bonne connaissance des établissements du secteur social, socio-éducatif, médico-social et des collectivités territoriales.

Rémunération : 91 à 122,5 KF brut/an pour un mi-temps (convention collective).

Envoyer lettre de motivation et CV *(sous réf. 9918)* à :
LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05, qui transmettra.

Société Française en forte croissance cherche

☞ un RESPONSABLE des Ventes Etats-Unis

Notre société spécialisée dans les techniques d'affichage d'informations pour salle de contrôle est actuellement en pleine expansion. Nos produits, très nettement orientés réseaux, permettent de visualiser tout type d'information sur des surfaces d'affichage de très grande dimension (mur d'images).
Nos objectifs de développement nous conduisent à intensifier notre action commerciale sur le territoire américain.
Basé à New York et sous la responsabilité de notre directeur de filiale, vous serez amené(e) à prospecter cette clientèle (Télécommunication, Contrôles routiers, Surveillance, ...).
Nous cherchons un(e) candidat(e) parfaitement bilingue ayant une expérience d'au moins 3 ans dans la vente de produits techniques. Une expérience de la gestion de projets serait un plus.
Notre style de management ainsi que la spécificité de la mission nous conduiront à favoriser les candidat(e)s dotés d'une réelle autonomie et d'un pragmatisme affirmé.
Les revenus du (de la) candidat(e) sélectionné(e) seront directement proportionnels aux résultats obtenus.

Merci d'adresser votre candidature *(sous réf. 9919)* à :
LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le monde des Juristes

Groupe international, leader mondial des services collectifs, recherche un

Juriste en Droit Public

Paris (75) **H/F**

Rattaché au Directeur Juridique, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous apportez assistance et conseil aux directions opérationnelles du siège ainsi qu'aux directions régionales en matière de droit public.

Vous intervenez sur les affaires relatives aux marchés publics et aux délégations de service public, et à ce titre vous êtes sollicité sur des questions juridiques liées à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des opérations avec les collectivités publiques.

Vous êtes également chargé du contentieux administratif lié à l'activité (contentieux technique, contentieux contractuel).

Vous justifiez au minimum de **huit ans** d'expérience acquise au sein d'une entreprise et/ou d'un cabinet d'avocats.

Merci d'adresser votre candidature, **sur notre site web** ou par courrier, sous la référence **JEV186417 à Eric Verney.**

23 rue Boissière 75116 Paris
web : www.mpfrance.com e-mail : taxlegal@michaelpage.com

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL

EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE

Le Leader de l'édition juridique recherche pour son département Fiscalité un

Rédacteur TVA Senior

Levallois-Perret (92) **H/F**

Rattaché au chef du secteur, vous intervenez en tant que généraliste sur tous les domaines de la TVA.
A ce titre, vous maîtrisez les régimes de TVA internes et intra-communautaires (aspects législatifs, réglementaires, jurisprudentiels et doctrinaux).

Parmi les qualités requises pour une telle fonction, vous justifiez de réelles facultés de synthèse et de qualités rédactionnelles affirmées.

Agé d'environ 30/35 ans, vous êtes issu d'une formation supérieure en fiscalité (DEA, DESS ou DJCE) et justifiez d'une expérience de **cinq à dix ans** acquise idéalement en tant que rédacteur, au sein d'un cabinet d'avocats ou du service fiscal d'une entreprise.

Merci d'adresser votre candidature, **sur notre site web** ou par courrier, sous la référence **JSP186029 à Stéphane Pazin.**

23 rue Boissière 75116 Paris
web : www.mpfrance.com e-mail : taxlegal@michaelpage.com

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL

SIEMENS

Avec 16,7 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1998 et 10 000 salariés environ, SIEMENS France recherche pour sa branche " Automotive " un

Juriste d'Affaires Internationales

Toulouse (31) **H/F**

Rattaché au Responsable Juridique local, vous contribuez au suivi juridique de dossiers principalement liés à l'activité commerciale de la société en France et à l'international.

A ce titre, vous êtes sollicité à l'occasion de la négociation, de la rédaction et du suivi des contrats conclus avec les fournisseurs et les clients et ce, dans un contexte de propriété industrielle fort.

Vous pouvez en outre, intervenir ponctuellement sur des opérations d'acquisition et de restructuration.

Agé de 28/30 ans, de formation juridique supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie de trois ans environ de la pratique des contrats internationaux.

L'anglais courant (lu, écrit, parlé) et la maîtrise de l'allemand sont impératifs pour ce poste.

Merci d'adresser votre candidature, sur notre site web ou par courrier, sous la référence **JCB186324 à Christophe Blanc.**

23 rue Boissière 75116 Paris
web : www.mpfrance.com e-mail : taxlegal@michaelpage.com

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL

COGNEX
Vision for Industry

Société américaine (C.A. 1998 : 122 M$) premier constructeur mondial de systèmes de vision industrielle recherche son

European Contracts Attorney/Administrator*

Rueil Malmaison (92) **H/F**

Rattaché fonctionnellement au "European Controller" basé en France et hiérarchiquement à l'"Executive Legal Director" basé aux Etats-Unis, vous apportez vos compétences aux commerciaux dans le cadre de leurs montages d'affaires, de leurs négociations contractuelles face aux clients et du suivi de leur exécution (contrats client, accords stratégiques, transactions internationales).

Vous intervenez, en outre, en matière de propriété industrielle, de droit social et de droit des sociétés.

Vous justifiez d'une experience de trois à cinq ans en matière contractuelle (rédaction, négociation), acquise au sein d'une entreprise de hautes technologies évoluant dans un environnement international.

Parfaitement bilingue anglais/allemand, votre pragmatisme et votre professionnalisme vous permettent de vous épanouir au sein d'un environnement exigeant.

Merci d'adresser votre candidature, **sur notre site web** ou par courrier, sous la référence **JPL185578 à Pierre-Olivier Landry.**

* Responsable des contrats Europe

23 rue Boissière 75116 Paris
web : www.mpfrance.com e-mail : taxlegal@michaelpage.com

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL

Dalkia, une société du groupe

Leader européen pour la gestion des installations énergétiques (18 Mds F de CA) recherche

2 Juristes Droit Public

Paris - La Défense (92) **H/F**

Conseil des opérationnels du groupe en Régions, vous supervisez les affaires relatives aux marchés publics (concessions et délégations de service public). Dans le cadre de nos relations avec les collectivités publiques, vous êtes sollicité sur les contrats, les négociations, le suivi administratif, les avenants et les renégociations périodiques, etc.

Vous avez acquis une expérience de **cinq à dix ans** en Droit Public au sein d'une entreprise et/ou d'un cabinet d'avocats.

Réf. JPL185605

1 Juriste Droit des Affaires

Véritable généraliste du droit des affaires, vous assurez la couverture de risques juridiques de la société.
Vous participez aux négociations contractuelles et assurez la rédaction des contrats commerciaux, industriels et corporate (accords de joint venture, acquisitions, fusions, etc.). Vous possédez en outre une culture fiscale dans le cadre des opérations de haut de bilan.
Vous justifiez d'une expérience de **dix à quinze ans** acquise au sein d'une entreprise et/ou d'un cabinet d'avocat.

Réf. JEV185607

Merci d'adresser votre candidature, **sur notre site web** ou par courrier, sous la référence choisie à **Pierre-Olivier Landry ou Eric Verney.**

23 rue Boissière 75116 Paris
web : www.mpfrance.com e-mail : taxlegal@michaelpage.com

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL

Fiscaliste Généraliste

Paris **H/F**

Vous êtes sollicité en tant que conseil pour le compte des différentes entités du groupe en France comme à l'étranger.
Vous intervenez en matière de fiscalité d'exploitation (supervision de la fiscalité déclarative, IS, taxe professionnelle, TVA, etc.) et de structure (apports partiels d'actifs, fusions, acquisitions, cessions, etc.), avec un réel souci d'optimisation fiscale.
Vous justifiez **impérativement** d'une formation fiscale et économique supérieure (MSG/ESC + 3ème cycle de fiscalité) et de trois à cinq années d'expérience de la matière acquise en entreprise et/ou en cabinet.
La maîtrise de l'anglais est indispensable pour réussir au sein de cet environnement international.
Merci d'adresser votre candidature, **sur notre site web** ou par courrier, sous la référence **JCA186521 à Céline Allion.**

23 rue Boissière 75116 Paris
web : www.mpfrance.com
e-mail : taxlegal@michaelpage.com

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL

Pour tous vos recrutements de juristes ou fiscalistes en entreprise, contactez Pierre-Olivier Landry au 01 56 26 76 26

e-mail : taxlegal@michaelpage.com *web : www.mpfrance.com*

REPRODUCTION INTERDITE

Le monde des Avocats

Cabinet d'avocats d'affaires de renom recherche dans le cadre du développement de son activité droit des sociétés, un

Avocat Droit des Sociétés

Lyon — **H/F**

Au sein de l'équipe droit des sociétés, vous participez à la réalisation d'opérations de fusions, d'acquisitions, de cessions ou de rapprochements d'entreprises, de joint-ventures, etc..
Vous gérez par ailleurs de façon autonome le secrétariat juridique des sociétés clientes, françaises ou étrangères.
Agé(e) d'environ 30 ans, avocat de formation juridique supérieure, avec une bonne connaissance de l'anglais, vous justifiez d'au moins quatre ans d'expérience en droit des sociétés acquise en cabinet d'avocats d'affaires.
Autonome et réactif, vous souhaitez réussir et vous épanouir dans votre métier d'avocat au sein d'une structure motivante et consciente de votre potentiel.

Merci d'adresser votre candidature, sur notre site web ou par courrier, sous la référence JSD186168 à Stéphanie Dru.

23 rue Boissière 75116 Paris
web : www.mpfrance.com — e-mail : taxlegal@michaelpage.com

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL

Cabinet de 30 avocats d'affaires français recherche un

Avocat Fusion/Acquisition Droit des Sociétés

Paris — **H/F**

Rattaché aux Associés du Cabinet, vous intervenez sur des opérations de restructuration ou de rapprochement (fusions et opérations assimilées, joint-ventures nationales ou transnationales) et d'acquisitions.
Vous êtes sollicité sur des dossiers concernant des sociétés cotées. Plus généralement, vous intervenez sur toute question de droit des sociétés (suivi de sociétés, opérations sur capital, cessions de titres, etc.).
Avocat de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, etc.), vous maîtrisez l'anglais et justifiez d'au moins cinq ans d'expérience dans ce domaine, acquise au sein d'un cabinet d'avocats d'affaires ou d'anciens conseils.
Votre technicité et votre capacité à gérer la relation avec le client vous permettront d'évoluer au sein de ce cabinet offrant de réelles perspectives de carrière.

Merci d'adresser votre candidature, sur notre site web ou par courrier, sous la référence JSD17675 à Stéphanie Dru.

23 rue Boissière 75116 Paris
web : www.mpfrance.com — e-mail : taxlegal@michaelpage.com

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL

Avocat Fiscaliste

par goût du challenge, par esprit entrepreneurial, pour accompagner la croissance d'un cabinet d'avocats d'affaires français.

Paris — **H/F**

Vous serez amené à intervenir sur les dossiers fiscaux du cabinet tant en matière de fiscalité des entreprises que de fiscalité des personnes physiques.
Après une période d'intégration, les modalités de votre future association au sein du cabinet pourront être étudiées.
Avocat à l'expertise reconnue, vous avez développé une clientèle significative en matière fiscale qui vous est aujourd'hui attachée.
Vous souhaitez rejoindre un cabinet dynamique et résolument orienté vers le droit des affaires, qui vous offre de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature, sur notre site web ou par courrier, sous la référence JBS185465 à Thierry Montécatine ou Benjamin Sznaper.

23 rue Boissière 75116 Paris
web : www.mpfrance.com — e-mail : taxlegal@michaelpage.com

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL

Nous sommes mandatés par un de nos clients, cabinet d'avocats d'affaires localisé à Paris, qui souhaite se développer.

Notre client cherche ainsi à se rapprocher d'un cabinet à "taille humaine" ou intégrer un associé et ses collaborateurs, partageant ses valeurs et son éthique.

Si ce type d'opportunité vous intéresse, nous vous invitons à nous rencontrer, de façon confidentielle, pour approfondir ensemble le projet de notre client.

Merci de prendre contact avec Thierry Montécatine par l'intermédiaire de notre site web ou par courrier, sous la référence JTM27806.

23 rue Boissière 75116 Paris
web : www.mpfrance.com — e-mail : taxlegal@michaelpage.com

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL

En association avec l'

UJA — UNION DES JEUNES AVOCATS DE PARIS

&

Le Monde

ETUDE DE REMUNERATION 1998/1999 CABINETS D'AVOCATS D'AFFAIRES

Professionnels du droit et de la fiscalité en cabinets d'avocats, appréciez votre niveau de rémunération ...

Faites-nous parvenir votre carte de visite, nous vous adresserons notre étude de rémunérations 1998/1999.

Michael Page, 23 rue Boissière 75116 Paris
web : www.mpfrance.com
e-mail : taxlegal@michaelpage.com

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL

Pour tous vos recrutements de collaborateurs ou d'associés en cabinet d'avocats, contactez Stéphanie Dru ou Christophe Blanc au 01 56 26 76 26

e-mail : taxlegal@michaelpage.com — *web : www.mpfrance.com*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Juristes - Ressources humaines

La Direction des Affaires Juridiques de
Pierre Fabre Médicament
recherche un

JURISTE CONFIRMÉ

Droit des affaires H/F

Industrie Pharmaceutique et Cosmétique

Pierre Fabre

8000 personnes
(dont 1000 en R&D)
CA : 7 Milliards

A 32 ans environ, vous avez une formation supérieure type DESS Droit des Affaires Internationales. Vous bénéficiez d'une expérience significative d'environ cinq ans en entreprise ou cabinet d'avocats à l'étranger ou dans un contexte international, idéalement dans le secteur pharmaceutique. Personne de contact, vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais.

Sous la responsabilité du Directeur des Affaires Juridiques, vous assistez et conseillez toutes les directions des branches Médicament et Santé en matière de droit des affaires en France comme à l'international.

Vous négociez et suivez l'exécution de toutes catégories de contrats, et plus particulièrement de tous les contrats industriels.

Poste basé à ***Castres.***

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo), en précisant la réf. D70, à ***Pierre Fabre Médicament****, DRH, Parc Industriel de la Chartreuse, 81105 Castres Cedex.*

GROUPE 5 COMME SOLUTIONS

Notre société est un des leaders européens de la sous-traitance de la paie. Nous développons nos parts de marché en France. Pour organiser nos services et accompagner nos clients, nous recherchons un

Consultant en droit social

Vous conseillez les clients et les collaborateurs du Groupe en législation sociale. Vous mettez à la disposition de vos interlocuteurs des informations fiables et une vision prospective. Vous participez à des formations opérationnelles. Internet est pour vous un instrument de travail quotidien.

Universitaire ou diplômé d'une Ecole de Commerce, vous possédez 3 à 5 ans d'expérience dans une grande entreprise. Vous êtes un véritable « homme de talent » dans le domaine de la paie. Rigoureux, autonome, vous aimez transmettre votre savoir-faire. Force de proposition, capacités d'influence, de persuasion sont les facteurs clés de votre réussite.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et lettre de motivation) sous réf. 843 LM à notre conseil Jean-Marc Bernabeu,
ALEXANDRE TIC, 102/104 avenue Edouard-Vaillant, 92100 Boulogne-Billancourt.

ALEXANDRE TIC
Certifié ISO 9001

UN TRÈS IMPORTANT CABINET D'AVOCATS EUROPÉEN
recherche pour son bureau parisien le

Responsable de son Département Marques H/F

A 40-50 ans, Juriste, spécialiste des marques ou CPI, vous justifiez d'une expérience de 10 à 15 ans acquise en cabinet de conseils en P.I ou en Entreprise. Doté d'un excellent sens du Management et de la Communication pour diriger une équipe d'une dizaine de personnes.

Maîtrisant la langue anglaise, disponible, souple, pragmatique, avenant, vous aurez en charge le suivi des dossiers d'une clientèle diversifiée que vous serez amené à développer.

La confidentialité la plus stricte est assurée.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous la référence RDM à :
EGGO Conseils - 10, rue de Pouy 75013 PARIS.
Tél. 01 45 80 37 37 Fax : 01 45 89 68 87
E-mail : eggoconseils@wanadoo.fr

EGGO Conseils

ALEXANDRE TIC, créé en 1961, filiale du groupe Adecco, est un acteur majeur du conseil en ressources humaines : recrutement, évaluation, accompagnement managérial. Nous créons en Ile-de-France, deux postes de

Industrie (réf. 6407 LM) *ou Gestion/Finance* (réf. 6408 LM)

- *Développer le portefeuille de votre département*
- *Animer l'équipe des consultants*
- *Développer les partenariats avec les entreprises clients*
- *Imaginer les meilleures méthodes permettant de détecter les professionnels que vos clients recherchent*
- *Savoir évaluer les compétences et les potentiels en fonction des projets et des cultures.*

roduction, Logistique, Achats ou Gestion/Finance sont vos domaines de compétence et de passion. Au-delà de votre expertise professionnelle et de votre formation, nous apprécions plus particulièrement votre aptitude à établir un partenariat de confiance avec vos différents interlocuteurs, votre expérience du management, votre sens de la qualité et du service.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence choisie, à Pascal DEVOULON, ALEXANDRE TIC, 176 avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

ALEXANDRE TIC
Certifié ISO 9001

---

membre de SYNTEC

Notre cabinet de recrutement a acquis un savoir-faire particulièrement reconnu auprès des grands groupes du secteur High Tech. Poursuivant notre croissance, nous recherchons un

CONSULTANT RECRUTEMENT HIGH TECH

FUTUR ASSOCIÉ

Formé à nos méthodes, vous serez chargé de développer votre propre portefeuille de clients et de mener les recrutements confiés, en vous appuyant sur nos importants moyens de sourcing.

Après un parcours au sein de structures à forte culture technique, dans des responsabilités RH ou commerciales, vous souhaitez aujourd'hui valoriser vos compétences métier et votre réseau professionnel dans un rôle de conseil.

Vous êtes diplômé d'études supérieures et vous maîtrisez l'anglais. Votre réussite dans cette mission vous permettra d'accéder au capital de notre cabinet.

Merci d'adresser sous la référence 555.BM votre CV à Jacques SCARINOFF - JSA - 38, rue Jean Mermoz - 75008 Paris.
E-mail : contact@jsa-recrut.com
Internet : www.jsa-recrut.com

JSA

Évidence

MÉDI-ASSURANCES

Paris

MACSF
MAVPS
MAVPS-SA
MEDIBAIL

Groupe de Mutuelles d'Assurances implanté sur toute la France, nous proposons exclusivement aux professions médicales et paramédicales une gamme de services diversifiés. Pour notre siège à Paris, nous recherchons :

Juriste H/F

Votre mission principale consiste à prendre en charge l'analyse et le suivi des textes législatifs et à veiller à la bonne application des règles juridiques et contractuelles en assurance de personnes.

Vous participerez au plan de formation de la société et conseillerez les collaborateurs du groupe.

Titulaire d'un DESS ou DEA avec option assurance, vous justifiez d'une expérience réussie de 2 à 3 ans minimum dans le domaine des assurances de personnes.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions, en précisant la référence J/LM, à Médi-Assurances, service du personnel, 20 rue Brunel, 75017 Paris.

Environnement Traff. 3

Société **concessionnaire de service et travaux publics** (2 000 collaborateurs) complète son service juridique par un

JURISTE
DROIT PUBLIC + I.E.P/S.P ou I.R.A

Ses principaux domaines d'intervention : • contrats de concession • fiscalité et droit communautaire • réglementation.

A environ 30 ans, une première expérience et si possible la pratique de **l'administration centrale**, lui permettront de valoriser son **autonomie**, sa **créativité** et sa capacité de **négociation**.

Société basée en très proche banlieue PARIS.

Pour un premier contact, merci d'écrire sous la référence 9042 à l'adresse ci dessous

Gallos & Associés

116, Champs Elysées, 75008 Paris - Fax : 01 44 21 82 53.
e-mail : gallos@club-internet.fr

Publiprom

Juriste propriété intellectuelle

Le Groupe DANONE : 81 000 personnes dans 150 pays, 88,5 Mds de F de CA. N°1 mondial des produits laitiers frais, N°1 mondial des biscuits sucrés, N°2 mondial des eaux en bouteille.

Au sein de l'équipe de juristes rattachés au directeur des marques et modèles, vous assistez et conseillez nos filiales sur le portefeuille de marques qui vous est confié.

Vous les accompagnez dans l'ensemble des actions juridiques nécessaires à la protection des marques dans les différents pays : recherches d'antériorité, contrat de coexistence, rachat de marques, dépôt des nouvelles marques, gestion des contentieux, etc.

Vous travaillez étroitement avec les équipes marketing de nos filiales, que vous conseillez sur l'usage optimal des marques/ modèles, dans le respect de leurs contraintes.

Juriste de formation, vous vous êtes spécialisé dans la propriété intellectuelle marques et modèles au cours d'une expérience de 7 à 8 ans, acquise en cabinet ou en entreprise.

Votre goût pour les produits de grande consommation et pour le marketing et votre sens pédagogique vous permettront d'être un interlocuteur convaincant auprès de nos équipes marketing.

Anglais et 2e langue étrangère courants.

Poste basé à Paris avec des déplacements à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature avec lettre manuscrite, photo et prétentions à notre conseil Catherine Colo, Logic Systems, BP48, 94162 Saint-Mandé Cedex.

DANONE

REPRODUCTION INTERDITE

Juristes - Ressources humaines

Responsable de l'Administration des Cadres

Le Groupe **ARJO WIGGINS APPLETON** est le leader mondial des papiers à forte valeur ajoutée (CA 28 milliards de FF, 19.000 collaborateurs). Dans le cadre de la Division Papiers Fins, Spéciaux et Couchés, nous recherchons pour la Direction des Ressources Humaines un **Responsable de l'Administration des Cadres.**

Rattaché au Responsable de la gestion des cadres de la Division, vous contribuez à une gestion efficace des cadres au plan national et international par une mise en application de procédures adaptées et une gestion administrative rigoureuse.

Vous êtes en charge de la vie du contrat de travail (engagement, avenant, rupture). Vous organisez la gestion des dossiers individuels et vous vous assurez de la transmission de l'information à tous les acteurs concernés.

Vous prenez en charge les aspects légaux, fiscaux et logistiques des transferts internationaux (détachés, impatriés, expatriés, CSNE, trainees). Vous participez à l'analyse et à l'amélioration des politiques de rémunération et de mobilité internationale au sein de la Division.

Juriste de formation, avec une spécialisation en Droit Social, vous justifiez d'une première expérience de l'administration du personnel dans un environnement international.

Ecoute, précision, rigueur, capacité à anticiper et sens relationnel sont indispensables pour s'imposer dans cette fonction.

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions sous réf. AWA/RAC à notre Conseil : AXCESS - 8, rue de Berri - 75008 PARIS.

Arjo Wiggins

Responsable Ressources Humaines Industriel h/f

Grenoble

Site de 650 personnes

Nous faisons progresser le monde médical...

Becton Dickinson 21 700 personnes dont 4 800 en Europe, est aujourd'hui l'un des leaders mondiaux du matériel médico-chirurgical et de laboratoire. La division Pharmaceutical Systems Europe est spécialisée dans la fabrication de systèmes d'injection destinés à l'industrie Pharmaceutique.

Sous la responsabilité du Directeur Industriel, intégré au service RH et sous l'autorité hiérarchique du Directeur Industriel et fonctionnelle du DRH France, vous définissez et appliquez la politique RH conformément à notre stratégie France et les directives du Corporate US. Vous assurez la responsabilité des relations sociales (DP / Président délégué du CE) et des grandes négociations d'entreprise, élaborez et mettez en place une politique de communication du site et enfin, préparez et proposez des actions de formation.

Riche d'une double formation universitaire de droit social et RH, vous bénéficiez d'une expérience réussie des relations sociales au cours de laquelle vous avez piloté vos interlocuteurs sur un site industriel. Animé d'un sens aigu des relations humaines, vous avez su développer des programmes de communication novateurs et efficaces auprès d'une population industrielle.

Professionnel reconnu, vous conjuguez harmonieusement rigueur, pragmatisme et sens du contact. Vous vous épanouissez dans une structure, où le travail en équipe, et par projet, prend toute sa valeur. Vous appréciez l'environnement d'une structure à forte croissance, en évolution permanente et de culture anglo-saxonne.

Merci d'adresser votre lettre, CV et photo réf.RRHI à :
Becton Dickinson France SA, Département des Ressources Humaines (VSD), BP 4, 38800 Le-Pont-de-Claix.

BECTON DICKINSON

New

Participez à notre croissance.

Organisme professionnel national recherche un(e) **Paris**

Chargé(e) d'études

Relations du Travail - Emploi

Intégré(e) dans une équipe, votre goût pour les chiffres vous permet d'analyser et d'interpréter des données chiffrées liées à l'emploi provenant de sources différentes afin d'établir des synthèses. Vous réalisez des études spécifiques dans le domaine social et apportez votre appui sur des dossiers relevant du droit du travail.

Agé(e) d'environ 25 ans, de formation supérieure (Maîtrise de sciences économiques ou de droit, DESS de droit social), vous êtes doté(e) d'une première expérience acquise de préférence en entreprise au sein d'une Direction du personnel. Votre double compétence d'études statistiques et de connaissances en droit social vous donnera tous les atouts pour réussir dans votre mission.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous réf. CE à notre conseil Adexteam, 55, rue Pierre Charron 75008 Paris

ADEXTEAM

Recrutement Middle Management

fIDAL

Cabinet d'avocats d'affaires français de premier plan, membre d'un réseau international, recherche un :

JEUNE AVOCAT en Droit Social

Intégré à une équipe de professionnels confirmés intervenant essentiellement sur des dossiers internationaux, vous justifiez d'un minimum de 4 à 5 ans d'expérience au sein d'un cabinet d'avocats.
Vous maîtrisez impérativement l'anglais.
Nous vous offrons des perspectives d'évolution particulièrement motivantes.
Le poste est basé à Paris La Défense

*Merci d'adresser votre dossier de candidature sous Réf. JA à l'attention de Jacques BRUNEL - **FIDAL** - 5, cours Valmy - 92923 La Défense Cedex.*

Nous vous offrons toutes les chances de saisir votre chance

CADRES

le 1er service Internet d'offres d'emploi

Toutes **les offres d'emploi** de 20 titres de presse de référence.

20 titres de presse de référence s'unissent pour vous offrir grâce à CADRES **ON LINE**, plus de 2500 offres d'emploi cadres sur Internet et sur Minitel, actualisées en permanence. CADRES **ON LINE**, est le **premier service d'offres d'emploi à vous proposer** une fonctionnalité d'alerte sur votre profil. CADRES ON LINE c'est aussi une palette de services uniques (évaluation de salaires, conseils pour réponse en direct aux annonces, commande d'ouvrages de réf

Connectez-vous, pour avoir toutes les chances de construire votre avenir.

Web : **http://www.cadresonline.com**

3615 cadresonline (2,23 F la mn)

CADRES ON LINE regroupe toutes les offres d'emploi de ces 20 titres de presse.

L'EXPRESS · Le Monde · LE MONITEUR · LSA · 01 RESEAUX · property · L'ECHO
L'USINE NOUVELLE · ouest france · 01 informatique · ELECTRONIQUE INTERNATIONAL · La France Agricole · RIA · Restauration · AGRO · Caractère · DECISION · L'ARGUS · INTERNET

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

INITIATIVES LOCALES

Cadres territoriaux

LE DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

RECRUTE

UN(E) PSYCHOLOGUE DE CLASSE NORMALE

Missions :

- *Aide Sociale à l'Enfance : Conseil technique - Actions de soutien auprès des jeunes - Evaluation des familles candidates à l'adoption - Recrutement et suivi des familles d'accueil.*
- *Protection Maternelle et Infantile : Conseil technique - Participation à l'agrément des Assitantes Maternelles.*

Diplômes : *soit :*

- *Licence et maitrise en psychologie ou licence en psychologie obtenue conformément à la réglementation antérieure au décret n° 66-412 du 22 juin 1966 relatif à l'organisation des deux premiers cycles d'enseignement dans les facultés des lettres et sciences humaines : les candidats doivent, en outre, justifier de l'obtention de l'un des diplômes d'études supérieures spécialisées en psychologie ou de l'un des titres figurant sur la liste des titres exigés pour l'accès aux concours sur titres ouverts pour le recrutement des agents du corps homologués de la Fonction Publique Hospitalière.*
- *Diplômes étrangers reconnus équivalents aux diplômes mentionnés au 1er dans les conditions fixées par l'article 1er (2ème) du décret du 22 mars 1999.*
- *Diplôme de psychologie délivré par l'école de psychologues praticiens de l'Institut Catholique de PARIS.*

Résidence Administrative : VEYNES.

Date limite d'inscription : 25 Juin 1999 à 17 heures.

Le dossier d'inscription est à retirer auprès du SERVICE DU PERSONNEL du Conseil Général des HAUTES-ALPES - Place Saint-Arnoux 05008 GAP Cedex.

---

membre de SYNTEC

Directeur d'une institution sanitaire et sociale

Institution privée à but non lucratif, nous intervenons dans le secteur de la santé mentale.

Afin de remplacer le Directeur actuel qui évolue vers d'autres fonctions, nous cherchons un candidat qui, en étroite relation avec le corps médical, assurera la direction d'une association qui gère plusieurs établissements de soins et médico-sociaux franciliens. Délégué du Conseil d'Administration, vous assumez des responsabilités institutionnelles, administratives et budgétaires. Vous avez un profil à la fois d'animateur, de gestionnaire et de développeur. D'autre part, vous avez les capacités nécessaires pour représenter l'association auprès des différentes autorités et instances publiques et privées. Idéalement diplômé de l'Ecole Nationale de la Santé Publique de Rennes (Directeur d'Hôpital ou Inspecteur), à 35-40 ans, vous avez surtout une expérience acquise et des réalisations concrètes dans un environnement sanitaire et social.

Enfin, vous êtes intéressé par les problèmes humains autant que par les problèmes de gestion.

Merci d'écrire sous la référence 913/M à A.L CONSEIL,
39 rue d'Amsterdam 75008 PARIS.

OPQCM

A.L conseil

LE CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE

recrute

Juriste

Placé(e) sous l'autorité du Directeur des Affaires Juridiques, vous intégrez une équipe de 12 personnes et participez à des missions de conseil et d'assistance auprès de la Direction Générale des Services. Vous êtes chargé de l'organisation du Département Juridique, de l'assistance et de l'expertise auprès des services (conseil juridique interne, élaboration et rédaction d'actes, suivi de la réglementation, participation aux négociations avec les partenaires et propositions de montages juridiques adaptés), du contrôle de légalité (pré-examen des actes des organes délibérants et de l'exécutif régional), du suivi des contentieux et de la veille de l'actualité juridique.

De formation juridique de niveau bac + 5 à dominante publique doublée de solides connaissances en droit privé, vous possédez une expérience confirmée dans des fonctions similaires et avez démontré à cette occasion des capacités de management, d'analyse, de synthèse et d'appréciation des risques juridiques. Maîtrise des outils informatiques indispensable.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre, CV et photo) à M. le Président du Conseil Régional, 11 mail Albert 1er, 80000 AMIENS.

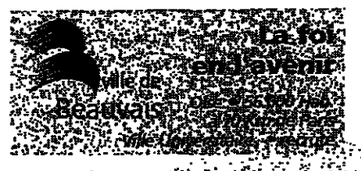

CHARGÉ DE COMMUNICATION (contractuel)

Vous prendrez en charge les projets de communication, et en particulier: la mise en place et le suivi d'une communication permanente en direction des jeunes. Vous animerez et développerez des outils permanents «en ligne» (site Web et journaux électroniques d'information). Vous rédigerez des brèves pour le journal municipal.

Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur en communication ou d'une expérience professionnelle dans un poste de même nature, vous aimez le travail en équipe et maîtrisez l'outil informatique (connaissance de la programmation HTML du fort intérêt pour l'Internet).

Renseignements auprès de la Direction de la Communication au 07 44 79 41 66.

Poste à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + photo) à M. le Maire, Direction des Ressources Humaines, BP 330, 60021 BEAUVAIS Cedex.

CLICHY

Aux portes de Paris dans les Hauts-de-Seine (+8000 habitants), Clichy connaît un développement économique important

crée par voie statutaire le poste

DIRECTEUR DES AFFAIRES GÉNÉRALES

Vous coordonnerez et dirigerez les domaines d'activités accueil des publics (affaires générales et Etat-Civil, service intérieur, archives-documentation) et prévention et sécurité (police municipale, maison du citoyen, correspondants de nuit, mairies annexes).
Vous jouerez un rôle moteur et déterminant dans la mise en œuvre des politiques de citoyenneté, sécurité et libertés publiques définies par la Municipalité : conception et organisation des moyens, recueil permanent d'informations et coordination des actions en découlant, obtention de résultats sur le terrain, ...

Pour accéder à ce poste, il est indispensable d'avoir acquis une expérience diversifiée d'au moins dix ans dans ces domaines d'activité, par exemple au sein des services d'une ville moyenne, et de prouver une réelle capacité d'encadrement, d'animation d'actions transversales et de connaissance du terrain. Vos capacités d'organisateur, de réalisateur et d'animateur, votre sens du dialogue et de la négociation seront parmi les critères déterminants du choix.

Ce poste du **cadre d'emploi des attachés-directeurs** est à pourvoir par mutation d'un fonctionnaire titulaire de la fonction publique territoriale, ou par détachement d'un fonctionnaire d'Etat.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci de téléphoner au 01 42 66 66 05 ou d'adresser **avant le 15 mai**, votre CV accompagné d'une lettre de motivation précise et argumentée sous référence CSO99017M à FC Conseil, 9 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 PARIS.
E-mail : fcconseil@fcconseil

FC Conseil
RECHERCHE et EVALUATION de CADRES et DIRIGEANTS

---

92 CONSEIL GÉNÉRAL HAUTS-DE-SEINE

recrute pour sa Direction de la vie sociale (budget : 3 milliards ; effectif : 2 800 agents), un

DÉLÉGUÉ TERRITORIAL

Rattaché directement au Directeur de la vie sociale, vous assurerez par délégation de celui-ci une **mission globale de coordination et d'animation** des services territoriaux composant l'unité, soit **environ 1 000 personnes.** Simultanément, vous serez le délégué de la Sous-Direction Gestion-Organisation, aurez la responsabilité des moyens généraux de l'unité territoriale, en liaison avec les chefs des services territoriaux et les sous-directeurs.

De formation Bac + 5 droit et/ou ressources humaines, vous avez acquis, de préférence en villes, **une expérience en qualité de DRH ou de SGA** vous ayant apporté :
- la connaissance de l'action sociale,
- l'expérience du développement local,
- la pratique du travail en réseau,
- l'animation de groupes pluridisciplinaires.

Ce poste de **Directeur Territorial** est à pourvoir par mutation d'un fonctionnaire titulaire de la fonction publique territoriale ou par détachement d'un fonctionnaire d'Etat ou hospitalier.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci de téléphoner au 01.42.66.66.05 ou d'adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation précise et argumentée sous référence CSO99019M à FC Conseil, 9 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui vous garantit la confidentialité. e-mail : fcconseil@fcconseil.fr

FC Conseil
RECHERCHE et EVALUATION de CADRES et DIRIGEANTS

Gestionnaires et financiers

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AIN

recrute son

RESPONSABLE DU SERVICE DU BUDGET ET DES FINANCES DÉPARTEMENTALES

au grade de directeur territorial

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint aux Affaires Administratives et Financières, vous encadrerez une équipe de 14 agents et participerez à l'élaboration de la politique financière et fiscale du Département, à l'élaboration et à l'exécution du budget (Dépenses - Recettes). Vous assurerez l'établissement du compte administratif, la gestion de la dette et de la trésorerie, l'analyse et la gestion financière prévisionnelles, la gestion des subventions aux associations et organismes divers et le suivi des établissements dépendants du Département (syndicats mixtes, SEM ...).

Vous possédez une solide expérience et de bonnes connaissances de l'environnement des collectivités locales, de la comptabilité publique et des finances locales. Doté d'aptitudes à l'encadrement, vous maîtrisez l'outil informatique.

Ce poste s'adresse aux directeurs territoriaux ou aux agents ayant pour vocation d'être nommés sur ce grade (attachés principaux avec quatre années d'expérience dans leur grade).

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et photo, avant le 25 mai 1999, à M. le Président du Conseil Général de l'Ain, direction des ressources humaines, 7 rue de la Grenouillère, 01000 Bourg en Bresse.

CONSEIL GÉNÉRAL l'ain PERFORMANCE & QUALITÉ

REPRODUCTION INTERDITE

Gestion - Finance

Au cœur de l'économie

Haute-Normandie *auprès de chaque client*

CONSEILLERS DE CLIENTÈLE CONFIRMÉS

Le Crédit Agricole de Haute-Normandie confirme sa dynamique de succès : 1ère banque régionale, 80 bureaux, 1000 collaborateurs et recherche pour son réseau

Rejoignez un établissement bancaire offrant de réelles opportunités d'évolution...

Sur un segment de clientèle de particuliers, de professionnels ou d'agriculteurs, vous assurerez la gestion et le développement d'un portefeuille de clients en proposant une relation bancaire et para-bancaire adaptée à leurs besoins.

Habitués à relever les défis lors d'une première expérience significative, vous diffuserez l'ensemble de la gamme des produits de collecte et d'assurance, de crédit et de services avec le souci constant de la maîtrise du risque et de la rentabilité des actions engagées.

Aisance relationnelle, autonomie, capacités d'écoute, d'analyse et de synthèse sont les qualités indispensables pour réussir dans cette fonction. Habiles négociateurs, vous aimez convaincre et possédez un goût prononcé pour les challenges.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) à Béatrice Molter, Caisse Régionale de Crédit Agricole de Haute-Normandie, Direction des Ressources Humaines, BP 800, 76237 Bois-Guillaume.

L'Imaginarion dans le bon sens

NC Communication

CRÉDIT AGRICOLE INDOSUEZ

Filiale d'un Groupe bancaire français de tout premier plan, classé parmi les premières banques mondiales, notre activité Gestion Privée (800 personnes dans le monde, 200 milliards de FF d'actifs sous gestion) poursuit sa forte croissance. Dans le cadre de ce développement, nous recherchons sur la France entière des

Conseillers en gestion de Patrimoine

Conseillers-Chasseurs

Interlocuteur privilégié de Chefs d'Entreprises exigeants, vous prospectez cette cible et développez votre portefeuille de clients. Vous leur proposez notre gamme de services, d'outils de gestion ainsi que nos réflexions en matière juridique et fiscale. Votre compétence, votre opiniatreté et votre engagement total seront le meilleur atout pour atteindre vos objectifs de conquête de capitaux. *réf. 9951A*

Conseillers-Gestionnaires

Responsable du suivi d'une clientèle, vous offrez à nos clients un service complet d'ingénierie patrimoniale et apportez des réponses adaptées à leurs problèmatiques de gestion d'actifs. Vous intervenez également sur des réflexions juridiques et fiscales. La qualité et l'efficacité de votre action vous permettront d'atteindre vos objectifs de valorisation de la clientèle. *réf. 9951B*

A 30 ans environ, de formation supérieure type Ecole de commerce ou de Gestion de patrimoine, vous justifiez idéalement d'une expérience similaire d'au moins 3 ans au sein d'une banque privée, ou, plus généralement, dans une entreprise où vous aurez bénéficié d'une formation commerciale de très bon niveau.

Pour un premier contact, envoyez votre dossier complet (CV, lettre man. et prétentions) en précisant la référence choisie à

B.I. Recruiting
1, Rond Point des Champs-Elysées
75008 Paris
Fax : 01 44 13 67 13

INTEGRATED RESOURCING SOLUTIONS

A BOYDEN COMPANY 68 OFFICES - 36 COUNTRIES

SEARCH SELECTION HUMAN RESOURCES CONSULTING

Evidence

Marketing - Communication

PRESSE - EDITION

Agence de presse, nous sommes spécialisés dans la diffusion d'informations sur l'emploi et les formations à destination des recruteurs, des directeurs de grandes écoles et des prestataires en ressources humaines. Pour renforcer notre équipe, nous recherchons

Assistant marketing développement H/F

En collaboration directe avec notre directrice des publications, vous participerez à la conception, au développement et à la vente de notre ligne de produits (études, fichiers, guides, annuaire, newsletter). Une formation supérieure en marketing (DESS, IUP,...), quelques stages significatifs, si possible dans notre domaine, un esprit de synthèse, une excellente maîtrise de l'écrit, enfin une forte implication personnelle, tels sont vos principaux atouts pour seconder efficacement notre responsable. Bien sûr, si vous possédez une culture Internet, c'est encore mieux.
Adressez une lettre de motivation et un CV, sous réf. PM/LM, à IDECOM, 9 bis, rue de Vézelay, 75008 Paris.

Vu sous cet angle,
vos recrutements
seront plus efficaces

SYNTEC SYNDICAT DU CONSEIL EN RECRUTEMENT

PUBLIPANEL Création

Engagée sur des projets d'envergure, notre agence conseil en **communication corporate** (50 collaborateurs, Paris 15ème) renforce dans le cadre de son fort développement, son pôle Edition d'Entreprise. Nous recherchons:

Chef de Projets
Edition d'entreprise

L'élaboration de projets que vous conduisez jusqu'à la phase finale et votre participation aux recommandations stratégiques de l'agence font appel à vos qualités de créativité, d'initiative et sont nécessairement liées à vos capacités rédactionnelles.

De formation Bac + 4/5, vous possédez une expérience de 3 à 5 ans en agence. **réf. CPR/LM**

Chef de Publicité / Production
Edition d'entreprise

En relation étroite avec le Chef de Projets, vous prendrez en charge l'ensemble de la coordination des projets dans un souci permanent de respect des coûts/délais/qualité : appels d'offres fournisseurs - négociation et réalisation des devis - brief du studio d'exécution, suivi et planification - suivi de la fabrication - relations clientèle sédentaires.

De formation Bac + 2 minimum, vous possédez une solide expérience de 5 ans environ en agence (parfaite connaissance de la chaine graphique). **réf. CPU/LM**

Si vous souhaitez rejoindre une équipe jeune à l'esprit positif qui saura reconnaître vos qualités et encourager votre réussite, nous vous attendons avec impatience.

Merci d'adresser vos CV et prétentions en précisant la réf. choisie sur lettre et enveloppe à notre Conseil TPA 54 boulevard Saint-Michel - 75006 Paris.

Publipanel

CADRES ON LINE

Retrouvez toutes les annonces du Monde :
INTERNET • http:/www.cadresonline • http:/www.lemonde.fr/emploi
MINITEL • 3615 cadresonline (2,23 F/mn) • 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Carrières internationales

VISA WORLDWIDE PARTNER

DEVELOP THE MARKET BY DEVELOPING THE SOLUTIONS IT NEEDS

Excellent salaries and benefits — **Based: London**

The VISA symbol is recognised all over the world at more than 15m merchant locations. A global presence achieved through the commitment and imagination of our Acceptance Group, which works with Visa Members and merchants to continuously expand our card-based financial services. Determined to succeed further in meeting the requirements of Visa Members and cardholders to use Visa products wherever and however they wish to pay, we now seek two ambitious professionals to develop two key Visa markets:

MASS MARKET ACCEPTANCE

Your broad brief will be to achieve acceptance and usage targets across a range of European countries. With new and different challenges arising every day, your responsibilities will include market research and planning activities, and working with Member banks and key merchant segments to implement promotional programmes to drive card usage, acquirer and merchant revenues.

The role calls for a mixture of sales and marketing expertise, analytical skill and entrepreneurial flair. Of graduate calibre, your 5-7 years' experience in the retail or card-acquiring environment will have exposed you to the complexities of the acquiring business ideally in the supermarket and/or petrol sectors. An understanding of credit/debit cards would be to your advantage, and you must also be able to demonstrate excellent negotiation and team skills.

ACCEPTANCE RELATIONS

This ground-breaking role offers an exciting opportunity to implement research and value added services for Visa Members and merchants. The goals will be to drive up Member and merchant revenues and Visa card usage. An area of primary focus for research and marketing communications will be commercial suppliers.

Your responsibilities will include liaising with key Acquirers and Merchants, to determine the value of several proposed products and services, followed by development and communication of the initiative.

A graduate, with 5-7 years' experience in marketing or relationship management in a banking, card-acquiring or supplier relations environment, you should have knowledge of card products and excellent market research, communications and negotiation skills.

For both of these positions, a second European language would be an advantage. Please apply in English, quoting ref: PF/LEM/28 to: **Europool, 2 Branch Hill, London NW3 7LT, United Kingdom. Fax : +44 171 435 3369. Email: europool@dial.pipex.com**

Europool

The Source of Young Europeans in Business

Le Groupe AXA, leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, recrute pour l'une de ses sociétés d'assurance,

AXA RE

Un Souscripteur Marine & Offshore

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et dans le cadre de l'anticipation d'un retournement de marché, vous évaluez les risques et après diagnostics techniques, vous prenez des engagements financiers sur les marchés de l'amont pétrolier (construction, exploration et production), le transport maritime, la construction navale et les activités pré-lancement de satellites.

A court terme, vous négociez les contrats de réassurance auprès des apporteurs d'affaires et participez aux visites techniques et commerciales. A moyen terme, vous assistez le Directeur de Branche dans l'étude et le développement de produits nouveaux.

Jeune Ingénieur (Pétrole - Marine - Sup Aéro,...), vous justifiez d'une première expérience, maîtrisez l'anglais commercial et technique et serez amené à effectuer de nombreux voyages à l'étranger. Autonomie, curiosité intellectuelle, esprit d'initiative et sens relationnel vous permettront d'évoluer au sein du Groupe.

Merci de nous adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous réf. SMO/LM, à

AXA Réassurance, DRH, Anne Suau 39, rue du Colisée 75008 Paris. anne.suau@axa-re.com

Allez-y. Allez plus loin avec AXA

Association humanitaire dont l'objectif est de favoriser l'éducation de base des enfants *en mettant en place des programmes de* développement (90 MF de budget, une vingtaine de programmes dans 10 pays), nous *recherchons un(e)* :

Responsable de Programme de développement

Vous aurez en charge, en toute autonomie, la mise en œuvre et la gestion d'un programme d'éducation (budget annuel supérieur à 5 MF), l'encadrement de l'équipe locale (50 personnes), dont vous saurez développer compétences, goût de l'initiative et sens des responsabilités, ainsi que le développement des relations avec les institutionnels et les partenaires techniques et financiers nationaux.

Agé au minimum de 35 ans, de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience probante de la direction de grands projets, ou vous avez développé de réelles qualités de management et de gestion financière. Votre vision qualitative de l'éducation et du développement fera de vous une véritable force de proposition quant à la mise en œuvre de la stratégie de l'association. Enfin, vous saurez vous entourer de partenaires vous permettant de mener à bien vos missions avec succès. Une bonne maîtrise de l'anglais est souhaitable.

Pour ce poste à pourvoir rapidement, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. AA/XM à TOUCAN - 26 rue Jacques Dulud 92200 Neuilly sur Seine, qui transmettra.

Aide et Action — L'ÉCOLE, UN CADEAU POUR LA VIE

POSTE BASÉ EN AFRIQUE

Dirigeants

éffia

Nous sommes un groupe de services aux voyageurs proposant une gamme unique de produits aux collectivités locales et aux entreprises. Filiale de la SNCF, notre groupe emploie 250 collaborateurs répartis sur 25 sites dans toute la France.
Nous recherchons un ou une :

Directeur régional Normandie H/F

Véritable gestionnaire de votre centre de profit, vous piloterez une équipe de 5 à 10 personnes assurant la réalisation des contrats. Vous représenterez les produits et la politique du groupe auprès des décideurs locaux. Vous concevrez et développerez des offres de services, régionalement appropriées, utilisant les compétences et synergies nationales. Vous rendrez compte de vos activités au Directeur général du groupe.

Agé(e) de 35 à 45 ans, de formation supérieure, vous avez une expérience réussie de la négociation auprès de décideurs, mais aussi de l'encadrement d'une équipe pluridisciplinaire. La connaissance du milieu local et l'expérience de la vente auprès des élus locaux seraient un plus.

Ce poste est basé à Rouen.

Merci d'adresser votre candidature sous référence DRN à :
Effia - Direction des Resssources Humaines
20, Bld Poniatowski - 75012 Paris
ou par e-mail : effia.prieur@sceta-parc.fr

membre de SYNTEC

Succéder, dès la fin de l'année au Directeur Général du FAF-TT.

Notre association, le Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire, est l'organisme collecteur pour la formation professionnelle de l'ensemble des entreprises de travail temporaire. Notre mission est aujourd'hui de gérer plus de 500 MF (en croissance de + 25 %) de contributions, pour conseiller les salariés et aider les 800 entreprises adhérentes dans le développement de leur stratégie de formation. Nous préparons dès maintenant la succession de notre DG, prévue pour la fin de l'année.

Par délégation du Conseil d'Administration, vous dirigerez nos 40 salariés. Avec cette équipe, vous contribuerez à renforcer la qualité de nos services, à garantir la gestion stricte de nos finances, à participer aux meilleures initiatives nationales ou locales. Dans notre organisation paritaire, vous vous investirez pour développer la qualité de la formation des salariés, des projets des entreprises, et pour faire de notre organisation un des partenaires privilégiés des pouvoirs publics. Vous serez le garant de notre constante modernité.

De formation universitaire ou Grande Ecole, avec de bonnes connaissances juridiques et de gestion, vous vous définissez comme un homme ou une femme de communication et de progrès. 20 années d'expériences managériales, de direction d'entreprises et de pratiques consulaires, paritaires ou associatives ont enrichi votre personnalité. Merci d'adresser votre CV avec lettre manuscrite et rémunération actuelle sous référence 523-7LM, à notre conseil SIRCA, 20 avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

SIRCA
Anticiper la réussite

JMAC

Membre du groupe JMA (1500 personnes dans le monde), JMA CONSULTANTS INTERNATIONAL PARIS est une société de conseil spécialisée dans l'amélioration de la compétitivité industrielle. Pour accompagner sa forte croissance, le cabinet recherche des

Consultants en Organisation Industrielle

H/F

Vous conduirez des projets d'optimisation industrielle dans les domaines de la production (maintenance, méthodes, gestion de production, qualité, logistique, achats, études, ...) et du management de l'innovation (développement de produits nouveaux).

Les missions qui vous seront confiées relèvent d'une part du transfert de méthodologies et d'autre part de la résolution de problèmes opérationnels.

Très attaché(s) à l'implication des hommes et des femmes de l'entreprise, vous inscrirez vos actions dans une logique de résultats et de qualité irréprochable.

Agé(s) de 30-40 ans, de formation supérieure *(Ingénieurs, école de commerce, université)*, **vous avez mené des projets majeurs de réorganisation et/ou de développement en *milieu industriel*.** Votre bonne connaissance de l'entreprise, vos qualités relationnelles et votre engagement vous permettront de connaître une forte évolution au sein du cabinet.

La pratique de l'*anglais* est nécessaire.

Ces postes sont basés à Paris et nécessitent de nombreux déplacements.

Merci d'adresser votre candidature, sur notre site web ou par courrier, sous la référence CJM25189 à Jean-Marie Verdier.

23 rue Boissière 75116 Paris
web : www.mpfrance.com — **e-mail : auditconseil@michaelpage.com**

Michael Page
AUDIT, CONSEIL & EXPERTISE